
U d'/of OTTAWA
39003002726890

Jan 31 1969



RECUEIL

DE

CHRONIQUES, CHARTES ET AUTRES DOCUMENTS

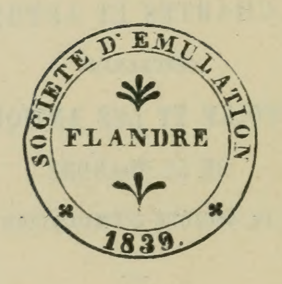
CONCERNANT

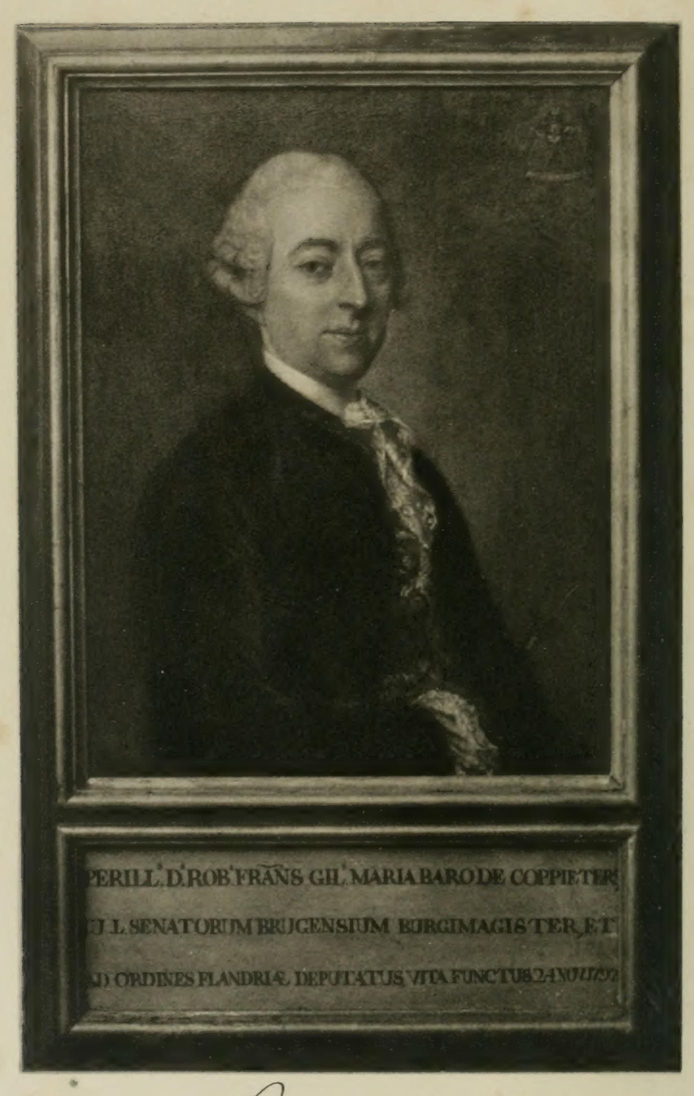
L'HISTOIRE ET LES ANTIQUITÉS

DE LA FLANDRE

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUGES

FORMAT GRAND IN-8°


SOCIETE D'EMULATION
FLANDRE
1839.


PERILL. D. ROB. FRANS GIL. MARIA BARO DE COPPIETERS
L. SENATORUM BRUGENSIUM BURGIMAGISTER, ET
ORDINES FLANDRIÆ DEPUTATUS VITA FUNCTUS

Coppieters

JOURNAL

D'ÉVÉNEMENTS DIVERS ET REMARQUABLES

(1767-1797)

RÉDIGÉ PAR

ROBERT COPPIETERS

Bourgmestre de Bruges et Député des États de Flandre

ET

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

PAR

P. VERHAEGEN

Conseiller a la Cour d'Appel de Bruxelles.



BRUGES

Imprimerie de L. DE PLANCKE, rue Sainte-Claire, 1.

1907.



LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

POUR L'ÉTUDE DE

L'HISTOIRE ET DES ANTIQUITÉS

DE LA FLANDRE.

Membres Effectifs :

MESSIEURS :

1. Le baron MAURICE DE MAERE D'AERTRYCKE, ancien officier de cavalerie, adjoint d'État-Major, membre de la Chambre des Représentants, membre de la Société d'archéologie de Bruxelles, au chateau d'Aertrycke.
2. ALFRED RONSE, ancien membre de la Chambre des Représentants, ancien échevin de la ville de Bruges, officier de l'Ordre de Léopold, MEMBRE DU COMITE.
3 H. DEPOORTER, docteur en médecine, à Iseghem.
4. EDOUARD HOUTART, docteur en philosophie et lettres, avocat, au château de Monceau-sur-Sambre.
5. JULES BROUCKAERT, officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la croix civique de 1re classe, président de la Commission administrative du Mont de Piéte, administrateur du Bureau de bienfaisance de Courtrai, bibliophile, à Courtrai.
6. Le chanoine ARTHUR DE SCHREVEL, licencié en théologie, secrétaire de S. G. Mgr. l'Évêque de Bruges, archiprêtre, chevalier de l'Ordre de Léopold, MEMBRE DU COMITÉ.
7. J. EUTING, correspondant de l'Institut, conservateur en chef de la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg (Allemagne).
8. LOUIS GILLIODTS-VAN SEVEREN, docteur en droit, membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, conservateur des archives de la ville de Bruges, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Bruges, MEMBRE DU COMITÉ.
9. ALPHONSE DE PAUW, architecte, à Bruges.
10. JEAN VAN RUYMBEKE, bibliophile, membre correspondant de la Commission royale des monuments, bourgmestre d'Oedelem.
11. Le baron ERNEST VAN CALOEN, docteur en droit, chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix de Léon XIII " Pro Ecclesia et Pontifice ", échevin, à Bruges.
12 Le baron FRANÇOIS DE BETHUNE, professeur à l'Université catholique de Louvain.
13. L'abbé HENRI CLAEYS, membre de l'Académie royale flamande, curé de Saint-Nicolas, à Gand.
14. MAURICE HAECK, à Harlebeke.

Messieurs :

15. L'abbé comte VAN DEN STEEN DE JEHAY, à Bruges.
16. Julien van CALOEN de BASSEGHEM, membre de la Commission administrative des Hospices civils, officier de l'Ordre de Léopold, à Bruges.
17. Le baron Charles GILLÈS de PÉLICHY, avocat, docteur en sciences morales et historiques, docteur en sciences politiques et sociales, membre de la Chambre des Représentants, membre de la Société archéologique de Namur, à Bruges, membre du Comité.
18. Le chanoine Ad. DUCLOS, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre-fondateur de la Gilde de S. Thomas et S. Luc, membre du Comité de la Société archéologique de Bruges, membre de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, membre honoraire de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, membre du Cercle historique et archéologique de Courtrai, membre étranger de la " Maatschappij der Nederlandsche letterkunde van Leiden ", membre correspondant de la Commission royale des monuments, etc., à Bruges.
19. A. DIEGERICK, conservateur des archives de l'État, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Gand.
20. Mgr. le baron Felix de BETHUNE, archidiacre de la cathédrale de Bruges, décoré de la Croix de Léon XIII " Pro Ecclesia et Pontifice ", officier de l'Ordre de Léopold, membre correspondant de la Commission royale des monuments, président de la Société archéologique de Bruges, membre fondateur de la Gilde de S. Thomas et S. Luc, à Bruges.
21. L'abbé I. SPINCEMAILLE, vicaire de l'église de Ste-Marie Madeleine, à Bruges.
22. L'abbé Jules FERRANT, curé à Harlebeke.
23. Henri PIRENNE, professeur à l'Université de Gand, membre de la Commission royale d'histoire, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Gand.
24. Monseigneur Gustave-Joseph WAFFELAERT, évêque de Bruges, docteur en théologie, prélat domestique de Sa Sainteté, officier de l'Ordre de Léopold, à Bruges.
25. Le vicomte Albéric de MONTBLANC, ancien sénateur, commandeur de l'Ordre de Léopold, à Ingelmunster.
26. Le Président du grand Séminaire, à Bruges.
27. Jules LAMMENS, ancien sénateur, à Gand.
28. Léon de FOERE, docteur en droit, membre correspondant de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, membre honoraire de la Société archéologique de Touraine, à Bruges, Secrétaire du Comité.
29. Le comte Amédée VISART de BOCARMÉ, membre de la Chambre des Représentants, bourgmestre de la ville de Bruges, grand-officier de l'Ordre de Léopold, à Bruges.
30. Le comte Thierry de LIMBURG-STIRUM, sénateur, commandeur de l'Ordre de Léopold, président de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances etc., à Bruxelles, Président du comité.
31. VAN DE CASTEELE-GROSSÉ, à Bruges.
32. Le Père Supérieur de la résidence des RR. PP. Jésuites, à Bruges.
33. Le chanoine Henri ROMMEL, docteur en philosophie et lettres, inspecteur des collèges épiscopaux, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix de Léon XIII " Pro Ecclesia et Pontifice ", à Bruges, Vice-Président du Comité.
34. Joseph VIÉRIN, architecte-inspecteur provincial, à Bruges, Trésorier.
35. Le baron Henri KERVYN de LETTENHOVE, chevalier de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion d'honneur, à St-Michel.
36. Louis FEYS, ingénieur de la Société de la Vieille Montagne, à Hollogne-aux-Pierres (Liège).
37. Le chanoine Ernest REMBRY, vicaire-général de S. G. Mgr l'Évêque de Bruges, bachelier en droit canon, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Bruges.
38. Félix de COUSSEMAKER, docteur en droit, archiviste paléographe, membre de la Commission historique du Nord, à Bailleul.
39. L'abbé RONSE, curé, à Knocke.
40. Ferdinand van der HAEGHEN, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier des Ordres de l'Étoile Polaire et de la Couronne royale de Prusse etc., membre de l'Académie royale de Belgique, membre correspondant de la Commission royale des monuments, bibliothécaire de l'Université, à Gand.

MESSIEURS :

41. Monseigneur ANTOINE STILLEMANS, évêque de Gand, docteur en théologie et en philosophie et lettres, commandeur de l'Ordre de Léopold, à Gand.
42. Le baron ALBERT VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, docteur en droit, chevalier de la Légion d'honneur, conservateur-adjoint des archives de l'État, à Bruges, MEMBRE DU COMITÉ.
43. L'abbé PAUL VAN DE WALLE, licencié en sciences politiques et sociales, licencié en sciences morales et historiques, professeur à l'Institut S[t] Léon, à Bruges.
44. ADILE MULLE DE TERSCHUEREN, sénateur, commandeur de l'Ordre de Léopold, à Thielt.
45. Le chanoine JOSEPH VANDERMEERSCH, docteur en théologie et en philosophie et lettres, professeur au grand séminaire de Bruges.
46. A. J. WITTERYCK, éditeur, à Bruges.
47. Le chanoine HENRI VUYLSTEKE, directeur des Maricoles, à Bruges.
48. ARTHUR MERGHELYNCK, écuyer, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre titulaire du Comité flamand de France, de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres, membre suppléant du Conseil héraldique de Belgique, à Ypres.
49. CHARLES BOUTENS, bourgmestre de Jabbeke, membre du Conseil provincial.
50. Le chanoine CAMILLE CALLEWAERT, licencié en droit canon, président du grand séminaire, à Bruges, MEMBRE DU COMITÉ.
51. Le baron DE BETHUNE, gouverneur de la Flandre occidentale, officier de l'Ordre de Léopold, membre de l'Académie royale flamande, président de la Gilde de S. Thomas et S. Luc, à Bruges, MEMBRE DU COMITÉ.
52. Le baron ALBERT VAN CALOEN, docteur en droit, chevalier de l'Ordre de Léopold, conseiller provincial de la Flandre occidentale, bourgmestre de Lophem.
53. WILFRID C. ROBINSON, membre de la "Royal Historical Society" de Londres, à Bruges, MEMBRE DU COMITÉ.
54. L'abbé LÉOPOLD SLOSSE, curé à Rumbeke.
55. Le chevalier AMAURY-JOSEPH-CHARLES DE GHELLINCK D'ELSEGHEM, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre de la Société des Bibliophiles flamands à Gand, de la Société des Bibliophiles belges, de la Société archéologique de Mons et du Cercle archéologique d'Enghien, à Bruxelles.
56. CHARLES DE FLOU, directeur de l'Académie royale flamande, membre de la Société de littérature Néerlandaise à Leyde, à Bruges.
57. RAPHAEL DE SPOT, sénateur, chevalier de l'Ordre de Léopold, à Furnes.
58. Le Supérieur du petit séminaire, à Roulers.
59. L'abbé JULES VAN SUYT, curé de Noordschoote.
60. L'abbé PAUL ALLOSSERY, licencié en droit canon, vicaire, à Ardoye.
61. HENRI FRAEYS, docteur en droit et candidat notaire, à Bruges.
62. Le vicomte GEORGES DE NIEUPORT, bibliophile, à Poucque.
63. L'abbé E. DE VOS, sous-secrétaire de l'Évêché, à Bruges.
64. L'abbé A. SIX, vicaire, à Lichtervelde.
65. J. OPDEDRINCK, curé, à Damme.
66. L'abbé ALPHONSE DE MEESTER, licencié en droit canon, professeur au grand séminaire, à Bruges, MEMBRE DU COMITÉ, BIBLIOTHÉCAIRE.
67. J.-B. COPPIETERS 'T WALLANT, docteur en droit, commissaire d'arrondissement, à Bruges.
68. L'abbé G. C. A. JUTEN, vicaire, à Ginneken près de Breda.
69. Madame la Prieure du Couvent des Dames anglaises, à Bruges.
70. Le chanoine SOENENS, secrétaire-adjoint de l'Évêché, à Bruges.
71. ALBERT VISART DE BOCARMÉ, bourgmestre d'Uitbergen.
72. Le baron RUZETTE, gouverneur de la Flandre occidentale, ancien membre de la Chambre des Représentants, grand officier de l'Ordre de Nassau, à Bruges.
73. VAN DE VYVERE, industriel à Thielt.
74. Le chanoine CHARLES COPPIETERS, à Bruges.

Membres honoraires.

Messieurs :

1. N. de PAUW, procureur général honoraire à la Cour d'appel de Gand, grand-officier de l'Ordre de Léopold, membre de l'Académie royale flamande, membre de la Commission des archives et de celle des monuments de la ville de Gand, du Cercle archéologique de Termonde, etc., à Gand.
2. Le R. P. J. VAN DEN GHEYN, de la Compagnie de Jésus, chevalier de l'Ordre de Léopold, conservateur à la Bibliothèque royale, membre de la Société d'anthropologie et de la Société de géographie d'Anvers, à Bruxelles.
3. Le chanoine CAUCHIE, professeur à l'Université catholique de Louvain, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre de la Commission royale d'histoire.
4. Guillaume DE VREESE, docteur en philosophie et lettres, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, membre de la Société de Littérature Neerlandaise de Leyde, chargé de cours à l'Université de Gand.

JOURNAL DE COPPIETERS

AVANT-PROPOS

En offrant au public le texte des notes journalières tenues pendant trente années par R. Coppieters, nous croyons devoir les faire précéder de quelques indications concernant leur auteur et les manuscrits auxquels elles sont empruntées.

On ne saurait assez rendre hommage au laborieux patriciat urbain qui, au XVIII[e] siècle, suivait dans nos grandes cités les exemples de la « gentry » anglaise, et offrait une inépuisable réserve pour tous les emplois publics. Instruits, rompus aux affaires, obstinés au travail, répandus dans la société, mêlés à tout ce qui intéressait la Ville, la Province et l'État, ses membres occupaient le premier rang parmi les autorités sociales de l'époque et formaient, pour ainsi dire, les pièces fondamentales de la charpente politique. Par des traditions de famille remontant à plusieurs générations, par sa parenté et ses alliances, par une longue vie consacrée à l'administration de sa ville et de sa province natales, Coppieters personnifia ces

remarquables administrateurs municipaux et provinciaux auxquels notre pays fut en grande partie redevable de sa prospérité à la fin du XVIII[e] siècle.

I.

Robert-François-Ghislain Coppieters était né le 27 avril 1737 à Bruges, où il décéda le 24 novembre 1797 [1].

Après avoir obtenu à Louvain le diplôme de licencié en droit, le 3 septembre 1746, il fit un stage de deux années chez un procureur au conseil de Flandre, à Gand : il servit également durant quelque temps dans le régiment d'infanterie du marquis de Prié où il obtint le grade d'officier.

Le 2 juillet 1749 il entra au magistrat de Bruges en qualité de conseiller. Les honneurs et les charges se succédèrent rapidement, à raison de l'activité et des talents du jeune administrateur.

Nous le voyons, en effet, devenir tour à tour échevin de Bruges en 1750 ; commis des impôts au quartier de Bruges, le 28 décembre 1752 ; conseiller assesseur du Mont de Piété et maître des pauvres de la paroisse de Notre-Dame en 1754 ; premier échevin de Bruges, le 22 novembre 1766 ; membre des commissions pour favoriser la pêche et la fabrication des filets, pour réprimer la

---

[1] Son père, Robert-Joseph-Ghislain Coppieters, né en 1688, décédé en 1754, avait épousé Catherine-Dorothée d'Egmont, veuve du colonel de Salablanca, décédée en 1742. Il avait rempli les fonctions de receveur des domaines en West-Flandre, et de receveur général des impositions de la Flandre dans le quartier de Bruges.

Son aïeul, Jean-Baptiste Coppieters, fut receveur général des domaines de la West-Flandre, conseiller des Finances, député aux conférences de La Haye pour les traités de la Barrière.

Son bisaïeul, Jean-Baptiste Coppieters, écuyer, fut trésorier général héréditaire de Courtrai.

Nous devons les principaux éléments des notes généalogiques que nous publions à MM. *Max de Troostenberghe* et *Ernest Coppieters Stochove*, que nous tenons à remercier tout particulièrement de leur obligeance.

mendicité et pour diriger les écoles pauvres, gouverneur de l'Ecole Bogaerde : tuteur de l'Hopital St-Jean, membre et prévot de la confrérie du St-Sang, membre de la Société de St-Sebastien, prévot de la Société littéraire du St-Esprit; l'un des directeurs de la maison de force de Gand ; bourgmestre des échevins de Bruges, membre des États de Flandre, et député des États, le 30 juin 1778.

Le 7 janvier 1753 [1], après sept années de fiançailles, il épousa Jeanne-Alexandrine-Hubertine Le Bailly, née à Bruges le 28 mars 1727, décédée le 2 janvier 1807. Elle était fille de Joseph-Adrien Le Bailly, (né en 1662, décédé en 1775, seigneur d'Inghuem, créé baron le 18 juin 1774, successivement licencié ès-lois, capitaine de hussards, échevin, bourgmestre, receveur général du Franc), et de Marie-Charlotte de Schietere de Damhoudere, dame de Tilleghem, Marie-Loop, etc., fille de Jacques de Schietere et de Anne de Vooght.

Les époux Coppieters-Le Bailly eurent deux filles :

1° Marie-Robertine-Alexandrine Ghislaine Coppieters, baptisée le 31 octobre 1753, décédée en émigration à Middelbourg (Zélande), le 31 août 1794 : elle épousa, le 9 juin 1778, Antoine-Pierre-François de Penaranda, échevin, trésorier général de Bruges, décédé le 21 septembre 1824, fils de Pierre-Corneille-Emmanuel de Penaranda, échevin du Franc, et de Claire-Eugénie Symon.

De ce mariage sont nés :

A. Marie-Antoinette-Robertine-Ghislaine de Penaranda, religieuse du Sacré-Cœur, née à Bruges le 18 février 1779, décédée à Lille, le 12 février 1830 ;

B. Antoine-Alexandre-Charles-Ghislain de Penaranda, prêtre, né le 31 janvier 1781, décédé le 25 décembre 1809 ;

---

[1] Selon certaines pièces, le 2 février 1753.

C. Jean-Baptiste-Hyacinthe-Ghislain de Penaranda, né le 8 novembre 1782, décédé le 11 mai 1868, successivement membre de la Chambre des comptes et commissaire du Roi des Pays-Bas à Paris ;

D. Angélique-Antoinette-Ghislaine de Penaranda, née le 8 août 1784, décédée le 30 novembre 1841 ;

E. Charles-François-Ghislain-Marie-Mathieu de Penaranda, né le 24 février 1787, décédé le 12 juin 1865 ; président de la Commission des Hospices de Bruges ;

F. Joseph-François-Pierre-Ghislain de Penaranda, né le 16 juin 1789, décédé le 29 mai 1875, époux de Amélie-Charlotte de Villers du Fourneau, née le 10 septembre 1843, décédée à Bruges le 29 février 1889 ;

G. Philippe-Hubert-Ghislain de Penaranda, prêtrè, né le 26 juin 1790, décédé le 17 septembre 1849 ;

H. Donatien-Philippe-Joseph-Ghislain de Penaranda, né le 17 mars 1792.

2° Antoinette-Joséphine-Ghislaine-Marie Coppieters, baptisée le 30 octobre 1763, décédée le 12 août 1802 ; elle épousa le 8 septembre 1791, Jacques-Ange-Hyacinthe-Joseph Lauwereyns de Diepenhede de Roosendael, né le 1 juillet 1770, décédé le 27 janvier 1830, capitaine de dragons, puis conseiller de la ville de Bruges, échevin du Franc, commissaire civil auprès des armées impériales en 1794, fils de Charles-Pierre-Joseph-Xavier, greffier de Bruges, et de Marie-Caroline Van der Hagen, dame de Wengen, Zielebeke, etc. J. A. H. J. Lauwereyns fut créé baron à titre de successeur de son beau-père Robert Coppieters, par lettres patentes de François II, du 2 mars 1794, et obtint le même titre par lettres patentes du Roi des Pays-Bas, du 16 mars 1823 (1) ;

(1) Le dévouement de Lauwereyns envers la maison d'Autriche en 1789 et 1792, est attesté par de nombreuses pièces conservées aux *Archives générales du*

Les époux Lauwereyns laissèrent deux enfants :

A. Robert-Antoine-Marie-Ghislain baron Lauwereyns de Diepenhede de Roosendael, né à Bruges le 22 mars 1793, auditeur militaire, décédé le 6 mai 1835 ;

B. Victoire-Jacqueline-Antoinette-Colette Lauwereyns de Diepenhede de Roosendael, née le 25 juillet 1796, qui épousa le 10 novembre 1841 Jean-Henri-Corneille Maertens, membre de la Chambre des Représentants, ancien procureur du Roi à Bruges, né le 26 février 1803, décédé le 15 juillet 1857.

Du côté paternel, notre chroniqueur avait une parenté nombreuse dont il fait fréquemment mention, et dont il convient de dire quelques mots.

Originaire d'Utrecht, la famille Coppieters s'était établie à Courtrai, d'où ses branches allèrent se fixer à Nieuport, Ostende, Gand et Bruges. Elle possédait les seigneuries de Cruyshille, Tergonde, Brameries, Roncheval, Wallant, Stochove, Vlamertinghe, etc. (1). Une de ses branches fut anoblie le 4 septembre 1689 dans la personne de Jacques Bernard Coppieters, seigneur de Hollebeek. Une autre reçut la même faveur et le titre de chevalier, le 2 décembre 1734, dans la personne de Charles Henri Coppieters, seigneur de Cruyshille. Notre chroniqueur obtint le titre de baron par

---

Royaume, conseil privé, registre 562, consultes du 17 janvier et du 11 juin 1792, et Secrétairerie d'État et de Guerre, liasse 629.

Sous le consulat (1803), Lauwereyns rédigea et présenta à Bonaparte, lors de son passage à Gand un « *Mémoire pour les créanciers belges des départements de l'Escaut et de la Lys* » qui fut fort remarqué.

(1) De là les mentions qui reviennent fréquemment dans les notes de notre auteur : « *mon cousin le haut-pointre, mon cousin Albert, mon cousin Cruyshille* » (Albert Coppieters, seigneur de Cruyshille, haut-pointre de la châtellenie de Courtrai et trésorier de la ville), « *Mr de Tergonde* » (Antoine-Joseph-Martin-Ghislain chevalier Coppieters, seigneur de Tergonde, bourgmestre de Courtrai), « *mon cousin le greffier* » (Charles Coppieters, greffier de Nieuport), « *mon cousin le moine de St-Pierre* » (Charles Coppieters, religieux à l'abbaye de St-Pierre à Gand), « *mon oncle de Vlamertinghe* » Ferdinand Coppieters, seigneur de Vlamertinghe, prêtre à Termonde, oncle de notre auteur).

lettres patentes de l'empereur François II, données à Vienne le 2 mars 1794 (1).

II.

Nous devons parler aussi de la famille Le Bailly, dans laquelle Coppieters entra par son mariage, et à laquelle il portait une profonde affection, inspirée par l'estime réciproque et par une communauté parfaite de sentiments et de vie. Cette famille s'était dévouée au service de l'État avec autant de zèle que son allié.

Nous avons énuméré déjà les degrés de la carrière administrative du baron Joseph-Adrien Le Bailly, beau-père de Coppieters. Veuf de Marie-Charlotte de Schietere de Damhoudere, le baron Le Bailly épousa à Ypres le 20 février 1732 Joséphine Beyts, fille de Corneille Beyts et de Jeanne Schaecke de Corverbeke.

De ces deux mariages naquirent dix enfants :

1° Philippe-Joseph-Hubert, baron Le Bailly, seigneur de Tilleghem, trésorier général de Bruges, né en 1719, décédé en 1785, époux d'Anne-Joséphine Veranneman, décédée le 18 septembre 1797. De cette union sont issus huit enfants, entr'autres :

A. Renon ou Rinulphi-Jean-Désiré, baron Le Bailly, échevin du Franc, né le 31 août 1757, décédé en 1824, époux de Marie-Thérèse Arazola de Onate, sa cousine germaine, dont postérité ;

B. Jacqueline Le Bailly, née en 1755, religieuse Ursuline à Tourcoing ,

C. Ignace-Philippe-Joseph Le Bailly, lieutenant de cavalerie au service du Roi d'Espagne. Né le 2 septembre

(1) Voir l'analyse de ce document dans le récit de Coppieters, à sa date.

1758, il épousa en 1797 Adelaïde Levasseur, et laissa postérité (1) ;

D. Anne Le Bailly, née en 1751, décédée le 10 décembre 1830, épousa en 1770 Charles-Jean D'hondt, seigneur de Nieuwburgh, trésorier de Damme ;

2° Charles-Adrien-Hubert Le Bailly, seigneur de Marlop (2), décédé le 1r mars 1807, créé baron le 18 juin 1774 et vicomte le 18 février 1789, premier haut-pointre de la châtellenie de Courtrai, bourgmestre de Bruges et du Franc, premier échevin de la Keure de Gand, premier bourgmestre de Gand, président des États de Flandre, epousa Jeanne-Françoise Van Outryve d'Ydewalle, décédée en 1768. Il laissa un fils, Charles-Joseph-Marie, vicomte Le Bailly, qui fut attaché à la chancellerie impériale à Vienne sous les ordres du Prince de Kaunitz, et qui décéda célibataire en 1844 ;

3° Jeanne-Alexandrine-Josèphe Le Bailly, épouse de Robert Coppieters, auteur du journal publié ci-après, dont on a vu la descendance ;

4° Marie Le Bailly, qui décéda le 11 avril 1804, épousa en 1752 Marc-Albert Arazola de Onate, seigneur de Zuydcote, décédé en 1789, échevin du Franc, fils de Marc-Albert et de Claire de la Villette. Ils eurent au moins deux enfants : Marc-Joseph Arazola de Onate, né en 1754, et Marie-Thérèse Arazola de Onate, née en 1759, épouse de son cousin germain Renon Le Bailly, cité plus haut ;

5° Hubert-Alexis-Philippe Le Bailly, prêtre, licencié ès-lois, protonotaire apostolique, chanoine du chapitre de Saint-Donat à Bruges (3), mort le 30 juin 1810 ;

---

(1) C'est « *l'Espagnol* » ou « *mon neveu l'Espagnol* » dont parle Coppieters.

(2) « Mon frère le vicomte », « mon frère Marlop ».

(3) « Mon frère le chanoine ».

6° Joseph-Primitive-Robert Le Bailly, seigneur de Corverbeke, décédé à Thuir (Roussillon), le 11 septembre 1793, brigadier général des armées du Roi d'Espagne [1];

7° Antoine-Philippe-Joseph Le Bailly, seigneur d'Osthove, officier au service militaire impérial, successivement major aux cuirassiers de Ayasassa, lieutenant-colonel au régiment de dragons de Latour, général major, gouverneur d'Ostende, décédé à Wurtzbourg le 12 janvier 1795 [2];

8° Adrienne-Caroline Le Bailly, épousa en 1762 Louis-Ferdinand van den Wouwer, écuyer, seigneur d'Hongerswael, ancien officier au régiment de Ligne, échevin et premier bourgmestre du Franc, décédé le 30 avril 1792; de ce mariage naquirent plusieurs enfants, entr'autres Charles van den Wouwer; elle décéda le 21 novembre 1802;

9° Justin Le Bailly, enseigne aux gardes wallonnes, décédé au service militaire en Espagne;

10° Thérèse Le Bailly, qui épousa le 10 septembre 1765 Nicolas, baron de Prez ou Desprez, seigneur de Neufmasnil, lieutenant colonel au service impérial, dont sont issus plusieurs enfants.

III.

Ce que nous venons de dire fait comprendre combien notre narrateur et ses alliés devaient être dévoués à la maison d'Autriche. Collaborateurs actifs du Gouvernement dans une série considérable d'emplois, tout en n'hésitant

---

(1) « Mon frère Corverbeke, » ou « mon frère l'Espagnol ».

(2) « Le lieutenant-colonel ». Voir sur cet officier supérieur les notes de Coppieters à la date du 30 avril 1795. Voir aussi les lettres élogieuses du général d'Alton, du 15 octobre 1788, et de Joseph II, du 17 mai 1789, au sujet du même officier, dans les correspondances de Joseph II et de d'Alton, publiées en 1790. Voir aussi : AMON DE TREUENFELD, *Geschichte der K. K. Dragoner Regiments feld marschal Alfred Furst zu Windis-Graetz*. Vienne, 1886. GUILLAUME, *Histoire des régiments nationaux belges pendant la révolution française*. p. 199 et 200.

pas à lui adresser, quand il le fallait, de respectueuses remontrances. ils étaient attachés à la monarchie par des liens héréditaires et par une juste reconnaissance.

Ces sentiments s'affirment nettement lorsque Coppieters raconte les troubles de 1789 et de 1790. On les saisit encore mieux lorsqu'on se rappelle la sympathie profonde existant entre lui et son beau-frère le vicomte Le Bailly de Marlop, qui partagea son habitation à Gand de 1778 à 1792.

Le vicomte Le Bailly de Marlop fut un de ces fonctionnaires distingués qui s'efforcèrent en vain de lutter en Flandre contre le discrédit du Gouvernement autrichien, conséquence des réformes de Joseph II. On verra toutefois que sa fidélité n'était pas exempte de franchise. Elle lui attira la faveur la plus signalée des chefs du Gouvernement et le rendit singulièrement suspect aux Patriotes [1].

Dans les notes préparées pour renseigner le nouveau ministre Trauttmansdorf sur le personnel de l'administration, le secrétaire d'État Crumpipen disait, en octobre 1787, que « le baron de Marlop méritait le titre de vicomte par son zèle, sa naissance, et la fortune de sa femme » [2].

On a vu que le Gouvernement fit droit à ces observations en 1789 [3]. Après la restauration autrichienne, le ministre Mercy écrivit le 1r février 1791 au chancelier prince de Kaunitz une longue dépêche pour lui signaler le dévouement de Marlop, et rappeler que ce dernier avait, en 1789, prêté 50,000 florins au Gouvernement [4].

---

(1) L'antipathie des patriotes à l'égard de Marlop est mentionnée à plusieurs reprises dans le récit détaillé du contemporain Gérard (*Journal des troubles*, Bibliothèque royale, à Bruxelles). Elle est rappelée aussi par H. SCHLITTER, *Die regierung Joseph II*, 1er vol. p. 221.

(2) Ces notes furent publiées en 1790, par les soins des Patriotes belges.

(3) En créant vicomte le baron Le Bailly de Marlop.

(4) Registre 360, chancellerie des Pays-Bas, archives générales du Royaume à Bruxelles. Voir dans le même sens d'autres lettres de Kaunitz et de Joseph II du 8 et 23 octobre et du 9 novembre 1788, registre 346, même collection.

Le conseil privé fit de même dans une délibération du 25 février 1792 [1].

Le caractère et les principes politiques du vicomte Le Bailly de Marlop apparaissent encore nettement dans un curieux document qui concerne les dernières années de sa vie, et dont la date contraste singulièrement avec les événements contemporains.

Au moment où se signait la paix de Lunéville, consacrant la réunion de la Belgique à la France, le vicomte rédigea un testament, daté du 10 mars 1801, par lequel il exigeait que son cœur fut envoyé à Vienne, pour y être inhumé dans l'église des Capucins, non loin des tombes des Souverains Autrichiens.

Le 16 juillet 1801 il composa une longue lettre explicative, commentant son testament, et adressée à l'empereur François II.

Il y rappelait son dévouement envers la maison d'Autriche, et ses loyaux services, commencés sous « le bon duc Charles de Lorraine, » et poursuivis jusqu'en 1794, son voyage à Vienne sous Marie-Thérèse, et ses correspondances avec le Gouvernement impérial lorsqu'il avait été président des États de Flandre.

Il disait à ce sujet : « Je tachais constamment de concilier « le service impérial avec celui des administrés. Le poste « était quelquefois glissant, et il y avait de la témérité de « se hasarder de critiquer, je crus cependant que pour « satisfaire à mon serment, j'étais obligé en conscience de « dire la vérité. Le commencement de notre malheureuse « révolution m'en donna plusieurs fois l'occasion. Les « nouveautés m'avaient de tout temps paru suspectes. Je « craignais que ceux qui y trouvaient du goût ne se

---

[1] Registre 562, Conseil privé, Archives générales du Royaume à Bruxelles.

« trompent et ne se les représentent différentes de ce qu'elles « sont réellement. D'ailleurs, une révolte à main armée « contre son légitime souverain auquel on a prêté serment « de fidélité, comme il convient à tout sujet, sous quelque « État ou Empire qu'ils vivent, m'a toujours glacé d'horreur, « et mon cœur saignait de peine pour les conséquences « terribles qui infailliblement devaient en être le résultat. « J'ai sacrifié tout le cours de ma vie au service de votre « auguste maison, et à celui de l'État, ce à l'instar de mes « pères depuis des siècles. Je me suis comporté avec « franchise et droiture, comme un sujet fidèle et dévoué, et « j'en espère la récompense de la main de Dieu... Si je n'ai « pas toujours réussi dans les vues du Gouvernement, « j'assure Votre Majesté que ma conduite dans le maniement « des affaires publiques était selon ma conscience, selon la « grande expérience que j'avais acquise, et d'un cœur plein « des meilleures intentions, sans avoir jamais nui à mes « concitoyens. A cet égard, mon âme est bien calme : quand « je n'ai pu obliger, je n'ai pas desservi. La perte de la « Belgique et sa séparation de vos États m'a beaucoup « peiné ! Mais elle rentrera sous votre domination. J'ai « toujours cru que notre constitution était le modèle des « autres, sauf quelques changements que réclamaient « l'expérience et les besoins. »

Après avoir fait mention des titres de baron et de vicomte qui lui avaient été accordés par Marie-Thérèse et Joseph II, et exposé qu'il avait refusé soit par défaut de fortune, soit pour ne pas compromettre sa réputation d'intégrité, les titres de comte, de prince, de chambellan, et l'ordre de Saint-Étienne, il suppliait l'Empereur de lui accorder comme grâce suprême, la faveur d'autoriser l'exécution de son testament du 1er mars 1801.

Il ajoutait quelques recommandations, faite en prévision

d'un retour de la Belgique sous la puissance de la Maison d'Autriche. L'Empereur était respectueusement supplié de servir de père à son fils unique Charles-Joseph-Marie Le Bailly, conformément aux promesses du prince de Kaunitz, de Joseph II, et du duc Albert de Saxe Teschen.

Le testateur demandait la place de grand bailli de Bruges, (dont le titulaire Comte de Rumbeke semblait destiné à d'autres fonctions), pour son neveu et exécuteur testamentaire Renon-Jean-Désiré Le Bailly de Tilleghem, autrefois échevin du Franc.

Il recommandait comme premier bourgmestre du Franc, en place du vicomte de Nieuport, destiné à présider les États de Flandre à Gand, son beau-frère, le chevalier Van Outryve d'Ydewalle, ancien échevin du Franc.

Enfin, insistant sur les services de Lauwereyns de Diepenhede, ancien échevin du Franc, et gendre de Robert Coppieters, il sollicitait pour lui une place au Conseil privé à Bruxelles, conformément aux promesses du comte de Metternich.

Selon une note anonyme figurant sur la pièce que nous venons d'analyser, le vicomte décéda à Bruges le 1 mars 1807. Sur réquisition de l'exécuteur testamentaire, le baron Renom Le Bailly de Tilleghem, deux chirurgiens, MM. Beyder et Van Steenkiste vinrent le lendemain de la mort, enlever le cœur du cadavre, et firent dresser acte de leur opération par les notaires Van de Steene et Gailliaert.

IV.

Il suffit de jeter les yeux sur le texte des lettres patentes accordant à Robert Coppieters le titre de baron [1], pour achever de se convaincre que le bénéficiaire partageait les sentiments de son beau-frère.

On y voit rappeler que Coppieters avait prêté 22.000 florins aux États pour assister le Gouvernement, qu'il avait fourni gratuitement une forte somme au Gouvernement en faisant fondre son argenterie [2], et qu'il dirigeait sans rémunération les opérations d'emprunt faites à Bruges en 1793-1794 pour compte de l'État en vue de la guerre contre la France.

Après de nombreuses années d'exercice de ses pénibles fonctions, Coppieters, se trouvant accablé fréquemment par la goutte, avait en vain sollicité sa démission. Les Patriotes, mettant fin à l'autorité impériale, le remplacèrent le 10 décembre 1789. Réintégré le 27 janvier 1791 par le Gouvernement de l'empereur Léopold II, après la restauration autrichienne, et ayant pris part avec zèle au règlement des indemnités dues ou prétendues à la suite de la révolution [3], il sollicita de nouveau sa démission [4]. En vain, le Conseil privé et les Gouverneurs généraux insistèrent-ils pour que le fidèle serviteur continuât, au moins durant quelque temps, à diriger les affaires de la ville de Bruges [5]. Coppieters revint à la charge, et finit par triompher [6].

---

(1) Voir ce document analysé à sa date dans le récit de Coppieters. Nous n'avons pu en retrouver la trace aux Archives générales du Royaume, sans doute à cause des troubles qui ont suivi son octroi.

(2) Voir les notes de Coppieters sous la date du 28 janvier 1794.

(3) Carton 828, Conseil privé, Archives générales du Royaume.

(4) Conseil privé, ibidem, séances du 18 février et du 9 juillet 1791, registres 279 et 284.

(5) Ibid., séance du 9 décembre 1791, registre 561.

(6) Ibid. id. 11 février 1792, registre 288.

Le 18 février 1792, un décret le déchargea de fonctions devenues trop lourdes pour ses épaules [1]. Mais il conserva la direction de sa chère école pauvre, celle du Mont de piété et de l'Hôpital, et les attributions de receveur et payeur des États, attributions que l'invasion étrangère allait rendre fort pénibles parfois, et auxquelles elle devait mettre un terme.

La mort de sa fille, Mme de Penaranda, décédée en 1794 en Zélande, durant l'émigration, et les chagrins causés par les événements, au cours desquels s'effondraient toutes les institutions qu'il avait aimées et respectées, ne permirent pas au vieillard de survivre longtemps à sa retraite. Il décéda en sa demeure de la place Maubert, à Bruges, peu de mois après la révolution du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) qui allait rappeler l'ère néfaste de la terreur. Une attention délicate fit déposer ses restes dans le cimetière de l'hôpital Saint-Jean, et placer son portrait, peint par De Rycke, parmi ceux des Gouverneurs de ce célèbre établissement de charité.

V.

Il est juste de rappeler ici qu'un écrivain français, partisan convaincu de l'incrédulité philosophique, et peu suspect de sympathies exagérées pour les Belges, rendit un éclatant hommage à R. Coppieters au début du règne de Joseph II. Ce voyageur, visitant Bruges en 1782 ou 1783, loua sans réserve l'administration de la ville. Il apprécia hautement les encouragements donnés à l'instruction, aux beaux-arts, et au commerce. Il constata l'accueil empressé que l'on réservait aux étrangers, et la

---

[1] Voir le texte de ce décret dans le corps du récit, à sa date.

politesse et le bon ton des classes aisées. L'honneur de ces mentions revient en grande partie au bourgmestre zélé qui donnait l'exemple à toute la cité [1].

Notre publication contribuera à mettre en lumière la carrière de Coppieters, et en particulier son attachement à sa famille et son dévouement à la chose publique. Elle montrera à côté de ses qualités nombreuses les profondes convictions religieuses qui apparaissent à chaque ligne dans ses manuscrits et qui se révèlent d'une manière particulièrement touchante à l'occasion de la maladie de sa femme en 1795. Elle aidera aussi à comprendre la vie administrative locale dont notre pays avait conservé le secret et pour laquelle il professait un attachement qui n'a pas toujours été compris.

Ce n'est pas seulement l'exposé de l'existence de l'auteur ou de l'activité des administrateurs flamands qui donne de l'intérêt aux souvenirs de Coppieters. On retrouve dans ses notes la trace vivante des grands événements qui ont marqué la fin du XVIIIe siècle dans notre pays. La révolution belge de 1790, la première conquête française en novembre 1792, les restauration Autrichienne de 1793, enfin, la conquête en apparence définitive de la Belgique par les armées de la convention en 1794, et le régime brutal auquel l'envahisseur soumit nos provinces, apparaissent avec tous leurs détails dans le récit circonstancié d'un rapporteur impartial. Proscription, arrestations, exécutions militaires, contributions forcées, réquisitions, expulsion des religieux, suppression du culte, se succèdent sous sa plume à dater de Juillet 1794, avec un caractère de saisissante vérité. La mort arrête brusquement le récit au

(1) Derival. *Le voyageur dans les Pays-Bas Autrichiens*, tome IV, p. 179 et suiv.

moment où, après le 18 fructidor au V le Directoire va, durant deux ans, donner un essor particulièrement cruel à sa politique anti-religieuse et aux mesures destructrices de toute liberté. Déportation des prêtres, conscription militaire, guerre des paysans, arrestations en masse, allaient rappeler les jours les plus sombres de 1793, jusqu'à ce que le coup d'état de brumaire an VIII, vint enfin rétablir en partie l'ordre et la paix. Ces derniers événements ne figurent pas dans le récit de Coppieters, qui décéda peu après le 18 fructidor. On rapprochera avec intérêt de ses notes les publications analogues, qui ont été consacrées à la même époque, et qui concernent d'autres parties de la Belgique [1]. L'ensemble de ces mémoires permet de mesurer exactement les fruits de la domination étrangère dans notre pays. Par l'abondance des détails et par leur précision, le témoignage de Coppieters occupe le premier rang parmi ces documents tous également autorisés.

VI.

Il nous reste à dire quelques mots des manuscrits dont nous publions le texte. Ce sont quatre volumes de grandeur différente, dont trois ont été formés en reliant ensemble de nombreux cahiers de notes de Coppieters, et dont le quatrième était un livre de comptes, dont certains feuillets ont été également employés par Coppieters à recevoir des

---

[1] GALESLOOT : *Chronique des événements les plus remarquables arrivés à Bruxelles* (1780-1827).

PARIDAENS : *Journal historique de Mons* (1787-1794).

HARMIGNIES et DESCAMPS : *Mémoires sur l'histoire de la ville de Mons* (1789-1801).

VERHAEGHE : *Jaerboeken der Oostenrykshe Nederlanden*, van 1780 tot 1814.

On trouvera aussi certains détails curieux dans les *Éphémérides Brugeoises* de Buyck, publiée par M. RONSE, dans les *Annales de la Société d'Émulation*, 6e série, tome I, p. 285 et suiv.

notes journalières. L'écriture variée, les différences des caractères et des encres, révèlent la pratique exempte de toute méthode que suivit l'auteur en recueillant jour par jour les événements venant à sa connaissance.

Ces volumes, munis d'une attestation d'authenticité émanant du baron Lauwereyns de Diepenhede de Roosendael, gendre de l'auteur, et accompagnés de divers papiers de famille, ont passé par héritage entre les mains de M. Joseph de Penaranda de Franchimont, petit-fils de R. Coppieters. Leur possesseur actuel, M. le chevalier de Villers du Fourneau, juge de paix à Namur, a bien voulu nous en donner communication, et nous assister dans leur transcription et leur annotation [1].

Ce fut à la date du 2 juillet 1767 que Coppieters entreprit son journal. Il venait d'acheter une maison de campagne à Oostcamp, et en s'installant dans ce séjour d'été, il commença à annoter les faits qui lui paraissaient dignes de remarque ou dont il croyait utile de conserver la mémoire. Peu à peu, le journal s'accrut en étendue. Après avoir été consacré uniquement aux circonstances de la vie intime, et avoir été borné aux mois d'été, l'annotation se généralisa. Devenue une habitude, elle se fit chaque jour, et elle se consacra à refléter fidèlement la vie quotidienne de l'auteur. Les événements extérieurs vinrent s'y placer, et parmi eux les faits importants concernant la ville, la province et le pays. Nommé bourgmestre des échevins de la ville de Bruges le 30 juin 1778, Coppieters dut représenter sa ville natale aux États de Flandre, qui siégeaient à Gand. De ce chef il devenait de droit, membre de la députation des États, et devait faire dans la capitale de la Flandre de longs

---

[1] Une copie complète des manuscrits de Coppieters a été déposée en 1907 à la Bibliothèque de la ville de Bruges.

et fréquents séjours, qui rendaient impossible la continuation de sa villégiature à Oostcamp. Aussi se décida-t-il à vendre sa maison de campagne, et à prendre à Gand une seconde installation. C'est seulement à partir de ce moment que le journal régulièrement tenu offre un tableau fidèle et complet de l'existence d'un administrateur flamand, et de la vie sociale à Bruges et à Gand à la fin du XVIIIe siècle.

Pour les premières années surtout, nous avons dû écourter la publication des manuscrits en laissant de côté les mentions qui paraissaient manquer d'intérêts. Ces mentions étant particulièrement nombreuses dans les notes écrites de 1767 à 1780, les passages relatifs à cette première époque, ont été extrêmement réduits. A titre documentaire toutefois, nous devons rappeler que les passages supprimés, s'ils ne méritent pas les honneurs de la publicité, contribuent fréquemment à faire apprécier le caractère de leur auteur. Ils le montrent extrêmement laborieux, serviable, sociable, absorbé par des travaux administratifs nombreux et importants, fréquentant ses voisins, ses amis, et ses parents, dont l'énumération fait passer en revue toutes les personnes un peu marquantes de Bruges et de Gand. Des tableaux insérés à plusieurs reprises dans le journal sont singulièrement démonstratifs au sujet de l'activité et des relations de Coppieters. Ils offrent le relevé des jours passés par lui à Bruges et à Gand pendant les années 1779 à 1789. Nous y voyons que, tout en se dévouant largement à Bruges à ses devoirs de bourgmestre et de receveur de la province, Coppieters passa à Gand 159 jours en 1779, 196 en 1780, 194 en 1781, 160 en 1782, 128 en 1783, 118 en 1784, 147 en 1785, 164 en 1786, 208 en 1787, 172 en 1788, 145 en 1789. Ces séjours étaient nécessités par son assistance aux assemblées des États et de la députation provinciale, et par les comptes nombreux qu'il devait rendre du chef

de la gestion des caisses provinciales. Pour éviter de fastidieuses répétitions, nous avons supprimé les mentions quotidiennes et banales que Coppieters a consacrées à ces assemblées et à ces redditions de comptes.

Pour faciliter la lecture du texte, nous avons aussi cru devoir de modifier parfois l'orthographe, quand elle laissait à désirer dans les manuscrits au point d'en rendre l'intelligence impossible. Les justes reproches que mériterait l'auteur du chef d'une regrettable ignorance s'atténuent si l'on songe à son éducation faite en langue flamande, au peu de souci qu'avaient ses contemporains pour l'orthographe française, et à la nature de ses notes, jetées chaque jour sur le papier sans aucune intention de publicité. Si Coppieters a mis en tête de ses cahiers le titre principal de « *Journal d'événements divers et remarquables* », il les a qualifiés aussi plus modestement de « *Sottisier* ». C'était son excuse pour l'absence de tout apprêt, de toute recherche de style, de tout effort de composition : ce sera la nôtre pour avoir parfois rectifié son langage tout en respectant scrupuleusement ses pensées.

P. VERHAEGEN.

Journal de Coppieters

CHAPITRE I.

Les années 1767 à 1786.

Sommaire : Coppieters s'établit durant l'été de 1767 à Oostcamp. Son voisinage. Élection de l'abbé de Saint-André en 1773. Visite de l'archiduc Maximilien à Bruges en 1777. Coppieters devient bourgmestre et député des États et s'installe à Gand en 1778. Visite du cardinal de Franckenberg à Bruges en 1778. Mort de Charles de Lorraine et de Marie-Thérèse (1780). L'empereur Joseph II visite Bruges et Gand en 1781. Coppieters est député auprès de lui à Bruxelles. Les gouverneurs généraux Albert et Marie-Christine viennent à Bruges et à Gand à l'occasion de l'inauguration de l'empereur. Ils y reviennent en 1782. Fêtes en l'honneur de Beyts, *primus* de Louvain, en 1782. En 1783, suppression de divers couvents, renouvellement du magistrat de Gand ; le comte de Belgiojoso remplace le prince de Starhemberg en qualité de ministre plénipotentiaire ; voyage de Coppieters à Paris.

En 1784, suppression des cimetières dans les villes ; translation du cœur de Marguerite de Savoie ; visite des gouverneurs généraux.

L'année 1785 est marquée par les fêtes données à Gand et à Loochristy par Mgr de Lobkowitz, évêque de Gand, et par des ascensions de ballons à Gand. En 1786, fêtes chez l'évêque de Gand. Suppression des confréries et des jubilés. Ascension de ballons à Bruxelles. Visite à Bruges des gouverneurs généraux et de l'archiduc Ferdinand. Premiers bruits de réformes administratives.

1767.

Le 2 juillet 1767 venu coucher à Oostcamp pour la première fois malgré le mauvais tems qui a continué jusques au 6 ditto vers le soir. Le 7 M. le chanoine Karemans est venu dîner avec nous et le cousin Albert ; l'après midi sont venus mon oncle avec ses trois filles, M. et Me de Maerloop, M. et Me Vanden Wouwere et leur petit, — Le comte de Ghistelles et le chanoine Vanoutrive venant de Gand et son neveu l'abbé.

Il a fait beau toute cette journée ; M. Damarin de Schoondycke est mort le matin à quatre heures ayant promené encore une heure avant dans sa chambre. R. I. P.

1768.

Le 6 du mois de juin venu coucher à la campagne pour la première fois ; veille de la fête de saint Robert, mon patron.

Le 26. La cotterie [1] d'Oostcamp a commencé chez Me Stappens.

Le 27 nous avons été dîner à Rumbeque chez M. Murray [2].

1769.

Le 6 de juin venu coucher à la campagne pour la troisième année.

Le 13 d'aoust, notre cotterie, M. et les Delles Stappens, Me et Mlle D'hornes, Me De Pelichy, M. et Me Hergodts, Mrs Marlop,

---

(1) Coppieters appelle de ce nom la réunion hebdomadaire de ses amis et voisins, réunion qui avait lieu à tour de rôle chez chacun d'eux.

(2) Joseph, comte de Murray, baron de Melgum, général au service impérial, commandant général des troupes aux Pays-Bas de 1781 à 1787, fut nommé le 3 juillet 1787 gouverneur *ad interim* des Pays-Bas autrichiens. Il avait épousé en 2des noces en 1765 Marie-Anne-Françoise-Colette de Lichtervelde, veuve de Charles-Louis-Albert comte de Thiennes de Rumbeke.

De son premier mariage, la comtesse de Murray avait retenu un fils, Chrétien-Charles-Marie-Joseph-Ghislain Cajetan, comte de Thiennes de Rumbeke, né en 1758, qui exerça longtemps les fonctions de grand-bailli de la ville et du Franc de Bruges, et dont Coppieters fait fréquemment mention.

Vandenbogaerde. — Le 14, mon oncle, un jeune père récollet et trois frères. Le 17, nous avons diné chez le vicomte Devooght avec Messeigneurs les évêques de Tournai [1], d'Ypres [2] et de Bruges [3]. Le 18 nous avons diné à l'évêché avec les mesmes.

1770.

Le 18 juin, venu coucher à la campagne, quoiqu'il faisait assez froid et mauvais tems. Le 19, personne, nous avons été faire une visite chez Mr De Zuylen. — Le 21 parti pour Bruxelles en commission pour aller complimenter le prince de Starhenberg nouveau ministre [4] ; j'en suis revenu le 26 et j'ai trouvé à la campagne bonne compagnie ; on a joué à quatre tables.

Le 23 juillet, j'ai été à la vente de foins à Uitkerke et Blanckenberghe et nous sommes tous venus coucher en ville pour nous préparer au voyage de Bruxelles, vers où nous sommes partis le 25 par la barque et sommes arrivés le même jour à Alost à minuit, et le lendemain le quart pour midi à Bruxelles où nous nous sommes bien divertis et restés jusques au 3 d'aoust.

Le 22 aoust été en commission pour sonder le canal d'Ostende depuis les portes du bassin jusqu'à l'écluse de Slyckens et trouvé au bassin 7 pieds et dans certaines places 4 pieds $^1/_2$, par conséquent une différence de 3 pieds, en outre, il s'y est trouvé cinq bancs ou amas de terre ; le 25 j'ai dîné en ville et vu les marionnettes.

Le 31 parti pour Gand pour faire mon décompte avec M. Carpentier [5] et revenu le 1r septembre et trouvé à la campagne Mr et Me D'hont.

Le 8 septembre le chapitre de Saint Donaes, les deux magistrats et Monseigneur l'évêque ont été à Notre Dame de la Poterie où

---

[1] François-Ernest comte de Salm-Reifferscheid, évêque de Tournai (1698-1770).

[2] Félix-Joseph de Wavrans, 17e évêque d'Ypres, † en 1784.

[3] Jean Caïmo, évêque de Bruges, † en 1774.

[4] Georges Adam, prince de Starhemberg, ministre plénipotentiaire de l'Impératrice à Bruxelles.

[5] Corneille Carpentier, trésorier général des États de Flandre.

on a chanté une messe et commencé les prières publiques pour demander du Seigneur d'être préservé de la maladie des bêtes à cornes qui est actuellement dans le Veuren Ambacht.

Le 16 dîné chez le Vicomte Devooght avec le général Devicq ; le même soir soupé à la confrérie de Saint Sébastien et y resté au bal jusqu'à 3 heures $^1/_2$ du matin.

1771.

Le 5 juin nous sommes arrivés à la campagne le quart pour midi et nous y sommes restés coucher pour la première fois de cette année, la cinquième.

Le 6, nous avons été faire une visite à M. le Curé d'Oostcamp.

Le 7 diné à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée.

Le 8 diné chez mon oncle ; l'après-midi l'avant compte de l'hôpital Saint-Jean.

Le 11, été l'après midi chez Me De Zuylen pour régler la cotterie d'Oostcamp.

Eodem à 7 heures du matin est mort le Sr Vanheule, beau père à Pavot (1), lequel a obtenu ce même jour la place de battonnier du Sr Parys qui en a fait sa démission en sa faveur après avoir desservi cette place pendant 44 ans.

Le 14 aoust nous sommes allés en ville à cause du jubilé du lendemain de 200 ans que les princes chrétiens ont gagné une grande victoire par mer contre les Turcqs par l'intercession de Notre Dame du Rosaire.

Le 16 à deux heures l'après midi parti pour Gand pour aller m'aboucher avec M. de Causemaecker (2) et revenu le 17 à une heure après midi et venu coucher le même soir à la campagne.

Le 4 est arrivée la nouvelle que J. Suvée (3) avait obtenu le 1er prix de peinture à l'académie de Paris.

---

(1) Guillaume Pavot, commis de R. Coppieters, pour la comptabilité.

(2) Conseiller pensionnaire des États de Flandre.

(3) Joseph-Benoit Suvée, peintre Brugeois de mérite, fort apprécié au commencement du XIXe siècle.

1772.

Le 1er de juillet nous sommes venus coucher pour la première fois de cette année à la campagne, faisant la sixième à Oostcamp. Il faisait un tems agréable, sans chaleur et sans pluie.

Le 2, nous avons été nous annoncer à M. le curé d'Oostcamp.

Le 3, dîné en ville à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée.

Le 16 aoust. L'évêque, le chapitre de Saint Donas et les deux magistrats ont été en procession à Notre-Dame de la Poterie pour remercier le Seigneur que la mortalité parmi les bêtes à cornes a totalement cessé ; le même jour la cotterie chez nous.

Le 26, M. et Me la vicomtesse Devooght, M. et Me De Stappens, M. le général comte de Ferraris (1) et le comte de Gomignies ont dîné chez nous.

1773.

Le 5 juillet nous sommes venus diner à la campagne et nous y sommes restés coucher pour la première fois de la septième année que nous occupons Oostcamp ; il faisait un tems sombre et pluvieux.

Le 6 festum, l'après midi j'ai été à la rencontre de M. Leclercq (2), M. et Mr Dereul ; la dernière est descendue à Steenbrugghe avec Me Peellaert, les 3 demoiselles Coppieters et le cousin Albert. Ils ont été à ma campagne, moi j'ai été sur la barque avec les Messieurs et les ai accompagnés jusques à l'évêché pour prendre des arrangements avec Monseigneur ; je suis revenu le soir le pied à la campagne.

Le 7 élection à l'abbaye de Saint André, nous avons eu le chanoine Vandevelde, la dévote sa sœur, M. et Me Caloen.

---

(1) Voir à la date du 27 août 1785.

(2) J. A. Leclercq, membre du conseil privé, puis du conseil d'Etat et ensuite Président du grand conseil de Malines, venait assister, en qualité de commissaire du Gouvernement, à l'élection de l'abbé de Saint-André. On verra, dans le cours du récit, mentionner fréquemment des commissions analogues confiées à MM. Leclercq, de Berg, de Reul, de Lampens, fonctionnaires du Gouvernement.

Le 8 j'ai été dîner avec les Mess. de Bruxelles chez Monseigneur à la campagne; étant arrivé en ville le matin, j'ai appris que Monseigneur avait fait demander ma femme et ma fille, ce qui m'a obligé d'envoyer un carrosse de louage avec une lettre pour les faire venir, une roue de mon carrosse étant chez le maréchal.

Le 9 nous avons diné toutes les mêmes personnes de la veille chez mon oncle. Et l'après midi M. Leclerc, M[lle] Dereul et M[lle] Dewallant sont allés à Blankenberghe avec un carrosse à 4 chevaux de l'évêque.

Le 22 parti pour Bruxelles et y arrivé le 23; en arrivant à Bruxelles, le soir, je me suis trouvé mal. J'eus une mauvaise journée ainsi que la nuit, ce qui me détermina le lendemain jeudi de fixer mon retour pour Bruges; je sortis vers 3 heures du soir pour aller chez M[rs] Vandevelde (1) et Marsselaere, et le lendemain vendredi 30, je partis à 9 heures pour Gand avec une nouvellle voiture à l'anglaise et fis ce voyage assez heureusement malgré mes douleurs continuelles.

Le 12 septembre dimanche la cotterie chez nous; il y avait 13 voitures et huit enfants, ainsi qu'en y comprenant les domestiques, il y a eu passant les 70 personnes.

Le 19. La cotterie chez M[e] Simon (2) où il y avait beaucoup de monde, mais pas autant que chez nous puisqu'il n'y a eu que neuf tables et que tout le monde excepté moi était au jeu, il a fait très beau.

1774.

Le 25 juin, venus coucher à la campagne pour la première fois de la huitième année que j'occupe Oostcamp; il faisait fort chaud et le plus beau temps du monde. J'avais différé d'y venir plus tôt pour l'arrivée de son Excellence Altesse royale l'archiduc Maximilien (3) qui est arrivé à Bruges le jeudi 23 vers les 7 heures du soir venant d'Ostende par la nouvelle barque; il est allé voir

(1) Van de Velde, conseiller surnuméraire à la chambre des comptes.

(2) M. François-Xavier Simon était à ce moment écoutète de la ville de Bruges, et président de l'académie des Beaux-Arts.

(3) Maximilien-François, archiduc d'Autriche, frère de l'empereur Joseph II, grand-maître de l'ordre Teutonique, ensuite archevêque de Cologne.

d'abord le bassin et a soupé chez Monseigneur l'Évêque, où il a logé avec 2 valets de chambre, deux laquais, un cuisinier, un médecin, le secrétaire aulique, et le baron de Lambert, son favori ; il était accompagné par son Altesse le prince de Starhemberg et Madame qui ont logé chez le vicomte Devooght. Monsieur le général comte de Ferraris a logé chez M. le baron de Pélichy. Le lendemain vendredi 24, son Altesse est allée entendre la messe au St Sang, de là il a été voir les halles et l'académie et est parti vers les 11 heures pour dîner à Blankenberghe sous une tente dressée sur les dunes d'où on pouvait voir la mer étant à table ; j'ai eu l'honneur d'y dîner aussi avec son Altesse et toute sa suite et de l'avoir accompagné partout le matin ainsi que le soir à la comédie, au souper chez l'évêque et au bal chez le vicomte Devooght. Le lendemain, samedi 25, son Altesse, le ministre, Mr le comte de Lambert, Ferraris, et Messieurs du Franc sont allés vers les neuf heures voir la campagne de Monseigneur l'évêque, et de là, toute cette compagnie est venue voir la fabrique de filets, où j'ai eu le bonheur de parler beaucoup à Monseigneur l'archiduc ainsi qu'au prince de Starhembergh pour leur expliquer toute la marche de cette fabrique que leurs Altesses ont daigné applaudir et me témoigner qu'il leur avait fait plaisir de l'avoir vue ; au sortir, son Altesse est allée entendre la messe à Notre Dame et y a vu les ornements &a, et parti pour Steenbrugghe pour s'embarquer pour Gand à 11 heures $^{1}/_{2}$, et moi je suis allé coucher le même jour à ma campagne avec toute ma maison.

Le lendemain 26 nous avons eu la cotterie chez nous qui était très nombreuse, nous avons eu onze tables et plusieurs personnes sans jouer.

Lundi le 27, M. le Curé d'Oostcamp est venu nous voir ; vers le soir nous sommes allés à Steenbrugghe voir arriver ceux de la confrérie de Saint Sébastien qui ont tiré treize oiseaux à Gand, mais ils sont arrivés trop tard et nous ne les avons vus passer dans l'avenue que quand nous retournions.

Mardi le 12 juillet, je devais aller à Blankenberghe avec Me de l'hôpital, je m'en suis excusé me trouvant un peu indisposé, je me suis tranquillisé à la campagne et resté en robe de chambre, Me d'Hont et mon frère de Marlop sont venus ; il m'a montré la lettre du prince Starhemberg qui lui mande qu'en considération de

ses services et attachemens au Roi, sa majesté l'honore du diplôme gratis de Baron (1).

Le 14 il a fait un tems épouvantable, une pluie continuelle et un très grand vent. Le 19, Monseigneur l'évêque, sa nièce, et M. le chantre, M. et Me De Vooght, M. et Me et Mlle Odonnoghue ont dîné chez nous. L'après midi sont venus MM. Caloen, Triest, conseillers.

Le 20, M. et Me et Mlle de Gaesebeecke et M. et Me Walwein sont venus avec leur barquette et à leur retour nous y sommes entrés jusques au delà du pont de Steenbrugghe.

Le 24 on a institué des prières publiques qui dureront jusques à la fin du mois prochain pour obtenir la cessation de pluies et un tems favorable.

Le 25 parti pour Dixmude avec Me de l'hopital et le lendemain j'ai été à Zarren voir ma femme.

Le 30 on a pendu un homme pour le Francq (2).

Mardi le 9 d'aoust été avec MM. de Cridts, de Gheldere, de Malstaf, visiter le sas de Plaschendaele où nous avons trouvé MM. de Gryspere et Cosseuw, directeur général des eaux, M. le Bourguemestre de Nieupoort, etc. M. l'abbé d'Oudenbourg (3) y est venu pour nous proposer à venir dîner à son abbaye — ce que j'ai refusé, parce que j'avais promis à M. de Cridts de le descendre à sa campagne à une heure, ce que j'ai pu effectuer.

Vendredi 19, nous avons été à Steenbrugghe voir arriver le primus de Louvain, M. Vermeersch, natif de la paroisse de Westcappel de la chatellenie de Furnes, nous sommes retournés au logis vers les 6 heures.

Le 22, le délogement de l'école gratuite de Notre Dame de la demi lune dans la rue dite witte Leertauwerstraete (4).

Le 27 l'on a fait à Bruges un Stant recht (5), et en arquebusant le déserteur une des balles a tué un officier du Francq. La balle avait entré par le dos, passé au travers de l'estomac et se trouvait au ventre près de la chemise sans la percer.

---

(1) Diplôme du 18 juin 1774.

(2) En vertu d'une sentence des magistrats du quartier du Franc.

(3) Dom Pierre Coudelier, de l'ordre de St Benoit, abbé d'Oudenbourg.

(4) Voir le récit de Coppieters à la date du 15 août 1777.

(5) Exécution d'une sentence des juges militaires.

1775.

Le 27 juin nous sommes venus coucher à Oostcamp pour la première fois de la neufvième année que j'occupe ma campagne.

Le 29, jour de S[t] Pierre et Paul, nous avons été à Oostcamp à la messe où on a fait une procession et des prières pour obtenir la pluie ; à quatre heures nous sommes tous allés en ville pour voir la comédie pantomine du bûcheron, représentée par les enfants de Bernardi.

Le 31 juillet, nous avons diné à la campagne de Monseigneur l'évêque de Bruges.

Le 1[er] août, mardi fête de Saint Pierre, patron de la paroisse d'Oostcamp, nous avons tous dîné chez M. le Curé.

Le 3, M. le Curé Cajetan (1) est venu dîner avec nous.

Jeudi le 30 aoust je suis allé avec Madame et mes deux filles à Lophem et de là à la campagne de M. Van Ockerhout à près de deux lieues de chez nous et nous sommes revenus et allés de pied fort fatigués de ce voyage.

Le 31 aoust j'ai été en commission avec mon frère de Marlop, MM. de Crits, Geldere et Malstaf, visiter les digues de Nieuport ; nous avons été dîner avec Mess. les Députés du Francq à la première barrière sur la chaussée d'Ostende, et nous sommes revenus par Ghistelles, Jabeke, Varsenaere, S[t] André par la nouvelle chaussée, qu'on y construit.

Dimanche le 3 septembre, j'ai diné avec Madame chez Monseigneur l'évêque pour être témoin à la translation de la relicque de saint Quentin fait par un chanoine du même endroit, nommé Templeuse en présence de M. l'Abbé de Vauchelle par le canal duquel Monseigneur a obtenu cette relicque du chapitre de S[t] Quentin et de Monseig[r] l'évêque de Noyon.

Dimanche le 10, j'ai été avec Madame et mon aînée pour voir tirer l'oiseau à Saint Sébastien où nous avons soupé et dansé jusques à quatre heures du matin.

(1) Voir à la date du 15 août 1777.

1776.

Juillet le 5, nous sommes venus coucher pour la première fois à Oostcamp de la dixième année que j'occupe la campagne.

Mercredi le 24. Assemblée pour de la jointe pour la mendicité [1] et y clos le premier compte de quatre semaines et quatre jours et trouvé restant en caisse passé fl. 600 après déduction de tous les payements faits pendant ce même tems.

Le 26, j'ai été loué les dixmes de Sweveghem qui ont été louées fl. 92.00 plus cher que jamais.

Le 14 d'août, resté en ville pour l'assemblée de la jointe pour la mendicité; dîné ce même jour à l'hôpital où j'ai été les surprendre étant leur grand jour de jeûne.

Le 15. Jour de la Vierge, patronne de la pauvre école des filles travailleuses, que j'ai relevé par une grand'messe en musique à l'église de Notre Dame à 11 heures où tous les enfants y étaient qui après sont allés à l'école qui était toute parée, manger du riz, et après le salut du café au lait que Mlle Duchatelet leur a donné parce qu'ils l'avaient bistocqué [2] la veille pour le jour de sa fête.

Le 19, le collège s'est assemblé à neuf heures pour porter sentence dans l'affaire de Cécile Dedecker et Barbe, sa sœur, femme de Duvivier. Eodem, délibéré d'accorder 14 mille florins dans la quote du subside outre les logements. L'après midi sont venus les deux frères de la fabrique des filles et Baes Hennekens avec les quatre premiers qui ont remporté le prix du catéchisme de M. Fourbisseur. Ils étaient accompagnés de deux petits enfants habillés en anges et étaient venus avec deux carrosses. Eodem, Charlo Vander Wouwere est venu prendre congé. Mardi le 20, personne; nous avons été voir une pièce de naveaux dont les feuilles étaient toutes mangées par une espèce de petites chenilles noires qu'on voyait par mille. Le 21, M. et Me Pellaert, M. et Me Vandenwouwere ont diné. Le même jour, vers le soir, j'ai rencontré une femme avec une lanterne qui

---

(1) Sur l'organisation curieuse et sage créée à Bruges à cette époque pour combattre la mendicité, voyez DERIVAL « *Le voyageur dans les Pays-Bas Autrichiens* », tome IV, p. 170, 219 et suiv. On voit par le récit de Coppieters qu'il s'occupa activement de cette institution dont l'origine remonte à juillet 1776.

(2) C'est-à-dire fêtée; du flam. *besteken*.

allait à sa pièce de naveaux mangée de chenilles, y faire sa prière avec une chandelle bénite allumée et jetant partout d'eau bénite et par son garçon des cendres mêlées d'eau bénite pour faire dissiper les chenilles ; j'y ai été présent. Le 23, j'ai dîné chez Mr Peelaert et été l'après midi à la tragédie de Beverley suivi de l'opéra de l'Enfant prodigue, représenté par les étudiants des Augustins. Ils ont bien joué, il y avait beaucoup de monde.

1777.

Le 21 juillet, nous sommes venus coucher à Oostcamp. Nous sommes venus si tard à la campagne cette année à cause d'un voyage que j'ai fait en Brabant avec Madame et mes deux filles. Etant parti de Bruges le 16 juin, le 17 à Bruxelles, y resté le 18, 19 et 20. Le 21, parti pour Louvain et Tirlemont, y resté le 22 et laissé Madame et mes deux filles jusques au 26 ; moi, je suis parti le 23 pour Bruxelles ; le 24, pour Gand, y resté pour l'audition des comptes de la province jusques au 27, l'après midi que je suis parti pour Bruxelles, et y ayant joint ma femme et mes deux filles, nous sommes partis ensemble pour Malines ; le 28 y resté, le 29 pour voir le sacre de M. Brenart notre nouvel évêque. Le 30, l'après midi, retournés tous à Bruxelles, y restés le 1 et 2 juillet, jour que j'ai mis ma fille cadette au couvent des Ursulines et partis le 3 pour Gand, le 4 pour Bruges.

Dimanche, le 27, le chapitre de Saint Donaes et les deux collèges ont été en procession à Notre Dame de la Poterie implorer le secours de la Sainte Vierge pour que la pluie cesse, et effectivement, il n'a pas plu et la journée était belle.

Le 31 juillet, le service de M. Rongshove aux Augustins, dîné chez M. O'donnoghue [1] à cause de la jointe et comme il faisait très mauvais, ce jour nous sommes rentrés coucher en ville, y comptant toujours y venir coucher le lendemain pour la fête de Notre Dame aux Anges et l'entrée de Monseigneur Brenart, notre nouvel évêque qui s'est fait le 3 août. J'ai été à Steenbrugghe vers les quatre heures et soupé chez lui le soir avec Monseigneur

---

[1] M. O'Donnoghue, seigneur de Gheldorp, Braeckhuysen, etc. était conseiller pensionnaire du magistrat de Bruges.

le nonce, toute sa famille et les chefs de corps. Il y a eu grande illumination et feu de joie par toute la ville, on a tiré beaucoup de fusées, Madame en a tiré aussi. — Nous sommes restés en ville jusques au vendredi 8.

Jeudi le 15 d'août, jour de la Vierge, nous avons été entendre la messe en ville, Monsieur le curé Cajetan [1] l'a dite à onze heures pour tous les enfants de mon école qui ensuite y sont retournés manger du riz et un pain blanc que Melle Duchatelet leur donnait parce qu'ils l'avaient bistocquée.

Dimanche le 17, été en ville pour donner du riz et une tarte de cerises à tous mes enfants de l'école au nombre de 70. Demain ils auront du café au lait.

Dimanche le 24, été en ville pour distribuer les prix aux enfants de la pauvre école de Notre-Dame.

Lundi le 25, le baron Donckers a fait son jubilé de 25 ans, chef homme de la confrérie de Saint-Sébastien à Sainte-Croix, il y a eu une carrossade et cavalcade, et les maisons étaient ornées depuis le pont du Moulin jusques à Sainte-Croix et les rues de côté jusques aux Carmes. Le même jour, on a joué la comédie aux Augustins et mon aînée a été pour la voir et a couché chez mon oncle.

Dimanche le 31 est arrivé mon frère le baron de Marlop avec la nouvelle qu'ayant été demandé à Bruxelles, le ministre lui avait dit que son Altesse Royale l'avait choisi pour remplacer M. de Vilain XIV, comme premier échevin de la ville de Gand, que malgré tout ce qu'il a pu dire pour s'en excuser, il a été obligé de l'accepter.

Le 1er de septembre, mon frère de Marlop est venu me trouver. Je l'ai rencontré sur la chaussée au bout de l'avenue, étant d'intention d'aller le trouver sur la barque et d'aller avec lui jusques à la rencontre de l'autre barque, mais ayant eu le temps de conférer avec lui sur les circonstances du tems, je l'ai conduit de pied à la barque.

---

[1] Sur l'organisation très sage des écoles de pauvres à Bruges, voir DERIVAL, *Le voyageur dans les Pays-Bas autrichiens*, tome IV, p. 223. Dans un autre document, Coppieters raconte s'être occupé activement de ces écoles dès 1774 (22 août 1774). Il y revient souvent dans son mémorial. Souvent il a cité le nom de M. Cajetan, vénérable ecclésiastique qui prit l'initiative de cette bonne œuvre.

Mardi le 2 septembre, j'ai diné chez Monseigneur avec tous les chefs de corps tant civils que militaires et le général comte de Murray qui se trouvait casuellement en ville. Nous étions à 23 à table et après il y eut concert.

Samedi le 13, personne, mon frère de Marlop a fait son serment comme premier échevin de la ville de Gand avec un applaudissement général de toute la ville. Le soir, il y avait grande illumination dans son quartier et les bateliers et bouchers se sont beaucoup distingués.

Mardi le 16, nous avons été dîner chez M. Hergodts avec Monseigneur l'évêque, M. le vicomte Devooght, M. et Me Simon. J'ai fait assembler les trois bancs pour faire une dénomination pour la place d'échevin vacante par la promotion du bourguemestre et l'on a dénommé MM. les conseillers Vanderborght, Vanderwouwere et la Villette.

Dimanche le 21. Nous avons été entendre la messe en ville pour voir les paremens pour l'abbé de l'Eeckhoute qui a été mitré ce jour (¹).

1778.

Etant fait bourgmestre le 30 juin et prêté mon serment le 7 juillet (²), j'ai été obligé à plusieurs voyages qui ne m'ont permis de venir coucher à la campagne que pour la première fois de la douzième année que je l'occupe, que le 27 d'août que je suis arrivé de Gand et descendu à Steenbrugghe.

Mardi le 8 septembre, jour de la Vierge, parti pour Gand, le 9 fait le resultat par lequel on accorde à sa Majesté un don gratuit de 1600 mille florins, resté à Gand le 10, 11, 12.

(¹) Emmanuel Prisie, prélat de l'abbaye d'Eeckhoute, de l'ordre de St Augustin, député des États de Flandre durant plusieurs années, notamment en 1785.

(²) D'après d'autres notes, Coppieters a hésité longtemps à accepter les fonctions de bourgmestre entrainant celle de député aux États de Flandre. Il ne se décida que sur les instances du Gouvernement. Les fêtes populaires qu'il dut donner lui coûtèrent plus de 2000 florins. Ce furent ces fonctions qui l'obligèrent à se fixer à Gand durant une partie du temps et à renoncer à la campagne. Les fonctions de membre de la députation des États donnaient droit à un traitement annuel de 4000 florins (7200 fr^s de l'époque).

Dimanche le 13, parti pour Bruxelles. Le 14, été à l'audience de S. A. R. et du ministre. Dîné et soupé chez M. Verseyden.

Mercredi le 16, dîné à la campagne de M. De Walckiers. Samedi le 19, dîné à l'auberge et ai été voir la maison forte [1]. Dimanche le 20, dîné à la campagne de M. le comte Van der Dilft et été à la comédie. Lundi le 21, travaillé et dîné chez M. de Limpens avec MM. de Tilleghem et de Kesteloot.

Mardi le 22, parti de Bruxelles. Mercredi le 23, resté à Gand et parti le lendemain pour ma campagne.

Le 10 octobre, son Eminence le Cardinal de Malines est arrivé à Bruges vers le midi; dîné ce jour avec Elle au palais épiscopal ainsi que le lendemain dimanche l'ayant été complimenter en députation avec MM. Pardo, Villegas et Odonnoghue. Lundi le 12, dîné à la confrérie du Saint-Sang où j'ai été reçu confrère. Le 13, été à Donck et le soir à la fête de M. Walwein.

Le 14, fait une partie d'ombre avec son Éminence et soupé à l'évêché.

Jeudi le 15, Son Éminence est partie et nous sommes retournés à la campagne.

Dimanche le 18, été faire une visite à l'Écoutette.

Lundi le 19, Monsieur le Curé et M^e^ de l'hôpital ont dîné à la campagne avec Srs Éléonore, Brigitte, Livine, Augustine, Francisca, Jacoba, Barbara et Rosalia. Le lendemain 19, M. le Curé, M^e^ et Mlle Vandenbrouck sont revenus dîner avec nous et les Srs Monique, Pieternelle, Joanna, Ursule, Agnès, Bernarde, Claire et Isabelle. N: que Sœur Josephe devait venir et s'est trouvée incommodée. Nous sommes allés promener à Steenbrugghe pour voir passer la barque où je suis monté avec MM. l'abbé d'Oudenbourg et le bourguemestre Stappens. Les religieuses qui n'en savaient rien ont été fort surprises de me voir partir et Sœur Monique surtout en a été fort piquée.

Le 21 et 22, resté à Gand. Retourné de Gand le 23 et descendu à Steenbrugghe.

Mardi le 27, été en ville et dîné chez mon oncle pour la jointe de la mendicité. Eodem, appris que M. le chanoine Devooght était mort le 25 à 7 heures du soir, il est enterré le 28 à l'hôpital

---

[1] Maison de correction pour les malfaiteurs, installée à Vilvorde.

Saint-Jean près de son frère où le service s'est fait le 29 et le 30 à Saint-Donaes.

Le 28, M. Penaranda, mon gendre est parti pour Gand, Anvers, Louvain.

Jeudi le 29, envoyé à Gand par la barque, un bureau, une encoignure, un trumeau, une petite bibliothèque, une table à feuille qui tourne, un bas de lit, une bouilloire ou vase, un ballot contenant des matelas, couvertures, etc. Rentré en ville pour bon, le même jour vers les cinq heures du soir à mon grand regret et avec beaucoup de peine de ne pouvoir plus y retourner.

Le 30 et 31, resté en ville. Le 3 novembre, été à la campagne pour arranger tous les meubles pour la vente que j'en ai fait le lendemain mercredi, 4 novembre. Cette vente a assez bien réussi.

Le 9, parti pour Gand, le 10 à la comédie ; mercredi le 11, dîné chez M. le prévost Potter (1).

Le 21, parti pour Bruges ; le mercredi 25, dîné chez M. Simon ecoutette.

Le 1 de décembre, parti pour Gand, le 2 jeudi à la comédie. Vendredi le 3, dîné chez M. de Caussemaecker et été au concert chez M. Catters. Samedi 4, à l'assemblée chez M. Pelligau. Dimanche le 5, un petit concert chez Me Papejans et le soir à la comédie.

Lundi le 7 courant, au grand théâtre, par le Sr Manchionelli, castrato virtuose. Mardi le 8, à la comédie, mecredi le 9, Me est arrivée à Gand et M. et Me de Penaranda ; les 2 derniers ont logé chez Mr Vanvolden et ma femme dans mon appartement où je l'ai reçue à bras ouverts. Jeudi le 10, dîné chez M. le conseiller Vanvolden (2) ; à la comédie. — Dimanche 13, à une cotterie avec Me Vanvolden. — Lundi 14, dîné chez la jeune dame Vanvolden. Le 16, nous sommes tous retournés à Bruges pour être présents le lendemain 17 à l'anniversaire que le chanoine faisait faire aux Dominicains pour le soulagement de l'âme de feu notre digne père M. Le Bailly d'Inghuem. — Pendant le séjour que ma chère femme a fait à Gand, je lui ai acheté une robe à fond mordoré avec une

(1) Guillaume-Bernard de Potter, prevot du chapitre de Ste Pharailde, député du clergé de Gand aux États de Flandre.

(2) M. Van Volden, conseiller au conseil de Flandre.

guirlande brodée en blanc qui a coûté avec un mantelet de satin fl. 243-1-1 ct. (1).

J'ai resté le reste du mois de décembre à Bruges jusques au 25 de janvier 1779 avec quoi ce mémoire ou Sottisier finit. Amen.

1780.

Le 9 Janvier donné à dîner chez moi à Bruges à M. et Me de Vooght; Me et Melle de Péliehy, MM. Simon, le colonel baron de Schröder, M. les majors de Reynac et Ligneville, le comte de Blarenghiên, Mess. et Melle Pardo. Eodem, la troupe de Dunkerque a joué.

Le 12 dîné chez Me Simon.

Le 16 l'ouverture du théâtre des petits comédiens de Bernardi.

Le 17 parti pour Gand.

Le 20 pris une résolution favorable à l'assemblée et eodem l'après-midi assemblée de la jointe.

Le 21 parti pour Bruges.

Le 22 fait assembler les trois bancqs pour faire la proposition d'élever une statue, etc. qui a été accordée d'une voix unanime et acclamation.

Le 23 été à la comédie des grands et petits comédiens.

Le 24 parti pour Gand avec l'abbé d'Oudenbourg et M. D'Heere, et joué tout le temps au piquet.

Le 25 à la comédie de Sémiramis et Lucile, il faisait très froid, ayant beaucoup neigé et gêlé, il y a eu des traîneaux qui ont couru ainsi que le 26.

27 janvier, commencé à écouler les comptes de la province, par mon entremise.

Le 28, les propositions de M. Carpentier.

Le 29, le moulage (2) du même, et dîné chez M. de Cousmaecker en grand dîner, le 30, Dimanche, soupé chez M. le grand bailli (3) avec Monseigneur (4) et sa mascarade qui était superbe de 28 couples, en bûcherons, etc. il y avait plus de cent personnes.

---

(1) Environ 139 francs 92 centimes.

(2) Comptes de l'impôt sur le moulage du blé.

(3) Philippe-Ferdinand vicomte Vilain XIIII, grand bailli de la ville de Gand.

(4) S. G. Ferdinand-Marie, prince de Lobkowitz, XVIIe évêque de Gand.

Le 31, travaillé aux comptes, et diné chez M. de Causmaeker avec Mess. les comtes Van der Dilft et de St Rémy, M. Edouard Walkiers et les deux barons de Bartenstein.

Le 1er février, travaillé aux comptes de M. Carpentier, comédie.

Le 2, dîné chez M. le comte de La Faille d'Assenede et y resté faire une partie.

Le 3, travaillé aux comptes du même, été à la comédie.

Le 4, encore travaillé aux mêmes comptes, resté au logis.

Le 5, encore idem, à la comédie.

Le 9, parti pour Bruxelles.

Le 10, à l'audience du ministre et de L. A. R., dîné chez M. Verseyden, à la comédie.

Le 11, à la comédie.

Le 12, parti de Bruxelles avec la jambe gauche fort enflée.

Samedi le 21, j'ai été à dix heures jusques à une heure à l'audition des comptes, en carrosse.

Mardi le 22, été le matin aux menus comptes et l'après midi depuis 3 heures $^1/_2$ jusques à cinq heures à la jointe établie pour la maladie des bêtes à cornes. Le soir, à 6 heures $^1/_2$, sont arrivés de Lille mes frères, le baron et le lieutenant-colonel, il faisait mauvais et il a neigé, trois traînaux ont couru.

Mercredi le 23, été aux comptes depuis dix jusques à une heure, il a encore neigé, le baron est parti à 4 heures. Le soir est venu me faire visite M. Obert d'Abluy, qui avait fait son serment la veille comme conseiller de la ville.

Jeudi le 24, été à l'audition des comptes et l'après-midi à la maison de correction.

Vendredi le 25, fini les comptes, et reçu f. 500-0-0. L'après-midi été à la jointe pour la mortalité, etc.

Samedi le 26, été à l'assemblée, il a fait très mauvais, gelé, beaucoup de vent et neigé toute la journée.

Lundi le 28, été à l'assemblée.

Le 1er mars mercredi, été à l'assemblée et dîné chez M. Clemmen avec tous les députés, le soir été à la comédie du siège de Barcelonne, il y avait un monde infini et la pièce a été parfaitement rendue.

Le 2 jeudi, été à l'assemblée, et l'après-midi à la maison de correction.

Lundi le 10 juillet, parti pour Bruxelles et y ai vu l'enterrement de S. A. Altesse Royale (¹) et été coucher à Termonde, y resté le 12 et parti le 17, dîné à Alost chez M. de Smet avec lequel je suis arrivé à Gand le même soir.

Le 14, 15 et 16 resté à Gand. Le 17 parti pour Bruges, y resté le 18, et parti pour Gand le 19 pour Bruxelles avec M. de Villegas et de Cridts (²). Le 20 arrivé, nous avons trouvé mon oncle qui était parti pour être parrain de l'enfant du chevalier Danckerhielen à Alost, il est arrivé le même soir à Bruxelles, et nous avons logé tous quatre à l'hôtel de Bellevue. Le 21, nous avons été à neuf heures et demie à l'audience de Son Altesse le Prince de Starhemberg pour le féliciter de ce que S. M. lui avait confié le gouvernement général des Pays-Bas *ad interim*.

Le 6 novembre 1780, parti pour Ecloo avec le nouveau receveur Müüls, M. le Curé, Mᵉ de l'hôpital, Sœurs Péternelle et Josépha. Le soir mis pied à terre à la Drève de Sᵗ Jan avec Müüls, les autres étant allés avec la voiture à Ecloo, nous avons été chez Van den Bugen et la veuve Piessens, il faisait un vent des plus violents. Vers les huit heures du soir il fit des éclairs, et un coup de tonnerre. Le lendemain il avait beaucoup neigé et il continua avec beaucoup de violence jusques à neuf heures et demi tellement qu'il y avait deux pieds de neige. Nous partîmes pour la ferme et vîmes en route le plus beau et le plus singulier spectacle qu'on peut avoir, il faisait assez doux et pas le moindre vent ce qui fit tomber la neige tranquillement. Comme il y avait encore beaucoup de feuilles aux arbres, la neige s'y attacha avec une si grande quantité que toutes les branches se pliaient jusques à terre. Les jeunes arbres même, et nous vîmes quantité de grands arbres dont des branches aussi grosses que mon corps étaient arrachées par le seul poids de la neige qui était dessus, enfin on ne vit partout que des arbres et des branches courbées qui formaient des berceaux de neige, dont toutes les maisons et champs étaient couverts.

Le 14 novembre, arrivé à Gand et y resté le 15, et parti le 16 pour Bruxelles. Le 17, été à l'audience de son Altesse, et de là, en

(¹) Le bon prince Charles de Lorraine, décédé le 4 juillet 1780.

(²) M. de Cridts était premier conseiller pensionnaire et greffier de la Chambre du magistrat de Bruges.

conférence chez M. le conseiller de Limpens avec M. de Launoy, les députés de Gand : Messieurs Noortdonck, d'Olisy ; et le pensionnaire Corthals, M. le baron de Marlop, de Causmaecker et moi, député de l'État et de la ville de Bruges, touchant la place du teneur de livres ou faiseur d'Etat de la province que le magistrat de Bruges était accoutumé de conférer, et dont il cède la collation à la province moyennant une indemnité de fl. 16,000, etc.

Vendredi le 8 décembre, fait des visites et resté au logis ; le même jour, reçu la nouvelle que S. M. L. R. A., Marie-Thérèse était morte à Vienne la nuit du 28 au 29 novembre d'un catharre suffocatif.

Lundi le 11, reçu une lettre d'avertance de la mort et la notification de l'avènement à la souveraineté signé par l'Empereur même. Eodem l'ordre de porter le deuil comme pour père et mère, qui a commencé à Vienne le 3 de ce mois, et à Bruxelles le 14. Mardi le 12, reçu le protocole imprimé pour le deuil. Mercredi le 13, envoyé à Madame sa robe faite et celle de Toinette. Jeudi le 14, ont pris le grand deuil tous les députés de l'Etat et le militaire : fait des visites chez la Comtesse et Monseigneur l'évêque.

Dépense faite pour le deuil de l'Impératrice Reine apostolique Marie-Thérèse :

Une paire de bas de laine noire	f.	3-17-0
Cordons de canne et deux de montre.	„	1- 8-0
4 $^{3}/_{4}$ d'aulnes de drap de panjon à vingt-deux escalins l'aulne £ 5-1-7.	„	36-11-6
Pour un chapeau et crêpe	„	11- 4-0
Une paire de souliers de drap	„	———
Pour 30 aulnes de drap de more pour robes à M^e, et Toinette à £ 0-15 0	„	157-10-0
Pour six cols de Cambrai à f. 0-17-6 pièce	„	8- 5-0

1781.

Le 17 janvier, arrivé à Gand en voiture.

Le 18, été l'après midi à la jointe.

Eodem, ordonnance qui ordonne aux officiers des gardes bourgeoises à Gand d'ôter le deuil à la militaire etc.

DÉPENSES FAITES A L'OCCASION DE L'INAUGURATION.

pour mon habit de soie à veste brodée	fl.	70- 0- 0
une paire de manchettes à dentelle	»	85- 0- 0
pour neuf aunes de drap de livrée bleue	»	39- 5- 6
pour une voiture	»	1591- 0- 0
	fl.	1735- 5- 6
pour une paire de harnais	»	127- 9- 0
pour un fouet et dringelt	»	8-11- 6
un cordon de montre	»	8-18- 6
	fl.	1880- 4- 0
trois paires de bas de soie	»	18-18- 0
pour les cocardes et garnitures des chevaux	»	32-13- 0
pour peinture et raccommodage des vitres	»	9- 7- 6
	fl.	1941- 2- 6
payé au tailleur Scherens	»	49- 0- 0
payé au compte à De Smedt	»	786- 5-11
trois bourses et trois paires de gants	»	5- 5- 0
	fl.	2781-12- 5
au marchand Clope	»	77- 0- 0
	fl.	2858-12- 5

Depuis le 22 mars jusques au 26 avril, on a porté des habits de drap ordinaire à boutons, boutonnades et doublures de soie noire, épée et boucles bronzées, et manchettes unies.

Le 22 avril, arrivé à Gand. Le 24, fait l'adjudication de la nouvelle barque ([1]); la carcasse fl. 6000-0-0 à Lansheere à Basserode; l'intérieur, à M. Casier à Gand, pour fl. 2950-0-0; et la dorure et peinture à Henri Dero à Termonde pour fl. 440-0-0. Ensemble fl. 9390-0-0.

Depuis le 26 avril avec les mêmes habits on portera des manchettes de dentelles sans effilés. Épée et boucles de couleurs, et à volonté des bas blancs et vestes blanches à garniture noire et pierreries.

([1]) La barque destinée à assurer la correspondance entre Gand et Bruges par le canal.

Le 22 mai, parti pour Bruxelles. Le 23, été à la vente de la cour et acheté la belle tabatière avec le portrait de l'archiduchesse Marie-Christine fl. 87-0-0 de change et autant de sols ; item une tabatière de bois pétrifié; le même jour, et à mon arrivée, vu plusieurs voitures et carrosses chez Gilissens et Maskens. Le 24, vu des voitures chez Daes, et chez son genre Demaret. Été à la comédie et soupé au Vauxhall avec M. de Limpens et la compagnie à 15 personnes. Dîné les deux jours chez M. Van de Veld. Payé à l'hôtel de Belle-vue fl. 14-7-0 dringelt fl. 3.30. Le 13 juin 1781, S. M. l'Empereur Joseph second est arrivé l'après midi vers cinq heures et demie à Bruges [1]. Elle a logé à l'hôtel du commerce. Les deux magistrats sont allés d'abord lui rendre hommage, mais ils ont rencontré l'Empereur dans la rue de St Jacques, qui allait voir les Halles et le Bassin. — Le 14, sa Majesté a été à la procession du St Sacrement. J'ai été chargé par le magistrat de lui présenter un flambeau que j'ai renouvelé aux trois reposoirs, et 6 derniers flambeaux. S. M. me l'a remis elle-même au chœur de St Donat, et que j'ai gardé pour moi pour en faire un fidei commis dans ma famille pour un souvenir éternel de l'honneur que j'avais de recevoir ce flambeau directement par les mains d'un Empereur. Ce flambeau était décoré d'une menotte de velours cramoisi et franges et galons d'or. Les deux magistrats avaient été le matin à l'audience ainsi que tous les autres corps tant civils qu'ecclésiastiques, et tous les particuliers qui demandaient d'aller à l'audience, à quelle fin M. le général Herzi m'a demandé de rester près de lui pour lui faire connaître ceux qui demandaient à parler à l'Empereur.

Le 15 juin, S. M. est allée de grand matin voir faire l'exercice du régiment de Vierset, et elle est partie de là par Maldeghem et Eecloo au Sas de Gand, où elle n'est pas entrée parce qu'elle s'était aperçue que la garnison Hollandaise se préparait à la recevoir comme Empereur. Elle est donc arrivée à Gand à six heures du soir, où j'étais arrivé une demi-heure avant. Notre assemblée des États était toute prête pour aller à l'audience,

---

[1] L'empereur Joseph II exécutait en ce moment une tournée dans ses états. Le récit détaillé de son voyage en Belgique a été fait par M. HUBERT : « *Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas* ». Bruxelles, Lebègue, 1900.

je m'y suis joint, et après nous le conseil et les autres corps tant ecclésiastiques que civils ont eu aussi audience le même jour.

Le 16, S. M. est restée à Gand pour y voir toute la ville, et entr'autre l'après midi la maison de correction où j'étais pour la recevoir avec MM. le baron de Marloop et de Causemaecker.

S. M. en entrant se fâcha de voir qu'il y avait tout plein de dames aux fenêtres du quartier du commandant, et elle fit signe qu'elles se retirassent, et se retournant un moment après et s'apercevant qu'elles y étaient encore, elle me commanda d'un ton très fâché : « Monsieur, allez dire à ces femmes qu'elles se retirent d'abord ». Sur quoi je suis parti comme un éclair pour leur dire que S. M. leur ordonnait de se retirer, et que j'étais fâché de la commission. Après quoi, S. M. a été voir généralement tous les quartiers, les laboratoires, cuisines, hôpital, et tous les endroits, parlant continuellement et raisonnant sur tous les objets avec la plus grande connaissance. Finalement, elle nous dit qu'elle trouvait la maison très bien tenue et en bon ordre, mais qu'elle croyait que nous ne pouvons pas faire un grand profit comme fabriques, qui d'ailleurs devaient faire un tort aux fabriques des particuliers, qu'il lui paraissait qu'il aurait mieux valu ne s'attacher qu'à la simple filature qui manquait presque partout. Elle désapprouve aussi qu'on laisse voir les détenus aux étrangers, etc. (1).

Nous reçûmes ces avis comme des ordres auxquels nous nous sommes conformés d'abord, en interdisant de ne plus permettre l'entrée à qui que ce soit, et en réformant toutes les fabriques et métiers, et n'exceptant que la seule filature. A quelle fin l'on a remercié tous les maîtres des fabriques et vendu tous les métiers, ustensiles et magasins. S. M. s'est entretenue avec nous très familièrement pendant plus de deux heures qu'elle est restée à la maison de correction, où elle n'était accompagnée que du général comte de Murray.

Le 17, S. M. est partie pour Audenaerde, après avoir exercé le régiment de Clerfayt.

---

(1) Joseph II bouleversait par ses ordres donnés à la légère, l'organisation créée non sans peine par le célèbre philanthrope Vilain XIIII ; ces ordres amenèrent la décadence de la maison de correction de Gand. Cfr. *Mémoire sur les moyens de corriger les malfaiteurs et les fainéants*... par le vicomte J. P. Vilain XIIII, édition publiée par Ch. Hippolyte Vilain XIIII, 1 vol. Bruxelles, 1841, p. 37.

Le 1 de juillet, parti pour Bruges.

Lundi le 2, fait rassembler extraordinairement le magistrat pour y délibérer sur des faveurs à demander pour le commerce de notre ville, etc., et résolu de nous borner à 10 articles, et d'envoyer une députation à Bruxelles pour se jeter aux pieds de sa Majesté. Les députés étaient le Bourgmestre de Coppieters, et le pensionnaire Odonnoghue, qui sont partis le lendemain mardi 3 par la barque, où il y avait un carosse pour partir à Alost où nous avons soupé, et en sommes partis à minuit pour arriver à Bruxelles le mercredi à 3 h. 3/4 du matin, avant l'ouverture des portes. Vers les 9 heures, nous avons été chez M. Crumpipen (¹), de là chez le Prince de Starhemberg qui nous a permis d'aller à l'audience de S. M. vers les 11 heures. Nota, que le même jour on a fait l'anniversaire pour S. Altesse Royale, le Prince Charles, où S. M. a été ainsi qu'aux Vigiles; nous y avons été aussi, toute l'église de Ste Gudule était remplie. Nous sommes allés après à l'audience de S. M. qui nous a reçus très gracieusement. Elle paraissait être fâchée que nous venions demander les mêmes avantages accordés à la ville d'Ostende, c'est-à-dire le port francq; mais je l'en ai dissuadée, et que nous ne demandions que quelques avantages que nous croions pouvoir nous être accordés; elle nous dit qu'elle les ferait examiner, et qu'elle était portée à favoriser le commerce partout, et puis s'adressant à moi, elle me dit : « Monsieur, je vous conseille d'attirer chez vous « et de favoriser les étrangers, surtout les Anversois, car je le leur « ai dit qu'ils ne devaient pas toujours parler de leur Escaut et « regarder sur leur droite mais sur leur gauche, et faire leurs spé- « culations et commerce par Bruges et Ostende, » car disait-elle, « vous n'avez chez vous que des commissionnaires, et il vous faut « des maisons de commerce ». Sur quoi j'ai répondu que nous avions toujours favorisé autant que possible tous les étrangers qui venaient se placer chez nous, et que certainement nous eussions fait tout ce qui dépendait de nous sur cet objet. Nous avons diné au Vauxhall, et félicité M. le comte de Murray fait général des armes. Le même soir nous avons soupé au Vauxhall. Le jeudi 5, fait des visites et diné chez M. de Limpens (²), le soir à la comédie où était l'Empereur,

(¹) M. HENRI DE CRUMPIPEN, Secrétaire d'État et de Guerre.

(²) Deux frères de ce nom étaient membres l'un du conseil privé, l'autre du conseil des finances.

et fait des visites. Vendredi le 6, été voir tous les Messieurs du conseil de finances pour recommander notre représentation, et fini ce jour notre commission.

M. Odonnoghue est resté à Bruxelles en son particulier, et moi je suis parti à une heure pour Gand, où je suis resté le samedi 7, et le lendemain 8 parti en députation pour l'État à Bruxelles avec M. l'abbé de Waerschoot ([1]), le baron de Marloop, de Pélichy et de Causmaecker. Le 9, fait quelques visites. Le 10, joué chez M. de Crumpipen. Le 10, dîné chez M. de Verseyden et vu à l'hôtel de Bellevue l'arrivée de Leurs Altesses ([2]), parmi une forte pluie qui a duré toute la journée. Nota, que nous avons soupé le lundi au Vauxhall. Le mercredi 11, nous avons été à l'audience du ministre à neuf heures, et à 11 heures à celle de Leurs Altesses; nous avons resté à la Cour jusques à 2 heures, et nous nous sommes bien amusés. L'après-midi, fait des visites, le baron de Pélichy nous a plantés là. Le jeudi 12, les 4 Messieurs sont partis pour Gand; je suis resté à Bruxelles pour attendre MM. Pardo, Villegas et Cridts, qui sont arrivés vers le midi. L'après-midi nous avons fait un tour de cours dans ma nouvelle voiture, et le soir soupé au Vauxhalle. Le lendemain vendredi 13, été chez le Prince de Starhemberg, chez le baron Casier, Crumpipen, de Baudier; et à onze heures à la Cour à l'audience de Leurs Altesses. L'après-midi fait encore des visites et un tour à l'Allée verte et le soir au Parc. Samedi 14, parti de Bruxelles avec ces Messieurs avec ma nouvelle voiture et une de mon oncle. Le 30, la députation a été dîner à la maison de la Barrière à Oordeghem, pour faire le compliment à Leurs Altesses, Madame l'Archiduchesse et son Epoux; M. de Causmacker n'étant pas arrivé à temps, M. Coppieters, Bourgmestre de Bruges a fait le compliment, etc.

Le 31 s'est faite l'inauguration, dans le plus bel ordre et la plus grande magnificence, et le tout s'est très bien passé sans la moindre confusion ou accident. Leurs Altesses sont parties à minuit après avoir été au bal, et très satisfaites de leur voyage ([3]).

([1]) Dom Louis Wauters, de l'ordre de Citeaux, abbé de Waerschoot.

([2]) Le duc Albert de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine, gouverneurs généraux des Pays-Bas.

([3]) Un autre manuscrit de Coppieters renferme une version un peu plus détaillée du même événement : nous la transcrivons à la suite de la précédente.

Le 31 juillet 1781 s'est faite l'inauguration dans le plus bel ordre et la plus grande magnificence possible. La cavalcade a commencé à huit heures du matin et il était onze heures lorsque nous arrivâmes au théâtre dressé au marché du vendredi, j'ai été un des plus brillants, ayant un carrosse neuf à huit glaces, doublé de jaune, mes chevaux garnis de même, harnais neufs, et trois domestiques à neuf, habit bleu céleste, parement, veste et culotte rouges galonnés en argent, bas de soie et gants blancs. Il était deux heures avant que la cérémonie ne fut finie et que nous nous sommes mis tous à table avec S. A. R. le Prince ; à la chambre de la cavalcade, on avait fait une tribune pour que la princesse puisse nous voir diner. Tous les domestiques qui servaient étaient en uniforme : habit vert et veste blanche. Le soir, il y eut de belles illuminations au Cauter et un bal gratis. Il y avait une grande quantité d'étrangers en ville. L. A. R. sont parties à minuit, après avoir été un moment au bal, très satisfaites de leur voyage.

Le 26 août, arrivé de Bruges, resté à Gand le 27 pour voir l'arrivée de Leurs Altesses Royales qui y sont arrivées vers les sept heures du soir, et le lendemain 28, Leurs A. R. ont diné à Loochristy à la campagne de Monseigneur de Gand, et l'après-midi ils ont tiré l'oiseau à la confrérie de St-Georges, sur le Cauter, où le premier oiseau a été abattu par le major Della Faille dans l'instant que le Prince allait tirer et l'aurait abattu car il tire parfaitement bien ; cette inconsidération du major a fait de la peine à tout le public, qui en a été indigné. Je suis parti le même jour pour Bruges y prendre des arrangements pour l'arrivée de L. A. R. qui y sont venues le lendemain 29, par la barque uniquement accompagnées par les généraux Mititz et Rempelen, et du major baron de Schendorff et mon frère le baron de Marloop ; et leurs suites, il n'y avait personne d'autre sur la barque où L. A. R. faisaient leur propre cuisine comme pendant toute la route. Elles sont arrivées à Bruges vers les quatre heures, et sont allées droit à l'Hôtel du Commerce où elles ont logé, et reçu le compliment de Monseigneur l'évêque à la tête de tout son clergé, des deux magistrats de la ville et du Francq, accompagné du comte de Rumbeke comme grand bailli, il a fait son serment le 25 d'août, après les magistrats de la prévôté, a été à l'audience, les députés de la Chambre de Commerce et autres particuliers etc. A cinq

heurés, L. A. R. ont été voir le bassin en sortant de la porte d'Ostende accompagnées de leur suite, de l'Évêque, de l'État-Major, de l'Écoutête et de deux Bourgmestres de la ville, à l'entrée du bassin tout le monde a mis pied à terre, et ont entré par la porte de Damme, vu le bassin, et tous les magasins. L. A. R. ont monté aussi sur un vaisseau, et puis en carrosse pour aller à la Waeter halle, de là à l'église de Notre-Dame et de St-Sauveur, et après à la comédie.

Le lendemain 30, L. A. R. ont été à sept heures voir l'exercice du régiment de Vierset, et de là elles sont allées déjeûner à Blanckenberge, d'où elles sont revenues à quatre heures, et tenu cercle au palais épiscopal où toutes les dames de la ville s'étaient assemblées et ont été admises aux baise-mains ; à cinq heures L. A. R. sont allées voir la campagne de l'Évêque, et le soir elles se sont retirées à leur logement jusques à huit heures et demie qu'elles sont venues à l'Évêché pour y souper à une table magnifiquement servie de quinze couverts, composés de L. A. R., les deux généraux et major de leur suite, et le baron de Marloop, l'Évêque et sa sœur, le grand Bailli, l'Écoutette, le Bourgmestre Coppieters, le colonel Schendorf, les majors Ligneville et Reignac, le lieutenant-colonel de Patin. — Le souper a duré jusques à dix heures, que L. A. R. se sont retirées.

Le lendemain vendredi 31, L. A. R. sont venues entendre la messe au chœur de St Donat, avec le même cortège que la veille, célébrée par Monseigneur l'Evêque, on a transporté le St Sang au chœur après la messe. L. A. R. ont été au couvent des Anglaises, rue des Carmes, et de là à leur logement où après avoir resté quelque temps elles sont parties pour Ostende à onze heures, j'ai été le seul de la ville qui les ai accompagnées jusques à Schipsdale, à la barque, où tous les officiers de la garnison se trouvaient.

Le 25 septembre, M. le comte de Rumbeke [1], grand bailli, a donné en sa qualité une fête consistant dans un souper superbe de 96 couverts à une table. Les dames étaient assises et les hommes servaient. Il y a eu dans l'antichambre encore une table avec des dames, et en tout plus de 300 personnes.

Le 22 octobre, lundi, parti de Gand pour Bruges.

---

[1] Chrétien Charles-Marie-Joseph-Gislain Cajetan, comte de Thiennes de Rumbeke, grand bailli de la ville de Bruges et du Franc ; voir la note du 27 juin 1768, page 2, suprà.

Le 23 octobre, pour Ostende en commission, y couché, et parti le 24 pour Bruges, et le 25 pour Gand. Le 26, fait mon rapport. Le 28, écrit à Me D'houdt, et fait des visites.

Le 31, parti pour Bruges.

Le 12 novembre, été reçu et baptisé confrère de la confrérie de l'arbre tenu chez M. de Bie. Le 13, dîné et soupé à la même confrérie. Le 17, fait à l'hôtel de ville à Bruges l'adjudication du bois à livrer pour les pilotages et autres ouvrages au port d'Ostende. Le 19 et 20, la fête du St Sang donnée par Monsieur de Melgar, qui a été fort belle. Mercredi le 21, parti pour Gand, et trouvé sur la barque le capitaine de Windt. Le 25, écrit au camp de St Rocque [1]. Le 26, le capitaine de Windt est revenu de Bruxelles, où il a été scrupuleusement examiné et accepté pour donner la leçon d'hydrographie à Bruges, etc. Eodem, le député des ecclésiastiques, l'abbé de Waerschoot a présenté à l'État une réquisition pour que l'État fasse une représentation contre la tolérance [2].

Le 6 décembre, délibéré d'envoyer *ad omnes* la proposition du clergé de faire une représentation contre l'édit de tolérance.

Le 8 parti pour Bruges. Le 9, dîné chez M. Caloen, Echevin du Francq, aux comptes de la confrérie des treize. Le 10, j'ai été élu prévôt de la confrérie de St Ivo ; y resté jusques à 2 heures du matin. Le lendemain y resté jusques à 3 heures du matin.

1782.

Le 12 Janvier 1782, arrivé à Gand. — Le 14, dîné chez M. le Conseiller Van Volden. — Le 15, dîné chez M. le Conseiller Borluut. Le 25, pris la résolution à l'assemblée de faire une représentation à S. M. contre l'édit de la tolérance ; eodem, écrit à M. de Limpens et Stoop ; eodem, reçu une lettre de mon frère l'Espagnol du camp de St Rocq devant Gibraltar. 3 Mars, reçu la nouvelle que le Gouvernement avait permis que les navires chargés de sel pourront venir directement au bassin de Bruges.

---

[1] Mr J. P. R. Le Bailly, Sr de Corverbeke, officier au service d'Espagne, se trouvait à Saint Rocque devant Gibraltar, en Espagne.

[2] Il s'agit du décret du 12 novembre 1781, prescrivant d'admettre les protestants aux emplois publics.

Le 18 avril été à la maison de correction. Le 19 pris la résolution à l'Etat de donner à la ville de Bruges en admodiation le droit du Kayrecht pour f. 700-0-0 par an pour un terme de trois ans. Ecrit et donné part au magistrat que je partais le lendemain pour Bruxelles. Eodem, dîné chez M. le Prévôt Potter. Le 20 parti pour Bruxelles pour conférer avec Mess. de Limpens et Grysperre. Le 21 encore conféré avec M. de Baudier et Grysperre et Limpens qui ont agréé l'admodication, et promis de dépêcher prochainement le règlement pour le bassin.

Le 13 mai, arrivé de Bruges particulièrement demandé. Le 16, résolu sur la requête que les ecclésiastiques de Gand ont présentée à notre charge au conseil en Flandre, de partir le lendemain en députation à Bruxelles pour y demander à LL. AA. RR., des instructions comment nous devions nous conduire dans cette circonstance. Eodem, décompté avec M. le trésorier général Carpentier.

Le 16 parti pour Bruxelles. Le 17 été chez M. Crumpipen et pas ailleurs. Le 18, été le matin chez le Ministre pour demander de pouvoir avoir audience de LL. AA. qui nous a permis de les approcher vers le midi. Le 19 été à la campagne de M. Baudier et y resté souper. Le 20 dîné chez M. Verseyden, et l'après-midi voir le château de LL. AA. RR. [1], où nous avons perdu M. Verseyden, etc.

Eodem, l'on a tenu un Conseil d'Etat pour notre affaire et nous avons été expédiés par deux fameux décrets etc.

Le 21, nous avons été remercier tous les Messieurs de leur expédition, j'ai dîné chez M. de Limpens, et nous sommes partis vers les quatre heures pour aller coucher à Alost, d'où nous sommes partis le lendemain 22 pour Gand à 5 heures du matin. Eodem lu à l'assemblée les deux décrets et résolu de les envoyer à toutes les administrations.

Le 7 juillet, L. L. A. A. R. R., Madame Christine et son Époux, S. A. le Prince de Starhemberg et MM. de Crumpipen et le Baron Lebailly, de Marloop, sont arrivés à Bruges et ont traversé la ville en barque entre deux et trois heures de l'après midi, allant à Ostende pour y attendre le comte et la comtesse du Nord [2],

---

[1] Le château de Laeken.

[2] Le grand duc Paul de Russie, fils de Catherine II, et sa femme, séjournèrent en Belgique en juillet et août 1782.

avec lesquels ils ont repassé la ville à peu près à la même heure pour aller à Gand. Leur passage ainsi que tout le voyage a parfaitement bien réussi et tout s'est passé dans le meilleur ordre.

Le 24 août soupé chez M. le Prévot de Potter avec François Beyts [1], primus de Louvain, les professeurs et tous les philosophes qui l'accompagnaient. Le lendemain dimanche 25 et jour de St Louis, parti pour Bruges avec le primus et toute sa suite dans une barque particulière que la province a bien voulu donner à cette occasion et où j'ai fait les honneurs, nous sommes partis de Gand à neuf heures et demie, et arrivés à Steenbrugghe à deux heures trois quart, où nous avons trouvé un monde inoui, et nombre de carrosses. La cavalcade était rangée sur la chaussée, il y avait à Steenbrugghe des chevaux pour tous les philosophes, qui les ont montés pour faire partie de la cavalcade. Le primus, son père et son frère sont entrés dans le carrosse de l'Evêque attelé de six chevaux jusques aux portes de la ville. Lorsque le primus est monté à cheval avec deux professeurs, le père, frère et un autre professeur sont restés dans le carrosse qui a suivi le primus ; après ce carrosse est suivi le mien où j'étais avec M. le Prévôt de Potter, et après sont suivies encore au moins une quarantaine de voitures. La marche de la cavalcade s'est faite par la rue Ste Catherine, de Notre Dame, rue de Pierre, traversant la place par la place Maubert, droit à l'église de la cathédrale de St Donat où l'on a chanté le *Salve Regina*. Le primus a été reçu à la porte de l'église par les députés du chapitre ; après il est allé à l'évêché et de là à l'hôtel de ville où un pensionnaire l'attendait à la porte pour le conduire par le grand escalier, au magistrat qui était assemblé, et lorsqu'il y était assis avec les professeurs et sa suite, M. de Cridts greffier de la chambre lui a fait une belle harangue en latin. Après quoi on lui a fait présent d'une belle cafetière d'argent et une bourse contenant 40 souverains en or. De là il est allé au Collège du Francq où on a fait la même chose, avec la différence qu'on

---

[1] Jean François Beyts, dont il sera souvent question dans le récit de Coppieters. Beyts fut successivement secrétaire de l'intendance créée en 1787, substitut du Procureur général près le Conseil de Flandre, Pensionnaire de la ville de Bruges, Député au Corps législatif en 1797, Préfet de Loir-et-Cher, Procureur Général près les Cours d'Appel de Bruxelles et de la Haye, Premier Président de la Cour Impériale de Bruxelles (1811) baron de l'Empire, membre du Congrès Belge de 1830, puis membre du Sénat de Belgique. Il décéda le 18 février 1832.

lui a donné deux couples de chandeliers d'argent. Après quoi toute la cavalcade s'est remise en marche par la haute rue, les ponts du moulin et des Dominicains, par la même rue, le marché aux poissons, la rue de Laine, traversant la grande place par la rue des Flamands, la Bourse, le pont des Augustins droit à leur église où on a chanté le Te Deum, de là à leur collège, où il a été harangué et finalement par la rue des Espagnols, l'académie, à la maison de son père, où a fini la cavalcade. Le soir il y a eu un grand souper à l'hôtel de ville donné par le magistrat, qui y était, Monseigneur l'Évêque, l'État-major, les Bourgmestres du Francq, le Primus, sa famille, les Pères Augustins, les professeurs et philosophes, l'abbé Potter et le Conseiller Pieters; ensemble 102 couverts. — La nuit toute la ville était illuminée. — Le lendemain lundi 26, Monseigneur a donné un superbe dîner de 66 couverts à trois tables.

Le soir j'ai donné un souper à l'hôtel de ville au Primus, ses parents, professeurs et philosophes; ensemble 40 couverts. Après, nous sommes allés tous chez le troisième Van Severen, où il y avait aussi illumination, et de là, tous ensemble au bal gratis au grand théâtre donné par le magistrat, et où il y avait un monde infini, j'y suis entré avec le primus au bras que j'ai conduit jusques au bout du théâtre, et puis retourné à l'escalier pour le conduire dans la 1re loge. Tout était rempli et il n'a pas été possible de danser qu'à deux heures du matin. Il n'y a eu de confusion ni le jour de la cavalcade malgré l'affluence du monde, tout est bien passé dans le meilleur ordre et avec un contentement général de tous les étrangers et des habitants.

Le mardi 27, le père du primus a donné un grand dîner à l'hôtel de ville à l'Évêque, l'État-major, les députés, de deux magistrats, les Pères Augustins, professeurs et philosophes et à toute sa famille, etc. Le soir le primus a été à la comédie, où il y avait un monde infini. Les jeunes comédiens de Bernardi ont représenté un prologue analogue au premier qui à la fin fut couronné par Apollon, il était représenté par une statue, et au moment qu'Apollon mit la couronne sur la tête de la statue dans le même instant on vit au piédestal le nom de François Beyts, ceci surprit agréablement, tous les spectateurs et surtout le primus qui ne s'y attendait pas, et en fut décontenancé !

Le 1[er] de septembre diné au Francq avec Monsieur, les trois abbés, le premier et sa famille, les députés de la ville, l'État-major et tout le collège du Francq. Le 2, il y a eu un diner chez M. Simon à la campagne avec le p[r], où je n'ai pas pu être parce que je suis allé en commission à Slyckens ([1]). Le 3, diné chez le colonel baron de Schroeder avec le p[r] où il y avait un diner très beau. L'après-midi on y a joué et dansé. Le 14 parti pour Gand. Le 5 fait mon rapport de ma commission de Slyckens. Le 6 parti pour Termonde, y resté le 7, et revenu à Gand le 8 pour la maladie de l'abbé que j'ai trouvé très mal, au point de pouvoir mourir à tout instant, ou traîner encore quelque tems. — Le 9 M. le fiscal Dierickx a pris possession comme président du conseil ([2]), il a été conduit de chez lui jusques au conseil par une cavalcade de bouchers de la ville tous en uniforme fort bien ajustés, dès le grand matin il y en avait deux de piquet à la porte et deux au Conseil pendant tout le temps qu'il y était ; à midi et demi, la même cavalcade l'a reconduit chez lui, il était dans un nouveau carrosse conduit par deux chevaux. L'après-midi j'ai été le complimenter avec M. l'Actuaire ([3]) de la part de l'assemblée.

Le mercredi 13 novembre, reçu le soir une lettre d'avertance que mon oncle de Vlamertinghe ([4]) était mort à Termonde, le même jour à cinq heures et quart du matin, ce qui m'a fait partir le lendemain jeudi 14 par la barque. Etant arrivé à Gand à trois heures trois quarts j'ai été tout de suite chez Busso faire atteler un carrosse et puis à mon quartier faire mon paquet, et le quart pour cinq heures je suis parti pour Alost par le plus beau clair de lune possible, y arrivé le quart pour huit heures, été souper chez M[r] Danckherhieln et coucher aux trois Rois.

Le lendemain 15 je suis parti pour Termonde à cinq heures 1/2 et arrivé à temps où je me suis habillé d'abord pour aller au service qui s'est fait à dix heures, il était magnifique et pompeux et a duré jusques à onze heures et demie, j'ai diné chez M. le Doyen et l'après-midi à trois heures fait l'ouverture du testament avec les

---

([1]) Les écluses de Slyckens, fermant vers la mer le canal de Bruges à Ostende, exigeaient une surveillance incessante.

([2]) Conseil de Flandre.

([3]) Sans doute le conseiller pensionnaire de Causemaecker.

([4]) Ferdinand Jean-Baptiste Coppieters, seigneur de Vlaemertinghe.

formalités chez le notaire Landsheere, été le soir faire une partie chez M. le Doyen et soupé par cœur m'étant couché de bonne heure. Samedi 16 été le matin à la mortuaire à huit heures où M. le Doyen et députés du chapitre ont levé les scellés et m'ont remis les clefs, j'ai fait faire d'abord l'inventaire de tous les effets et à dix heures été au service aux Augustins qui était aussi très bien, et de là fait une visite au bourgmestre et dîné chez Me Cringh. L'après-midi rentré chez moi pour écrire et passé la soirée en causant où j'avais dîné. Dimanche le 17 été à la grand'messe, et après, prendre l'inventaire des effets qui étaient à l'église et sacristie, dîné chez le Bourgmestre et joué chez M. le Doyen et soupé chez Mortgat. Lundi le 28 été à la trentaine, dîné chez moi, et remis ce jour à M. le Doyen f. 600-0-0, pour l'exécution du testament, été chez Mortgat prendre un arrangement provisionel, et lui ai donné f. 700-0-0 pour payer médecins, chirurgiens, apothécaires et sœurs noires, etc. Mardi le 19 été aux trentaines et parti après pour Alost.

1783 (1).

Le 29 janvier 1783, arrivé à Gand, été sur la barque avec M. et Me Piers, et dîné à nous trois, j'ai ramené Madame chez elle, sa voiture n'y étant pas à cause que la barque était arrivée à trois heures. Eodem à onze heures de la nuit est morte Dame Rosa Hyacinthe Simon, suppérieure au grand Béguinage à Bruges. R. I. P. Le 1r février est mort M. Pardo de Pemicourt, colonel au service d'Espagne.

Le 1er mars été au magistrat. Le 2 à la messe à Notre Dame et été prendre Me de Penaranda pour dîner chez nous avec son mari et ses deux aînés, le soir fait une partie à l'Evêché. Le 3 été à la comédie. Le 4 passé mon carnaval en robe de chambre à mon bureau. Le 5 été prendre les cendres et plus sorti ; eodem Me D'hont est arrivée de la Lorraine. Le 6 été à la maison de ville entendre les comptes. Le 7 dîné à l'hôpital. Le 8 encore entendre les comptes, été au magistrat et au Francq pour la mise à l'enchère de la

(1) Le manuscrit présente pour le mois de janvier 1783 une lacune qu'il n'a pas été possible de combler, et qui est due sans doute à une interversion.

diligence de Courtray qui a été allouée au S[t] Vansteene pour f. 151-0-0 par an. L'après-midi été à mon école et chez mon oncle et retourné à pied.

Le 21 avril la nouvelle est arrivée que Messieurs le Chevalier de Bompré a été établi commissaire pour les couvents de Chartreux et Chartreuses, le chevalier de Zuilen pour les Dominicains, et M. Van de Waele, greffier pour les Thérèsiennes Carmélites et Urbanistes ([1]). Le 27 M. le Procureur général Maroux ([2]) est arrivé à Bruges pour la suppression des couvents, il a commencé le lendemain par les Chartreux, etc.

Le 25 est mort M. le pensionnaire Pecsteen.

Le 26, il a été remplacé par M. Van den Bogaerde qui l'a été par M. Odevaere, et M. Holvoet a été fait pensionnaire surnuméraire.

Le 16 mai, dîné chez l'Évêque avec M. le procureur général Maroux, et y fait une partie.

Le 19 s'est faite l'élection de l'abbé d'Eeckhoute ([3]) comme député ecclésiastique à l'État. Le 20 dîné chez lui avec Monseigneur et les députés des chapitres.

Le 22 parti pour Gand. Le 23 fait mon domestique Hersidengel, garde au bureau de vins. Samedi le 24, le magistrat de Gand a changé ; le matin à dix heures le vieux magistrat s'est assemblé et a entendu la messe du S[t] Esprit à la chapelle à l'hôtel de ville, celébrée par le curé et la musique de S[t] Bavon ; après la messe, M. le grand Bailly, comme commissaire, est allé publier le nouveau magistrat au balcon sur le coin de la maison de ville au son du carillon et de la grosse cloche, accompagné d'un pensionnaire et de deux garçons de ville, portant chacun un grand flambeau jaune allumé. Le balcon était scandaleusement orné d'un drap anciennement vert, avec des loques blancs qui devaient représenter les armes et le lion de la ville, la maison de ville en dedans était mesquinement ornée avec des Mais. L'après-midi les deux nouveaux magistrats se sont assemblés à la chambre des États pour y

([1]) Ces mesures étaient prises en exécution du décret impérial du 17 mars 1783 supprimant de nombreux couvents en Belgique.

([2]) Marouex d'Opbrakel, Procureur général au Conseil de Flandre, connu par son dévouement à la cause des empereurs Joseph II, Léopold II, et François II.

([3]) Voir p. 13.

attendre M. le Commissaire qui les a conduits à la chambre du collège de la Keure, où ils sont tous restés devant le buffet où se sont placés les Pensionnaires et secrétaires de deux magistrats, M. le grand et petit baillys chacun debout à leur place ordinaire, au milieu il y avait une escabelle couverte d'une serviette blanche et d'un coussin vert au-dessus, et un à terre, devant il y avait un chapelain de St Bavon avec la relique de la Ste Croix dans un crucifix d'argent et deux garçons de ville avec des flambeaux allumés de cire blanche. On mit le crucifix sur l'escabelle, et un employé nommé « clerk van den Bloede » lut la formule du serment de tout le magistrat, après quoi un Pensionnaire alla chercher le premier échevin de la Keure et le conduisit devant l'escabelle, on lui demanda s'il consentait à prêter serment, ensuite le Pr Echevin se mit à genoux, et, la main droite par les deux doigts sur le crucifix, prononça, *soo helpt my godt ende alle syne heyligen*, ensuite le Pensionnaire le conduisit à sa place à côté du grand Bailly à la gauche. La même cérémonie se fit pour chaque échevin de la Keure qui furent placés à leurs places alternativement à gauche et à droite du grand Bailly. La même chose fut observée pour les Echevins des Parchons qui furent placés sur le banc qui se trouve en équerre devant la cheminée en bas du buffet. Il est à remarquer qu'en faisant le serment, les uns posent les doigts sur le crucifix et les autres les tenaient en l'air; après les Echevins se présentait le Receveur des ouvrages, qui fait premièrement un serment au commissaire, et ensuite un autre particulier devant le crucifix. Cette cérémonie achevée, le chapelain prit le crucifix, donna la bénédiction et fut conduit à St Bavon précédé de deux messagers de ville avec leurs flambeaux, ensuite M. le Commissaire sortit avec Messieurs les Echevins des Parchons pour aller les mettre en possession dans leur collège, et lorsqu'il fut parti, l'on cria *Ruymt de Caemer.....* et tous les curieux et le peuple qu'on avait permis d'entrer défila. Le magistrat de la Keure resta assemblé pour disposer des commissariats aux différents Echevins. Le soir il y eut illumination, et devant les fenêtres de la salle de la maison, le tapissier Cuvekaers et le charpentier Bejin avaient fait dresser un orchestre avec 14 musiciens qui ont donné un concert jusques à onze heures de la nuit, ce qui nous a engagés de sortir par la petite porte de derrière, pour éviter de recevoir la

foule, le monde qui aurait voulu entrer comme effectivement plusieurs dames ont voulu faire.

Dimanche le 25, mon frère est parti pour Bruxelles pour remercier L. A. R.; il a plu toute la journée. Le soir été à l'opéra bouffon italien, ainsi que le mardi 27. Le Lieutenant-Colonel est arrivé et parti pour Bruges à minuit. Eodem est mort à Bruges M. le chanoine Dehu, mon grand ami que je regrette infiniment. Le 28, à neuf heures et demi du soir est mort à Bruges mon très cher oncle Jan-Baptiste-Joseph Coppieters à l'âge de 88 ans, que j'ai beaucoup estimé et que je regretterai toute ma vie.

Le premier de juin 1783 parti pour Bruges, pour intervenir au service de mon oncle fait le 2 à Notre Dame et le 3 aux Récollets où j'ai resté dîner. Eodem M. de Limpens est arrivé et a travaillé le lendemain 4 au Francq; il a dîné chez M. Pruyssenaere (¹). Le 5, travaillé au compte général de la ville et dîné chez M. Simon. Le 6, travaillé au compte de la fortification et dîné à l'hôpital. Le 7 au compte de la rivière de Placsschendaele et dîné chez M. Odonnoghue. Le 8, la Pentecôte, M. de Limpens a été à Ostende. Le 10, assemblée générale à dix heures et demie pour la clôture du compte. Le 7, accordé une augmentation de fl 6000-0-0 pr. le subside à fournir pour l'entremise de la fortification, etc. Le 3 s'est faite à Gand l'élection d'un député ecclésiastique à l'État, et M. le Prévôt de Potter a été choisi avec bien de la peine et par la protection du Gouvernement.

Le 19 Fête Dieu, été à la procession. Le 20, parti pour Bruxelles avec MM. Pardo, Villegas et de Cridts. Dimanche le 22, nous avons eu audience à dix heures du matin, premièrement du Prince de Starhemberg, et immédiatement après, dans la même chambre et place, du nouveau ministre le Comte de Belgiojoso (²), dans l'hôtel du Prince Starhemberg. Le 23 nous avons été dîner à Louvain et revenu le soir à Bruxelles. Le 24, dîner chez M. le Conseiller de Limpens et arrangé l'affaire des lanternes. Le

(¹) Henri Joseph de Pruyssenaere, Sr de la Woestyne, receveur général du Franc.

(²) Louis, comte de Barbiano de Belgiojoso, ministre plénipotentiaire de l'Empereur auprès du gouvernement des Pays-Bas remplaça Starhemberg de 1783 à 1787, et fut remplacé par le général comte de Murray dont il est souvent question dans ce récit.

11 juillet, reçu une lettre du Comte de Belgiojoso qui me permet de m'absenter.

Le 12 parti pour Bruges, été sur la barque avec Melle Thérèse du Buisson. Le 17, à 5 heures $^1/_2$ parti pour Courtray, et été coucher à Lille. Le 18 parti à 6 heures pour Pont à marque, Douai, et diné à Cambray, y resté jusques à 4 heures $^1/_2$ pour les grandes chaleurs, et été coucher à Péronne, logé aux Trois Rois, très bonne auberge. Le 19, parti à 6 heures et été coucher à Chantilly, y resté jusques au 20 à 2 heures $^1/_2$ l'après-midi, et arrivé à Paris à quatre heures, et y resté jusques au 10 d'août, parti à six heures du soir pour aller coucher à Chantilly.

Le 6 de septembre, fait assembler les trois bancs pour conférer la place de chef-homme vacante par la mort de M. Jacques Van Overloope, mort le 4. Cette place a été conférée à Vleys, conseiller, que j'ai dû engager à demander cette place pour tirer le magistrat d'embarras, à ne pouvoir la conférer à un sien serviteur ou Wethouder, comme d'ancien usage puisqu'il ne s'en présentait pas. Eodem fait une dénomination de Messieurs de Bie, d'Haneus de Moerkercke et d'Overloop d'Hantin, pour la place vacante de conseiller. Le 7 parti pour Gand.

Mercredi le 10, été à Ste Colette et y trouvé une bande d'Ecclésiastiques et deux Récollets qui y attendaient l'Evêque pour faire un procès-verbal et cacheter les reliques de Ste Colette que les religieuses comptaient emporter avec elles ainsi que le manteau. Eodem vers les 6 heures $^1/_2$ il a fait un orage qui a tombé sur l'église d'Everghem qui a été réduite en cendres ainsi que sa tour il n'est resté que les quatre murailles.

Vers le soir du 11 est arrivé mon frère le baron, de Wetteren, nous avons soupé et causé ensemble jusques à onze heures que je me suis couché ; mais à onze heures et demie, je me suis éveillé ayant entendu la porte de la rue qui s'ouvrait, et quelque tems après, quelqu'un qui montait l'escalier et venait droit à la porte de ma chambre y frapper. C'était mon frère Marloop, qui venait me dire que Renom (1) était venu dire qu'il venait d'arriver de Vienne avec mon neveu et nièce d'Onate, qu'ils étaient dans leur voiture au Cauter, et qu'ils allaient tous venir ici. Sur quoi je me

(1) Renom le Bailly, neveu de Robert Coppieters.

suis levé, effectivement un instant après, ils sont arrivés tous trois en parfaite santé et contents comme des anges. Nous sommes restés tous causer jusques à cinq heures du matin, que mon neveu et nièce d'Onate sont partis en poste pour Bruges. Nota qu'à une heure on avait envoyé une estafette pour annoncer leur arrivée ici, à mon frère de Tilleghem. Renom est resté ici et nous nous sommes recouchés à cinq heures jusques à 9 1/2. Le même jour 12, mon frère Marloop est parti avec Renom pour Bruxelles.

Le 15 septembre, besogné avec les S[rs] Barbier et Allaert d'Ypres, et fait faire 200 réverbères, au prix de 13 couronnes de France, sans glaces ni peintures. Le 20, contrat de mariage de Maurice Favers. Le 21, joué à l'Évêché. Le 24, à 9 heures du matin fait la visite de deux couvents anglais et de celui des conceptionistes. L'après-midi visité les couvents de Sarepta, S[t] Trudo et les Apostolines.

Samedi le 26, été voir les couvents des Jacobines et Thérésiennes. Le 27 samedi, fait la visite des abbayes de Spermaille, S[t] Hemelsdaele et de S[te] Godelieve. Dimanche le 28, distribué les prix à ma pauvre école. Lundi le 29, été à la campagne de Simon. Mardi le 30, la visite à l'hôpital de S[t] Jan.

Le 9 octobre, la suppression du couvent des Collettines. Le 7, dîné à la campagne de M[r] Simon. Le 12, la dédicace de l'hôpital S[t] Jean.

Le 19, on a célébré la béatification de S[t] Laurent de Bradasio, aux Capucins ; l'église était bien décorée, et tout autour avec des tapis représentant l'histoire de Don Quichotte.

Le 26, 100 hommes de notre garnison sont partis le matin pour une commission secrète, qui a donné lieu à bien des propos. Le soir à la comédie. Le 27 fait une visite au comte de Rumbeeke, à la comtesse de Murray et à M. de Limpens.

Le 30, la commission secrète ci-dessus consiste d'aller à Dendoele au Pays de Waes, déterrer un cadavre que les Hollandais y avaient enterré, avec un détachement de 30 hommes sur le territoire de l'Empereur. Ce cadavre a été transporté jusques au fort. . . . . où il y a garnison hollandaise, où on l'a jeté dans le fossé du même fort [1]. Cette expédition s'est faite sous la direction

[1] Il s'agit ici d'épisodes de la campagne entreprise par Joseph II pour abroger le traité de la Barrière qui donnait à la Hollande le droit de placer des garnisons dans certaines forteresses de la Belgique, et qui occasionnait d'incontestables abus de la part des soldats Hollandais.

de M. le Président du Conseil en Flandre, lequel a été le 2 de novembre avec un détachement de la garnison de Bruges, prendre le fort de St-Donat, St-Philippe et de St-Job, tous les trois près de l'Écluse, et situés sur le territoire de l'Empereur, suivant le traité de 1664, et possédé cependant par une garnison hollandaise qu'on a renvoyée après la prise à la ville de l'Écluse.

17 décembre, est mort à Bruges M. de Plende, premier conseiller, le magistrat m'en a fait part le lendemain, je lui ai écrit d'abord que je ne pouvais venir à Bruges, et autoriser M. de Villegas pour faire assembler les trois bancs, et disposer de la place de conseiller, en recommandant M. le chevalier van Overloop d'Enanten. N. B. MM. de Zuylen le fils, Veranneman le fils, Roosendal le fils, M. Beaucourt père, sollicitaient, j'ai eu même une lettre, recommandation de l'évêque. Le 19, la place a été conférée *omnium votis* à M. d'Overloope à ma recommandation. Le magistrat m'en a fait part le 20. Le 19, travaillé toute la matinée avec MM. Pulinx [1] et Limpens.

1784.

Le 1er janvier fait les visites accoutumées chez Monseigneur, les Abbés, Prévost et Colonel. Le 2, dîné à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée, le soir soupé à l'hôtel de ville avec les anciens Prévosts de la confrérie de St Ivo. — Le 6, tiré les Rois avec mes enfants et petits-enfants. — Le 13, fait la cérémonie de l'interrement des dispenses arrivées pour mon neveu et ma nièce d'Onate. — Le 14 été chez Me Simon où on a dansé. Eodem, M^e la Douairière de Bie est morte. — Le 15, M. du Châtelet, frère à feu Madame Walevein, est mort. — Le 16, à 8 heures ½ du soir, MM. Nervies, Normal et Biant sont venus me dire que deux Anglais avaient présenté un faux billet de banque à un courtier et qu'il en avait plusieurs autres, etc. Sur quoi j'ai fait venir d'abord le courtier de Net, qui m'a dit qu'ils étaient à deux lorsqu'ils ont présenté chez lui le billet de banque, qu'il ne les connaissait pas, ni ne savait où ils étaient logés, mais qu'ils devaient venir chez lui le lendemain vers

---

[1] M. Henri Pulinx, directeur de la navigation de la Flandre.

les 11 heures. Sur quoi je me suis décidé d'envoyer des schadebelletters (¹) chez le Sr Briant demeurant au refuge d'Oudenbourg pour se saisir des personnes que de Net aurait amenées chez lui, ce qui a réussi. Après quoi, le 17, j'ai fait mon rapport au magistrat que j'ai fait rassembler l'après midi à 2 heures jusques à neuf heures et demie du soir. Il en est résulté qu'ils étaient trois : un matelot, un qui se disait domestique et le soi-disant maître qui était porteur d'une quantité de billets pour une somme de 3070 livres sterling qui sont tous soupçonnés faux

Le 25, s'est faite l'entrée du Sr Godin, premier à l'Académie de peinture à Parme. Soupé avec lui à l'hôtel de ville avec tous ceux de l'Académie à une table de 80 couverts. Le 28, conféré avec M. Coppieters de Cruyshille, et avec le baron de Marloop, été le soir chez Simon où on a dansé. Le 29, la fête de St Ivo, où j'ai été depuis les 9 heures du matin jusques à minuit.

Le 30 et le 31 travaillé au logis. — N. B. Le 30, Monseigneur a distribué de l'argent aux pauvres à son palais, ce qui a donné la plus grande atteinte à la suppression de la mendicité, puisqu'il résulte de là, que ceux qui avaient été renvoyés ont couru les rues pour mendier partout, et aux maisons (²).

Le 2 février, célébré l'anniversaire de mon mariage, etc. Le 3, reçu de M. Tilleghem fl. 8606.3.7 ½, pour remettre à M. Carpentier, à Gand, pour deux quartiers de l'entretien de la Cour de LL. AA. RR., etc. — Le 4, une petite partie de jeu chez nous, pendant laquelle la fièvre m'a pris tellement que je n'ai pu me lever le lendemain pour aller au mariage de mon neveu de Tilleghem avec ma nièce d'Onate. Je devais être son témoin, et Penaranda mon gendre l'a été à ma place. Les jeunes mariés sont partis pour Paris. Le 6, 7, 8, 10, 11 et 12 resté au logis. Le 9, reçu le décret par lequel l'entremise du canal de Nieuport passe à Messieurs du Francq. Le 11, le décret pour vendre le corps de garde au marché au vendredi. Le 12, republié la défense de mendier, etc. Le 13, distribué du pain bis à tous les pauvres de la ville de la part de la

(¹) On appelait ainsi les agents de la police locale.

(²) La ville de Bruges avait institué en 1776 un système très sage pour mettre fin à la mendicité. Voir *Le voyageur dans les Pays-Bas Autrichiens, ou lettres sur l'état actuel de ces provinces*, par Derival, tome IV, p. 219-220.

Jointe, comme elle a fait le dimanche passé 8. — Dimanche le 15, j'ai fait ma sortie en allant à la messe de onze heures aux Récollets. Eodem, l'après-midi à 3 heures, ma sœur se trouva très mal [1], on envoya chercher le médecin qui a ordonné d'abord de la faire administrer de tous les Sacremens, ce qui fut exécuté à cinq heures, après le salut des Récollets ; j'ai été derrière le Seigneur avec mon gendre et deux domestiques avec des flambeaux. Ma sœur a eu le bonheur de recevoir le Viatique, les saintes huiles et l'absolution générale avec la plus grande dévotion et présence d'esprit. On lui a appliqué les mouches cantharides pour diminuer l'oppression. Elle a eu une mauvaise nuit, et a été le 16 à quatre heures du matin, ainsi qu'à cinq heures de l'après-midi très mal ; son confesseur est venu passer la nuit contre tout événement, elle l'a passée assez tranquille, ainsi que la journée du 17 qu'elle a eu cependant meilleure. Le 18, la fièvre a toujours continué, et elle a été levée quelques instants pour faire son lit, elle a fort bien avalé et parlé avec une voix claire et beaucoup de présence d'esprit. Le 19 la même chose. Le 20, on a découvert qu'elle avait les sostes et la langue un peu enflés. Le 20, la langue a continué d'enfler. Le 21, elle ne pouvait presque plus avaler, et on lui a appliqué un vésicatoire à la nuque du col. Le 22, elle a beaucoup empiré, et on a craint qu'elle n'aurait pas passé la nuit, qu'elle a eu très mauvaise. Le 23, sa situation a continué d'empirer jusques à quatre heures et quart qu'elle a rendu l'âme à son Créateur, avec la plus grande présence d'esprit et la plus grande résignation, à l'âge de 72 ans et 13 jours.

Le 24, écrit des lettres d'advertance, etc. Le 25, elle a été enterrée le soir à l'église S[t] Jacques dans ma sépulture. Le 26, on y a fait le service. Le 27, à l'église Notre-Dame et le 28 aux Pères Récollets. Le 29 dimanche, été à la messe de ma sœur aux Récollets, où on en dit deux chaque jour à neuf heures et demie et à onze et demie, excepté le dimanche et fêtes que celle de onze et demie se dit à dix et demie.

Le 1[er] mars été chez moi le matin en conférence avec MM. de Cridts et Kesteloot, et l'après-midi j'ai travaillé à mon bureau, et le soir avec Van de Steene, n'ayant pas sorti de toute la soirée.

---

[1] Marie-Joséphine Coppieters.

Le 2 été au magistrat, et l'après-midi chez Tilleghem, et fait d'autres visites. Eodem, payé à Joris pour l'enterrement et les deux services £ 106-0-2 c^t^, item la Récréation aux Pères Récollets, fl. 50-0-0 c^t^, à la Jointe fl. 140-0-0. Le 3 au matin, payé la sœur noire pour 57 journées, y compris un écu fl. 22-15-0, et fl. 12-12-0 pour elle étant partie le soir, ayant été pendant deux années près de ma digne et chère sœur. Le même jour je suis parti pour Gand, M. le Président Dierickx était sur la barque. Le 4 été à l'assemblée et donné cinq lettres de rente à appointer pour des remboursements. Le 5, complété toutes les signatures des petits comptes, et conféré avec de Brancq. L'après-midi été promener avec mon frère et MM. le Fiscal (1) et Carpentier après l'assemblée de la Jointe pour la maladie épidémique parmi les bêtes à cornes qui s'est manifestée au pays de Cadsant. Le soir au logis. Le 6 à l'assemblée. Eodem on a fustigé un homme et condamné pour 15 ans à la maison de correction pour s'être donné comme capitaine d'une bande d'insolents qui ont mendié avec violence pendant le grand froid. L'après-midi payé à M. Carpentier deux quartels de l'entretien de la Cour, et reçu pour M. de Blamde, en deux quittances fl. 77-19-3 c^t^. Eodem, reçu mon trismestre échu le 24 janvier. Ensuite été me promener avec les mêmes personnes que la veille, et conféré avec M. le Fiscal ; le soir, au logis et écrit à Madame ; au même moment reçu une lettre d'elle mandant la mort de M. Roisart, le 4 à neuf heures du soir, et notre voisin Tomkens, le 3, l'après-midi assez subitement. Le 7 été en conférence avec M. le Procureur général (2) ; de là au sermon français, et l'après-midi été voir le bâtiment nouveau de Busso, et fait une visite chez Me de Causmaeckere. Le matin travaillé avec de Breucq, et le soir au logis faire mon paquet pour partir le lendemain pour Bruxelles. Le 8, arrivé à Bruxelles à 4 heures 1/2, été chez M. de Limpens, de là à la Comédie où on représentait l'opéra de Borée et de Flore en 3 actes, composé par Melle Walckiers, orné de tout son spectacle, machines et danses ; il y avait un monde infini, et j'ai failli être écrasé au parterre, d'où je me suis sauvé avec bien de la peine pour pouvoir aller à la loge de M. de Limpens ; à la fin on a

---

(1) Le baron de Haverskerke, conseiller fiscal au Conseil de Flandre.

(2) Marouex.

demandé l'auteur, et elle a dû paraître. Le 9, travaillé chez M. de Limpens avec Vandesteene depuis 9 jusques à onze heures. Ensuite fait des visites, ainsi que l'après-midi chez M. Crumpipen, Van der Dilft, Kulbert, Van de Veld et Papavent. Le 10, fait des visites et dîné chez M. Van de Veld. L'après-midi travaillé chez M. de Limpens, après chez M. Crumpipen, été aux Ursulines. Le 11, de grand matin chez M. de Limpens, et parti à neuf heures (payé à l'auberge fl. 32-0-0) avec Melle Caloen de Melle et rencontré M^e la mère à la dernière barrière avec les deux fils. Le 12 et 13 mars, resté à Gand, et le 14 parti pour Bruxelles avec mon frère le Baron, joué le soir chez M. de Crumpipen. Le 15, dîné chez M. de Limpens. Le 16, retourné à Gand, y resté le 17 et parti le 18 pour Bruges. Le 19, le Te Deum, et dîné avec le magistrat. Lundi 22, M. de Limpens est arrivé et nous avons été ensemble vers le soir voir M. de Tilleghem, qui nous a déclaré désirer être débarrassé de son emploi de Trésorier général de la ville. Mardi le 23, LL. AA. RR. sont passées par Bruges, je les ai accompagnées depuis le Sas des Dominicains jusques à la porte de Damme. Le 24, écoulé le grand compte, l'après-midi à Plasschendaele et été chez M. de Tilleghem avec ma voiture qui n'a pas pu rester jusques à la fin. Le 26, le compte de la fortification ; à onze heures, M. le Commissaire est venu au magistrat faire connaître que M. de Tilleghem avait fait la démission, qu'il convenait d'établir quelqu'un ad interim, me proposa, et dit que le magistrat pouvait faire une dénomination pour la place vacante. Le commissaire retiré, le magistrat m'autorise pour desservir ad interim, et nomma MM. de Penaranda, Caloen et Van der Borght, conseillers. Après, nous sommes allés trouver M. le Commissaire au Francq, et faire la translation en forme de l'entremise de Plasschendaele, et après, retourné au magistrat proposer une augmentation de subside de fl. 14000-0-0 c^t à trouver sur ce que la ville payait pour les rentes sur Plasschendaele, qu'à commencer du 1er janvier 1784, le Francq s'était chargé de payer. L'après-midi, travaillé aux comptes de la dislocation des fortifications. Samedi le 27, fait le fond de caisse chez M. de Tilleghem, et transporté de suite tout l'argent chez moi, en ayant donné pleine quittance. Dimanche le 28, fait le fond de caisse chez M. Caloen, et de là au service de M. Stappens d'Harnes. Lundi le 29, tenu l'assemblée générale et disposé de la place de

conseiller en faveur de M. Lauwereins. L'après-midi, conférence chez moi avec M. le Commissaire, MM. Pardo, Villegas, de Cridts, Kesteloot et de la Rue. Le 30, M le Commissaire est parti, et travaillé aux affaires de la Trésorerie avec MM. Penaranda, Vandesteene et Verhulst, ainsi que l'après-midi, et le lendemain 31, la même chose le matin et l'après-midi. Le 3 avril, au collège et à la Trésorerie, etc. Le 4, parti pour Gand, et retourné à Bruges le 7, y resté jusques au 22, arrivé à Gand. Le 24 avril, parti pour Bruxelles, y resté le 25, fait des visites, et joué chez M. le Secrétaire d'État. Parti le 26 pour Gand, payé à l'auberge avec les dringelt fl. 15-15-0 c^t^.

Le 1er de mai, parti pour Bruges et arrivé pour la première fois avec la barque au nouveau quai à la porte de Ste Cathérine. Resté à Bruges jusques au 25 que je suis parti pour Gand et avisé le baron de Marloop qui était parti le même jour pour Bruges.

Le 14 parti pour Gand. Y resté le 15 et parti le 16 pour Bruxelles. Le soir été chez Beckers. Le 17, le matin chez M. de Limpens, et convenu de faire la soumission de payer les intérêts de l'engagère et de laisser diminuer le capital par fl. 500-0-0 c^t^ par an. Le soir joué chez M. de Crumpipen, et montré ma requête. Le 18, présenté ma requête moi-même au ministre, fait des visites chez MM. de la Troye, Savage et le Président de la Chambre des Comptes, dîné chez M. Van de Velde. Le 20, été à l'audience de LL. AA. RR.; et dîné chez M. de Wavrans. Le soir, été à leur campagne à Laecken, après avoir fait des visites. Le 21, parti pour Le Bocht avec le Schuyt jusques au petit Willebroeck. Y couché et revenu le 22. Payé à l'auberge La Couronne : fl. 5-10-0, et y été très bien. Payé au Schuyt allant et venant fl. 5-14-0. Le 23, resté à Bruxelles, travaillé le matin avec M. de Launoy, l'après-midi avec M. Limpens. Eodem reçu de Flamant fl. 96-0-0 pour deux années de la rente qu'il doit, sa dernière à échoir le 1er de juillet 1784. Le 24, payé à Prost fl. 77-0-0, au cocher et domestiques fl. 7-0-0, et les barrières, et parti pour Gand avec MM. Albert et Jean Baptiste Coppieters de Courtray.

Le 25, resté à Gand. Le 26, parti pour Bruges ; il y avait un monde infini sur la barque et l'on ne pouvait s'y remuer, ce qui m'a obligé à prendre une seconde barque, d'autant plus qu'il y avait toute la confrérie de St Georges d'Alost qui allait tirer

l'oiseau à Bruges. Le 11 juin, parti pour Gand. Le 12, parti avec M. de Limpens, et écrit à mon agent à Bruxelles que l'avis de M. le Fiscal était parti. Le 13, payé à M. Carpentier par décompte fl. 4303-1-9 pour le quartier dans l'entretien de la Cour, échu 30 juin. L'après-midi été à la campagne de M. Carpentier. Le 13, 14 et 15, resté à Gand. Le 16, parti pour Bruges. Le 19, travaillé avec Messieurs les Commissaires de guerre et des vivres, et une jointe du Régiment de Vierset, et Messrs de la Trésorerie, à examiner les poids et mesures pour les confronter avec ceux de la Basse-Autriche et de Vienne. Le 22, fait assembler tous les Messieurs curés et marguillers des paroisses de la ville pour délibérer sur les cimetières à faire hors de la ville, et proposé d'en faire trois, et d'examiner les autres articles de l'Edit pour en rendre compte à la prochaine assemblée fixée au 29 [1] Nota que Philippe Mourcou qui est mort le ... a été le premier qui a été enterré au cimetière en vertu de l'Edit.

Le premier août arrivé à Gand, et trouvé en entrant dans la barque avec mon second neveu Tilleghem qui était arrivé la veille d'Espagne, [2] et avait été renvoyé par sa mère vers Marloop, etc. Le 2, Marloop est parti pour St Georges, pour l'entrée du baron Triest. Eodem fait faire au neveu un habit, veste, culotte et souliers dont il avait bien besoin. Le 3, été à la foire à la Byloocke. Le 4, promené. Le 5, à la maison de correction. Le 6 Marloop, est revenu de Bruges. Le 17, je suis parti pour Bruges.

Le 11 septembre, Messieurs les Commissaires Schwartz et de Locher sont arrivés a midi. L'après-midi ils sont venus voir les ornements et tombeaux à Notre-Dame, et après ils sont venus travailler à mon bureau de la ville pendant cinq quarts d'heure, et le lendemain le matin à dix heures pendant une demi heure à la Trésorerie à l'hôtel de ville.

Le 18, parti pour Slyckens par la barque, examiné les ouvrages de l'écluse de Vingerlinck, et été coucher à Ostende, où j'ai trouvé M. et Me de Causmaeckere, Me Hopsomer et M. Papeleu. Le 19, fait la visite du port, du banc de sable et de la nouvelle prolon-

---

[1] Les édits du 21 juin, 2 et 4 août 1784 prescrivaient de supprimer les cimetières situés dans les villes et d'en créer d'autres hors de leurs enceintes.

[2] C'est le personnage que dans la suite du récit l'auteur appelle souvent l'Espagnol ou mon neveu l'Espagnol.

gation du pilotage avec le capitaine Claeys, Weytens, Lagrande et de Roo, le directeur Pulinx, Brismaille, Brocque, Vinage, Bauvens et autres experts. Retourné vers le midi, et dîné chez le général Rinsmaul. Travaillé depuis les 4 heures jusques à huit.

Le 20 septembre 1784, été examiner les ruines de la vieille écluse, puis dans la gauwelosse depuis les 9 heures du matin jusques à midi. Le 22, fait la visite du bassin, fait entrer à l'eau la nouvelle barque, et visité le pont de Schipsdaele ; de là à l'abbaye de S[t] Trudo, et puis chez M[e] de Grass à l'hôtel du commerce. Le 27, parti pour Ostende avec Madame et ma fille cadette Minette et le Directeur Pulinx.

Le 5 octobre, le Régiment de Vierset a reçu ordre de se tenir prêt à marcher. Le 6, été à Slyckens, et vu à Ostende le colonel de Brou, dîné chez M[e] Neveu avec Pulinx, y payé fl. 3-3-0. L'après-midi à trois heures été à l'ouvrage avec M. de Brou qui a assigné par où devait se faire la coupure dans la digue, et aussi par où devait venir le nouveau chemin, et abattant dix maisons. Comme j'avais fait retarder la barque, j'y ai fait mettre quatre chevaux pour lesquels j'ai payé fl. 5-6-0. Le 7, été voir le canal d'Ostende, et trouvé le peu de réparation fait à la digue pas bien. Le 11, été à Slyckens, trouvé la maçonnerie et les portes fort avancées, mais les ouvrages de terre à l'ordinaire ; fait faire un plan de la situation par le jeune Malstaf, et surtout des deux maisons qui devraient être abattues. Dîné chez Van Heule. Eodem la nouvelle fut de la prise du fort de S[t] Donat et de l'Hasegras ([1]). Le 12, un bataillon de notre garnison est parti pour Termonde.

Le 23, parti pour Bruges. Le 27, fait la cérémonie de la translation du cœur de Marguerite de Savoie (dont le détail ci-derrière) à ce spécialement chargé personnellement par décret du gouvernement. Ce cœur était déposé au couvent des Annonciades, à l'église près du grand autel, dans la muraille du côté de l'Évangile, derrière une pierre bleue sur laquelle était écrit : « Hier rust het edele hert der alderhoogste artshertoginne van Oostenryk Vrouw Marguereta infante van den overwinnelycken Keyser Maximilien en de Vrouw Marie van Bourgognen syne gemalinne fondateresse van dit clooster, der annonciaten in Brugghe, nighte van de

([1]) Voir à la date du 26 octobre 1783, page 37, supra.

H. Joanna Connigiune van Vranckrycke, fondateresse van het H. order der annontiaten, Weduwe dezer nederlanden van haere keyserlyke majesteyt Carl den vyfden, welcken dit hert in t jaar 1531 den VI february gegeven heeft tot eene salige memorie. R. I. P. „

On a ôté cette pierre et la maçonnerie, et on a trouvé une cassette de bois de chêne qui paraissait être toute neuve, longue de 13 pouces moins 3 lignes, large de 8 pouces 3 lignes, haute de 6 pouces 2 lignes Cette cassette s'ouvrait avec un tiroir dans lequel se trouvait une boîte de plomb dans laquelle le cœur était enfermé. La boîte était longue de 9 pouces, large d'un côté de 6 et de l'autre de 3 pouces, de la hauteur de 4.

L'évêque, en présence de l'Ecoutête, et de moi comme bourgmestre, à l'intervention de l'administrateur du couvent, le chevalier de Bompré, avons transporté cette cassette au palais Épiscopal pour l'examiner, et la refermer, et l'entourer d'un rubau de soie cramoisie, cacheté à chaque bout de nos armes. L'après-midi, à 3 heures, nous avons été déposer cette cassette dessous le maître autel au chœur de S[t] Donat, dans le caveau où on enterre les évêques. Il n'y a que moi qui ai osé y entrer. Et ayant trouvé une espèce de niche dans la muraille à 3 pieds $^1/_2$ de hauteur, j'y ai déposé la cassette et fermé la niche avec la même plaque ci-dessus mentionnée, avec la même inscription en flamand. De tout quoi il a été dressé procès-verbal que nous avons signé et cacheté et envoyé au Gouvernement et consigné à l'Évêché.

Le 6 novembre, parti pour Gand où je n'ai pas trouvé mon frère qui était parti la veille pour Bruxelles ; été le soir à la Comédie. Le 7, on a ouvert les écluses, à l'Écluse du côté du Sas de Gand, Lillo et Liefkens Hoeck pour faire des inondations. Les Hollandais ont fait aussi la même nuit à Lillo et Liefkens Hoeck des signaux et allumé leurs fanaux, ce qu'ils ont continué pendant les deux nuits suivantes.

Le 15, reçu la nouvelle que mon gendre de Penaranda a été fait Trésorier général de la ville de Bruges.

Le 1[er] décembre, l'assemblée générale à la Chambre de la cavalcade, où M. le baron Casier, commissaire de sa Majesté, a fait la demande d'un don gratuit de quatre millions à cause de la guerre ; ce qui fait pour la province de Flandre 1600-000 florins.

Le 2, parti pour Bruges. Le 3, fait rapport au magistrat de notre commission. Le 4, été à la Trésorerie, et le soir à l'Évêché faire ma cour à LL. AA. RR. Madame l'Archiduchesse y était arrivée de Gand par la chaussée à trois heures et demi, et le Prince avec le Ministre à 8 heures $^1/_2$ du soir, ayant été à Philippine, Assenede et toute la lisière hollandaise de la côte ; je ne suis pas resté souper à cause que ma fille cadette a été incommodée, ayant été empoisonnée en mangeant des moules. Le lendemain 5, été à l'audience de Son A. R. et présenté mon gendre, pour la remercier de ce que par sa haute protection, il avait obtenu la place de Trésorier général de Bruges ; resté à l'Évêché jusques à cinq heures du soir, le Prince et le Ministre ne sont arrivés qu'après 5 $^1/_2$, ayant été à l'Hazegras avec bien des peines à cause des mauvais chemins, qu'ils ont dû faire, partie en barquettes tirées par des hommes qui allaient dans l'eau jusques à la ceinture, et partie sur des planches qu'on avait placées. LL. AA. RR. sont parties le même soir pour aller coucher à Ostende, d'où elles sont revenues le lendemain 6 dîner à l'Évêché, et parties pour aller coucher à Gand. Le même jour St Nicolas est venu pour mes petits enfants qui ont dîné tous au logis. Le 7, tenu l'assemblée générale, il n'y est comparu aucun ancien serviteur, on y a consenti dans le don gratuit de 16000-00 florins, à condition qu'ils soient payés à l'escresence de la Province, et par des levées à faire. Le 8, rien. Le 9, à onze heures du matin, Penaranda a prêté le serment comme Trésorier-général, produit la quittance pour le remboursement de l'engagère et présenté pour cautions MM. de Penaranda de Franchimont et Van der Vliert. L'après-midi, reçu des visites, presque toute la ville y est venue, et le soir on a fait beaucoup d'illuminations, toute la ville ayant pris part à cette promotion — et surtout le peuple. Le 9, fait la dénomination pour la place de conseiller vacante par la promotion de Penaranda. Les dénommés sont le fils de M. Veranneman, Engel Penaranda et le jeune Stappens.

1785.

Janvier 1785. La veille de l'an, arrivé à Bruxelles pour présenter le don gratuit de 16000-00 florins accordé à Sa Majesté. Le 1er été chez le Ministre à 9 heures, et à midi à l'audience de LL. AA. RR.; mais Madame n'a pas paru à cause d'une indisposition. Il faisait un verglas terrible, et les chevaux avaient bien de la peine à marcher et tombaient souvent. Nota que je suis parti de Gand avec Madame De Grass, que j'ai laissée à Bruxelles, où je ne suis resté que jusques au 5 que nous sommes retournés à Gand. Y resté le 6 et le 7, et parti le 8 pour Bruges. Y resté le 9, 10, 11 et 12. Le 13 parti pour Gand. Y resté le 14 et 15, et le 16 parti pour Bruges.

Le 21, parti pour Gand pour la demande faite par M. le baron de Casier d'un emprunt de fl. 13000-00, à lever pour sa Majesté.

Le 11 février, parti pour Gand, et fait le voyage sur la barque avec le fameux Prince d'Anhalt Serbs, frère de l'impératrice de Russie, sous le nom du Comte de Winsel, aide-de-camp de sa Majesté l'Empereur. C'est un singulier corps, mais dangereux. Je me suis assez bien tiré d'affaire avec lui, et nous nous sommes séparés les meilleurs amis du monde. Il était singulièrement habillé, il avait une grande culotte bleue qui fermait presque jusques aux bras, et une toute petite veste aussi bleue; il avait un ceinturon blanc en bandoulière auquel pendait un grand sabre qu'il ne quittait jamais. Sous son habillement, il avait l'uniforme complet du Régiment dragon de l'Empereur, c'est-à-dire habit vert, parements rouges, veste et culotte ventre de biche, en bottes et éperon, etc.

Le 15, je suis parti pour Bruxelles avec mon frère le Baron, et l'abbé de Potter. Le 16, été chez le Ministre et à l'audience de LL. AA. RR. présenter le consentement pour l'emprunt de fl. 13000-00. Le soir, joué chez M. Crumpipen et gagné 10 couronnes. Le 17, retourné à Gand. Le 4 mars, l'on a commencé la vente de la mortuaire de Me la Vicomtesse de Vooght, et le même jour j'ai fait mon fond de caisse de la Trésorerie de la ville de Bruges, et remis l'argent, les papiers, registres et documents à mon gendre de Penaranda, Trésorier général actuel.

Le 26 avril, reçu une lettre de Marloop qui m'écrit que M. de

Cousmaecker avait eu un second accès de fièvre, avec tant de violence qu'on l'avait saigné trois fois pendant l'accès, et après, appliqué les mouches cantharides, et que le médecin avait dit que si elles ne faisaient pas un prompt effet, il y avait des mauvaises suites à craindre, ce qui n'a eu que trop lieu puisqu'il a expiré le même jour, 25 avril, à six heures du soir, après avoir écrit encore une lettre le matin, et avoir une heure avant sa mort fait venir près de lui tous ceux qui étaient dans la maison pour leur dire adieu, en leur disant qu'il allait partir pour l'éternité. Ainsi est mort à sa campagne à Deurle, ce grand homme bien regretté par tous ses amis, et bien particulièrement par moi. — Le 26 avril, est mort à midi, M. Charles Stochove, de Ste Catherine, échevin du Francq, à l'âge de 61 ans, fort regretté par ses amis et particulièrement par moi, etc.

Le 1er de mai, la procession du St Sang. Le 3, parti pour Nieuport, avec Pulinx et Brismaille, faire l'examen des ouvrages du port, etc. ; y dîné, et été coucher à Ostende par le strand, étant avec un carrosse à quatre chevaux. Y resté le 4, et visité aussi tous les ouvrages ainsi qu'à Slyckens. Payé pour frais de voyage fl. 16-4-0 sans la voiture.

Le 9, parti pour Gand, été sur la barque avec le général comte de Rutant, et Mlle Murant demeurant à Ostende. Le 10, la fête de Monseigneur l'Évêque à Loochristi, nous y sommes allés à 11 heures, la messe était à l'offrande, il y avait bonne musique, elle a duré pendant deux heures, il y avait six tables faisant ensemble 226 couverts, il y avait une cohue de monde inouie. Après table, on est allé se promener au jardin, où on a fait monter un ballon. De là on a été se mettre au jeu, et après on a fait monter un second ballon qui n'a pas bien réussi à cause du grand vent qui a fait manquer aussi l'illumination, et a empêché de tirer le feu d'artifice. On a été souper et après on a dansé. Je me suis retiré à onze heures, et arrivé à Gand à minuit et demi. Le 14, la messe de la Province à l'honneur de St Macaire et dîné chez le Prévôt de Potter. Eodem 14 mai, est mort subitement par une attaque d'apoplexie à 6 heures du matin, le vieux chirurgien Biesbroeck. Le 15, jour de la Pentecôte, M. de Marloop est parti pour Bruxelles à 9 heures 1/2 du matin. Été l'après-midi faire une visite à Monseigneur l'Évêque où il y avait beaucoup de dames. La nuit à

11 heures est venue une estafette avec une lettre de Bruges pour Marloop, que j'ai envoyée par le même à Bruxelles. Le 16, été à la grand' messe à S[t] Bavon où était le magistrat, ainsi qu'au salut, après lequel il y a eu une procession accompagnée par L. A. l'Évêque et le magistrat.

Le 23, dîné chez M. Van Hurne. Eodem, à 8 heures du soir, Leurs Altesses Royales sont arrivées.

Le 27, parti pour Gand. Le 30, été à la fête qu'a donnée Son Altesse l'Évêque à sa campagne de Loochristi à cause du jour de S[t] Ferdinand son patron.

Il y avait une douzaine de personnes de moins qu'à la première fête, à dîner, mais beaucoup plus de monde à souper puisque je n'ai pu trouver de la place à table ainsi que tout plein d'autres personnes. Il a fait beau toute la journée, mais surtout la nuit, ce qui a fait que les illuminations et feux d'artifices ont parfaitement bien réussi. Je m'en suis retourné à minuit tout seul, mon frère le Baron n'ayant pas eu le temps d'y aller. Le 31, M. d'Hoop est arrivé à Gand pour solliciter les voix pour la place d'Actuaire. Mon frère a été le présenter à l'évêque, aux abbés et chefs des corps, et le magistrat de Gand l'a choisi le même jour.

Le 5 de juin, parti pour Bruges avec M. D'Hoop, pour le présenter à l'arrivée de la barque, nous sommes allés d'abord chez l'abbé d'Eeckhoute, puis chez Monseigneur que nous avons trouvé chez le baron Triest, puis chez l'abbé des Dunes que nous avons trouvés tous deux chez MM. D'heire, Stappens, Pélichy, Cridts, Sola, Pardo et Villegas que nous avons trouvé, c'est-à-dire le D[r]. Puis je l'ai ramené à son auberge, et il est parti le lendemain matin de bonne heure pour Courtray. Le même jour 2, le magistrat de la ville ainsi que celui du Francq a choisi M. D'hoop pour actuaire, et celui de la ville a choisi le magistrat de Courtrai pour remplacer celui de Termonde qui finit son service triennal à la S[t]-Jean. Le 3, dîné à l'hôpital et établi le s[r] Bauwens pour second chirurgien à la place du jeune Biesbroeck qui a succédé à son frère comme premier. Le 5, fait ma démission comme directeur des pauvres du 6[e] canton, et été remplacé par l'avocat Pecksteen, qui a fait son serment. Le 6, fait avec lui le tour du canton pour le présenter ; été en route avec le curé depuis les 3 heures jusques à 7 heures du soir. Le 7, été au magistrat jusques à 1 heure, et

revenant au logis, j'y ai trouvé tous mes enfants pour me bistocquer, etc. Le 8 juin, parti pour Gand ; été sur la barque, avec M. et Me d'Arsccle, etc. Le 9, écoulé dix comptes de la jointe établie pour la mortalité des bestiaux ; moyennant ce, cette jointe se trouve éteinte.

Le 22, M. D'hoop a pris possession comme conseiller actuaire des États ; nous lui avons donné à dîner à la conciergerie, et le soir il a soupé à la confrérie de St Georges, où nous étions à une table de 80 couverts. On s'est levé avant le dessert pour voir l'illumination qui était fort belle, et puis on s'est remis à table où j'ai resté jusques à minuit.

Le 23, parti pour Bruges, y arrivé à 2 heures $^1/_2$. Le 24, fait redresser par le magistrat la résolution pour les corps de garde à charge de la Province, etc., et fait écrire une lettre à M. Cornet de Grez (1) pour que la ville fut autorisée à faire à ses frais le corps de garde, lequel a répondu d'abord et donné l'autorisation.

Le 2 juillet, parti à 7 heures pour la visite du canal d'Ostende, y dîné chez Neven, payé fl. 7-3-0, et retourné le soir à Bruges. Le 3 et le 4, travaillé à ma bibliothèque. Le 5, été au magistrat ; l'après-midi à mon école et le 6 parti pour Gand, été sur la barque avec 18 officiers, et 7 domestiques, le major et 3 officiers hussards du régiment d'Esterhazy, plusieurs de Coburg et de Bender. Le 7, été à l'assemblée ordinaire à la maison de correction.

Le 14, Madame et mes deux filles sont arrivées à Gand. Le 15, partis ensemble pour Bruxelles, y arrivés à l'hôtel de Bellevue vers les 6 heures, été me promener au Parc. Le 16, trotté toute la matinée de pied. L'après-midi, fait des visites chez M. Limpens, Me Van Clotten, M. de Reul, et été me promener au château de LL. AA. RR. à Laeken. Le 17, vu le cortège et la procession deux fois, et dîné chez Me Van Clooten. L'après-midi promené au cours, et été à la Comédie des Enfants, fl. 2-2-0. Le 18, dîné chez Me Van de Veld, et vu l'Ommegang, vis à vis de la Cour et puis à notre appartement ; été voir le ballon aux Madelonnettes fl. 2-2-0, et puis à la Comédie au premier rang à la lorgnette vis à vis de LL. AA. RR., fl. 9-6-0. Eodem acheté deux robes

(1) Gomar Cte Cornet de Grez, commissaire général civil, conseiller des finances, etc. etc.

de linon pour mes deux filles fl. 39-3-0 c[t]. Le 19, trotté toute la matinée pour faire des commissions; été à la foire. L'après-midi fait des visites et promené au Parc. Payé chez Proft fl. 65-6-6, drijngelt fl. 6-6-0, eodem donné un à compte à mon cordonnier, qui aura travaillé pour 3 générations. Le 20, parti pour Gand.

Le 22, parti de grand matin pour Bruges faire la sonde des eaux, et arrivé au travers de la ville à Schipsdaele à neuf heures du soir. Eodem, ma femme et mes deux filles sont arrivées par la barque. Le 23, parti à 6 heures du matin pour Ostende, faire la sonde dans le canal ; arrivé à Ostende à 1 heure. L'après-midi fait la visite des ouvrages, et couché à Ostende. Dimanche 24, à 7 heures du matin, pris la sonde depuis l'embouchure du port, jusques à l'écluse de Slyckens. Dîné à Ostende, et retourné par la barque à Bruges. Le 25, eu le matin beaucoup de monde, et l'après-midi été au bassin avec mon frère Marloop et Pulinx voir les ouvrages.

Le 1[er] d'août 1785, parti pour Gand. Le 8 août, parti pour Bruges pour prendre les arrangements pour le passage de LL. AA. RR. (1). Le 9, à 4 heures 1/2 du soir, reçu une estafette qu'elles avaient changé d'avis, et passeraient la ville en carrosse, et prendraient la barque d'Ostende que j'ai fait arranger en conséquences, etc. ; étant fort fatigué, je me suis servi de l'alun qui m'a fait un bon effet, et je me suis endormi d'un si profond sommeil, que mon domestique a eu de la peine à m'éveiller à une heure la nuit, que j'ai reçu une estafette, pour contredire les ordres qu'on avait donnés la veille. Le 10, LL. AA. RR. et l'Électeur de Trèves (2) avec sa sœur Cunégonde ont traversé la ville avec la barque, pour aller à Ostende, et sont revenues souper et coucher à l'Évêché. Le lendemain 11, ils sont repartis pour Gand avec la barque après avoir vu l'exercice, et déjeuné à la campagne de l'Évêque.

Dimanche le 25 septembre, arrivé à Gand, été en arrivant à la maison forte, et vu depuis le Voschal jusques à la dite maison quantité de chevaux de paysans chargés avec des petits bateaux et fourrages toujours se tenant prêts à marcher. Le 26, été à l'assemblée et faire une visite à M. D'hoop. Le 27, une visite au

---

(1) Le duc Albert et Marie-Christine, gouverneurs généraux.

(2) Clément Wenceslas de Saxe, Prince Évêque Électeur de Trèves, et sa sœur Marie-Cunegonde-Dorothée, abbesse de Thorn.

général Ferraris ([1]) et été voir faire l'exercice avec les petits bateaux entre la porte de Bruges et celle du Sas. Nota que j'ai été jour à autre vers le soir au Cauter entendre la belle musique du régiment de Murray, qui est superbe, tout le Cauter est rempli de monde à ne pouvoir presque s'y remuer.

Le 1 et 2 de novembre, mon bon jour.

Le 15, je suis parti pour Gand, avec les comédiens de l'opéra.

Le 17, Madame et mes deux filles sont arrivées à Gand. Le 18, nous avons été à la comédie, fl. 4-4-0. Le jour de leur arrivée nous avons été voir le ballon au Vieux bourg ou ancien conseil ([2]). Le 19, nous avons été dès 8 $^1/_2$ heures du matin à la Bylocke pour voir monter le ballon avec M. Blanchard qui est parti comme un éclair à midi et quart, et en six minutes de tems il était hors de vue. Me de l'Epinard n'a pu monter avec. Le soir nous n'avons pas pu aller à la comédie n'ayant pas de place; mais mes deux filles ont été au bal avec leur oncle le Baron. Le dimanche 20, nous avons été à la comédie ayant une loge au premier rang pour fl. 5-12-0.

Le 21, M. Blanchard est revenu à 2 heures, il y avait un monde infini pour le voir au Cauter et à St-Sébastien, et presque autant que quand l'Empereur y était. Nous avons été le soir à la Comédie, où Blanchard est venu; il a été continuellement applaudi et couronné par les comédiens qui lui ont présenté des vers, etc. Payé à la comédie fl. 4-11-0, et pour le ballon fl. 6-6-0. Le 9 novembre, Madame et mes deux filles sont parties pour Bruges à mon grand regret m'étant fait une douce habitude de vivre avec elles.

Le 29, parti pour Bruxelles; y arrivé à 4 heures $^1/_2$, été de suite chez M. de Limpens, et travaillé avec lui à la réforme des entremises du siège et de la fortification, depuis et jusques à 10 $^1/_2$. Le 30, travaillé avec le même depuis 8 $^1/_2$ jusques à dix heures que je l'ai conduit au conseil. De là chez M. Cornet de Crez, conféré avec lui. De là chez Beckers que je n'ai pas trouvé; chez Me de Grass, où Beckers m'est venu trouver. J'ai été avec lui à

([1]) Le lieutenant-général comte Joseph de Ferraris (1726-1814), ingénieur renommé et auteur d'une carte célèbre des Pays-Pas, commandait à Gand et logeait à l'abbaye de Saint-Pierre. Il avait épousé la fille du duc d'Ursel.

([2]) Cfr. « *Les premiers ballons en Belgique.* » Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome XIII, p. 361.

sa maison, travaillé à une représentation à faire au conseil des finances pour la conciergerie. Puis chez M. de Crumpipen ; on m'a dit qu'il allait un peu mieux depuis deux jours. Après, été dîner à Bellevue. L'après-midi, chez M. le Président de Wavrans, chez M.r de Reul, chez Me de Grass.

1786.

Le 1r janvier 1786, fait les visites accoutumées et joué chez Monseigneur l'Évêque, où il y avait beaucoup de monde. Il a continué de geler bien fort, et la barque n'a pu aller depuis le 29 décembre. Le 6, joué chez Monseigneur. Il a commencé de dégeler, et continué le plus joliment du monde, tellement que la barque de Gand a pu aller le 9. Eodem est mort Gillis Van Parys, subitement à l'âge de 99 ans et 10 mois. Le même jour est morte Melle de Gheldere la dévote. Le 10, parti pour Gand. Le 11, été à la fête de Monseigneur de Gand, où on a joué, soupé et dansé, il y avait 250 personnes, et tout s'est passé dans le meilleur ordre et la plus grande décence. M. et Me la Duchesse d'Ursel y étaient (1).

Le 13, au matin, est mort M. le Pensionnaire de Blande. Le 14, fait assembler les trois bancs pour disposer de sa place en faveur de M. l'avocat de Deurvaerder. Le 15, dimanche, le service de sœur Éléonore ; toute l'église était remplie, et il y aurait été encore plus de monde, s'il y avait eu de la place. Après le service, elle a été transférée à la chapelle mortuaire où on a fait les cérémonies de l'enterrement ; et depuis, elle a été gardée par deux religieuses en prières qui se sont relevées de tems en tems, jusques à cinq heures et demie du soir, qu'elle a été transportée au cimetière commun hors de la ville, dans un carrosse suivi de deux autres ; dans le premier était M. le Curé et les deux tuteurs et receveurs, et dans le second ses parents. Le cortège était accompagné de quatre fallaux portés par les domestiques de l'hôpital. Le 16, travaillé toute la matinée, été à la Jointe pour la mendicité, et à mon école ; le soir au logis. Le 17, M. Deurvaerder a fait son

(1) Wolfgang-Guillaume-Joseph-Léopold-Vital, duc d'Ursel, était neveu du Prince de Lobkowitz, Évêque de Gand. Le bal dura au moins jusqu'à 4 heures du matin, dit un autre récit de Coppieters. La fête avait lieu au théâtre de la ville.

serment. Eodem, mon frère le Baron est venu pour travailler ensemble avec Monseigneur l'Évêque. Le 2 février, jour anniversaire de mon mariage, privé de la comédie pour écrire à Madame sur le même sujet.

Le 2 de février, des ouvriers travaillant à la démolition d'une muraille au couvent de Ste Agnete, ne purent l'abattre malgré tous leurs efforts, ce qui les obligea à creuser les fondemens, où ils trouvèrent un caveau avec plusieurs cercueils et entre autres un qui paraissait tout neuf ; ils l'ouvrirent et y trouvèrent le corps d'une religieuse qui n'était aucunement endommagé, ni même les vêtements. On a reconnu que c'était celui d'une Jacoba Verplancke qui avait fait profession en 1490, morte en 1520, déterrée et rhabillée en 1614.

Le 6 février, j'ai vu et examiné le cadavre ci-dessus mentionné de la religieuse Jacoba Verplancke, native du hameau de Male près de Bruges, et trouvé qu'elle avait la physionomie très distincte à pouvoir la reconnaître, ayant ses cheveux, poils aux sourcis et paupières, et même un peu de barbe. Son nez, lèvres, oreilles et tout le reste du corps palpable et mol, que j'ai touché et trouvé tel. Sa chemise et bas de toile aussi blanche que venant de la boutique. J'ai vu aussi et eu en main une couronne de myrte aussi verte et flexible comme si on venait de la cueillir.

Le 7, parti pour Bruxelles, et essuyé en route entre Melle et Ordeghem un très grand orage suivi d'un grand vent et de grêle. En arrivant, été chez M. de Limpens et à la comédie. Le 8, été chez M. le Président de Wavrans, où j'ai dîné avec M. de Roche [1] secrétaire de l'Académie. Conféré avec M. de la Vielleuze, l'après-midi avec M. de Limpens ; été chez Me de Grass, chez M. de Crumpipen où j'ai fait une partie de picquet avec lui et le baron de Feltz, perdu deux ducats. Je l'ai trouvé fort changé et beaucoup maigri, mais d'ailleurs fort bien rétabli.

Le 15, à 8 heures 1/2 du soir, nous sommes allés à Gand à la fête de St Sébastien ; il y avait dans le fond du théâtre une table de 40 couverts, où étaient l'Évêque, le duc d'Ursel et M. et Me de Ferraris, etc., et 10 autres tables rondes de 15 à 16 couverts, et dans les loges du premier rang des tables pour 4 ou 5. Toutes les

---

(1) Le savant Desroches.

tables ont été bien servies, l'orchestre était beau et la place bien éclairée. La fête a été belle, bien en ordre, et sans la moindre confusion ; j'y suis resté jusques à quatre heures du matin, et l'Évêque jusques à une heure.

Le 17, parti pour Bruges. Le 18, été faire une partie chez et avec l'Évêque. Le 18, été à la Comédie avec mes deux filles. Eodem, tous mes enfants ont dîné chez moi, grande discussion pour la mascarade, été à la Comédie. Le 20, l'avant-compte de l'hôpital chez Muls. Le 21, été à l'abbaye de St Trudo ; à mon école et à la redoute, où il y avait un monde infini, à peine pouvait-on se bouger ; il y avait une belle mascarade de M. Stappens, Me Van Cruyssen et ses deux filles, Me Malcamp, et Melle Thérèse Morel, le Baron de Normand et le Chevalier de Rhodes et de la Potterie, tous de Gand. Le 22, toute cette compagnie de Gand a été chez Simon où on a dansé, et la nuit ils ont été à un bal à l'hôtel-de-ville.

Le 5 de mars, grand carnaval, en revenant de la messe, sur la place Maubert, rencontré trois masques que j'ai arrêtés pour leur dire qu'ils avaient tort de se masquer puisqu'il n'avait jamais été permis ce jour là de courir masqué, que je les priais de s'en retourner chez eux pour ne pas donner mauvais exemple au peuple ; ce que deux me promirent, mais le troisième que je reconnus d'abord pour le conseiller Veranneman me soutenait que les masques pouvaient courir, et ils s'en allèrent et traversèrent la place où la garde les arrêta, et le conseiller fut assez osé d'insulter la garde, il se démasqua, et M. le conseiller Triest l'ayant reconnu, il ordonna à la garde de le laisser aller. A 1 heure 1/2 j'ai fait assembler le magistrat pour faire rapport de ce fait, et après une mûre délibération, et voyant qu'il aurait été imprudent et impossible de s'opposer avec violence pour empêcher les masques de courir, il fut résolu de ne rien faire et de laisser aller les choses comme elles pouvaient, mais pas moins de faire le procès criminel de M. le conseiller Veranneman qui était cause de tout. Le 6, resté au logis toute la journée. Le 7, au magistrat, et l'après dîné en consultation chez M. de Cridts, et de là au logis au coin du feu. Le 8, M. le conseiller Veranneman a été condamné à une amende de 60 livres parisis et 3 couronnes pour chaque soldat de la garde qu'il avait insulté, d'être conduit par deux conseillers par la grande porte chez lui pour y rester aux arrêts jusques au mardi

11 avril, pour être ensuite reconduit de la même façon au magistrat pour y être admonesté très sérieusement ; tous les dimanches, il sera conduit à la messe par un conseiller.

Le 9 et 10, travaillé au logis. Le 11, été au concert chez Me de Moerkercke où mes deux filles ont chanté ainsi que Minette. Le 12, fait une partie avec l'Évêque. Le 13, été avec le brise-glace depuis le pont des Dunes jusques au delà de la porte de Ste Catherine, et retourné jusques à l'Écluse ; de là chez ma fille, et puis au logis. Le 14, pour Gand avec l'abbé d'Eeckhout.

Le 11 avril, le conseiller Veranneman est sorti des arrêts, avec une mercuriale. Le 26, reçu le décret par lequel tous les commémorations quelconques, des jubilés sont généralement défendus dans tous les pays (¹), et par conséquent celui qui devrait se faire à Bruges à l'occasion du St Sang, tant dans l'église, que dehors, a été particulièrement défendu par le même décret.

Le 2 mai, s'est fait à Gand le choix d'un député pour le clergé de Gand, et M. l'abbé de Waerschoot a été élu *omnium votis* ; j'ai été lui faire mon compliment l'après-midi, et il m'a invité le lendemain à son repas, et me chargeant d'inviter aussi tous les messieurs députés à l'assemblée.

Le 3, dîné chez l'abbé de Waerschoot avec Monseigneur l'Évêque et tous les députés ecclésiastiques.

Le 6, parti pour Bruges sur la barque avec MMe et Melle de Patin, Me de Stappens, un Anglais et sa jolie femme, etc. Le 7, la procession du St Sang, où la confrérie n'a pas été. La famille a dîné chez moi. Le 8, été à Ostende. Le 9 et 10, travaillé et établi le comité pour la suppression des confréries (²). Le 11, parti pour Gand avec Me de Grass, et sa fille Colette.

Le 14, été au salut de St Bavon où étaient les deux magistrats qui ont fait la procession 3 fois tout autour de l'église au lieu de dehors par le Cauter, etc.

Le 29 mai, dîné à la campagne de M. Carpentier avec M. Le Camus, le colonel Lunden.

(¹) Il s'agit sans doute d'une mesure d'exécution préparant l'édit du 10 mai 1786 défendant les jubilés et réglant les processions.

(²) Un édit du 8 avril 1786 avait supprimé les confréries en les remplaçant par une confrérie nouvelle sous la dénomination de l'*amour actif du prochain!*

Le 30, été dîner et souper à Loochristi chez son Altesse l'Évêque. La fête était superbe, on avait construit un grandissime salon où il y avait deux tables de 120 couverts chacune, sur chaque table pendaient sept lustres de cristal, et entre chaque fenêtre des girandoles tellement que le salon était illuminé par 250 bougies. Les illuminations et feux d'artifice ont bien réussi ; j'en suis revenu à deux heures du matin. Le 31, reçu une lettre de mon frère de Vienne ([1]).

Le 1, 2 et 3 juin, promené à la Coupure, essayé la charrette ou charriot venu de Lille pour arroser, mais elle est mal réussie. Le 4, jour de la Pentecôte, été à la grand'messe à St Bavon, y vu officier l'Evêque ; été à midi chez S. A. lui souhaiter les bonnes fêtes. L'après-midi, fait des visites. Le 5, reçu une lettre de mon frère de Vienne, qui me marque avoir eu une audience de l'Empereur, et qu'il comptait quitter Vienne le mardi ou mercredi. Sa lettre est du 26 mai, un vendredi, par conséquent, il doit partir le 30, ou 31. Promené à la Coupure où on a arrosé toute la journée avec la machine de Brismaille qui a été applaudie par tout le publicq. Le 6, été voir distribuer le prix de l'Académie au grand salon de l'hôtel-de-ville, Son Altesse l'Évêque y était.

Le 7, encore fait arroser tous les arbres de la Coupure, et y promené avec M. Le Camus, après avoir été voir le jardin du Marquis de L'Aspiond. Le 8, écrit plusieurs lettres, été à la maison de correction, et puis promené avec Mr Carpentier ; mangé les premiers petits pois.

Le 16, parti pour Gand avec M. et Melle Hergodts, et trouvé mon frère au logis en parfaite santé de son retour de Vienne ; lui ai amené de Bruges des ustensiles pour domestique.

Le 24, parti pour Bruxelles. Le 25, vu partir le ballon avec le Sr Blanchard, à midi juste, et il a descendu au bois de Soigne, et rentré en ville à 3 heures par la porte de Louvain, fait le tour du Parcq, la place Royale, et retourné aux Annunciades toujours avec son ballon qui n'était élevé de terre que de quatre pieds, etc. Le même jour, été chez le Président de Wavrans, et y ai vu Me du Mortier, sa sœur, et raisonné beaucoup d'affaires, etc. ;

([1]) Le baron Le Bailly de Marlop s'était rendu à Vienne, pour y entretenir les ministres au sujet des réformes projetées par l'empereur Joseph II.

soupé chez M. de Limpens. Le 26, parti de Bruxelles à quatre heures et demie du matin et arrivé à Gand à midi et demi. Le 27, parti pour Bruges pour prendre des arrangemens pour le voyage de LL. AA. RR. les Sérénissimes Gouverneurs généraux des Pays-Bas et de la Lombardie (1) qui sont arrivés à Bruges le 28, à 7 heures du soir. Ils étaient accompagnés par Me la Marquise d'Albany qui était fort aimable, et le Prince d'Albany, charmant homme, fort instruit; Messieurs de Kempelen et Sinsendorft étaient aussi du voyage. En arrivant, elles sont allées à l'église de Notre Dame voir le tombeau de Marie de Bourgogne et Charles-le-Hardi; après, au bassin, et de là à l'École militaire des enfants, qui ont fait leurs exercices; et puis au Palais épiscopal où elles ont soupé et logé. Je les ai accompagnées partout, et soupé à leur table. Le lendemain 29, les deux Archiducs sont allés voir l'exercice à 6 heures 1/2 du matin et revenu à huit heures. J'ai entendu la messe avec les Archiduchesses, et après elles sont allées à Schipsdaele joindre la barque, et parti pour Ostende à neuf heures, d'où elles sont revenues, et traversé la ville dans la barque à quatre heures et demie après avoir dîné sur la barque, elles sont allées coucher à Gand où elles sont arrivées à six heures du soir.

Le 30, parti pour Gand, été sur la barque avec Me Walwein et ses deux filles, et M. et Melle Audenrogghe.

Le 11, 12, 13 Juillet, resté à Bruges. Le 12, Me Tilleghem ma nièce est accouchée d'un garçon; le baron de Marloop est venu en poste être parrain, il est reparti le 14 de même que moi avec M. Odonnoghue. Le 15, parti avec lui pour Bruxelles avec ma voiture jaune. Le même soir travaillé avec M. de Limpens. Le lendemain 16, travaillé avec le même et M. le Colonel de Brou. Été chez le ministre et chez M. de Rens. Le soir à la comédie. Le 17, au matin encore travaillé chez M. de Limpens; été chez le général des Armes, et l'après midi chez le jeune Triest, et au château à Laecken avec Me de Hergodts et la famille de Van de Veld. L. L. A. A. R. R. sont arrivées le soir de Spa, et partiront à la fin du mois pour Versailles.

---

(1) Le duc Albert et Marie-Christine, accompagnés de l'Archiduc Ferdinand et de sa femme.

Le 26, est mort à 11 heures du matin le long Chanoine Van Outryve à Coolkerke. Eodem été chez Pulinx examiner la nouvelle promenade à faire hors de la porte de Ste Catherine.

Le 27, mon frère le Baron est arrivé à 7 heures du soir, pour le service du long chanoine qui s'est fait le 28 à St Donas, le corps présent, et de là transporté à Lophem. Fait une visite au Procureur général et au colonel de Brou. Mon frère est parti à deux heures l'après-midi. Le 29, fait rapport au magistrat de ma correspondance avec le ministre touchant le département de Drubbel, et communiqué le décret pour mettre à sa place le nommé Baraumont, de la jointe hydraulique recommandé par le ministre, qui a été choisi ou accepté par le magistrat et fait son serment le même jour à la Trésorerie. Eodem, l'après-midi tenu une conférence au Francq à 3 heures $^1/_2$ touchant les nouvelles casernes avec Mess. les colonels Baron de Schroeder et de Brou, MM. Mathieu et Odonnoghue nous avons tous signé la déclaration que le colonel Schroeder se serait contenté à perpétuité du nouvel arrangement. Après nous sommes allés voir le couvent des Apostolines pour y faire un hôpital militaire. Le local a été parfaitement bien situé pour la proximité des casernes, et l'air ouvert, mais les bâtimens en si mauvais état qu'il n'était pas possible d'en faire quelque chose avec fl. 24000-0-0 y destinés, mais qu'il devait en coûter fl. 30-000, ce qui a donné occasion d'abandonner le projet à moins que les religieuses ne puissent fournir fl. 6000, ce qu'elles ont accepté sous l'agrément de l'évêque. Le 30, écrit au Ministre et à M. de Limpens, été chez l'Évêque l'après-midi, et le soir chez M. Steelant où il y avait une jolie collation.

Le 2 août, mon frère le Baron est arrivé la veille. Le 3, parti avec lui pour Gand. Le 4, promené à la coupure. Le même jour, une conférence avec le Procureur général. Le 5, été voir la supérieure des Apostolines de Bruges. Le 6, dimanche, été à la campagne de M. Carpentier. Le 7, travaillé au compte de la Bourse jusques à cinq heures, puis promené à la Coupure.

Le 8, à deux heures l'après-midi, commencé à faire la sonde des eaux depuis la porte de Bruxelles jusques hors celle de Bruges au poteau N° 1, d'où nous avions commencé précédemment à faire la sonde. Le 9, M. Mosselman venu expressément de Bruxelles recommander Gaelliaert pour la place de Moentak.

Le 11, reçu une lettre de M. de Villegas et copie d'un décret pour la vente de l'employ de Moentack.

Le 17, été avec M. le Procureur général au couvent des Apostolines. Le 18, promené hors de la porte de Ste Catherine, voir la nouvelle promenade que j'ai trouvée très belle et pour ainsi dire achevée.

Le 19, été à mon école, chez le curé Cajetan et à l'hôpital. Le 20, dîné chez M. de Penaranda avec les primus d'Académie, et fait une partie le soir avec Monseigneur, M. de Pamele et Me Wierix, femme du conseiller de Malines. Le 21, travaillé. Le 22, écrit à mon frère à Gand, qui est arrivé à Bruges le soir. Le 23, il a dîné à la campagne de l'Évêque avec le jeune Baron de Lederer, et avait été la veille avec lui à Ostende. Le 24, été avec eux et ma fille cadette à Blanckenberghe.

Le 4 septembre, j'ai eu la nuit passable, et j'ai dormi assez fort pour ne pas avoir entendu le grand vent qu'il a fait et qui a renversé 26 arbres à la belle promenade de la porte Ste Catherine.

Le 10, été à la messe et après chez Monseigneur. Le 11, été en conférence avec l'Évêque touchant les nouvelles paroisses à présenter au gouvernement (1). Le 15 septembre, été en conférence chez l'Évêque, et de là pour la première fois au magistrat.

Le 20, été chez l'Évêque conférer pour la destruction de la chapelle de St Jean et les deux chapelles au-dessous du St Sang. Item pour statuer que la procession du St Sang ira tous les ans le premier lundi du mois de mai. Le 21, été à la campagne du cousin Albert et de Me D'hont. Le 22, parti pour Gand. Le 23, la nouvelle est venue de la nomination des capitaines de cercles (2). Le 24, été faire mon compliment à M. le Procureur général Maroucx. Le 26, parti pour Bruxelles; en arrivant, été chez mon sellier, et puis à l'hôtel. Le 27, été chez M. de Limpens, Crumpipen, Kulbert, Van de Veld, et dîné chez M. de Wavrans.

Le 30 samedi, parti de Gand pour Bruges avec mon carrosse que j'avais fait peindre et revernir à Bruxelles, couleur de vert de bouteille et jaune anglais.

(1) Un édit du 29 mai prescrivait une nouvelle distribution des paroisses dans toute la Belgique.

(2) Fonctionnaires nouveaux destinés, avec d'autres, à remplacer les administrations provinciales existant en Belgique à cette époque. Leur institution officielle date du 1er janvier et du 12 mars 1787.

Le 26 octobre, nous avons dîné ensemble à la Congrégation de S[t] Yvo, mais pas soupé. Le 27, mon frère le Baron est parti pour Gand. L'après-midi j'ai été à la fabrique des filets, et le soir travaillé partie à mon bureau et partie à ma chambre à coucher. Le 29 octobre, dîné avec Madame et Toinette à La Fleur à un dîner qu'y donnait M[e] la Douairière de Tilleghem. L'après-midi à trois heures, distribué les prix à mon école, et le soir fait une partie chez Monseigneur. Le 30, travaillé toute la journée. Le 31, fait quelques visites, et placé mon étuve à la chambre à coucher.

Le 1 de novembre, fait mon bonjour ainsi que le 2 pour les âmes en purgatoire. Le 3, été au salut à Notre Dame et le 4. Le 5, fait une partie au logis. Le 6, parti pour Eecloo avec M. de Villegas et Muls, Madame et sœurs Jacoba et Claire, il faisait un froid excessif, et un vent considérable qui m'a empêché de dormir toute la nuit d'autant plus que le vent entrait dans la chambre, et que j'étais couché sur un lit de plumes. Le 7, tenu la vente du bois de Raspe qui a été fort cher ; il a fait moins froid. Le 8, dîné à Eecloo et retourné à Bruges où nous sommes arrivés à 5 heures ; été au salut à Notre Dame, et de là au logis.

Le 14 novembre, à 7 heures 1/2 du matin, est mort M. Ignace Rocis, mon apoticaire et mon intime ami et contemporain, ayant commencé mes études avec lui ; il est généralement regretté.

Arrivé à Bruges le 9 décembre à 1 heure 1/2, resté au logis et travaillé toute la soirée. Le 10, dimanche, fait des visites, et puis à la Comédie. Le 11, travaillé toute la matinée, l'après-midi chez Penaranda, et le soir au logis au Remb[t].

Le 12 décembre, écoulé le compte de M. Fourbisseur, et ceux de la Vierschaere, et du greffe de la chambre, été au magistrat et fait M. de Penaranda, maître d'église du S[t] Sang, et fait Bernard Verhulst, battonnier, juré à la place de Moentack, moyennant qu'il paye à la ville pour don gratuit £ 375-0-0. Le 17, dimanche, écoulé le compte de la ville avec M. le Commissaire de Limpens depuis les 8 heures du matin ; à 11 heures, fait le fond de caisse chez Penaranda, le soir à la Comédie. Le 18, fait le fond de caisse chez M. Caloen, et tenu l'assemblée générale pour la clôture du compte.

Le 22, travaillé l'après-midi jusques à 6 heures avec les députés des paroisses au compte du cimetière commun et autres affaires pour augmenter le revenu, et faire payer tout le monde parce que

de 2200 et autant qui ont été enterrés depuis deux ans, il n'y a eu que 600, et quelques autres qui ont payé.

Le 27, l'assemblée des maîtres d'églises pour les cimetières, et proposé de faire des caveaux à fl. 18-0-0 pour ceux qui se déclareront avant le 1er de mai, et puis à fl. 25-0-0. Le 25, dîné chez mes petits enfants, et y rester jouer. Le 29, travaillé au comptoir de la province à des recherches pour des papiers de la seigneurie de Burgt et Windregt. Le 30, au magistrat, l'après-midi à mon école, et le soir au logis. Le 31, fait des visites chez l'abbé des Dunes et chez M. Van Pamelen. Le soir, travaillé au logis aux préparatifs pour la nouvelle année. Donné à Madame pour distribuer en nouvel an fl. 166-15-0, eodem à ma fille cadette son nouvel an fl. 18-18-0, item pour quatre mois de sa pension fl. 100-0-0 pour janvier, février, mars et avril, — à mes six domestiques et schaedebeletter chacun une couronne, — à mes 4 petits enfants 3 couronnes ; ensemble fl. 31-10-0.

CHAPITRE II.

L'année 1787.

—

Sommaire. Fêtes chez l'évêque de Gand. Mise en vigueur des décrets de Joseph II réformant les corps administratifs et judiciaires. Le 12 mars, élection des juges de première instance à Bruges. M. de Mahieu est nommé intendant. Le Brabant donne le signal de l'opposition. A la demande du magistrat de Bruges, les États de Flandre protestent contre les réformes en mai 1787. La fermentation s'étend. Joie unanime en apprenant que l'exécution des édits de réforme est suspendue. Tentative de la noblesse de Flandre pour obtenir son entrée aux États. Le peuple de Gand tente de se livrer au désordre (13 juin). Correspondance entre les États des provinces pour résister au gouvernement. A la demande de l'empereur, des députés sont envoyés à Vienne. Le général comte de Murray est nommé gouverneur général *ad interim*, durant le voyage que font à Vienne Albert et Marie-Christine. Il est félicité par Coppieters. Troubles à Bruges le 31 juillet et le 1er août: on les réprime sévèrement. Discussion aux États de Flandre entre la majorité et les représentants de la châtellenie d'Audenaerde, qui se montrent extrêmement hostiles à l'empereur. Retour des députés envoyés à Vienne (10 septembre). Toutes choses sont remises sur l'ancien pied, par un décret du 21 septembre. Manifestations de la joie populaire à Gand et à Bruges. Les volontaires se séparent.

1787.

Ad Majorem Dei Gloriam. Le 1er janvier de l'an 1787, fait des visites et joué le soir chez Monseigneur l'Évêque. Le 2, rendu des visites, le soir au logis. Le 3, rendu encore des visites, le soir au

logis. Le 4, encore au logis. Le 5, au magistrat rapporté l'affaire des cimetières ainsi que celle des contributions ; dîné à l'hôpital.

Le 12, promené à Gand l'après-midi. Le soir à la Comédie, et y vu une demoiselle aérostatique s'élever du théâtre, et promené en l'air le long des loges, se mettre renversé sur le théâtre, et s'élever de soi-même avec la plus grande majesté et facilité, enfin cela était des plus curieux et agréable à voir.

Le 17, été à la fête de Monseigneur l'Évêque où il y avait près de 400 personnes, y compris 80 enfants qui ont dansé depuis les 4 heures jusques à 7 $^1/_2$ qu'ils ont tous soupé à une table en fer à cheval. Les grandes personnes pendant ce tems ont vu danser et jouer à 50 tables au moins. A 8 $^1/_2$ on a dressé des tables pour souper dans tous les appartemens, et une grande table dans la galerie ou corridor, et puis on a servi à souper, et moi je suis parti avec mon frère à neuf heures pour souper au logis au coin du feu.

Le 23, parti avec M. D'hoop en commission pour Nieuport, été sur la barque avec MM. de Merckhem, de Villegas, de Cridts et Stoop, joué au risque, perdu fl. 0-17-6, M. D'hoop a soupé et logé chez moi. Le 24, après avoir pris un déjeuner dînatoire, parti ensemble pour Nieuport en carrosse à quatre chevaux. Soupé et logé tous deux chez mon cousin le greffier. Arrivé à Nieuport à quatre heures, été au port voir arriver un navire de Smyrne, qui s'est placé devant le fort Viervoet pour y faire la quarantaine ; fait une visite au Colonel de Brou et à M. Mahieu, et soupé ensemble chez mon cousin. Le 25, à neuf heures du matin, commencé notre besogne, il y avait beaucoup de monde, mais personne n'a voulu offrir pour les fascines et piquets, parce que la longueur de 18 à 20 pieds, selon les conditions, leur était impossible de fournir. La main d'œuvre n'a pas aussi pu se faire, parce que les fascines n'étaient pas entreprises, il n'y a eu donc que le pilotage d'entrepris à raison de fl. 8-0-0 pour les cent pieds. Le magistrat nous a donné un grand dîner, où M. de Brou et Mahieu étaient, et nous sommes partis à 3 heures et arrivés à huit à Bruges.

Le 13 février, au magistrat, et puis au scrutin à l'hôpital, y resté dîner avec les commissaires et autres comme de coutume. Le soir, travaillé au logis jusques à onze heures, Madame et ma fille ayant été à la redoute. Eodem, M. Joung, anglais, a été enterré au cimetière général dans le canton destiné pour les réformés. Le 14,

éte au magistrat, l'après-midi chez Me D'hont, et le soir au logis travaillé. Le 15, travaillé toute la matinée, et dîné chez M. Hergodts, y resté jouer au tarocq avec la comtesse de Gontreul. Le 16, le compte du siège, l'après-midi à la fabrique de filets, et le soir travaillé au logis à mes comptes. Le 17, à l'abbaye de St Trudo et à mon école, et puis payé Melle Van Noye, au salut à l'hôpital, puis au logis.

Le 21, été prendre les cendres aux Récollets; l'après-midi fait des visites. Le 22, encore fait des visites. Le 23, j'avais compté partir pour Gand, mais comme Me Coppieters Binje était accouchée la veille à neuf heures et quart du soir, je suis resté pour être parrain de son garçon avec Me de Zuylen, dit Neyvelt, femme de Jan-Baptiste, j'ai été la prendre avec mon carrosse et conduite avec l'enfant et le père à St Jacques où il a été baptisé à dix heures du matin, et reçu les noms de Louis-Charles-Marie Gilain. Eodem, jour anniversaire de la mort de ma chère sœur, fait dire des messes aux Récollets ; et en venant à midi au logis Monsieur de Cridts est venu me trouver pour me dire que M. le conseiller Aulique Van der Fosse devait arriver demain à Bruges, qu'il croyait ma présence absolument nécessaire pendant son séjour, qu'il me priait en conséquence de ne pas partir pour Gand comme je me l'étais proposé ; ce à quoi je me suis rendu, et écrit en conséquence à mon frère le Baron. J'ai donné aux domestiques 5 couronnes, à la nourrice et sage-femme 2 couronnes, au chantre et enfants de chœur 4, et au battonnier 1/2 couronne, faisant ensemble fl. 25-0-6. L'après-midi, à mon école, et chez Me de Penaranda.

Le 24, l'après-midi, été à la barque au devant de M. le commissaire Van der Fosse, qui n'y était pas ; à sept heures et quart mon frère le Baron est arrivé en poste, et à huit heures l'enfant de ma fille Penaranda a été baptisé à Notre-Dame et nommé Charles-François-Mathias Gilain ; le parrain était le baron le Bailly de Marloop, et Melle de Penaranda, marraine. Le 25, MM. les Commissaires Van der Fosse et Baron d'Haverskercke sont arrivés à 3 heures 1/2, j'ai travaillé avec eux et été voir l'hôtel-de-ville, et soupé chez M. de Cridts. Le 26, été le matin voir et complimenter le commissaire. Le soir le baron de Haverskercke est venu conférer avec moi. Le même jour, Me de Gaesbeeke et ses deux filles sont parties pour Lille. Le 27, tenu une assemblée

générale, où sont comparus MM. de Caprycke et de Gheldere et les doyens de métiers, on leur a communiqué que sa Majesté aurait établi un autre jour de convocation pour choisir les conseillers à placer au nouveau conseil de première instance [1] etc. etc. Le 28, diné chez M. de Cridts avec Monsieur le Conseiller Aulique Van der Fosse qui m'a remis une lettre pour le magistrat que j'ai communiqué le lendemain.

Le 1er de Mars, en suite de la susdite lettre, le magistrat a résolu d'admettre à l'assemblée générale deux députés du magistrat du Francq et de faire publier et afficher que le jour pour faire le choix est fixé au 12 de ce mois, et que dès à présent jusques à ce jour, tous ceux qui voulaient aspirer au choix devaient consigner au greffe de la ville leur acte d'éligibilité, dont on formerait une liste à l'inspection de tous ceux qui ont voix.

Le même jour à huit heures du soir, été faire rapport de cette résolution à M. le Commissaire, et pris congé.

Le 2, parti pour Gand, été sur la barque avec le Bourgmestre de Blankenberghe, ses deux beaux-frères; et le curé du béguinage qui est descendu à Bellem. Le 3, été à l'assemblée, l'après-midi à la maison de correction et chez M. l'abbé de Waerschoot, le soir au logis.

Le 7, parti pour Bruges avec M. D'hoop qui a logé chez moi. Le 8, à 11 heures $^1/_2$, parti avec lui pour Nieuport, logés ensemble chez le greffier. Le 9, fait la passée pour l'entreprise de 900,000 fascines en trois marchés, le 1 à fl. 45 le mille, le 2 à fl. 50, le 3 à fl. 49 sous l'agrément du gouvernement, dîné avec MM. du magistrat et parti à 3 heures avec MM. le Bourgmestre et Greffier de Nieuport. Eodem, reçu une lettre du colonel de Brou et lui répondu de Nieuport. Le 10, ces messieurs sont partis pour Gand avec M. D'hoop. Eodem, été au magistrat fait les arrangemens pour l'assemblée générale du 12, été à mon école, chez M. l'archidiacre et chez ma fille en couche. Le 11, fait le tour chez les notables et chefs-hommes le matin, et répété les mêmes visites l'après-midi, et le soir fait une partie avec Monseigneur. Le 12, fait assembler le magistrat à 8 heures $^1/_2$ pour délibérer sur le préavis à donner aux notables et communes pour l'élection des Conseillers au

[1] Les nouvelles institutions judiciaires créées par Joseph II, selon ses édits du 1r janvier 1787, comportaient l'établissement de tribunaux de première instance dans les principales villes, entr'autres à Bruges.

conseil de première instance. Les prétendants étaient M. D'hooghe de la Gauguerie, van den Bogaerde, Holvoet, Marant, Stock, Odevaere, de Mahieu, Kesteloot le jeune. Le magistrat nomma dans son préavis, MM. de la Rue, de Deurwaerder, Van de Walle, Honraedt, Van den Bogaerde, de Mahieu, Marant ; à dix heures l'on fit entrer les notables MM. Fourbisseur, de Gheldere, Caloen, Walwein, et Imbert, et les chefs-hommes, et deux députés du Francq qui étaient MM. Rouget et Van Zuylen, qui prirent séance sur le banc de la Trésorerie, et puis l'on procéda à l'élection après qu'ils avaient demandé le préavis du magistrat, M. de la Rue eut 9 voix, M. de Deurwaerder 8, Van de Walle 10, Houwaerdt 10, Van Bogaerde 8, Mahieu 10, et Holvoet 6, D'hooghe 4, Marant 3 et Stock 2, et les autres moins et par conséquent que le choix tombait sur les 7 premiers. Les notables se retirèrent mais les chefs-hommes se retirèrent ainsi que les députés du Francq, et l'on fit entrer toûs les doyens au nombre dépassant 40, et l'on procéda à l'élection en faisant venir devant le buffet chaque doyen pour nommer chacun sept personnes. Dans ce choix, M. de la Rue eut 30 voix, Van de Walle 37, Houvaerdt 32, Van Bogaerde 24, de Mahieu 35, Holvoet 31, Stock 26, de Deurwaerder 16, Marant 10, D'hooghe 9, et les autres moins, tellement que le choix tombait sur les sept premiers. Le résultat général portait donc que MM. de la Rue, Van de Walle, Honraedt, Mahieu, Van den Bogaerde et Holvoet avaient les plus de suffrages de part et d'autres, et par conséquent ces six messieurs se trouvaient légalement élus, que M. de Deurwaerder, élus par les notables, ne se trouvait pas élu par les doyens, ainsi que M. Stock élu par les doyens ne l'était pas par les notables, par conséquent qu'on ne pouvait pas attribuer la septième place ni à l'un ni à l'autre, et le magistrat s'étant fait un scrupule de décider la question, il résolut d'en donner part au gouvernement et de faire connaître leur résolution aux notables et aux doyens, ainsi que leur communiquer le choix échu aux six messieurs choisis de part et d'autres après quoi j'ai fait entrer les notables et communes, qui après la communication de la résolution, et leur ayant dit que le cas ne se représentait pas pour tirer au sort comme l'indicaient les placards, ils ont dit qu'ils priaient le magistrat de décider la question, ce qu'ayant refusé, ils dirent qu'ils étaient tous prêts à donner leur voix à celui que

le magistrat aurait nommé. ainsi, pour faire la chose en règle, je chargeai M. le Greffier Kesteloot d'aller aux opinions et de demander la voix particulière de chaque individu. Ce qu'ayant fait, ils déclarèrent tous sans aucune exception qu'ils donneraient leur voix et nommèrent pour remplir la septième place la personne, de deux que le magistrat aurait prononcé. Sur quoi ayant demandé circulairement et à la muette l'avis de mes échevins, je fis prononcer M. De Deurwaerder pour la septième place, comme le plus méritoire à tous égards, et ayant été compris dans le préavis du magistrat. Après quoi j'ai sonné pour faire sortir les notables, chefs-hommes et doyens. Messieurs les députés du Francq étant restés, je leur ai demandé pour la seconde fois s'ils étaient contents et avaient leur appaisement sur tout ce qui s'était passé, et ayant répondu que oui, ils se sont retirés par la grande porte, et ainsi est finie tranquillement, et dans le meilleur ordre toute cette cérémonie à midi et demi. J'en ai été donné part au baron d'Haverskercke qui était venu chez moi à 7 heures $^1/_2$ du matin, et qui est parti à deux pour Gand. L'après-midi, j'ai écrit à MM. de Mahieu, Vander Fosse, Maroux et De Brou; été chez Stoop signer des ordonnances, et puis faire des visites chez les six élus, M. de Mahieu étant absent, puis passé la soirée chez ma fille.

Le 19, à Gand à 8 $^1/_2$ travaillé aux comptes jusques à 11 $^1/_2$; été au Te Deum à St Bavon, y vu tout le conseil pour la dernière fois ensemble, ainsi que les deux magistrats de l'État-major.

Le 22 le soir, reçu une lettre de Madame me marquant les illuminations que toute la ville avait faites la veille pour le nouvel intendant de Mahieu.

A une heure le matin du 23, mon frère a reçu une lettre de se rendre vers le midi à Bruxelles pour être d'une conférence avec le ministre; il est parti en poste à six heures.

Le 24, mon frère est arrivé de Bruxelles à 3 heures du matin sans que je l'aie entendu revenir, il a apporté avec lui le fameux diplôme par lequel tous les députés des États sont supprimés et ne continueront leur besogne que jusques au premier de novembre 1787. Ils pourront choisir un député d'entre eux et un sécrétaire qui aura séance au Conseil Royal, etc. (1).

(1) L'édit du 22 mars 1787, faisant suite à celui du 1r janvier 1787, abolissait les anciennes institutions provinciales et les remplaçait par des intendants.

Le 1er avril, fait une visite à Bruges à l'intendant et joué le soir avec Monseigneur. Le 2, travaillé à mon bureau. Le 3, été au magistrat. Le 4, aux ténèbres. Le 5, tenu mes Pâques, été à St Gilles pour la générale absolution. L'après-midi visité les églises à mon particulier avec mon schaedebeletter. Le soir à l'Académie. Le 6, aux ténèbres. Le 7, fait des visites de famille. Le 8, fait des visites chez l'Évêque, le Colonel intendant, le baron de Pélichy, et le soir joué à l'évêché. Le 8, à Notre-Dame, le soir au logis. Le 8, fait assembler le magistrat pour faire publier plusieurs ordonnances.

Le 13, dîné à l'hôpital, et y travaillé à former l'état des biens jusques au quart de sept heures. Le 14, parti pour Gand.

Le 19, fait une visite à Baudeloo, un petit tour au salut à St Nicolas, chez Van Cassel où il avait brûlé la veille, y acheté une couple de chandeliers anglais, d'une nouvelle composition faite avec les canons des batteries flottantes des Espagnols que les Anglais ont pêchés devant Gibraltar; ils coûtent fl. 12-12-0.

Le 21, été promener par les remparts jusques à Schreijboom, où j'ai entré dans l'église. Le jeune de Lederer a soupé avec nous étant arrivé la veille de Bruxelles, d'où nous avions reçu la nouvelle que les États de Brabant avaient refusé le subside, etc.

Le 23, fait une nouvelle admodiation pour l'entretien des ouvrages de Slyckens et Ostende avec Willems et Debrocq, et convenu en rompant l'ancien accord de leur donner 2,000 fl. pour les améliorations et sans faire de prisée. L'après-midi été souhaiter un heureux voyage à M. et Me de Pélichy, et chez les demoiselles Gheys, puis au salut à St Michel.

Le 25, écoulé le compte de remboursement fait par M. Carpentier; il a plu toute la journée, ce qui a fait que je n'ai pas sorti, et me suis amusé à copier la représentation des États et Conseil de Brabant.

Le 26, M. Van Rossum (1) et du Bruck ont fait leur rapport de la machine qu'ils ont vue à Malines pour filer jusques à 100 personnes à la fois.

Mai. — Le premier, malgré qu'il allait de même du genoux, je suis parti pour Bruges avec un très mauvais tems, il y avait un monde infini sur la barque à cause de la foire ; été en arrivant

(1) Directeur de la maison de force de Gand.

trouver Madame chez M. Coppieters, l'haut pointer, puis chez M. de Cridts, et le soir au logis. Le 2, été au magistrat qui m'avait écrit et faire résoudre d'écrire aux États pour les charger et autoriser à faire une représentation sur les circonstances du tems, etc., été chez l'Évêque, chez l'intendant et chez le Président du nouveau Conseil.

Le 3, la nouvelle est arrivée de l'Édit, pour l'interprétation de l'Édit pour les intendants, où leur pouvoir est furieusement rongé, etc., été au magistrat, l'après-midi chez Stoop, à la fabrique et chez Me D'hont voir ses chevaux qui sont très beaux, de là au logis. Le 4 vendredi, l'assemblée ordinaire à l'hôpital, signé l'état de ses biens et envoyé le même jour au gouvernement, il emporte passé les fl. 36,000-0-0 tant en mali qu'en boni.

Le 7, la procession à l'ordinaire. L'intendant n'y a pas été, mais l'Évêque, qui a quitté au bas de la chapelle.

Le 8, je me suis reposé, été à la foire et fait quelques visites. Eodem, fait la lecture de la représentation de la province. Le 9, parti pour Gand, été sur la barque avec un M. de Gheus, d'Ypres, qui a été ou est encore au service, en arrivant été me promener à la Coupure, il faisait très beau. Le 10, été à l'assemblée, y trouvé les députés d'Alost pour faire rapport de la grande fermentation qu'il y avait dans leur pays, les députés d'Audenarde y avaient été l'avant-veille ; l'après-midi à la maison de correction.

Le 11, reçu par estafette un décret pour réponse à notre représentation, envoyé copie à MM. de Cridts, Caprycke, Coppieters, haut pointre, à mon magistrat, Odonnoghue, et à Madame ; écrit aussi à Melle Bojet.

Le 12, été à la messe que la députation à fait chanter à l'honneur de St Macaire.

Le 13 dimanche, la procession de St Macaire, où le magistrat a été le tour ordinaire par la ville, les États se sont assemblés à six heures du soir pour délibérer sur une représentation à faire pour le rétablissement du Conseil en Flandre, et tous les magistrats ; résolu d'envoyer *ad omnes*.

Le 15, reçu le décret par lequel le Conseil (1) en Flandre est provisoirement rétabli ainsi que tous les magistrats pour reprendre

(1) Décret du 14 mai 1787.

leurs fonctions comme ci-devant, tenant en surséance tous les nouveaux tribunaux de nouvelle instance. Cette nouvelle a causé une joie infinie parmi tout le monde, on a fait imprimer d'abord le décret pour l'envoyer ad omnes et le rendre public, et moyennant quoi notre représentation à faire à ce sujet n'a pas eu lieu. Le 16, le matin à l'assemblée, et à 2 heures ½ parti en voiture pour Bruges, y arrivé à 7 heures ½. Le 17, à la messe à Notre-Dame, et puis chez M. de Cridts. L'après-midi au salut, fait un tour avec Madame et Toinnette hors la porte Ste Catherine, et puis travaillé au logis. Le 18, fait assembler le magistrat à 9 heures ½. L'après-midi à mon école, au salut et au concert chez M. Pitian. Le 19, à 8 heures ½ conféré avec M. M. de la Trésorerie et du Buffet, MM. de la Rue et de Deurwaerder ayant été reçus la veille au magistrat comme pensionnaires, ayant été remerciés de leurs places de conseillers au conseil de première instance.

Le 20 dimanche, l'après-midi travaillé avec M. M. de la Trésorerie et du Buffet depuis 2 ½ jusques à 4 heures ½, et puis à l'hôpital, et été voir tirer l'oiseau à St Sébastien. Le Sr Outryve l'a abattu et a été roi, puis à 7 heures ½ au logis. La nuit on a reconduit le roi chez lui, il y a eu des illuminations et on a tiré toute la nuit.

Le 22, été à l'assemblée à Gand et préparé le tout pour le lendemain. L'après-midi, été trouver MM. de Cridts et de Villegas, été avec eux, faire une visite à M. D'hoop, et puis promener à la Coupure et soupé avec eux à St Sébastien. Le 23, l'assemblée générale a commencé à neuf heures. MM. l'Abbé de Baudelo, De Grave, de Meulenaere, et l'abbé de Waerschoot pour le clergé de Gand ; MM. l'abbé d'Eeckhout, Beerembroek et Arents avec le Prévôt de Notre-Dame, le baron Marloop, d'Olisy, et Rohart pour la ville de Gand ; Coppieters, Villegas et Cridts pour celle de Bruges ; Le Camus, Van Beveren et Pyl du Fayt pour Courtrai : le baron Triest, d'Heere et Sola par le Francq de Bruges ; de Potter et de Lannoy pour la châtellenie de Courtray ; et puis trois députés pour les autres villes et châtellenies. L'on a commencé à neuf heures du matin par la lecture de tous les avis des administrations et lorsque l'on était occupé on a annoncé une députation de la noblesse qui demandait à entrer. Sur quoi on leur a fait demander pourquoi ils demandaient d'entrer, et sur ce qu'ils ont dit que c'était pour se joindre avec l'État sur ses délibérations à faire pour une représentation, on a

délibéré de les admettre pour cette fois seulement, et sans pouvoir en tirer aucune conséquence pour la suite et sans préjudice [1].

Cette séance a duré jusques à 1 ½ heure. Été dîné chez M. D'hoop avec tous les députés de Bruges, tant ecclésiastiques qu'autres, les députés de Termonde et du Pays de Waes, été voir l'horloge chez Mortier, et promener à la Coupure. Le 24, l'assemblée générale a commencé à huit heures, dîné à St Sebastien, et l'après-midi à la campagne de l'évêque. Le 25, l'assemblée a commencé à 8 heures jusques à 1 ½, nota — qu'on avait fait un comité de MM. D'hoop, Rohaert, Launoy, Rapsaet, Sola et l'Official de Meulenaere qui ont travaillé les après-midi. Diné au logis avec MM. Cridts et Villegas. Le 26, à 8 heures l'assemblée générale jusques à 12 ½, qu'on a formé le résultat, et prorogé l'assemblée jusques au 4 de juin à 7 heures du matin. A 2 ½ heures parti pour Bruges en voiture avec MM. de Cridts et Villegas. Le 27, jour de la Pentecôte, été à 11 heures au magistrat pour faire le rapport provisionel de notre députation.

Juin. Le premier, assemblée ordinaire à l'hôpital. L'après-midi, été à la campagne de Pulincx, et puis au logis travailler à mon bureau. Le 2, été au magistrat depuis les 9 ½ heures jusques à midi conférer sur notre commission vers l'assemblée générale des États, ce qui a beaucoup fatigué mon genou tellement que je n'ai pu sortir le reste de la journée, et me suis tranquillisé pour être en état d'entreprendre mon voyage vers Gand.

Le 3, parti par la barque avec MM. Villegas et de Cridts, y trouvé M. le baron de Pélichy avec son fils et sa femme, le Bourgmestre d'Heere, Sola, les Chevaliers de Zuylen et de l'Espée; nous nous sommes assez bien amusés, et arrivés à Gand à quatre heures, été d'abord faire visite chez le baron d'Haverskercke, le marquis de Rhodes, comtes de Lichtervelde, Leiverghem et Vilain XIIII; à six heures, été à l'assemblée ordinaire, pour prélire la représentation. Le 4, à sept heures du matin a commencé la continuation de l'assemblée générale, où tous les mêmes députés étaient présents à l'exception qu'au lieu du baron Triest, c'était le baron de Pélichy;

---

[1] On voit, à cette date, se produire un mouvement sérieux entrepris par la noblesse de Flandre pour avoir place aux Etats dont elle ne faisait pas partie jusque là. Un décret du 10 décembre 1787 mit fin à ces tentatives, Cfr. Derival : *Le voyageur dans les Pays-Bas Autrichiens*, tome IV, p. 259, 289, 291.

elle a duré jusques à midi à cause de la fête de l'Évêque à sa campagne, où il avait fait inviter toute l'assemblée générale, je n'y ai pas été à cause de mon genou, ni les députés de Bruges ni du Francq. J'ai constamment gardé ma chambre le reste de la journée, et me suis couché de bonne heure. Le 5, l'assemblée générale, n'a commencé qu'à 9 1/2 heures à cause que le comité qui avait travaillé depuis les 5 1/2 heures du matin ne pouvait être prêt plutôt; elle a duré jusques à une heure. L'après-midi, conféré avec M. le Fiscal, fait quelques visites, et un tour hors de la porte de Bruxelles, toujours en voiture, puis au logis; il allait un peu mieux du genou. Eodem, reçu le favorable décret [1] par lequel Leurs A. R. remettent les choses sur l'ancien pied, en révoquant toutes les nouveautés établies depuis quelque tems, contraires aux droits, coutumes et privilèges de la province de Flandre, enfin le même décret, comme celui pour le Brabant. Envoyé copie du décret, au magistrat, à de Moor, aux MM. Caprycke, Odonnoghue et Coninck, ainsi qu'à Madame, à laquelle j'ai écrit que je comptais d'arriver le lendemain à Bruges par voiture. Le 6, parti pour Bruges où en arrivant nous avons vu des préparations pour des illuminations et feux de réjouissance qui effectivement ont eu lieu toute la nuit, on avait dressé sur la grande place des pyramides avec des tonneaux engoudronnés qui étant tous en feu formaient le plus beau coup d'œil possible. L'hôtel de ville et du Francq étaient illuminés ainsi que généralement toutes les maisons de la ville sans exception.

Le 7, malgré mon incommodité au genou, j'ai fait le tour de la procession, mais pas sans peine ni douleurs ; à midi, toute la famille a dîné chez moi. Le 8, été voir le grand Bailly qui avait été à la procession, j'ai dîné avec lui chez l'Évêque où il loge. Le soir, été promener à la porte Ste Catherine en voiture.

Le 9, été chercher le grand Bailly pour le mener à notre magistrat où il est resté une demi-heure. Le soir, promené hors la porte de Ste Catherine. Le 10, à minuit, reçu par estafette des nouvelles de nos députés de Bruxelles qu'ils y avaient été bien reçus et qu'ils avaient obtenu tout ce qu'ils souhaitaient provisionnellement, et fait assembler le magistrat à 11 heures pour communiquer cette bonne nouvelle, que j'ai été communiquer aussi à

---

[1] Du 4 juin 1787.

l'Évêque. Le soir, été promener avec Minette, et voir les danseurs de corde avec Antoine, Jan et Angélique. Le 11, travaillé toute la matinée à mon bureau. L'après-midi, à mon école, à S[t] Trudo, promené hors de la porte de S[te] Catherine, été prendre Madame et Toinette chez M[e] Ley, et été après voir les danseurs de corde au Marché de Vendredi. Le 12, parti pour Gand, en y arrivant vu tout le monde en cocarde jusques au cocher de mon frère, tout le monde se promenait par les rues comme un jour de fête ; on a rôti ce jour, au Marché au Vendredi, deux bœufs et six moutons pour le peuple de la part de la noblesse, et l'on a fait couler 10 tonnes de bière et six pièces de vin. Le soir, toute la ville a fait des illuminations, la grosse cloche et les carillons ont joué jusques à minuit.

Le tout s'est bien passé ce jour, mais le lendemain 13, le peuple qui n'avait pas travaillé pendant trois jours a pris ce prétexte pour demander de l'argent aux passants dans les rues, et ont même été sonner partout aux maisons, et entre autre à l'abbaye de S[t] Pierre, à la Byloke et aux Augustins où ils se sont fait donner à boire et de l'argent avec mauvaise façon ; ils ont même poussé l'extravagance jusques à aller chez l'abbé de Waerschot où ils ont voulu enfoncer la porte, et menacer l'abbé de l'assommer s'il ne donnait pas de l'argent, et lui disant qu'ils seraient encore retournés le lendemain à deux heures. Nota -- que le matin nous avons été assaillis à notre assemblée par une quantité d'hommes qui voulaient tous avoir de l'argent, et que nous avons été sauvés par Somers et quelques autres maîtres charpentiers et maçons, et nous nous sommes retirés tous par la conciergerie. Le magistrat s'est assemblé extraordinairement l'après-midi sans prendre aucune précaution pour empêcher les troubles. Le 14, toutes les listes des doyens des voisinages sont entrées, et on leur a mis en main 4,000 et autant de florins pour distribuer chacun dans son canton. Le magistrat s'est assemblé ce matin, et on a publié une ordonnance qui défend les attrouppemens, sous la peine d'être mis d'abord à la maison de correction. L'assemblée a résolu de ne pas s'assembler le lendemain. L'après-midi, le magistrat s'est assemblé pour prendre les précautions nécessaires pour empêcher le tumulte qu'on craignait pour le lendemain, jour des marchés. A 3 heures $^1/_2$, parti en voiture pour Bruges, et y suis arrivé à neuf heures du soir. Le 15, été au

magistrat. Le jour de marché à Gand s'est bien passé sans troubles parmi les précautions qu'on avait prises.

Le 16, été encore au magistrat, et travaillé avec Pulinx et Van de Steene. Le soir, fait un tour de pied avec Toinette, et reçu une lettre de la Députation pour être le lendemain à l'assemblée générale à l'hôtel-de-ville à Gand à 3 heures de l'après-midi. Le 17, parti pour Gand avec MM. de Villegas et Cridts, et MM. D'heere et Sola ; y arrivé à 3 heures, et été droit à l'hôtel-de-ville, où presque tous les députés étaient déjà arrivés. L'on a commencé la séance par dire que c'était à la demande du magistrat de Gand qu'on avait précipité cette assemblée, pour faire connaître que le bruit courait que les troupes de la garnison allaient partir, et que cela étant il n'aurait pas convenu de ne pas leur fournir des chevaux, etc. Sur quoi il fut délibéré de faire demander au colonel baron de Lunden ce qui en était. Sur quoi il a répondu qu'il ne devait donner aucune réponse sur une pareille question ; cependant quelque temps après est venu à l'assemblée le Major de Jardin, de la part du colonel, pour avoir notre demande par écrit, et l'ayant porté au colonel il est revenu avec une lettre, qu'il disait qu'en égard que le repos public en dépendait, il voulait bien déclarer qu'il n'avait aucun ordre pour partir, moyennant tout a été tranquille. Après quoi, le Pensionnaire Rohaert déclara qu'il y avait un monsieur dans l'assemblée qui avait une lettre à remettre, etc. Sur quoi M. d'Aspre lut une lettre qu'il avait d'un membre des États de Brabant qui le chargeait de remettre en pleine assemblée de la part des États de Brabant. Il se leva, et la donna au baron de Marloop comme Président qui la décacheta et la fit lire par M. D'hoop. Elle contenait une invitation des États pour nous joindre avec eux et faire cause commune pour le soutien de nos privilèges, etc. (1). Mais comme plusieurs députés n'étaient pas suffisamment autorisés pour délibérer sur une matière aussi sérieuse, il fut délibéré que chacun retournerait ou écrirait à son magistrat, pour l'être ; et la séance finissant à 9 1/2 du soir, fut remise au lendemain à 9 heures. — Nous avons écrit. — Le 18, à l'assemblée.

(1) C'est la première démarche officielle faite par les États de Brabant en vue de la fédération des diverses provinces belges pour résister au gouvernement autrichien.

L'après-midi, chez Me de Causmaecker avec MM. de Villegas et de Cridts.

Le 19, assemblée des États à neuf heures, délibéré de nous joindre avec les États de Brabant, et leur écrit une lettre en conséquence. L'après-midi à la campagne de M. Carpentier. Le 20, assemblée à 9 heures ; délibéré que l'assemblée générale aurait continué, que cependant les députés qui voulaient s'en retourner chez eux pouvaient le faire, mais que les autres auraient fréquenté tous les jours. L'après-midi à la campagne du Conseiller de Grave, et revenu à 8 heures $^1/_4$ du soir. Le Baron a voulu sortir encore pour aller chez M. D'hoop ; il n'est revenu qu'à onze heures et chapeau bas. Le 21, à l'assemblée, MM. Cridts et Villegas sont partis pour Bruges, été l'après-midi à la maison de correction ; Marloop n'y est pas venu à cause d'une fluxion sur l'œil gauche, qui l'a empêché de sortir. Le lendemain 22, à l'assemblée Me D'hout et l'Espagnol sont arrivés ; je suis parti le lendemain 23 avec eux pour Bruges. Le lendemain 24 été à l'évêché sans jouer, et promené hors de la porte Ste Catherine. Le 25, la professe à l'hôpital de Sr Monique, y resté dîner et souper. Le 26, à 7 heures du matin, parti pour Nieuport avec M. Pulinx, mon cousin le Greffier et sa fille à 9 heures. L'après-midi été au Strand, à l'embouchure du port ; y ai fait la visite avec les experts d'Ostende et de Nieuport pour fixer les piquets pour la prolongation en présence de MM. les députés du magistrat, etc, après quoi, examiné toutes les fascines qui étaient placées et arrangées sur le Strand au nombre de 114743 $^3/_4$, été ensuite chez l'éclusier Van Abeele conférer avec les entrepreneurs, Le 27, le matin, conféré, avec MM. les députés de Furnes et du Francq pour l'écluse d'Ypres, et l'après-midi, à 4 heures, parti pour Bruges. Le 28, été au magistrat, l'après-midi à mon école et chez Me Van Wouwere. Le 29, été me promener en voiture à St Pierre où il y avait un monde infini à cause de sa fête. Le 30, au magistrat, l'après-midi à mon école et chez la Doure de Zuilen.

Juillet. — Le premier, dimanche, dîné avec mes enfants, et été me promener hors de la porte Ste Catherine. Le 2, parti pour Gand avec MM. de Villegas, Cridts et Pulinx, et Coppieters de Nieupoort. Le soir, été me promener avec MM. de Marloop, Le Camus, Villegas et Cridts. Le 3, été à l'assemblée générale des États depuis 8 jusques à une heure et demie. L'après-midi sont arrivés Melle de

Cridts et Soetaert, Me la comtesse de Ghistelles et sa fille, MM. de Reignac, Puttaert et l'Épée ; été tous se promener à la Couture. Eodem, MM. les députés de la West-Flandre se sont présentés à l'assemblée générale pour se joindre à nous, mais on leur a conseillé de s'adresser plutôt aux États de Brabant, etc. Le 4, assemblée générale, résolu d'envoyer des députés à Bruxelles pour conférer avec les États de Brabant ; M. Rohaert et de Smet furent députés. L'après-midi été avec les dames et Messieurs de Bruges, y joint M. Tollenaere au service d'Espagne, à la campagne de l'Évêque où nous nous sommes bien amusés, et été bien mouillés. L'Évêque nous a beaucoup pressés d'aller tous dîner chez lui le lendemain, ce qu'on n'a pas pu refuser. Le 5, assemblée à 9 heures. Reçu une lettre des États de Brabant, et envoyé M. d'Asper à Bruxelles en donner part à nos députés. A midi, parti pour Loochristi, et en suis revenu à 9 heures après nous y être parfaitement bien amusés, Son Altesse ayant été d'une attention et complaisance incroyable. Le 6, toute la bande de Bruges est partie avec MM. de Cridts et de Villegas pour Bruges, ainsi que mon neveu Charlo qui était arrivé la veille de Vienne.

Le 7, reçu une lettre des États de Brabant assez essentielle pour faire venir d'abord tous les députés à l'assemblée fixée au lendemain à neuf heures du matin, à quelle fin on a envoyé des estafettes partout. Eodem, été me promener à Everghem avec mon frère, et retourné à six heures ; et dans le moment que nous étions rentrés, il est arrivé une estafette avec une dépêche de LL. AA. RR. portant que sa Majesté les demandait à Vienne, ainsi que le Ministre, et les députés de tous les États. Sur quoi, on a fait assembler tous les députés, et resté jusques à neuf heures. Le 8, assemblée à neuf heures, résolu de faire une représentation sur le décret, et sont arrivés les députés Rohaert et Smet de Bruxelles ; résolu d'envoyer d'autres députés à Bruxelles pour la correspondance avec les États de Brabant, et furent nommés le Comte d'Assenede et Eugène d'Asper.

Le 9, fait partir notre représentation de la veille, et fait imprimer pour la distribuer avec le décret de la veille. Le 11, reçu une lettre des États de Brabant, y joignant une lettre qu'ils avaient reçue du Prince Kaunitz leur envoyant une lettre de l'Empereur écrite de Vienne, le 3 juillet 1787, par laquelle S. M. demande que LL. AA. RR.

aillent à Vienne, ainsi que des députés de toutes les provinces, pour y porter leurs plaintes, doléances et craintes. N. B. que tout ceci est arrivé le 11, et que la veille 10, sur le décret reçu de L. A. R. qui demandait qu'on aurait envoyé des députés à Bruxelles de chaque État, il fut résolu d'y envoyer MM. l'abbé de Waerschot, et le conseiller de Grave, le Marquis de Rhodes et Comte Steenhuysen, Rohaert et de la Rue, Raepsaet et Smet qui sont partis le 11 à six heures du matin. Le 12, reçu une lettre de MM. le Comte d'Assenede et d'Asper, marquant que les États de Brabant comptaient d'envoyer des députés à Vienne, malgré que l'avocat Van den Noot s'y opposait il ne fut rien résolu parce qu'on attendait avant le retour de nos députés de Bruxelles. Le 13, à deux heures du matin; reçu par estafette une lettre de M. de la Rue de Bruxelles, marquant que nos députés n'avaient pas encore eu audience à cause de l'absence de M. Cornet de Grez (¹) qui était allé à Namur pour y calmer les esprits qui y étaient fort agités. Par post-scriptum, La Rue dit qu'on vient leur dire qu'ils peuvent aller à l'audience à Laecken, et qu'ils partent tout de suite. La même estafette avait aussi porté une autre lettre pour les États, écrite par M. Rapsaet, de la même façon que celle de M. de la Rue. Eodem, écrit à mon magistrat sur ce conteau. Le minuit reçu une estafette avec une lettre du magistrat pour les États donnant à connaître les mouvements que se faisaient dans la garnison de Bruges, cette lettre m'ayant beaucoup embarrassé par la crainte qu'en la communiquant à l'assemblée générale elle aurait pu donner de l'ombrage et des inquiétudes ; nous résolûmes avec MM. de Villegas et de la Rue de ne pas la communiquer. Le 14, les députés de Bruxelles MM. l'abbé de Waerschot, de Grave, Comte d'Assenede, d'Asper, et de la Rue, faisant rapport que dans l'audience qu'ils avaient eue de LL. AA. RR. elles avaient beaucoup insisté pour que la province eût envoyé des députés à Vienne, disant que leur bien-être ainsi que celui de la province en dépendait, etc. MM. Smet et Rapsaet étant restés à Bruxelles pour conférer avec M. Cornet de Grez qui doit venir lui-même demain à l'assemblée générale. Eodem, à 3 heures de l'après-midi, les États ont reçu une estafette avec une lettre du magistrat de Bruges

(¹) Le Comte Cornet de Grez s'efforçait de concilier les États et le Gouvernement impérial.

portant une relation des mouvemens de la garnison qui nous a paru si singulière et si dangereuse pour produire à l'assemblée générale que nous avons conclu que MM. de Villegas et de la Rue seraient partis d'abord en poste pour faire changer le magistrat de résolution ; ils sont partis à quatre heures. Dimanche le 15, à cinq heures du matin, reçu une estafette de Bruges avec une lettre du magistrat autrement tournée sur le même sujet, et que j'ai produite à l'assemblée générale, où elle n'a été reçue que comme Recepta et Lecta. A neuf heures a été lue à l'assemblée une lettre des députés à Bruxelles Smet et Rapsaet, qui un moment après sont arrivés eux-mêmes à l'assemblée faisant rapport qu'ils avaient appris que la députation qu'on demande à Vienne n'est autre chose que pour apaiser l'Empereur et lui rendre hommage en lui portant nos griefs et plaintes, qu'il n'y serait décidé sur rien, et qu'il fallait y aller absolument pour sauver L. A. R. qui ne pouvaient aussi se dispenser d'y aller et qui comptaient de partir jeudi prochain. On y lut aussi un décret de L. A. R. qui quoique adressé aux États de Brabant, était pour toutes les provinces Belgiques. Les députés dirent aussi que M. Cornet de Grez n'avait pu venir aujourd'hui à Gand, mais qu'il y viendrait demain le 16. Eodem, j'ai écrit au magistrat tout ce qui s'est passé, et envoyé copie de la lettre des députés et du décret, que j'ai envoyé aussi à Madame et à M. Caprycke. Eodem, répondu à Me de Wallant sur l'advertance qu'elle m'avait faite de la mort de son mari décédé le 14 à trois heures du matin [1]; deux fois 24 heures avant sa mort il est devenu tout à fait présent, a demandé d'abord de se confesser et a reçu le Viatique, il est resté présent jusques au dernier moment et il est mort d'une gangrène à la jambe. Cette mort m'a été fort sensible. R. I. P. Amen. — Le 16 juillet, l'assemblée à neuf heures du matin où est venu M. le Comte Cornet de Grez à 9 $^{1}/_{2}$ muni d'un décret d'autorisation de LL. AA. RR. Il s'est continuellement tenu debout, et n'a pas discontinué de parler jusques à midi. Son discours roulait à nous persuader qu'il était absolument nécessaire et de toute convenance que les provinces respectives eussent envoyé des députés, qu'on pouvait être assuré qu'ils y auraient été bien reçus, puisqu'ils ne devaient y aller que pour offrir leurs

[1] Jean Baptiste Coppieters, seigneur de Wallant.

hommages à S. M. et l'assurer de la fidélité et de l'attachement du peuple belgique pour sa personne, et porter nos craintes et plaintes sur les infractions faites à nos privilèges et coutumes, par l'établissement des tribunaux et des intendances ; il nous assura très positivement qu'il ne serait plus jamais question de ces établissements, etc. J'ai donné part de tout ceci à mon magistrat, et que l'assemblée avait résolu d'envoyer des députés à Vienne, sans cependant les nommer encore, ce qui ne se fera que vendredi prochain, par conséquent que nos députés devaient arriver ici jeudi. Eodem, reçu une lettre de Madame, et une de M. de la Rue qui me marque arriver demain 17.

Été à l'assemblée où il n'y avait presque personne, écrit au magistrat et envoyé copie de la lettre de nos députés à Bruxelles, et écrit que tous les députés étaient partis, et ne reviendraient que le jeudi au soir, par conséquent que les nôtres ne devaient retourner que ce jour. Le 18, il n'y a presque eu personne à l'assemblée. Le 19, il y a eu un peu plus de monde, et nous avons eu des nouvelles de nos députés de Bruxelles marquant que toutes les provinces avaient résolu d'envoyer des députés à Vienne. Envoyé copie de la lettre au magistrat. Le même jour, MM. de Villegas et de la Rue, ainsi que tous les autres députés sont arrivés ; je me suis promené avec eux à la Coupure et nous y avons mangé du jambon à la Rose pour fl. 0-14-0. Le 20, reçu des nouvelles de nos députés que LL. AA. RR. étaient parties la veille pour Vienne, et que le général Comte de Murray était fait Gouverneur général ad iterim, et pendant l'absence de L. A. R. Eodem, j'ai écrit à mon magistrat pour lui proposer d'envoyer des députés pour le complimenter, et que s'ils acceptaient ma proposition, M. Pardo aurait pu partir lundi pour arriver ici et partir ensemble le lendemain mardi pour Bruxelles. Le 21, reçu une lettre de M. d'Asper, marquant que les députés ne seraient arrivés que demain pour faire rapport à l'assemblée, laquelle n'a fait aucune séance dimanche.

Le 22, les députés sont venus de Bruxelles et ont fait rapport de leurs délibérations y tenues avec les autres députés de toutes les provinces, où ils ont statué :

1°/ D'envoyer à Vienne un député de chaque classe ecclésiastique, noble et Tiers-État ;

2°/ Que les députés ne seront chargés uniquement à assurer S. M.

de notre fidélité et soumission, et à lui présenter nos griefs contre l'infraction faite à nos privilèges, sans pouvoir entrer dans le moindre détail d'accommodement ;

3°/ Que les députés devraient s'engager par serment d'exécuter exactement leur commission sans pouvoir en outre solliciter directement ou indirectement quelque chose pour leur personne ou leur famille, etc. On est allé alors au choix des députés, et l'on a choisi pour les ecclésiastiques, M. le chantre de Grave de la cathédrale de St Bavon ; pour les nobles, le Vicomte Vilain XIIII grand Bailly ; pour les villes le Pensionnaire Rohaert ; et pour les chatellenies, le Comte d'Assenede ; après quoi l'assemblée se sépara et se rajourna à jeudi 26.

L'après-midi, été me promener à la Coupure avec MM. de Villegas et de la Rue. Le 23, été à l'assemblée, où il n'y avait presque personne, et résolu d'envoyer Wille l'Official à Bruxelles pour avoir copie de la requête que les États de Brabant donneront à leurs députés.

M. l'abbé de Waerschot et D'hoop sont partis le matin pour aller complimenter le général Comte de Murray, ainsi que Messieurs de Courtrai, du Francq, et d'autres administrations. Le 24, parti pour Bruxelles avec MM. le Bourgmestre Pardo, de Villegas et Odonnoghue. En arrivant, été au couvent de Ste Élisabeth, voir exercer les Patriotes qui y étaient au moins au nombre de 300 ; logé à Belle-vue, et soupé avec MM. l'abbé de Waerschot, D'hoop, son fils, Le Camus, Van Beveren et Robin. Le 25, été à onze heures à l'audience de son Excellence le Comte de Murray pour le féliciter comme Gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, pendant l'absence de LL. AA. RR. Y été en deux audiences comme député de l'État et comme Bourgmestre de Bruges, été aussi chez le Comte de Cornet de Grez, et chez M. de Crumpipen que j'ai trouvé mieux que la veille que je l'avais rencontré, été aussi chez les deux messieurs de Limpens, et à la messe à Ste Gudule du St Sacrement de miracle dont on a prolongé l'octave à cause des calamités publiques, parti le même jour à trois heures après-midi et arrivé à Gand à onze heures la nuit, à cause du détour qu'on doit faire près d'Alost où on raccommodait le grand pont sur la Dender. Le 26, l'assemblée générale a commencé à huit heures du matin par la lecture de la requête à présenter à S. M. que les États de Brabant nous avaient

envoyée avec les instructions pour leurs députés, que notre assemblée a agréée, et résolu en outre de donner une requête particulière, dans le cas que les autres provinces en donnassent une aussi, sinon de nous référer à celle des États de Brabant ; on prélut aux députés le serment qu'ils devaient faire comme tous les autres députés des autres provinces, et après lecture, ils firent ce serment entre les mains du baron Le Bailly de Marloop, président de l'assemblée. L'après-midi, fait des visites chez les députés pour leur souhaiter un heureux voyage pour Vienne. Pendant que j'ai été à Bruxelles, payé à la femme de Reinders deux paires de souliers fl. 5-12-0, et pour des estampes des Patriotes fl. 3-3-6, au portier à Gand etc. fl. 1-1-0. — Le 27, l'assemblée a commencé à neuf heures, y lu la requête à présenter à S. M. dans le cas que la requête générale pour toutes les provinces ne fût pas présentée. Cette requête faite par M. Rapsaet est fort bien et plus modeste que la générale. Résolus de défrayer nos députés en route, et leur faire un présent à leur retour, leur fournir une ordonnance de 200 doubles souverains, et leur ai souhaité un heureux voyage, et l'assemblée s'est séparée et tous les députés sont partis chez eux. Le soir, sont arrivés MM. de Stoop et de Deurwaerder avec deux doyens des bateliers qui sont partis le lendemain pour Bruxelles pour demander au gouvernement que les vaisseaux de mer ne passeraient plus Bruges pour aller à Gand, que les bateliers de Bruges ne voulaient pas les laisser passer, et que deux jours passés, ils en avaient voulu piller un, etc. Le 28 juillet 1787, à sept heures du matin, sont partis pour Vienne nos députés des Etats, savoir : MM. de Grave Chantre, avec le Comte d'Assenede dans une voiture, et le grand Bailly Vilain et Rohaert dans une autre, et une calèche pour les domestiques. A huit heures sont partis pour Bruges MM. le baron Le Bailly, de Villegas et de la Rue ; et à neuf heures, MM. de Stoop, de Deurwaerder, et deux doyens des bateliers pour Bruxelles.

A onze heures, été à l'assemblée, y ai trouvé la petite table à l'ord^e MM. l'abbé de Waerschot, Moerman et d'Hoop, par extraordinaire y sont venus le Baron d'Huysse, Comtes de Lichtervelde du Vieuxbourgh.

Le 30, été à l'assemblée ; il y est venu à l'ordinaire plusieurs étrangers, entre autres Eugène d'Asper. Vers le soir, été me promener à la Coupure. Le soir, reçu une lettre de Madame. Le 31, les

deux doyens des bateliers de Bruges sont venus m'apporter une lettre de M. Stoop, me marquant qu'il serait arrivé avec M. de Launoy pour conférer avec les États ; j'y ai exhibé cette lettre, mais comme ils sont arrivés trop tard, l'assemblée s'est séparée, et nous avons conféré avec eux chez M. l'abbé de Waerschot, et j'y ai résolu de faire rapport demain à l'assemblée pour l'engager d'écrire une lettre au magistrat de Bruges. Eodem, j'ai reçu mon trimestre échu le dernier de juillet ; été au salut aux Récollets. Le même jour le tumulte a commencé à Bruges par un tas de petits garçons qui se sont trouvés sur la grande place vers les quatre à cinq heures, et accrus à un nombre dépassant les 300. Ils ont commencé par huer tous ceux qui étaient en uniformes et en cocardes, en arrachant les cocardes à ceux qui ne s'enfuyaient pas, ils ont couru par la rue des Pierres, en avertissant tous les boutiques des orfevres qui vendaient des médaillons, et les boutiques de modes qui vendaient des cocardes, de les retirer d'abord, ou qu'autrement ils auraient cassé leurs vitres. De là ils sont allés à la porte Ste Catherine où ils ont attaqué quelques messieurs qui entraient en uniforme et avec des cocardes, tellement que ces messieurs ont dû se sauver dans leurs maisons. Ensuite ils sont allés devant la maison du chanoine Van Honacker, où ils sont restés quelque tems, et à la fin ils ont cassé toutes les vitres. Pendant ce tems, il s'était attroupé beaucoup de grandes personnes qui ont commencé par piller la maison, mais sur les deux heures du matin, la garnison étant venue au secours, le peuple s'est retiré et on a fait 18 prisonniers. Le magistrat était assemblé, et résolu de faire dresser d'abord une potence. Le même soir, j'ai reçu une lettre du magistrat avec cette résolution, et qui me demandait à Bruges, ma présence y étant nécessaire.

Le 1 d'août, le matin à l'assemblée délibéré d'écrire une lettre au magistrat de Bruges, et de l'envoyer par estafette ; j'y ai jointe une lettre par laquelle j'annonçais mon arrivée. A deux heures de l'après-midi pris la poste, payé fl. 14,3,6., pour $^1/_2$ postes, avec la cariole allemande de Charlo, et entre Gand près de Waerschot, rencontré Victor qui me remit deux lettres de Madame, une de la veille écrite chez le Curé de Sysseele pour que j'y reste passer la nuit, et l'autre pour me prévenir de ne pas entrer dans Bruges en plein jour, ce qui m'a obligé de rester jusques à 7 heures, d'où j'ai envoyé Victor en avant pour demander les portes, arrivé à

Bruges vers les 11 heures où tout était tranquille, mais des patrouilles bourgeoises qui se promenaient dans toutes les rues, composées de toutes sortes de beau monde, tant ecclésiastiques que nobles et bons bourgeois, enfin tout le monde était sur pied tant à cheval qu'autrement ; il y avait deux divisions de la garnison de garde à l'hôtel-de-ville, une division sur la grande place dans la bourse, et une autre à la prison. J'y appris que la veille les doyens des métiers y avaient sollicité le magistrat d'ôter la potence, à quoi il avait consenti, et elle fut ôtée par les ouvriers de la ville qui, en la conduisant pour la remettre à la prison, le peuple s'en saisit pour en aller brûler une partie sur la grande place, et une autre partie devant la maison du Chanoine Hounackere [1], où le peuple s'étant attroupé vers les quatre heures, ils reprirent le pillage du reste de la maison, en brisant et jetant tous les meubles au feu pour les brûler : argenterie, linge, habits, vaisselle, jusques à un crucifix d'argent et calice, enfin toute la batterie de cuisine en étain ; tout fut généralement jeté au feu, brûlé et fondu, enfin on ne peut pas s'imaginer la rage du peuple qui s'étant soulé par tous les vins qu'on y avait bus avaient tous la mine et le jeu des diables enragés ayant deux doigts d'écume sur la bouche. Le même jour, M. de Penaranda étant le midi à table avec sa femme et ses enfants, on a sonné deux fois de suite très fort, sur quoi il a pris le parti d'aller ouvrir lui-même ; sa femme a couru après lui malgré que les domestiques voulaient la retenir, elle leur disait qu'ils eussent soin des enfants, qu'elle voulait voir ce qu'on allait faire de son mari. Étant venus à la porte, ils virent une populace de près de 3,000 personnes, et la grille du bureau grimpée par plusieurs garçons. Il demanda ce qu'on voulait de lui, et ils répondirent qu'ils le regardaient comme leur père et voulaient qu'il aurait relâché les 18 prisonniers. Sur quoi il leur dit que la chose ne dépendait pas de lui, mais du Collège. Ils répondirent qu'il devait l'aller demander avec eux au Collège, et ils l'enlevèrent par force et le portèrent à l'hôtel-de-ville, où il entra ayant pris la précaution d'en prendre deux avec lui pour être témoins de sa demande. Vu les circonstances, le magistrat fut obligé d'y consentir. Après quoi, cette même populace enleva M. de Penaranda pour le conduire à la prison pour

---

[1] François Van Honacker, J. U. L., chanoine de S[t] Donat.

délivrer les prisonniers sous la promesse que tout le tumulte serait fini. Il fut obligé de conduire les 18 prisonniers chez lui pour leur donner à manger et à boire, et ensuite ils voulurent être reconduits chez eux en carrosse. Il eut beau dire qu'il n'en avait pas, il fut contraint de faire chercher une voiture qui fut d'abord prête. Après quoi on vint dire à M. de Penaranda qu'on pillait de nouveau chez M. Van Hounacker ; sur quoi, ayant fait des reproches à ses prisonniers et d'autres, ils offrirent d'aller avec lui à la maison pour empêcher le pillage, mais ils ne voulurent pas ouvrir la porte de la maison et Penaranda fut obligé d'entrer avec eux la fenêtre, où ils firent tout leur possible pour les empêcher, ce qu'ils firent tant qu'il était présent ; mais pendant qu'il était dans une chambre, ils pillèrent et détruisirent tout dans l'autre, et le désordre devint si grand que les affidés qui étaient avec lui dirent qu'il était en danger, et d'abandonner le tout, et ils l'emportèrent hors de la maison jusques dans Groeninge où il fut obligé d'entrer dans une maison pour boire un verre d'eau, ne pouvant plus parler de fatigue. Ils voulurent ensuite le porter en triomphe parmi toute la ville, mais sur son refus ils le conduisirent chez lui. Lorsque la populace se porta de chez lui à l'hôtel de ville, elle fit rentrer Madame dans sa maison, lui assurant qu'il ne serait arrivé aucun mal à son mari. Le reste du tems, la soirée et la nuit furent tranquilles, et les patrouilles saisirent toutes les personnes suspectes au nombre de près de 70. — J'ai trouvé le soir en arrivant mon frère le Baron au logis. — Le 2, j'ai eu le bonheur de faire mon bon jour pour profiter des indulgences de la Portioncule, puis au magistrat où je suis resté jusques à deux heures, et repris la séance à 3 jusques à 2 heures après-minuit, avec un intervalle depuis 9 jusques à dix pour aller souper. Condamné cette même nuit De Bruyne à être pendu le lendemain ; mais comme les doyens des métiers sont venus demander qu'en considération que c'était la patrouille bourgeoise qui avait pris les prisonniers, ils étaient très mécontents qu'on les eut punis de mort d'autant plus que S. M. accordait grâce de la vie aux déserteurs que le civil prend, il paraît que son intention serait qu'on observât la même règle dans le cas présent. Sur quoi le magistrat a répondu que la sentence de mort étant déjà prononcée, il ne pouvait plus faire grâce, mais que c'était S. M. ; qu'il voulait bien sursoir à l'exécution jusques à ce

qu'ils eussent pu s'adresser à elle. Ce qu'ils promirent de faire, et pour gagner du temps, le magistrat s'adressa au gouvernement pour que la peine de mort fut commuée en une détention pour la vie. Il est à noter que M. le Secrétaire Aulique de Lannoy qui était envoyé comme commissaire à Bruges pour l'affaire des bateliers pour le passage des navires de mer a toujours fréquenté le magistrat (1).

Le 3, continué les informations des prisonniers depuis les 9 heures jusques à 1, et depuis trois jusques à la nuit ; et délivré plusieurs prisonniers. Le 4, assemblée depuis 9 jusques à 1 et l'après-midi 6 jusques à 9 $^1/_2$. Le 5 Dimanche à 9 heures et à dix et demie été en procession avec l'Évêque, le chapitre, et les deux magistrats à Notre-Dame de la Poterie implorer les secours de la Ste Vierge pour les calamités du tems. En retournant, appris que S. M. avait non seulement accordé la grâce à de Bruyne, mais avait autorisé le magistrat pour tous les autres qui auraient mérité la mort de pouvoir commuer la peine en une détention pour un long terme d'années, et même pour la vie. L'après-midi, assemblée du magistrat depuis 6 jusques à 9, diminué les gardes militaires de moitié et délivré encore plusieurs prisonniers, les uns sous caution juratoire, et d'autres simplement. Le 6, assemblée à 9 jusques à 1, et l'après-midi depuis 5 $^1/_2$ jusques à 7 : été faire un compliment de remerciement au Colonel, et prendre des arrangements pour faire des corps de garde et pontons à côté de l'hôtel de ville et à la prison.

Parti le lendemain 7 pour Gand avec ma fille cadette et Madame, en chaise pour Leke avec M. De Penaranda. Le 7 d'Aoust parti pour Gand avec ma fille Toinnette ; été sur la barque avec Me la Douairière Van Hecke, sa fille et sa famille. Le 8, à l'assemblée ; y délibéré sur l'affaire des nobles dont le résultat a été *ad referendum*. Le 9, à l'assemblée ; y reçu la nouvelle de la dislocation des garnisons, et comme on en ignorait officiellement

---

(1) Des privilèges réclamés par les villes d'Ostende, de Bruges et de Gand, tendaient à entraver la navigation au profit de chacune de ces villes et au préjudice des autres; c'était surtout à Gand que les prétentions des bateliers locaux étaient excessives, en ce qu'elles allaient jusqu'à vouloir obliger tout navire passant par Gand à rompre charge pour respecter leur monopole, connu sous le nom de *Last Breken*. (G. BIGWOOD, *Gand et la circulation des grains du XIVe au XVIIIe siècle*. Berlin, 1906).

la raison, résolu d'envoyer MM. d'Olisy et D'hoop en députation chez le Ministre Comte de Murray pour la savoir. Le 10, le régiment de Clairfayt est parti de Gand à quatre heures du matin pour Termonde. Ceux de la châtellenie de Termonde ont proposé une assemblée générale pour le lundi 13, sans en alléguer la raison ; ce que j'ai écrit à mon magistrat pour leur en faire voir le ridicule, et les engager à ne pas envoyer leurs députés. Nous avons été nous promener hors de la porte de Bruges au-devant du régiment de Vierset, qui n'est arrivé que la nuit et parti le lendemain de grand matin pour Termonde.

Le 11, nos députés de Bruxelles sont arrivés et ont rapporté avoir été bien reçus du Ministre qui leur a communiqué la lettre originale de S. M. contenant la note imprimée donnée aux États de Brabant, et en outre il leur a dit :

1° Qu'il ne serait plus question des intendants ;

2° plus question de la conscription ;

3° plus question du quarantième denier ;

4° que les conseillers, tribunaux et magistrats resteraient comme ils ont été de tous tems, mais qu'il y aurait quelque changement pour l'amélioration et l'abréviation des procès ;

5° que les États des provinces respectives resteraient comme ils avaient toujours été ;

et 6° que l'intention de S. M. paraissait absolument être de ne porter aucune infraction aux constitutions et privilèges du pays en général. — Eodem, écrit une seconde lettre circulaire aux administrations pour les informer de quelques points à proposer à l'assemblée générale et nommément sur la défense à demander pour la sortie des grains, de quoi j'ai donné part au magistrat.

Le 13, l'assemblée générale, où tous les députés étaient à l'acception de la ville de Termonde ; il y fut agité la défense de la sortie des grains, et résolu de ne pas faire de représentation pour l'obtenir, en considération de l'abondance de la récolte ; ceux de la châtellenie d'Audenaerde (¹) firent une motion pour écrire aux États de Brabant pour leur proposer de faire une représentation à S. M. tendant à dire à S. M. que comme on avait paisiblement

(¹) La châtellenie d'Audenaerde était dirigée par l'historien Raepsaet qui personnifiait les idées de résistance au gouvernement.

laissé partir les garnisons, elle aurait voulu déclarer pourquoi elle faisait marcher les trouppes allemandes, etc., mais cette motion absolument hors de saison fut unanimement rejetée à l'exception des nobles, de ceux du Vieux Bourg, et des moteurs qui protestèrent tous trois qu'on en aurait tenu note et consigné dans les registres. Leur projet débattu aux États de Brabant et représentation à faire à S. M., ils proposèrent alors de faire un comité soit à Bruxelles des députés de toutes les provinces, puis d'envoyer au moins des députés aux États de Brabant pour conférer ensemble sur ce qu'il y avait à faire dans la conjoncture présente, mais ces deux propositions furent également rejetées par tous les autres députés. L'assemblée se sépara avec intention de partir tous le lendemain.

Le 16, parti pour Bruges ; à mon arrivée, conféré chez moi avec le Directeur Pulinx, et décidé notre voyage pour le lendemain. Le 17, parti avec lui, et été dîner chez ma fille à Leke où je suis resté jusques à quatre heures, et été coucher à Nieuport chez mon cousin. Le 18, à neuf heures du matin, été à l'embouchure du port voir les ouvrages que j'ai trouvés fort avancés, puisqu'il y avait déjà 82 toises de faites de 125 qu'il y a à faire, ce que j'ai fait observer à MM. du magistrat qui étaient présents et leur ai fait avouer le tort qu'ils ont eu de porter des plaintes que l'ouvrage n'avançait pas, etc. Parti de Nieuport à 3 heures, et arrivé à Bruges à 8 $^1/_2$.

Le 21, été au magistrat ainsi que le 22 ; fait résoudre sur l'affaire des nobles de la Flandre.

Le 25, étant à Lille, j'ai appris par Ringant, clerc de l'Académie de Bruges, que M. le Directeur Pulinx y était mort subitement la veille à midi sonnant et prêt d'aller dîner à sa campagne ; il était sorti toute la matinée en ville, et fait des affaires, et écrit même à l'Official Wille, se portant le mieux du monde, et en venant chez lui à 11 $^1/_2$ il a fait chercher le charpentier Valcke pour lui donner quelques ordres. Lorsqu'on lui parlait, comme il commençait à carillonner midi, il dit qu'il se trouvait mal, sur quoi son fils et Valcke le menèrent à la cour pour prendre l'air et lui donner de l'eau des Carmes, mais tout fut inutile, puisqu'à minuit sonnant il mourut. R. I. P.

C'est une grande perte pour la province, et moi en mon particulier je le regrette beaucoup pour ses talens et pour ses mœurs,

étant un parfait, un honnête homme qu'on ne pourra jamais remplacer.

Le 27, appris qu'il était arrivé une dépêche du 16, de S. M. contenant qu'elle voulait qu'au préalable tout fut redressé et réuni comme les choses se trouvaient au 1er d'avril, etc. (1).

Le 28, été au Magistrat, et lui ai proposé d'envoyer des députés à l'assemblée générale qui devait s'y tenir le 30, mais le Magistrat résolut qu'il suffisait que j'y fusse et m'autorise de soutenir de ne rien résoudre sur les affaires du tems avant l'arrivée de nos députés de Vienne. L'après-midi, à mon école, et chez M. le Curé Cajetan, puis au logis. Le 29, parti pour Gand avec mon frère par la barque, son fils étant allé à cheval ; en arrivant, été chez M. D'hoop pour avoir des nouvelles. Il a plu à verse toute cette journée et même jusques à la nuit. Le 30, assemblée générale où presque tous les députés extraordinaires étaient à l'exception de la châtellenie de Termonde, ceux de Bruges et du Francq, ainsi que les ecclésiastiques de Bruges ; on y lut tous les avis des administrations au sujet de la demande des nobles, et le résultat a été de les admettre dans l'État et la Députation aux conditions formées par le Comité qu'ils devaient avoir pour être éligibles, qu'ils ne formeront ensemble qu'une voix, qu'ils pourront avoir deux députés à la Députation au second rang, n'ayant aussi à deux qu'une voix et un appointement pour eux deux de quatre mille florins par an, le tout pour ce qui regarde l'État et sous l'agrément de S. M., après quoi l'assemblée fut remise au lendemain à 9 heures du matin. Le 31, on y lut tous les avis qui étaient rentrés, celui de la ville de Bruges y manquait touchant les bateliers de Gand contre ceux de Tournai, et le résultat fut de récrire favorablement au Gouvernement en faveur de ceux de Gand en considération de la conjoncture du temps qui obligeait à éviter toutes les occasions qui auraient pu exciter du trouble et du tumulte, et de laisser poursuivre tous leurs procès en justice réglée (2). — Il y fut après beaucoup agité si on ne devait pas faire une représentation contre l'édit de S. M. du 16, et après bien des

---

(1) La dépêche impériale du 16 août 1787, expédiée le lendemain de l'audience donnée par l'empereur aux députés belges, exigeait l'accomplissement de diverses mesures préalables au retrait des édits contraires à la Constitution. Cfr. NAMÈCHE, *Cours d'Histoire Nationale,* VII, p. 137.

(2) Voir la note du 2 août 1787.

débats, entre autres de la part de ceux de la châtellenie d'Audenarde qui avaient déjà une représentation toute prête, le résultat tomba de ne faire aucune représentation avant l'arrivée des députés de Vienne. Sur quoi ceux d'Audenarde persistèrent dans leur sentiment et soutinrent qu'on aurait tenu note de leur sentiment, et mis aux rétroactes leur projet de représentation. — Il fut fait alors une motion d'envoyer des députés à Bruxelles pour savoir ce qui s'y passe, et conférer avec les États de Brabant et les députés des autres provinces qui se seraient trouvés à Bruxelles; cette motion fut agréée et tomba en résultat, à condition cependant que les 2 députés n'auraient eu d'autre autorisation que *ad informandum*, en donnant part tous les jours de tout ce qu'ils apprendraient sans pouvoir conclure la moindre chose, MM. Rapsaet et De Smet furent députés.

Le 1er de septembre reçue une lettre de nos députés de Vienne avec des bonnes nouvelles qu'on a fait d'abord imprimer pour l'envoyer *ad omnes* ; elle était datée du 22 d'août, et marquait qu'ils partiraient deux jours après pour Strasbourg. J'en ai envoyé une copie à mon magistrat, à Madame, à MM. Van Tienevelt, Capryck et Odonnoghue. Eodem, écoulé le compte du demi pour cent, et le Conseil nous a communiqué le placcaert contre les corporations et les décorations militaires, ([1]) etc. Le 2, dimanche, assemblée à trois heures l'après-midi touchant ce placcaert et une lettre reçue de nos députés à Bruxelles, que j'ai envoyée au magistrat. Le soir, reçu une lettre de de Coninck d'Ypres, et une du Sr Tax. Le 3, encore reçu une lettre de nos députés à Bruxelles avec la réponse du ministre à la représentation du 28 des États de Brabant. Le même jour ; le placcaert a été publié au conseil en Flandres. Écrit au magistrat et lui ai envoyé toutes ces pièces, été chez M. D'hoop pour lui demander jour et heure avec M. Pulinx pour la consultation de Vlammertinghe. Le 4, reçu encore une lettre de nos députés de Bruxelles, de peu de conséquence pourquoi je ne l'ai pas envoyée à mon magistrat, mais j'ai écrit au Sr de Coninck que le jour pour la consulte était fixé au 22 à 7 heures du matin chez M. Pulinx. Lui ai envoyé, aussi la lettre de Taux, auquel j'ai

([1]) Décret du 28 août 1787 défendant de porter des insignes patriotiques, des cocardes, des armes, etc...

répondu. Le 5, à neuf heures, assemblée des États où sont venus M. le Fiscal, les députés du magistrat, et les députés des confréries, délibéré sous l'agrément du gouvernement qu'ils continueront à porter les uniformes et couleurs des confréries et qu'ils quitteront les autres couleurs. Le magistrat a publié une ord° politique à ce sujet, ainsi que le placcaert du 28 d'août. De quoi j'ai envoyé des copies à mon magistrat avec une longue lettre contenant la conférence que j'avais eue à leur sujet avec M. le Fiscal. Le 6, MM. Raepsaet et de Smet sont arrivés de Bruxelles et ont fait un rapport verbalement de leur députation qu'ils avaient quittée parce que les États de Brabant ainsi que des autres provinces n'auraient rien fait ni délibéré avant l'arrivée des députes respectifs de Vienne. L'après-midi, été à la maison forte m'informer après nos prisonniers au nombre de dix.

Le 7, le Sr Pulinx le jeune est venu me remettre des états des ouvrages que j'ai fait dépêcher à l'assemblée. Resté au logis jusques à six heures que j'ai été à Schryboom. Écrit au magistrat et à Madame. Le 8, jour de la Vierge, écrit à MM. de la Rue et Beyts, et cherché ma montre chez l'horloger Dumortier et payé fl. 3-3-0. L'après-midi, été chez M. Carpentier à la campagne. Le soir, à huit heures sont arrivés les députés de Vienne, ce que j'ai écrit à mon magistrat pour l'assemblée générale de lundi à 9 heures du matin. Le 9, fait des visites chez MM. d'Assenede et de Grave que j'ai trouvés, et l'après-midi chez le grand Bailly que je n'ai pas trouvé au salut à St Bavon. Le soir sont arrivés les députés de Bruges et de tous les autres corps. Le 10, les députés de Vienne ont fait verbalement leur rapport, consistant en substance qu'ils avaient été bien reçus partout et ont eu des assurances que si on consentait aux préalables indispensables, tout irait bien, ce pourquoi il fut délibéré d'envoyer des députés aux États de Brabant pour les engager à consentir de même que nous à tout ce que S. M. demandait. MM. le Comte d'Assenede, Rohaert, de Smet et Raepsaet furent députés, etc.; l'assemblée générale fut remise au mercredi. L'après-midi conduit MM. Coppieters de Nieuport, Villegas et de la Rue au Strop où nous avons soupé ; y payé fl. 3-17-0. Le 11, assemblée ordinaire, été me promener hors de la porte de Bruges, et resté souper avec Messieurs de Bruges à St Sébastien. Le 12, les députés sont revenus de Bruxelles contents de leur voyage, et espérant d'avoir engagé les

États de Brabant comme nous. Leur ai écrit à ce sujet et à M. le Comte de Murray, lui envoyant notre réponse sur les 7 articles ; item, résolu d'envoyer des députés toutes les semaines à Bruxelles, pour y voir tout ce qui s'y passe, et dénommé les mêmes députés qui pourront s'entendre entre eux quatre. Le 13, parti pour Bruges avec ces Messieurs. Le 14, été au Magistrat que j'ai trouvé entièrement indisposé contre MM. de Villegas, de la Rue et moy, sur ce que nous n'avions pas écrit qu'on avait pris la résolution le 10 de répondre aux 7 articles préalables indispensables que les ecclésiastiques de Bruges avaient écrits, sur quoi nous avons soutenu, comme il était vrai, que les ecclésiastiques avaient pu écrire tout ce qu'ils voulaient mais que la réponse aux 7 articles n'avait été décidée et résolue que le douze après le retour des députés de Bruxelles, et qu'on était certain que les États de Brabant, ainsi que les autres députés de provinces qui se trouvaient à Bruxelles les avaient approuvés, que d'ailleurs il n'y avait jamais été résolu à l'assemblée de quitter l'union avec le Brabant, comme on l'avait débité en ville, ce qui a un peu calmé les esprits du magistrat après bien des pourparlers avec Stroop et Deurvaerder. A deux heures l'après-midi, je suis parti avec Madame et mes chevaux coucher à Lille, où j'ai trouvé mes filles et mes petits-enfants en parfaite santé, et tous très satisfaits d'être à la campagne. Le 15, à 7 heures du matin, parti pour Nieuport avec Madame, mes deux filles et le petit Charlo, y arrivé à 8 heures $^1/_2$, été tout de suite au port où j'ai vu la jetée prolongée de 125 toises, comme elle doit l'être à la réserve, qu'à 20 toises de près elle n'était pas encore à sa pleine hauteur. J'y ai vu aussi déjà 29 pillots de placés, et les entrepreneurs m'ont fortement assuré que tout l'ouvrage serait achevé vers la fin du mois d'octobre. Quant aux fascines comme toute la livraison n'en est pas encore faite, et qu'il y en aurait près de 300 mille de trop, et que j'ai appris qu'il y avait deux fournisseurs qui devaient encore les couper et faire, je leur ai fait faire interdiction de les couper, que fil à fil qu'on en demanderait, et de laisser le reste jusques à l'année prochaine. A mon retour en ville, j'ai mis le S[r] Van den Abeele en possession, en lui donnant sa commission et les instructions nécessaires en lui fournissant les exemplaires des tablettes nécessaires pour y satisfaire ; j'ai fait la même besogne avec Debrock pour Slyckens. L'après-midi, été voir

l'écluse d'Ypres que j'ai trouvée aussi très avancée, n'y manquant plus que deux rangées de piquets pour être achevée, et les entrepreneurs m'ont aussi assuré que tout l'ouvrage de cette écluse serait achevée pendant le courant d'octobre et qu'elle pourra jouer à la Toussaint. A cinq heures et quart, parti de Nieuport et arrivé à Leke à 6 1/2, y resté le dimanche 16, il a plu pendant toute la journée, et la veille il a fait le plus beau tems du monde ; nous avons été l'après-midi à ma ferme manger des gauffres, toute la maison avec MM. le Curé et chapelain qui avaient dîné au château. Le 17, le matin fait une visite à M. le Curé, et à deux heures parti pour Bruges avec Madame et Toinnette, et y arrivé le quart de 7 heures.

Le 18, été au magistrat, et communiqué une lettre de l'agent (1), qui mandait qu'il était arrivé un courrier de Vienne apportant la nouvelle que S. M. annulait absolument les intendances et nouveaux tribunaux, ainsi que tout le contenu des deux diplômes du 1er janvier.

Le 19, été au magistrat, et formé le comité pour la direction des patrouilles, et arrangé la dispute qu'il y avait à ce sujet entre les Doyens de métiers et ceux des confréries ; pris congé du magistrat. L'après-midi été à la chambre des pauvres, et arrangé l'affaire pour mon école. Eodem, engagé un nouveau cocher nommé Thomas. Le 21, parti pour Gand avec Van de Stene. Le soir à 7 heures, reçu de nos députés à Bruxelles une estafette avec le décret favorable donné aux États de Brabant (2) portant le rétablissement des choses comme elles étaient avant les deux diplômes du 1er janvier, que j'ai copiés et envoyés le même soir à mon magistrat.

Le 22, à 7 heures du matin, été en consultation chez M. l'avocat Pulinx avec MM. D'hoop, Roelants et Buysse, Van der Steene et le fils de M. Coninck d'Ypres touchant la mortuaire de l'abbé ; à dix heures à l'assemblée, envoyé copie du décret à MM. Caprycke, Tieneveble et à Madame ; à quatre heures de l'après-midi été à l'assemblée où sont venus nos députés de Bruxelles apportant un décret favorable pour notre province, qu'on a publié tout de suite et

(1) M. Beckers, agent en cour à Bruxelles, c'est-à-dire représentant officieux à Bruxelles des autorités provinciales.

(2) Décret du 21 septembre 1787 par lequel le Comte de Murray promettait le rétablissement ou le maintien des privilèges anciens.

ordonné de jouer le carillon et sonner la grosse cloche et à 7 heures du soir toutes les autres cloches de la ville, et pour le lendemain de chanter une grand'messe avec le *Te Deum Laudamus*, et de faire des illuminations et sonner une autre fois toutes les cloches ; de quoi j'ai donné part à mon magistrat par estafette parti à 7 heures du soir. Dimanche le 23, été au *Te Deum* à S[t] Bavon où étaient les deux magistrats, mais pas le conseil : les chefs des volontaires étaient aussi et les autres paradaient devant l'église. L'après-midi, été promener à la Coupure, et revenu au logis à cinq heures pour écrire au Ministre plénipotentiaire ad interim le Général comte de Murray. Reçu une lettre de Madame avec une boîte avec des figues. Les illuminations de la nuit se sont passées en bon ordre. Eodem, le soir reçu deux lettres du magistrat pour me remercier des bonnes nouvelles que je leur avais données. Le 24, assemblée ordinaire ; y résolu de faire chanter demain une messe avec le *Te Deum* de la part de l'État, et d'y aller tous en corps, et de faire le soir des illuminations. L'après-midi, été avec mon frère à la campagne de M. Carpentier ; à mon retour, appris que MM. de Villegas et de la Rue étaient arrivés. Le 25, l'assemblée générale ; le matin à 4 heures 1/2 reçu une estafette portant une lettre de mon magistrat annonçant que la veille pendant l'après-midi il y avait eu apparence de troubles et pillages, plusieurs personnes s'étant attroupées devant la maison de Bosschaert à la rue Longue, mais que par les soins du Bourgmestre de la commune, les conseillers et patrouilles, tout s'était dissipé. Fait faire lecture de cette lettre en pleine assemblée, et fait la motion tant pour la défense de la sortie des grains, que pour l'abolition des droits sur le moulage. A onze heures, toute l'assemblée est allée en corps à la messe et *Te Deum* à S[t] Bavon, escorté par les patrouilles qui nous ont tous ramenés après à l'hôtel-de-ville, d'où je suis allé dîner chez le grand Bailly. A six heures du soir, les États se sont rassemblés pour prendre la fameuse résolution d'abolir tout à fait le droit du moulage tant dans les villes qu'au plat pays, ce qui a causé une grande joie parmi le peuple. Le soir, il y a eu des illuminations dans toute la ville ; je n'ai pas sorti, et me suis retiré à ma chambre, me trouvant un peu incommodé.

Le 26, résolu d'envoyer des députés à Bruxelles pour remercier son Excellence le Ministre, et le prier d'envoyer à Vienne une lettre

de remerciement pour S. M. Leurs Altesses Royales, le Prince de Kaunitz et le Comte de Cobenzel [1]. Le 27, Messieurs de Villegas et de la Rue sont partis pour Bruges ; été à l'assemblée où on a lu une requête de la part de la Chambre de Commerce de Gand, se plaignant que les navires de mer étaient arrêtés à Bruges, et alléguant que les États avaient consenti à cet arrangement. Sur quoi tout le monde se récria de n'en avoir aucune connaissance, et m'étant ressouvenu à la fin de ce qui s'était passé au passage de M. le Commissaire de Lannoy à son passage par Gand, le 31 de juillet dernier, je le fis souvenir à M. D'hoop qui alla chercher le décret du Ministre et la note du Commissaire, et me présentai pour expliquer comment la chose s'était passée, mais il ne m'était pas possible de le faire, tout le monde s'écriant au plus fort et s'en allant, si bien que je me vis seul avec MM. de Marloop et D'hoop, et conclûmes tous trois que je serais parti d'abord pour Bruxelles, pour prévenir les députés et m'aboucher avant eux avec MM. de Lannoy, Cornet, de Grez et Crumpipen. Je partis à deux heures et arrivai à 10 heures à Bruxelles et fus d'abord chez M. de Lannoy qui était déjà couché et qui eut la bonté de se lever, je lui fis jour de tout ce qui était arrivé le matin à l'assemblée, et il me donna heure le lendemain à 7 heures, pour délibérer plus amplement sur la matière, et je fus me coucher à l'hôtel de Belle-vue, en prenant une écuelle d'eau de son. Le 28 juillet, je me rendis à sept heures du matin chez M. de Lannoy, où nous récapitulâmes tout ce qui s'était passé le 31 juillet dernier à son passage à Gand pour Bruges, et après être convenu de tous les faits et de la marche de cette affaire, il eut la bonté de me donner sa déclaration par écrit pour me décharger. Je fus de là chez M. Cornet de Grez qui sortait justement et était fort pressé ainsi que je n'eus que le tems de lui parler un instant sous la porte. Je fus après chez M. le Secrétaire d'État de Crumpipen, où je restai une bonne demi heure pour le mettre entièrement au fait de cette affaire, et nous parlâmes aussi de bien d'autres choses ; je vis en y entrant M. de Reus, et en sortant M. Le Clerc. Je fus ensuite entendre la messe à Ste Gudule où l'autel du St Sacrement de Miracle était encore placé au milieu

(1) Kaunitz et Cobenzl étaient respectivement Chancelier et Vice-Chancelier d'État de la monarchie.

de l'église, et où on faisait journellement le service comme pendant l'octave. Je m'en fus alors dîner à l'auberge, et partis à deux heures pour Gand, où j'arrivai à 9 heures 1/2 fort fatigué et toujours fort enrhumé. Le 29, je fus de grand matin chez M. D'hoop lui communiquer ce que j'avais fait à Bruxelles, en le priant de venir à dix heures chez M. le baron de Marloop, pour délibérer comment j'aurais fait mon rapport à l'assemblée. Je fus ensuite chez M. Moerman le prier de venir à l'assemblée des États pour être présent et affirmer mon rapport, comme il avait été présent à la conférence tenue le 31 juillet dernier, chez M. l'abbé de Waerschot. Je fis donc mon rapport à l'assemblée, commençant par rappeler la scène qui s'était passée l'avant veille, que tout le monde ayant crié au plus fort et s'étant enfui, on n'avait pas voulu m'écouter, qu'à la vérité je ne me souvenais pas dans ce moment, de toutes les circonstances que j'avais oubliées, et que pour cette raison j'étais parti d'abord pour Bruxelles pour les récapituler avec M. le Commissaire de Lannoy, qu'elles consistaient en ceci et cela et que pour prouver tout ce que je disais, je leur présentais la déclaration que M. de Lannoy m'en avait donnée que du reste je m'étais bien proposé d'en faire rapport à l'assemblée le 1er du mois d'août, mais qu'ayant été si troublé par les nouvelles que j'avais reçues par estafette de Bruges, que tout y était dans le plus grand désordre, qu'on avait pillé la maison du chanoine Hounaquer (1), et qu'on me priait de venir d'abord à Bruges. On raisonna beaucoup sur cet événement et surtout sur une autre lettre de Bruges beaucoup plus détaillée, tellement que par tous les raisonnemens j'oubliais à faire rapport de ce que j'avais fait la veille avec M. le Commissaire, et que je pouvais assurer en honneur que depuis je n'avais plus pensé du tout à cette affaire, et que j'en étais bien mortifié, et pouvais les assurer que mon intention avait toujours été d'en faire rapport, et nullement tenir cette affaire secrète pour l'assemblée générale comme on aurait pu le soupçonner. Sur quoi personne ne dit la moindre chose, excepté M. Muller qui dit que cette affaire regardait plus la ville de Gand en son particulier que l'assemblée générale et qu'il n'y avait personne de la ville de Gand. Sur quoi je pris le parti, le lendemain dimanche le 30, d'aller chez

(1) Van Honacker.

MM. d'Olisy et Rohaert que je ne trouvais pas, et m'en fus l'après-midi à la campagne de M. Rohaert qui me reçut très poliment, et auquel je fis une répétition de mon rapport de la veille. Sur quoi il m'assura que la chose étant ainsi, il ne m'en voulait aucun mal, ni à l'abbé de Waerschot, ni à M. Moerman, mais bien à M. D'hoop qui aurait dû en faire rapport à l'assemblée générale avant d'avoir écrit au magistrat de Bruges, et mit sa signature au nom de l'État sans leur connaissance ; il se démena ensuite beaucoup contre M. D'hoop, disant entre autre que malgré qu'il aurait pu avoir la pluralité des voix pour garder la place d'actuaire sa vie durant, il ne l'aurait j'amais obtenue, qu'il s'y serait vivement opposé, dût-il même pour cela aller à Vienne, etc. Il me pressa beaucoup de rester encore quelque temps chez lui, mais comme je ne me trouvais pas bien et craignais la fièvre, je m'en excusais, et pris congé en le priant de faire part aux autres messieurs de l'assemblée lorsque l'occasion s'en présenterait de tout ce que je lui avais dit pour ma décharge, ce qu'il me promit.

Le 7 octobre, dimanche, sorti pour la première fois depuis mon arrivée à Bruges pour aller à la messe, et de là au magistrat pour communiquer la lettre du Fiscal, pour faire quitter les uniformes aux confréries, comme on avait fait la veille à Gand, ainsi que dans toutes les autres villes des Pays-Bas, faisant un article essentiel des préalables indispensables. Sur quoi on a fait venir les députés des confréries pour leur en faire part, et qu'ils pouvaient en donner communication à leurs confrères et donner leur réponse au magistrat, après-demain mardi ; mais au lieu d'attendre ce jour, ils ont tout de suite abandonné la garde qu'ils avaient sur la grande place dans les Halles et se sont tous en allés. Le 8, je me suis tranquillisé, ainsi que le 9, malgré que je comptais aller au magistrat ; mon médecin n'a pas voulu que je sorte. Le 11, les confréries ont été au magistrat pour dire que comme ils ne pouvaient plus porter l'uniforme, ils ne pouvaient plus monter la garde et faire le service journalier, et qu'ils demandaient à être excusés, etc.

Le 10 octobre, 1787, comme je ne pouvais pas sortir, tenu chez moi une conférence à neuf heures du matin avec MM. de Villegas, Roosendale, Stoop, de Cridts, Odonnoghe, de la Rue et Deurwaerder, sur des affaires intéressantes à proposer à l'assemblée générale des États pour après demain ; et le 11, comme je n'étais pas en état

de sortir, je n'ai pu aller à Gand pour l'assemblée générale, et MM. de Villegas et de la Rue sont partis à ma place.

Le 13, reçu une lettre de M. de la Rue me marquant que les Patriotes à Gand ne faisaient plus de service, et qu'ils avaient présenté leurs étendards et drapeaux à l'État pour y être conservés avec une liste de tous ceux qui ont composé leur corps, qu'on avait mis en délibération de donner à chacun une médaille, et qu'il n'y a rien de décidé sur cet objet, ainsi que sur l'arrangement pour le soulagement des villes, que cela devait se traiter le lendemain.

Le 16, tenu une conférence avec Messieurs de la Trésorerie et Pensionnaires et Baramont, j'ai été fatigué et j'ai eu le soir un accès de fièvre.

Samedi le 20, M. de la Rue est arrivé de Gand, et m'a fait rapport de ce qui s'était passé à l'assemblée générale, qu'on y avait délibéré de faire une représentation à S. M. pour obtenir la conservation des séminaires épiscopaux, et d'autres griefs, et que le général Murray avait obtenu la retraite qu'il avait demandée avec la pension de fl. 12,000 d'Allemagne, qu'il était remplacé par le général d'Alton (1), qui était remplacé comme général de cavalerie par le Comte d'Arberg, que M. Cornet de Grez avait obtenu aussi la démission qu'il a demandée, et qu'il est remplacé par M. de Berg Aman de Bruxelles (2), que le Chancelier Crumpipen rentrera dans sa place ainsi que MM. les Conseillers de Robiano et Van de Veld.

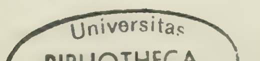
Le 27 samedi, quoique sans fièvre, j'ai été indisposé ; à cause des troubles au marché, MM. de Villegas et de la Rue sont venus offrir leurs services pour Gand vers où ils partirent. Le lendemain 28, dimanche, été à la messe avec Madame aux Récollets. Le midi, je ne me suis pas bien trouvé, tellement que je n'ai pu aller à mon école pour distribuer les prix, et que j'ai dû prier M. Stochove de faire la besogne à ma place.

Le 31, été au magistrat, et pris des arrangements pour le marché.

Novembre. Le premier, j'ai eu le bonheur de faire mon bon jour

(1) Richard, comte d'Alton, nommé le 11 octobre 1787, commandant général des armées aux Pays-Bas.

(2) Ferdinand Rapedius de Berg, membre du Conseil privé (1740 † 1800). Cfr. l'ouvrage de Gérard : FERDINAND RAPEDIUS DE BERG, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire de la Révolution brabançonne*. 2 vol. Bruxelles, 1842.



ainsi que le 2 pour les âmes du Purgatoire. Je me suis tranquillisé le 1, et n'ai été qu'à l'église. Le 2, l'après-midi fait des visites chez la jeune M[e] Tilleghem, les barons Pélichy et Wittert, le cousin l'Haut pointre, et à mon école.

Le 3, parti pour Gand, il faisait très mauvais et tant de vent qu'on ne pouvait faire du feu sur la barque, ce qui m'a beaucoup incommodé, tellement que je suis arrivé au logis transi de froid.

Le 5, je n'ai pas sorti le matin à cause du mauvais tems. L'après-midi, sont arrivés MM. Pardo et Villegas, ce dernier éclopé à la jambe ayant tombé des escaliers le matin en entrant dans la barque, et s'en est tellement mal trouvé le lendemain 6, qu'il est retourné à Bruges par la barque au lieu d'aller à Bruxelles avec M. Pardo et moi, vers où nous sommes partis à neuf heures, M. Odonnoghue étant parti la veille avec M[e] sa fille et est venu nous prendre le lendemain à Belle-vue. — Le 7, été à dix heures à l'audience du nouveau Ministre Comte de Trautsmandorf [1], pour le complimenter sur son heureuse arrivée qui nous a reçus très poliment et avec la meilleure grâce et affabilité, de là nous sommes allés chez MM. Crumpipen et Limpens sans les trouver, de là à la messe aux Dominicains, chez Winckelman et chez M. Limpens l'aîné, puis à l'hôtel pour diner. L'après-midi chez M. Limpens que nous avons trouvé ainsi que M. de Crumpipen auquel j'ai parlé de ma démission.

Le 8, à huit heures du matin été déjeuner avec M. de Limpens pour conférer sur ma démission que je demande de ma place de Bourgmestre, etc , et parti pour Gand avec MM. Pardo et Odonnoghue ; y arrivés à six heures. Nota que je n'ai pas trouvé mon épée que mon domestique avait laissée à Bruxelles à Belle-vue, où j'ai écrit ainsi qu'à Madame pour lui annoncer mon heureuse arrivée à Gand.

Le 9, été à l'assemblée où j'ai trouvé les nobles et autres individus comme de coutume à une XX[e]. L'après-midi, été chez le baron d'Haverskerke, lui ai remis un petit sac avec de l'argent, une lettre de M. de Limpens, puis travaillé à ma chambre ; M. le Camus a

(1) En vertu d'une décision impériale du 11 octobre 1787, Ferdinand, comte de Trautmansdorf Weinsberg, remplaçait le général comte de Murray qui faisait l'interim depuis le départ du Ministre comte de Belgiojoso et des Gouverneurs Généraux, tous trois appelés à Vienne en juillet 1787.

passé la soirée avec moi. — Le 10, été à l'assemblée où on a agité l'accord à faire avec Muls de Eerneghem, etc.

Le 11, reçu une lettre de M. Odonnoghue avec son ordonnance, me communiquant que le marché s'est bien passé, que le seigle exposé a été vendu à 39 sols, l'autre 40 à 43, mis ma veste et gilet bleu etc. ainsi que mes galoches pour la première fois.

Le 13 travaillé toute la journée à écrire au Ministre, à MM. de Limpens, Odonnoghue, Pavot, Godin, à Madame et à M. Peeman à Nieuport. Reçu une lettre de Madame, me marquant qu'on avait fait dire qu'un M. Van Outryve avait apporté pour moi une épée de Bruxelles, que François avait oublié de prendre avec moi à mon dernier voyage, elle me marque aussi qu'il va bien de Mr Le Bailly qui est accouchée le 11 à 3 heures du matin d'un garçon nommé Philippe-Alexandre-Albert.

Le 15, reçu le matin une lettre de Brauwere et de Me de Gra. Été à l'assemblée, y résolu une assemblée générale pour jeudi prochain le 22, et l'assemblée du comité deux jours avant.

Le 16, le soir au logis, écrit à mon magistrat, et reçu une lettre de M. Odonnoghue me marquant que le magistrat avait été assemblé la veille depuis 2 jusques à 6 heures du soir pour prendre des informations de la banqueroute frauduleuse de N. W. dont on avait envoyé les portraits partout, et envoyé même le Pensionnaire de Deurwaerder secrètement à une ville où on croyait qu'il se rendit, etc.

Le 17, été à l'assemblée, à 4 1/2 au logis. Écrit à MM. Odonnoghue, Penaranda, à De Bruyne, lui envoyant six lettres de rentes, ainsi que trois à Pavot.

J'ai écrit aussi à Madame, et étant occupé j'ai reçu une de ses lettres ; item, une de M. Caloen le conseiller.

Le 19, été à l'assemblée ; l'après-midi au logis.

Le 20, été à l'assemblée, fait une visite à M. de la Rue, au salut à St Nicolas, puis au logis.

Le 21, été à l'assemblée ; l'après-midi fait une visite à Melle Pulinx, et puis au logis. Écrit à Van de Steene. Le 22, l'assemblée générale où j'ai été avec M. de Rosendaele qui était arrivé la veille, et avec M. de la Rue ; on y a lu une lettre de la part du Ministre qui défend de distribuer des médailles aux sermens et soi disant Patriotes, y résolu la prescription pour le passage des vaisseaux de mer par

Bruges, malgré toute l'opposition que nous avons faite et même protesté (1). Ceux d'Ostende avaient fourni une requête qu'ils avaient présentée au Gouvernement pour empêcher que les navires de mer aillent à Bruges, ce qui nous a été très préjudiciable dans nos prétentions. Résolu aussi que les nobles se seraient adressés à S. M. pour se faire membres de l'État, dans le goût que l'État les avait acceptés. Résolu aussi de présenter au général Murray les franchises de la province. Item, de députer MM. d'Asper, de Brauwer et Coppieters de Nieuport, comme commissaires de l'État pour conférer avec ceux des États de Brabant sur les arrangements à prendre pour favoriser la pêche nationale. — Item, résolu de proposer une assemblée des députés du Hainaut, Tournaisis et autres villes et châtellenies, pour conférer et délibérer sur le passage des vaisseaux et navires par la ville de Gand sans rompre charge. — Item, la demande des villes pour avoir l'afsschrift *ad referendum*, et l'assemblée a été remise à demain à neuf heures. J'en suis revenu à 1 heure $^1/_2$, et j'ai écrit au magistrat pour l'autoriser à disposer de la place de M. Van der Borgt, malgré mon absence ne pouvant y être endéans les trois fois 24 heures après l'enterrement. Le 23, l'assemblée générale à neuf heures ; y délibéré de répondre à la lettre du Ministre qui défend la distribution des médailles, qu'on n'en distribuera pas, et que comme on n'en avait pas fait battre, on ne devait pas les mettre en dépôt, etc. Item, d'envoyer deux députés, MM. Rohaert et Rapsaet, pour solliciter une réponse à notre représentation du 19 octobre pour ne plus avoir des ingénieurs dans les travaux publics, mais déclaration du Gouvernement que tous les ouvrages seraient faits et dirigés par les administrations respectives sans intervention des ingénieurs ou commissaires étrangers. Item, lu et approuvé la représentation à faire sur la démission du colonel de Brou et cap^e^ Mahieu qu'on a acceptée, et porté des plaintes sur leurs malversations et ignorances dans les ouvrages qu'ils ont faits, en en exhibant toutes les preuves légales, etc. Ceux de la châtellenie d'Audenarde ont présenté un grand mémoire pour prouver que l'élection de l'Actuaire ad vitam faite par la pluralité des voix était directement contre la constitution et contre le placard de 1751 émané pour la nouvelle forme de

(1) Voir la note du 2 août 1787.

l'État, où tous les députés mêmes ne sont que pour trois ans ; que cette innovation pouvait produire un schisme dans l'État, etc. Sur quoi, M. D'hoop a répondu avec le plus grand flegme et la plus grande présence d'esprit, et en homme de tête, qu'il serait très fâché d'être la pierre d'achoppement d'un schisme ou séparation dans l'État, qu'il irait plutôt en Amérique ; et après plusieurs propositions de part et d'autre, cette affaire fut remise à demain le matin à huit heures. Eodem, reçu une lettre du Chevalier de l'Épée pour se recommander pour être conseiller à la place de M. Van der Borght.

Le 24, assemblée générale ; délibéré d'ajouter M. Van Broucke comme quatrième député pour l'arrangement de la pêche nationale. Item dénommé six députés pour l'arrangement du Lastbrecken à Gand (1), savoir : MM. Rohaert, de la Rue, Sola, Rapsaet, de Lannoy et .... Délibéré aussi de donner une récompense aux quatre députés qui ont été à Vienne : MM. de Grave, Vilain XIIII, Comte Assenede et Rohaert, cinquante doubles souverains ou une tabatière d'or enrichie de diamants de pareille valeur à leur choix. Eodem, fut résumée l'affaire de M. D'hoop, et après bien des pourparlers lui fut proposé qu'il renoncerait volontairement à son élection ad vitam lui conféré par la pluralité des voix, et qu'il demanderait simplement une continuation pour trois ans ; ce qu'il accepta et signa également pour éviter tout schisme et tracasserie, et l'affaire fut envoyée ad omnes. Fut encore résolu que l'assemblée générale n'aurait plus lieu ou fut discontinuée, et que les affaires seraient gérées par la députation ordinaire.

Le 26, parti pour Bruges, été sur la barque avec M. le Chanoine Honaeker, et passé la soirée au logis avec Me ma cadette ayant été à la Comédie. Le 27, été au magistrat. Le 29, au magistrat depuis neuf heures comme le jour précédent, jusques après 12 ½ heures. L'après-midi, été à mon école et au salut aux Récollets. Le soir, à la maison, travaillé à faire des quittances des rentes sur le Francq. Eodem, reçu des États les trois décrets de la dissolution de l'assemblée générale, touchant la diminution des droits sur le moulage et les 40 mille florins de validation pour les villes, et le Règlement pour l'assemblée des 19 articles, etc. Le 30,

---

(1) Voir à la date du 2 août 1787.

au magistrat à 9 heures 1/2. Le 17 décembre, travaillé toute la matinée et l'après-midi. Le soir, été à la Comédie avec mes deux filles; il y avait beaucoup de monde, et toutes les loges remplies. Le 18 décembre au magistrat à 9 heures 1/2 jusques à une, délibéré sur plusieurs objets importants touchant plusieurs décrets. Appris le soir par mon neveu que les nobles ont été éconduits de leur demande pour entrer dans les États (1); appris aussi que mon neveu Marloop était parti pour Paris le 17. — Le 19, parti pour Gand, été sur la barque avec MM. Le Bailly, Wouters, Apers et plusieurs autres hommes; je me suis assez bien amusé.

Le 20, été à l'assemblée, y expédié l'affaire de Baes Adins, ainsi que d'autres compris dans le mémoire du Sr Couttenu. Item, les remboursements de MM. de Moerkercke, Willaeys, Odevaere, Bonnevalle, que j'ai envoyés à leur destination par la poste ; item, écrit à M. de Stoop. Le 21, à neuf heures, l'assemblée où sont intervenus MM. d'Olisy et Rohaert députés de la ville de Gand, Muller et Drack du Vieubourg, de Potter de la châtellenie de Courtrai; Baron d'Huysse et d'Asper de la châtellenie d'Audenarde, et de Brauwere et Coppieters de Nieuport et...... de Bouchautte. Quoique la pluralité ait formé le résultat d'envoyer les réponses telles qu'ils avaient conçu par le Comité, aux trois décrets, cependant comme on les trouvait trop courts, et sujets à des interprétations qui auraient pu causer des désagréments, il fut résolu de faire d'autres pour demain avec plus d'explications et de politesses, et après de les envoyer ad omnes ad approbandum ; à quoi l'avis et le projet de la ville de Bruges n'a pas peu contribué. L'affaire du protest fait par la ville de Gand contre le choix triennal de M. D'hoop, est tombée en résulat par la grande pluralité des voix en faveur de M. D'hoop, l'on a rejeté le protest du magistrat de Gand comme non admissible par l'Etat. L'après-midi, été chez M. Carpentier, y reçu pour M. de la Rue fl. 260-00-00. Le 22, assemblée à dix heures, prélu d'autres réponses moulées sur celle de Bruges, et résolu de les envoyer ad omnes, ainsi que la proposition pour que l'Etat fasse une représentation contre le placard qui défend aux Pensionnaires, Greffiers ou secrétaires attachés au

(1) Décret du 10 décembre 1787 interdisant d'admettre la noblesse aux États de Flandre.

magistrat de faire les fonctions d'avocat, etc (1). L'après-midi, chez M. D'hoop, et au salut.

Le 29, été au magistrat à Bruges. L'après-midi, à l'abbaye de S[t] Trudo, et à mon école. Eodem, appris la mort de Dame Louise de France morte en 24 heures d'une goutte remontée le 23 (2).

Le 29, été à Notre-Dame à la messe. Le soir à la Comédie. Le 30, resté toute la journée à la maison, et travaillé le soir comme de coutume, et ainsi finit l'année 1787.

---

(1) Déclaration impériale du 13 décembre 1787.

(2) Louise de France, fille de Louis XV, et de Marie Leczinska, entrée au Carmel de Saint-Denis, près Paris, où elle décéda en odeur de sainteté le 23 décembre 1787. Cfr. Ch. Geoffroy de Grandmaison. *Madame Louise de France. La vénérable Thérèse de Saint Augustin,* (1737+1781). Paris, Lecoffre, 1907.

CHAPITRE III.

L'année 1788.

—

Sommaire. Le gouvernement reprend ses projets de réforme : résistance des États de Flandre et de la ville de Bruges. Cérémonies du renouvellement de la magistrature Brugeoise (5 mars). Coppieters est maintenu dans les fonctions de bourgmestre des échevins. Il s'efforce de tempérer l'hostilité des États à l'égard des réformes de Joseph II. Troubles à Louvain et à Malines à la suite des ordres de l'empereur au sujet du Séminaire général. Coppieters visite le camp de Saint-Omer où l'armée française exécute des manœuvres d'automne. Les États votent un prêt de 3 millions de florins au gouvernement (8 novembre), en ajoutant des représentations au sujet de la politique suivie. Coppieters se rend à Bruxelles et dîne à la Cour. Hiver exceptionnellement rigoureux.

1788.

Ad Majorem Dei Gloriam. Le 1, fait des visites ; toute ma petite famille a dîné au logis. Le soir, fait une partie avec Monseigneur l'Évêque, perdu 11 fl. Il y avait 29 tables à l'évêché, et il faisait le plus beau tems du monde. Le 2, rendu des visites, et retourné de bonne heure au logis, parce qu'il pleuvait continuellement. Le 3, fait encore des visites à pied, et travaillé le soir avec le cousin Albert et Van de Steene. Le 4, été au magistrat. Le 5, parti pour Gand ; été sur la barque avec Mlle Schivelet. Le soir au logis, écrit à Me de Grass. Signé mon trimestre de mon engagère pour août, septembre et octobre 1787, portant fl. 270-0-0 que la ville me doit. Le 6, une conférence sérieuse avec Monsieur le Procureur Général

Maroucx ; après, à la messe à Sainte Pharahilde. L'après-midi, fait des visites chez Mesdames la vicomtesse Vilain, de Causmaecker et Hopsomer, Messieurs l'abbé de Waerschoot, conseiller Van Volden, comte d'Assenede et d'Hoop. Le soir, au logis au coin de mon feu à spéculer, etc.

Le 7, été chez le baron d'Haverskercke qui était hors de la ville ; de là chez M. Maroucx, où j'ai conféré avec lui. Le cousin, le moine de Saint-Pierre (1) est venu me faire une visite ; revenu à cinq heures au logis. Écrit à Madame que je serais demain à Bruges.

Le 8, parti pour Bruges, été sur la barque avec M. et Me de Carnin, et Eugène d'Asper, été chez Me d'Onate qui allait être marraine de l'enfant de Me de Moerkercke. Le soir, conféré avec M. Van de Steene.

Le 12, à dix heures, au magistrat. L'après-midi chez le colonel, en conférence chez Gaesebecke. Le soir au logis besogné avec Jean Brock et à la liste, etc.

Le 13, dimanche à neuf heures, chez M. Maroucx, à dix et demie, à la messe à Saint-Donaes, et à onze au magistrat. A midi, reçu chez moi M. le Procureur Général. A 3 heures l'après-midi, été chercher le colonel avec mon carrosse pour le conduire à l'hôtel de ville où j'avais fait assembler les doyens et plusieurs du magistrat ; le colonel a fait connaître qu'il avait ordre de faire monter une grande garde à la grande place, pour soutenir la police à maintenir le bon ordre et qu'en conséquence les patrouilles que les doyens faisaient venaient à cesser, etc. J'ai conduit de là à quatre heures le colonel à l'évêché, où j'ai resté faire une partie ; il a gagné deux couronnes avec la vieille comtesse de Gontreuil contre l'Évêque et d'Hont. Le 14, dîné à l'hôpital de la Poterie ; le soir, à la Comédie. Le 15, à dix heures, au magistrat ; l'après-midi au logis, et le soir, travaillé.

Le 16, été au service à Saint-Jacques de Monsieur Philippe de Stappens de Nieuwenhove, bourguemestre du Francq, mort subitement le 13 à dix heures du matin ; il a été enterré le 15 à huit heures du matin à Oostcamp, publiquement et avec grand cortège de toute sa famille. L'après-midi, été chez le colonel. Le

---

(1) Charles Coppieters, religieux à l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand. H. J. B. VAN BAVEGEM, *Het Martelaarsboek*. Gand, Van der Schelden, 1875, page 216.

soir, travaillé au logis. Le 17, au magistrat. L'après-midi, reçu le curé de Pitthem, au salut à Saint-Donat. Le soir au logis. Le 18 au magistrat. L'après-midi à l'hôpital ; le soir, au logis. Le 19 à la Trésorerie, au magistrat. L'après-midi à mon école ; le soir, au logis.

Le 22, au magistrat, y fait la lecture de trois dépêches des États, contenant une représentation à faire contre le séminaire général à Louvain [1], contre le dernier placart du 27 décembre 1787 [2], et un décret pour le libre passage des vaisseaux par Gand [3], et un arrangement à faire à ce sujet avec les députés du Brabant Hainaut, Tournay et de la West Flandre à convoquer dans la ville de Gand, à l'intervention du Procureur fiscal. — Le 23, au magistrat.

Le 24, fait l'estimation des meubles de mon ancienne maison et celle à la rue des Aiguilles. Le matin, été au magistrat, y ai reçu le décret pour le passage des vaisseaux par Bruges avec pavillon impérial, se réservant cependant S. M. de dispenser les vaisseaux étrangers dans des cas particuliers. Le 25, écrit toute la matinée, sans aller au magistrat, mais bien à midi, été à l'hôpital pour le compte de Madame.

Le 27, reçu un décret qui charge particulièrement le Bourgmestre des Échevins d'avertir tous ceux qu'il appartient touchant la permission de donner les billets des portes par le command[t] de la garnison ; à quoi j'ai satisfait en allant chez M. Pardo et chez le colonel.

Le 1 février, fait assembler le magistrat à 9 $^1/_2$, et dépêché plusieurs prisonniers. A 11 heures, la Vierschaere pour bannir un homme qui avait été fouetté et banni à Furnes. L'après-midi, à mon école, au salut à Notre-Dame et puis au logis.

Le 2, anniversaire de la 35[e] année de mon mariage, été à la messe à Saint-Donat, et puis, plus sorti que pour aller au salut, et le soir travaillé au coin de mon feu. Le 3, dimanche, à la messe

---

(1) Institué par édit du 16 octobre 1786.

(2) Sans doute l'édit du 28 décembre 1787 cassant diverses délibérations prises par l'université de Louvain.

(3) L'édit du 21 janvier 1788 assurait aux vaisseaux de mer libre passage par Bruges contrairement aux pretentions de la ville Bruges : voir à la date du 2 août 1787.

à Saint-Donat et au salut, et resté toute l'après-midi et la soirée à la maison, à cause de ma fluxion, et travaillé aux affaires de la ville. Le 4, écoulé sept comptes à l'hôtel de ville et l'après-midi à deux heures, à l'assemblée des marguilliers et curés des églises ; ainsi que j'ai passé mon lundi gras à travailler, excepté le soir que j'ai été à la Comédie.

Le 8, à 8 1/2 heures, le compte de la ville. M. de Limpens a dîné au logis avec M. et Mlle de Cridts et mes enfants. Le soir, travaillé au logis. Le 9, à neuf heures, le compte de la fortification, après des conférences avec M. le Commissaire. A midi, j'ai eu une grande attaque des dents et fait venir X...., charlatan qui m'a donné un remède qui m'a soulagé ; il m'a demandé 2 couronnes, je lui en ai donné une. A 4 1/2 est venu M. de Limpens avec lequel j'ai conféré jusques à six heures. Le 10, été à la messe à 7 heures 1/2 à Saint-Donat, et à huit heures parti pour Gand avec M. le bourgmestre d'Heere, et arrivé à Gand à 2 heures 1/2. Je me suis passablement bien trouvé de ma fluxion pendant la journée. Été l'après midi avec mon frère chez M. Carpentier, où nous avons trouvé Me de Lunden fort affligée et altérée de ce que des masques avaient arrêté sa voiture dans laquelle se trouvaient trois de ses filles, qu'ils avaient voulu arracher le cocher de son siège, arrêté le domestique pour ne pas descendre et ouvert la portière, ce qui avait donné une grande altération à ses enfants, dont la petite avait eu des faiblesses pour y rester. Il m'a pris là une forte attaque de dents, ce qui m'a obligé de m'en retourner au logis où j'ai passé la soirée assez tranquillement au coin de mon feu, j'ai eu une très bonne nuit sans attaque. Le 11, j'ai eu trois personnes, et entre autres un huissier du conseil pour me sommer à payer pour la ville fl. 60-12-0, ce que j'ai fait. M. le Camus est venu me voir, et nous sommes allés ensemble à l'assemblée, où il a été question d'une lettre de l'Évêque de Bruges, qui demandait que la députation eût voulu se joindre à lui pour soutenir son procès au Grand Conseil contre la fermeture de son Séminaire ; mais comme l'assemblée avait reçu un décret de L.L. A.A. R.R. qui interdit toute représentation au sujet du Séminaire général, on a envoyé à l'Évêque une copie de ce décret pour réponse à sa lettre. On a lu aussi une requête des doyens et curés du district de Bruges tendant à faire une représentation pour qu'ils ne publiassent plus au prône les placards de S. M., et comme

il y est pourvu par un dernier placard, on a laissé cette requête sans disposition ([1]). Le 12, MM. l'abbé de Waerschot, comte d'Assenede et d'Hoop sont partis en commission par Blankenberghe. Été à l'assemblée. L'après midi est venu M. de Limpens venant de Bruges, conféré avec lui.

Le 14, reçu une lettre de M. de Cridts, conféré avec M. Van Rossum, et de là à l'assemblée, y parlé au Prévôt de Notre-Dame touchant une chapellenie à conférer avec charge de demeurer au cimetière général.

Le 14, l'après midi, à la maison de correction pour nommer les personnes pour obtenir leur grâce le Vendredi-Saint; après, fait une visite à Me de Causmaecker, et puis été chez le Procureur Général et traité avec lui sur plusieurs matières.

Le 15, à l'assemblée, où les trois députés ont fait rapport de leur commission à Blanckenberghe où ils ont trouvé les dunes du côté d'Ostende, et de l'entretien de la waeteringe en très mauvais état; délibéré sur plusieurs autres objets. L'après midi, retourné à l'hôtel de ville pour conférer avec M. d'Hoop sur notre commission de Nieuport.

Le 18, à 7 heures 1/2 du matin, parti pour Nieuport avec du Breucq et Somers, y arrivé à 10 1/2 parce que j'avais envoyé une couple de chevaux en relais à Gistelles. Été d'abord me promener au port, et puis dîné chez mon cousin et travaillé toute l'après midi aux conditions. Vers les cinq heures est arrivé M. d'Hoop. Soupé et logé le soir chez mon cousin. Le 19, fait l'entreprise à neuf heures; cette entreprise, pour une prolongation de 75 toises, a très bien réussi et considérablement, moins que celle de l'année passée, puisque les fascines ont été à fl. 37.10.0 le mille, et l'année passée à fl. 50; les autres à proportion. A midi est parti M. d'Hoop, et moi je suis resté dîner avec Messieurs du magistrat, et parti à 3 1/2 et arrivé chez moi à 7 1/2 avec du Breucq et Somers qui y sont restés souper. Tout mon voyage s'est bien passé, malgré mon grand rhume. Le 20, à dix heures au magistrat; délibéré sur plusieurs objets intéressants. L'après-midi, conféré chez M. de Cridts avec les chefs doyens.

Le 24, à la messe aux Récollets, puis chez MM. Kesteloot et

([1]) Allusion au décret du 17 décembre 1787 réglant la matière.

Cridts. L'après-midi chez M. papa Van Ockerhout et l'archidiacre Van Tienevelt, et le soir au logis. M. de Gryse a été fait chanoine graduel et archiprêtre, M. Joris a eu son canonicat ; M. Vleys celui de M. Joris, et à la place de M. Vleys au Saint-Sang M. Van Zieleghem ; M. de Pauw a été fait président du séminaire. Le 25, écrit à M. Marouex à Gand, et à de Coninck à Ypres ; été chez ma fille aînée et à mon école. Le soir au logis. Le mardi 26, au magistrat à dix heures, fait la lecture du projet des doyens pour la contribution.

Le 5 mars, le matin en conférence avec M. le grand Bailly jusques au quart de neuf heures, et voyant qu'il n'avait pas des dépêches, parti pour Gand à neuf heures, et lorsque j'étais entre Blommendale et Saint-Georges, mon cocher à attrapé la barque à cheval, m'apportant une lettre de Madame qui, à la réquisition du grand Bailly, me priait de retourner à Bruges par l'autre barque, où j'arrivais à 2 heures $^1/_2$, et m'en fus chez le grand Bailly qui me témoigna être bien charmé de me voir, pour prendre ensemble des arrangements pour le changement du magistrat dont il me communiqua la liste consistant en 9 échevins de sortis et 9 nouveaux, le bourgmestre des échevins à M. Caloen, bourgmestre de la commune, et M. Pardo premier échevin. Nous fîmes ajourner tous les nouveaux sujets à venir parler le lendemain matin à 8 heures $^1/_2$ à M. le grand Bailly, qui me pria de vouloir y venir aussi pour arranger les choses. Le soir, au logis, travaillé avec Van de Steene à former une liste de l'ancien et nouveau magistrat. Le 6, chez M. le grand Bailly où comparurent tous les nouveaux sujets auxquels on annonça leurs places, et à qui ils devaient faire le remboursement de chaque engagère, que ceux qui n'étaient pas Bourgeois devaient le devenir; échangé des civilités. Après quoi je m'en fus au collège voir les rétroactes, et faire assembler les trois bancqs le lendemain à 9 $^1/_2$ pour le renouvellement du magistrat. L'après-midi, chez Monseigneur l'Évêque trouver le grand Bailly pour lui dire que la messe du Saint-Esprit se serait faite au maître-autel à Saint-Donat à neuf heures et demie le 7 de mars ; et qu'après la messe, il serait venu à l'hôtel de ville où les deux bourgmestres, premier échevin et greffier de la Chambre l'attendraient pour le conduire par le grand escalier droit au collège qui se trouvait assemblé. Le grand Bailly y ayant pris sa place, il remercia au nom de S. M. tout le

magistrat, et donna sa commission pour procéder au changement d'un nouveau. Après la lecture de la liste, on résolut de l'envoyer par un conseiller pensionnaire la faire voir à Monseigneur l'Évêque pour qu'il l'approuve. Le Conseiller pensionnaire de retour, il fit rapport que Monseigneur ayant reconnu tous les sujets pour bons catholiques, il ne s'opposait en rien à la proclamation. Après quoi tout le magistrat se leva et fut droit à la Vierschaere, le grand Bailly à la tête où il se plaça à la gauche du bourgmestre des échevins, entre le greffier de la Vierschaere et tous les anciens échevins à la gauche, et l'on procéda à la proclamation de la commission et de la liste du nouveau magistrat. Après quoi, le bourgmestre des échevins a fait son serment sur un crucifix que le grand Bailly tenait à la main ; puis il alla reprendre sa place à côté du grand Bailly. Ensuite le bourgmestre de la commune fit son serment, et puis les 4 premiers échevins, qui prirent leurs places deux d'un côté et deux de l'autre, mettant le grand Bailly et le bourgmestre au milieu. Ensuite les 8 échevins, quatre à quatre, firent la même chose, puis les 12 conseillers aussi, quatre à quatre, puis le trésorier général seul, qui aurait cependant dû faire son serment avant les conseillers, ou peut-être pas du tout, ne faisant pas partie du renouvellement. Après vinrent les six chefs-hommes, faire leur serment tous à la fois, qui s'étaient tenus tous prêts dans la chambre orpheline ainsi que les nouveaux échevins et conseillers, et qu'on fit entrer à leur tour dans la Vierschaere file à file qu'ils devaient faire leur serment. Ensuite de quoi, le grand Bailly, tout le nouveau magistrat et chefs-hommes sortirent par la porte de fer, et allèrent au magistrat par le grand escalier, où chacun prit sa place ; après quoi M. le grand Bailly s'en alla et fut conduit par les deux bourgmestres, premier Échevin et Greffier de la Chambre jusques à la voiture. De retour au magistrat, on lût quelques requêtes, etc. Voici le nouveau magistrat :

Bourgmestre d'Échevins :	*Bourgmestre de la commune :*
M. Robert-Frans Coppieters.	M. Jan Van Caloen.

	Échevins :	*Conseillers :*
1	MM. Ignace Pardo.	MM. Pier Penaranda Franchimont.
2	Paul Maréchal de Bompré.	Jean del Campo.

3	Jean de Gheldere.	Rogier Van den Wouwere.
4	Jean de Stoop.	Liévin de la Vilette.
5	Philippe Van Overloope.	Charles Triest.
6	Joseph de Colnet.	Joseph de Bie.
7	Jacques Peksteen.	Charles Van Overloope.
8	Philippe Veranneman.	Alexandre Lauwereins.
9	Ange de Penaranda.	François Simon.
10	Charles Holvoet.	Jacques de l'Espée.
11	Joseph Van der Donck.	Jean de Stappens.
12	François Serweytens.	Jean Stochove.

Chefs hommes :

Félix Marquis de Gayaffa.	Liévin Vleys.
Nicolas de Bie.	Charles Boddens.
Patrice Beaucourt.	Prosper Soetaert.

Le 8 mars, fait assembler les trois bancqs, pour disposer des emplois. Les 2 premiers échevins à la chambre d'orpheline, les 3 suivants à la Trésorerie, etc. Le premier conseiller à la chambre orpheline, et les 2 suivants qui ne sont plus attachés au siège ont eu la continuation, et les autres ont monté pour les autres emplois, si bien qu'il n'y a eu que les deux derniers qui n'ont rien eu. L'après-midi, fait des visites aux nouveaux échevins du Francq et autres, le magistrat du Francq ayant changé ce même matin ; les quatre bourgmestres sont MM. Caloen, d'Heere, Porter et Steenmaere. Les échevins continués : MM. Triest, Pelichy, Pycke, Van Bogaerde, Molo, Hergodts, Van Wouwere, Preud'homme, Le Bailly, Idewalle. Les nouveaux : Gobbeau, Walwein, d'Haverskercke, Potter, Reignac, Batton. Ceux qui en sont sortis : Pellaert, Marensi, Huughe, Rouget, Van Zuylen, de Wittert. Ceux qui sont sortis des échevins de la ville, sont : Villegas, Van Zuylen, Rosendaele, Veranneman, Penaranda, Del Campo, Van de Walle, Triest, Van den Wouwere. Les conseillers sortis : Gayaffa, Merlebeke, Gaesebeeke, de Gheldere et Veranneman.

Le 11, fait assembler le magistrat à 9 $^1/_2$, et délibéré de ne pas faire la représentation proposée par l'État, etc. Le 13, parti pour Gand, été en arrivant à la foire, et trouvé mon frère fort affairé et embarrassé pour le changement du magistrat qui devait se faire le

lendemain 14 ; mais il est arrivé une estafette pour différer le changement, et mon frère est parti le 15 à une heure pour Bruxelles.

Le 19 à Bruges, été au magistrat à dix heures. L'après-midi aux Ténèbres. Le soir au logis. Le 20, Jeudi-Saint, été de bonne heure à l'église faire mes Pâques, puis à Saint-Gilles pour l'absolution générale. L'après-midi, visité les églises tout seul avec mon schaedebeletter, aux Ténèbres à Saint-Donat. Le soir au logis. Le 21, à l'office à Saint-Donat jusques à 11 ½ que j'ai fait assembler le magistrat. L'après-midi aux Ténèbres puis au logis. Le 22, au Collège à dix heures. L'après-midi fait des visites de famille. Le soir au logis. Le 23, jour de Pâques, le matin avec le magistrat, été au *Te Deum*, et dîné tous ensemble. Le soir, été faire une partie chez Monseigneur l'Évêque.

Le 28, au magistrat à dix heures, y ai lu le singulier décret pour la disposition de la recette des fortifications ou de la police. L'après-midi, à l'assemblée de la Jointe des filets, où MM. de Rosendaele, Veranneman, Franchimont et Van de Walle ont remercié, soutenant que n'étant plus échevins, ils ne pouvaient plus être de la Jointe. Eodem, mon frère le baron est arrivé. Le 29, au magistrat à 10 heures ½, conféré la place de Président au Corpus medicum à M. l'Échevin de Gheldere, et la place de la Minque à M. Van den Wouwere. L'après-midi, à mon école, chez ma fille. Le soir au logis. Le 30 mars, été à 7 heures ½ du matin à l'évêché pour être parrain de confirmation de mon petit-fils Antoine de Penaranda ; entendu la messe de Monseigneur avant la cérémonie, et puis déjeûné avec lui. Le soir, fait une partie à l'évêché. Le 31, mon frère le baron est parti, MM. Stockhove et Van Kerckhove sont venus me montrer les échantillons de leur nouvelle imprimerie, et le carillon a joué, et on a fait d'autres sottises à ce sujet. Le soir au logis.

Avril. Le 1, je me suis levé fort accablé d'un gros rhume et souffrant beaucoup de la poitrine ; été à la messe en manteau à Saint-Donat, de même au salut, et puis au logis au coin de mon feu. Le 2, au magistrat à dix heures ; conféré avec M. Pruyssenaere, fils, la provision de la recette de M. Van Caloen.

Le 6, dimanche, parti pour Gand. Été sur la barque avec M. Preud'homme qui est descendu à Alter pour aller à Poucques ; en sa place est monté M. d'Haene Jolimont, échevin actuel du

Vieubourg. Arrivé à Gand à 3 heures 1/2, été au salut à Saint-Bavon, puis au logis.

Le 16, à neuf heures du matin, parti pour Bruxelles, dîné à Alost avec M. Bousquillon, arrivé à Bruxelles à cinq heures, été chez M. de Limpens, puis promener au Parc, y ai bu de la limonade, ensuite été voir faire des tours surprenants par le Sr Philadelphia.

Le 17, sorti à huit et demie du matin, chez MM. de Limpens et Crumpipen, le Président de Wavrans, papa Reul, Beckers ; à la messe à Sainte-Gudule et chez Basseroode. L'après-midi chez M. Van de Veld et Crumpipen qui m'a reçu, chez le baron de Wittert et à la Comédie. Le 18, à neuf heures et demie, chez S. E. le Ministre qui m'a reçu très gracieusement pendant une demi-heure, puis chez Beckers, ensuite à la messe à Sainte-Gudule, chez le lieutenant-colonel de Reignac et chez Basseroode ; de là encore chez l'agent Beckers, puis à l'hôtel. L'après-midi est venu un official de Beckers que j'ai fait revenir à 5 heures 1/2. A 4 heures est venu M. de Limpens, après été chez M. de Crumpipen qui ne m'a pas reçu. En voulant aller chez M. de Reul, un cheval est tombé en descendant la montagne du Parc, tellement qu'il est resté sans pouvoir se relever jusques à ce qu'on ait pu le dételer tout à fait, ce qui a demandé du tems. Je me suis retourné de pied à l'hôtel pour travailler avec l'official de Beckers jusques à 6 heures 1/2 que je suis retourné chez M. Crumpipen, où je n'ai pu entrer à cause que le Ministre y était en conférence ; je suis monté chez Mademoiselle, où j'ai fait une partie de wiscque avec Me la baronne de Zell, Me Verseyde et le chevalier Van der Dilft, et y ai gagné 10 parties à une demi-couronne. Après le jeu, j'ai pu parler à M. Crumpipen, lui faire une relation de mon audience chez le Ministre et prendre congé.

Le 19 avril, parti de Bruxelles, payé à Bellevue fl. 22-00-00, dringelt au cocher et domestiques fl. 4-00-6. Arrivé à Alost avant midi, quoique parti à 9 1/2 ; payé à Alost pour aller et venir fl. 3-17-0. Arrivé à Gand à 5 heures, un peu fatigué, je me suis déshabillé d'abord et écrit à Madame.

Le 26, parti pour Bruges ; été sur la barque avec M. et Me la jeune comtesse de Lichtervelde, M. et Me Morel, M. le secrétaire Malcamp et deux Français de leur compagnie et un Anglais. Je me suis assez bien amusé.

Le 29, au magistrat à neuf heures, y ai délibéré sur la représen-

tation proposée par ceux d'Audenaerde qui a été rejetée, et résolu de s'en tenir au résultat provincial, qui est de ne plus faire de représentations au sujet du Séminaire général de Louvain. Eodem, sont venus au magistrat les deux décrets, l'un pour l'assemblée et l'autre pour le magistrat de la châtellenie d'Audenaerde. Par le premier, on approuve toute la conduite de l'Assemblée, et par l'autre on désapprouve toute celle de la châtellenie d'Audenaerde, avec ordre aux fiscaux d'examiner ce qui a précédé et suivi la députation que trois de leurs membres ont faite à l'Assemblée le 11 du mois pour demander une convocation de l'ancienne jointe, etc... L'après midi, été à la porte de Damme voir les pilastres et grilles qu'un nommé Mortier amidonnier y fait construire, et trouvé que cela ne peut faire aucun empêchement pour la manœuvre des écluses selon le dire même d'Hamels, il est fort douteux d'ailleurs si c'est sur le territoire de la province.

Le 5 mai, à la procession du Saint-Sang avec le magistrat et M. le Grand Bailly. J'ai eu à midi les douairières de Tilleghem et d'Onate, M. et Me Tilleghem, le Chanoine et tous mes enfants. Été promené en voiture avec M^e^ d'Onate, ma femme et Minette.

Le 8, parti pour Gand, trouvé sur la barque M., M^e^ et les deux demoiselles d'Ousselghem, Me Malcamp, M. le chevalier de Rhodes, de la Faille le cadet, Morel, MM. d'Heere et Vleys, fait une partie de wiscque et perdu fl. 2.6.0. À mon arrivée, été à Saint-Bavon, et puis me promener jusques au mont Saint-Amand pour voir les chevaux qui y venaient à la foire. Le soir, soupé avec le baron de Lederer, etc. Le 9 à l'assemblée, y ai délibéré d'envoyer le projet de représentation de ceux d'Audenaerde ad omnes. Eodem, est comparu à l'Assemblée M. le Prince de Lichtenstein avec M. de Beelen pour conférer sur des arrangements à prendre relatifs à la pêche. Eodem, reçu mon semestre de février, mars et avril fl. 1000, et fl. 500 d'avance pour l'audition des comptes.

Le 13 après midi à Bruges, à l'académie distribué les prix, et ramené en cavalcade et carrossades les premiers et seconds, depuis les quatre heures jusques à neuf heures et demi. Il y avait 17 voitures, j'étais dans la dernière à quatre chevaux et l'abbé de Saint-André et les deux premiers.

Le 14, parti pour Ostende à 6 heures pour la barque, y suis arrivé à 9 heures, trouvé la chaloupe prête et parti d'abord pour

Ostende. En arrivant fait le tour en dehors de la ville, rentré par la porte de West, fait le tour des bassins et été dîner à l'hôtel de ville ; y payé fl. 4-17-6. Retourné à deux heures, pris la sonde à marée basse et trouvé 5 pieds et demi dans la gueule et 5 pieds sur le lit de la vieille écluse.

Le 19, je me suis levé à trois heures trois quarts pour partir avant cinq heures pour Gand, où j'ai été rendu le quart avant dix heures à l'hôtel de ville. Résolu à l'assemblée d'écrire au magistrat de Courtrai pour les détourner de leur proposition de demander *ad omnes* pour faire une représentation pour demander une assemblée des États-Généraux, etc., L'après-midi, payé chez M. Amerlinck fl. 1800-0-0. pour être placé dans la levée de S. M. à 4 pr. cent, argent pour argent, puis promener à la Coupure jusques à 6 heures, ensuite au logis travailler à l'ordinaire. Le 20, à l'assemblée, y reçu un décret par lequel il est ordonné à la députation de choisir deux députés pour intervenir dans l'assemblée des autres députés des provinces pour conférer sur les moyens à procurer le libre passage des vaisseaux par la ville de Gand, et nommé MM. Schouttheet et Lannoy de Courtrai ([1]). A trois heures de l'après midi, parti de Gand et arrivé à Bruges à 7 heures $^3/_4$. Le 21, au magistrat ainsi que le 22. Le soir au logis. Le 24, la procession du Saint-Sacrement.

Le 27, dimanche, la mise en possession de M. Waterlant, comme chef homme de la confrérie de Saint-Michel ; la fête a été brillante et il y a eu un feu d'artifice, souper et bal qui a duré jusques à cinq heures du matin. Je me suis excusé d'y aller, etc. J'avais été la veille au Francq à la jointe pour arranger qu'on tirât les eaux du canal d'Ostende pour 4 jours pour les ouvrages des digues et du pont du nouvel an. Le 26, resté au logis pour travailler. Le 27, au magistrat, et pris congé pour Gand, et écrit à mon frère que j'y viendrais le lendemain, mais le soir ayant reçu une lettre des États pour aller m'aboucher avec M. de Beelen à Ostende, j'y suis allé le lendemain 28 par la barque à 6 heures et arrivé à Slyckens à neuf heures et demie. Je n'ai pas trouvé Brock, mais sa femme m'a dit qu'il était parti pour Nieuport, mais qu'ayant reçu la veille une lettre des États, elle la lui avait envoyée par express, et qu'elle

---

([1]) Voir à la date du 2 Août 1787.

ne doutait pas que je l'eusse trouvé à Ostende vers où je suis allé. Après avoir pris des informations relatives à ma commission, je suis allé droit chez Monsieur le Conseiller du Gouvernement de Beelen, et avec lui chez M. Mahieu, ci-devant intendant de Bruges où nous sommes convenus, que moyennant les précautions que j'avais proposées, la Province aurait consenti à mettre les vases du bassin à un quart de lieue de distance du pilotage du côté de Blanckenberghe, etc. J'ai été dîné avec les demoiselles Danckerhielm, et au dessert est venu M. le Bailli [1] m'inviter de la part du magistrat à dîner avec eux, en disant qu'il m'avait cherché partout. Il était alors près de deux heures et demie; je me suis excusé, et en m'en allant pour gagner la chaloupe, j'ai rencontré de Brock sur le quai, ce qui m'a obligé de m'en retourner avec lui vers M. de Beelen. Ensuite je suis parti et arrivé à Bruges à 7 $^1/_2$.

Le 30, parti pour Gand, et au moment que la barque quittait le quai, nous vîmes les bateaux arriver avec le bataillon de Vierset qui retournait d'Alost à sa garnison. Ensuite je me mis à écrire mon rapport de mon voyage d'Ostende. Nous sommes arrivés à Gand à cinq heures, et comme il faisait très froid, je ne suis plus sorti. Le 31 à l'assemblée, y lut mon rapport, et fait dépêcher cinq ordonnances à compte pour les livranciers de Nieuport.

Le 6 de Juin, à neuf heures, à l'audition des comptes. L'après-midi à trois heures, été avec un carrosse à la barque prendre M. et Me Coppieters et Toinette pour partir ensemble tout de suite coucher à Alost. Rencontré à la barque la femme de Marlier, le tailleur de pierre, qui était venu expressément pour me parler. Le 7, parti d'Alost et arrivé à Bruxelles à midi. L'après-midi, fait des commissions à pied et promené au Parc. Le 8, sorti en voiture. Marie-Joseph est venue se présenter, elle a coiffé Me et Mlle assez bien et suffisamment pour la prendre, y joint les autres talents dont j'ai fait le détail à Me à Bruges. L'après-midi, chez Basseroode, à la faïencerie et au château de Laecken. Acheté un chapeau bleu pour Toinette, fl. 11-8-6. Le 9, parti pour Malines; y arrivé à 11 heures $^1/_2$. Été après-midi chez le notaire Walravens, travaillé avec lui jusques à 6 heures, puis promené au jardin de la Commanderie. Le 10, à huit heures, chez M. Crabeels, lui payé sa

---

(1) M. Schoitey, seigneur de 't Brandhof, était à ce moment bailli d'Ostende.

portion et celle de son neveu dans l'hérédité de l'abbé. Été à la cathédrale, chez le Procureur de Bruyne, l'avocat de Stoop et Nieuwenhuyse, puis à 11 heures, dîné chez Walravens, et à 1 heure parti pour le Bocht, y ai vu toutes les terres, et retourné à Malines à 9 heures 1/2 du soir. Le 11, à 8 1/2 parti pour Anvers ; y arrivé à 11 1/4, été à la cathédrale, logé à l'hôtel du Laboureur, et parcouru toute la ville de pied avec M. Obert. Le soir, j'ai écrit à Madame. Le 12, parti d'Anvers à 8 1/2, arrivé à Malines à 11 1/4, été droit chez Walravens ; à midi dîné à l'auberge, et parti à 3 heures pour Louvain. Y suis arrivé à 6 heures, été promené au canal, et vu le Jardin botanique. Il se trouvait un picquet de dragons sur la Grande Place, les chevaux toujours bridés et deux pièces de canons devant la grande garde. Les dragons et les cavaliers de la Prévôté ont patrouillé toute la nuit [1]. Le 13, nous avons été voir pendant la matinée le Séminaire général qui est très beau ; on y travaille à 700 ouvriers, chaque étudiant aura une chambre particulière assez grande, il y aura trois quartiers et plusieurs réfectoires. Nous avons vu les halles et bibliothèques, il y avait deux séances en droit et en médecine. Le 13, après avoir dîné, nous sommes partis pour Bruxelles, et y sommes arrivés à 6 heures. Été promené au Parc et y ai vu le Nécessaire économique qui est de toute beauté et curiosité incroyable, etc. Le 15, dimanche, été chez M. de Limpens, et écrit toute la matinée pour répondre aux lettres que j'avais reçues. L'après-midi fait des visites chez MM. Van de Veld et Wittert ; été voir la Cour à Berlaimont et chez Basseroode la forte piano à l'Empereur, et puis promené au Parc, été chez le lieutenant-colonel ; à souper sont venus M. et Me de Zuylen, les nouveaux mariés venus de Hollande qui sont venus souper avec nous, et nous avons été ensemble après au Vaux-Hall, où il n'y avait presque pas de monde, nous y sommes cependant restés jusques à minuit et demi et avons ramené M. et Me de Zuylen jusques au Cantersteen. Le 16, parti pour Gand à 9 heures, après avoir fait une visite à l'Empereur chez Me de Zuylen. Resté à Alost jusques à 4 heures à cause de l'orage qu'il faisait à Gand. Y suis arrivé à 7 heures.

---

[1] La ville de Louvain était profondément troublée par les mesures prises par Joseph II contre l'Université et contre les Séminaires épiscopaux.
Cfr. GALESLOOT, *La commune de Louvain au XVIIe et au XVIIIe siècles*, p. 203 et suiv.

Le 19, été à Bruges, au magistrat où s'est présenté M. d'Heere avec sa patente comme Écoutette de la ville de Bruges ; après l'avoir fait retirer et lu la patente, on a résolu de l'admettre au serment et de le mettre en possession, ce qui s'est fait. L'après midi, été le complimenter.

Le 26, au magistrat, y proposé une représentation à faire au Gouvernement pour obtenir une représentation du retour de la bienveillance de S. M., etc.

Le 26, parti pour Gand. Été sur la barque avec Me de Papeleu, son beau-frère l'abbé, sa sœur Me Soenens, son mari, MM. Hergodts, Stoop, Marant et Vilette ; joué au wiscque avec ces deux dames et perdu fl. 2-16-0. M. Soenens a laissé tomber mon chapeau dans le canal qu'on a cherché et rapporté.

Le 28, à l'assemblée, y ai résolu de députer vers Bruxelles MM. l'abbé de Waerschot, de Smet et d'Hoop pour y conférer avec les armateurs de la pêche nationale, etc.

Le premier de Juillet, à l'assemblée. L'après midi, été promené entre les deux eaux avec mon frère et M. le Camus. J'avais écrit la veille à Madame par décompte fait avec mon frère le 28 passé, je lui ai payé 50 ducats pour la calèche allemande. Le 2, mon frère est parti pour Bruges par la barque, son fils, le matin à cheval à 6 heures. Le soir, reçu une lettre de Madame avec deux incloses, et appris que Me la Douairière de Zuylen avait eu une attaque d'apoplexie dont elle ne pouvait revenir.

Le 13 dimanche, à la messe de Sainte Pharahilde. Vers le midi, il a fait un très grand orage, et la nuit précédente, vers les onze heures il a fait un coup de vent qui a duré quelques minutes, qu'il a fait trembler tous les bâtiments comme si c'eût été un tremblement de terre. Je n'ai sorti que l'après midi pour aller chez Claus et au salut à Saint-Pierre. Écrit à M. Odonnoghue et à mon cousin Albert touchant nos affaires de Malines. Le même jour à une heure après midi, il a fait un grand orage qui s'est fait particulièrement ressentir dans la châtellenie de Courtrai, où il y a eu un dégât considérable ; sur 18 à 30 paroisses, il y est tombé une grêle d'une grosseur immense qui a abattu tous les grains et tué le gibier et même des cochons, percé les toits des maisons et cassé toutes les vitres. On évalue le dégât fait à la campagne seule de M. Van der Bruggen à fl. 7000 ; on assure même qu'il y est tombé des morceaux

de glace qui ont pesé 4 livres. M. le Camus a eu chez lui à Courtrai 285 carreaux de vitres cassées. Le 14, à l'assemblée, y fait mon rapport des plaintes du magistrat contre Tilly. L'assemblée a écrit en conséquence au Sr Coutteau pour un nouvel arrangement.

Le 20, reçu à Bruges la nouvelle de la translation de la philosophie, du droit et de la médecine à Bruxelles de Louvain où il ne restera que la théologie et les humanités.

Le 21, fait assembler le magistrat à 11 heures pour délibérer sur les arrangements à prendre pour les enterrements hors de la ville auxquels personne n'avait pensé, par conséquent rien n'était préparé et il y aurait eu de la confusion.

Le 23, encore au magistrat à la même heure et où est venu le comte de Gontreuil qui avait mis la veille une grande garde sur la place, etc.

Eodem, un enfant a été enterré pour la première fois au cimetière général, et le bourgmestre Caloen a fait assembler les doyens pour les presser à donner leur avis sur le plan pour la nouvelle contribution, et leur parler de tous les projets qu'on tenait sur le Séminaire Général. Le 24, au magistrat de bonne heure, où on avait ajourné les curés et maîtres de fabrique pour conférer sur les arrangemens à prendre pour les enterremens.

Le 25, été à Ostende et à Slyckens avec du Breuck et Baraumont pour arranger la maison de Van der Bussen et un autre, et à 3 heures, été un moment à Ostende voir Me Oblux, et retourné par la barque à Bruges. Le 26, fait l'entreprise de l'excavation du bassin à fl. 2-3-0 et du Craekelken à fl. 2-19-0 par schat ou la verge quarrée. Le 27, dimanche, parti pour Gand. Été sur la barque avec Monseigneur le marquis Del Campo ambassadeur d'Espagne à la cour de Londres, qui est le plus aimable homme possible, fort affable et extrêmement poli, il est venu me faire une visite à Gand. Eodem, on a enterré à Bruges deux cadavres au cimetière général ; pour la première fois, ils y ont été portés avec beaucoup de décence et inhumés par le nouveau curé, et toute la cérémonie s'est faite dans le meilleur ordre, sans confusion ni murmure ou opposition de la part du peuple. Le 28, à l'assemblée, fait mon rapport de l'entreprise de l'excavation du bassin, de mon voyage à Slyckens, et exhibé les plans et entreprise de la maison de Van der Busse, et

une nouvelle maison pour le garde de la province. L'après-midi, fait une visite à l'Ambassadeur d'Espagne.

Le 28 juillet, parti pour Malines, le 2 août parti de Malines, pour les Trois Fontaines. Nous avons été voir en passant la campagne et le jardin anglais de M. Gamarache ([1]), et partis de là pour Bruxelles.

Le 3, sortis en carrosse, été chez M. de Limpens, à la grand'messe à l'autel du Saint-Sacrement, puis chez l'agent Beckers, et ensuite chez M. de Limpens que j'ai trouvé et conféré avec lui sur plusieurs objets. J'y ai appris que la veille après notre départ de Malines, vers les cinq heures du soir, il y avait eu une émeute à cause de la sortie des séminaristes qui avaient été insinués d'en sortir sous une amende de fl. 1000 chacun et autant pour le Président, et M. le Fiscal Stassart y étant allé pour voir s'ils obéissaient, et s'y refusant, il les a fait conduire à la porte, par les huissiers un à un, et après la sortie des trois, le peuple s'est ameuté devant le séminaire et n'en a voulu laisser sortir personne, ni même le Fiscal qu'on a insulté. Les invalides ont pris les armes et ont fait feu pour disperser le peuple qui s'était ameuté de tous les côtés puisqu'on avait sonné le tocsin ; il n'y a eu personne de tué et un seul blessé. Le Fiscal cependant a trouvé le moyen de s'évader et de venir à Bruxelles, d'où on a envoyé la même nuit un escadron de dragons et une division des grenadiers commandés par M. de Reignac, qui sont retournés le lendemain la nuit, ayant été remplacé par un escadron de Mons et un bataillon de Gand commandé par le colonel de Lunden et le major de la Coste. L'après midi fait des visites chez Van den Veld, promenés à l'Allée verte et au Parc.

Le 4, est parti pour Thorn, l'Electeur Archevêque de Cologne ([2]) avec L.L. A.A. R.R. L'après midi, été à Etterbeke pour voir le magasin anglais qui était fermé.

Le 5, parti de Bruxelles, et arrivé à Gand à six heures.

Le 7, à l'assemblée, donné des états d'ouvrages à ordonnancer. L'après-midi, été à la vente des chevaux du baron de Lovendeghem que j'ai acheté pour 82 louis et un pour le domestique. Le matin,

---

([1]) Le château de M. Walckiers de Gammerages, à Trois Fontaines, près Vilvorde.

([2]) Maximilien, archiduc d'Autriche, archevêque et Prince Electeur de Cologne, frère de la gouvernante Marie-Christine et de l'Empereur Joseph II.

j'avais été en conférence avec le Procureur Général à la réquisition de mon magistrat auquel j'ai écrit.

Le 9, je me suis levé à cinq heures pour voir partir mes chevaux qui sont partis fort tranquillement. A six et demie, je suis allé à la porte de Bruxelles trouver M. l'abbé de Waerschot, et à 7 heures, nous avons commencé la jauge des eaux au travers de la ville jusques dans le canal de Bruges où nous sommes arrivés à midi et demi. J'y ai trouvé un messager pour que j'aille encore à l'assemblée, d'où je suis revenu au logis à 1 $^1/_2$ fort fatigué.

Le 11 à l'assemblée, y délibéré de faire une convocation de tous les députés ordinaires pour le 19 courant.

Le 12, à six heures et demie, à la porte de Bruges, et parti à 7 heures pour la jauge du canal. Été jusques à Saint-Georges, y ai rencontré la barque de Bruges qui nous a fourni à dîner, et pendant le tems que l'on servait, la barque de Gand est arrivée, et resté tous un moment ensemble, ce qui faisait le plus joli coup d'œil du monde. Resté tranquille à dîner jusques à 2 heures $^1/_2$, que nous avons poursuivi notre besogne avec le plus beau temps possible ; nous sommes arrivés à l'écluse des Dominicains à 6 heures et $^1/_2$, nous n'avons pu la passer avec les barquettes que nous avons quittées pour aller de pied jusques au Bassin, ou Me et Toinette me sont venues trouver avec les nouveaux chevaux.

Le 13, à six heures, été chercher en voiture M. l'abbé de Waerschoot et Somers, logés à la Fleur de bleds, pour aller ensemble à Schipsdale trouver la barquette pour aller à Slyckens en sondant le canal ; du Breucq, Brismaille et Baraumont allant en chaise pour visiter la digue. A dix heures, arrivés à Slyckens et à onze heures, parti avec M. l'abbé pour Ostende, y logé à la Cour Impériale, à 4 heures, été faire la visite du pont et des ouvrages. Vers le soir, j'ai été chez les demoiselles Danckerhielm, et leur ai remis les pièces originales de leur pension que j'avais retirées des mains de Beckers. Le 14 d'août, à cinq heures du matin, parti d'Ostende pour Nieuport en voiture et par le Strand. Arrivé à la Jointe des ouvrages à 7 $^1/_2$ par une pluie continuelle et grand vent. Entré à Nieuport à dix et demi, dîné à l'hôtel-de-ville. Parti de Nieuport à trois et demi, et arrivé à Bruges à neuf heures.

Le 18, parti pour Gand avec mon frère, le Baron. Été sur la

barque avec Me de la Coste, ses deux fils, M. de Steenmaere, Mlle Van der Borgt, la religieuse et sa sœur, le conseiller Pélichy et le frère de Van der Noot qui avait été le conduire en Angleterre (1). En arrivant à Gand, le tems a changé et il a fait beau. Parlé avec le Sr Van de Wegge, et été voir le salon chez les demoiselles Van de Woestyne que j'ai trouvé très joli ; de là fait un tour à la Coupure avec mon frère que j'y avais rencontré. Le 19 à l'assemblée qui était complète à la réserve du Prévost de Notre-Dame ; y délibéré sur le Bassin à faire à Blanckenberghe, et nommé pour commissaires pour la pêche nationale, à Ostende l'avocat Serruyse, et à Nieuport le bourgmestre de Brauwere. Eodem les Srs de Breucq et Brismaille sont arrivés de Bruges, et fait rapport que l'eau au Bassin était beaucoup tombée, et que les deux digues étaient fermées, mais qu'après plusieurs examens, il n'était pas possible et sans beaucoup de risques pour les ouvrages de donner de l'eau pour la fabrique de Rapaert, ce qu'on a fait savoir par express, et en même tems de percer la digue à Houcke qui donne dans le canal de l'Écluse, pour tirer les eaux par l'écluse de Hasegras. Le 20, à l'assemblée où il n'y avait que M. Muller et mon frère. Le 21, à l'assemblée, y ai fini l'affaire d'une partie de chaussée près de Steenbrugghe. J'avais reçu une lettre de Baraumont me marquant qu'il avait été contraint de faire une coupure dans les canaux de Damme et de l'Écluse pour la décharge des eaux. J'ai communiqué la lettre à l'assemblée qui a applaudi ce qu'il a fait ; et lui écrit une lettre à ce sujet de la part de l'assemblée. Eodem pris dans la levée de la Flandre française 24,000 livres de France en douze rentes chacune de 2,000 livres. Le 22, parti pour Bruges. Été sur la barque avec M. Steenmaere, deux Messieurs et une dame de Paris avec une femme de chambre, la jolie drapière et Mlle Proost, et un Anglais et son fils.

Samedi 23, j'ai eu un monde infini jusques à onze heures, qu'on m'a fait demander en conférence avec Messieurs du Francq ; après, au magistrat. L'après-midi, été voir les ouvrages au bassin que j'ai trouvés très peu avancés, ce que j'ai témoigné très sérieusement aux entrepreneurs.

(1) A la suite d'une démarche faite par la force armée pour l'arrêter, l'avocat Henri Van der Noot avait quitté Bruxelles le 8 Août 1788 et avait gagné en secret l'Angleterre.

Le 24, à six heures, été au bassin voir les ouvrages et proposé aux entrepreneurs, si on pouvait sasser [1] à l'écluse des Dominicains, à quoi ils ont consenti pourvu qu'on le fasse avec ménagement et en perdant la moindre eau possible.

Le 27, au magistrat. L'après-midi, au Bassin et à mon école porter de l'argent, puis au logis pour écrire à mon frère à Gand. Le soir chez le Procureur Beyts. Le 28, été faire la visite de la chaussée de Courtrai et dîné à Ingelmunster et revenu à 9 heures du soir. Le 29 au magistrat. L'après-midi, souhaité un heureux voyage à M. Tollenaere l'Espagnol, et lui ai donné une lettre pour mon frère Corverbecke ; été aux ouvrages.

Le 1 septembre, besogné à faire le relevé de la fabrique des filets en présence de MM. de Bompré, de Gheldere et de Cridts comme commissaires du magistrat.

Le 2, au magistrat. Écrit toute l'après-midi jusques à cinq heures, que je suis allé au bassin où il y avait eu une révolte. Le 3 au magistrat. Écrit toute l'après-midi à M. de Limpens et à mon frère. La nuit était mort l'éclusier Hamers.

Le 6 au magistrat. L'après-midi, fait le catalogue et arrangé les livres pour la distribution des prix à mon école. Le 7, dimanche, le matin à Notre-Dame. L'après-midi distribué les prix à mon école où il n'y a pas eu un seul curé, ainsi que j'ai dû faire moi-même un petit sermon. Le frère de Courtrai a pris congé comme maître d'école, et j'ai pris à la place le maître Ancot par provision ; il commencera mardi 9 l'école pour les garçons et l'on a suppercédé jusques à autre disposition celle des filles.

Le 9 été à Slyckens où il y avait kermesse ; pris la sonde à Schipsdaele, y trouvé cinq pieds d'eau dans le canal pour découvrir les défectuosités ensuite de la note que j'en ai tenue. L'après-midi été un moment à Ostende.

Le 11, vers les 6 heures, sont parties quatre compagnies de notre garnison pour Gand ; les Billandiers et deux pièces d'artillerie avec leurs caissons sont partis par la chaussée, nous les avons rencontrés en entrant en ville.

Le 14 dimanche, été à Notre-Dame, y résolu que les filles de mon école iraient chez le maître Ancot prendre leurs leçons à 7 heures $^1/_2$

---

[1] Baisser les eaux.

du matin, et convenu avec le même maître de lui donner par an vingt livres de gros courant pour les deux écoles. L'après-midi, été chercher à la barque mon frère le baron ; été avec lui d'abord au bassin, et résolu de faire stater l'ouvrage au bout de la semaine. Il a beaucoup plu pendant notre visite. Le 15, mon frère est parti pour Gand avec la barque ; il m'a conduit jusques à l'hôpital où j'ai été pour affaire. Revenu au logis pour partir à dix heures avec toute ma famille pour Saint-Omer. Dîné à Thourout, et été coucher à Ypres, où nous sommes arrivés à 7 heures. Le 16 à six demie du matin, parti pour Poperinghe et Steenvoorde, y pris une couple de chevaux pour nous conduire à Cassel par le chemin de terre. Y rencontré M[lle] de Cridts et d'Hont avec leur compagnie. Dîné ensemble et parti à 2 $^{1}/_{2}$ pour Saint-Omer, où nous sommes arrivés à cinq et demi, ayant resté très longtemps aux portes avant que d'entrer par la grande quantité des voitures qui allaient au camp. En arrivant, été droit à l'hôtel de ville, y trouvé du logement, et pris un quartier à un louis par jour pour trois lits de maître, et logement du domestique. Été promener à l'abbaye où était logé le Prince de Condé, par conséquent le quartier général. Le 17, parti en voiture à 9 heures pour le camp ; renvoyé la voiture et la fait revenir à six heures du soir. Comme nous venions au camp, les troupes étaient déjà en marche, nous les avons toutes vues défiler à une lieue de là pour aller faire les grandes manœuvres; nous les avons suivies en parcourant tout le camp par derrière où étaient tous les cafés et marquetanters, tout cela nous a beaucoup amusés. A 11 heures nous avons bu de la limonade, M[e], Toinette et moi, M. et M[e] Penaranda nous ayant perdus. A une heure nous avons mangé dans un café du fromage de Gruyère avec du pain et du beurre et bu de la limonade ; le tout était excellent et a parfaitement bien goûté. A deux heures, nous avons été voir les grandes manœuvres, que nous n'avons vue que de loin sur une montagne, étant trop fatigués pour aller plus près. Nous sommes retournés après au camp, où nous nous sommes placés sur une montagne vis à vis et près du front du camp, où toute la cavalerie et les chasseurs ont défilé et passé très près de nous, et l'infanterie défile derrière le camp ce que nous pouvions parfaitement bien distinguer ainsi que tout le camp, et entendre la musique des régiments nous trouvant sur une hauteur, ce qui nous donnait le plus beau coup d'œil possible et un

spectacle superbe. Nous avons quitté notre montagne pour défiler devant le front de tout le camp, mais étant passé un peu le centre, il a commencé à pleuvoir, ce qui nous a obligés à traverser le camp pour aller nous réfugier sous une baraque de planches que nous aperçûmes de loin. En traversant le camp, des officiers nous proposèrent d'entrer dans leur tente, nous les remerciâmes poliment, joignîmes notre baraque où nous fûmes à couvert sous un toit de planches pendant une demi-heure, mais un orage des plus considérables étant survenu, et une pluie à verse ayant imbibé les planches, nous fûmes obligés de nous servir de parapluie qui dégouttait comme si nous eussions été en plein air, et nous mouilla beaucoup surtout de côté. Nous restâmes là encore une demi-heure lorsque la grande pluie diminua, et comme il était alors six heures, j'envoyai François à la place du rendez-vous de la voiture qui, un quart d'heure après, vint nous rejoindre avec la voiture où nous montâmes pour aller à la place du rendez-vous y attendre ma fille aînée ; mais à peine y fûmes nous que M. Penaranda vint nous dire que sa femme était réfugiée à la redoute chinoise, où nous allâmes la prendre et retournâmes tous ensemble à notre hôtel fort fatigués, mais fort contents de notre journée, et nous soupâmes en maigre avec beaucoup d'appétit et dormîmes de même. Le 18, nous partîmes à Saint-Omer à 8 $^1/_2$ du matin, et arrivèrent à 11 $^1/_2$ à Cassel, d'où nous partîmes à 12 $^1/_2$, nous mangeâmes en route et bûmes de la limonade. Au gîte, d'où nous partîmes à 2 heures, et traversâmes la ville de Berghe sans y arrêter et arrivâmes à cinq heures et demie à Dunkercque. Nous logeâmes à la conciergerie, et allâmes d'abord nous promener au port et puis dans la ville. Mes filles et Peneranda allèrent à la comédie ; moi j'allai me promener avec Madame. J'y ai acheté un chapeau castor de Paris pour un louis et des boutons pour six francs. Nous soupâmes avec MM. Caloen, bourgmestre du Francq, et Odevaere. Le 19, à huit heures et demie du matin nous partîmes à Dunkercque par le Strand, et arrivâmes par la nouvelle chaussée dans les Dunes à la ville de Furnes à 11 heures $^1/_2$, et y dînâmes à la Conciergerie parfaitement bien d'où nous partîmes à 1 $^1/_2$ pour Schoovebaeke, de là par Gistelle, Jabeke à Bruges où nous y arrivâmes à 9 heures du soir, très satisfaits de notre voyage. Le 20, été au magistrat. L'après-midi, au Bassin où j'ai trouvé tous les ateliers ôtés et l'eau

dans le bassin, la digue du côté du canal déjà emportée, et au moment où j'y étais, j'ai vu ouvrir l'autre digue ; l'eau y passait avec assez de violence et emportait une petite partie du talus derrière le magasin d'Outrive, mais cela n'a duré que quelques minutes, et jusques à ce que l'eau devînt de niveau avec celui qui était dans le bassin, on y travaillait à force à diminuer la digue.

Le 22 parti pour Gand ; été sur la barque avec la jeune Me Triest et Del Campo qui sont descendues à Saint-Georges chez le Baron. Arrivé à Gand à quatre heures et demie, mon frère est venu à ma rencontre, et nous sommes allés ensemble au logis où nous avons causé sans sortir. Le 23, à cinq heures du matin, les sieurs Baraumont et Valcke sont venus me trouver au lit pour me faire rapport que la veille, à six heures du soir, l'écluse, dite de Pulinx, hors de la porte de Damme, s'était entièrement écroulée en un moment de tems sans qu'on en savait la cause, qu'heureusement il n'y était péri personne quoique le charpentier de Rycke, qui passait dans ce moment, ait été emporté avec l'écroulement, mais on a pu le sauver. Ils ont fait rapport aussi que cet événement n'apporterait d'autre dommage que de rallentir d'une couple de jours la besogne d'ôter la digue du Bassin, et interromprait le passage si on n'y mettait de suite un pont volant au-dessus de l'écroulement ; à quoi je l'ai autorisé. Ils sont repartis tout de suite pour le faire. J'ai fait rapport de tout ceci à l'assemblée qui a résolu d'envoyer demain le Sr du Breucq à Bruges pour conférer sur cet événement avec Baraumont et Coutteau, et en même tems d'envoyer prier M. Schauttart de ne pas laisser passer des eaux dans la Live pour quelques jours afin de faciliter l'emportation de la digue.

Le 27, reçu une lettre d'avertance du jeune Pellaert qu'il avait épousé le 25 Mlle de Ghistelles ; été de bonne heure à l'assemblée où du Breucq a fait son rapport de l'écroulement de l'écluse hors la porte de Damme à Bruges, ai résolu d'y faire faire un pont évalué à fl. 1000. L'après-midi mon frère est parti pour Bruxelles avec M. d'Hoop. J'ai été au salut à Saint-Bavon. Le 28, travaillé toute la matinée avec du Breucq et Brock de Slyckens.

Le 3 Octobre, MM. de Stoop et Colnet sont venus me voir qui allaient à Bruxelles conduire leurs fils aux études ; après eux est venu le conseiller Van Wouwere avec lequel j'ai eu une conversation fort triste au sujet de son frère et de sa sœur, ce qui m'a beaucoup

affligé et accablé, et donné une humeur chagrine. J'ai écrit à Madame mon incommodité et badiné sur ce qu'elle m'avait écrit que le Monsieur avait eu un accident que la chaise qu'il conduisait lui-même avait tombé dans le canal d'Ostende, qu'elle y était péri ainsi que les deux chevaux, mais que son cocher l'avait sauvé, ayant oublié de me dire dans sa lettre que c'était M. d'Hondt.

Le 6, à l'assemblée, y rapporté l'affaire de la fortification ; pour le moulage la demande a été excusée.

Le 12, dimanche, à la messe à Sainte-Pharahilde ; au salut, aux Dominicains ; en revenant au logis, trouvé le Sr Van de Steene qui allait à Bruxelles avec les députés de la Chambre de Commerce. Le 13, à l'assemblée, y délibéré de répondre négativement aux deux lettres de la châtellenie d'Audenarde, et à celles du Vieux Bourg auxquelles cependant on a donné copie du résultat qu'ils ont demandé.

Le 17, été au magistrat à Bruges, y délibéré d'envoyer comme député à la convocation générale de l'État le Bourgmestre des Échevins Coppieters, Pardo et Odonnoghue, afin d'entendre la pétition sans plus, ayant fait changer la résolution prise antérieurement de charger les députés à faire des représentations aussi sottes que ridicules. L'après midi, été voir l'écluse écroulée et le nouveau pont qu'on a fait hors de la porte de Damme, à Notre-Dame de la Poterie et chez Me Van de Wouwere. Le 18, au magistrat. L'après-midi à la fabrique des filets et chez Van de Steene.

Le 20, parti pour Gand avec MM. Pardo et Odonnoghue, députés de la ville ; le Président de Pauw et chanoine Hoonacker, députés du clergé, le Bourgmestre d'Heere et Sola, députés du Francq ; le Bourgmestre Brauwer et Coppieters, députés de Nieuport, Coppieters le Haut Pointre, le bailly d'Oudenbourg ; il y avait encore sur la barque M. Stoop et Me Pruyssenaere, sa fille. En arrivant à Gand, été faire une visite à M. le Président de Crumpipen qui m'a demandé à souper avec lui. A sept heures, retourné à Saint-Pierre, y fait une partie d'ombre avec le jeune Crumpipen et le chanoine Torres, perdu fl. 5-2-0. Retourné à minuit, trouvé une lettre de Bruges, etc. Le 21, à l'assemblée générale de tous les députés des administrations à la Chambre de la Cavalcade, où M. le Commissaire de Crumpipen est venu à onze heures faire la demande pour que la Province fasse une levée de trois millions pour S. M., dont elle

9

payerait les intérêts pendant douze ans et rembourserait le capital les quatre années suivantes, à prendre tant les intérêts que le capital hors de ses subsides, qu'elle affecte spécialement à cet effet. Après la demande faite, M. le Commissaire s'est levé, et l'on a fixé le jour pour former le résultat au 8 de Novembre. L'après-midi, fait des visites avec M. Pardo et Odonnoghue. Le soir au logis, écrit à Madame que j'arrivais. Le 22, parti pour Bruges et trouvé toute la même compagnie sur la barque.

Le 23 au magistrat, fait rapport de notre députation. L'après-midi, à la campagne de l'Évêque, y fait une partie de wisque, gagné fl. 1-8-0. Le soir au logis. Le 24, envoyé le Sr Pol à Gand avec des lettres pour mon frère, du Breucq, et les directeurs des droits provinciaux. Puis au magistrat, lu les rétroactes de 1785 du dernier emprunt, et trouvé qu'on avait tenu une assemblée générale, ainsi qu'il en faudra tenir une aussi.

Le 25 au magistrat, délibéré sur les informations prises de porter plainte au colonel à charge de l'officier de Bergh.

Le 30 au magistrat. En conférence avec les Oudewethouders où il n'est comparu que MM. de Caprycke, Rosendaele, Triest, O'Sulivan et les six Hoofdmans.

Le 1 novembre, la Toussaint, tenu mon bonjour. Le soir, fait une partie chez Monseigneur. Fait assembler le magistrat pour l'évasion des trois prisonniers qui se sont évadés en maltraitant le geôlier. Le 2 décembre, fait encore assembler le magistrat pour la même cause. Le 3, jour des âmes, fait mon bonjour pour eux ; au salut, à Sainte-Walburge. Le 4 au magistrat ; y formé notre préavis pour la demande de S. M., d'un emprunt de trois millions. Il portait de l'accorder simplement sans aucune condition, ni restriction. Le 5, assemblée générale, où sont comparus MM. de Caprycke et Triest, négatif; M. O'Sulivan et les cinq chefs hommes affirmatifs. La pluralité, affirmatifs. Les doyens ont exposé qu'avant de voter, ils demandaient d'avoir la pétition par écrit pour l'examiner pendant quelques jours ; sur quoi leur ayant dit que cela ne se pouvait pas, puisqu'il n'était pas dans le pouvoir du magistrat de remettre le jour fixé pour l'assemblée générale, ils devaient aviser à se décider d'accorder ou de refuser, sur quoi ils ont persisté dans leur première soutenue, sans faire ni l'un ni l'autre, à l'exception du doyen des teinturiers qui dit qu'il consentait à la demande pourvu qu'à

l'avenir on leur aurait fait part d'avance de la demande. Cette voix jointe au six des chefs hommes qui avaient consenti et tous les autres n'ayant rien dit, le résultat fut l'avis du magistrat.

Le 6 au magistrat, résumé la besogne de la veille, et formé le résultat portant de consentir tout uniment sans la moindre condition ni restriction quelconque. L'après-midi, à la vente des estampes, à mon école, chez M. de Cridts, et au salut à Sainte-Walburge. Le 7, parti pour Gand. Été sur la barque avec le général Rinsmaul, M. l'Auditeur major, le Bourgmestre de Caloen du Francq, et mon neveu; nous nous sommes bien amusés. Été au salut à Gand à Saint-Bavon, et aux Dominicains. Le 8, assemblée générale, où il n'y avait à peu près que la moitié des députés; on y a lu tous les avis; le clergé de Gand était négatif, celui de Bruges affirmatif, mais à faire des représentations respectueuses, la ville de Gand négatif, mais toutes les autres affirmatives simplement sans conditions, la châtellenie d'Audenarde négatif, toutes les autres châtellenies et métiers affirmatifs, sauf à faire des respectueuses remontrances, ainsi que le résultat provincial a été affirmatif d'accorder la demande de Sa Majesté d'un emprunt de trois millions dont elle payerait les intérêts pendant douze ans, et la 13e année et les trois suivantes elle rembourse le quart du capital, tout cela à défalquer sur ses subsides qu'elle engage pour hypothèque spéciale. Le tout s'est bien passé à l'assemblée. Écrit l'issue de tout ceci à mon magistrat.

Le 11, à l'assemblée où est venue une députation du magistrat de Gand : MM. Schoutteet, Van de Poele et Rohart, avec une requête que leur avaient présentée les distillateurs d'eau-de-vie tendant à obtenir leur accord à faire pour les droits provinciaux pareils à ceux de Bruges. L'après-midi, repris la conférence, et résolu d'accorder aux distillateurs le même accord que ceux de Bruges; de là été à la comédie. Le 12, conféré toute la matinée avec du Breucq, à la messe à Sainte-Pharahilde, puis chez M. Marouex. L'après-midi chez M. le Major de Lacoste, conseiller Van Volden et d'Hoop; puis au logis après avoir été au salut à Saint-Bavon.

Le 13 à l'assemblée, y fait le rapport de la réponse de Baraumont, et le projet de son nouveau plan qui fut applaudi, et résolu de le faire examiner par le Sr Lippens qui se trouvait à Alost vers où partait le lendemain M. d'Hoop qui fut chargé d'en conférer avec

lui. L'après-midi, chez Van Dorne, au salut à Saint-Nicolas. Le 14, envoyé la lettre des États avec le résultat et projet de l'acte d'acceptation au magistrat. Le 15 à l'assemblée ; y reçu une lettre de M. d'Hoop me marquant que Lippens approuvait le plan de Baraumont, qu'il se serait rendu à Gand pour partir le lendemain dimanche pour Bruges avec les députés MM. de Muller et le Bourgmestre Caloen comme les deux châtellenies les plus intéressées dans l'écoulement des eaux.

Le 21, à Bruges, été à la fabrique des filets avec MM. Rosendaele, Veranneman, Franchimont, d'Overloope et Van de Walle, où nous avons lacéré et brûlé les trois actes de cautionnement que nous avions tous signés à la province, et dont nous sommes tous débarrasés; tenu un procès verbal au registre de la fabrique de cette besogne. Le 22 au magistrat, y délibéré d'applaudir l'acte de représentation à faire à S.M., et de consentir de le présenter tel qu'il est.

Le 26, parti pour Gand, quand j'y suis arrivé il neigeait considérablement, ce qui fait que je n'ai pas sorti. Écrit à Madame. Le 27 à l'assemblée, y fait le résultat sur l'acte de présentation pour l'emprunt qui est tombé de le présenter tel que M. d'Hoop l'avait projeté à quelques mots à changer et de mettre les dates des représentations visées. L'après midi, décompté avec M. Carpentier et lui remis fl. 42-000 de change acompte de ma levée. Pris des échantillons que j'ai envoyés à Madame. Au salut aux Dominicains. Le 28 à l'assemblée ; y fixé notre voyage pour Bruxelles à demain. Payé au bâtonier Apers fl. 1276-16-0 pour mes chevaux, achetés à la vente du baron de Lovendeghem, et une bague à la vente de Cant. Au salut à Saint-Nicolas. Acheté une bourse fl. 1-116, un pain de savon de Naples fl. 1-11-6, et puis au logis. Envoyé des états à Baraumont et Brock, leur ai écrit. Le 29 novembre, parti pour Bruxelles à neuf heures avec MM. l'abbé de Waerschoot, baron de Marloop, Caloen et d'Hoop, avec deux voitures et une pour les domestiques. Diné à Alost et arrivé à Bruxelles à cinq heures et demie. Logés tous à Belle-Vue. Été encore le même soir chez M. le Vice-Président de Crumpipen demander heure pour aller le lendemain chez le Ministre. Soupé à l'hôtel. Le 30 dimanche, à la messe des dragons à Cauberg (1) ; à dix heures à l'audience du

---

(1) Corruption du mot « Caudenberg », emplacement de l'église Saint-Jacques à Bruxelles.

Ministre qui nous a très bien reçus et demandés à dîner pour le mardi, et permis d'approcher Leurs Altesses Royales le même jour. Au sortir de chez le Ministre, fait quelques visites jusques à midi que nous sommes rendus à la Cour où il y avait cercle. Nous avons été admis à une audience particulière de LL. AA. RR. desquelles nous avons été parfaitement bien reçus et avec distinction puisque l'Archiduchesse nous a permis de baiser sa main. En entrant à l'audience, M. le Comte d'Arberg, Grand Maître de cuisine nous a invités à dîner à la Cour pour le mercredi. Dîné ce jour à l'hôtel, et l'après-midi fait des visites, et le soir, été jouer chez M. le Chancelier de Crumpipen, Madame étant incommodée, y perdu fl. 4-18-0 à l'ombre avec Me Verseyden et Me Basen. Soupé à l'auberge.

Le premier décembre, le matin, fait encore des visites chez le Général des armes (1), le Comte d'Arberg, Président de la Chambre des Comptes, MM. Le Clerc, Général Murray, de Limpens, etc. A deux heures, été dîner chez M. le Vice-Président de Crumpipen où se trouvaient le Ministre, le Général des armes et Schröder, MM. les Conseillers d'État de Kulbert, Le Clerc, Walkiers, M. le Chancelier Vicomte de Patin, baron de Quarré, etc.. MM. de Crumpipen nous dirent là que comme la Cour avait pris le deuil, il était nécessaire que nous le prîmes aussi pour aller dîner chez le Ministre, ce qui obligea mon frère et moi d'aller tout de suite chez un tailleur demeurant sur la Vieille-Halle aux bleds, qui nous reçut très mal et ne voulut pas entreprendre de nous faire des habits pour le lendemain à deux heures, ce qui me fit prendre le parti d'aller chez le Sieur Rappe où j'ai trouvé un habit, veste et culotte qui m'allaient à peindre et parfaitement bien conditionné qui m'a coûté fl. 37.16, une garniture de boucles fl. 3-3-0, une paire de bas fl. 7-14-0, une épée bleue fl. 12-12-0, déboursé pour le deuil en tout : fl. 61-5-0. Acheté une boîte à quadrille d'ivoire pour fl. 12-12-0. Le soir été à la comédie où j'ai vu l'opéra de la Cosa raro, qui n'est agréable que par la beauté de la musique qui est fort belle. Cette pièce n'est pas goûtée, aussi il n'y avait presque personne, et ne me souviens pas d'avoir vu jamais le théâtre de Bruxelles aussi désert ; été au premier rang pour fl. 3-3-0. Le 2, sorti en négligé, été chez la Veuve

(1) Le Comte d'Alton.

de Soulx payer pour les cousines fl. 218-5-0 pour lesquelles donné une assignation pour Basseroode où j'ai été aussi, et chez M. de Lippens où j'ai resté une heure et demie. Été aussi chez Van Schoore où j'ai reçu fl. 280-0-0 pour une année de la Banque de Vienne à échoir le dernier du mois. A deux heures, été dîner chez le Ministre complètement en deuil; il y avait un dîner superbe de 29 couverts, parmi lesquels une dizaine de dames, MM. de Crumpipen et tous les Conseillers d'État, Général des armes et deux autres généraux, Me de Murray et sa fille, son mari avait la goutte; et après le dîner on a fait une partie de loto. Nous y sommes restés quelque temps et le soir j'ai été avec Caloen faire une partie chez Mlle Thérèse de Crumpipen, où j'ai joué à l'ombre avec Me Basen et le Major de Gontreuil, gagné fl. 4-18-0. Le 3, sorti en négligé, faire des commissions et visites. A deux heures à la Cour, dîné avec LL. AA. RR., y monté par le petit escalier. Nous n'étions qu'au petit couvert. Leurs Altesses, M. le comte d'Arberg, le comte de Maldeghem, Chambellan de service, M. le Président de Crumpipen, le Conseiller d'État Walckiers, M. le baron de Seckendorf, mon frère le lieutenant colonel, et nous quatre députés, M. d'Hoop n'y ayant pas été, la robe n'étant pas reçue à la Cour (1). Leurs Altesses nous ont vraiment confusionnés par leurs politesses et attentions; et nous mettant à table, elles nous dirent : « Messieurs, comme vous faites maigre, j'ai ordonné qu'on serve tout le maigre en vaisselle et le gras en porcelaine, ainsi que vous ne pouvez pas vous y tromper ». Pendant le dîner, outre plusieurs sortes de vins qu'on présentait, la Princesse eut devant elle deux jattes avec du punch chaud et à la glace qu'elle présentait à tout le monde; j'ai bu deux verres de celui à la glace qui était fort bon. Après le dîner LL. AA. RR. sont restées encore à causer, puis elles se sont retirées en nous disant qu'elles espéraient nous voir le soir à l'appartement. A quatre heures, sorti de la Cour, fait encore quelques visites, puis à l'hôtel nous chauffer, car il faisait très froid comme les jours précédents. A six heures et demie, été à la Cour à l'appartement avec mon frère et M. Caloen; il y avait beaucoup de monde, toutes les dames étaient assises de chaque côté du grand salon d'un bout à l'autre, et les hommes debout, cela faisait le plus beau coup d'œil

(1) Le pensionnaire d'Hoop ne fut anobli que plus tard.

possible à cause de l'uniformité du deuil. Un bon quart d'heure après que nous y étions, LL. AA. RR. sont entrées par la chambre d'audience, et toutes les dames se sont levées, ce qui a duré un bon quart d'heure ; ensuite la Princesse s'est mise au jeu et tout le monde de même ; toutes les dames étaient au jeu. Il y avait au milieu du salon contre les fenêtres une grande table avec jeu de loto, toutes les autres tables étaient toutes rangées du côté des fenêtres, tellement que le milieu du salon était libre où les hommes qui ne jouaient pas se promenaient. Le Prince et l'Archiduchesse qui jouaient à la comète, et qui pouvaient de tems en tems se lever, allèrent causer à toutes les tables sans en excepter aucune, et en passant parlaient aussi aux hommes qu'ils rencontraient. J'ai rencontré à l'appartement M. le Vicomte d'Audenarde, que je n'avais vu de longtemps et qui m'a témoigné beaucoup d'amitié et de plaisir à me revoir ; j'y ai rencontré aussi Milady Finlettre et sa sœur qui m'ont accueilli toutes deux avec beaucoup d'amitié et se sont beaucoup informées de toute ma famille, et surtout Milady après ma fille de Penaranda avec laquelle elles ont demeuré au couvent à Valenciennes. Milady est beaucoup changée, grandie et pris beaucoup d'embonpoint depuis que je l'avais vue à Valenciennes, je l'ai cependant reconnue quoiqu'elle pensait le contraire ; ses deux sœurs sont fort aimables et fort gaies, et je me suis bien amusé à causer avec elles à leur partie de tresept, elles jouent ensemble contre la Chanoinesse, sœur du Ministre et le baron d'Hovorst. Étant à leur table, le Ministre y vint voir sa sœur, et dans la conversation qu'il eut avec elle, il lui dit qu'il ne jouait pas et qu'il aurait été charmé de pouvoir s'en retourner chez lui, mais qu'il n'avait pas de carrosse ; sur quoi je lui ai dit que j'avais une remise à ses ordres s'il voulait s'en servir, sur quoi il me dit que ce serait un grand plaisir que je lui ferais, et qu'il m'en demandait encore un autre qui était de vouloir l'annoncer à mon domestique pour avoir la voiture que sans cela il ne l'aurait, sur quoi je dis que j'aurais eu l'honneur de l'accompagner et nous sommes sortis ensemble. Comme il y avait assez loin jusques à l'escalier, j'ai profité de ce moment favorable pour lui recommander les intérêts de la ville et principalement pour avoir un bataillon de plus de garnison ; ce qu'il eut la bonté de me promettre dès que la chose serait possible. Son Excellence ne voulut pas que je

l'accompagnasse plus loin que l'escalier, après que j'avais dit à mon domestique de faire avancer la voiture. Je suis rentré à l'appartement et y resté jusques à huit heures et demie que le jeu commençait à finir ; mon frère était parti déjà depuis longtemps, et suis retourné avec M. Caloen souper à l'hôtel. Le 4 décembre, à neuf heures, été tous chez M. le Vice-Président de Crumpipen prendre congé et demander l'heure pour aller chez le Ministre, mais il nous dit qu'il serait inutile d'y aller, qu'il attendait à tout moment Son Excellence chez lui, où nous pourrions le voir et prendre ses ordres. Un bon quart d'heure, arriva Son Excellence, et en entrant elle eut d'abord l'intention de me remercier que je lui avais prêté ma voiture à la Cour et qu'elle avait pris beaucoup d'attention à ce que je lui avais recommandé ; elle nous souhaita un heureux voyage et nous permit d'approcher LL. AA. RR. où nous allâmes tout de suite, et eûmes d'abord audience ; nous reçûmes leurs ordres et fûmes très gratieusement accueillis en nous souhaitant un heureux voyage, nous partîmes et allâmes dîner à l'hôtel. L'après-midi, je suis sorti avec M. l'abbé de Waerschoot voir la faïencerie, chez Raps, Winckelman, le Général Schröder, Reignac et voir le magasin de porcelaine de Mont-Plaisir où j'ai acheté une tasse à chocolat pour fl. 6-6-0. Ramené l'abbé à l'hôtel et après m'être déshabillé, je suis allé à la petite comédie du Parcq qui renvoyait son monde ; je suis allé à la Grande Comédie au Parc militaire pour fl. 1-11-6. Le 5 décembre, malgré que notre acte d'acceptation et l'octroi pour la levée ne fussent pas encore dépêchés, sur la promesse qu'on nous fit de l'envoyer par la poste, nous sommes partis à neuf heures et demie, et dîné à Alost et arrivés à Gand à six heures, où j'ai trouvé plusieurs lettres et papiers qui m'étaient adressés pendant mon absence. Le 6 à l'assemblée, y fait rapport de notre voyage, et lu l'acte d'acceptation et l'octroi. Résolu de faire imprimer l'acte pour envoyer aux administrations, et l'octroi pour faire insérer dans les gazettes. Eodem, résolu sur la requête des entrepreneurs de Wever et Willems, en leur accordant pour tout désintéressement une somme de fl. 1500-0-0 ct.

Le 16, été à l'assemblée ; en chemin été accosté, mais assez poliment par trois bandes de mendiants auxquels j'ai donné l'aumône. Produit à l'assemblée pour être expédiées 29 lettres de rentes de ma dernière liste de ma levée. Résolu de distribuer hors de la bourse

fl. 1800-00-00 aux pauvres de Gand, Bruges, Alost, Grammont, Courtrai, Audenarde et Termonde. Retournés au logis sans être acosté et plus sorti. Il a continué à faire toujours très froid. Le soir, reçu une lettre de Madame et du Sr Pavot avec la seconde lyste et neuf lettres de rentes, ensemble pour fl. 11536-00-00 de change. Le 17, à l'assemblée, y fait dépêcher les susdites neuf lettres de rentes et payé à l'abbé de Waerschot fl. 200-0-0 ct. Été accosté par des mendiants en allant mais pas en revenant.

Le 18, à l'assemblée, y lu la restriction de Baraumont, été accosté par des mendiants en y allant, mais pas en revenant.

Le 19, à l'assemblée ; fait le trajet sans être accosté à cause du jour de marché. Y délibéré sur la sortie des cuirs apprêtés ; envoyé au bourgmestre d'Audenarde fl. 100-00-00, et donné au bureau fl. 100-0-0 pour envoyer à Termonde ; clos aussi le petit compte de la Bourse. L'après midi pas sorti à cause que le temps était un peu radouci. Écrit à M. le Camus que j'ai donné à M. Carpentier pour son compte fl. 200-0-0 pour distribuer aux pauvres de Courtrai. Écrit à M. Odonnoghue, à Madame et à Minette.

Le 20, parti pour Bruges à neuf heures et demie avec un carosse de Busso. Arrivé à Maldeghem à une heure ; y fait un bon dîner et arrivé à Bruges avec le dégel et trouvé toute la famille en bonne santé, mais appris la mort de Me de Waetervliet, morte la veille à sept heures du matin, ainsi que l'incommodité de M. de Cridts, d'un gros rhume et fluxion de poitrine. Le 21 dimanche, à la messe à Saint-Donat, puis m'informer chez M. de Cridts. Le soir au salut, et puis faire une partie à l'évêché, prendre des informations touchant la cure de la Poterie. Il a continué à dégeler. Le 22, je ne suis pas sorti, mais été accablé de monde. Reçu de la quête de Notre-Dame £ 129 à 11 $^1/_2$ de change. Le vent a tourné et il a un peu gelé et fait fort glissant à marcher. Le matin on a transporté le cadavre de Me Waetervliet à Waetervliet. Le 23, été au magistrat. Il faisait fort glissant et froid ayant beaucoup gelé. M. de Cridts qui avait été administré la veille allait un peu mieux. L'après-midi chez M. Steelant, au salut aux Récollets, puis travaille au coin de mon feu. Le 24 au magistrat ; y délibéré d'envoyer à Bruxelles par du Mortier et Brulois les deux plans qu'ils proposent pour rebâtir la Waeterhalle, le magistrat a préféré le plus beau contre mon gré ayant préféré l'autre qui aurait procuré encore à la

la ville fl. 6000. L'après-midi, aux Vespres à Saint-Donat, chez MMes les Douairières de Tilleghem et d'Onate, puis au logis en conférence avec M. de La Rue. Mon frère le lieutenant-colonnel est venu le soir me faire une visite, il est toujours le même, toujours pressé. Le 25 décembre, le lieutenant-colonnel est venu déjeûner au logis. A la messe à Saint-Donat où je suis arrivé trop tard pour la première messe. Le quart pour onze tous mes enfants et petits-enfants ont dîné chez moy. Au salut à Saint Donat, et puis fait ma partie à l'évêché. Le 26, à la messe aux Récollets. L'après-midi, point sorti que pour aller au salut à Saint-Donat, puis au logis pour travailler. Martens est venu me faire rapport qu'il avait été avec le brise glace et 13 couples de chevaux dans le canal d'Ostende qu'il n'avait été que jusqu'à Plaschendaele parce que les plaques de fer du brise glace étaient entièrement usées. Le 27 au magistrat.

Le 29, point sorti, et arrangé deux tonnes avec des espèces de ma levée, portant ensemble fl.   Il a encore gelé plus fort que jamais et il y a eu une course de traîneaux ; le vin qui était resté au buffet a été gelé. Le 30 au magistrat. L'après midi, été voir M. de Cridts que j'ai trouvé très bien rétabli mais encore très faible. Il a continué à geler très fort et j'en ai beaucoup souffert le soir, malgré que j'étais près du feu. Le 31, j'ai profité de la fête pour ne point sortir. Travaillé toute la matinée à mon bureau pour ajuster deux tonnelets avec des espèces contenant ensemble fl. 37100-0-0 ct. J'en ai donné part à M. Carpentier qu'ils étaient à sa disposition. Le soir, travaillé au coin de mon feu et ainsi finit l'année 1788.

CHAPITRE IV.

Année 1789.

—

Sommaire : L'empereur casse les privilèges du Hainaut et menace les États de Brabant. Disette à Bruges en mai, juin et juillet. Coppieters visite les fermes de l'hôpital Saint-Jean. La révolution française éclate. Arrivée des premiers émigrés français. Craintes de pillage. Coppieters malade demande sa démission (12 octobre). Les insurgés brabançons se montrent à la frontière de la Campine. Arrestations par ordre du gouvernement autrichien, à la fin d'octobre. En novembre, la perspective de l'entrée des insurgés à Gand force Coppieters et son beau-frère à quitter la ville par des voies détournées. Coppieters retiré à Bruges, renouvelle ses instances pour être remplacé. Apprenant la prise de Gand par les Patriotes, il met ses papiers en lieu sûr. Le 17 novembre, il est contraint de se rendre à la séance du magistrat, et d'y adhérer aux mesures prises par la majorité en faveur des Patriotes. Le même jour, la ville de Bruges est prise par les Patriotes. Coppieters, gravement malade, refuse de se rendre à l'assemblée des États, à Gand. La ville de Bruges est gouvernée en partie par le comité révolutionnaire appelé « comité patriotique ». On exige un serment nouveau de la part des fonctionnaires. Le vicomte Le Bailly de Marlop, beau-frère de Coppieters, est destitué. A Bruges, des destitutions analogues ont lieu. Coppieters est remplacé comme bourgmestre.

1789.

Ad Majorem Dei Gloriam. — Le 1 janvier 1789, il a beaucoup neigé et gelé. A la messe, à Saint-Donat, après chez Monseigneur et chez le doyen de Saint-Donat. Je n'ai été l'après-midi que chez

l'abbé d'Eeckoute et n'ai fait d'autres visites à cause du grand froid. Au salut à Saint-Donat et puis au logis au coin de mon feu, commencé l'année comme j'ai fini l'autre. Tous mes enfants ont dîné chez moi. Le 2, travaillé toute la matinée à mon bureau. Quart pour midi, été chez M. de Cridts, et puis dîner à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée. Le froid a été supportable, il y a eu une course de sept traîneaux, Toinette y a été avec son cousin Charlo Lebailly, et a soupé chez Me Stappens jusques à minuit et demi. Le 3 au magistrat, à l'abbaye de Saint-Trudo et à mon école. Le soir au logis à travailler. Le froid a été passable pendant la journée, mais le soir il a recommencé à geler très fort.

Le 5 pas sorti, mais travaillé toute la journée. Il a fait encore une très forte gelée et un vent de bise pareil à celui de 1740. Le 6, à la messe à Saint-Donat, puis chez M. de Cridts. Tous mes enfants sont venus dîner et tiré le Roi. Le froid et le vent ont été comme la veille. A midi, Me de Stappens et M. Penaranda en traîneau, le cheval a pris le mors aux dents au Dyver, a cassé le traîneau et versé Me et M. à une certaine distance ; Me a eu une blessure à la tête et les bras et corps tout contusionnés ; Mr a eu aussi les jambes et la hanche toutes contusionnées, mais sans blessure. Le 7, je me suis levé à 5 heures 1/2 du matin pour expédier Victor vers Gand avec deux tonnelets d'espèces contenant fl. 37100-0-0 avec une lettre à M. Carpentier dans laquelle je lui mande que j'ai reçue pour lui lb. 223-2-0 de change du Sr Wullaert de Damme ; j'ai chargé aussi Victor d'une lettre pour M. d'Hoop avec neuf lettres de rentes et la liste de ma levée jusques 1789. Le 8 janvier, au magistrat, y disposé de la cure de la Poterie en faveur de M. Wielemaecker sous-curé de Sainte-Anne. J'ai été le lui dire moi-même et l'ai envoyé dire à Madame et religieuses. Eté chez l'évêque qui était à Blanckenberghe. Reçu une lettre par Victor de M. Carpentier qu'il avait bien reçu mes deux tonnelets. Le soir au logis. Le 9 au magistrat, de là chez l'évêque où j'ai resté dîner, et où sont venues deux religieuses de la Poterie qui avaient été chez moi, puis chez le comte de Steene, ensuite au logis.

Le 12 pas sorti et travaillé toute la journée. On a fait le grand tour avec les boîtes [1] et j'ai reçu pour la paroisse de Notre-Dame

---

[1] Quête pour les pauvres.

lb. 190 argent de change, que j'ai porté le lendemain à la jointe où la recette totale passait les 500 livres de gros ; y résolu de fournir du pain à tout le monde le jeudi et dimanche ; un tour avec du bois, et la valeur d'un tour à donner en argent aux curés pour les pauvres honteux.

Le 18 à 10 heures, à la messe à Saint-Donat, puis chez M. de Cridts, puis au logis dîner à onze heures, et parti à 12 pour Gand en carrosse par la chaussée ; y arrivé à cinq heures par une pluie et vent continuels. Le 19, à l'assemblée à 9 1/2 heures où j'appris la contestation entre M. Van den Broucke bourgmestre et M. Dirkens, premier échevin de Grammont qui devaient entre eux être admis à la députation de l'Etat, ils prétendaient tous deux d'en être, et s'étaient présentés à l'assemblée tous deux, passé quelques jours, mais l'assemblée ne pouvant n'en admettre qu'un seul et ne pouvant décider lequel fut obligé de se séparer pour quelques jours et d'en donner part au Gouvernement qui décida par décret qui fut lu que M. Dirkens devait avoir la préférence. Comme nous nous assemblions, M. Van den Broucke se trouva à l'assemblée, et au moment que nous étions complets, il nous dit qu'il pensait que nous eussions commencé la séance par son affaire et qu'en conséquence il se retirait. Après lecture faite du décret, il fut résolu de le communiquer à M. Van den Broucke et de lui dire que l'assemblée se trouvait obligée de s'y conformer et d'admettre M. Dirkens, lui en son entier de s'arranger avec lui. Sur quoi il dit qu'il se soumettait au décret et se retira chez lui. Après quoi, on fit avertir M. Dirkens qui vint à l'assemblée.

Le 22, à l'assemblée. L'après midi à la maison de correction pour examiner le complot que huit prisonniers avaient formé pour s'enfuir ; il a été annoncé par trois coupables chacun séparément, qui ont reçu une récompense en argent et une bonne note pour solliciter la diminution de leur terme. Le plus coupable a été condamné à 25 coups de bâton sur les fesses pendant deux jours de suite, et puis mis dans un amak jusqu'es à révocation où il devra toujours être seul et travailler sans pouvoir parler à personne. Les autres quatre ont eu aussi chacun 25 coups de bâton un seul jour, et puis dans un amak chacun jusques à révocation où il devra toujours être seul et travailler sans pouvoir parler à personne. Les autres quatre ont eu aussi chacun 25 coups de bâton un

seul jour, et puis dans un amak chacun à part et pour moins de tems que le premier.

Le nuit est mort M. Van Hoobroeck d'Asper. Le 23 janvier à l'assemblée. L'après midi fait une visite à M. Dirkens que j'ai trouvé ainsi que Madame qui est fort aimable et fort gaie. La veille était arrivé de Bruges le brise glace ; il a été ce jour jusques à l'écluse de Sainte-Aguète, et puis parti pour Bruges. Ecrit à M. de Cridts. Le 24 à l'assemblée. La barque est partie pour Bruges pour la première fois. L'après midi, fait une visite à M. l'écoutette de Bruges, au salut à Saint-Bavon,. et puis au logis. Reçu une lettre de Me d'Onate et du cousin de Nieuport me marquant la mort de son fils cadet mort la veille à 6 heures 1/2 du matin.

Le 28 à l'assemblée ; l'après-midi pas sorti à cause d'une pluie continuelle. Le soir, écrit à Madame, et lu la lettre de l'Empereur aux États du Brabant et du Hainaut [1]. Le 29 à l'assemblée, signé l'ordonnance des gages des députés pour le trimestre de novembre et décembre 1788 et janvier 1789. Au salut à Saint-Nicolas.

Le 3 de février à l'assemblée. L'après-midi, chez M. Carpentier pour y attendre un tonnelet avec des espèces que j'avais fait venir de Bruges contenant fl. 132.0-0 de change qui est arrivé à bon port. M. d'Hoop m'a remis deux dépêches du magistrat pour M. Maroucx. Le 4 été chez lui, mais il m'a remis à après demain ; de là à l'assemblée. L'après-midi, je n'ai pas sorti à cause de la pluie, et je me suis amusé à copier la représentation des États du Brabant et le décret pour les États du Hainaut [2]. Écrit à Van Abeele à Nieuport et à Madame lui envoyant des états pour Caloen et des ordonnances pour MM. le grand Bailli et Patin, que j'ai envoyées par mon neveu Charlo qui est parti pour Bruges le lendemain. Le 5, de bonne heure à la chambre de comptabilité travailler avec M. l'abbé de Waerschot et du Breucq ; de là visité des ouvrages des canaux de Bruges et Ostende, etc. Rapport que nous avons fait le même jour pour y délibérer.

Le 10, parti pour Bruges avec mon neveu. Il y avait un monde

---

(1) Il s'agit des ordres menaçants adressés par le Gouvernement aux États des deux provinces, le 7 janvier 1789 (cfr. A. J. PARIDAENS, *Journal historique*, I, p. 129).

(2) Décret du 30 janvier 1789 cassant les privilèges du Hainaut et supprimant la députation des États de cette province.

infini sur la barque ; j'y ai dîné avec le major La Coste, sa femme, le baron de Lauwe, ses deux sœurs, Sisca de Thienne, les 2 demoiselles Heems, Mr Baton et une autre, Mlle Varnewycke et son frère le marquis de Grave, les deux Chapuis et Ronis. Dans la grande chambre, il y avait encore plus de monde et tout cela pour aller à la redoute à Bruges où j'ai été aussi. Il y avait une si grande quantité de monde que tout était rempli comme un œuf et que j'ai été obligé de me tenir en bas où avec bien de la peine j'ai pu avoir deux sièges pour Me et ma fille Penaranda. La mascarade était fort belle représentant les vendangeurs et les quatre saisons. Tout le monde était magnifiquement habillé, et avec goût ; Toinette en était. Le 11 au magistrat ; l'après-midi chez M. de Cridts, le soir au logis. Le 12, été occupé à recevoir de l'argent pour ma levée ; je n'ai pas sorti, mais travaillé toute la journée aux affaires de mon bureau. Le 13 au magistrat. L'après-midi fait une visite à Me de Gaesebecke. Le soir au logis. Le 14 au magistrat. L'après-midi à l'hôpital au compte, où j'ai resté jusques à 10 heures du soir.

Le 20 février au magistrat. L'après-midi, à la fabrique des filets installer les deux nouveaux échevins Colnet et Penaranda ; puis le soir à la redoute que plusieurs membres du concert donnaient à l'hôtel-de-ville, y resté jusques à 9 heures ½. Le 26, parti pour Gand avec Madame et Toinette, trouvé sur la barque Renon, l'Espagnol et Van Heule. En arrivant, transporté de la barque chez M. Carpentier deux tonnelets avec des espèces contenant fl. 26448-0-0 de change. Plus sorti, et passé la soirée à causer avec Marlop, Madame et Toinette, Renon et mon frère. Le 27 à l'assemblée.

Le 4 de mars, sorti de bonne heure souhaiter un heureux voyage à Me de Gaesebecke que j'ai vue partir pour Bruxelles avec M. de Reignac. Puis à l'assemblée où nous avons lu la réponse de S. M. à la représentation des États du Brabant qui est superbe, mais forte (1) ; nous avons lu aussi les lettres de Jussion à l'archevêque de Malines d'aller à Louvain le 8 du mois pour examiner l'enseignement de la théologie (2), et aux autres évêques

(1) Lettre du Gouvernement aux États de Brabant, leur enjoignant de voter les subsides, en date du 15 février 1789. (BORGNET, *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*, I, p. 96 (2me édition).

(2) Lettre du Comte de Trauttmansdorf au Cardinal de Franckenberg, en date du 24 février 1789. (A. VERHAEGEN, *Le Cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines*, p. 227.

d'envoyer leurs théologiens au séminaire général, sous peine de saisissement de leur temporel, aux abbayes la même chose et aux Ordres mendiants sous peine d'être réformés sans pension.

Le 13 au magistrat, y exposé que par suite de l'article 75 du reglement la Commisserie du 50e denier était supprimée, mais que la recette devait s'en faire par le Trésorier Général ; mais comme il ne se souciait pas de se charger du registre pour le saisissement des meubles et qu'il était de l'intérêt public que ce registre fut entretenu par la même personne qui tenait le registre des immeubles, ce registre fut donné à observer par le Sr Verhulst. Cette affaire se passa *omnium votis*. L'après-midi, chez M. de la Gaugerie et chez Me d'Onate après avoir été le matin au louage pour 3 ans des herbages de la fortification. Le 14, écoulé le compte des rapports, puis au magistrat. L'après-midi à mon école, et puis au logis travailler. Le 15, dimanche, à la table des pauvres à Notre-Dame où j'ai exhibé une tabelle de la distribution du testament de feu M. le prévost Van der Stricht que M. Stochove à porté avec lui ; tout s'est bien passé et l'on n'a rien dit touchant une réforme de mon école, etc. L'après-midi, écrit à M. Maroucx et à M. Carpentier pour lui dire que depuis le 1er jusques au 15, j'avais reçu pour ma lévée fl. 6400.0-0 de change. Le soir, été faire une partie avec Monseigneur l'évêque, la baronne Triest et Me Baston ; perdu fl. 1-50-0. Le 16, travaillé toute la matinée avec Pavot à faire un fond de caisse ; continué toute la journée à travailler sans sortir, etc. Le 17, écoulé deux comptes des rentes sur la Trésorerie chez M. de Cridts, après au magistrat. L'après-midi à mon école et chez les demoiselles Coppieters. Le 18 au magistrat.

Le 19 au magistrat, et puis à onze heures avec lui à la grand' messe et au Te Deum à Saint-Donat, et après dîner ensemble avec tout le magistrat à l'hôtel-de-ville où je suis resté jusques à quatre heures ; de là faire une visite et puis au logis travailler à arranger mes papiers pour mon départ pour Gand. Le 20 parti pour Gand et trouvé sur la barque avec Mr la major Gontreuil, son fils Honoré, Mlle Charlotte Stoop, le colonnel Triest, le capitaine de Loon et un autre, M., héritier de Mlle Anart ; nous avons dîné tous ensemble et me suis assez bien amusé.

Le 27, l'après-midi, le moine de Saint-Pierre[1] est venu me voir ;

[1] Charles Coppieters, moine de St-Pierre, à Gand.

après, été en conférence avec M. Maroucx qui m'a dit que l'affaire des cimetières était finie.

Le premier d'avril à l'assemblée, M. Van Volden, grand Bailli du Vieux Bourg est entré à l'assemblée pour la première fois.

Le 3, mon frère est venu à six heures du matin pour me dire qu'un auditeur de la Chambre des Comptes était parti pour Bruges pour examiner la caisse de la ville, et été chez M. Maroucx pour me mettre au fait de cette commission puis à l'assemblée.

Le 4 parti pour Bruges, été sur la barque avec M. Hergodts, arrivé à Bruges à 3 heures, et me suis transporté d'abord chez M. de Penaranda, que j'ai trouvé dans la salle à l'ouvrage avec MM. Pulinx et Provost, Van de Steene et Verhulst, occupés à vérifier tous les papiers et registre relatifs au fond de caisse. Ces MM. avaient commencé leur besogne à leur arrivée le 2 d'avril à 2 heures de l'après midi par compter toutes les espèces qu'il se trouvait en caisse, ce qu'on ne fait ordinairement qu'à la fin et pour clôture de l'opération ; resté travailler jusques à huit heures du soir. Le 5, dimanche des Rameaux, continué le même travail à neuf heures du matin, et à deux heures l'après midi été voir avec ces Messieurs à la Trésorerie à l'hôtel-de-ville, y faire des vérifications des autorisations et résolutions du Collège pour les ouvrages. Y resté jusques à 5 $^1/_2$, et puis chez M. Penaranda jusques à 7 heures. Eté alors avec Madame et mes filles à la comédie des chiens. Le 6, à huit heures et demie, travaillé chez M. Penaranda avec M. Prevost et les autres, sans M. Pulinx qui travaillait chez lui à entendre plusieurs témoins entre autres MM. les échevins de Stoop, Holvoet, Colnet, Van der Donck, et, à ce qu'on a dit, Serweytens, et plusieurs autres. L'après midi à deux heures fait un résumé général et clos la besogne par laquelle il a constaté que Penaranda avait plus reçu que payé lb. 8-17-$^5/_{12}$ pour lesquels le bordereau des espèces compté portait une somme dépassant les onze cent florins, etc. A trois heures et demie, les deux commissaires sont partis très satisfaits puisqu'on a eu le bonheur de répondre et se justifier sur toutes les charges et demandes qu'ils ont faites. Le 7, M. Penaranda a fait son rapport sur tout ce qui s'est passé chez lui les jours précédents, et a demandé des commissaires du magistrat pour revoir toute sa besogne à la satisfaction du magistrat en proposant les échevins de Stoop et

Colnet comme étant au fait de telle besogne ayant des administrations, ce qui a été mal pris par ces Messieurs, etc... Le 8 au magistrat. L'après midi aux Ténèbres. Tenu mes Pâques, été à Saint-Gilles, et l'après midi visité les églises et aux Ténèbres et à l'académie. Le 10 Vendredi-Saint, privé du tabac, été aux Ténèbres, etc. Le 11 au magistrat ; l'après-midi fait des visites et trouvé Madame de l'hôpital fort incommodée d'un point de côté ; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'engager d'aller à l'infirmerie, ce qu'elle n'a voulu faire que le lendemain 12 avril, jour de Pâques qu'elle a été administrée et reçu les Saintes Huiles. J'ai été le matin faire une visite au colonel et chez Monseigneur. Tous mes enfants ont diné chez moi et ont été le soir chez l'Évêque ; moi, je me suis retiré au coin de mon feu, étant un peu incommodé.

Le 17, à l'assemblée générale pour résoudre sur la nouvelle taxe de la contribution pour la garde bourgeoise où le tout s'est bien passé. A midi conféré avec le Procureur Général, et fait assembler le magistrat la veille pour prendre des arrangements pour que le marché fût fourni de seigle le mercredi et le jeudi. Avant j'ai été aux comptes de la Waeteringe de Blanckenberghe et Reygarvliet. Le 18 au magistrat, et le marché a été bien fourni de grains, mais toujours fort cher.

Le 22, parti pour Gand avec M. Porter et un tonneau d'espèces contenant fl. 12375-1-9 argent de change que j'ai remis au bureau de M. Carpentier avec lequel le colonel Lunden et mon frère nous avons été voir la comédie des chiens.

Le 24, reçu une lettre de M. de Cridts avec le détail de ce qui s'était passé la veille au magistrat ; de quoi j'ai été faire un rapport officiel à M. le Procureur Général ; de là à l'assemblée. A mon retour à midi, trouvé une autre lettre dont j'ai envoyé les extraits l'après midi à M. le Procureur Général.

Eodem le 25, reçu la nouvelle que l'Empereur avait été administré, qu'il fallait d'abord suspendre tous les spectacles quelconques et faire des prières publiques. La veille, le maître de la barque d'Ostende a renouvelé son bail avec une augmentation de fl. 400-0-0 faisant fl. 2400-0-0 avec l'option de pouvoir y renoncer chaque année en avertissant trois mois d'avance.

Le 26 dimanche, les prières publiques pour l'Empereur ont commencé par l'exposition du Saint-Sacrement à cinq heures du

matin ; l'Évêque a chanté la grand'messe à onze heures, le Conseil et les deux magistrats y étaient, j'y ai été aussi. Mon frère le vicomte est parti avec M. d'Hoop pour Bruxelles à neuf heures, et à huit heures Mlle de Lens s'est mariée à M. Rodriguez d'Evora y Vega, à la chapelle vis-à-vis de mes fenêtres, il y avait une belle carrossade d'une dizaine de voitures, etc... L'après-midi en conférence avec M. le baron d'Haverskercke pour l'affaire de la contribution.

Le 29 à dix heures, chez M. Marouex. Écrit et envoyé des papiers pour le messager à M. Odonnoghue. M. d'Hoop a fait son rapport de sa commission de Bruxelles touchant la pêche nationale et il part demain pour Ostende y prendre des informations au même sujet. L'après-midi, chez M. l'abbé de Baudeloo.

Le 2 de mai, parti pour Bruges avec M. le bourgmestre Porter, M. le comte de Rumbeke, grand bailly, M. Ydewalle et le jeune Franchimont et Mlle Amerlink et à Steenbrugghe est venue à ma rencontre Me d'Hont et en arrivant trouvé Madame levée et beaucoup mieux que je ne l'avais pensé.

Le 4 été à la procession ; le Grand Bailly y a été, mais sans verge, et j'ai été extraordinairement fatigué.

Le 6 parti pour Ostende, dîné à Slyckens chez le maître-éclusier. Été coucher à Ostende à la Cour de Bruxelles, y ai payé fl. 5-19-0 avec le dringelt. Le 7, été dîner à Slyckens chez Brock. L'après-midi, retourné à Bruges. Le 8, écoulé 5 comptes de la Trésorerie. Le 9, écoulé le compte de la mortuaire de M. Fourbisseur.

Le 12 parti pour Gand, été sur la barque avec l'avocat Waetervliet.

Le 26 soir, été souper chez M. de Marouex avec M. le vice-président de Crumpipen, y eu une conférence avec lui et y resté jusques à 11 heures $^{1}/_{2}$. L'Évêque, le prévost Potter, le président Dirix, mon frère, MM. Van Volden et d'Hoop étaient du souper qui m'a beaucoup fatigué. Le 27 appris la nouvelle que mon frère d'Hosthove était fait colonel du régiment des dragons d'Arberg. A neuf heures, été chez M. de Crumpipen et eu une conférence avec lui ; il est parti à dix heures. Été à la messe à Saint-Bavon et puis à l'assemblée. L'après-midi pas sorti, écrit au lieutenant-colonel, mon frère, pour le féliciter qu'il a été promu à la place de colonel-commandant du régiment des dragons d'Arberg ; écrit

aussi à Madame. Le 28, rendu mon compte et reçu fl. 18-0-0 pour mes vacations de mon dernier voyage d'Ostende au commencement de ce mois. L'après-midi, compté chez M. Carpentier fl. 1538-0-0 acompte de ma levée.

Le 30 mai, parti pour Bruges avec le bourgmestre Porter, été sur la barque avec Me la Douairière du Président Van Volden de Malines.

Le premier de juin, à la messe à Saint-Donat, au salut et puis au logis travailler avec Van de Steene.

Le 9, parti à 7 heures du matin, faire la visite de la chaussée de Courtrai ; dîné à Ingelmunster et revenu à 8 heures $^{1}/_{2}$.

Le 10, l'après-midi à la Magdeleine entendre le compte de la maison forte des femmes pour deux années, après au logis. Le 11, été à la procession du Saint-Sacrement avec le magistrat. Toute ma famille a dîné chez moi, le soir ramené ma fille chez elle. Le 12, travaillé toute la journée à mon bureau sans sortir. Le 13, travaillé toute la matinée. L'après-midi, chez les demoiselles Coppieters, à mon école, au salut aux Récollets, et puis chez ma fille. Y reçu un express de mon frère me marquant que LL.AA.RR. comptaient d'arriver à Bruges mercredi le 17 par la barque, passant la ville sans mettre pied à terre, me priant de prendre tous les arrangements nécessaires à cet objet, etc. J'ai été en donner part au Grand Bailly qui jouait à l'évêché et qui était venu me voir le matin au même sujet. Le 14, dimanche, à la messe à Notre-Dame et à la chambre des pauvres. L'après-midi écrit à mon frère, et été chez le colonel et chez Me Bruyer, puis au logis écrire au maître-éclusier de Slyckens pour faire faire un parquet pour le débarquement de la barque. Le 15, encore besogné avec les Srs Coutteau, Tilly, les doyens des bateliers et autres, tous relatives au passage de Leurs Altesses Royales.

L'après midi, chez ma nièce Tilleghem, chez ma fille, et au jardin du chanoine hors de la Porte des Maréchaux ; puis au logis besogné avec le maître des chevaux de poste. Le 16, ma fille de Peñaranda s'est heureusement accouchée à 3 heures $^{1}/_{2}$ du matin d'un garçon qui a été baptisé à onze heures à Saint-Jacques, et nommé Joseph-François-Pier-Gilain ; M. de Franchimont a été parrain et Me d'Onate marraine. L'accouchée ainsi que l'enfant se portent bien. Reçu une lettre de mon frère qui me mande de faire

l'arrangement pour les chevaux pour que la barque puisse partir de Gand à sept heures du matin ainsi qu'elle arrivera à Bruges vers les onze heures, ce que j'ai été dire l'après midi au colonel, puis chez Marlier et Martens, chez M.M. Odonnoghue et Caloen. Le 17, je me suis rendu à 10 heures ½ au bassin des Dominicains pour y attendre l'arrivée de L.L. A.A. R.R. qui n'y sont arrivées que le quart après midi, n'étant parties de Gand qu'à neuf heures au lieu de sept. Il n'y avait sur la barque que Madame et le Prince, la Princesse d'Esterhazy, M. Kempelen et mon frère. Je suis monté sur la barque jusques à la porte de Damme ; Monseigneur l'évêque, le colonel, Major de Bry, l'Écouttete et Caloen ainsi que le Grand Bailly en ont fait autant. J'étais de retour chez moi à deux heures fort fatigué. L'après midi, j'ai un peu dormi et été au salut aux Récollets, chez M. de Cridts, chez ma fille, à la poste et chez Steenhout pour prendre des arrangements pour le retour de L.L. A.A. R.R. fixé à demain 18, travaillé toute la matinée à mon bureau. L'après midi resté au logis à cause de la procession de l'octave, celle de Saint-Donat n'a pas été, mais celle de Sainte-Walburge devait aller, et l'autel près de chez moi était déjà tout préparé, et les branches pour les flambeaux aux maisons, mais comme il a très fort plu au moment qu'elle devait sortir, on s'est contenté de faire le tour dans l'église. A cinq heures et demie, LL. AA. RR. sont arrivées en poste de Blanckenberghe et ont rencontré la procession de Saint-Jacques près des Petits Carmes où le Saint-Sacrement reposait, et où elles sont entrées pour l'adorer ; ensuite elles sont allées à la poste pour changer des chevaux, et passé devant chez moi à six heures, mon frère était passé une heure avant à peu près avec le chirurgien.

Le 20, parti pour Gand, été sur la barque avec M. de Brouwere, Mlle Jouré et ses deux petits neveux, etc. Le soir en arrivant, été chez M. Maroucx.

Le 26 à l'assemblée, dépêché 4 états de Nieuport que j'ai envoyés à M. Caloen. L'après midi, conféré avec M. le Fiscal touchant les grains à ce que j'étais convenu avec le marchand Sr Ottevaere, demeurant à Deynze.

Le 2 juillet, été le matin chez M^e d'Heems lui payer la rente ; de là à la barque où j'ai trouvé toute la famille des barons de l'Aulne, dont l'aîné était nouvellement marié à une comtesse de

Thienne de Mons. Joué le matin au tresept et l'après midi au mal content, et le soir au logis, à l'ombre avec Me Morseele et M. de Pamele. Été voir à mon arrivée ma fille en couches. Le 3 juillet, travaillé à mon bureau jusques à onze heures que j'ai été à l'hôpital affermer les bois à chauffer, les fasseaux de bois de chêne à 28 escalins cont les autres à 23 ; les bûches ne l'ont pas été à cause que le moins qu'on a offert était 39 escalins, ce qui est beaucoup trop cher. Dîné à l'hôpital. L'après midi fait une visite à l'abbé de Saint-André (1) élu le premier député de l'État et M. Arents secondaire (2), où j'ai été aussi.

Le 4, il a manqué du grain au marché tant du seigle que du froment qui a été à 18 fl. la mesure et le seigle à 9 jusques à 11 escalins ; le tout cependant s'est assez bien passé.

Le 6 travaillé à mon bureau jusques à onze heures ; été chez MM. Pardo, de Bompré et bourgmestre du Francq Caloen pour tenir demain une conférence et convenir des moyens à pouvoir fournir le marché prochain d'un certain nombre suffisant de grains, etc.

Le 7, à huit heures du matin, parti avec Me et Toinette, Me de l'hôpital, Sœur Pétronille et le Receveur Muls, faire la visite des biens de l'hôpital. A 9 1/2, arrivés à la ferme de Coene, laquelle s'est trouvée en parfait état ; de là à la ferme de Roels que nous avons trouvée de même, nous avons trouvé aussi toutes les parties des grains, lins, pommes de terre, et généralement tous les fruits de la terre dans le meilleur état à nous fournir une bonne et riche récolte. Vers le midi nous sommes arrivés à Maldeghem où nous avons dîné à l'hôtel-de-ville, d'où nous sommes partis à 2 1/2 pour la ferme de Van den Berge, de la veuve Pullens et de Sutter, toutes les trois fermes aboutissant à la belle drève de Saint-Jans ; ces fermes sont dans le meilleur état, et la moisson de la plus belle apparence. La veuve Pussens entre autres avait une pièce de lin d'une demi-mesure de la plus grande beauté. Nous sommes arrivés à Eecloo à 7 heures 1/2 et y avons couché à la Cigogne. Le 8, nous sommes partis d'Eecloo à 8 heures 1/2 pour la ferme de la veuve Willems,

---

(1) Dom Maure Elewaut, de l'ordre de St Benoit, abbé de St André, près de Bruges.

(2) Leonard Donatien Arents, chanoine gradué de St-Donat, député suppléant du clergé aux États de Flandre.

puis voir la pépinière qui aboutit à la Live où étant arrivé j'y ai vu passer une barquette dans laquelle se trouvaient l'abbé Papeleu, son frère et sa femme, Me Causmaecker, M. et Me Hopsomer, M. et Me Soenens. M. Hopsomer est descendu pour me prier à dîner au château de Oostwinckel, où le nouveau seigneur avait fait son entrée deux jours avant. Je me suis excusé et suis retourné rejoindre la voiture, et puis passé la Live pour aller voir une pièce de terre de l'autre côté que la veuve Willems loue, et qu'il convient de lui ôter pour en faire un bois, etc. Puis nous sommes allés voir d'autres parties de terre pour en faire des bois, et retournés à la ferme où nous avons dîné à la champêtre. L'après-midi, M. Mills est allé avec le chariot à Oostwinckel et suis allé avec Madame et Toinette et la fermière promener au pont de Veldekens, et ailleurs, puis revenu à la ferme prendre du café et nous reposer ; après quoi, nous sommes allés tous ensemble voir d'autres parties de terre et retournés à Eecloo où nous sommes encore allés promener dans le boulaire. Le 9, nous nous sommes encore promenés aux Récollets et à la grande église, et quitté Eecloo à dix heures pour aller examiner plusieurs autres parties de terre, et arrivés à midi à Adeghem chez M. le Curé, neveu de M. le Receveur qui est un fort aimable homme qui nous a reçus très cordialement ainsi que sa sœur une ex-religieuse. Après le dîner, nous avons été voir l'église qui est fort belle, et puis l'école où travaillent de pauvres enfants à filer, que M. le Curé et sa sœur ont établis. A quatre heures, partis de là pour Maldeghem où j'ai été avec le receveur voir les terres données en amphiteuse où il y a déjà quinze ou seize maisons de bâties. Nous sommes partis de là après cinq heures et arrivés à Bruges à 7 fort satisfaits et contents de notre voyage ayant eu le plus beau temps possible. A 9 heures, on est venu me faire rapport qu'on avait trouvé une femme assassinée, près de la porte Sainte-Croix, qui avait été vue encore à sa porte à 7 heures, sur quoi, j'ai fait assembler d'abord le magistrat qui a duré jusques à une heure. Je n'y ai pas été, étant trop fatigué.

Le 11, le chevalier de Zuylen a fait son serment comme échevin du Francq à la place de Walwein qui est employé en Allemagne ou Croatie. Il y a eu passablement du grain au marché, par toutes les précautions qu'on a prises et surtout par 50 sacs de seigle

envoyés par le Fiscal sans quoi il y en aurait eu trop peu.

Le 17, nous avons eu des nouvelles du tumulte arrivé à Paris que toute la ville avait pris les armes, qu'on avait pris la Bastille [1], décapité M. de Launay, le gouverneur, et massacré le major, décapité aussi M. le Prévost des marchands, mis les deux têtes sur des piques et promené par toute la ville, etc.

Le 18, les nouvelles de Paris ont été mauvaises. Le 19, les nouvelles de Paris ont été bonnes et marquent que le tumulte cessait et que le calme commençait à règner. Reçu une lettre de mon frère avec une incluse du Ministre et une autre.

Le 22, appris que M. le Procureur Général Maroucx avait épousé la veille Mlle Van Volden, fille unique de M. Van Volden, Grand Bailly du Vieux Bourg, etc. L'après-midi à cinq heures, mis la première pierre au bâtiment de la Waeterhalle, celle justement qui fait le papin du premier chassis au coin de la rue des Flamands ; donné aux ouvriers fl. 49-0-0. Le 23, fait la lecture des nouvelles de Paris et des troubles arrivés la veille à Lille où on avait pillé quatre maisons, etc. ; ce qui m'a tellement affecté que j'en ai été malade et mélancolique toute la journée que je n'ai pas sorti.

Le 24, l'après midi, été faire une visite avec Madame, mes deux filles : Minette et Antoine à Madame Maud, abbesse du couvent anglais à la rue des Carmes. Nous sommes entrés et avons vu tout le couvent, et entré même jusques dans les cellules des religieuses ; nous y sommes restés depuis 3 jusques à 6 heures. De là nous sommes allés voir la nouvelle fabrique à côté, au couvent de Bethanie que j'ai trouvée fort belle, et d'une grande utilité pour la ville puisqu'elle occupe dès à présent 500 ouvriers et qu'elle augmente encore ; nous y sommes restés jusques après les 7 heures.

Le 25, je me suis abonné pour le Mercure journalier, et payé pour six mois fl. 6-10-6, ou deux couronnes de France.

Le 28, travaillé à mon bureau toute la matinée. L'après-midi, été avec Madame et mes deux filles voir la campagne de M. Van Ockerhout [2] que j'ai trouvée on ne peut plus jolie et mieux

---

[1] La prise de la Bastille par la populace parisienne, triomphant de quelques invalides, eut lieu le 14 juillet 1789.

[2] A Lophem.

entretenue, beaucoup de variétés et de belles perspectives, et les plus variées qu'il y ait aux environs de Bruges ; je la préférerais même à celle de l'Évêque.

Le 29, été avec les deux magistrats et le chapitre de St-Donat à Notre-Dame de la Poterie implorer le Seigneur par son intercession pour avoir du beau temps pour la récolte. L'après-midi, été chez M. Hergodts voir Me Van de Veld, chez Muls, au Séminaire, à l'hôpital et à mon école. Le 30, parti pour Gand. Été sur la barque avec MM. l'abbé de St-André, l'abbé d'Anchin, son secrétaire et le le conseiller Hemart du conseil d'Artois, petit homme contrefait, mais rempli d'esprit et fort poli et amusant ; aussi avec MM. Van Veld, trois frères dont l'un est adjudant de la Cour, M^e^, Melle et M. d'Ousselghem qui venaient de St-Georges. Je me suis très bien amusé ; il faisait le plus beau temps possible.

Le 31, été à l'assemblée, où MM. l'abbé de Waerschot, Arents et Van Volden ont pris congé de l'assemblée, leur terme de service à la députation étant fini. Il y a eu tout plein de propos séditieux et de pillage de tenus en ville, qui heureusement n'ont abouti à rien ; le magistrat cependant avait été assemblé la nuit et le matin de bonne heure.

Le premier d'août, de grand matin sont partis d'ici pour Malines deux compagnies du régiment de Vierset.

Le 3, été à l'assemblée. J'ai oublié d'annoter au 1er que M. l'Abbé de St-André a pris possession à l'assemblée, et M. Meulenare pour M. De Grave, M. Muller est aussi entré à la place de M. Van Volden.

Le 18, à l'assemblée. L'après-midi, à la campagne de Monseigneur l'évêque à Loochristi avec Madame et mes deux filles ; y trouvé M. et Me de Walle à la promenade avec l'évêque qui a eu le plaisir de faire jouer les attrapes d'eaux et de nous mouiller tous quatre. La baronne du Sart était au lit avec un mal de tête ; elle est cependant descendue et venue près de nous lorsque Me de Walle était partie.

Le 24, parti pour Bruges avec Madame et mes deux filles. Été sur la barque avec Me Imbert et sa fille et son fils l'Abbé, Me de Bousinghe revenant de Spa avec son beau-frère, et M. Gaubren venait de Spa; il y avait beaucoup de monde, nous avons dîné à 15, et 36 de l'autre chambre.

Le 29, reçu une dépêche pour conférer la place de concierge au

Mont de Charité que le magistrat a conférée à M. Engel de Penaranda à quoi je n'ai pas peu contribué.

Le 1er de septembre, travaillé toute la journée à mon bureau sans sortir.

Eodem, M. Ange de Penaranda a fait son serment. Conféré avec Beyts et du Pont pour faire un arrangement relatif à l'ouverture du Mont de Charité.

Le 2, été chez M. Coppieters l'Haut-Pointre voir le cousin de Nieuport et sa fille ; de là à la chambre des pauvres rendre les comptes de mon école depuis 1774 jusques à 1782, faisant huit ans. Il n'y avait que MM. Pecksteen et Coppieters, et Meulenaere qui est venu pour un moment. Été après au salut, et voir neveu et nièce de Tilleghem.

Le 3, le magistrat a fait la dénomination de MM. del Campo, Van den Wouwere et La Villette pour la place d'Échevin vacante de M. de Penaranda. Le magistrat a agréé aussi la proposition de M. de Penaranda et de la Veuve Dauckaert relative à l'ouverture du Mont.

Le 8, jour de la Vierge, j'ai eu le bonheur de tenir mon bon jour. L'après-midi, été faire une visite à M. de Penaranda dans sa nouvelle demeure.

Me Ydewalle est accouchée d'une fille qui a été baptisée à six heures à Notre-Dame avec beaucoup de pompe et au son de toutes les cloches, parce que c'était le premier enfant qu'on baptisait dans le nouveau font de baptême pour lequel M. Ydewalle avait beaucoup contribué. Le 9 septembre, travaillé toute la journée aux comptes de mon école sans sortir. Le soir est arrivé de Merckhem mon frère le Vicomte. Le 10, travaillé toute la matinée et été dîner à la campagne de l'Évêque avec Me et mes deux filles et gendre ; il s'y trouvait encore le chanoine Verspit, le Curé de St-Georges, le jeune Pers et quatre de la maison. L'après-midi, est venu le Comte de Staden, Me Melle de Grass, et M. de Gens ; nous avons joué et beaucoup promené, il faisait un très beau tems.

Le 23, j'ai rendu mes comptes de ma pauvre école depuis 1782 jusques au 1er d'avril 1789 ; on a différé de répondre à ma proposition jusques au 25. Le soir, sont venus souper chez moi MM. d'Hoop et de Muller. Le 24, parti avec eux pour Ostende, et

revenu le même jour n'ayant presque rien fait, et revenu fort fatigué.

Le 25, assemblée à la chambre des pauvres à Notre-Dame, où j'ai donné mes conditions sur lesquelles je voulais bien continuer ma direction avec M. Pecksteen de la pauvre école, et autrement pas. Été de là hors de la porte de Damme, puis chez ma fille, et au logis. Le 26, M. Pecksteen est venu me dire que Messieurs de la chambre des pauvres avaient accepté mes conditions. L'après-midi, été à mon école, au salut aux Récollets et chez ma fille. Le 27, été avec mon magisttat, celui du Francq et le chapitre de St-Donat à Notre-Dame de la Poterie pour remercier la Vierge. L'après-midi fait des visites, ot une partie avec l'Évêque qui m'a beaucoup parlé du chanoine, etc. Le 28, été avec le chanoine de bon matin pour causer ; promener et dîner à la campagne de ma sœur d'Onate, où je me suis parfaitement bien amusé, m'étant promené beaucoup par un tems le plus beau possible.

Le 29, travaillé à mon ordinaire toute la matinée. La veille était venu le décret du Gouvernement pour l'établissement de la pêche à Bruges. L'après-midi, à St-Trudo, à mon école, chez M. Cajetan, chez la jeune Tilleghem, au salut à St-Jacques, et chez ma fille. Le 30, travaillé toute la matinée à mon bureau.

Le 1er d'octobre, il a plu toute la journée, ce qui m'a engagé à ne pas sortir et à travailler toute la journée à mon bureau.

Le 4, dimanche, distribuer les prix à mon école, et fait une partie à l'évêché.

Le 7, parti pour Gand ; été sur la barque avec M. Tilly, l'unique personne de connaissance. En arrivant, été chez M. Carpentier lui remettre un tonnelet d'espèces contenant fl. 1720-0-0. Le 8, à l'assemblée, y délibéré de faire une représentation pour défendre la vente des grains au plat pays et autre part qu'au marché ; ensuite du résultat provincial, et d'envoyer des députés à la Cour pour l'appuyer. L'après-midi, été chez Maroucx, au salut à St-Bavon, puis au logis écrire à Madame.

Le 10, matin à 6 heures, est partie toute notre garnison pour Alost, et a été remplacée le soir par la garnison de Bruges.

Le 11 dimanche, à la messe à St-Bavon à huit heures, après chez M. Maroucx, et à neuf heures parti pour Bruxelles avec M. D'hoop et son fils. Le même jour, est arrivée la nouvelle de deux batailles

gagnées sur les Turcs. Le soir, en arrivant de Bruxelles été chez M. Crumpipen qui était à la comédie où j'ai été aussi.

Le 12, à 8 heures et demie chez M. Crumpipen, à 9 heures à l'audience du Ministre qui nous a fait retourner chez M. Crumpipen y travailler avec le baron de Bartenstein, où le Ministre nous est venu trouver, tellement que nous avons été depuis les 8 ½ jusques au quart de deux heures dans ces deux endroits, pendant lequel tems j'ai pu parler de mes affaires particulières ayant été bien accueilli du Ministre et de M. de Crumpipen. L'après-midi, chez M. de Limpens, chez Basseroode, et à la comédie où LL. AA. RR. ont paru. Le même soir est arrivé M. Marouex et Madame. Le 13, à 8 ½ en conférence chez M. Crumpipen avec M. le Procureur général sur mes affaires particulières, où j'ai déclaré positivement mes dernières intentions [1] ; on m'a cependant engagé d'en différer l'exécution pour quelque tems vu les circonstances, par la fermentation des Patriotes, quoique leur prétendue armée ait été dispersée, nos troupes étant allées où on disait qu'était leur camp n'y ont trouvé personne, ils étaient tous enfuis et Van der Noot parti pour l'Angleterre [2]. Après la conférence nous avons été avertis de nous trouver le quart pour onze heures au Conseil Royal : nous avons été avant chez M. de Limpens le cadet. Etant venu au Conseil royal, nous y avons trouvé MM. de Limpens l'aîné, de Reus, del Plancke et Bartenstein avec lesquels nous avons beaucoup discuté sur la matière des grains, des distillateurs, et de la pêche, et convenus de certains arrangements à ce sujet. Après nous nous sommes retirés, et sont entrés encore au Conseil MM. de Bergaux et X..... Ensuite nous sommes allés à l'hôtel où nous avons attendu à dîner jusques à près de 3 heures après M. Marouex qui est venu nous dire qu'il avait des ordres de retourner d'abord à Gand, ce qui n'a pas fait plaisir à Madame qui était venue avec pour voir la comédie. L'après-midi fait quelques visites, et puis à la comédie. Le 14, à 8 ½ prendre congé chez M. de Crumpipen, et été chez M. Bartenstein, puis à l'hôtel prendre notre voiture, et parti pour Gand. L'avant veille, le militaire en grande parade a fait chanter

---

(1) De démissionner.

(2) Allusion à la petite expédition infructueuse d'une colonne autrichienne qui pénétra sur le territoire liégeois vers Hasselt et St-Trond le 10 octobre 1789 et ne rencontra aucun rassemblement sérieux.

un Te Deum à l'église de Caudenberg pour les deux batailles gagnées sur les Turcs par les Princes de Coburg et Zepnin..... Diné à Alost, et payé à Ordeghem fl. 23-17-0, pour ma dépense du voyage. Arrivé à Gand à 6 heures et demie. Le 15, à l'assemblée, y fait le rapport de notre voyage et commission. Le 16, soir, reçu une lettre de ma fille aînée me marquant la mort de son beau-frère Ange, décédé à minuit un quart, d'une oppression de poitrine. Répondu d'abord à ma fille, et y inséré une lettre pour son fils Antoine. M. de Cridts m'a aussi écrit la mort, etc. Le 17, été à huit heures du matin chez M. Marouex avertir de la mort, et prendre des arrangements relatifs à la disposition de sa place. M. Marouex m'a remis une lettre pour le magistrat sur laquelle il peut disposer librement et sans réserve de la place de concierge du Mont de Charité ; je l'ai envoyé le même jour par le messager à M. Pardo, l'autorisant à assembler en mon absence les trois bancs pour conférer la place le plus tôt possible pour des raisons, etc. Le 19, à l'assemblée ; y reçu la dépêche du gouvernement touchant notre commission pour les grains qu'on a envoyée *ad omnes*.

Le 20, à l'assemblée, où est venu M. de Beelen conférer de la pêche. Répondu par le messager à M. de la Rue qui me donnait part que son beau-frère Van der Donckt avait obtenu la place de concierge du Mont, et qu'il avait fait le même arrangement avec la veuve Danckaert que Penaranda pour que le Mont soit mis d'abord en activité. L'après-midi, été chez M. du Buisson, au salut aux Récollets, puis au logis écrire à Me Custis et à M. Pardo pour que le magistrat fasse une dénomination pour la place vacante d'Échevin. Le même jour est arrivée la nouvelle qu'on avait découvert une exécrable conjuration à Bruxelles [1], où on avait conjuré d'assassiner le général des armes, le Ministre, et quantité d'autres personnes du gouvernement et du militaire, et qu'en conséquence on commençait à se saisir des personnes coupables et mêlées dans cette conjuration, qu'outre M. de Grys, père, enlevé depuis plusieurs jours, on avait enlevé le précepteur ou gouverneur des enfants du duc d'Ursel, ainsi que le suisse ou portier de l'hôtel, un chanoine

[1] Il s'agit du complot organisé par la Société « *Pro aris et focis* », auquel étaient mêlés Fisco, d'Aubremez et Segretan, précepteur chez le duc d'Ursel, complot découvert le 19 octobre 1787, à Bruxelles. BORGNET, *Ouvrage cité*, II, p. 108.

à Ste-Gudule, M. de Linguet, un certain Fisco qu'on dit être le chef du complot et dans la maison duquel on a trouvé une grande quantité de poudre, d'armes à feu, de sabres, poignards, des cartouches à trois balles, et beaucoup d'arsenic. L'on a enlevé plusieurs autres personnes, et on continue toujours de même. L'on a émané et publié une ordonnance qui enjoint à un chacun d'annoncer pendant les deux fois 24 heures soit au civil soit au militaire toutes les armes et poudres que chacun a dans la maison sous peine d'être regardé comme complice de la conjuration, et coupable de haute trahison et de crime de lèse-majesté et puni comme tel. Par un autre édit, tous les abbés et nobles absents sont interpellés de se rendre à leur domicile dans la huitaine sous peine de bannissement perpétuelle hors de la domination de S. M., et les nobles, en sus de la confiscation de tous leurs biens, et privation à l'avenir de toute hérédité. Par un autre édit, 12 abbayes en Brabant sont mis en curatelle, et on leur a donné un commissaire économe pour la régie de leurs biens, etc. (1). Le 21, parti à 9 heures 1/2 avec mon frère pour aller dîner avec M. l'abbé de Waerschot à Waerschot, où nous sommes arrivés à 11 1/2, et promenés jusques à deux heures par le plus beau tems possible. J'ai dîné avec le plus grand appétit, et me suis parfaitement bien amusé à voir tous les beaux plants très bien entretenus. Nous sommes arrivés à Gand de retour à sept heures.

Mon neveu Charlo est revenu de Bruxelles, et a confirmé tout ce que j'ai dit ci-dessus touchant la conjuration ; il a même vu enlever en plein jour un jeune homme fort bien mis.

Le 23, reçu une lettre du Major Roosendale pour recommander son frère le Conseiller qui est dénommé pour la place d'Echevin. J'ai passablement bien passé la journée. Ce même jour, on a donné des ordonnances (2) à MM. le marquis de Rhodes, Vicomte de Jonge, chanoine Kervin, Conseiller Strabant, Duvivier le tailleur, et à plusieurs autres. On avait aussi enlevé le 21 à Audenarde le Pensionnaire Rapsaet qu'on a transporté à Bruxelles. Le soir, reçu une lettre de M. Pardo qui a été égarée, pour me donner part que

(1) Édits du 19 et du 22 octobre 1789.

(2) C'est-à-dire place des gardes militaires pour tenir aux arrets en leur domicile les personnes indiquées par Coppieters.

MM. les Conseillers de Bie, Lauwerins et Stochove ont été dénommés pour la place d'Echevin. Le 24, j'ai bien passé la nuit, et il allait encore un peu mieux de mon talon. J'ai eu la visite de M. Beyts pour recommander son père pour être chirurgien de l'hôpital, il m'a écrit aussi ; le Conseiller Lauwerins est aussi venu me voir pour se recommander, c'est par lui que j'ai su que le même jour vers le midi on avait mis à Bruges aussi des ordonnances chez le Trésorier de Penaranda, l'Echevin Veranneman, le Conseiller de La Villette, Pensionnaire Deurvaerder, le Chanoine Mathys, Ysebrandt, et chez Doncke. Le 25, dimanche, reçu une lettre de Madame me faisant part de ce que dessus. Le 25, l'après-midi, j'ai eu à ma chambre la visite de MM. D'hoop, Caloen et Carpentier et mon frère. Le soir, reçu une lettre de M. de Cridts me marquant tout ce qui s'était passé, et que le magistrat avait fait une représentation contre l'infraction faite par les arrêts donnés par le militaire, etc. Eodem, à quatre heures du matin est parti d'Alost le bataillon de Clairfayt pour Asche, et à trois heures deux compagnies de Vierset pour Alost. Le 26, été à l'assemblée où sont venus les députés de la châtellenie d'Audenarde montrer la requête qu'ils avaient présentée à S. M. contre l'infraction faite à la constitution du pays par la prise de leur Pensionnaire Rapsaet, sollicitant la députation que l'État voulut appuyer leur requête ; je me suis joint à leur demande pour que l'État voulut aussi appuyer la représentation faite par mon magistrat à l'occasion de pareille infraction faite, par les arrêts militaires, de sept personnes ci-dessus mentionnées, de quoi j'ai donné part au magistrat par le messager. Eodem, appris la nouvelle qu'on a enlevé M. de Crumpipen à son château à Tamise et transporté à Hulst ; on dit que ce sont des paysans et autres du Pays de Waes qui ont fait cet exploit.

Le 27, on a publié à la ville le placard pour obliger chacun à dénoncer les armes à feu, poudre, cartouches et autres munitions qu'il pourrait avoir en sa maison, sous peine d'être regardé comme rebelle, etc.

Le soir, comme nous étions à souper, vers les dix heures est arrivée une estafette avec une lettre du Ministre pour les États, portant des ordres de l'envoyer d'abord par estafette aux administrations, pour qu'au cas qu'ils avaient reçu une lettre de l'Avocat

Van der Noot [1] pour les inviter à se joindre avec lui contre S. M. et de l'envoyer d'abord au Ministre avec leur résolution.

Le 1er novembre, j'ai eu le bonheur d'aller faire mes dévotions aux Récollets à Bruges en voiture à cause de mon pied. L'après-midi, au salut à St-Donat. Le 2, la même chose pour les âmes en purgatoire, et au sermon et salut à St-Jacques toujours en voiture. Le 3, je n'ai pas sorti ; mais fait assembler le magistrat à onze heures pour communiquer secrètement une lettre des États et du Ministre très satisfaisant. Travaillé le reste de la journée. Le 4, fait encore assembler le magistrat à onze heures pour une autre lettre des États et du Commandant le Chevalier de Bompré ; écrit à M. D'hoop. Le 5, reçu par la poste deux lettres, une m'annonçant le relâchement futur des arrêtés que j'ai communiqués de suite à P., et à une heure et demie, reçu par estafette une lettre pour le magistrat et une pour moi ; marquant qu'on retirerait les plantons ou ordonnances, ce qui s'est exécuté le même jour vers les quatre heures ; j'avais fait assembler le magistrat à 3 heures. Le 6, j'ai été dîner à l'hôpital jour ordinaire d'assemblée ; y conféré la place de second chirurgien, vacante par la mort de Bauwens, à Steenckiste qui avait fréquenté l'hôpital depuis 14 ans, et sa mère veuve à entretenir. Il avait M. de Villegas, le Curé et toutes les religieuses pour lui ; j'était engagé à Beyts. Le 7, à minuit, j'ai reçu une estafette avec une lettre de mon frère, et à 7 heures j'ai été chez M. Pardo que j'ai trouvé à Ste-Walburge ; je l'ai pris dans ma voiture, et été avec lui chez MM. de Cridts et Odonnoghue, de là à la barque. Je me suis trouvé incommodé. Brock de Slyckens est venu me trouver pour donner des états ; il est reparti par l'autre barque. Arrivé à Gand à quatre heures, je me suis déshabillé d'abord, et gagné extraordinairement froid ; la fièvre m'a pris, et je l'ai eue toute la nuit. Le 8, dimanche, je me suis levé très malade, ce qui m'a déterminé de consulter le médecin Vervier. J'ai reçu deux lettres du chirurgien Steenkiste et de M. Odonnoghue que j'ai communiquées à mon frère qui ne m'a rien dit. Mon domestique m'a beaucoup pressé de m'habiller, et j'y ai acquiescé à la fin ; étant prêt à sortir à 10 $^{1}/_{2}$, il me proposa

---

[1] Le manifeste adressé par Henri Van der Noot au peuple de Brabant, le 24 octobre 1789.

d'aller chez le médecin Vervier, mais il y avait loin, j'y ai envoyé François, je suis descendu comptant d'aller chez le baron d'Haverskercke et puis à Ste-Pharahilde, mais mon frère que j'ai rencontré m'a conseillé d'aller tout de suite à la messe et de revenir, me disant que nous allions dîner de bonne heure. En revenant de la messe, rencontré mon frère à la porte qui m'embrassa, me dit adieu, et dit qu'il partait et que je devais partir aussi d'abord pour Bruges avec son fils qui m'aurait dit pourquoi. Il me dit donc que sur des rapports faits que les soi-disant Patriotes brabançons se trouvaient en grand nombre à Kildregt au pays de Waes (1), ils devaient entrer dans Gand, qu'ils auraient enlevé en otage mon frère, MM. Marouex, D'hoop et peut-être moi, que les Messieurs étaient déjà partis, et que leurs maisons et la nôtre courraient risque d'être pillées, ce qui nous détermina à sauver tout l'argent, les papiers, et tous les effets possibles.

Je laissais tous ces soins pour ce qui me regardait à François avec ordre de me venir joindre à Bruges le lendemain, et je partis seul dans une chaise à timon n'emportant avec moi que ma cassette, prenant la route de Courtrai. Pendant ce tems, mon neveu, n'ayant pu avoir des chevaux de poste sans la permission du commandant du château, il y fut et l'obtint, et me rattrapa à 3 lieues de Gand. Je congédiai ma voiture, et la renvoyai à Gand avec Louis, et lui payant fl. 6-6-0, et je suis monté dans la chaise de poste de mon neveu, et nous avons poursuivi ensemble notre route vers Peteghem où nous sommes arrivés à 3 heures ; j'étais parti de Gand à 1 heures $^{1}/_{4}$. J'ai trouvé mon frère à Peteghem qui devait y attendre des chevaux de poste tout comme nous ; il me dit qu'il partait pour Bruxelles par Lille, Tournai et Mons. Je lui ai recommandé de solliciter ma démission absolue, ce qu'il m'a promis ; il est parti ensuite et un quart d'heure après pour Pitthem où nous sommes arrivés à 6 heures. Changé de chevaux et parti de suite pour Bruges, et y arrivé à 7 $^{3}/_{4}$ fort heureusement ; y arrêté dans la petite rue vis-à-vis la porte de derrière M. de Merckhem, où la chaise de poste est entrée, et où nous sommes

(1) Allusion à la colonne de l'armée patriotique qui passa l'Escaut, pénétra dans le pays de Waes, et aidée des habitants, se présenta devant Gand, où elle entra le 12 novembre, sous la direction de Devaux et du Prince de Ligne.

descendus et allés de suite au logis. Madame et ma fille étaient à l'évêché.

Le 11, M. de Merckhem est venu dire qu'il avait eu de bonnes nouvelles de Charlo, et l'après-midi est venu son domestique arrivant de Gand, me dire que la veille à dix heures du soir il y était arrivé de Bruxelles avec mon frère le Vicomte et son fils qui se portaient tous deux fort bien, que tout était fort tranquille à Bruxelles, à Alost et à Gand, à la réserve des propos et mensonges qu'on y débitait comme partout.

Le 13 novembre, j'ai eu encore une meilleure nuit, n'ayant eu presque pas de spasme du tout. et très peu de fièvre. Je me suis assez bien trouvé toute la matinée et une partie de l'après-midi, que j'ai expédié ma représentation au Ministre et à M. de Crumpipen que j'avais couchée la veille par écrit et que M. Van de Steen a mis au net, tendant toutes les deux à donner ma démission absolue vu ma déplorable situation, et qu'on avait demandé les listes pour le renouvellement du magistrat; mais vers les cinq heures, M. de Cridts est venu et a voulu me parler absolument pour me dire que les Patriotes s'étaient emparé le matin de la ville de Gand, que la garnison s'y était opposée, et qu'il y avait eu un très grand massacre, etc. Cette nouvelle m'a furieusement affecté et causé la plus grande frayeur, qui a bouleversé le mieux qui se préparait à ma situation, et la fièvre m'a repris avec de fortes inquiétudes et des frayeurs qui cependant se sont un peu diminuées, sur ce que Roels m'a dit que les arrangements pris par le magistrat, les doyens et métiers et confréries, pour maintenir le bon ordre en faisant des patrouilles toute la nuit. Le 14, je me suis levé avec la fièvre, après avoir passé une mauvaise nuit, le tems était mauvais, et il faisait beaucoup de vent qui a renvoyé la fumée de tems en tems par la petite cheminée qui m'a beaucoup incommodé et obligé à la fin de laisser éteindre le feu. Vers le soir, M. de la Rue est venu me voir et me consoler par des bonnes nouvelles, des arrangements par le magistrat, les doyens et confréries, etc., ce qui m'a fait beaucoup de bien, et donné une bonne disposition pour la nuit que j'ai passée assez tranquillement jusques à 3 heures du matin que mon spasme m'a repris. Le 15, dimanche, je me suis levé passablement bien et avec peu de fièvre ; j'ai appris le matin par M. de Merckhem qu'il allait assez

bien de mon frère et de son fils, et qu'on n'avait pillé à Gand que cinq maisons : de M. Marouex, du substitut Pulinx, de son fils, et de deux Messieurs de Looze. Van de Steene est aussi venu me tranquilliser. Le 16, j'ai eu une nuit fort inquiétante et mes spasmes à l'ordinaire et toujours la fièvre. J'ai rempli trois sacs avec des lettres de rentes, mon manuel et autres papiers de conséquence que j'ai réfugiés chez X.... et il a fumé beaucoup par le mauvais vent comme la veille que j'ai dû me réfugier dans mon antichambre. Le 17, j'ai eu une mauvaise nuit, et me suis levé avec la fièvre. Justement au moment de mon lever, sont venus MM. Colnet, Peecksteen et de La Gaugucrie députés du magistrat, pour m'engager coûte que coûte de comparaître au magistrat à l'assemblée générale qui devait se tenir à onze heures, m'insinuant que ma vie et mes biens en dépendaient et que l'affaire était de la dernière importance ; ce qui m'a déterminé à m'y faire conduire par mon carrosse et porter par mes domestiques, en péril et risque de tout ce qui pouvait en arriver. Ce que j'ai exécuté autant vif que mort, et suis parvenu à ma place avec toutes les peines possibles et dans l'état le plus pitoyable, n'ayant pas été à moi ni présent d'esprit la moitié du tems de la séance qui a duré jusques à 1 heure $^1/_2$ que je suis retourné au logis dans un accablement affreux. Il a fallu céder à la force, et se déclarer pour la patrie, pour conserver ses jours et éviter un massacre cruel. A trois heures et quart de l'après-midi, après qu'il était entré des Patriotes de Menin et de Courtrai, l'on a fait l'attaque des casernes militaires qui a duré jusques à cinq et quart qu'ils se sont rendus prisonniers de guerre ; il n'y avait que 200 hommes et trois officiers, le commandant était le capitaine chevalier de Bompré, il n'y a eu qu'un soldat de tué, deux blessés dont un est mort le lendemain.

La nuit s'est passée tranquillement sans le moindre désorde grâce au bon Dieu, par les précautions qu'on avait prises de mettre des gardes au coin de chaque rue et aux principales maisons ; j'en ai eu à ma porte 14 et le doyen du métier des charrons qui ont resté jusques à onze heures la nuit. Le même jour, à quatre heures et demie, tenu une consultation avec MM. Jasmin, Devaux et Vandenhende, qui ont donné une attestation de ma santé délabrée, et que ma situation présente, accablée de la fièvre, ne

permettait absolument pas de quitter ma chambre. Le 18 novembre, la nuit s'est passée sans le moindre trouble par les bonnes précautions qu'on avait prises ; en revanche, je l'ai eu bien mauvaise, accablé de mon spasme, d'inquiétudes et de craintes. J'ai gardé cette même situation pendant toute la journée. Vers le soir, il m'est venu une garde de 16 à 18 hommes ; c'était le doyen des chapeliers, on leur a donné à souper et à boire comme aux autres.

Le 19, la nuit s'est encore passée tranquillement et sans troubles, et moi je l'ai eue aussi mauvaise que la précédente. Pendant la matinée, M. Pardo est venu me communiquer une lettre des États, signée par mon frère qui demandent un député du magistrat à ma place, que le magistrat l'avait suggéré ; je l'en ai prié aussi et lui ai remis tout mon pouvoir, ainsi que l'attestation des médecins, pour exhiber au magistrat et à l'assemblée des États pour constater mon impuissance à me rendre à mes devoirs, etc. On m'a dit aussi que la veille était arrivée une lettre du Ministre demandant d'envoyer des députés du magistrat à Alost pour entrer en composition, et le comité a jugé à propos de ne pas répondre à cette lettre. Le 20, tout le monde a pris des cocardes patriotiques. Le 21, je n'ai eu pour ainsi dire point ou très peu de spasme. Le 22, j'ai eu la nuit comme la précédente presque pas de spasme, et ayant dormi la plus grande partie. La veille, étant jour de marché, il a été fort grand, et Messieurs du Francq ont donné aux portes de la ville des cocardes aux paysans et paysannes qui y entraient pour aller à la messe.

Le 24, ai été toute la journée d'une humeur mélancolique à laquelle n'a pas peu contribué la visite de M. de Cridts ; j'ai eu aussi celle de Van der Steene, et M. de la Rue qui est venu m'offrir ses services pour Gand où il allait relever M. Deurwaerder à l'assemblée générale des États.

Le 25, l'après-midi, sont venus MM. de Merckhem, Moentack et Jan Stoop, député du comité, me demander combien d'hommes je voulais fournir par semaine pour la patrouille ; j'ai dit que j'en fournissais quatre parmi les charpentiers. Il me dit que cela devait cesser, et que je devais les fournir au comité quatre par semaine à deux escalins.

Le 28, j'ai eu une nuit passable. Il y a eu un grand marché, M. Pardo était venu la veille prendre le serment nouveau de tout

le magistrat, et il est venu prendre le mien que j'ai fait à ma chambre ; il est reparti pour Gand ce matin. La conversation que j'avais eue avec lui m'a fait passer une nuit inquiétante ; j'ai cependant raisonnablement passé la journée. Le 29, j'ai eu un peu de spasme la nuit. Je me suis transporté au cabinet de ma fille vers les onze heures et demie pour voir passer la procession générale du St Sang qui était superbe et nombreuse comme on n'a jamais vu, et une grande affluence de monde qui suivait, et allait à côté de la procession tous avec la plus grande dévotion. La procession a commencé par les enfants de l'académie militaire, d'autres pauvres enfants de filles, Messrs du Francq, de la Prévôté et de la confrérie du St Sang, toutes les autres confréries des Serments, et pour la clôture 19 Patriotes à cheval en uniforme de dragons commandés par Penaranda. Il faisait le plus beau tems possible pour la saison ; j'ai resté au cabinet jusques à près d'une heure, et m'en suis retourné à ma chambre fort fatigué et m'en suis ressenti le reste de la journée.

Le 1er décembre, j'ai eu une assez bonne nuit, et l'accès de fièvre que je devais avoir à midi n'est pas venu. L'après-midi, est venue ma nièce D'hont, venant de Gand, me dire tout plein des nouvelles, entre autres que le magistrat y était changé, et que mon frère le Vicomte n'était plus premier Echevin, mais le Comte d'Assenede en sa place, et qu'il n'était resté dans le magistrat de la Keure que le jeune Goethals, tous les autres dehors.

Le 2, j'ai envoyé mon domestique Frans à Gand, vers où l'après-midi sont partis un détachement de Patriotes qu'on avait demandé des confréries. La nouvelle est arrivée que les soldats au château d'Anvers s'étaient révoltés contre leurs officiers, qu'ils en avaient tués une douzaine, renversé les canons dans les remparts, ouvert les portes et livré le château aux bourgeois, item, que la ville et le château de Namur avait été pris par les Patriotes, et toute la garnison avec le Colonel Baron de Bleckem prisonniers de guerre.

Après, la nouvelle du château d'Anvers et la prise de Namur s'est trouvée fausse et contredite.

Le 5, François est arrivé de Gand, et m'a fait rapport qu'il avait vu mon frère bien portant et content, et m'en a porté une lettre servant de réponse à celle que je lui avais écrite, il m'a fait aussi un récit de tout ce qu'il a vu et de tout ce qu'il avait appris de

choses exécrables, abominables et incroyables qui s'étaient passéés à Gand pendant le vendredi, samedi, dimanche et lundi 13, 14, 15 et 16 du mois de novembre passé [1].

Le 10, les commissaires MM. de Nazareth et de Steenhuyse sont arrivés pour renouveler le magistrat.

Le 11, à deux heures, s'est fait avec beaucoup de précipitation le changement du magistrat, où j'ai été remplacé par M. de Caprycke [2] comme Bourgmestre des Échevins ; M. D'Overloope Conseiller, Bourgmestre de la Commune : le Doyen des bouchers Van Vyve, premier Échevin, et plusieurs autres dont je ne sais pas encore le nom ; il n'est resté des anciens Échevins que M. d'Overloope, et des anciens conseillers placés comme Échevins, Franchimont et de La Villette ; des conseillers, sont restés Lauwerins et Stochove ; la place de Trésorier [3], quoique donnée *ad vitam* et à titre onéreux, a été donnée à M. Merckhem contre tout droit et sentence [4]. Le 12, M. de Caprycke m'a fait demander ma clef et à pouvoir se servir de mon manteau jusques à ce qu'il en aurait fait faire un autre, ce que je lui ai accordé ; il ne m'a rien fait connaître touchant l'engagère. La bonne nouvelle de ma démission a fait que je n'ai pas eu de fièvre. Le 13, dimanche, j'ai eu une bonne nuit sans spasme. Travaillé l'après-midi à faire un mémoire pour Penaranda, et passé le reste de la journée assez tranquillement sans fièvre. Le soir, écrit à mon frère le Vicomte. Le 14, j'ai eu encore une bonne nuit sans spasme. Penaranda est parti pour Gand.

Le 16, vers le soir, est revenu mon gendre de Gand fort content de son voyage, l'État lui ayant déclaré qu'on n'avait pu disposer de son emploi l'ayant acquis à juste titre pour la vie durant, etc. Cette nouvelle a causé une véritable joie parmi toute la ville. A deux heures, l'après-midi, le soi-disant comité a fait avertir, pour comparaitre à l'hôtel-de-ville, tous les anciens serviteurs pour élire

---

[1] Allusion aux excès qu'on racontait avoir été commis par la garnision autrichienne dans la ville de Gand lors de la prise de la ville par les Patriotes.

[2] M. de Schietere, seigneur de Caprycke, conseiller assesseur du Mont de Piété.

[3] Occupée par M. de Penaranda, gendre de Coppieters.

[4] La place d'écoutètte fut donnée à M. de Peellaert de Melders. Voir à la date du 26 janvier 1791.

des personnes aux places vacantes au magistrat de ceux qui avaient remercié, mais comme on ne les avait pas consultés à la première élection, ils se sont retirés. Le 17, j'ai eu une assez bonne nuit sans spasme. Stoop est venu me voir pour me communiquer que tout l'ancien magistrat comptait faire des représentations pour recevoir les remboursements des engagères, ainsi que pour se plaindre des termes injurieux contenus dans la requête présentée à l'Etat pour faire le changement du magistrat, laquelle requête se trouva signée d'un seul individu se disant membre du comité, et qui personnellement n'avait aucun titre, qualité, ni autorisation pour l'être. J'ai dit que comme mon incommodité ne me permettait pas de m'aboucher avec ses messieurs, je me référais à tout ce qu'ils auraient délibéré sur ces deux objets.

J'ai oublié d'anoter à sa date que les Patriotes avaient pris Bruxelles le 12 décembre et que la garnison s'était retirée par la porte de Namur.

Le 18, est venue la représention de Penaranda à l'avis du magistrat à donner en déans les 3 jours, mais il a demandé un plus long terme, et envoyé la représentation à l'avis du Comité. Item, se sont assemblés les anciens du magistrat chez M. Verauneman pour délibérer sur les engagères, que j'ai signé la requête et une autre requête.

Le 22, les Commissaires sont arrivés pour le changement du magistrat du Francq. Le 24, le magistrat du Francq s'est changé ; les quatre Bourgmestres sont D'hont, Van den Bogaerde, Preud'-homme et Van Hurne, les Echevins à vie sont restés et 4 des anciens : Hergodts, Le Bailly, Ydewalle et d'Haverskerke ; les autres jusques au nombre de 27 n'étaient pas encore bien assurés.

CHAPITRE V.

L'année 1790.

—

Sommaire : Coppieters malade se tient à l'écart et constate à regret la marche de la révolution belge, et la consolidation de l'indépendance. Cérémonies patriotiques le 29 juin, les 4 et 25 juillet, 1 août, 15, 19 et 26 septembre. En septembre, le Congrès convoque une assemblée générale extraordinaire et provoque un emprunt forcé de 10 millions de florins, dans lequel le clergé Brugeois verse son argenterie. Les États de Flandre refusent d'accepter l'armistice proposée en octobre par les puissances étrangères. En novembre, ils font de vains efforts auprès des ambassadeurs étrangers réunis à La Haye. L'armée du Congrès abandonne la ligne de la Meuse et se retire vers Bruxelles et vers Mons. En apprenant ces nouvelles, la populace de Bruges essaie de se livrer au désordre, le 30 novembre. Le 2 décembre, la ville de Bruges décide de se soumettre à l'empereur : les États font de même. Arrivée de nombreux fuyards : leur mécontentement à l'égard des États, accusés d'avoir dissimulé les nouvelles. Manifestations contre les États à Ostende, le 4 décembre. Les troupes impériales entrent à Gand le 6, à Bruges le 9, et à Ostende le 10 décembre. Le général Cte de Baillet La Tour prend possession de Bruges : il réprime vigoureusement les excès de certains de ses soldats. Le 16 décembre, *Te Deum* à la cathédrale de Saint-Donat.

1790.

Le 1er janvier, j'ai eu une nuit passable, et pendant la journée été raisonnablement bien, mais à 5 heures un peu de fièvre. Mes enfants sont venus me souhaiter la bonne année ; leur ai donné des étrennes, ainsi qu'à mes domestiques et autres.

Le 4 s'est tenu un simulacre d'inauguration à Gand sur un théâtre au Marché au Vendredi où on a lu le manifeste de la Flandre, portant renonciation à Joseph II comme comte de Flandre ; tous les députés étaient en gala, excepté ceux de Bruges qui étaient en noir, ce qui leur a procuré un second ridicule.

Le 9, la nuit aussi bonne et sans spasme ni fièvre. Eodem, est arrivée une disposition des États, obtenue par des intrigues, qui confirme le choix fait du magistrat de la ville tel qu'il a été fait dans le principe, et par conséquent la place de Trésorier donnée à Merckhem. Penaranda a été insinué par cet acte contre lequel il a protesté d'abord avec intention de s'adresser au Conseil en Flandre pour être maintenu, etc. Cette nouvelle n'a pas laissé que de m'affecter au point d'avoir passé une mauvaise nuit, et d'avoir eu mon spasme avec de forts battements de cœur.

Le 26, vers le soir le cortège de l'enterrement du Sr Kaesemaecker est passé, allant l'enterrer à Ste-Croix avec toutes les marques d'honneur usitées pour un roi de la Confrérie de St-Sébastien.

J'ai continué à être toujours fort incommodé et la goutte m'a pris au pied et aux mains pendant tout le mois de février et jusques au 20 de mars que j'ai pu commencer à écrire.

Le 21 mars, Madame est partie pour Gand avec Joséphine et François pour faire le délogement (1) auquel ils ont travaillé le 22-23-24 et revenus le 25 ainsi que le billandre avec tous les meubles tant de moi que de mon frère qui ont tous été déchargés le 26 tant chez moi que chez Mme D'Onate et le jeune Tilleghem.

Avril. — J'ai continué pendant tout ce mois à me remettre petit à petit et à me mettre en état de sortir, ce que j'ai pu effectuer le 5 du mois de mai que j'ai été à la messe aux Petits Carmes après avoir gardé la maison et ma chambre depuis le 8 de novembre, à l'exception du jour que j'ai été obligé de me faire porter à l'hôtel-de-ville malgré la fièvre que j'avais, ainsi, j'ai été au logis pendant six mois moins dix jours.

Le 7 mai, été pour la première fois dîner à l'hôpital, jour ordinaire de l'assemblée où est comparu pour la première fois M. Isebrand comme nouveau receveur, M. de Caprycke était absent.

---

(1) Coppieters cessait d'avoir un logement à Gand, par suite de la cessation de ses fonctions de membre des États.

Le ... Minette Penaranda a fait sa première communion. Le 22, j'ai eu le bonheur de tenir mes Pâques. Le ..... mai, le comte d'Arberg fut pris par les Patriotes au château de la Rochette à deux lieues de Liège ([1]). Le 30, diné chez M. Pardo, chef-homme et le 31 chez M. Waetervliet, doyen de la confrérie de treize.

Juin. — Le 1er, je me suis trouvé indisposé et je n'ai pas sorti ; item, signé des canons (50-0-0) ([2]). La nouvelle est venue qu'on avait arrêté le duc d'Ursel et toute sa famille au château de Loocristi ([3]). Le 6, dimanche, mes petits-enfants m'ont bistoqué et Minette m'a chanté deux jolies chansons de la composition de Rosa Victor fort joliment faites. Le 7, les domestiques ont fait la même chose avec un gâteau fait par les Italiens.

Le 10, appris qu'on avait emprisonné le fils aîné de M. Le Camus, de Courtray, et un autre de la même ville comme ayant pris part à une nouvelle conspiration pour délivrer M. Van der Mersch. Le 27, s'est fait l'enterrement du P. Geyts qui était patriote de la Confrérie de St Sébastien, il a été porté par six confrères. Son chapeau et le sabre en croix étaient sur le cercueil, et un détachement des confrères armés, battant la caisse tendue de drap noir, marchaient alentour et derrière et ont fait deux décharges quand on a mis le corps en terre au cimetière de Ste-Walburge.

Le 29, jour de St Pierre. — Les quatre canons achetés par une souscription des bons intentionnés, ont été présentés au magistrat avec beaucoup de pompe. Les canons étaient tirés par huit filles et huit garçons de la pauvre école à chaque ; les trois confréries les accompagnaient sous les armes et tambour battant ; en arrivant au bourg, on les a présentés au magistrat qui était extraordinairement assemblé à ce sujet, et qui les a acceptés et donnés en prêt aux États pour s'en servir à l'armée ; après cela, on les a conduits avec la même cérémonie jusques hors de la porte de Ste-Catherine, on y a attelé des chevaux pour les conduire à Gand par le canal,

(1) Le général autrichien comte Nicolas d'Arberg, ayant démissionné en 1789, s'était retiré à la Rochette près Pepinster, où les Patriotes belges vinrent l'enlever comme otage en mai 1790.

(2) Souscription patriotique pour achat de quatre canons.

(3) Suspect au parti des États, qui dominait, le duc d'Ursel fut arrêté comme complice de la rebellion du général Van der Mersch. L'énergie des volontaires Gantois, qui refusèrent de le livrer aux Brabançons, rendit la liberté au prisonnier qui se réfugia en France.

accompagnés de douze hommes de chaque confrérie ; il y avait des chariots pour les confrères qui n'étaient pas à cheval, tout ce cortège est passé deux fois par chez moi.

Le 4 juillet, à la messe aux Petits Carmes où on disait une messe solennelle en grande musique chantée par le fils de M. de Caprycke à l'occasion de l'installation de M. son père comme protecteur de la Confrérie de St Joseph dans le même couvent à la place de M. Simon, écoutette.

Le même matin, l'Évêque a béni des drapeaux sur un théâtre à la grande place qu'on avait dressé pour y recevoir le serment des confréries et des doyens, cérémonie qui s'est faite l'après-midi entre quatre et cinq heures. Tous les confrères sous les armes ont passé par chez moi, ayant une musique à la tête et suivis du commissaire M. de Caprycke, de l'Évêque, des abbés d'Eeckhoute et St-André, ensuite suivaient la confrérie de St-Michel et les volontaires à cheval ; en faisant les serments on a beaucoup tiré du canon placé à la Waterhalle, il a commencé à pleuvoir et vers les six heures, tout le même cortège a encore passé par chez moi pour s'en retourner au bourg et le tout s'est passé sans désordre.

Le 25, dimanche, s'est faite la cérémonie de la prestation du serment par ceux du plat pays, à quelle fin on avait dressé un théâtre sur le grand marché décoré de toile en guise de grotte et d'un rocher ; au milieu il y avait un autel et au-dessus deux figures, l'un représentant la religion, l'autre la liberté, et un peu en dessous une autre figure représentant un homme sauvage désignant le peuple, et dans la grotte dans plusieurs niches étaient plusieurs animaux, des grains et quantité d'instruments d'agriculture et ustensiles de laboureurs. A deux heures, les trois serments de la ville se sont transportés en parade à la grande place et ont fait un bataillon carré, ensuite chaque commissaire des paroisses est allé avec quatre volontaires à cheval, aux portes de la ville chercher les sermens et habitants du plat pays, pendant ce temps, un détachement des sermens de la ville est allé chercher l'Évêque, le grand bailly, le commissaire qui était le bourgmestre Vanden Bogaerde, les députés de la ville et du Francq et de la prévôté, plusieurs abbés et autres ecclésiastiques qui ont été tous conduits au théâtre ; ensuite sont entrés par toutes les portes les sermens et paysans de trente paroisses, ayant leurs curés, seigneurs et

magistrats à la tête; ils étaient tous armés, plusieurs avec des fusils et en uniforme, les autres avec des bâtons, fourches et d'autres instrumens; après suivaient aussi plusieurs femmes et filles de chaque paroisse; les plus distingués étaient ceux de Maldeghem et d'Oostcamp; à chaque paroisse qui prêtait le serment, ils firent une décharge de leurs fusils et de leurs pistolets, et toute cette cérémonie a duré jusques à six heures que les paysans ont commencé à défiler, et à 4 heures et demie les sermens de la ville et les volontaires à cheval, ont reconduit l'Évêque, le commissaire et autres députés, au bourg, où on les avait été prendre; le tout s'est passé dans le meilleur ordre et sans la moindre confusion, et il a fait le plus beau temps possible et la plus belle journée. Le 26, le boulanger Gaillaert, étant de garde et malgré les ordres contraires de M. Malstaple son commandant de garde, a eu l'insolence avec quatre autres d'aller enlever le curé de Varssenaere chez lui pour le conduire au théâtre sur la grande place etc. sous prétexte qu'il n'avait pas été avec ses paroissiens le dimanche avant pour prêter le serment. Le 27, entre une et deux heures de l'après-midi, M. le baron de Steenmaere [1] a été arrêté et pris en rue habillé en femme et jupon et cassaquin de coton noir et blanc, une petite cornette et une feuille; il a été conduit à la grande garde sur le marché. Les deux collèges se sont d'abord assemblés et il a été conduit au magistrat de la ville vers les quatre heures pour être ouï; on a été chercher Madame qui était allée à la campagne avec son fils et qu'on a entendue aussi au magistrat de la ville; pendant toute l'après-midi, il y avait un attroupement considérable sur la grande place et le bourg, et quantité de personnes ont couru le voir au corps de garde où plusieurs lui ont dit des sottises et l'ont injurié. Vers le soir, Madame a été conduite chez elle dans son carosse par le Bourgmestre de la commune et Monsieur conduit aux frères Alexiens, en voiture ouverte et accompagné d'un peuple immense; des polissons ont jeté des pierres après la voiture, le cocher a été blessé et le conseiller Lauwereyns dans la voiture a attrapé aussi une pierre, enfin la fermentation était si grande que sans la bonne

---

[1] Maximilien-Marie-Joseph de Peellaert, seigneur de Steenmaere, Cleyem, etc., précédemment échevin du Franc.

vigilance des sermens il y avait des troubles; on a menacé même de piller la maison de M. de Potter. Le lundi avant, la collace de Gand a renouvellé son magistrat, le premier échevin comte d'Assenede a été continué. Dimanche, le premier d'août, on a encore reçu le serment de plusieurs villages du pays du Francq avec les mêmes cortèges et cérémonies que le dimanche avant, ceux d'Ardoye étaient à 2600 et ceux de Merckhem ont tous diné chez leur Seigneur, tout ce qu'il y a eu de différent est que le théâtre était autrement décoré et beaucoup mieux, et de ridicule et de risible est qu'il y a eu une bande des filles de la ville se disant cuisinières qui ont été aussi admises au serment, ils étaient à peu près à 70, le tout s'est bien passé et il faisait très beau temps.

Août. — Le 17, le jubilé à l'hôpital de 25 ans de professe de sœur Agnès, y dîné avec ma famille et soupé, y resté jusques à onze heures. M. de Caprycke absent, mais M. de Villegas y était avec sa sœur. Le 19 j'ai été à Blanckenberghe avec toute ma famille, les trois filles de Victor, mes domestiques et ceux de ma fille, il a fait assez mauvais.

Le 23 été au compte du mont de piété où je me suis trouvé seul, et eodem, a commencé l'assemblée générale à Bruxelles du Congrès qui avait demandé un renfort des députés de chaque province [1]. Le 19 a été admis comme maître de mon canton A 2 N° 9, le Sr Debrabander, et comme substitut le médecin Vermeulen. Le 2 septembre assemblée générale pour la pétition de dix millions de florins à lever à condition que chacun jouissant d'un capital de 50 mille florins sera obligé de fournir dans la levée fl. 1000 et 4 1/2 d'intérêt argent pour argent, et ceux possédant 150 mille de capital f. 2000 etc., ensuite le Congrès demande de lever un million et demi sur l'or et l'argent non monnayé que les volontaires porteront à la monnaie pour lesquels on leur reconnaitra des rentes à 4 1/2 argent pour argent. Le 6, mon frère est revenu de Merckhem. Le 15, on a planté le poteau de la liberté au milieu du bourg avec beaucoup de cérémonie ; les trois confréries et les volontaires à cheval l'ont

---

[1] La gravité des circonstances avait amené le Congrès Belge à demander aux États des provinces de renforcer leurs députations. Ce fut ce qu'on appela le Congrès renforcé. Il siégea du 25 au 28 août. (BORGNET, *ouv. cité*, I, 204.)

été chercher chez M. Vanhamme qui l'a donné et qui demeure près de l'église de Ste-Walburge, où quelques jours avant on avait fait un service et érigé un superbe catafalque pour Charles Breydel, lieutenant de dragons belgiques et tué à l'armée d'un coup de canon à l'affaire du 31 juillet, où a été tué aussi le général major baron de Bleckem. — Le 20, mon frère est parti pour Gand. — Dimanche le 26, les volontaires à cheval ont planté aussi un poteau de liberté devant leur corps de garde aux halles à la rue des Laines. Malgré qu'on leur avait insinué la veille que la province ne leur aurait payé leurs fourages que jusques à la fin du mois, ils ont promis de continuer leurs services. — L'après-midi s'est faite la fameuse procession des Dominicains avec la Vierge du Rosaire, elle était accompagnée des trois magistrats de la ville, du Francq, et de la prévôté, de l'Évêque, tous les chapitres, les ordres mendiants et autres, y compris les Petits Carmes, les trois confréries, tous les métiers et une foule de monde considérable, on priait à haute voix le Rosaire, et de temps en temps, des Dominicains par intervalle prêchaient et expliquaient les 15 mystères du Rosaire.

Le 23, j'ai donné au Srs Outryve et Callendaert fl. 100-0-0 pour la confrérie de St Sébastien en indemnité de ce que je ne puis pas monter la garde comme eux et faire le service de confrère. Le 28, été à l'hôpital pour arranger des espèces dans un tonnelet pour envoyer le lendemain à Gand au bureau des finances, il contenait une somme de 12-000 fl. de change pour la quote de l'hôpital dans la levée, et 2000 fl. de change pour ma part dans la levée des dix millions.

Le ... est mort M. le chanoine de Hu, le cadet, et est enterré à Syssele. Le 3 est mort à Furnes M. Alexandre de la Coste, major au régiment de Clairfayt et fait prisonnier de guerre à la prise des casernes à Gand.

Octobre. — Le 4, Monsieur le chanoine de Pauw a été élu doyen de St-Donat par le chapitre et a pris possession la même matinée ; les processions ont continué journellement d'aller tantôt à Notre-Dame de la Poterie à Assebrouck, et le jour du St Sang chaque couvent des ordres mendiants et autres ont eu leur tour. Le 14 s'est tenue une assemblée générale pour délibérer si on aurait acquiescé à une armistice proposée à La Haie par les ambassadeurs d'Angleterre, de Prusse et de Hollande et d'envoyer des commis-

saires au Congrès à La Haye, les ecclésiastiques et la ville ont refusé, et le Francq a consenti en partie. Le 15 octobre, à 9 heures du soir, est morte dame Joanne du Bois, douairière de M. J. X. Simon, mort écoutette ; cette mort a été annoncée par M. Van Borsele, Vanderhooghen son gendre, sans parler des autres enfants, et fort singulier stipulé sur une carte imprimée et aussi ridicule que la lettre d'annonce de la mort de M. Simon ; ils sont enterrés tous deux au cimetière de la paroisse de St-Michel ou de la ville à côté du crucifix. Le 23, à midi est mort M. Bruno d'Heere, seigneur de Beauvoorde, ancien bourgmestre et échevin du Francq. Le 24, j'ai distribué les prix à ma pauvre école. Eodem, on a chanté dans toutes les églises des paroisses de la ville et de toute la Belgique un Te Deum pour célébrer l'anniversaire de l'affaire de Turnhout gagnée par les Patriotes sous le commandement du général Vandermersch, faisant l'époque de la révolution. Le 25, l'on a transporté avec beaucoup d'ostentation deux grands tonneaux dont l'un était doré et l'autre argenté contenant la vaisselle donnée par des particuliers de la ville ou quittée par les curés Gaillard, Cardoen, Vandenmelbecke et autres ecclésiastiques, en faveur des États belgiques et ces tonneaux étaient sur un chariot attelé par les quatre chevaux de M. D'hont, précédé de la musique des confréries, accompagné d'un détachement de la grande garde, des ecclésiastiques et d'autre monde, les conduisant depuis l'hôtel-de-ville, faisant un grand tour jusques à la barque de Gand, pour être de là conduit à la monnaie à Bruxelles, cette vaisselle a été donnée ou prêtée pour cinq ans, après lesquels on en donnera la valeur, ou on en payera l'intérêt à 4 $^1/_2$ pour cent argent pour argent. Eodem, après le salut de St-Jacques, on a distribué les prix du catéchisme où Minette de Penaranda, ma petite-fille et filleule a obtenu le premier prix avec distinction, ayant été occupée pour l'obtenir depuis les trois heures de l'après-midi jusques à près de sept heures du soir, elle a été reconduite chez elle avec des cymballes et trompettes, et plus tard sont venus les musiciens de l'église donner un concert, où j'ai été avec Madame et ma fille cadette et y resté jusques à huit heures du soir. Le 28, tenu la première assemblée à mon école avec M. Peecksteen. Le 29, mon neveu le vicomte est parti pour l'Angleterre.

Novembre. — Le 1er et le 2 fait mes dévotions. Le 5, mon frère le vicomte est retourné de la campagne de Tilleghem. Eodem, été à l'assemblée ordinaire de l'hôpital. Le 6, le magistrat a reçu le manifeste de l'Empereur, etc. Le 7, mis pour la première fois mon surtout ou robe de chambre, couleur de puce avec des boutons avec toutes sortes d'animaux. — Le 13, le magistrat de la ville et du Francq ont tenu assemblée générale pour le manifeste et ont résolu d'envoyer des députés à La Haye, etc. — Le 14, dimanche, à huit heures du matin, est mort subitement en prenant du thé avec sa femme, Guillaume François Pavot, bâtonnier juré de la ville et mon commis et caissier depuis l'année 1755. Il est enterré au cimetière de Notre-Dame à côté de la porte de l'église du côté de l'hôpital. Le 17, on a chanté le Te Deum dans toutes les églises de la ville en commémoration de l'époque de la prise de notre garnison et que nous avions abdiqué ce jour là le joug de l'empereur Joseph II. J'ai été au Te Deum à onze heures à St-Donat, y ayant été invité de la part du magistrat. A trois heures, l'après-midi, on a planté le poteau et chapeau de liberté sur la grande place devant le corps de garde par les trois confrèries en présence des députés de deux magistrats et grand bailli. Le 21, pareil poteau a été planté au milieu du bassin, par ceux de la chambre de commerce ; le chapeau a été placé par le Bourgmestre de la commune et le Sr de Merckhem. Le 28, le service du Sr Pavot à Notre-Dame où j'ai été. L'invitation a été faite par carte imprimée pour la première fois. Le 26 novembre, à neuf heures du matin, sont partis pour Gand une centaine de volontaires, des sermens, quelques dragons et paysans ; à midi est arrivée la nouvelle que les Autrichiens s'étaient présentés devant Namur et que cette ville s'était rendue et avait reconnu Léopold comme leur souverain. Le 27, à 4 heures l'après-midi, il est parti encore une partie du serment de St-Michel et autres volontaires. Eodem, s'est répandue la nouvelle que les Autrichiens qui étaient entrés dans Namur y avaient été tous massacrés et que les Patriotes avaient repris et s'étaient rendus maitres de la ville, mais cette nouvelle s'est trouvée fausse comme toutes celles de ce genre. Le 28, dimanche, au matin, par un bulletin officiel des États, on a annoncé que la ville de Namur et toute la province s'était rendue et avait reconnu l'empereur

Léopold comme leur souverain (1), que le général Schoonfeld s'était retiré avec une grande partie de l'armée avec beaucoup de désordre à Genappe après avoir abandonné dans Namur cent pièces de grosse artillerie, quarante mille fusils et beaucoup d'autres munitions de guerre, que de Genappe le général Schoonfeld s'était retiré à Anderlecht, que d'un autre côté le général Koeller s'était retiré avec le petit reste de l'armée sur Charleroy (2). A onze heures, il y a eu assemblée générale à la ville au sujet de la proclamation de l'archiduc Charles (3), troisième fils de l'Empereur, comme souverain du pays sous le nom de duc des Belges, etc.

Mais l'on a rien délibéré, mais on a résolu d'envoyer des députés du magistrat à Gand et à Bruxelles pour s'informer exactement de la vraie situation des affaires et de rappeler tous les volontaires qui étaient partis, mais Messieurs du Francq avaient envoyé la veille un député pour cette besogne qui devait être de retour pour les quatre heures fixées pour leur assemblée générale. — M. de Brouckère leur député est arrivé effectivement de retour vers ce tems et a fait un très bon rapport qui a découvert toute la malversation et la tromperie du Congrès et de la députation etc. Le 29, par un bulletin officiel, on a confirmé que la ville et la province de Namur s'étaient rendues à l'empereur Léopold, que le général Schoonfeld s'était retiré avec les débris de son armée à Anderlecht, que ce général avait été remercié et le général Koeller fait commandant général en sa place qui s'était retiré avec le corps qu'il commandait à Mons. Le 30, il y a eu de grandes animations en ville et apparences de tumulte commencées la veille par l'enlèvement de Michot apothécaire. — Les confréries ont redoublé leurs gardes et patrouilles toute la nuit ainsi que les conseillers et schaedebeletters, et l'on a pris des arrangements avec les corps de métiers pour venir au secours en cas de besoin.

Décembre. — Le 1er décembre, les députés du magistrat de la ville sont arrivés de Bruxelles et ont rapporté qu'à leur départ il y était déjà arrivé une seconde trompette du général Bender pour

(1) Namur capitula le 25 novembre 1790.

(2) Les généraux baron de Schoenfeld et Koeller avaient évacué leurs positions sur la Meuse le 22 novembre et s'étaient retirés vers le centre de la Belgique.

(3) L'archiduc Charles Louis, second fils de l'empereur Léopold II.

sommer la villle de se rendre à l'Empereur et qu'il y avait apparence qu'elle se rendrait. Le 2 est arrivée la nouvelle que Bruxelles s'était rendue (1) ainsi que Louvain sans coup férir à l'exception d'une vive escarmouche qu'il y a eue dans le bois d'Heverlé près de Louvain entre les Autrichiens et les volontaires de Gand et d'Eecloo où ces derniers ont perdu près de .... hommes.

Le 2, vers les onze heures on a tenu une assemblée générale, et on y a résolu qu'en conséquence des circonstances du tems et suivant le rapport des députés envoyés à Bruxelles de se soumettre à l'empereur Léopold, lorsque l'on en serait requis ou sommé, et d'envoyer par estafette cette résolution à l'assemblée de leurs hautes puissances les États de Flandre. Eodem, vers le soir et pendant toute la nuit sont entrés près de trente voitures et carrosses au plus, remplis de monde qui se sauvait de Gand, il est entré aussi beaucoup de volontaires de retour de Bruxelles et pendant la nuit l'on a ôté tous les poteaux avec les chapeaux de liberté qui étaient placés au bourg à la grande place, à la rue des Laines, au bassin et ailleurs. Le 3, assemblée ordinaire à l'hôpital et en sortant j'ai vu entrer une grande quantité des soldats patriotes soldés tant à cheval qu'autrement, ainsi que les officiers, il y avait eu trois cents personnes sur la barque et entre autres le pensionnaire Lannoy de Courtrai, qui y a eu beaucoup d'avarries de la part des soldats et volontaires qui l'ayant reconnu comme député des États ont voulu le jeter dans le canal, mais par l'intercession d'autres personnes il en a été quitte pour la peur et pour avoir payé l'écot à une grande quantité de monde, à quoi son argent qu'il avait sur lui n'ayant pu suffire, on lui a fait signer un billet de près de cinquante florins pour le restant. Le 4, s'est confirmée la nouvelle qu'outre la province de Namur, Mons et Bruxelles s'étaient aussi soumis à l'Empereur et que les troupes y étaient déjà entrées en bon ordre. Eodem, est arrivé aussi par bulletin le rapport des députés des États de Flandre vers S. E. le maréchal Bender qu'ils ont trouvé à l'abbaye de la Cambre qui a accepté gracieusement la soumission de la province sous la domination de l'Empereur sous les conditions telles qui étaient comprises dans le manifeste et comme la soumission aurait été faite avant le 8 de novembre. Le même jour, 4 des pêcheurs

(1) Les troupes autrichiennes entrèrent à Bruxelles le 2 décembre.

et antipatriotes d'Ostende, après avoir obligé les Patriotes soldés la veille de quitter la ville les ayant pour ainsi dire chassés, ils ont obligé les mêmes personnes qui avaient planté la perche et chapeau de liberté de l'ôter et après l'avoir coupée en pieux, ils l'ont brûlée au milieu de la place et y ont ajouté les guérites, enseignes de cabarets et tous autres ustensiles qui auraient quelque rapport au patriotisme ; plusieurs personnes de ce parti ont été insultées et quelques maisons pillées et endommagées. Il est retourné encore à Bruges les mêmes jours beaucoup d'officiers et soldats patriotiques. Le 5, dimanche, à midi, on a tenu fermées les portes de la ville, et fil à fil qu'il entrait des soldats soldés, on les a conduits à l'hôtel-de-ville en leur donnant dix jours d'appointement et les envoyant chez eux, ceux qui n'étaient pas de la ville on les a conduits hors de la porte qu'ils demandaient pour s'en retourner chez eux. Le 6, vers le soir, il est entré dans Gand quarante hussards autrichiens pour prendre possession de la ville et le lendemain il y est entré un corps de quarante mille hommes.

Le 7, l'on a commencé à Bruges à faire ôter toutes les enseignes ou décorations patriotiques aux maisons, et la nuit celles qui étaient peintes au corps-de-garde, tellement que le 8 il n'existait nulle part aucune couleur patriotique. On a aussi formé le corps-de-garde sur la grande place et le serment qui était de garde s'est tenu à l'hôtel du Francq, parce qu'on attendait les impériaux pour prendre possession de la ville qui ne sont pas arrivés. L'après-midi, une députation du magistrat a été chez les trois confréries pour les remercier des services importants qu'elles avaient rendus pendant tous les troubles leur présentant en reconnaissance une pièce de vin. Le 9, il est entré vers midi par la porte S[te]-Croix un détachement de quatre-vingts hussards et par la porte de S[te]-Catherine un détachement de cent hommes de chasseurs de Laudonverd (¹) qui ont tous traversé la ville pour aller loger au Schipsdaele et sont partis le lendemain pour Ostende. Après-midi S[t] Nicolas est venu pour mes petits enfants qui ont dîné chez moi avec leur père ; leur mère étant incommodée. Vers le soir,

(¹) Corps de chasseurs appelé « Laudon-vert », du nom de son créateur le maréchal de Laudon.

à 8 heures $^1/_2$ il est entré encore un détachement d'infanterie pour préparer les quartiers pour notre garnison qui est entrée en ville. Le 10, à midi et demi, sont entrés le général de la Tour (1) avec deux escadrons de hussards et une demi-heure après, tout le régiment de Kinski, infanterie et six pièces de canon, je dis un bataillon de Coloredo et de Kinsky. Le soir il est entrée encore un gros détachement de dragons. Le 11, la nuit, il est entré encore plusieurs chariots de bagages escortés par plusieurs détachements ; j'ai oublié que le jour précédent les députés du magistrat ont été au devant du général de la Tour jusques au Damier hors de la porte Ste-Croix pour lui présenter les clefs de la ville, etc. Le même jour, l'après-midi, l'Évêque a été faire une visite au général qui avait pour aide-de-camp le vicomte d'Harnoncourt. Le 12, le général de la Tour avec six cents hussards et les chasseurs de Laudonverd sont partis pour Ostende.

La veille, six hussards avaient été chez le curé de St-Pierre hors la ville, où ils avaient commis des excès en forçant le curé à donner tout l'argent qu'il avait. Ces six chasseurs et non pas des hussards ont été pris et on a fait d'abord leur procès dans le verger de Baudens où ils se sont confessés pour être arquebusés, mais l'Évêque ayant demandé jusques à trois fois leur grâce, le commandant a bien voulu leur accorder grâce de la vie. Le 13, les douanes ont été rétablies comme ci-devant et les armes de S. M. exposées aux bureaux.

Le 14, dimanche, j'ai été me promener hors de la porte Ste-Croix au-devant des troupes qu'on disait devoir arriver, mais qui ne sont pas venues. Eodem, le général de la Tour a été prendre possession de la ville d'Ostende où il a été reçu avec beaucoup de joie et d'ostentation. Le 15, les hussards qui étaient allés à Ostende, en sont revenus.

Le 16, est mort de grand matin M. Théodore Kesteloot, greffier de la Trésorerie de la ville de Bruges. Eodem, l'on a chanté le Te Deum à la cathédrale de St-Donat, les deux magistrats y ont été ainsi que tout l'état-major et les généraux de la Tour et Boros et les soldats de la garnison qui avaient paradé sur la grande place,

---

(1) Maximilien, comte de Baillet de la Tour 1737 † 1806, Feld maréchal au service d'Autriche, originaire du Luxembourg.

ainsi que les hussards ; sur le bourg était une compagnie et quatre pièces de canons qui ont fait trois décharges, et le soir toutes les cloches de la ville ont sonné et l'on a fait des illuminations par toute la ville qui avaient été ordonnées par le magistrat. Le tout s'est passé fort tranquillement. Le 17, à heures du matin, sont partis tous les hussards au nombre de six cents, il y a eu cependant quelque tapage au voisinage de M. Van Hurne, occasionné par M. l'ex-conseiller Triest. Il y a eu aussi quelque chose avec M. d'Harnoncourt qui a voulu donner un coup de sabre à un schaedebeletter parce qu'il n'avait pas voulu venir avec lui pour empêcher les désordres. Triest a été mis aux arrêts chez lui et gardé par un schaedebeletter. La même nuit il y a eu une affaire aussi entre l'écoutette Peelaert et le jeune l'Espée que Peelaert avait insulté mal à propos ; ils se sont donnés des coups de bâtons et le lendemain l'Espée en a demandé satisfaction à Peellaert qui a un peu ricanné ; ils se sont battus hors de la porte Ste-Croix et Peellaert a été blessé légèrement au bras.

CHAPITRE VI.

Année 1791.

Sommaire : Coppieters est remis en fonctions, avec ses collègues privés de leurs emplois par la révolution : cérémonie pour cet objet, le 27 janvier. Coppieters délégué aux États de la province, se rend à Gand le 31 janvier. Difficultés aux États au sujet de l'entrée de certains membres. Troubles à Bruges à l'occasion du carnaval. Coppieters sollicite de nouveau sa démission. Le comte de Mercy-Argenteau, ministre plénipotentiaire de l'empereur à Bruxelles, visite Gand, Ostende et Bruges, du 29 avril au 2 mai. Il promet à Coppieters sa démission en termes flatteurs. Le 3 mai, à Gand, cérémonie préalable à l'inauguration de l'empereur Léopold II en qualité de comte de Flandre. Coppieters est nommé payeur des rentes des États au quartier de Bruges (16 mai). Il se rend à Bruxelles pour complimenter les gouverneurs généraux. Inauguration solennelle de l'empereur à Gand, le 6 juillet. Coppieters se rend à Bruxelles pour saluer Metternich, qui remplace Mercy-Argenteau. Il fait visite aux gouverneurs généraux afin d'insister sur sa démission. Visite des gouverneurs généraux à Bruges le 4 juillet. La fille cadette de Coppieters épouse, le 8 septembre, M. Lauwereyns de Diepenhede de Roosendaele. Passage et séjour de nombreux émigrés français.

1791.

Le 1er janvier, je n'ai fait aucune visite, m'étant tranquillisé chez moi avec mes enfants, me sentant d'ailleurs incommodé. Le dimanche 16, j'ai pu aller à la messe et le 17 au Mont-de-Piété où je me suis trouvé seul conseiller assesseur. Eodem, j'ai reçu une lettre de l'agent Beckers m'annonçant le rétablissement des anciens

magistrats. L'après-midi, j'ai eu un aveugle et un sourd à prendre du café. Le 23, dimanche, la confrérie de St-Sébastien a célébré la fête de son patron par une grand'messe célébrée à la chapelle du St-Sang où toutes les autres confréries ont été présentes en cocardes et uniformes et ayant eu la permission de S. Ex. le Comte d'Argenteau (1), ministre plénipotentiaire vers lequel ils avaient envoyé une députation pour en obtenir la permission. La veille, le magistrat avait fait publier aussi la défense d'insulter en aucune façon aucun militaire sous peine d'une amende ou correction arbitraire, les avertissant qu'ils étaient autorisés en cas de la moindre insulte à faire feu. Le même dimanche notre garnison a été augmentée de quelques compagnies venues d'Ostende ; le 26, M. le Comte de Rumbeke, grand bailly de la ville et du francq, vint me faire une visite pour me communiquer le décret qu'il avait reçu, par lequel il était chargé de réintégrer dans leurs places respectives chaque individu des magistrats tel qu'il se trouvait au mois de novembre de l'année 1789 pour remplacer le magistrat existant qui avait été fait pendant les troubles, le 24 décembre 1789, composé de M. Peellaert de Melders, comme écoutette, M. de Schietere Caprycke bourgmestre, des échevins, le Sr Van Vyve, Boucher, premier échevin (2).

Ma réintégration s'est faite le 27 janvier 1791 par M. le Comte de Rumbeke, grand bailly de la ville de Bruges, où il a fait assembler tous les messieurs qui composaient le magistrat au commencement du mois de novembre 1789. Tous ces messieurs se trouvant assemblés à dix heures du matin à la chambre de retraite de l'hôtel-de-ville, où M. le grand bailly étant arrivé, il nous déclara et communiqua l'ordre qu'il avait de S. Ex. le Comte d'Argenteau de remettre chacun en activité de la place qu'il avait occupée avant les troubles, à condition que tous ceux qui avaient prêté le serment aux États, devaient en prêter un autre à Sa Majesté l'Empereur comme Comte de Flandre. Il n'y eut que M. l'Écoutette qui fut dans le cas de ne pas prêter un nouveau serment, tous les autres le prêtèrent et furent mis fil à fil en

(1) Florimond, Comte de Mercy-Argenteau, ancien ambassadeur de l'Empereur à Paris, avait été nommé ministre plénipotentiaire à Bruxelles le 20 novembre 1790.

(2) Voir aux dates du 11 et du 24 décembre 1789.

possession de leur place. M. de la Rue, qui avait été fait greffier de la Trésorerie pendant le temps des troubles, se présenta devant le Buffet pour être choisi par le magistrat présent, à la place de greffier de la trésorerie, à laquelle il fut choisi *omnium votis*, et comme par cette promotion il vaquait une place de conseiller pensionnaire, le magistrat se proposa d'en disposer, mais M. le grand bailly, ayant fait observer que la chose ne pouvait se faire, sans la connaissance du gouvernement et qu'il ne l'aurait pas admis au serment, la chose fut suspendue, et résolu d'en faire part au ministère et de soutenir le droit du magistrat à faire cette collation comme il a eu toujours (1).

Eodem. — Jonker Anthone de Penaranda dede sigh annonceren en aan de groote deure ende Cam binnen met den deurwaerder Van Cuyl met getuyge, den welcken hem stelde in possessie van syne plaetse van trésorier général der stadt van Brugghe, ingevolge de sententie van den Raede van Vlaanderen ende den deurwaerder vertrokken synde nam den Heer Hoogh Baillieu synen eed af gelyk alle 4 andere.

Le 28 janvier, au magistrat à 9 heures, où M. le grand Bailly a continué à prendre le serment des employés subalternes de la ville.

Le 29, résolu que, vu la réforme de la garde bourgeoise et qu'il ne restait que dix schadebeletters en tout pour faire la police, ce qui était impossible, il convenait de reprendre les dix autres Schaedebeletters par provision et sous l'agrément du gouvernement ainsi que les 18 veilleurs de nuit, ainsi que les 20 gardes et d'en donner connaissance au ministre.

Le 30, dimanche.

Le 31, fait assembler le magistrat à 11 heures 1/2 pour communiquer une lettre reçue des États, signée Rohaert, demandant d'envoyer d'abord à sa réception des députés à Gand. Sur quoi le magistrat résolut de m'y envoyer seul, comme député ordinaire, ce que j'acceptais, mais comme je me doutais de quelque supercherie, je demandais au magistrat une resolution par écrit comme quoi il

(1) L'annaliste Gérard, beau-frère du célèbre Raepsaet, rapporte le rétablissement du magistrat de Bruges, à la date du 28 janvier 1791, en ajoutant qu'il s'est fait « au grand mécontentement de la plupart des habitants », ce qui signifie, sans doute, que la grande majorité des Brugeois était attachée à la cause de la révolution brabançonne.

me députait seul comme député ordinaire à l'assemblée ordinaire qui ne pouvait être composée que comme elle s'était trouvée au commencement du mois novembre 1789, en suite du règlement de 1754 protestant contre toute innovation qu'on pouvait faire à ce contraire, en admettant pas d'autres au cas de changement, que l'état des choses comme elles se trouvaient en 1706 ; en conséquence, je suis parti de Bruges à deux heures et arrivé à 7 h. $^{1}/_{2}$ du soir à Gand fort heureusement malgré le mauvais temps et la brume car il faisait si noir qu'à tout moment j'avais de la peine à distinguer le cocher et les chevaux. Je suis allé d'abord au *Cerf* trouver mon frère qui était très surpris de me voir, il allait m'écrire et n'avait aucune connaissance de la lettre d'interpellation.

Le 1er février, je me suis transporté à dix heures à l'assemblée, où j'ai trouvé en guise de Président le pensionnaire Rohaert entre le comte de Steenhuysse et le baron d'Huysse, MM. le vicomte le Bailly, chantre de Grave, l'abbé de St-Pierre, le chanoine Waepenaert, le pensionnaire Robin de Courtray, M. Crombeen, bourgmestre Steenmaere, le député de la ville et châtellenie de Termonde, le premier échevin de la ville d'Audenarde et quelques autres ; j'y ai exhibé la résolution de mon magistrat que j'avais demandée par écrit contenant ma députation seul et unique pour l'assemblée ordinaire avec ordre de protester contre d'autres députés qui pouvaient s'y trouver contraire au placard de 1754 [1] n'étant plus question d'une assemblée générale et de n'admettre aucun changement quelconque contre le dit placard, et, si l'on en demandait, de soutenir que les choses devaient pour lors s'arranger et être remises comme elles avaient été en 1706, ensuite du manifeste de S. M. l'Empereur, du 21 novembre 1790 [2] ; après la lecture faite de ma résolution, plusieurs députés m'en ont demandé des copies, nous nous sommes regardés les uns les autres et l'assemblée a été très muette. Vers les onze heures est venue une

---

(1) En 1754, un règlement avait réformé les États de Flandre, en renforçant la participation des députés des villes et des châtellenies, en excluant définitivement la noblesse, et en assurant le vote des subsides pour des périodes de plusieurs années consécutives.

(2) Sans doute le manifeste de l'empereur Léopold, du 14 octobre 1790, promettant le rétablissement des institutions en vigueur sous Marie-Thérèse, et accordant aux Belges un délai jusqu'au 21 novembre pour déposer les armes.

lettre du magistrat de Gand à leur député contenant qu'ayant appris qu'on avait écrit des lettres circulaires pour une assemblée générale, ils protestaient contre tout ce qu'on pouvait faire ensuite de cette convocation puisqu'ils soutenaient qu'il ne pouvait être question d'assemblée générale mais uniquement de la députation ordinaire, protestant en outre que tous ceux qui n'en étaient pas, n'avaient qu'à se retirer. Le reste du tems, on s'est regardé les uns les autres sans qu'il y eut de semonces. A midi, cependant les députés de la ville d'Audenarde, ceux de la ville et châtellenie de Termonde qui avaient été interpellés par lettres se sont levés et ont demandé et prétendu de savoir pourquoi on les avait interpellés à venir à une assemblée générale. Sur quoi MM. Rohaert et le Comte de Steenhuysse s'étant parlés à l'oreille, le dernier s'est levé et est sorti de la salle pour chercher et faire la lecture des pièces suivantes :

Extract uyt den résolutieboeck der Staeten van Vlaenderen, actum den 25 january 1791, ter vergaederingé général der Staeten van Vlaenderen, ten voornoemden daeghe gerapporteert synde dat den gewesen actuarius d'Hoop sigh wandeerde, syne frequentatie in den Staet te sullen ernemen, wierd geresolveert aen den selven het acces inde gemelde vergaederinge te refuseren, gelyck oock de ordinaire députatie voor als nog te ontseggen.

Actum den 31 january 1791. Den heer d'Hoop sig hedent in de vergaederinge gepresenteert hebbende, is hem aangeseyt geworden den inhouden der résolutie van den 25 deser en aengesien hy sig naer de selve niet en heeft willen conformeren, is besloten geene affairens te verrigten. Eodem den Heer Canonick en cantor de Grave, sig, insgelyck in de vergaederinge gepresenteert hebbende ende aen hem gevraegt synde synen committimus, heeft geantwoord, gecommen te syn als ordinairen gedéputeerden van den clergé, waerop men hem oock part gegeven heeft van de voorberoepen resolutie van den 25, dog sig naer de selve niet hebbende willen conformeren, issen besloten daer van note te hauden.

Après la lecture de ces pièces, tout le monde en demanda des copies, et dans cet instant, il vint une lettre du magistrat de Gand adressée à leur député le vicomte le Bailly contenant ce qui suit :

Mijnheer, wy vernemen door het public gerugte dat men soude beschreven hebben de particuliere administratien dezer provintie

ten eynde van hunne gedeputeerde te sende tot Ghendt om aldaer uyt te maecken, eene generale vergaederinge der Staeten dan gelyckerwys wy de selve convocatie en vergaederinge niet en connen aannemen als legal, ende dat U. E. als onsen eenigen ordinair en gedeputeerden tot de ordinaire vergaederinge der Staeten geen nieuw last hebt ontfangen hebben wy geresolveert U. E. te versoucken ende met u in te belasten van te protesteeren gegens al het gonne in de actuale vergaederinge soude connen gegereert worden op eenen anderen voet als den gonne aldaar gevolgt wierd in het begin van de maend november 1787. — Wy hebben d'eere te syn, Mynheer, U. E. oodmoedige ende onderdaenighe dienaeren, Schepenen van den keurende raed der stadt Ghendt, onderg[t] Gobert. Uyt onse vergaederinge den 1 february 1791.

Addres. Mynheer den burggrave le Bailly de Marloop, voor schepenen der stadt Ghendt tot Ghendt.

On s'est regardé les uns les autres, parlé de choses indifférentes, l'on n'y a pas fait de semonces et tout le monde s'est retiré les uns après les autres sans rien dire. L'après-midi, fait quelques visites. Le soir écrit à mon magistrat.

Le 2, été à la messe aux Petits Carmes à neuf heures et demie et après parti tout de suite pour Bruges. Arrivé à Maldeghem à une heure, où j'ai fait un bon dîner et à Bruges à quatre heures, Madame et ma fille étaient à l'assemblée, il faisait très mauvais tems et une tempête si forte que la mer a percé une des digues de derrière les dunes de Blanckenberge qui ont été emportées ; l'alarme y était si grande qu'à leur demande on a été obligé de laisser la porte d'Ostende ouverte toute la nuit pour laisser entrer tout le monde de Blanckenberge et du plat pays qui serait venu se réfugier en ville.

1791. Mois de mars.

Le 8, malgré qu'il était défendu de la part du gouvernement que les masques et personnes déguisées ne pouvaient courir les rues, quelques mauvais sujets se sont avisés cependant de se travestir et de courir les rues, un en dévote et un autre avec une perruque toute frisée et d'autres semblables accoutrements, toutefois cependant sans masques ce qui n'a pas laissé que d'occasionner des attroupements et produit la hardiesse de ne point respecter la police à un point d'avoir terrassé deux schaedebeletters qui en

avaient pris un qu'ils ont été obligés d'abandonner, ce qui aurait pu avoir des suites fâcheuses si la garnison n'avait pris les armes et envoyé des patrouilles par toute la ville. Les choses en étaient venues à un point qu'on a osé insulter la grande garde, mais deux coups de fusil et l'apprêt de tirer le canon a fait des merveilles et a dissipé toute la foule qui se trouvait sur la grande place au nombre de deux à trois mille personnes et le tout s'est apaisé avant les cinq heures, j'avais fait assembler le magistrat à trois (1).

Le 10, parti pour Gand.

Le 11, à l'assemblée et dîné à la conciergerie avec Messieurs les commissaires Deberg (2) et Lederer, l'après-midi chez Monsieur le président qui est venu me rendre ma visite.

Jeudi le 17, à l'assemblée à neuf heures, dîné chez mon frère et puis promené de pied hors de la porte de Bruges. J'ai écrit une lettre au magistrat en réponse pour leur dire que ma présence étant ici nécessaire tant que Messiéurs les commissaires y seraient, je ne pouvais me rendre à Bruges pour l'assemblée générale, qu'en conséquence, je les autorisais de la tenir en mon absence quand bon leur semblerait, je leur marque aussi que je leur envoie par la barque de demain 70 tableaux de l'état de la Caisse de la province et que s'ils en veulent davantage, je leur enverrai.

Vendredi le 18, à neuf heures à l'assemblée, continué à travailler avec le comte Dellafaille, dîné avec Messieurs les commissaires.

Samedi le 19, à neuf heures à l'assemblée jusques à 1 heure, puis été dîner chez mon frère, été me promener seul et de pied aux remparts de la porte d'Anvers vers la porte du Sas jusques à quatre heures que j'ai été travailler à l'hôtel-de-ville jusques à six heures, puis au logis.

Jeudi le 24, à l'ordinaire, le matin dîné chez mon frère qui était arrivé la veille à trois heures aux comptes à la maison de correction, et formé les lettres pour le Vendredi Saint ; un tour en voiture, faisant mauvais tems, mon frère est resté causer chez moi le soir et Melle Cramder y est venue. Appris la nouvelle qu'à l'assemblée générale de la ville de Bruges on y avait refusé la levée d'un

(1) C'est à cet événement qu'il faut attribuer une lettre écrite peu après par Coppieters au Gouvernement pour que les déguisements fussent interdits. (Conseil privé, 23 février 1791, registre 279, Archives générales du Royaume).

(2) Rapedius de Berg.

demi-million que la province avait besoin jusques à ce que le compte serait rendu et que S. M. aurait octroyé les levées faites pendant les troubles.

Vendredi le 25, jour de la Vierge, le matin chez M. le Président en conférence qui m'a dit qu'il y avait déjà plusieurs jours qu'il avait récrit favorablement sur mon affaire et qu'on allait demander les listes pour le changement de tous les magistrats du pays ; à onze heures, à l'assemblée extraordinaire pour entendre les députés de la Waeteringe de Blanckenberge composés du chanoine Honaecker, Giliodts et Deurwaerder faisant un protest de la part de leur commettant qu'ils abandonnaient les ouvrages à faire à Blanckenberge aux soins de la province.

Samedi le 2 avril, dîné avec mon frère, MM. de Grave, Van Volden, d'Hoop et le baron Lederer, M. Deberg et son fils étant partis le même jour, on a fait rapport que des soldats logés au collège des Jésuites avaient arraché les scellés aux portes des chambres et même entré dans quelques-unes pour y prendre des papiers et entre autres deux registres de notaires et autres papiers qu'ils ont vendus dans le voisinage et appartenant tous au conseil, de quoi le même conseil a pris inspection et vue de lieu et fait rapport au gouvernement.

Jeudi le 7, parti pour Bruges avec MM. les commissaires Deberg et son fils, baron Lederer, M. et Me Maroux, Mes de Potter et Paradis et Veranneman, arrivés à Bruges à deux heures et demie et conduit les commissaires à l'hôtel du Francq où sont venus Mess. les députés de la Trésorerie pour conférer ensemble. Après je suis allé au logis où Mess. les commissaires sont venus me faire une visite et à Madame avec laquelle ils sont allés à l'assemblée, moi je suis resté au logis causer avec MM. de Cridts et Penaranda.

Le 8, vendredi, en conférence avec Mess. les commissaires, puis au magistrat pour donner leurs lettres de créance, puis repris la conférence avec les députés de la Trésorerie et M. de Merckhem et convenu ensemble de gré à gré de la manière de procéder à la revision ou inspection du compte intermédiaire de la ville de Bruges.

Après la conférence été avec MM. Deberg et Lederer voir Jérusalem, l'église des Dames anglaises rue des Carmes et le bassin où j'ai quitté ces Messieurs, et été prendre ma fille et Minette pour

remplacer le jeune Deberg qui était allé à Ostende. MM. Deberg, Lederer, Maroux, son époux, sa mère, Me Paradis et M. et Me Potter, M. et Me Penaranda avec Minette ont tous dîné chez nous et y sont restés jouer avec beaucoup d'autre monde que Madame avait demandé.

Samedi le 9, au magistrat, ensuite repris à onze heures les conférences, ces Messieurs Commissaires ayant été de grand matin à Blanckenberg. L'après-midi fait des visites et voir des fleurs superbes chez Vanheule, Cour de prince.

Le soir reçu plusieurs dépêches pour M. Deberg que je lui ai envoyées chez Me d'Augny à la Cotterie.

Mardi le 20, pas sorti et tranquillisé pour me préparer à faire mes Pacques le lendemain Jeudi-Saint.

Le 21, sorti à 7 heures 1/2, été me confesser aux Récollets, puis à Ste-Walburge faire mes Pacques et à onze heures à St-Gilles l'absolution générale ; le midi tous mes enfants ont dîné au logis et sont allés visiter les églises, je suis resté au logis en faisant les stations dans plusieurs chambres.

Le 29, parti pour Gand et en arrivant appris que le ministre, le Comte Merci d'Argenteau y était arrivé et avait dîné chez Monseigneur l'Évêque où il est resté jusques à dix heures du soir et retourné à son logement à St-Sébastien justement au-dessus de la chambre que j'occupais.

Le lendemain samedi 30, son Ex. est partie à 6 heures 1/2 en poste par la chaussée de Courtrai, Deynze, Thielt directement sur Ostende où elle a couché. Eodem, à l'assemblée. — L'après-midi, chez M. Carpentier, fait avec lui un décompte et reçu mon trimestre pour février, mars et avril, fl. 931-5-0 et laisser déduire fl. 68-15-0 pour la dixme royale, été après chez M. Maroux en conférence et retourné chez M. Carpentier.

Mai. — Dimanche le premier, il a fait mauvais toute la journée et beaucoup plu le matin, — gare aux cerises — et en grande conférence avec M. le Président du Conseil en Flandres, dîné chez mon frère comme la veille. L'après-midi été au salut à Ackerghem, puis au logis attendre mon frère et MM. de Maroux et d'Hoop, pour causer ensemble en attendant l'arrivée du ministre. Son Excellence était partie d'Ostende avant les six heures du matin pour Blanckenberge y voir les dégâts arrivés aux dunes ; elle est partie de là pour

Bruges où elle est arrivée à dix heures trois quarts et dîné chez Monseigneur l'Évêque d'où elle est partie à 4 heures et arrivée à l'hôtel St-Sébastien à près de neuf heures. Nous sommes allés d'abord à l'audience, MM. de Maroux, d'Hoop, mon frère étant partis pour recevoir son fils qui devait arriver de Londres. Son Ex. a eu la bonté de me dire dès qu'elle m'a vu qu'elle avait bien compté d'avoir le plaisir de me voir à Bruges, et était charmée de me retrouver ici, et après avoir parlé pendant un quart d'heure de son voyage, étant tous assis, est arrivé M. le Président auquel j'avais fait savoir l'arrivée du Ministre. Je me suis levé pour prendre congé et recommander l'expédition de mon affaire. Son Ex. parut surprise en me disant qu'elle était déjà expédiée et eut la bonté de me dire « qu'elle même avait appointé ma représentation « contenant qu'avec beaucoup de regrets et contre son désir, elle « m'accordait ma démission puisque je la voulais absolument et « en récompense de mes quarante-deux ans de service que j'avais « rendus etc... » Son Ex. est partie le *lendemain 2* de mai pour Bruxelles, dans une voiture à quatre chevaux, n'ayant avec elle que M. Pistrich son secrétaire, un valet de chambre et un domestique qui courrait à bidet. Le matin à l'assemblée, dîné chez mon frère et l'après-midi hors de la porte de Bruxelles fait un tour de pied ; le tems se remettant au beau, et puis prendre MM. Pardo et Odonnoghue à la barque qui était remplie comme un œuf par tous les députés tant ecclésiastiques, nobles, que des villes de Bruges, Nieuport, Ostende et pays du Francq arrivés pour l'assemblée générale du lendemain ; été faire un tour à la Coupure avec ces Messieurs, descendu M. Pardo aux Ursulines et M. Odonnoghue chez M. Baut et puis au logis faire un bon feu, ces Mess. ont soupé à ma chambre, toute la famille a dîné chez moi.

Le 3, à dix heures et quart, nous sommes allés à l'hôtel-de-ville et monté de suite à la chambre de la Cavalcade où je suis arrivé avec peine et où presque tout le monde était déjà arrivé et se tenait debout. Peu de temps après le Sr Wille a prié tout le monde à se placer, en assignant les places, à savoir les Évêques qui n'y étaient pas, les abbés, prévost et autres députés ecclésiastiques à la droite du trône qui était de velours cramoisi superbement galonné en or ainsi qu'un fauteuil et une table avec un grand coussin sur

lequel reposait un glaive, le tout correspondant parfaitement avec le trône qui était élevé de quatre degrés ; les ecclésiastiques étaient assis au rez-de-chaussée, derrière eux était un gradin élevé où se plaçaient tous les députés des villes, et derrière eux sur un autre gradin encore plus élevé étaient placés les députés des châtellenies, tout le côté gauche était occupé par les nobles titrés. Au milieu étaient placés une table et un fauteuil couvert de velours cramoisi, dans lequel fauteuil se plaça M. le Président Diricx comme commissaire de S. M.; au côté droit était placée une chaise pour le premier échevin de Gand comme Président de l'assemblée, et à la gauche une autre chaise pour l'actuaire. M. le Président étant arrivé en grande robe de cérémonie, y déclara, après avoir donné ses lettres de créances au premier échevin, le sujet de l'assemblée, et puis le premier échevin remit les mêmes lettres à l'actuaire qui en fit la lecture à haute voix, après quoi M. le Commissaire reprit la parole pour dire comme on avait entendu le désir de S. M. de se faire inaugurer comme Comte de Flandre, ne pouvant venir elle-même, elle en avait donné ses pleins pouvoirs à son beau-frère et cousin le duc de Saxe, Teschen, pour faire cette cérémonie en son nom et que ce duc, à son arrivée au pays, en aurait fixé le jour, que le serment à prêter par Sa Majesté aurait été le même et de la même formule qu'aux inaugurations précédentes de l'Empereur Joseph II et de Marie-Thérèse, recommandant une favorable résolution, M. le Président s'est retiré et tout le monde en a fait de même après qu'on avait annoncé qu'on avait fixé le 17 pour faire le résultat et qu'on priait les administrations d'envoyer ou de porter par députés leurs avis pour ce jour. J'ai dîné ce jour à l'auberge avec M. Pardo, et l'après-midi nous avons fait des visites chez l'Évêque, l'abbé de St-Pierre, général Murray, aux Ursulines et autres.

Mercredi le 4, MM. Pardo et Odonnoghue sont partis pour Bruges, j'ai été recevoir fl. 900-0-0 de change pour l'intérêt de six actions sur les moulins de Slyckens pour trois années échues 1788, 1789, 1790, puis à l'assemblée, dîné chez mon frère, l'après-midi un tour en voiture hors de la porte de Bruxelles, puis au logis écrire.

Le 5, jeudi, fait la connaissance de M. le marquis de Blanchy et de Madame que j'ai engagée de venir demeurer à Bruges, vers où ils sont partis à midi ; à l'assemblée, dîné chez mon frère, puis

fait des visites, payé chez le libraire Lemaire fl. 11-4-0, chez Van Cassel pour des petits boutons d'acier 14 sols, puis au logis écrire à Madame que j'arriverai à Bruges le lendemain.

Vendredi 6, parti par la barque en compagnie du duc et de la duchesse d'Uzès, le duc et la duchesse de Crussol, le comte et la comtesse de Fermau, le comte et la comtesse d'Ecquevilly, le comte de Tonnerre, le commandeur de Hautefeuille et l'agent Beckers, le fils du duc d'Uzès et le fils du président y étaient aussi ; ils avaient quatre femmes de chambre et cinq domestiques, je me suis parfaitement bien amusé, il y avait beaucoup de monde sur la barque et 52 personnes pour la première table ; toute cette compagnie était arrivée la veille à onze heures du soir d'Anvers en poste en cinq voitures à quatre chevaux ; ils ont logé à Bruges à l'hôtel de commerce et partis le lendemain par la barque pour Ostende où ils ont couché et parti le lendemain et venir coucher à Bruges et parti le lendemain pour Gand après m'avoir fait leur visite avant de partir par la barque ; à mon arrivée, j'avais été leur faire ma visite, ils étaient sortis mais j'ai trouvé le marquis de Blanchy et Madame qui étaient bien charmés de me voir, et leur ai parlé des maisons que j'avais en vue.

Mardi le 10, parti pour Gand, été sur la barque avec le comte de Lichtervelde, un français nommé d'Impe, qui a un quartier chez Champon, le bourgmestre Steenmaere et le procureur Beyts.

Le 11, à la messe à St-Bavon que la députation a fait chanter en l'honneur de St Macaire et dîné chez M. le chantre de Grave, député, été promener de pied à la Coupure depuis la porte de Bruges jusques au magasin de l'entrepôt.

Vendredi le 13, travaillé toute la matinée à mes comptes pour former mes états de validation. La veille, j'avais été faire une visite au Père Joseph, curé du château qui a été bien maltraité et emprisonné pendant les troubles.

Dimanche le 15, à six heures et demie du matin est venu frapper à ma chambre le fils de M. de Stoop que mon domestique a renvoyé parce que je n'étais pas encore levé ; j'ai reçu par la poste une lettre de M. de la Rue, de M. Odonnoghue m'annonçant tous deux la mort subite de M. de Stoop qui après avoir été au magistrat et à la Trésorerie jusques à midi et demi, étant revenu chez lui, s'est mis à table avec sa famille où il a bu et mangé avec eux et

racontant une histoire il est tombé sur la table dans une faiblesse dans laquelle il est resté sans avoir pu proférer aucune parole et est mort ainsi subitement le 14. Vers les huit heures et demie est entré chez moi mon frère avec M. Outryve d'Idewalle pour le recommander a obtenir l'emploi de M. de Stoop dont j'étais fort surpris et je n'eus le tems que de dire à mon frère tout bas que ces emplois devaient être séparés et que je lui en parlerais plus amplement. Il me dit qu'il m'attendrait à dîner et poursuivit sa ronde en carosse avec Idewalle pour le recommander aux autres membres de l'assemblée. Été à la messe aux Dominicains, puis chez M. d'Hoop lui communiquer mon projet pour séparer les emplois de Stoop et ainsi que chez Debreucq qu'ils ont applaudi tous deux, ensuite été dîner chez mon frère où dinait aussi Idewalle, si bien que je ne pus lui parler d'affaires qu'à six heures et demie du soir après la procession pour la clôture de l'octave de S[t] Macaire; après le dîner je suis resté à mon appartement jusques à six heures et demie et j'ai écrit à l'agent Beckers et à Basseroode à Bruxelles, puis je me suis rendu chez mon frère qui a assez bien conçu mon projet, et m'a dit que le lendemain je pouvais en faire la motion, nous avons été promener ensemble en voiture, je l'ai descendu chez lui à huit heures et puis j'en ai été faire le rapport à M. d'Hoop.

Lundi le 16, je suis sorti à huit heures pour aller chez M. le Chantre de Grave et chez M. Van Volden pour les prévenir sur la motion que je comptais de faire, et à neuf heures à l'assemblée qui s'était assemblée extraordinairement de bonne heure à ce sujet, et lorsqu'elle fut complète on a lu la requête du fils Idewalle tendant à demander tous les emplois que feu M. de Stoop avait de la province, puis la requête de Stoop tendant à demander quelques uns de ces emplois, après quoi je demande à pouvoir faire mon exposé en disant que je croyais être de mon devoir de mettre tous ces Messieurs au fait des emplois que M de Stoop avait eus, que premièrement il avait celui de receveur général des droits provinciaux au quartier de Bruges vacante par la mort du S[r] Vandenvogghe, lequel emploi avait toujours été desservi par un homme de cette trempe, qu'ensuite il était dit dans le placard émané en 1754 pour la nouvelle forme de l'organisation de la province, que les neuf commis ou receveurs tant au quartier de Gand, Bruges et Francq de Bruges seraient supprimés,

mais que les possesseurs actuels auraient desservi leurs emplois leur vie durant, mais qu'à leur mort chaque place vacante aurait accumulé à l'ancien des commis de l'un à l'autre, tellement qu'à l'avenir il n'aurait existé qu'un seul commis ou payeur de rentes dans la ville de Gand et un autre dans la ville et quartier de Bruges, que cela avait été strictement observé à Gand et même à Bruges jusqu'à la mort de M. Steenmaere sur lequel était dévolue la recette de feu mon père, MM. de Villegas, l'Espée et Stoppaert, tellement qu'à la mort de M. de Steenmaere, Messieurs des États m'ont écrit une lettre pour m'en donner part et me proposer d'accepter de me charger ensuite du placard des payements de toutes ces entremises, moyennant une augmentation de gages de fl. 400-0 par an qui était bien modique et qu'on proposait exprès, comptant que je l'aurais refusée, mais je répondis que j'avais toujours été zélé serviteur de la province et que j'acceptais la proposition moins guidée par intérêt que par zèle pour le service, ce nonobstant je ne reçus aucune réponse et j'appris par le bruit public qu'on en avait chargé Stoop et que ce tour m'avait été joué par Vilain XIIII contre tout droit et la promesse même qu'il en avait faite, je fis observer de plus, qu'il leur était connu, qu'on s'était toujours plaint, que Stoop ne faisait jamais de justes bilans confondant toujours l'une administration avec l'autre, tellement qu'il était de toute convenance que ces administrations fussent séparées et desservies par différentes personnes ; qu'en conséquence et en vertu de la disposition du placard de 1754, je présentais mon service pour l'administration du payement de toutes les rentes au quartier de Bruges pour lesquelles on attribuait à M. de Stoop près de deux mille florins, que je me serais contenté d'une somme de deux cents livres de gros en considération que j'avais déjà une recette et que je pouvais faire cette besogne plus facilement que tout autre, que par ce moyen il en serait résulté un bénéfice à la province de près de fl. 600 par an, après quoi je me suis retiré et quelques tems après ces Messieurs me prièrent d'entrer pour me dire qu'ils acceptaient mon offre et me remercièrent de l'éclaircissement que je leur avais donné à ce sujet. Il fut ensuite procédé à la disposition de la place de receveur général, que M. d'Idewalle obtint bien malgré moi et pour complaire à mon frère chez qui j'allais dîner, et l'après-midi j'ai été porter des cartes chez tous les Messieurs

de la députation pour les remercier, qui étaient l'abbé de St-André, le chantre de Grave, le vicomte Le Bailly, de Raed, Caloen, Vanvolden et l'actuaire d'Hoop.

Mardi le 17, parti pour Bruges, trouvé sur la barque le baron de Noël d'Oostkercke et je n'ai plus sorti ainsi que le lendemain 18 que je me suis tranquillisé.

Le jeudi 19, fait assembler les trois bancqs pour disposer de la place d'échevin de Stoop en faveur de M. Delcampo. L'après-midi été voir le marquis et la marquise à leur logement, à la rue de Pierre où ils sont fort contens.

Samedi le 28. Le marquis de Vienne est venu avec un autre marquis se plaindre que ce dernier avait acheté un cheval fourbu et qui avait la morve, ce qui devait rendre le marché nul, que le vendeur soutenant le contraire avait fait arrêter aux portes de la ville un autre M. français me demandant des conseils sur cette affaire, tout ce que j'y ai pu faire est d'envoyer ces Messieurs au Sieur Vande Steene pour les aider. L'après-midi, la marquise est venue chez nous avec sa petite et nous avons été avec elle et Madame faire un tour à Oostcamp.

Mardi le 31, été au magistrat faire rapport de ma conférence avec M. Caprycke et ce que Ysenbrant m'avait dit, lequel magistrat a résolu d'insinuer à Ysenbrant de porter son compte au magistrat comme d'ancienne coutume pour y être examiné et après être fixé le jour de l'audition etc...

Juin. — Le 3, vendredi, à mon bureau toute la matinée, à deux heures et demie à l'audition du premier compte de la Société pour la pêche de Bruges, il était assez mal en ordre, pas moins il en est résulté de faire un dividende de six pour cent à distribuer dans six mois, j'y suis resté jusques après six heures et puis été promener avec Madame hors de la porte Ste-Croix.

Vendredi 10, toute la matinée à mon bureau; l'après-midi à deux heures et demie à l'hôpital entendre le compte final du ci-devant receveur Ysenbrandt qui s'est assez bien passé ayant eu la complaisance de lui laisser passer tous ses payements qu'il avait portés quoique plusieurs faits lorsqu'il n'était plus receveur et faits aussi pour avoir une clôture de fl. 678-00-0. de mali pour jouer un tour au nouveau receveur de Meester qui le lui a

remboursé le lendemain. L'après-midi, resté à ce compte jusques à 7 heures et demie du soir avec M. de Caprycke, Mess. les Commissaires, Chevaliers de Bompré, de Gheldere, de la Gauguerie et M. l'archiprêtre Joris.

Samedi le 11, au magistrat pour la clôture du compte de l'hôpital où M. de Caprycke est venu aussi mais pas Ysenbraut. L'après-midi pas sorti à cause que mes chevaux avaient été saignés.

Mardi le 14, pas sorti à cause que j'avais donné mon carrosse à ceux de l'Académie où on a distribué les prix, la cavalcade et carrossade ont passé par chez nous hors de toute attente.

Jeudi le 16, reçu des nouvelles de Bruxelles que LL. AA. RR. y avaient fait la veille leur entrée à deux heures de l'après-midi avec beaucoup de pompe, de cérémonie et une joie universelle, le magistrat ayant été en corps aux portes de la ville en présenter les clefs, cent hommes de chaque serment avec des armes et vingt en noir avec des flambeaux ainsi que les doyens à tête nue avec des flambeaux, entourant la voiture. Le comte de Mercy avait été au-devant jusques à Louvain. Il a fait mauvais toute la journée ce qui fait que je n'ai pas sorti et travaillé toute la journée à mon bureau, j'avais cependant fait assembler mon magistrat pour délibérer à permettre aux brasseurs d'augmenter la bière, de quatre escalins par tonne pour les particuliers et deux pour les cabaretiers en considération de l'excessive cherté de l'orge.

Vendredi le 17, à deux heures et demie après-midi, été à l'hôpital recevoir MM. de Bompré, de Gheldere et de la Gauguerie, commissaires du magistrat qui y sont venus faire la lecture du réglement et en recommander la stricte observance et le redressement des négligences de plusieurs articles qui depuis quelque temps avaient été oubliés tant de la part de la dame que du receveur, ils y étaient présents de même que les deux tuteurs auxquels les commissaires de la part du magistrat recommandèrent sérieusement la surveillance pour l'exacte observance du règlement et en cas de défauts d'en faire rapport au magistrat ; j'en suis sorti à six heures pour aller chez la Marquise où il y avait du monde à jouer et y suis resté jusques à huit heures.

Le 22, été au magistrat pour plusieurs affaires importantes et régler mon voyage pour Bruxelles pour complimenter LL. AA. RR : etc.

Jeudi le 23. La Fête-Dieu, été à la messe à St-Donat par la maison de M. Parys pour la première fois depuis le mois de décembre 1789, resté à la grand'messe à la tête du magistrat, jusques à ce qu'il soit sorti avec la procession, je suis retourné au logis par la même maison et j'y ai trouvé M. et Me la Marquise de Vienne, la douairière de Tilleghem, son fils Philippe et tous mes enfants. M. le Comte de Averspergh est venu aussi dîner avec moi avec tous les susnommés. L'après-midi est venue Me du Maisniel et sa fille, on a fait deux parties de jeu et puis on a été promener, je suis resté au logis avec ma cadette, qui le soir, à souper a eu une grande faiblesse.

Vendredi le 24. Le nouvelle est arrivée que le Roy, la Reine de France et le Dauphin s'étaient échappés de Paris (1), je n'ai pas sorti de toute la journée et travaillé à mon bureau à remplir les nouvelles lettres de rente.

Dimanche le 26, été à la messe de pied par la maison de M. le Pénitencier Van Parys qui m'a donné la clef de la sacristie pour entrer par là dans l'église. A neuf heures, parti par la barque avec MM. Caloen et Odonnoghue députés de la ville, MM. Caloen, Porter et Sola du Francq, le baron Triest, son fils et un capitaine du corps franc d'Odonel étaient aussi sur la barque.

Lundi 27, parti avec tous ces Messieurs pour Bruxelles où étant arrivés à trois quarts d'heure de près nous, rencontrâmes un express à cheval que le sieur de Proft (2) nous envoya pour nous prévenir qu'il lui était impossible de nous donner le logement que j'avais demandé, puisque de la part de la Cour on avait retenu tout son hôtel pour y loger toute la Cour de France, c'est-à-dire Monsieur et Madame et le Comte d'Artois et leur suite, ce qui nous mis dans de grands embarras. Un des cochers qui nous conduisait, nous engagea d'aller loger au Bélier, au Marché-aux-Poulets où nous mîmes pied à terre, l'entrée n'en est pas brillante, et on nous fit passer par la cuisine et monter un escalier fort obscur, pour nous conduire à deux chambres très bien proprement et élégamment meublées ce qui nous surprit beaucoup ; nous le fûmes encore

(1) Louis XVI et sa famille quittèrent en secret Paris le 20 Juin 1791. Ils furent arrêtés à Varennes et ramenés de force dans la capitale.

(2) Tenancier de l'hôtel de Belle Vue.

plus lorsque l'on nous servit à souper somptueusement et fort bien accommodé, toute la vaisselle moderne, des verres à bords d'or, des assiettes de porcelaine, au dessert du très bon vin, enfin le tout d'une propreté admirable et aussi bien servi et peut-être mieux que dans les plus grands auberges ou hôtels de Bruxelles.

Mardi le 28, sorti avec un carrosse de la maison, été droit chez le ministre Comte d'Argenteau, qui nous a fait revenir à cinq heures du soir, de là chez M. le Président de Crumpipen qui nous a reçus et conseillé d'aller de suite à l'audience de L. A. R. parce qu'elles attendaient à dix heures les États de Brabant pour faire la lecture de la joyeuse entrée en présence du Chancelier, cérémonie ordinaire qui se fait deux jours avant l'inauguration. Étant arrivé à la Cour, j'y trouvais le Comte d'Asson qui était Chambellan de service que je priais d'annoncer les députés du magistrat de Bruges et de demander aussi une audience particulière pour moi, ce qu'il fit et nous fit entrer peu de tems après. Lorsque son Altesse Madame eut répondu à notre compliment, elle eut la bonté de me dire que le général Bender était là, qu'elle devait le voir, mais qu'elle serait retournée d'abord, ce qu'elle fit et me fit entrer. « Je lui exposais tout ce que j'avais fait pour obtenir ma démission « sans effet, et que je me jetais à ses genoux pour qu'elle me fit « cette grâce. Elle eut la bonté de me dire bien des choses « gracieuses pour m'engager à continuer jusques après l'inaugura- « tion et qu'après elle m'accorderait ma demande ». Je la priais de vouloir accepter un mémoire que je lui remis, nous restâmes encore quelque tems à la cour pour voir entrer les États de Brabant. Nous allâmes faire quelques visites et voir la parade qui était superbe et où il se trouvait une quantité d'officiers français en uniforme et cocarde blanche ; à midi j'ai été voir mon frère le général-major et mon neveu, nous avons dîné à notre auberge où nous avons été bien traités. L'après-midi acheté un flacon fl. 4-18-0 et trois petits chiens fl. 3-3-0, été chez Madame la comtesse de Pontquarré et faire un tour à l'allée verte et au parc et voir les préparatifs pour l'inauguration.

Le 29, parti pour Gand et payé à l'auberge du Belier notre compte qui a été fort raisonnable, nous en avons témoigné notre contentement et promis de le recommander à nos amis, nous avons rencontré en route depuis Bruxelles jusques à Gand soixante

voitures sans les coches et diligences qui allaient à Bruxelles pour l'inauguration qui s'est faite le lendemain.

Le 30, jour que nous sommes partis pour Bruges, il a fait mauvais et beaucoup plu.

Juillet. — Le premier, eu beaucoup d'ouvrages pour faire des préparatifs pour l'inauguration de faire habiller mes domestiques, peindre mon carrosse et faire faire des ajustements pour mes chevaux. L'après-midi, trotté partout pour faire des commissions et des emplettes. Le 2, pas sorti pour préparer le tout pour l'inauguration et mon départ pour Gand.

Le 3 parti pour Gand avec MM. Caloen, Pardo et Odonnoghue, le soir été à St-Pierre, voir M. le Commissaire de Kulbert. Le 4, le matin été aux États, diné avec M. Caloen. L'après-midi, encore aux États, Josephine est arrivée par la barque avec le bagage et Madame ; vers les six heures, avec la voiture, mes deux filles et Minette. Je les ai logés tous à St-Sébastien où j'avais les deux chambres de suitte en entrant à droite où l'empereur a logé.

Le 5, à 9 heures, à l'État et partis à huit et à dix heures pour aller diner à la barrière de Landeghem pour y complimenter LL. AA. RR. Les députés étaient MM. l'abbé de St-André, le chantre de Grave, Bourgmestre Coppieters, Porter, l'échevin de Raedt, Vamerdyck et d'Hoop ; de Smet est venu l'après-midi d'Alost pour nous joindre et le vicomte Le Bailly est resté à Gand. LL. AA. RR. sont arrivées vers les quatre heures et nous leur avons souhaité la bonne arrivée dans notre province et puis suivi leur voiture jusques à l'abbaye de Saint-Pierre où nous leur avons fait un compliment, et après je me suis joint avec les députés de la ville de Bruges, et, avec eux, eu encore une autre audience pour les complimenter dans laquelle l'Archiduchesse a eu la bonté « de me dire pourquoi je me donnais « toutes les peines et fatigues, à quoi je répondis que je ne « pouvais m'en donner trop pour lui rendre mes hommages. » Après cette audience, j'ai été à l'hôtel-de-ville prendre les arrangements nécessaires pour la journée du *lendemain 6*. Je me suis levé de grand matin pour m'arranger ainsi que mes gens et mon équipage, et le tout était en état, à huit heures et demie du matin que j'ai sorti avec M. le bourgmestre

Caloen dans mon carosse, précédé de la voiture de M. Pardo qui avait M. Odonnoghue avec lui, nous avons été prendre notre rang sur le Cauter où nous sommes restés à peu près une bonne demi-heure et puis mis en marche par la Sonnestraete, les Récollets, droit à l'abbaye de S[t]-Pierre où nous avons mis pied à terre pour aller faire la révérence à LL. AA. RR. et puis de file tous à l'église S[t]-Pierre où on a chanté une grand'messe où le prince a été à l'offrande et présenté une pièce de drap d'or, une pièce de monnaie d'or et une d'argent, il était sous un dais du côté de l'évangile et l'archiduchesse du côté de l'épître. Après la messe, l'abbé mit l'épée au Prince et entonna le Te Deum, lequel étant fini, tout le monde se mit en marche pour aller au théâtre au Marché au vendredi. Il avait plu pendant que nous étions à S[t]-Pierre et il recommença lorsque j'étais au Marché au grain, mais la pluie cessa lorsque je fus au coin du Marché de vendredi ; arrivés au théâtre, tout le monde sortit de la voiture et monta le théâtre. Lorsque tout le monde y fut, le premier héraut d'armes cria au peuple : Vive Léopold ! et qu'il allait prêter le serment, ensuite M. d'Hoop lut le diplôme et la procuration de S. M. et donna la signature à baiser à tous ceux qui devaient aller faire le serment. Ensuite les deux évêques allèrent avec l'évangile devant le prince qui prêta le serment les doigts appuyés sur l'évangile. Ensuite M. Vandeveld, secrétaire, lut la formule du serment, puis les évêques, abbés et autres députés ecclésiastiques prêtèrent le serment, après, les nobles, les députés des villes et des châtellenies un à un, le Prince sonna après la clochette et l'on jeta d'une maison à côté des jetons d'or, d'argent et de cuivre au peuple. Il y eut du tapage, plusieurs blessés et deux de morts. La princesse était comme de coutume dans un balcon avec sa suite, dans une maison préparée pour voir cette cérémonie laquelle finie, la marche recommença et on alla à l'église S[t]-Bavon où l'on chanta le Te Deum et après on alla de pied à l'hôtel-de-ville ce qui me coûta beaucoup, ayant bien de la peine à marcher. Tout le monde monta ensuite à la chambre de la cavalcade où il y avait une table de 180 couverts. Son Altesse Madame ayant dîné à l'autre inauguration dans la chambre des États, avait témoigné cette fois désirer de dîner avec son mari, elle occupa donc la première place, son mari à sa gauche et

l'évêque de Gand à sa droite, l'évêque de Bruges à la gauche du prince. Outre les dames de la Cour qui accompagnaient le prince, il y avait Mesdames de Murray, de Thiennes, deux Lichtervelde et Rinsmaulle, toutes dames de l'ordre de l'étoile, les généraux et commandants de corps de la garnison, les chambellans et suite de la Cour et les commissaires, MM. de Kulberg, d'Aguillar, le cadet Feltz et secrétaire Vandeveld, puis tous les abbés, nobles, députés de villes et châtellenies, la table a été bien servie et il y avait des beaux fruits au dessert, des ananas, melons, pêches très belles qui ont coûté jusques à fl. 4-0-0 de Hollande pièce, du raisin excellent qui coûtait fl. 18-0-0 de Hollande la livre ; pendant le festin on jouait des symphonies très bien exécutées par un orchestre nombreux qui se trouvait au bout de la salle, on resta à table jusques à cinq heures que LL. AA. RR. se levèrent. Je me suis en allé avec M. Caloen à cinq heures et demie, fait un tour de cours, puis au logis me tranquilliser car j'étais très las et fatigué de la besogne de la journée, aussi je me suis placé sur une chaise à la fenêtre d'où je ne me suis pas bougé et d'où je pouvais voir tout le Cauter et tous ceux qui allaient à la comédie. Tout le Cauter était très magnifiquement illuminé, plusieurs théâtres s'y trouvaient avec des musiciens et il y en avait un pour LL. AA. RR. pour voir les illuminations, elles ont été à la Comédie ainsi que la veille et au bal en passant chaque fois en allant et en revenant par devant la porte de ma chambre. Je me suis couché très fatigué et me suis levé avec bien de la peine, le lendemain 7, pour aller à dix heures à l'hôtel-de-ville.

Le 8, Madame et mes deux filles et Minette sont parties avec mon carrosse à neuf heures ; Mesdames Caloen, Pardo et Odonnoghue sont aussi parties en voiture et Joséphine de Robart, les domestiques et bagages par la barque d'une heure, j'ai été aux États à dix heures et été dîner avec M. le Bourgmestre Potter à la Drapstraete ; il a beaucoup plu ; fait des commissions et des visites.

Samedi le 9, parti pour Bruges, en arrivant à la barque, elle se trouvait tellement remplie qu'il n'y avait pas moyen d'y entrer, c'est pourquoi j'ai fait préparer une autre barque où je suis monté avec Me Boudens, ses deux petits-fils, le baron de Noël, le Bourgmestre et Pensionnaire d'Ostende et plusieurs autres personnes. Comme il n'était pas possible d'y faire la cuisine, nous

nous sommes contentés de manger des soles frites et des anguilles étuvées avec du pain français beurré, ce qui nous a bien goûté.

Lundi 17, fait assembler le magistrat pour délibérer à faire notre préavis touchant toutes les propositions envoyées *ad omnes* par la députation de l'État.

Mardi le 18, tenu l'assemblée générale qui s'est très bien passée, les doyens avaient été satisfaits qu'on leur avait donné part communication de toutes les pièces qui accompagnaient la demande qu'on avait fait imprimer expressément, ils ont presque tous été du préavis du magistrat qui était 1° d'accorder à S. M. pour toute indemnité des pertes qu'elle a souffertes pendant les troubles, par accord comme elle le propose une somme de dans laquelle la province de Flandre doit fournir la somme de 2° d'allouer la levée faite pendant les troubles par les villes et châtellenies et surtout la levée forcée mais pas du tout celle faite par les ecclésiastiques. 3° de ne pas reconnaître la levée pour les maisons brûlées et pillées ni aucune indemnité à ce sujet puisque selon le placard cela regarde directement la municipalité du local. 4° d'accorder les pensions et douceurs à tous les religieux et religieuses réformés sans distinction et de rétablir les couvents qui pourront l'être sans inconvénients, 5° de consentir aussi au paiement des arrérages de l'entretion de la Cour de L. A. R.

Mercredi 19, travaillé toute la journée à finir l'index général. Le 20, parti pour Gand avec MM. Caloen, Pardo et Odonnoghue, en arrivant fait quelques visites et été promener à la Coupure. Logé à St-Sébastien, mais Pardo au Lion d'Or.

Vendredi le 21, partis tous quatre pour Bruxelles avec deux carrosses, un pour les 3 domestiques et le messager, été loger à Bruxelles au Bélier où nous avons été l'autre voyage et très contents.

Samedi le 22, été nous présenter chez le nouveau ministre [1] qui a remis de nous donner audience au lendemain entre dix et onze heures du matin, été chez M. le Président de Crumpipen, M. de Limpens et au bureau de M. Walckiers ensuite à la parade

---

[1] François Georges, Comte de Metternich-Winnebourg, venait de remplacer le Comte de Mercy-Argenteau comme Ministre plénipotentiaire (17 juin 1791).

et à la messe aux Carmes, puis au logis pour dîner. M. le Baron de Gomegnies est venu dîner avec nous. L'après-midi, été avec MM. Pardo et Caloen voir la campagne de M. de Gamerage et promener à l'Allée-Verte où il y avait beaucoup de monde à cause qu'il se préparait une fête de trois vaisseaux remplis de musiciens et illuminés pour se présenter devant le château de L. A. R. y jouer des symphonies pour la fête de Ste Christine. L. A. R. y étaient et ont monté sur l'un des vaisseaux à onze heures du soir, etc. Nous nous étions retirés à neuf heures.

Dimanche le 23. Nous avons été à la messe aux Dominicains, puis à l'audience du ministre Comte de Metternich Winnebourg pour lui faire compliment sur son arrivée au pays, etc., et puis chez M. Vandeveld, et puis à la Cour où nous sommes arrivés lorsque le cercle était fini et que tout le monde s'en allait. J'ai monté cependant pour avoir audience et j'ai été remis au quart après deux heures. Nous sommes allés dîner à l'auberge où M. Franqué est venu nous surprendre à dîner avec nous. A deux heures je suis allé seul à l'audience où le prince m'a reçu très poliment et promis d'acquiescer à ma demande. Je suis retourné après joindre nos Messieurs, M. Odonnoghue est sorti avec son gendre et j'ai été avec MM. Pardo et Caloen au salut à Ste-Gudule. C'était le dernier jour de l'octave du St Sacrement des miracles, il y avait un monde infini et l'on ne pouvait presque pas entrer dans l'église, par bonheur on nous offrit d'entrer dans la tribune à gauche par le côté de la chancellerie où nous étions très bien. Après le salut, fait une visite au Comte de Cruyshautthem et puis promener à l'Allée-Verte où nous nous sommes bien amusés, puis par le rivage, la nouvelle place de Jéricho au logis, lorsque nous y fûmes arrivés, il survint une pluie des plus abondantes.

Lundi le 24, nous sommes partis pour Gand avec la voiture du marquis de Vienne.

Le 25, les trois Messieurs collègues sont partis pour Bruges, je suis resté pour aller à l'assemblée arranger l'affaire de Walwein. L'après-midi, travaillé à examiner les papiers pour passer en validation sur la quote de la ville de Bruges. Le 26, à l'assemblée, y reçu le projet de la marche route de voyage de L. A. R. par Gand, Bruges, Blanckenberghe, Ostende à Ypres pour y faire l'inauguration le 3 et le 10 à Tournai. L'après-midi, été avec mon

frère à la campagne de M. Carpentier où nous avons été surpris par l'orage dans le bois et nous avons dû nous refugier dans la maisonnette qu'il y fait représenter un cabaret avec l'enseigne d'un côté de S[t]-Antoine et de l'autre à la bonne femme.

Le 27, parti pour Bruges avec la commission d'avoir soin comme de coutume des arrangements à prendre pour le voyage de L. A. R., été sur la barque avec M. Pélichi qui venait prendre congé de sa famille qui allait entrer au service dans un régiment qui est à 300 lieues du pays qu'il va joindre dans peu pour 2 ans.

Le 28, je n'ai pas sorti et travaillé toute la journée à mon bureau.

Samedi le 29, été au magistrat, l'après-midi à Notre-Dame de la Poterie et hors de la porte de Damme et rentré par celle d'Ostende.

Dimanche le 31, à la messe aux Carmes, à midi fait une visite à l'Éveque pour lui demander son carrosse. L'après-midi fait une visite à M[e] la douairière de l'Espée et Potter pour le même objet, puis un tour hors de la porte de S[te]-Cathérine.

Août. — Le 3, j'ai été au magistrat pour parler de l'arrivée de L. A. R. L'après-midi fait une visite à M[e] la douairière de Roosendaele et un tour hors de la porte de Maréchaux, tirer de la mousse.

Jeudi le 4, pris des arrangements avec Victor et autres pour l'arrivée de L. A. R. — les messieurs et dames françaises sont venus faire une partie, j'ai joué au tresept. Vers le soir, reçu une dépêche qui décidait que LL. AA. RR. auraient logé à l'évêché.

Vendredi le 5, travaillé le matin avec M. le Bourgmestre de la ville et du Francq, été chez l'Évêque pour lui communiquer que L. A. R. et leur suite viendraient loger chez lui, de là au magistrat, et à midi chez le Comte d'Auerspergh que j'attendais chez lui pendant qu'il m'attendait chez moi ce que par bonheur Madame m'a fait savoir et je suis retourné au logis pour prendre ensemble des arrangements. Vers une heure, appris que LL. AA. RR. seraient arrivées plus tôt ce qui fait avertir le magistrat de l'assemblée à quatre heures ainsi que toutes les voitures à la porte de S[te]-Cathérine où je me suis rendu aussi, tous mes gens en grande livrée et mes chevaux et mon

carrosse comme à l'inauguration. LL. AA. ne sont arrivées qu'à sept heures et sont allées droit à l'Évêché où elles ont donné audience au clergé, aux magistrats en corps de la ville et du Francq et sont allés après à la Comédie. Le Comte de Seckendorf m'a prié à souper et demandé ceux que je croyais devoir être demandés aussi. Je lui ai indiqué le grand Bailly, l'Écoutette, le Bourgmestre de la Commune et du Francq, été me reposer au logis jusques à 9 heures ½ et puis retourné avec mon frère à l'Évêché souper avec LL. AA. RR. à une table de 24 couverts qui était bien servie en gras et en maigre, il n'a pas duré longtemps et je me suis rendu au logis le quart pour onze heures, très fatigué de ma besogne de la journée. Il y avait à la barque deux voitures de l'Évêque, un carrosse et un birouche, elles ont pris les dames, il y avait encore les carrosses du grand bailly, le mien, de M. Pardo, Potter, de Me de l'Espée et deux carrosses de remise pour les femmes et valets de chambre.

Samedi le 6, je me suis levé à moitié roué et si fort fatigué qu'il ne m'a pas été possible d'aller à Blanckenberge, ni même à l'Évêché, la famille du marquis Duchattelier, celle de Me Dumaisniel, M. et Me........., la comtesse de Gontreuil, baronne de Triest, Melle Jamain sont venus déjeuner pour voir passer leurs Altesses qui sont parties à neuf heures et demie pour Blanckenberghe où elles ont dîné ou déjeuné sous une tente sur les dunes et sont parties par le Strande vers Ostende à midi et demi et y sont arrivées à trois heures. Le marquis de Vienne y était allé aussi avec Toinette et M. et Me de Penaranda avec la famille Dumaisniel aussi ; vers le soir au salut à la Poterie avec Madame, sorti la porte de Damme jusques à Schiepsdaele, voir la barque qui était apprêtée pour LL. AA. RR. et vu arriver ceux qui avaient été à Blanckenberge. Dimanche le 7, à la messe aux Carmes. L'après-midi au sermon français aux Augustins avec mes deux filles, puis promener hors de la porte Ste-Catherine.

Lundi le 8, été avec mon frère, Toinette, Lauweryns et cinq domestiques à Blanckenberge, voir les ouvrages que j'ai trouvés dans un pitoyable état, on y travaillait à hausser la digue du Comte Jan et l'entrepreneur m'assura qu'à la fin de la semaine la digue aurait été achevée, et en état à résister pour quelques mois et empêcher l'inondation jusques à ce qu'on eut pris le parti

de faire des nouvelles jetées qu'on a laissées et fait détruire et qui sont l'unique cause de la dégradation et de l'anéantissement des dûnes ; triste effet de l'opinion entêtée d'un seul individu qui malheureusement n'a été que trop aveuglement soutenu dans son caprice; parti de Blanckenberge à huit et arrivé ici à 9 heures et quart avec mes chevaux au carrosse et des chevaux de louage à ma calèche allemande.

Mardi le 16, été à l'assemblée à Gand et dîner chez mon frère, y rester jusques à cinq heures à cause de la grande chaleur, et travaillé avec lui à la signature de 18 actions à charge de Sa Majesté. J'avais écrit le matin à MM. Pardo et La Rue touchant la Waeteringe de Blanckenberge, le même jour l'Évêque de Soissons est passé par Gand, je l'ai vu ([1]). C'est un homme bien respectable et vieux, il marche avec des béquilles ; il est arrivé pendant ce jour et la nuit 7 à 8 voitures en poste.

Mercredi le 24, avant dix heures, à l'assemblée pour entendre le rapport de MM. le chantre De Grave, Schouttect et Sola de ce qu'ils avaient fait à Bruxelles à l'assemblée des députés de toutes les provinces unies. Aussi entendu le rapport touchant la déportation du sieur Vanrossum, commandant de la maison provinciale de correction, été dîner chez mon frère, fait une visite chez M. Maroucx, été trouver mon frère chez les D^{lles} Geys, puis promener à la Coupure.

Dimanche le 28. Ma fille a eu son second ban, j'ai été à la messe à l'ordinaire et au sermon français aux Dominicains. Le soir, il est venu beaucoup de monde pour jouer. Il y a eu 13 tables, j'y ai joué et perdu fl. 6-12-6.

Mardi le 30. M. Penaranda est venu me parler avant d'aller au magistrat où j'ai été depuis 9 $^1/_4$ jusques à midi et délibéré sur plusieurs sujets, reçu un décret de LL. AA. RR. pour annoncer la paix conclue entre l'Empereur et les Turcs ordonnant au magistrat d'assister dimanche prochain au Te Deum etc.

Septembre. — Lundi 5, écrit deux lettres à ma fille de Penaranda pour les engager à venir au contrat de leur sœur mais sans effet,

---

([1]) Henri Joseph de Bourdeilles, évêque de Soissons depuis 1764, † en 1802. V. Pierre. *Le clergé français en exil.* (Pays-Bas Autrichien). *Revue des questions historiques*, 1er octobre 1905, p. 533.

il s'est cependant passé sans eux avec beaucoup de regret pour *ma fille mais pas autrement:* le contrat s'est passé à six heures par devant le notaire Vandesteene mon beau-frère le Vicomte, comme témoin pour ma fille cadette, et M. le major de Roosendaele, témoin et tuteur de M. Lauwereyns, après nous avons fait une partie et j'ai donné un beau souper. Les convives étaient Me la douairière de Roosendaele, son fils, le major, l'abbé, l'autre fils, le conseiller et sa femme, Me la douairière d'Ougny, son fils et sa femme, M. de la Gauguerie comme tuteur, M. le Vicomte Lebailly, le chanoine, Me d'Onate, le sous curé Van Eecken, le notaire Vandesteene, Madame et moi et les futurs époux, ensemble dix-huit personnes, nous nous sommes assez bien amusés et restés jusques à une heure après minuit, je m'y serais parfaitement bien amusé si j'y avais eu *ma fille aînée*, il a fallu prendre patience en la plaignant de tout mon cœur.

Le 7, je me suis occupé aux arrangements pour le mariage qui devait se faire le lendemain, décompté avec ma fille et lui donné cinquante ducats pour son voyage.

Le 8, jour de la Nativité de la Ste Vierge, je me suis levé à 4 ½ heures du matin pour conduire *ma fille cadette* à l'autel, il était près de sept heures avant que le cortège ait pu partir à cause que l'anneau nuptial était égaré; mon équipage, chevaux et domestiques, étaient en pleine parade comme à l'inauguration, j'y étais avec ma femme, ma fille et son futur [1], dans un autre carrosse suivaient Me la douairière de Roosendaele son fils le *major* et l'autre fils avec son épouse, un autre carrosse avec M. et Me la marquise de Vienne, M. le major Comte d'Auersperg, et Genirer, un autre carrosse avec le vicomte Lebailly père et fils, Me d'Onate et son fils, un autre carrosse avec M. et Me de Tilleghem et un autre carosse avec le chanoine Lebailly. Nous fûmes au pas à l'église de Ste-Walburge où nous trouvâmes encore huit à dix voitures, du reste de la parenté, en entrant à l'église ma fille donna la main à son futur, je le suivais avec Madame la douairière de *Roosendaele*, ma femme avec le major de *Roosendaele* et tous les autres suivaient de même, nous allâmes tous droit à l'autel de St Roch, au haut

---

(1) M. Lauwereyns de Diepenhede.

de la nef à droite où la messe et mariage se firent ; il y avait un monde infini à l'église. Après la cérémonie, les nouveaux mariés, Me de *Roosendaele*, ma *femme* et *moi* avec les deux témoins, fûmes à la sacristie signer au registre l'acte du mariage et après nous sortîmes de l'église dans le même ordre que nous étions venus, c'est-à-dire mon carrosse le premier suivi de tous les autres droit au logis où le déjeuner était préparé consistant en une grande table à la salle jaune où il y avait neuf plats de pêches, brioches, poires et raisins, plusieurs autres plats avec des brioches, tartines, de gâteaux, pain gras, coukes et biscuits, entre deux des bouteilles de liqueurs, vin de muscat, d'Espagne et autres, dans les coins il avait d'autres tables ainsi que dans l'antichambre où on servit du thé, café et chocolat, il s'y trouvait près de soixante et dix personnes à déjeuner et dans les trente domestiques qui ont déjeuné aussi ; à neuf heures les nouveaux mariés sont partis dans un carrosse à quatre chevaux, avec Thérèse pour femme de chambre et un domestique, comptant d'aller coucher à Alost. Après leur départ tout le monde s'en est allé et une heure après ma fille Penaranda est venue avec son mari me faire compliment ainsi qu'à Madame. La présence de ma fille que je vis la première m'attendrit beaucoup et m'ôta mon indignation contre son mari qui sans elle j'aurais mis à la porte, je le reçus très froidement et lui dis uniquement qu'il aurait beaucoup mieux fait de suivre mon conseil en venant au contrat et au mariage ; qu'au reste tout le blâme en tombait sur lui avec quoi il partit ayant l'air fort décontenancé. A onze heures, j'ai été avec Madame à la messe aux Carmes. Antoine et Jean sont venus faire leur compliment, je les ai gardés à dîner. L'après-midi sont venus le marquis et la marquise de Vienne causer jusques à cinq heures, j'ai été faire un tour alors avec Madame, Antoine et Jean jusques à Steenbrugghe.

Samedi le 10. A dix heures du matin, le cocher de louage est venu dire que les jeunes mariés étaient arrivés le jeudi, peu après huit heures du soir à Alost, mais qu'il ne savait pas à quelle heure ils étaient partis le lendemain pour Bruxelles ; été au magistrat. L'après-midi faire une visite à Me la douairière de Roosendaele et aux dames d'Ongny, puis un tour hors la porte de Maréchaux.

Dimanche le 11, j'ai reçu une lettre de mon gendre que j'ai

envoyée d'abord à Me de Roosendaele, j'aurais dû avoir cette lettre la veille, j'y ai cependant répondu à tout hasard. M. l'abbé Lauwereyns et d'Onate ont dîné au logis, le major s'est fait excuser; vers le soir fait un tour avec Madame. Le soir sont venus Dubreucq, et Deurwaerder et Ydewalle, nous sommes restés causer jusques à dix heures du soir sans nous être aperçus qu'il était si tard.

Le 15, j'ai reçu une lettre de ma fille de Diepenhede, écrite de Tirlemont.

Samedi le 17, je n'ai pas sorti et me suis occupé toute la journée à mon bureau, à mes affaires particulières, le soir M. et Me la marquise de Vienne sont venus souper avec nous, nous avons beaucoup raisonnés des affaires de France; surtout que le Roy avait accepté et signé la Constitution, s'en était déclaré le Roy et le défenseur [1]; d'une autre part est paru le manifeste de l'Empereur et du Roy de Prusse contre la France [2].

Mardi le 20, je me suis levé fort incommodé et hors d'état d'aller au magistrat, je me suis amusé à travailler à mon bureau avec Mulier. Le marquis de Vienne est venu avec la marquise m'apporter à lire la lettre de M. le comte d'Artois au Roi son frère, qui est de toute beauté [3].

Mercredi le 28, été au magistrat, le major de Roosendaele a dîné chez moi, l'après-midi sont venus M. et Me P. et vers les cinq heures ma fille Lauwereyns-Diepenhede est arrivée avec son mari de Spa. Son frère l'abbé est resté souper avec nous.

Octobre. — Mardi le 4, parti à 7 heures du matin par la barque d'Ostende avec M. le marquis de Vienne, arrivé à Slyckens à dix heures, été de suite hors du port, examiner les ouvrages que j'ai côtoyés et monté par une jetée, puis retourné voir l'estacade en dedans, examiné la digue qui est très faible et convient d'être renforcée, ce que l'on peut faire avec les débris de l'estacade, après, entré dans Ostende et été chez Melle Boyet pendant que le marquis est allé ailleurs et est venu me trouver, y acheté une livre

---

(1) Par sa déclaration du 13 septembre 1791, Louis XVI avait accepté la Constitution votée par l'assemblée nationale.

(2) Manifeste dit de Pilnitz, par lequel les monarques d'Autriche et de Prusse annonçaient, en juillet 1791, des intentions hostiles aux révolutionnaires français.

(3) Lettre par laquelle le comte d'Artois, émigré à Coblence, refusait de suivre les conseils que lui envoyait Louis XVI pour l'amener à rentrer en France.

de thé pour fl. 3-17-0 une bouteille de tabac pour fl. 1 et fait marché pour une balle de café et un baril de sucre en poudre, de là nous sommes allés à Slyckens dîner chez Brocq et puis avec la barque à Bruges où nous sommes arrivés à six heures. Le marquis a fait au retour sur la barque la rencontre de deux chevaliers de St-Louis et de deux demoiselles françaises dont ils ont renouvelé la connaissance ce qui m'a beaucoup amusé, tout ce voyage s'est bien passé et m'a fait du bien ayant fait le plus beau temps possible.

Vendredi le 7, j'ai été avec MM. Pardo, Caloen et Odonnoghue complimenter le général major Biëlbleu qui était arrivé la veille pour rester commander ici.

Mercredi 12, j'ai été dîner chez M^e^ la douairière de Roosendaele, étant le repas de noces de nos enfants, j'y ai fait une partie de jeu et suis venu à huit au logis, Madame et les jeunes mariés y sont restés souper.

Samedi le 13, fait assembler le magistrat à neuf heures et demie où j'ai été jusques à une heure pour faire délibérer de rappeler nos commissaires de la province qui sont à Bruxelles pour la liquidation des comptes de toutes les provinces. L'après-midi, fait des visites et le soir chez la marquise jusques à sept heures.

Mardi le 18, à neuf heures et demie à l'assemblée, y faire rapport de mon voyage d'Ostende de la sonde du port et du renforcement à faire de la digue derrière l'estacade ainsi que de plusieurs autres objets et fait dépêcher une ordonnance de fl. 16 pour vacations à Ostende ; dîné à l'auberge du Lion d'or où j'ai logé.

Novembre. — Mardi, le 1er de novembre, j'ai eu le bonheur de faire mes dévotions ainsi que le mercredi 2, jour des âmes. Le même jour, le matin, est venu un certain Jean Vanhove, beau-fils de Jean Potvliege, habitant de la paroisse d'Haelteren, à moitié chemin du canal de Bruges à Gand, pour rapporter deux bagues d'or que lui, Vanhove, avait trouvées au bord du canal à Haelteren, le 27 de septembre dernier, en chargeant du fumier sur un chariot, lequel fumier y avait été déchargé d'un bateau venant de Bruges et qu'il avait trouvées singulièrement en heurtant du pied contre le tas de fumier, il en était tombé une masse dure sur laquelle il aperçut d'abord les deux bagues, l'une sur l'autre tout à découvert, chose incroyable et miraculeuse, que l'on doit attribuer à l'inter-

cession de S[t] Antoine, en considérant surtout la marche suivante de ces bagues qui se sont perdues le 7 septembre. M. Lauwereyns Diepenhede, les ayant mises ce jour dans sa chambre sur une table pour ne pas les oublier, mais le lendemain il ne les a plus trouvées, il est donc très probable qu'elles seront tombées de la table sur le plancher de la chambre et se seront mêlées dans le sable et la poussière qu'on a jetés à la rue, deux jours après et qui vraisemblablement auront été ramassées par un ramasseur de fumier, qui après l'avoir mis dans sa brouette, l'aura transporté et versé sur le tas de fumier que ces sortes de gens accumulent pour le revendre après aux bateliers qui font commerce en fumier, si bien que ce tas de fumier qui se trouvait près du Sas des Dominicains aura été transporté dans un bateau pour le conduire jusques à Haelteren pour l'y décharger. Le 27 de septembre susdit, N. B. que j'avais reçu une lettre dimanche le 30 octobre, sans signature m'avertissant que si je manquais ou avais perdu deux bagues, je pouvais le faire savoir à un nommé Jean Potvliege, paysan, demeurant à Haelteren, lequel, en faisant la description des bagues, me les aurait restituées. L'adresse de cette lettre était à M. Coppieters-Diepenhede à Bruges, ce qui prouvait qu'on avait ouvert les bagues sur lesquelles était écrit: A. Coppieters épousa le chevalier Diepenhede le 8 septembre 1791. Ce que je mandais dans ma réponse que je fis à la lettre envoyant ma réponse par le maître de barque Derudder à Potvliege, lui disant qu'il pouvait confier les bagues au maître de la barque qui lui aurait donné une récompense honnête, mais son beau-fils Vanhove est venu lui-même les rapporter comme il est dit ci-dessus.

Samedi le 12, pas sorti le matin, mais fait assembler le magistrat à trois heures, où j'ai été, puis à mon école voir M. Marouex, M[e] Dumeniel, où j'ai trouvé l'Évêque d'Amiens (1) et passé le reste de la soirée chez M[e] la marquise de Vienne.

Lundi le 14, fait assembler extraordinairement le magistrat où j'ai été depuis neuf heures et demie jusques à midi d'où je suis allé parler à M. Marouex au séminaire et chez M. Jooris, lui dire que le magistrat avait reçu sa démission de la leçon théologale qu'il a conférée à son recommandé, délibéré aussi sur les lettres adressées par l'assemblée touchant la situation de la caisse de la province

---

(1) Mgr de Machault, évêque d'Amiens, retiré ensuite à Paderborn (Westphalie).

et résolu de faire supprimer les pièces y relatives pour les distribuer aux anciens magistrats et aux doyens des métiers, aussi résolu d'accorder à M. O. Sulivan, ancien chef-homme, une pension alimentaire de lb. 24-0-0 à la direction toutefois de Me Madrid.

L'après-midi, il m'est venu une députation de la chambre de commerce et le doyen des bateliers demanda à pouvoir tirer le canon au bassin et à faire des illuminations le lendemain à cause du jour du nom de Léopold, notre souverain. Ce que je leur ai accordé sous agrément du magistrat. Le soir sont venus pour une grande partie des Dames et des Messieurs français.

Le mardi 15, à dix heures, au magistrat, y délibérer à l'effet de permettre à la chambre de commerce et aux bateliers de tirer le canon au bassin, y arborer tous les pavillons de navires et faire le soir des illuminations, et en conséquence, de le permettre ou tolérer à un chacun de faire de même, et pour en donner l'exemple, on délibéra d'illuminer l'hôtel-de-ville comme de coutume et que tous ceux du magistrat illumineraient aussi, j'en ai fait donner part à Messieurs du Francq pour qu'ils en puissent faire de même. A onze heures, nous sommes allés au Te Deum où nous avons trouvé au milieu du chœur tout l'état-major et tous les messieurs français, de là nous sommes retournés dîner ensemble à l'hôtel-de-ville où je me suis passablement bien amusé jusques à quatre heures et demie, j'ai été prendre Madame pour aller ensemble voir la marquise de Vienne, puis au logis, prendre des arrangements pour mon départ pour Gand.

Le 16, mercredi, été sur la barque auec MM. l'abbé de St-André, le Bourgmestre Caloen, M. Carpentier fils, son épouse, Schepens, sa femme, et une autre fille, Me la baronne de Croeser qui est descendue à Vinderhaute, en arrivant, été chez Vinckart, MM. d'Hoop, Carpentier et Marloop, puis au logis écrire à M. Odonnoghue.

Samedi le 14, parti pour Bruges, à neuf heures et demie, en voiture, avec ma cousine la baronne Triest, dîné à Ecloo, y payé fl. 3-18-00, et arrivé à Bruges à cinq heures, plus sorti.

Lundi le 21, à la messe au St-Sang et puis dîner avec la confrérie chez le baron de Croeser, y payé mon écot portant fl. 7-17-6; à cinq heures, fait quelques visites françaises et passé soirée chez la marquise de Vienne.

Mardi le 22, à dix heures, au magistrat, jusques à midi, le soir, au bal à l'hôtel-de-ville, donné par Messieurs du concert noble, y resté jusques à dix heures et assez bien amusé.

Jeudi le 24, été au Te Deum à l'occasion du jour de naissance de l'impératrice, dîné avec le magistrat où étaient invités le général Brela, le major d'Auersperg, le major d'Odonel et trois autres officiers du même corps, le repas et le tout s'est très bien passé.

Décembre. — Jeudi le 15, reçu une lettre des États pour m'y rendre le lendemain, été au magistrat faire rapport d'une lettre de convocation, écrite par le clergé de Bruges à M^e de l'Hôpital et fait résoudre que l'hôpital ne pourrait être compris ni contribué parmi les ecclésiastiques ; item, je me suis fait donner une résolution par écrit pour protester à l'assemblée contre le résultat qui pouvait tomber sur la proposition de mettre la cotisation du subside comme il était en 1771 etc., à midi et quart retourné au logis et plus sorti.

Vendredi le 16, parti pour Gand, été sur la barque avec une dame française nommée Caloeuil, qui est fort aimable ; elle venait de Londres, M^e la jeune Pélichi et son fils, Melle Custis, le général Corti, le jeune Comte de Murray, Weissenwolf, un autre officier, le chanoine Torrès, l'abbé de St-André, mon cousin L'houst, peintre, les deux jeunes Messieurs Caloen, je me suis parfaitement bien amusé. Arrivé de bonne heure à Gand, été chez mon frère qui était sorti, chez M. Carpentier où je suis resté causer jusques à sept heures.

Samedi le 17, à dix heures, à l'assemblée, jusques à 1 $^1/_2$ heure, travailler à faire le résultat sur les quatre points demandés.

1° Consentement pour la levée d'un million ;

2° de forcer par tous les moyens possibles à rendre compte à tous ceux sans aucune exception qui ont eu des maniements des deniers durant les troubles ;

3° de ne pas envoyer nos députés à Bruxelles avant que tous les comptes de la province ne soient rendus et d'écrire à ce sujet à LL. AA. RR. ;

4° le résultat est que les impositions doivent se faire sur le luxe, mais comme on suggère différents moyens, il est résolu de faire une nouvelle demande à ce sujet aux administrateurs.

Mardi le 20, parti pour Bruges, été sur la barque avec Me la marquise de Marconay, M. et Me d'Alougny, le colonel Gontreuil, Chopin, mon neveu Stochhove et encore deux autres personnes, arrivé à deux heures et demie et été trouver Madame chez M. le conseiller Lauwereyns Diepenhede où toute la famille dînait, je les ai trouvés au dessert et y suis resté jouer.

CHAPITRE VII.

Année 1792.

—

Sommaire : Le 14 janvier, renouvellement du magistrat de Bruges. Coppieters obtient d'être remplacé. Mort de l'empereur Léopold II auquel succède son fils François. La France déclare la guerre à l'Autriche. Le 18 avril, le bruit se répand que les insurgés brabançons, émigrés en France, et conduits par Béthune Charost, envahissent la Flandre. Mouvements de troupes : émoi des émigrés français : troubles suscités par la populace à Bruges. Échecs des Français attaquant Mons et Tournai.

A l'assemblée générale du magistrat de Bruges, tenue le 22 mai, pour envoyer des députés à l'inauguration de l'empereur François II, des plaintes sont articulées contre le gouvernement. L'armée française pénètre en Flandre à la fin de juin et prend Courtrai, qu'elle évacue le 30 après en avoir incendié les faubourgs. Le 31 juillet, inauguration de l'empereur à Gand. Le magistrat de Bruges refuse d'assister au *Te Deum*, chanté le 12 août à l'occasion du couronnement. L'insurrection du 10 août à Paris et les massacres de septembre amènent de nombreux émigrés français à Bruges.

A la suite de la bataille de Jemappes (6 novembre), Bruges est occupée par les Français. Excès de la populace à cette occasion. Les Français tentent de s'emparer des fonds publics détenus par Coppieters. On extorque de l'argent pour une fête civique. Logements militaires. Le 25 novembre, on brule des blasons sur la Grand'place. Le 30 novembre, les habitants choisissent des électeurs. La réunion de ceux-ci est interdite par les commissaires français qui exigent une élection par acclamation. Cette élection nouvelle a lieu le 1r décembre en l'église de Notre-Dame. Elle aboutit à la désignation de 40 représentants provisoires qui s'assemblent le 5 décembre et choisissent le 16 une nouvelle

municipalité pour la ville. Le 18, le club ou société populaire impose à l'assemblée du Franc l'élection de 40 représentants provisoires qui élisent un magistrat nouveau pour le Franc le 11 janvier. Difficultés au sujet du serment à prêter par les élus. Le club prétend diriger l'administration de la ville.

1792

gLorIa In eXCeLsIs Deo et In terra paX hoMInIbUs bonæ VoLUntatis.

Ce verset faisant depuis un temps immémorial le commencement du Gloria qui se dit aux messes, forme le chronogramme de cette nouvelle année 1792 pour être envisagé comme un pronostic des plus avantageux aux circonstances du temps dans lequel se trouve actuellement l'Europe entière et nous faire espérer que son contenu littéral pourra avoir son effet pendant le cours de l'année en rétablissant la vraie religion chrétienne et apostolique surtout en France, afin de rendre une gloire pure au Tout-Puissant et obtenir une paix solide parmi les hommes de bonne volonté sur toute la terre.

Le premier jour de l'an, à la messe, après, chez l'Évêque et l'après-midi fait quelques autres visites, le soir au logis, fort accablé de mon rhume. Jeudi le 12, j'ai eu beaucoup de monde à mon bureau tant pour payer que pour recevoir de l'argent pour la levée. L'après-midi vers les quatre heures est venu M. le Comte de Rumbeke, grand Bailly, pour me communiquer qu'il était arrivé de Gand avec la lettre pour le renouvellement des magistrats de la ville et du Francq, qu'il me communiqua en me priant de vouloir bien faire une double liste de l'ancien et du nouveau magistrat pour l'arrangement des engagères. M. Vandewouwere était venu le matin m'annoncer qu'il était fait Bourgmestre de la commune du Francq. — Vendredi le 13, j'ai eu encore beaucoup de monde pour mon bureau, le grand Bailly et Caloen et d'autres Messieurs du magistrat. J'avais fait avertir tous les Messieurs du nouveau magistrat de se rendre la veille chez le grand Bailly à deux heures de l'après-midi. J'ai été dîner à l'hôpital, jour ordinaire, et revenu à quatre heures à la maison où j'ai tenu une conférence avec MM. le grand Bailly, Caloen, de Cridts, Odonnoghue et de la Rue, ce dernier ayant fait rapport qu'il avait déjà hors de toute atteinte

dix quittances d'engagère pour les échevins et qu'il était assuré de la onzième. Il fut décidé que le magistrat se serait changé le lendemain, à quelle fin j'ai fait avertir l'ancien magistrat et les trois bancqs pour les dix heures en noir, et tous ceux du nouveau magistrat de se trouver à la même heure à la chambre d'orphelins en noir et avec le manteau dit Welheerle, envoyé aussi au chapitre de St-Donat pour faire célébrer la messe du St Esprit, où le grand Bailly doit aller seul avant de venir renouveler le magistrat ; tous ces messieurs sont restés chez moi jusques après huit heures. Samedi le 14, je me suis rendu au magistrat à dix heures où j'ai trouvé le grand Bailly qui y était déjà, la messe étant finie plus tôt qu'à l'ordinaire. Le grand Bailly se trouvait fort embarrassé d'y voir le conseiller Debie qui y était et qui ne se trouvait pas remplacé dans le magistrat et qui comptait garder sa place, ce qui avait fait une scène désagréable dans la Vierschaere. Mais comme je remarquais qu'il n'avait pas d'habit noir, je parlais à M. Debie pour le prévenir que, n'étant pas en noir, il ne pouvait pas se présenter dans la Vierschaere, ce qu'il avoua et promit de ne pas y venir, moyennant quoi cette difficulté se termina ainsi, et j'allais ensuite à ma place et fis siéger tout le magistrat pour faire la lecture de la commission du grand Bailly pour renouveler le magistrat dont on fit aussi lecture de la liste. Ensuite je chargeai M. le greffier de la Trésorerie d'aller avec la liste chez l'Évêque pour la faire voir et lui demander s'il n'avait aucune opposition à faire pour sa promulgation. Pendant l'absence du greffier, je fis un discours au magistrat pour lui faire connaître que ma faible situation m'avait obligé à demander ma démission après 43 années de service au magistrat, le remerciant de l'honneur que j'avais d'y présider pendant 27 ans tant comme Bourgmestre que comme premier Échevin, etc., et le greffier de la Trésorerie ayant fait rapport que l'Évêque approuvait la liste du nouveau magistrat, je proposai au grand Bailly d'aller avec l'ancien magistrat à la Vierschaere par la grande porte, où étant arrivé, tout le monde s'assit, le grand Bailly à ma droite et le greffier de la Vierschaere à ma gauche. Alors je proposai au grand Bailly de faire faire la lecture de sa commission et de la liste du nouveau magistrat et j'ordonnai en conséquence au greffier de la faire à haute voix, tout le salon de l'hôtel-de-ville était rempli de monde

et tout le monde me fixait. Après la lecture faite, je proposai au grand Bailly de faire entrer le nouveau bourgmestre des échevins pour l'admettre au serment. Je le fis appeler et au moment qu'il commençait, je me tins debout durant tout le serment et après je le fis venir à ma place que je lui cédai et lui remis les clefs de la ville sur son bras gauche, lui fis mon compliment et sortis de la Vierschaere par la petite porte qui donne dans la chambre orpheline, et puis droit à ma maison en carrosse que j'avais fait attendre, fort content de ma démission et que j'avais fait cette cérémonie avec courage et sans avoir été un moment décontenancé, et l'après-midi fait des visites de compliment chez le grand bailly, les deux bourgmestres, premier échevin et quelques autres.

Le 19 et 20, travaillé toute la journée à mon bureau, j'ai eu beaucoup de monde tant pour les remboursements que pour la levée et avec le marquis de Vienne dont la femme est partie le 20, à cinq heures du matin, pour Paris, avec M. l'abbé de la Rochefoucault.

Dimanche le 22, à la messe à l'ordinaire et puis plus sorti, étant un peu incommodé, il y a eu du tapage à la comédie.

Lundi le 23, le magistrat s'est assemblé toute la journée, pour cette affaire et l'on a publié une ordonnance de police et la loi martiale avertissant un chacun que la garnison avait ordre de tirer en cas d'émeute, etc. Je n'ai pas sorti ainsi que le 24, 25, 26 et 27, mais me suis occupé à mon bureau à recevoir beaucoup d'argent pour ma levée.

Février. — Jeudi le 16, envoyé trois tonnelets avec des espèces à M. Carpentier pour fl. 52.300-0-0 par la barque accompagné par mon domestique français.

Le 17, pas sorti, mais travaillé toute la journée avec Mulier, reçu beaucoup d'argent, le même jour est partie l'avant-garde du corps francq d'Odonel.

Le 18, pas sorti, il a commencé à neiger et à gêler, et quelques traîneaux ont pu courir. Jeudi le 23, j'ai reçu une dépêche de L. A. R. sur ma démission, bien honorable et flatteuse et qui fait une pièce à garder pour ma postérité.

Lettre des gouverneurs généraux Marie Christine et Albert, adressée à notre cher et bien aimé le Bourgmestre de la ville de Bruges Coppieters.

Cher et bien aimé,

Nous ayant été fait rapport de vos instances pour obtenir la démission de la place de premier Bourgmestre de la ville de Bruges, que vous avez occupée, nous vous prévenons par la présente que nous vous avons accordé votre demande, et nous ne pouvons à cette occasion que vous témoigner gré et satisfaction entière sur la manière distinguée, dont vous vous êtes acquitté de vos fonctions dans la charge susdite, et sur les bons services que vous avez constamment rendus tant à sa Majesté qu'à la ville de Bruges et à la Province de Flandre.

A tant, cher et bien aimé, Dieu vous ait en sa sainte garde.

De Bruxelles, le 18 février 1792.

(S[e]) MARIE-ALBERT,
Conseil privé.

Mars. — Jeudi le 1[er], j'ai eu beaucoup de monde à mon bureau.

Vendredi le 2, dîné à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée, la nouvelle est venue que tous les émigrés français militaires devaient quitter la ville mais pouvaient s'établir dans les bourgs et villages à la campagne.

Dimanche le 18, j'ai pris le grand deuil pour S. M. Léopold II.

Avril. — Mardi le 3, avant dix heures, au service de feu S. M. Léopold II de glorieuse mémoire ; il y avait beaucoup de monde ; tous les corps de la ville, du Francq, de la prévôté en grand deuil, mais pêle-mêle, au chœur de la cathédrale où se trouvaient aussi le général et les officiers de la garnison, les officiers et autres Français, ainsi que plusieurs dames françaises et quelques-unes de la ville, les autres étaient hors du chœur dans les nefs et les chapelles ; dans la grande nef au fond étaient les soldats du bataillon de Kinski tout en neuf, l'Évêque officiait et M. le doyen Depauw a fait l'oraison funèbre, tout cela a duré jusques au quart après-midi.

Mercredi le 4, été aux ténèbres.

Le 5, jeudi-saint, sorti à sept heures me confesser aux Récollets, après à S[te]-Walburge où j'ai eu le bonheur de faire mes Pâcques ;

à onze heures à St-Gilles pour l'absolution générale, l'après-midi aux ténèbres.

Vendredi le 6, aux ténèbres et après à la passion prêchée par un prédicateur français, passé cette journée comme de coutume.

Samedi le 7, je n'ai pas sorti.

Dimanche le 8, jour de Pâcques, à la messe aux Petits Carmes, l'après-midi fait des visites ; la même chose le lendemain.

Le 18 et 19 pas sorti ; la veille était arrivée la nouvelle que le comte de Béthune [1] devait entrer dans le pays ce qui a causé une grande consternation parmi les Français émigrés et a fait partir le marquis du Chattelier avec toute sa famille, sur ce que Me la générale de Bielle était partie pour l'Écluse, son mari était parti la veille pour Courtrai.

Le 19, la nouvelle de l'arrivée des Prussiens dans le pays a un peu ramené le calme ; on a disposé de la place de maître de l'écluse du Minnewaeter vacante par la mort du Sr Coulleau, décédé le 13 en faveur de Jacobi, ce qui a causé beaucoup de murmures, tant par rapport à la personne, et qu'on avait fait ce choix par une assemblée extraordinaire sur un dimanche, que parce que les voix étaient partagées et le magistrat incomplet.

Dimanche le 29, à la messe à l'ordinaire, pendant que j'y étais, la garnison d'Ostende est entrée ; l'après-midi beaucoup de Français sont venus faire leurs adieux.

Lundi le 30, notre garnison avec celle d'Ostende est partie directement sur Tournai et quantité de Français pour le Brabant ; l'après-midi, je me suis habillé pour aller faire un tour, mais ayant appris qu'il était mal de M. Vandenwouwere, je suis allé chez lui consoler notre sœur que je trouvais dans la dernière affliction, son mari ayant reçu les saintes huiles et se trouvant sans connaissance, ayant été atteint d'une goutte remontée et d'une léthargie qui a duré jusques après six heures du soir sans qu'il soit venu à la moindre connaissance. Ainsi est expiré Louis-Ferdinand Vandenwouwere, seigneur d'Hongerswalle, écuyer, premier bourg-

---

[1] Le Comte de Béthune Charost avait enrégimenté des belges réfugiés sur le territoire français, et se proposait d'entrer avec ce corps en Belgique, pour aider à y renverser le gouvernement Autrichien en s'appuyant sur les armées françaises. La guerre avait été déclarée par la France à l'Autriche le 20 avril 1792.

meste de la commune du Francq et député aux États de la province [1].

Toute la ville a été assez tranquille jusques à vers les sept heures du soir, lorsqu'il s'est fait beaucoup de rassemblement sur la grande place, quelques polissons ont arraché un hussard qui servait d'enseigne à la maison grise sur le coin de la grande place qui a été menacée d'être pillée, mais une grande partie des confrères ainsi que des métiers s'y sont portés et le reste de la nuit a été tranquille, pas moins les métiers ainsi que le magistrat sont restés assemblés toute la nuit.

Mai. — Le 1er, toute la nuit on a entendu rouler des voitures avec le reste des Français émigrés et à huit heures du matin sont arrivés quatre cents hommes du régiment de Wurtenberg faisant l'avant garde d'un plus grand nombre de troupes qui devaient suivre.

Mercredi le 2, écrit toute la matinée une lettre surtout fort circonstanciée à mon frère le Vicomte et une copie au Ministre pour Me Vandenwouwere [2]; pas sorti ainsi que jeudi le 3 que Me Vandenwouvere ainsi que sa famille est venue chez moi pour éviter d'être chez elle pendant l'enterrement de son mari qui l'a été à six heures du soir au cimetière de Ste-Anne à côté du Crucifix.

Vendredi le 4, dîné à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée et puis à la mortuaire; le même jour ainsi que la veille on a eu des nouvelles que les Français ont voulu attaquer Tournai où ils ont été repoussés et chassés jusques aux portes de Lille avec perte de plusieurs pièces de canons, munitions et bagages des prisonniers, dans le même temps ils ont voulu aussi se présenter devant Mons où ils ont pareillement mal réussi et ont été totalement battus par le brave général Beaulieu qui les a chassés jusques aux portes de Valenciennes dans la plus grande

---

(1) L. F. Van den Wouwer avait émigré en 1790 pour éviter tous rapports avec les Patriotes insurgés contre le Gouvernement, et avait subi de ce chef des dommages considérables, c'est du moins ce qu'affirma sa veuve en sollicitant, par une requête du 21 mai 1792, une pension ou pain d'abbaye à charge de l'abbaye de Tronchiennes. (Secrétairie d'État et de Guerre, liasse 632. Archives générales du Royaume.) C'est ce qu'invoqua son fils, le 25 mai 1793, pour obtenir un place d'échevin du Francq. (Liasse 634, même collection.)

(2) Voir plus haut les motifs que faisait valoir Coppieters pour réclamer la bienveillance de Metternich en faveur de Mad. Van den Wouwer.

déroute, ils ont perdu beaucoup de canons, ustensiles, etc., qu'on évalue à deux millions de livres dont on attend le détail.

Mercredi le 9, le service de M. Vandenwouwere à S[te]-Anne, j'ai été chercher les deux fils pour les conduire et ramener de l'église.

Vendredi le 18, M. Prudhomme Dailly est venu me demander ma quittance du remboursement de l'engagère de la place de Bourgmestre de la commune, que je lui ai donnée moyennant son renversal pour qu'il puisse faire son serment comme nouveau bourgmestre.

Samedi le 19, Messieurs les avocats Potet et Donny ont tous deux été faits conseillers pensionnaires surnuméraires, malgré que j'avais dit et donné à M. le Bourgmestre copie d'un décret de 1778 qui autorisait le magistrat de conférer de plano la cinquième place de pensionnaire.

Dimanche le 20, à la messe au S[t]-Saug, la marquise est venue tout alarmée me dire que son mari se trouvait arrêté à Bruxelles comme accusé d'être démocrate, me demandant une attestation de la façon qu'il s'était comporté ici, ce que j'ai bien voulu faire par composition et cependant avec ménagement; été me promener hors de la porte S[te]-Catherine, après avoir fait des visites aux nouveaux bourgmestres du Francq Prud'homme et Gobau.

Mardi le 22, été à dix heures et démie à l'assemblée générale où se trouvait aussi M. Pardo ; nous fûmes introduits les premiers et placés au bancq de la trésorerie comme anciens bourgmestres, ce qui n'était pas encore arrivé depuis l'année 1717. Les anciens Échevins au bancq des conseillers, et les anciens conseillers sur des bancs au milieu. Après la lecture de l'exposé de la demande faite par M. le Président du conseil en Flandre à l'assemblée générale du 15, tenue à Gand, le Bourgmestre des échevins Caloen me l'énonça le premier, je lui demandais d'être informé du préavis de Messieurs du magistrat dont lecture fut faite et étant énoncé pour la seconde fois, je dis, qu'approuvant le dit préavis, mon sentiment était de députer les deux Bourgmestres, le premier échevin et greffier de la chambre comme députés ordinaires à se trouver au jour à fixer pour l'inauguration de S. M. Frans premier comme Comte de Flandre, munis de procuration comme aux dernières inaugurations pour y recevoir le serment du Souverain et y prêter le leur de fidélité au nom du peuple et habitants de

la ville de Bruges en la forme et manière comme l'on avait pratiqué l'année dernière, l'année 1781 et l'année 1744. M. Pardo fut du même avis, après quoi M. le greffier de la Trésorerie énonça les anciens échevins et conseillers dont le premier fut M. le marquis de Gayaffa qui, au lieu de parler, donna un écrit, contenant des plaintes, griefs, et des demandes tendant d'en avoir le redressement avant de consentir l'inauguration, etc. Le magistrat nous remercia de l'avis donné et nous partimes, après quoi les doyens des métiers entrèrent, leur comparution fut tumultueuse et ridicule par la proposition extravagante et ridicule qu'ils firent et dont le résultat fut dans le goût de l'écrit produit par les anciens échevins et conseillers tendant à ne point consentir à l'inauguration avant l'accomplissement de toutes leurs demandes ridicules, ce qui naturellement doit furieusement embarrasser le magistrat pour les suites fâcheuses qui doivent en résulter, au risque de la ruine totale de la ville de Bruges qui serait inévitable, si elle n'envoyait pas les députés à l'inauguration.

Dimanche, Pentecôte, le 27, est arrivée la nouvelle que M. l'Abbé Diepenhède était fait prévost du chapitre Notre-Dame ; toute la famille est venue me souhaiter des heureuses fêtes, été faire un tour de course avec Madame, ma fille aînée et Minette.

Jeudi le 31, l'après-midi été chez M. Melgard, prévost de l'arbre sec qui avait fait inviter tous les confrères chez lui à deux heures, j'y ai été à 2 heures $^1/_2$ et il n'était pas chez lui, pas même en ville, j'ai fait alors quelques visites et étant de retour chez moi à quatre heures, j'ai reçu un billet de M. Melgart, d'excuses, m'invitant d'y venir pour faire la besogne avec les autres confrères, j'y fus et y suis resté jusques à six heures sans qu'aucun des autres confrères y soient comparus ; fait un tour après.

Juin. — 1er vendredi, diné à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée, puis à mon école et au jardin du chanoine.

Le 24, dimanche à la messe, à l'ordinaire, quitté le grand deuil, au salut à St-Jacques, et à 6 heures $^1/_2$ un tour jusques à Steenbrugge avec mes deux filles. Eodem on a beaucoup tiré du côté de Courtray (1), et il y eu une affaire entre les Autrichiens et les

---

(1) Le général français Luckner s'empara de Courtrai le 17 juin, et l'évacua le 30.

Français, à l'avantage des premiers, puisque les autres ont été obligés d'abandonner plusieurs villages entre autres Curen qui est tout brûlé.

Le 29, jour de S[t]-Pierre, à trois heures du matin, est mort M. Vandeurne de Damast, président de la prévôté, été me promener à Steenbrugghe avec ma fille Penaranda et Minette. Le 30, à midi, est arrivée la nouvelle que les Français avaient évacué Courtrai à trois heures du matin, ce qui m'a été confirmé par une lettre du cousin de Courtrai et une relation imprimée du messager des États Sadeler ; les dégâts que les Français ont faits, surtout la bande béthuniste composée de Brabançons et de Flamands rebelles, sont immenses, tant en maisons que campagnes, fermes et blanchisseries, moulins et toiles brûlées et volées (¹).

Juillet. — Dimanche le 1[er], à la messe à l'ordinaire, l'après-midi fait visite à M. Stochove, fait président de la prévôté et chez M[elle] de Landreghem, y resté jusques au salut de l'Écoute et puis promener avec Madame.

Lundi, au service de M. Vandeurne. L'après-midi, promener à Saint-Pierre. — Mardi le 3, pas sorti, M[e] de Penaranda est venue passer l'après-midi avec moi. Dimanche le 8, à la messe aux Carmes. L'après-midi, en conférence avec la famille chez M[e] D'Onate sur les affaires de M[e] Vandenwouwere et cotisé provisoirement chaque frère ou sœur à fl. 100-0-0 pour la subsistance de cette famille.

Le 19, assemblée générale pour autoriser des commissaires pour l'inauguration, j'y ai donné mon avis qui a été suivi par tous les autres, ainsi que nos députés qui pourront y aller, fait une partie chez M[e] d'Orégny et vu sa maison.

Lundi le 30, parti pour Leke, à huit heures et demie, avec Madame, Joséphine et Sobrie, y arrivé à onze heures et demie, de suite et après, fait la visite de ma ferme et des arbres en état d'être vendus. A quatre heures, parti pour Ostende, y arrivés à 6 h. $^1/_2$, été de suite voir le navire Indien qui m'a beaucoup amusé à voir, tous ces différents personnages grotesquement habillés, en toutes sortes de costumes, les gens étaient même de

(¹) La garnison française incendia les faubourgs de Courtrai pour écarter les attaques des troupes impériales. Les dommages qu'elle causa furent évalués à 3 millions de francs par certaines autorités, et à 560,398 fr. en monnaie de l'époque, par d'autres.

toutes sortes de couleurs et de nations, tout cela était très comique à voir et m'a beaucoup amusé.

Retourné mardi le 31, l'inauguration s'est faite à Gand de l'Empereur François II comme comte de Flandre, qui avait été couronné comme Empereur le 14 de ce mois de juillet.

Août. — Samedi le 4, j'ai été conduire mon grand carrosse chez Poetiet et prendre en même temps mon coupé avec lequel j'ai été chez M. Brameries, où j'ai trouvé l'abbé Broussé, avec le curé Froment, à Paris, prédicateur du Roi, qui est un aimable homme de la plus grande éloquence.

Dimanche le 12, promener hors de la porte de Ste-Catherine après avoir été le matin au chœur de St-Donat assister au Te Deum, par ordre du gouvernement à l'occasion du couronnement de notre Souverain François II comme empereur ; j'y étais seul, les magistrats n'y étant pas comparus quoique dans la dépêche de l'Évêque il y était dit qu'ils devaient y intervenir.

Mercredi le 15, jour de Notre-Dame, la Sainte Vierge ; à la messe et au sermon français prêché par M. Froment, prédicateur du Roi, et curé de la paroisse de St-Denis, cloître Notre-Dame à Paris, qui a dîné chez moi le même jour avec l'abbé Broussé, le chanoine Molo et Brameries. Ce prédicateur a fait le plus beau sermon possible, il a un très bel organe, et est l'homme le plus sociable et le plus aimable qu'on puisse trouver, rempli de talents, etc. ; le soir promené hors de la porte Ste-Catherine.

Jeudi le 23, j'ai eu beaucoup de monde à mon bureau et j'ai été dîner à la campagne de M. Brameries avec le prédicateur français, l'abbé Broussé et la famille Van de Velde.

Dimanche le 26, à la messe ; l'après-midi, à trois heures, au sermon français à Notre-Dame, prêché par M. le curé Froment ; son discours sur la crainte de Dieu a été de toute beauté et rendu supérieurement.

Septembre. — Jeudi le 6, j'ai eu peu de monde à mon bureau, j'ai donné une déclaration à M. le Curé du Béguinage des services pour les enterrements. L'après-midi, été à Male chez la Comtesse de Carnin où je me suis beaucoup promené.

Vendredi le 7, dîné à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée, y eu une discussion avec M. le Curé, à quatre heures à mon école, puis au logis. Dimanche le 9, à la messe à l'ordinaire, M. de la Gaugerie

à dîné avec moi. Nous avons eu de mauvaises nouvelles de Paris, des meurtres et des massacres abominables y ont été faits le 3 où près de six mille hommes ont péri.

Lundi le 10, M. le Curé Pruvost a pris possession de la Prévôté de Notre-Dame par procuration de M. Lauvereyns Diephenhède, à onze heures du matin, j'y ai été comme témoin.

L'après-midi, j'ai été le féliciter ainsi que Me sa mère. Mardi le 11, M. Triest a épousé Melle de Heere ; M. le Chevalier Moerman et M. D'hoop sont venus me faire une visite, avant le départ de la barque de Gand. M. le Curé Pruvot est venu dîner avec nous et M. le Hautpointre est venu au dessert.

Le 16 dimanche, à la messe à l'ordinaire, et à mon retour trouvé chez moi M. le chanoine Molo avec M. Rivet, prêtre émigré, âgé de 56 ans, curé de Trébert près de Cologne, que j'ai reçu chez moi pour dîner et souper tous les jours, il couchera chez M. Molo.

Lundi le 17, j'ai admis encore à ma table M. Debos, chartreux émigré français, à dix heures, été à la prévôté de Notre-Dame pour l'entrée de M. le prévost Lauwereyns Diepenhede comme 44e prévost, dîné avec lui et tout le chapitre de Notre-Dame, et ses frères et parents à l'hôtel-de-ville. Madame et mes jeunes gens ont soupé chez la douairière Roosendaele et été voir les illuminations, je suis resté souper avec mes deux convives.

Octobre. — Le premier, lundi, été promener avec Madame hors de la porte des Maréchaux. Mardi, le 2, j'ai reçu chez moi MM. Pardo, Bompré, Degheldere, d'Overloop, Colnet, Pecksteen, Veranneman, de la Gauguerie, Odonnoghue, de la Rue et Deurwaerder, tous du magistrat en 1789 pour délibérer sur la requête d'un nommé Lorson.

Lundi le 8, je n'ai pas sorti que pour aller chez le cousin Albert faire un compliment de condoléance sur la mort de sa sœur Thérèse Coppieters, douairière baronne de Peellaert, morte dimanche le 7 à 7 ½ heures du matin assez subitement. Mardi, le 9, pas sorti. Mercredi, le 10, été à l'enterrement et au service de Me Peelaert à St-André. Jeudi, le 11, le service à Notre-Dame. Vendredi, le 19, j'ai reçu chez moi MM. Pardo, Bompré, Colnet, Veranneman, Serweytens, de Cridts, de la Gauguerie, Odonnoghue, de la Rue et Deurwaerder pour délibérer sur l'affaire de Lorson.

Novembre. — Le 1er, à 7 1/2 heures du matin, tenu mon beau jour à Notre-Dame, à onze heures à la bénédiction apostolique, l'après-midi au sermon français et salut à Ste-Walburge.

Dimanche le 11, je me suis levé avec un grand mal au genou droit, et j'appris qu'à cinq heures du matin, il était arrivé un nommé de Ghendt, auquel s'étaient joints Delvoie et Biscop, se disant respectivement capitaine, lieutenant, et commissaire, de l'armée française, s'est autorisé à prendre possession de la ville au nom de la république française ou universelle (1) ; j'ai été avec peine à la messe avec Madame et Toinette à Ste-Walburge célébrée par M. Rivée, pendant que j'y étais, j'entendis beaucoup crier et frapper, je m'imaginais que c'étaient les armes de S. M. qu'on ôtait au bureau de la poste aux lettres, ce qui était vrai puisqu'en sortant, je vis porter les armes par une quarantaine de petits garçons, suivis de M. de la Motte et un autre, ils enfilèrent la rue de St-Jean et moi je m'en revins chez moi par un autre côté et ne sortis plus, presque tout le monde prit la cocarde tricolore et la journée se passa bien.

Lundi le 12, j'ai été au dîner de la confrérie du St-Sang, chez M. Vandeurne où j'ai été élu prévost de la même confrérie, mes domestiques avaient la cocarde tricolore, j'avais la mienne en poche, quoiqu'on disait qu'on ne la portait plus, mais le lendemain mardi 13, on l'a reprise, lorsque des commissaires français sont venus se disant autorisés à lever l'argent des caisses ; entre neuf et dix heures du matin, le Bourgmestre de la commune, Caloen, a été insulté au bourg par un bourgeois qui lui a arraché la cocarde disant qu'il était indigne de la porter. Il en fut tellement saisi qu'on l'a transporté à moitié mort dans l'hôtel-de-ville où le peuple s'est assemblé en foule et a demandé la tête de l'échevin Triest qui a été sauvegardé par le pensionnaire Deurwaerder qui a parlé pour lui, le peuple s'est contenté de le conduire chez M. Vanhurne pour lui demander pardon des insultes qu'il lui avait faites passé deux ans ; la même rage du peuple s'est portée contre Vanderheere que Deurwaerder a sauvé, aussi en déclarant qu'il lui pardonnait toutes les injures qu'il avait dites dans un procès contre lui, avec quoi

(1) Le général français Dumouriez avait défait l'armée Autrichienne à Jemappes le 6 novembre 1792, et l'avait contrainte à évacuer les Belgique.

il a échappé, et la journée s'est bien passée, on a planté l'arbre ou le poteau de la liberté sur la grande place.

Mercredi le 14, vers les neuf heures, on est venu me dire qu'il y avait des commissaires français qui voulaient me parler, je suis descendu et j'ai trouvé deux dragons français qui se promenaient dans le vestibule, et dans la première petite chambre se trouvaient encore un dragon, deux commissaires français et Martinidès (1) qui les accompagnait ; le premier commissaire en me donnant un papier me dit : Citoyen, voilà mon autorisation pour recevoir l'argent des caisses publiques, je compte que vous vous y conformerez. Je lui rendis le papier après l'avoir entrevu et lui dis avec beaucoup de sang froid et de tranquillité que cela ne me regardait pas, puisque je n'avais ni recette ni caisse publique, n'étant simplement que payeur de rentes que je payais pour M. le Trésorier général de la province Carpentier qui me faisait fournir tous les quinze jours ou tous les mois de l'argent en proportion que j'en avais besoin pour payer les rentes échues, et, qu'en conséquence, tout l'argent que j'avais, appartenait à tous les individus qui avaient des rentes ; ces raisons leur parurent plausibles, je leur dis en outre qu'ils pouvaient s'en informer partout où ils voudraient, et dis en flamand à Martinidès que lui étant de Bruges et ayant été plusieurs fois à mon bureau, devait bien le savoir. Après quoi les commissaires me dirent : « Si cela est comme cela, adieu, citoyen », et ils partirent. Les dragons dirent aussi : « Adieu, citoyen », et je leur rispostais de même, après quoi ils s'en allèrent satisfaits de moi et moi d'eux. A quatre heures de l'après-midi, le peuple a planté un second arbre de liberté avec toutes ses branches sur la grande place ; vers les dix heures, il vint 8 à 10 jeunes gens pour me parler et me dire que tout était tranquille, qu'ils avaient aidé à planter l'arbre et qu'ils se recommandaient à ma générosité. Je leur donnai un couple d'escalins, ils crièrent : Vivat M...... et s'en allèrent fort contents.

Jeudi le 15, j'ai eu passablement du monde à mon bureau, il m'est venu encore quelques polissons me demander de l'argent, je les ai poliment renvoyés sans rien donner, d'autres sont encore

(1) Habitant de Bruges, attaché au parti Vonkiste, et réfugié en France durant les années 1791 et 1792.

venus vers le soir que mes domestiques ont congédiés, la journée au reste s'est passée tranquillement.

Vendredi le 16, j'ai reçu une lettre de Londres, d'Antonio, à laquelle j'ai répondu de suite, je n'ai pas eu infiniment de monde à mon bureau ; vers les quatre heures, cinq jeunes gens ont été chez l'évêque lui demander ses chevaux, ils y sont retournés à six, une demi heure après, et l'ont horriblement insulté et invectivé de paroles et toujours le chapeau sur la tête. Il y a eu le premier concert bourgeois où des soldats français, perruquiers et autres ont été admis et placés entre les dames aux premières places. La journée et la soirée s'est cependant tranquillement passée.

Samedi le 17, vers les dix heures du matin, il est passé une bande de jeunes gens de la ville, tous à cheval, qui sont allés au devant des troupes françaises qui effectivement sont arrivées vers les deux heures. Les députés du magistrat, le Bourgmestre des échevins Caloen, Franchimont comme Bourgmestre de la commune, de Gheldere, le pensionnaire Odonnoghue, sont allés hors des portes de la ville, présenter les clefs, ils sont tous entrés au son des cloches de toute la ville et du carillon et sont allés parader devant l'hôtel-de-ville. Les troupes sont allées ensuite au quartier des Jésuites où ils ont planté l'arbre de liberté qu'ils avaient apporté avec eux. L'on a beaucoup tiré du canon toute la journée et la soirée, tout cependant s'est passé tranquillement. Le magistrat avait fait publier que, n'étant pas pourvu de matelas pour les troupes, toutes les personnes qui pouvaient bien, étaient requises d'en prêter pour quelques jours et de les envoyer au couvent des Dominicains où un commissaire les aurait reçus. J'en ai envoyé un.

Dimanche le 18, été à la messe à S[t]-Donat que M. Debos a dite pour moi. Avant d'y aller, M. Prudhomme est venu me donner la quittance de fl. 16000-0-0 de M. Carpentier et une autre quittance de moi que j'ai échangée contre son obligation qu'il m'avait donnée pour son engagère de sa place de Bourgmestre du Francq.

Lundi le 19, j'ai eu de nouveau mes spasmes, je n'ai pas sorti et resté toute la journée à ma chambre à coucher. L'après-midi à ma bibliothèque.

Mardi le 20, passé la matinée à ma chambre, l'après-midi, ma nièce la religieuse est venue me voir, l'après-midi à ma bibliothèque ;

à six heures du soir, les citoyens Lamotte et Verspeyen sont venus me proposer de signer pour les frais et dépenses faits et à faire pour une fête civique à dimanche prochain. Je leur ai demandé de revenir demain. Le matin j'ai payé un à compte à Poetiet de fl. 98. Le soir il y a eu du tapage à l'abbaye de Dunes.

Mercredi le 21, Verspeyen est venu avec la liste que j'ai signée en ajoutant que je payais deux louis comptant que je lui ai donnés, il m'a été fort poli. J'ai eu une conversation sérieuse avec MM. Debos et Rivet touchant leur situation dans ce moment de crise, ils paraissent déterminés à se réfugier pour un temps à l'hôtel de commerce.

Jeudi le 22, j'ai eu passablement du monde, je n'ai pas sorti, la journée s'est passée assez tranquillement ; le soir l'on a tiré quelques coups de canons pour l'entrée des troupes.

Vendredi le 23, le sieur Muls m'a envoyé treize hocs de charbons de faux, il est entré encore 13^c hommes des troupes bataves qui ont dû être logés chez les bourgeois ; à cinq heures du soir, il en est venu chez moi de force quatorze avec deux femmes, j'ai eu beau m'y opposer, ils y sont entrés malgré tout ce que j'ai pu dire, voulant bien en avoir quatre. Le citoyen de Moor comme maître de quartier était présent et me dit qu'il ne pouvait rien faire, ces gens ayant été envoyés de la maison de ville qui se trouvait assaillie de monde pour être logé. Mes gens étaient emmenés par un officier qui les fit entrer et s'en alla, ils m'entourèrent tous et entrèrent avec moi dans le salon, je les conduisis à la salle rouge, mais comme la clef était ôtée, ils s'impatientèrent et voulurent enfoncer la porte, mais l'ayant ouverte, ils y entrèrent et demandèrent du feu, je leur dis que j'allais faire allumer l'étuve, mais m'étant ravisé un moment après je les conduisis à la cuisine. Gité me proposa de les mettre coucher à leurs chambres ce que je trouvais bon et lui dis d'en faire les préparatifs ; pendant ce temps, je les amusais à la cuisine à leur faire donner à boire et des tartines avec du fromage que quelques-uns refusèrent. Je parlais beaucoup avec les deux soldats mariés qui me promirent qu'ils maintiendraient le bon ordre et que je n'avais rien à craindre, ils allèrent même avec les domestiques à leurs chambres préparer les lits d'où ils revinrent dire aux autres que tout était bien arrangé et qu'ils auraient été parfaitement couchés ; ils se retirèrent à sept heures,

mes domestiques les y conduisirent, je leur fis donner une goutte de genièvre, et mon cocher leur dit que comme l'escalier était difficile, il allait fermer la porte en dehors et qu'ils n'avaient qu'à frapper quand ils voudraient sortir. Mes domestiques, ayant cédé toute leur literie, me proposèrent de rester levés toute la nuit à la cuisine, je leur donnai deux bouteilles de vin pour s'amuser, la cuisinière et son mari restèrent aussi levés et je me suis couché à minuit. La nuit s'est passée tranquillement, mais j'ai eu un peu la fièvre et mes spasmes plus fort que jamais.

Samedi le 24, mes gens se sont levés à 7 heures $^1/_2$, je leur ai fait donner du café et l'on est venu pendant la matinée me débarrasser de douze hommes, tellement qu'à midi il ne me restait qu'un soldat avec sa femme que j'ai bien voulu garder, étant de très braves gens. Les autres, en partant, ont fait des remerciements et des excuses pour ce qu'ils avaient mal fait la veille, en général, cependant j'ai eu lieu d'être content d'eux.

Dimanche le 25, j'ai eu encore mes spasmes, mais point de fièvre, et j'ai pu aller à la messe aux Récollets à 11 heures $^1/_2$.

L'après-midi on a brûlé sur la grande place quantité de blasons dont on avait fait une pyramide le matin, j'en avais envoyé quatre la veille chez le citoyen Dewindt assumé pour les recevoir, l'on en a été prendre chez Penaranda, Steenmaere et autres. L'on a dansé en rond, mais cette fête n'a pas été du tout animée, et condamnée même par le peuple, la garnison a patrouillé toute la nuit, mon soldat en était et n'est revenu qu'à 7 heures $^1/_2$ du matin.

Mardi le 27, j'ai passablement passé la nuit et eu moins de spasmes. Mercredi le 28, j'ai été plus incommodé, jeudi le 29, j'ai encore reçu une interdiction du colonel commandant Maschu de ne me défaire à qui que ce soit d'aucun denier à la réserve des payements de rentes et autres que je suis accoutumé de payer etc., on est venu poser une guérite à ma porte et vers le soir on m'a donné une sentinelle pour la nuit, je l'ai eu assez bonne et moins de spasmes.

Vendredi le 30, j'ai été interpellé ainsi que tous les habitants mâles de ma maison à comparaître au couvent des Dominicains pour élire un électeur, j'y ai envoyé mon billet votant pour M. François de Meulenaere, mon gendre, pour M. Van Cringen, ainsi que mon cocher, et Soubri pour de Moor. La pluralité a été pour

M. Van Cringen. L'autre vis-à-vis de chez moi a élu M. Alexandre Lauwereyns-Diepenhède. Le curé Pruvost a dîné chez moi et Madame est allée l'après-midi chez Me Vandenwouwere pour la prêcher, etc.

Décembre. — Samedi le 1er, les 95 élus des quartiers se sont assemblés à la chambre des États et ont élu pour président le citoyen Van Overloop d'Anthin et secrétaire Van Severen, Parys, Volckaert et Jean Vanheule, il est comparu à leur assemblée le citoyen Capi se disant agent français, leur soutenant que les représentants de la nation devaient être choisis par le peuple par acclamation, à quoi l'assemblée primaire des 95 a été contrainte de se conformer et donner des ordres en conséquence d'apprêter l'église de Notre-Dame pour les deux heures de l'après-midi, où on a placé au milieu de l'église une grande table à peu près aussi élevée que la chaire de vérité où étaient placés le président et quatre secrétaires ci-dessus nommés, les portes étaient gardées par des schaedebeletters et l'on y laissait entrer toutes les personnes mâles au-dessus de 25 ans. L'affluence de monde n'était pas bien considérable et on s'y est assez décemment comporté, tout le monde chapeau bas. On a cependant beaucoup crié; lorsqu'on proposait une personne, si elle plaisait au peuple, on criait bravo et l'on battait des mains et chaque secrétaire l'inscrivait sur sa liste. Si, au contraire, la personne déplaisait, on criait avec violence *bas, bas, bas*. On a élu dans ce goût quarante personnes et dix autres en supplément pour remplacer ceux des 40 qui pouvaient manquer pour faire les représentants du peuple souverain. Le carillon et toutes les cloches de la ville ont sonné pendant cette cérémonie et le soir toute la ville a été illuminée, le tout s'est bien passé sans désordre à la réserve de quelques vitres cassées à quatre à cinq maisons par des particuliers.

Le 5, les 40 représentants se sont élus pour président Van Severen, vice-président Peellaert, et Devaux et Biscop secrétaire (1) et se sont divisés en plusieurs départements. A six heures du soir

(1) Les séances des réprésentants provisoires de la ville de Bruges ont fait l'objet de procès-verbaux qui ont été publiés chez la veuve Van Praet, à Bruges, sous le titre de : « *Verzaemelinge van de Processen-Verbaele gehouden ter publyke vergaederingen van de provisionele representanten en de administrateurs van het vrye volck der stad Brugge* ».

mon neveu Marlop est venu me voir, il était parti de Bruxelles, le matin à dix heures, était arrivé à Gand à une heure, dîné avec son père et reparti à deux pour arriver à Bruges à cinq.

Vendredi 7, j'ai dîné à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée où M. Caprycke et de Meester étaient ; été un moment à mon école, puis au logis à ma chambre.

Le soir, reçu une lettre du Comité des finances signée Merckhem et Vanheule.

Le 13, on a commencé à ôter les figures à l'hôtel-de-ville, à la réquisition de la garnison instigué par les mal-pensants du club ([1]).

Dimanche le 16, à la messe aux Récollets, M[e] d'Ougny est venu dîner, à trois heures de l'après-midi, les 40 représentants se sont assemblés pour élire par scrutin la nouvelle municipalité, pour échevins Coppieters Brameries avec 39 voix, Hollevoet ad[t] avec 33, Vandewalle neg[t] 33, Marant ad[t] 30, abb. de Gheldere 27, de Gaesebeke 25, Douche Vercruysen 21, Carel Pieters 14, Debie 14, Winckelman 14, p. Overloope 13, Jean Brouwer 13, Roch ad[v] 12 — Raeden : Goddin 35 voix, Raepaert Loon 33, Frans Vanhamme 28, Vanderplancke 26, Caïmo 25, Kints 25, Stockove 21, Frans Van Vyfve 20, Imbert Sloop 16, Callewaert 14, De Caeter Outryve 12, Vanloo Dauw 12, Outrive Debaere 11.

Le 18, à onze heures, été à Notre-Dame au service de M. de Penaranda Franchimont. Les nouveaux élus ont été à l'assemblée des représentants pour prêter leur serment au sujet duquel il y a eu beaucoup de difficultés qui ont duré jusques à 2 heures 1/2, lorsque à la fin ils l'ont prêté. Il y avait pendant le même temps une assemblée générale au Francq pour choisir un nouveau magistrat, mais sur ce que le peuple de la ville ou soit disant clubistes voulaient de force être présents directement contre l'usage ordinaire et ne voulaient pas se retirer, les paysans et autres représentants du peuple et plat pays n'ont voulu voter et se sont retirés de même que le magistrat et la chose s'est passée comme non avenue à ce qu'on présumait. Mais les clubistes s'en étant mêlés, voulurent premièrement faire assembler tous les paysans votants dans l'église

---

([1]) On voit apparaitre ici pour la première fois l'action du club Jacobin. Voir la note à la date du 28 décembre.

de Notre-Dame, ce qui n'a pu réussir et les ont fait assembler à l'hôtel du Francq où ils mirent des leurs à la porte, le sabre à la main pour n'y laisser entrer que les paysans et ceux de leur clique où ils procédèrent par acclamation à choisir les 40 représentants provisoires suivants ; les citoyens : Idewalle, Outryve, C. D'hont, Muuls d'Eerneghem, Vanbogaerde pensionnaire, Vanheule père, Messiaen d'Oostcamp, Coppieters de Zuïlen, Jsenbrant ad^t^, D'hoest de Stalhille, Vanloo de Lyswege, Vandamme ad^t^, Onraedt pens^e^, Fraye de Gistelle, Pol ad^t^, Pecksteen ad^t^, Vanheule de Stalhille, Drubbel arpenteur, Pecksteen fils, de Maldeghem, Mergaert de Kottelaer, Ramaut de Leffinge, Raepaert père, Maenhout de Roxem, Vandewalle Frans, Vancruyen, Van Bogaerde de Kylo, Gevaert de St-André, Bernard Van Severen, Michot de la Cauwe, Guestroy fils, Maryssol de Slyckens, Perneel de Bernhem, Outryve anc. brasseur, Stochove pens^re^, Stoop ad^t^, Rouget anc. échevin, Vankerkhove ad^t^, J. Vanvyve, Vanheurne père, de Brouckere ad^t^, Gilliodts.

Tout cela s'est fait sous la présidence de Jean Van Severen, et........ comme secrétaire qui ont signé les listes imprimées qu'on a fait courir.

Mercredi le 19, les représentants du Francq se sont choisis un autre président Outryve d'Ydewalle et Pol comme secrétaire et douze personnes parmi eux pour aller résider à Gand au comité de la province, savoir : Ydewalle, Vanbogaerde, Vanheule, Pecksteen, Vandamme, Coppieters, Zuylen, Vanseveren.

Les représentants de la ville en ont choisi aussi 4 pour envoyer à Gand : les citoyens Vanseveren, Deurwaerder. La municipalité de Bruges a fait le citoyen Holvoet, greffier de la Chambre, Marant de la Trésorerie, et Roels de la fortification, ces trois étant échevins ont été remplacés par le marchand Donny, Rapsaet, Vanhamme, et ce dernier étant conseiller, a été remplacé par l'avocat Caunen.

Jeudi le 20, on a publié que tous ceux qui voudraient être exempts de logement militaire devraient envoyer un matelas au local des Jésuites où on l'aurait pesé et donné une reconnaissance pour être payée par la ville en temps et lieu à raison de 15 sols par livre. Eodem à 4 heures du soir est mort le citoyen Pardo de Frémicourt.

Samedi le 22, notre garnison de la légion batave ou hollandaise est partie, les dragons à neuf heures du matin et les autres à cinq le soir par billandres pour Gand. Les représentants de la ville ont élu le citoyen Merckhem, écoutette de la ville et ceux du Francq ont fait des départements pour la régie de la municipalité en y employant comme secrétaire tous les conseillers pensionnaires hormi le citoyen Sola qui a été remplacé par Ysenbrant.

Vendredi le 28, j'ai eu beaucoup de monde à mon bureau, et l'après-midi à trois heures j'ai été à la fleur de blé où j'étais demandé par M. Odonnoghue, conseiller du conseil en Flandres, pour rendre témoignage d'une affaire arrivée en 1776, touchant la collocation et mise en curatelle de Henri Cuquoy. Je n'ai rien voulu avoir pour ma besogne.

Il y a eu du tapage au Club [1] et le baron Triest y a été injurié ; il y eut le même jour une assemblée au Francq des électeurs pour confirmer ou choisir d'autres représentants.

Samedi le 29, les électeurs du Francq ont fait un nouveau choix de leurs représentants qui sont presque tous les mêmes à l'exception de Michot, Stoop et Gilliodts, ce dernier est remplacé par son frère et les deux autres par Couvaert et ....

Dimanche le 30, à la messe aux Récollets, à deux heures, le Club s'est assemblé pour résoudre de s'emparer de la potence, roue et autres instruments de supplices, de les porter sur la grande place pour les y brûler, ce qu'ils ont fait à quatre heures, y joignant toutes les têtes de figures qui ornaient l'hôtel-de-ville ; ils ont fait aussi venir le bourreau pour brûler après l'avoir percée de son épée la copie du serment qu'avaient prêté les représentants du peuple du pays du Francq. Le citoyen Gaesebeecke était à la tête des exécuteurs de cette extravagante besogne qui cependant s'est

---

[1] A Bruges, comme dans le principales villes du pays, les Français avaient établi un club ou société populaire composée d'officiers et de soldats français et de jacobins locaux. Ce club avait pour but de propager le programme des révolutionnaires et de donner l'impulsion aux administrations, municipales et provinciales réputées à juste titre réfractaires aux théories nouvelles. Les procès-verbaux des séances du club de Bruges ont été imprimés sous le titre de « Werkingen van het genoodschap der vrienden van eendracht, vryheid, en gelykheyd tot Brugge » dans un recueil intitulé « *Vaderlands Nieuwsblad* », ou « *Het Brugsch Nieuwsblad* », dont le premier numéro, daté du 21 décembre, relatait la séance du club du 17 décembre 1792.

assez tranquillement passée sans comotions ultérieures. Le même Gaesbeecke avait dîné à midi à l'Aigle d'or avec le bourreau pour l'engager à faire cette besogne malgré qu'il en avait demandé la permission au greffier criminel, qui la lui avait refusée. Le bourreau a été suspendu pour cette affaire et Gaesbeecke généralement condamné et détesté par tous les honnêtes gens, et reçu le soubriquet de Gasbeeste au lieu de Gasbeecke.

Le 31 lundi, pas sorti, et ainsi finit l'année 1792.

CHAPITRE VIII.

Janvier à mars 1793.

—

Sommaire : Un décret de la convention, en date du 15 décembre 1792, prescrit la confiscation des biens du culte, et prélude à l'annexion de la Belgique. Les représentants de la ville refusent de le faire publier. Le commandant français publie le décret de force, et ordonne aux habitants d'illuminer. Coppieters surseoit à payer les rentes de la province, faute de fonds. Alarmes que le sursis occasionne. Le 1r février, Dumouriez venant de France et se rendant en Hollande, passe par Bruges. Le 2, les représentants provisoires de la ville et du Franc sont destitués par le commissaire français. Sibuet qui les remplace par des clubistes ou des avancés. Le magistrat de la ville et celui du Franc s'opposent en vain à l'exécution du décret du 15 décembre. Les mesures prescrites par le décret, rencontrent une vive résistance à l'église de Notre-Dame, le 23 février. Le 25, une prétendue assemblée générale des habitants, composée uniquement de clubistes, vote l'annexion de la ville à la France.

A Oostcamp, tentative de soulèvement contre les Français ; le 26 février, enlèvement d'otages à Bruges. Coppieters s'éloigne de sa demeure durant la nuit, du 2 au 17 mars, puis le 25. L'armée française vaincue à Neerwinden, évacue le pays. La garnison française quitte Bruges le 26 mars. Joie générale. Le 29, passage d'un corps de troupes françaises qui emmène des otages, parce qu'un officier envoyé en estafette, a été arrêté. Le 31 mars, arrivée des premiers soldats autrichiens. Les Français tentent de se rapprocher de la ville. On les repousse. Le 6 avril, entrée définitive des troupes alliées.

1793.

gLorIa In eXCeLsIs Deo et In terra paX hoMInIbUs bonæ VoLUntatIs. fIat.

Le 1er de l'an commencé par aller à la messe aux Récollets ; l'après-midi chez Monseigneur l'Évêque, les abbés d'Eeckhoute et St-André et le prévôt de Notre-Dame, Me de Roosendaele et quelques autres visites.

Lundi le 7, l'après-midi à deux heures, été chez M. de la Rue où j'étais interpellé pour être présent au récollement du compte de la ville de 1785-6 ; il s'y trouvait pour députés des représentants, Meulenaere, Leemans, Douche, Drubele et Bischop ; de la part de la municipalité, Coppieters Brameries, Peeters, Rapsaet, Vanparys et Holvoet. Ils commencèrent par vouloir avoir la lecture de tous les petits comptes qu'on écoule à la Trésorerie et dont on porte la clôture dans le grand compte de façon qu'à quatre heures trois quarts, on n'en était qu'à la troisième somme du premier chapitre de la recette, ce que voyant, j'ai pris congé en disant qu'il me paraissait que je ne pouvais être d'aucune utilité, si bien que je pense que si l'on continue de même, il faudra avoir trois semaines à reviser chaque compte.

Mardi le 7, été à onze heures au St-Sang à la messe pour M. Franchimont, et le 9 mercredi, au même endroit, à la messe par M. Pardo de Frémicourt. La veille étaient entrés pour garnison 250 hommes du huitième bataillon de volontaires du Pas-de-Calais avec le général Flers qui loge à l'évêché ; j'ai été me promener hors de la porte Ste-Cathérine.

Jeudi le 10, beaucoup de monde à mon bureau, pas sorti. Le 11, vendredi, les représentants du Francq ont choisi 21 personnes pour former leur municipalité, savoir les citoyens : Vandenbogaerde, Carnin, Pycke, Mulier, mon caissier, d'Haverskerke, Penaranda, Simon Lybaert, Melgart, Vanockerhout l'aîné, Mulstaple, Bentin d'Uytkerke, Vanborsele, Preud'homme, Vanzuylen, Peers, Vleys, Delmaere, C. Gilliodts, Janssens, Goethulst, d'Hoedt Clemskerke.

Dimanche le 13, à la messe aux Récollets et puis plus sorti. Eodem, le général Flers s'est adressé aux représentants pour qu'ils veuillent faire publier le décret de la convention nationale du

15 décembre dernier [1], ce qu'ils ont courageusement et fermement refusé, malgré toutes les menaces. La nouvelle s'est confirmée que Peellaert et Deurwaerder avec Outryve, Debaere, sont partis les uns disent pour l'Angleterre, d'autres pour Paris.

Lundi le 14, le général commandant a fait publier sur le Bourg dans un bataillon carré de ses troupes et avec des décharges de canon le fameux décret du 15, il n'y avait presque pas de bourgeois à cette publication, et ce ne sont que les soldats et quelques polissons qui ont crié et tourné les chapeaux, malgré que le général avait fait jouer le carillon, il avait voulu aussi faire sonner les cloches ce que l'Évêque et le chapitre ont refusé de faire. Pendant la journée, le même général a fait ordonner au son du tambour que tout le monde devait illuminer leurs maisons, et il a fait promener des patrouilles toute la nuit pour obliger tous ceux qui ne le faisaient pas à le faire, sonnant aux portes en menaçant ceux qui ne le voulaient pas. J'ai dû m'y conformer aussi pour éviter tout désagrément, la nuit cependant s'est passée tranquillement.

Jeudi le 17, j'ai eu beaucoup de monde à mon bureau ainsi que vendredi le 18 ce qui m'a beaucoup fatigué ayant été seul, le municipal Mulier ayant été en commission pour le Francq. Le même jour, il est entré des volontaires venant de Tourhout, on a beaucoup entendu tirer en mer. Samedi le 19, travaillé avec M. Vandensteene, vers les dix heures j'ai reçu un billet de logements pour deux soldats l'un nommé Michel .... l'autre Joseph Granger.

Dimanche le 20, à la messe à l'ordinaire ; il est entré encore des troupes.

Mardi le 22, il est encore venu des troupes. Je n'ai pas sorti ainsi que mercredi le 23, ajusté mes espèces pour le bureau. La nouvelle est arrivée que Louis XVI avait été décapité lundi passé le 21.

Samedi le 26, je me suis levé accablé de vertiges qui m'ont continué pendant toute la journée. J'ai écrit à M. Carpentier pour avoir de l'argent, M. Ydewalle ne pouvant plus m'en fournir.

---

[1] Ce décret prononçait la suppression des institutions administratives de la Belgique et la confiscation des biens du clergé. Il préparait l'annexion du pays à la France.

Lundi le 28, reçu par le messager une réponse de M. Carpentier me mandant qu'il ne pouvait me fournir des espèces, qu'il avait envoyé copie de ma lettre aux représentants provisoires de la province, qu'il me conseillait de leur écrire aussi ; ce que j'ai fait aussi le lendemain mardi 29 par le messager. Travaillé toute la journée à mon bilan que M. Carpentier me demandait ainsi qu'au relevé de ma caisse d'où il résulte que je suis en avance de mon argent de fl. 6,888. Eodem, est venu un capitaine de hussards pour avoir le payement d'une rente de l'abbaye d'Oudenbourg que M. Carpentier doit payer.

Mercredi le 30, envoyé mon bilan à M. Carpentier.

Jeudi le 31, j'ai tenu séance à mon bureau pour recevoir les personnes qui se présenteraient avec des quittances pour en tenir note et leur dire que n'ayant pas d'argent, je ne pouvais les payer et que dès que j'en aurais, je le leur ferais savoir, il s'en est présenté beaucoup et ont paru tous fort consternés et inquiets.

Février. — Le 1er, beaucoup de monde à mon bureau consterné et inquiet. Vers les deux heures de l'après-midi, le général Dumouriez est parti pour Gand en poste ([1]) ; il était arrivé la veille à midi au son des cloches et des canons ; il est allé droit à l'Évêché où il a dîné chez le général Flers. Il a été ordonné d'illuminer les maisons le soir depuis huit jusques à dix heures ; toutes les cloches, le carillon et les coups de canon se sont fait entendre pendant tout ce temps. Le 2 samedi, anniversaire de mon mariage pour la quarantième année ; été à la messe aux Récollets et l'après-midi au salut de Notre-Dame de la Poterie.

Le même jour, le commissaire français Sibuet ([2]) a cassé et renvoyé les représentants choisis par le peuple, tant pour la ville que pour le pays du Francq, et y substitué d'autres presque tous des clubistes et autres mauvais sujets attachés au parti français, tout ceci par menaces et force armée et au nom de la convention nationale de Paris ([3]).

([1]) Dumouriez revenait de Paris, où il avait concerté avec les comités de la convention l'expédition de Hollande.

([2]) Sibuet était l'un des 90 commissaires envoyés par le gouvernement français en Belgique pour y mettre à exécution le décret du 15 décembre 1792. Cfr. AULARD, *Recueil des actes du comité de Salut Public*, table des 5 premiers volumes, p. 189.

([3]) L'auteur semble avoir été trop sévère à l'égard de ceux de ses compatriotes qui acceptèrent de remplacer les élus du 1r décembre 1792. Son exposé montre déjà

Le 3, dimanche, à la messe aux Récollets. Le même jour, les municipalités de la ville et du Francq qui se croyaient aussi cassés, ont eu ordre des mêmes commissaires de continuer comme municipalités.

Lundi le 4, j'ai écrit une seconde lettre aux représentants provisoires de la province pour avoir de l'argent, pas sorti ainsi que le mardi 5 que j'ai reçu quelque argent de M. Ydewalle, mais pas assez pour me rembourser mes avances.

Samedi le 9, l'on a publié de nouveau avec emphase le fameux décret de la convention nationale du 15 décembre, par ordre du commissaire Sibuet, malgré les protestations des municipalités de la ville et du Francq. C'est le notaire Donny et Vanheule, deux intrus qui en ont fait la lecture.

Mercredi le 13, j'ai été à la messe aux Récollets, l'après-midi entre quatre et cinq heures, il est parti 28 billandres avec des troupes contenant trois à quatre bataillons des volontaires nationaux français et plusieurs centaines d'hommes de la troupe de Bruges qui étaient logés à l'abbaye de St-André.

Jeudi le 14, j'ai eu passablement de monde à mon bureau, ainsi que vendredi le 15, j'ai pu payer les rentes échues en janvier, mais dû refuser les autres et en tenir note. Le même jour, les maîtres des cantons se sont assemblés à l'hôtel-de-ville, malgré la défense qui en avait été faite, et ils ont envoyé une députation de six

qu'il fallut employer la menace pour amener ces remplaçants à agréer leur nomination, ce qui tendrait à faire croire qu'ils étaient loin d'être en majorité jacobins ou clubistes. Un précieux manuscrit, possédé par le regretté Baron de Béthune, Gouverneur de la Flandre Occidentale, indique également à quelle pression obéirent la plupart des nouveaux représentants, et à quelle préoccupation d'ordre et de défense sociale ils cédèrent en s'inclinant devant les injonctions de Sibuet et de son collègue Gadolle. C'est le recueil manuscrit des Procès-Verbaux des séances des nouveaux représentants du Franc, commençant à la date du 3 février 1793. Il débute comme suit : « Brugge, den 3 february 1793. Twee jaar der Belgische republique. Ingevolge de brieven ons toegesonden van wegens de commissarissen van de Uytwerckende magt der fransche republyke Gadolle en Sibuet, inhoudende dat sy ons waeren benoemden tot commissarissen administrateurs van de Lande van de Vrye remplaceerende de voorgaende representanten die zy, ingevolge hunne magt, gecasseerd hadden, ende ons menaceerende met de disgratie der fransche republyke indien wy dese fonctien (waer van, zegden zy, het public welvaeren afhangde) niet aanveerden, hebben wy op hun dreygende verzoek de zelve aengenomen. En de naer maeninge der gesegde commissarissen zyn wy vergaert gesaementlijk met de commissarissen administrateurs der stad Brugge. »

d'entre eux au général pour lui dire que le peuple demandait le rétablissement des représentants choisis par eux ainsi que le rétablissement de la municipalité choisie par les représentants. M. Triest, le B^on^ était de la députation et a parlé au général avec fermeté, mais avec trop d'arrogance ([1]).

Dimanche le 17, à la messe aux Récollets, et après voir la maison de ma fille cadette. La nuit, des commissaires accompagnés de Genotte et de douze hommes armés ont été chercher le B. Triest pour l'enlever, mais ne l'ayant pas trouvé, ils ont mis le scellé sur toutes les armoires et garde-robes.

Lundi le 18, travaillé avec Mulier à mon fond de caisse au jour, et transporté les espèces m'appartenant à ma bibliothèque ; je n'ai pas sorti. Vers le midi le carillon a joué et l'on a tiré quelques coups de canons au bourg pour l'arrivée de trois commissaires. — La veille, le commissaire Sibuet avait fait proclamer et afficher un imprimé pour animer le peuple pour la liberté en l'insinuant des avantages dont il jouirait en se déclarant pour faire un département de la république française et de se méfier des insinuations des ecclésiastiques et ci-devant nobles à ce contraire, etc.

Vendredi le 22, le citoyen Genotte et un autre commissaire que je ne connais pas, sont venus pour prendre mon fond de caisse et sceller mon bureau, mais sur l'inutilité de cette besogne que je leur ai fait comprendre de faire à mon égard, ils se sont contentés d'une déclaration que j'ai signée, du fond de caisse que j'ai fait en leur présence, daté du même jour à neuf heures et demie du matin, avec laquelle ils sont partis en me permettant de continuer mes payements, ce que j'ai fait à quelques uns et refusé à d'autres. Samedi le 23, pas sorti. L'on a fait la visite à l'église de Notre-Dame où l'on avait sonné le tocsin ce qui avait attroupé une infinité de monde qui ont voulu empêcher l'entrée aux commissaires qui ont dû y venir en force armée, ce qui a donné occasion qu'on

---

([1]) Pour punir l'échevin Triest de sa fermeté, le commissaire Sibuet le dénonça à Paris comme coupable d'intrigues contre la France et obtint un ordre d'arrestation émané des représentants du peuple. Ceux-ci informèrent le comité de Salut Public du dépit qu'ils éprouvèrent en apprenant que l'arrestation n'avait pu être effectuée, et ils signalèrent en même temps le petit nombre de patriotes que renfermait, selon eux, la ville de Bruges. AULARD, *Ouvrage cité*, II, p. 148 et 180.

en est venu aux mains. — La troupe a fait une décharge, il y a eu un bourgeois de tué, d'autres disent deux, et plusieurs blessés, avec quoi le tout s'est heureusement terminé. — La veille, on avait pris l'inventaire, et comme on avait trouvé très peu d'argenterie, les commissaires ont fait venir devant eux le prévost qui a déclaré savoir qu'il y avait eu plusieurs effets qui n'étaient pas compris dans l'inventaire, mais qu'il ne savait pas ce qu'ils étaient devenus.

Dimanche le 24, jour anniversaire de la mort de ma chère sœur, été à la messe aux Récollets. L'après-midi on a brûlé sur la Grande-Place un tombeau avec une pyramide peinte au haut de laquelle il y avait une statue de l'empereur, et aux quatre coins quatre tableaux qu'on avait pris à l'hôtel du Francq qui représentaient aussi des souverains. Cette cérémonie s'est faite en présence de la garnison et du peuple qu'on a obligé de crier et d'avoir le chapeau bas, sans quoi on les mettait en prison. Le soir, il y a eu illumination ordonnée par toute la ville pour la prise ou reddition de la ville de Bréda sur les Hollandais [1].

Lundi le 25, à huit heures du matin, s'est faite dans l'église Notre-Dame une assemblée du peuple pour déclarer s'il voulait garder son ancienne constitution et une république à part, ou de déclarer se joindre à la république française et en faire un département. Comme cette assemblée n'était composée que des clubistes avec leurs adhérents, la dernière proposition fut unanimement acceptée. L'on tira le canon, le carillon joua et le soir on sonna toutes les cloches et toute la ville fut illuminée depuis huit heures jusques à onze, et tout se passa paisiblement. Il est entré encore des troupes.

Mardi le 26, il y a eu quelque tapage à Oostcamp, et vers le soir on y a envoyé des troupes, les tambours de ville ont roulé toute la soirée. Marloop est allé coucher à la campagne de M. D'Onate.

Mercredi le 27, presque toutes les troupes sont parties le matin par la chaussée de Tourhout d'où elles sont retournées jeudi l'après-midi le 28 avec nombre de chariots du côté de Lille. — J'ai eu peu de monde à mon bureau.

Mars. — Le 1er de mars, j'ai eu encore un peu de monde à mon

---

[1] Dumouriez était entré en Hollande, et y remportait des succès rapides. Il avait pris Bréda le 23 février.

bureau et j'ai été dîner à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée, j'y ai appris que la nuit y était mort de la frayeur de la bagarre du samedi avant, le nommé Bernard, domestique de l'hôpital, pour soigner les malades.

J'ai oublié d'annoter que mercredi passé j'ai été logé de deux sergents que j'ai envoyés à *la fontaine bleue* près des Récollets.

Eodem, on a logé 25 hommes chez le prévost de Notre-Dame et chez les Chanoines, les uns cinq, six et jusques à dix soldats, et le même nombre plus ou moins chez presque tous les anciens nobles, et chez le B[on] Triest trente soldats.

Samedi le 2, tous ces soldats ont été retirés et on m'a assuré que j'avais été compris dans la liste pour dix, que heureusement je n'ai pas eus, et j'ai été débarrassé le même jour du logement de mes deux soldats que j'avais mis à *la fontaine bleue* près des Récollets, pour lesquels j'ai payé fl. 6-6-6 pour six jours. Le même jour, il est parti un bataillon pour Anvers ainsi que dimanche.

Lundi le 4, il est encore parti un bataillon pour Anvers, j'ai écrit à Bruxelles à Basserode, j'ai appris ce jour qu'on avait enlevé la nuit MM. Joseph Van Caloen Brê et M. le pensionnaire Odonnoghue [1] qu'on avait conduit à quatre heures du matin à la citadelle de Lille, ce qu'on croyait être pour les prendre en otage et sur des conseils, et pour la tranquillité de ma femme et de ma famille, par crainte qu'on me fasse la même chose, je me suis déterminé d'aller coucher hors de la maison que j'ai quittée à six heures du soir et me suis fait conduire chez M. Mulier où je suis resté jusques à sept, et puis allé de pied chez D. Ro. B. où j'ai resté coucher et passé les journées du mardi 5, mercredi 6, jeudi 7. Madame est venue me trouver à l'église de S[t]-Sauveur où je me suis rendu de pied et nous sommes allés ensemble au logis pour paraître à mon bureau. A six heures, je me suis rendu à mon logement comme les jours précédents, et le lendemain vendredi le 8, Madame est encore venue me trouver à l'église

---

[1] L'enlèvement et les aventures des otages de Bruges ont fait l'objet d'une notice du baron Kervyn de Lettenhove « Les otages de la ville de Bruges en 1793 » insérée dans les *Annales de la Société d'Émulation*, 4e série, tome IV, XXXIe de la collection. M. Van Caloen a laissé un récit manuscrit possédé par M. L. van Ockerhout à obligeance duquel j'ai dû la communication de ce précieux document.

St-Sauveur pour m'en revenir au logis ; mais le soir à cinq heures et demie je me suis fait conduire chez le curé de l'hôpital où Mulier est venu me trouver pour aller avec lui de pied à mon logement où je me suis tranquillisé. Le samedi 9 et le dimanche 10, j'ai été de pied à onze heures et demie à la messe à St-Sauveur et retourné à mon logement.

Lundi le 11, Madame est venue me trouver à neuf heures à St-Sauveur et nous sommes allés ensemble au logis où j'ai resté jusques à 7 heures ½ que nous sommes allés au salut à Notre-Dame, où nous nous sommes séparés m'étant rendu de pied à mon logement où j'ai passé mardi le 12 et mercredi le 13 sans sortir. Jeudi le 14, je me suis rendu a 8 heures ½ à l'église de Notre-Dame où j'ai trouvé Madame avec laquelle je suis retourné au logis, jour de mon bureau, retourné à 5 heures ½ au salut à St-Sauveur où je me suis séparé et retourné de pied à mon logement. Vendredi le 15, Madame est venue me prendre comme de coutume à 8 heures ½ à St-Sauveur et à six du soir, elle m'a descendu chez Mulier où j'ai ajusté sa lampe économique, et à sept heures je me suis rendu de pied à mon logement où je me suis reposé toute la journée du samedi 16. Dimanche le 17, j'ai été à la messe de onze heures et demie à St-Sauveur, et après, de pied chez M. Mulier où Madame est venue me prendre avec la voiture pour nous rendre ensemble chez nous où je suis resté coucher pour la première fois depuis le 2, par conséquent depuis 15 jours.

Lundi le 18, j'ai été fort incommodé et me suis tranquillisé sans sortir, mais le 19, jour de St Joseph, j'ai été un peu mieux et j'ai été à la messe aux Récollets après avoir écrit à mon hôte secret. L'après-midi fait un tour de pied hors de la porte de Ste-Cathérine, à mon école, puis chez ma fille cadette qui a couché ce jour pour la première fois dans sa maison.

Le 22, à neuf heures du soir, j'ai reçu une lettre du comité des finances avec la réquisition d'y envoyer le lendemain à dix heures du matin ou au plus tard à 6 heures ½ du soir, mon fond de caisse.

Samedi le 23, au lieu d'un fond de caisse, j'ai écrit une lettre fort ample au comité des finances que je leur ai fait remettre par Mulier à six heures du soir.

Dimanche le 24, jour des Rameaux, j'ai été averti pour comparaître à l'hôtel-de-ville à six heures du soir, pour choisir un

commandant et deux caporaux parmi les bourgeois de mon quartier L. A. N. 2 pour fournir une garde de 35 hommes, et comme je ne pouvais aller moi-même, j'ai donné un florin au commandant qui était le chirurgien, mais pour payer un homme à ma place.

Lundi le 25, sur des apparences que les Français pourraient partir, emmener des otages et en saisir des chevaux pour transporter leurs magasins, etc. (1), je me suis déterminé à aller coucher dehors à mon ancien refuge et d'envoyer mes chevaux à la ferme de la veuve Lybaert à Suwenkerke.

Mardi le 26, m'étant éveillé qu'il ne faisait presque pas jour et ma montre sonnant une heure, je me suis rendormi jusques à ce que me réveillant une deuxième fois, il faisait grand jour et ma montre marquant toujours une heure se trouvait dérangée et n'entendant pas des cloches, je ne savais pas l'heure. Je me suis cependant levé, et en faisant mes prières, j'entendais un jeune garçon passer en chantant, *nu zyn wy aan den keyser* ce qui me surprit beaucoup; j'entendais aussi le carillon que je croyais être l'heure et fis attention pour comprendre combien des coups il sonnerait, mais le carillon allait toujours ce qui me surprit beaucoup; je le fus encore davantage lorsqu'en descendant Melle Crake me fit compliment sur ce que tous les Français étaient partis la nuit et avaient tous évacué la ville, qu'on ne portait plus des cocardes et que l'on était occupé d'arracher et de brûler l'arbre de la liberté, etc., et que le carillon jouait pour annoncer cette bonne nouvelle au peuple. — Vers les sept heures du soir, je me suis rendu chez Mulier où Madame est venue me prendre avec un fiacre pour nous en retourner ensemble à la maison fort contents d'être débarrassés des Français ; envoyé le même jour avertir mon cocher de revenir avec les chevaux.

Mercredi le 27, je me suis habillé pour aller de pied aux ténèbres à St-Donat. Jeudi le 28, j'ai eu le bonheur de faire mes pâques et d'aller à St-Gilles à l'absolution générale, le soir aux ténèbres à St-Donat. Le même jour est arrivé par la barque venant de Gand, le citoyen La Tour du Pin, aide-de-camp du général Flers que la municipalité a pris en arrestation par représailles de MM. Odonnoghue

(1) A la suite de la bataille de Neerwinden, livrée le 18 mars 1793, Dumouriez ramenait l'armée de la convention vers les frontières de la France.

et Caloen. Le dit citoyen envoya ses chevaux tout uniment à l'évêché, où il comptait d'aller loger, ce qu'on lui a refusé, l'évêque étant absent. Il dit aussi qu'il venait préparer des quartiers pour un corps de 4 à 5 mille hommes qui devaient arriver, qui causa une grande consternation. Et effectivement le vendredi 29, il en est entré une partie, tant dragons qu'infanterie, avec des canons, marchant la mèche allumée et avec circonspection droit à la grande place où ils sont restés sans en bouger, mettant des sentinelles à tous les coins de rue. Le reste de ce corps s'est tenu sur les remparts au bivouac. Le citoyen La Tour du Pin ayant été relâché, s'est adressé aux représentans et municipalité pour exiger avec force et menace une somme de 200 mille florins sous peine d'exécution et d'enlèvement d'otages et en ordonnant, tant aux représentants qu'à la municipalité, séance permanente. Dans la situation des choses, j'ai trouvé convenir de ne pas passer la nuit chez moi et je l'ai passé près de l'Eeckhoutte. Les Français sont partis la même nuit emmenant avec eux huit otages des représentants et municipalité de la ville, huit du Francq et le curé Gailliart de St-Gillis, en tout 17 otages [1].

Samedi le 30, la journée s'est passée tranquillement et l'on attendait continuellement des troupes qui ne sont pas arrivées, mais seulement le dimanche 31, jour de Pâques, que vers le midi, il est entré neuf hussards avec M. Waepenaert comme commandant, vers les deux heures on reçut des rapports que les Français qui étaient partis étaient en marche pour venir en ville ce qui causa la plus grande alarme, on sonna partout le tocsin et tout le monde de la ville prenait les armes pour aller au devant d'eux ; les paysans se joignirent aux bourgeois, j'y envoyais mon cocher et Soubri, on alla trouver les Français qu'on trouva à Jabeke, d'où ils se retirèrent au-delà de Ghistelles, tout le monde s'en retourna vers les six heures du soir et on laissa un poste avancé à Varssenaere des chasseurs tyroliens qui étaient seulement arrivés de Gand, le carillon joua à cette occasion et toutes les cloches de la ville sonnèrent, à huit heures que commencèrent les illuminations

---

(1) L'attitude des habitants de Bruges ne leur fut pas pardonnée par les Français. Le général La Valette écrivit, le 26 septembre 1793, « qu'il comptait faire rançonner et piller cette ville qui lui avait fait des outrages inouis ». KERVYN DE LETTENHOVE, *Les otages de la ville de Bruges en 1793*.

jusques à onze heures avec beaucoup de joie, mais elle ne dura pas longtemps malheureusement puisque dans ce moment les Français ayant aperçu que tout le monde s'était retiré, ils revinrent de nouveau vers la ville et donnèrent une alerte sur le poste avancé à Varssenaere des chasseurs qui se replièrent de suite sur la ville et y donnèrent l'alarme ; le quart de minuit, les tocsins de toutes les cloches recommencèrent et la consternation fut plus grande que jamais, tout le monde reprit les armes. J'y envoyais deux de mes domestiques dont l'un me fit de temps en temps des rapports. Les rues de la porte de Maréchal et d'Ostende furent dépavées et barricadées et tout le monde se mit en défense à bien recevoir les Français. Mais mon inquiétude fut des plus grandes, ne sachant quel parti prendre ; vers les deux heures et demie je pris celui de m'habiller cependant, ainsi que Madame, et de faire un paquet pour pouvoir me sauver, je fis aussi mettre mes harnais sur mes chevaux et nous entendîmes continuellement passer des voitures, et nous étions continuellement dans des transes et des inquiétudes horribles, surtout à chaque fois que la cloche de St-Donat sonnait, il me semblait recevoir un coup de poignard dans le cœur ; les rapports que je reçus de temps en temps ne me rassurèrent guère, mais cependant me déterminèrent de ne pas partir que dans l'extrémité que j'aurais su que les Français seraient entrés en ville me persuadant que j'aurais eu assez de temps pour m'enfuir hors de la porte de Ste-Croix pour aller chez le curé de Syssele, chez D'Onate à la campagne à Maldeghem, Eecloo, Waerschoot ou Gand s'il le fallait. Je pris tous les arrangements en conséquence et donnai les instructions nécessaires à mes domestiques qui seraient restés au logis, ne prenant avec moi que mon cocher et laissant Soubri à la maison d'autant plus que Gillet était à la garde pour défendre la ville. A trois heures et demie, la lune n'éclairant plus, il fut ordonné de mettre de la lumière aux fenêtres pour éclairer les rues pour les patrouilles qui allèrent continuellement par les rues. A quatre heures et quart, le tocsin de St-Donat cessa, ce qui me tranquillisa un peu et me permit de m'assoupir un peu, mais un peu avant cinq heures, les cloches de St-Donat me réveillèrent en sursaut et avec les mêmes transes et inquiétudes, mais je me remis lorsque je m'aperçus qu'elles sonnèrent à matines ; et depuis, le tocsin de St-Donat ne sonna plus mais celui de la ville et d'autres

continuèrent toujours, et le jour commençant à paraître, je me déterminai à rester et permis à mon cocher de se coucher, n'en pouvant plus de fatigue d'avoir couru toute la journée d'une porte à l'autre. A six heures, je permis aux filles d'aller à la messe et à leur retour, j'y fus aussi avec ma femme ; à dix heures et demie je réveillais mon cocher pour y aller aussi. A onze heures, mon domestique Gillet revint à la maison et le calme commençait à renaître sur ce que l'on assurait que les Français étaient de nouveau retirés jusques à Gistelles et qu'ils n'avaient pas été plus près que jusques à Jabeke, et quelques patrouilles un peu plus avant. — Le tocsin de la ville avait continué d'aller jusques à près de neuf heures du matin le lundi premier d'avril

---

CHAPITRE IX.

Avril à décembre 1793.

—

Sommaire : Mouvements continuels de troupes passant par Bruges. Renouvellement des magistrats de Bruges et du Franc. Les Français pillent Furnes en mai 1793. Les États de Flandre ouvrent un emprunt pour aider le Gouvernement. La déroute des Anglais battus à Hondschoote, et celle des Hollandais battus aux environs de Menin jettent la consternation dans toute la West-Flandre. A Bruges, beaucoup d'habitants se préparent à fuir. L'armée Anglo-Hanovrienne, retirée vers Bruges, campe dans la ville et dans les environs. Le 30 septembre, le nonce Brancadero et Metternich passant à Bruges, se font inscrire dans la confrérie du Saint-Sang. Fin octobre, nouvelle irruption des Français en West-Flandre ; ils pillent Furnes et assiégent Nieuport, qui est délivré le 29. On entend le canon du siége jusqu'à Bruges. En décembre, on agite en Flandre la question de savoir s'il y a lieu de réformer les États de la province, en abrogeant le règlement de 1754 qui a établi le vote des subsides pour plusieurs années. Coppieters réussit à faire écarter les projets de réforme par le magistrat de Bruges, qui adopte les vues du Gouvernement.

Avril 1793. — Lundi 1er d'avril, le tocsin avait continué jusques à près de neuf heures du matin quoique le calme paraissait tout-à-fait rétabli et qu'il ne vint pas d'autres troupes qu'on attendait à tout moment. Vu les avis qu'on me donnait que les Clubistes et leurs adhérents fomentaient des projets inquiétants, je pris le parti de ne pas coucher chez moi, nous soupâmes avec ma femme à 7 heures $^1/_2$ et à huit nous allâmes passer la nuit chez M^e^ D'Onate

où j'ai parfaitement bien dormi étant accablé de sommeil par la nuit précédente que je ne m'étais pas couché ni dormi.

Mercredi le 3, à la messe aux Récollets, et puis voir ma fille en couche, le soir à huit heures j'ai reçu de l'argent de M. Ydewalle pour pouvoir commencer à payer le lendemain jeudi le 4, les rentes échues jusques au 15 février. Je n'ai pas eu beaucoup de monde et n'ai pas sorti.

Vendredi le 5, j'ai continué mon payement et j'ai été dîner à l'hôpital jour ordinaire d'assemblée, je m'y suis promené au cimetière, il faisait le plus beau temps possible. J'ai été après prendre ma femme chez ma fille cadette ; la veille, j'avais reçu une lettre de mon neveu le vicomte qui me marquait que le général Dumouriez, ayant reçu six commissaires de l'assemblée nationale, pour lui signifier les arrêts et qu'ils devaient le conduire à sa barre, il leur demanda de quoi on l'accusait, et sur leur réponse que c'était parce qu'il avait quitté la Belgique, il leur répondit : « Ha ! Messieurs, si la convention nationale ambitionne tant la Belgique, dans une couple d'heures vous y serez rendus », et dans le même moment, il fit entrer une compagnie de grenadiers qui saisirent les commissaires et les transportèrent bien gardés à Tournai avec une lettre au général Clairfayt, lui mandant qu'il allait entrer avec toute son armée en France pour rétablir la tranquillité et le bon ordre dans le royaume (¹).

Samedi le 6, il est entré des troupes, des hussards du régiment de Blankenstein, de l'infanterie de Wallis et Kinski, des chasseurs de Laudon Verd, d'Odonel et des Tyroliens de Mikalowits dont une grande partit le lendemain pour Ostende et Nieuport. — Le même jour, on a tenu une vente au bassin des effets qui se trouvaient sur les cotters français qu'on avait arrêtés.

Mercredi le 10, M. le curé Froment et Brameries sont venus dîner avec moi ; vers le soir été voir ma cadette ; le même jour il est entré une avant-garde de trente à quarante Prussiens. Jeudi le 11, j'ai continué à payer des rentes échues depuis le 1er jusques et compris le 15 février, plusieurs personnes ont refusé à être payée en nouvelle monnaie de France.

(¹) Dumouriez abandonna son armée, rentrée en France, et se réfugia en Belgique le 3 avril.

Mardi le 16, le duc d'Yorck est arrivé avec sa troupe à l'improviste puisqu'il ne devait arriver que le lendemain. Il faisait le plus mauvais temps possible, et un vent de bise et continuellement de la neige. Je suis allé à trois heures avec Madame chez l'avocat Demeester où il y avait beaucoup de monde pour voir entrer son Altesse et sa troupe. Nous y sommes restés jusques à 5 heures $^1/_2$ sans voir autre chose que les serments qui allaient au devant avec de la musique et en plein uniforme ; nous en sommes partis à 6 heures pour aller prendre M[e] d'Ongny qui n'y était pas ; ensuite nous sommes allés chez ma cadette, y resté peu de temps, puis au logis où vers les 7 heures nous avons vu passer le duc d'York en voiture devancé par les serments et députés de quartier qui allaient tous à l'évêché. Le soir, il y a eu illumination et j'ai essayé mes lampions qui ont bien réussi.

Mercredi le 17, le reste des troupes est entré au nombre dépassant les quatre mille hommes, tous jeunes, beaux et parfaitement habillés et proprement entretenus. — A dix heures du matin, un capitaine de gardes est venu se présenter avec un billet de logement, mais il devait être chez M. Brameries, je ne l'ai pas moins gardé à dîner avec M. le curé Froment. Le 19, le duc d'Yorck avec une grande partie de sa garnison anglaise sont partis à deux heures pour Courtray.

Dimanche le 21, l'après-midi, l'on a planté au bourg le double aigle avec beaucoup de musique et cérémonie.

Jeudi le 25, j'ai eu passablement de monde à mon bureau, vers les onze heures sont entrés passant les deux mille hommes de troupes hollandaises consistant en quatre régimens d'infanterie, un de dragons et quelques pièces de campagne.

Samedi le 27, jour de ma naissance, toutes les troupes hollandaises qui étaient en ville sont parties pour Furnes à neuf heures du matin, j'ai été au salut à Notre-Dame de la Poterie où j'ai attrapé un grand rhume m'étant trouvé entre deux portes. Été aussi à l'église des Dunes, étant la veille de fête de S[t] Idesbalde.

Dimanche le 28, à la messe aux Récollets, puis plus sorti, mais reçu beaucoup de visites de dames françaises.

Lundi le 29, écrit à M. Carpentier. Eodem, la veille Pacco m'a apporté un rossignol sauvage qu'il avait attrapé. Je n'ai pas sorti à cause de mon rhume mais travaillé avec Mulier à mon fond de

caisse du mois d'avril. Ce jour, M. Beyts, premier de Louvain, a été fait conseiller pensionnaire et greffier de la Chambre à la place de M. de Cridts qui a été jubilarisé (1).

Mardi le 30, été faire visite à M. Beyts, aux dames Dupuis et du Chattelier et été chez Jonnaerts.

Mai. — Dimanche le 5, à la messe aux Récollets, célébrée par M. Rivet qui a dîné chez nous avec M. Dubos ; il a fait mauvais et a beaucoup plu, malgré cela, la procession du St-Sang a été. L'évêque n'en pouvait plus lorsqu'il est passé par chez moi et a quitté au coin. Le même jour, à sept heures du matin, le restant de notre garnison anglaise est parti pour Courtray. Eodem, à midi, est mort à Bruges M. Charles Huyghe, seigneur de Peutevin. — Lundi le 6, il a fait mauvais et je n'ai pas sorti.

Mardi le 7, à neuf heures du matin, sont arrivés chez moi Messieurs Huyghe et son beau-frère de Ghelcke avec le partageur Commyn munis de procuration et se faisant forts pour les autres héritiers maternels de feue ma chère sœur afin de nous arranger sur les différends survenus à la liquidation de l'état des biens de la mortuaire de ma sœur, que nous avons liquidés, comme je l'avais présenté et convenu à l'amiable sur toutes les difficultés, par un accord et compromis que nous avons signé mutuellement, moyennant quoi cette affaire s'est terminée définitivement à ma grande satisfaction. Ces trois Messieurs ont dîné chez moi. Le soir à sept heures, j'ai été à l'enterrement de M. Huyghe au cimetière de St-Gilles.

Dimanche le 12, été à St-Donat au Te Deum pour l'heureux accouchement de l'Impératrice, d'un Archiduc (2). Le soir, il y a eu des illuminations à cette occasion.

Mardi le 14, parti avec Madame et Joséphine avec ma voiture pour Tourhout où j'ai dîné à onze heures, parti à une et arrivé à trois à ma ferme de Craynest que j'ai visité avec un charpentier et maçon et y resté jusques à 7 heures 1/2 que nous avons été coucher à l'hôtel-de-ville à Roulers.

Le mercredi 15, Madame, Joséphine et Soubri sont allés à huit

(1) Admis à la retraite et à la pension.

(2) L'Archiduc Ferdinand-Charles-Léopold, fils de l'Empereur François II, né le 19 avril 1793.

heures au couvent à Rumbeecke, je me suis occupé toute la matinée à conférer avec le charpentier et maçon sur la restauration de ma ferme de Craynest et convenu qu'il valait beaucoup mieux de la rebâtir tout à neuf; été à l'église de la paroisse dire un De profundis pour la grand'mère à ma femme, et parti de Roulers à onze heures et demie. Vu en passant une carrière de briques très belles et en fait marché pour 50 mille à fl. 7-0-0. Arrivé à Tourhout à douze et demie, y été aux vêpres et en partit à trois heures, et arrivé chez moi à cinq et demie.

Dimanche le 26, les listes pour le renouvellement du magistrat de la ville et du Francq sont arrivées.

Lundi le 27, fait des visites chez les promus dans le nouveau magistrat du Francq qui avait été renouvelé l'après-dînée à trois heures.

Mardi le 28, à sept heures, été au mariage de Melle Coppieters de Wallant avec M. Stochove, l'aîné, président de la prévôté. Le nouveau magistrat du Francq était composé de MM. Prud'homme, Vandenbogaerde, Albert Coppieters, Vanderbeeke, de Cringe, bourgmestre, Pycke, Porter, Steenmaere, de Molo, Hergodts, Ydewalle, Rouget, Raepaert père, Haverskercke, Vanzuylen, Waepenaert, Carnin, Mulstaple, Villegas, du Marin, Melgar, Vandamme, Pecksteen, Merlebecke, Vandenkerckhove, Vandewalle, Arents, Convaere, Debrouckere et d'Hoet, échevins. Celui de la ville devait aussi se renouveler, mais cela n'a pu se faire parce qu'il y en avait dix-sept qui se sont excusés. A midi, au compte du concert, et y dîné au Francq avec MM. Hergodts, Stochove, Van Ockerhout, de Gheldere, d'Herbe et Camien, les trois autres étaient absents MM. de Marloop, Gendbruge et Tilly, ainsi que cette société ne consiste plus qu'en dix personnes. Faite une visite à M. le prévost d'Harlebeke. — Vendredi le 31, peu de monde à mon bureau, il a fait encore froid et je n'ai pas sorti, Madame a appris à couper le verre. L'après-midi, travaillé à mon fond de caisse du mois avec Mulier qui avait dîné avec moi et ma fille Diépenhède. – Son mari étant à Ostende, il en est revenu le soir et a rapporté avoir vu débarquer quarante quatre vaisseaux anglais ayant à bord 1200 hommes de cavalerie et autant d'émigrés français faisant un corps à la solde de l'Angleterre. — Il a rapporté aussi avoir rencontré entre Ostende et Ghistelles des troupes hollandaises

venant de Furnes d'où ils avaient été obligées de se retirer ayant été attaquées par un nombre cinq fois supérieur de français qui y sont entrés pour piller et voler quantité de bestiaux ; ils ont aussi incendié quelques fermes [1], etc.

Juin. — Samedi le 1er, la nouvelle est venue que les Français, après leur horrible besogne, avaient évacué Furnes que les Hollandais et les Anglais ont repris.

Dimanche le 9, à la messe aux Récollets. L'après-midi conféré avec Monseigneur l'évêque touchant la prébende à Ste-Walburge pour M. Rivet, j'ai été reçu très gracieusement; après, été le dire à M. Rivet et fait un tour de cours avec mon aînée et Minette. Le 10, lundi, vers les cinq heures, été remettre à l'évêché les papiers de M. Rivet et promener avec Madame hors de la porte de Ste-Croix. Lundi le 24, le magistrat de la ville s'est changé pour la seconde fois, mais ils n'ont prêté le serment que le lendemain.

Mardi le 25, fait mes visites à cette occasion à MM. les bourgmestres Caprycke et d'Overloope et à M. Lauwereyns de Diépenhède, et promener hors de la porte d'Ostende.

Mercredi, le 26, été au service de M. Pardo de Frémicourt comme chef homme de la confrérie de XIII où il n'y avait presque personne de confrères.

Samedi le 29, jour de St-Pierre et St-Paul, à la grand'messe à l'église de Notre-Dame. L'après-midi, été avec ma fille aînée et Minette promener à l'église St-Pierre. Eodem, s'est faite l'installation de l'abbé de Dunes [2].

Dimanche le 30, à la messe aux Récollets, l'après-midi reçu toute la famille Roosendaele et fait un tour avec Madame, de pied, hors de la porte de Ste-Catherine. Eodem, l'abbé des Dunes a été mitré, il y a eu des réjouissances.

Juillet. — Jeudi le 11, j'ai commencé à payer le mois d'avril, ce qui m'a procuré beaucoup de monde à mon bureau, mais pas autant que je l'aurais cru. A 6 1/2 heures du soir, fait un tour avec mon aînée hors la porte d'Ostende.

Vendredi le 12, j'ai eu très peu de monde à mon bureau; la

---

[1] Les troupes françaises s'étaient effectivement emparées de Furnes le 31 mai et y avaient commis d'affreux pillages.

[2] Dom Maure De Mol, de l'ordre de Citeaux.

nouvelle est venue que la ville et forteresse de Condé s'est rendu par capitulation (1).

Lundi le 15, à la messe aux Capucins par M. Rivet, en l'honneur de Ste-Donate, à 6 heures 1/2 une visite à Derobais qui avait la goutte, puis à Ste-Godelieve et un tour hors de la porte des Maréchaux où j'ai beaucoup entendu tirer de loin.

Mardi le 16, été vers le soir chez Brameries en ville et puis le trouver à sa campagne lui faire compliment comme ayant fait son serment comme Bourgmestre du Francq après avoir été échevin pendant trois jours (2).

Lundi le 22, fait une visite de félicitation chez M. le doyen Depauw et chanoine Duhamel comme députés du clergé.

Lundi le 29, la nouvelle est arrivée que la ville et citadelle de Valenciennes, sur le point d'être prise d'assaut, avait capitulé (3).

Août. — Dimanche le 4, été au Te Deum à St-Donat, à l'occasion de la prise de Valenciennes, il y a eu le soir des illuminations par toute la ville ; la procession de Ste-Walburge a passé à six heures, après, j'ai été faire un tour hors de la porte de Ste-Catherine.

Lundi le 5, j'ai été l'après-midi présenter M. le curé Rivet à Monseigneur l'Évêque qui, à ma considération, a bien voulu lui conférer une chapelanie de Ste-Walburge.

Jeudi le 22, reçu encore quelques capitaux pour la levée et beaucoup de monde à mon bureau. Je n'ai pas sorti parce que j'avais prêté ma voiture pour le carrossade des premiers du collège des Augustins.

Samedi le 24, j'ai été au salut à Notre-Dame de la Poterie, où j'ai vu en passant travailler à l'abbaye de Dunes, à former un magasin de fourrage pour les Anglais.

Le 25, la nouvelle s'est confirmée que Berghes-St-Wynock a été pris par le duc d'Yorck avec les troupes alliées, et que dans l'attaque des retranchements à Roosendaele, le général major d'Alton y a reçu une balle au travers du bas ventre dont il est mort.

(1) L'armée autrichienne commandée par Cobourg s'empara de Condé après un long siége, le 10 juillet.

(2) Dans une note de Coppieters on voit mentionner à ce moment le décès de Louis Charles Chevalier d'Anckerhielm, d'Alost. Le défunt était parent de Coppieters.

(3) La capitulation eut lieu, après une vigoureuse résistance, le 28 juillet.

Mardi le 27, pas sorti à cause que j'avais prêté mon carosse pour conduire le premier de l'Académie, la cavalcade et carrossade à ce sujet est passée par chez moi.

Le 30, la nouvelle est venue que les Français étaient à Menin, il est entré des blessés et des malades anglais au nombre de 200.

Samedi le 31, la nouvelle d'hier que les Français étaient à Menin s'est trouvée fausse, mais on dit qu'il y avait eu une grande consternation aux confins du côté de Menin et de Lille tant parmi l'armée combinée que parmi les Français.

Septembre. — Mardi le 3, reçu le soir les lettres de rentes de la nouvelle levée dépêchées par les États [1].

Le 8, à 6 heures $^{1}/_{2}$, il est entré un détachement de cavalerie anglaise qui avait conduit 300 prisonniers français à l'abbaye de St-André.

Lundi le 9, travaillé toute la journée avec Mulier à mon fond de caisse. A cinq heures et demie, il a commencé à défiler devant ma maison plus de deux cents chariots et charettes et une prodigieuse quantité de chevaux de selle et de bât, portant tous des bagages de l'armée près de Dunkerque, la plus grande partie des Hanovriens, peu d'impériaux. Ils étaient accompagnés de cavalerie hessoise et quelque infanterie hanovrienne. Sur les chariots, il y avait beaucoup de blessés et de malades. Ce passage a duré jusques à sept heures et m'a causé beaucoup d'inquiétude ; ils sont tous allés camper hors de la porte de Ste-Croix, et vers le soir, j'ai eu un sergent de grenadiers hanovriens, très bel homme, qui m'a mis au fait de cette déroute [2].

Mardi le 10, j'ai été éveillé par le bruit continuel des chariots, charettes, voitures et chevaux de bât et autres qui ont passé continuellement depuis les six heures du matin jusques après-midi la grande foule, et puis pendant la journée un passage et repassage

---

[1] Grâce à l'obligeance de M. Soenens, vice-président au tribunal de première instance de Bruxelles, j'ai eu communication d'un titre de 3333 florins en capital et de 105 florins de rente pour un versement fait dans l'emprunt de 2 millions de florins voté par les États le 30 juillet précédent, emprunt dont parle Coppieters. Ce titre est à charge des États de Flandre et a été délivré à Bruges, le 2 septembre 1793, par leur payeur, R. Coppieters.

[2] Les 6-7-8 septembre, l'armée anglaise assiégeant Dunkerque, avait été battue à Hondschoote et forcée de battre en retraite. Cet échec jeta la consternation dans toute la West-Flandre et amena beaucoup d'habitants à prendre la fuite par crainte des pillages auxquels se livraient d'ordinaire les Français.

continuel. Je n'ai pas sorti, mon frère est parti de pied pour Tertorre.

Mercredi le 11, il a commencé dès le matin à défiler quantité de chariots et des troupes pour s'en retourner au camp devant Dunkerque dont une partie cependant est restée camper hors de la porte de Maréchaux ; le passage a continué jusques à 7 ½ et a repris de nouveau à 9 ½ du soir.

Jeudi le 12, j'ai eu infiniment du monde à mon bureau, à quatre heures de l'après-midi, j'ai été promener avec Madame et Toinette hors de la porte de Maréchaux, où étant venu presque à la barrière, nous avons entendu tirer de fort loin, nous sommes retournés pour voir le camp entre les deux chaussées, nous en avons fait tous le tour de pied jusques à 5 heures ½ que nous avons traversé la ville et sorti la porte de Ste-Croix, pour y voir le camp des hanovriens que nous avons traversé en voiture, il était à la plaine où on fait l'exercice, et un peu plus haut, sur la gauche de la chaussée, était le camp de la cavalerie hessoise. Nous sommes rentrés en ville à 7 heures ½.

Vendredi le 13, j'ai eu encore du monde mais pas autant que la veille; on est venu me proposer de loger chez moi le major du régiment de ......, blessé et malade, avec un seul domestique, ce que j'ai bien voulu accepter. Mon caissier est venu me dire de mauvaises nouvelles que les Français avaient pris Menin. Le Sr Bousson est venu me parler, je lui ai remis les lb. 20-0-0; la veille était venu me voir aussi le matin mon frère d'Osthove. A midi, j'ai été dîner à l'hôpital, jour d'assemblée, je suis retourné à trois heures pour travailler à mon bureau. Ecrit à M. Carpentier et à Basserode, mais il ne m'a pas été possible de continuer mon travail à force de monde qui m'est venu consulter, et tous également consternés par les mauvaises nouvelles qu'on débitait, principalement causées par l'arrivée du fils du prince d'Orange qu'on disait blessé, et beaucoup des troupes hollandaises qui s'enfuirent de Menin, disant que les Français étaient à leurs trousses, ce qui causa la plus grande alarme et fit enfuir bien du monde (1). Le prévost

(1) Profitant de l'avantage obtenu à Hondschoote sur les Anglais, l'armée française s'était portée sur Poperinghe et Menin, où elle enfonça les Hollandais. Elle fut arrêtée et battue à Bisseghem, près de Courtrai, le 15 septembre, et rejetée vers Lille.

de Notre-Dame, Mᵉ Lauwereyns, chanoine Molo, M. Pecsteen, M. et Mᵉ Diepenhede vinrent tous chez moi et voulurent presque tous s'enfuir, aussi je tâchais de les en détourner et de les consoler en mettant toute leur confiance en Dieu, et Mulier fut aussi tellement consterné qu'il ne put plus continuer son travail et que je fus obligé de le congédier. Entretemps, le général Freytag sortit avec un escadron de cavalerie hessoise à la découverte, et les mauvaises nouvelles commencèrent un peu à changer vers le soir. Et à dix heures, le général Freytag revint en ville trompette sonnante pour rassurer tout le monde qu'il n'y avait rien à craindre, que les Français étaient à Menin, mais que le général Beaulieu y était arrivé pour les déloger. Mon gendre Diepenhede m'apporta cette nouvelle au lit où je venais d'entrer et y ajoutant que Messieurs du Francq avaient reçu des nouvelles de Roulers et de Furnes qui confirmaient la même chose, ce qui me tranquillisa beaucoup et contribua à me laisser dormir jusques à cinq heures et après jusques à six et demie que je me suis levé pour expédier un tonnelet d'espèces de fl. 17850 à M. Carpentier, par la barque qui était tellement remplie de monde que quantité de monde a dû s'en retourner sans avoir pu avoir de place.

Samedi le 14, les bonnes nouvelles se sont continué qu'il n'y avait plus à craindre l'invasion des Français, d'autant plus que M. le général Beaulieu les avait délogés de Menin, ils avaient quelques pièces de canon, mais peu de bagages. On les a fait faire halte hors de la porte de Maréchaux où on leur a fourni du pain qu'on avait quêté dans la ville chez les particuliers ; j'en ai donné deux pour ma part. — L'on avait été obligé de tenir fermées les portes d'Ostende et de Damme pour empêcher les Hollandais de s'enfuir à l'Écluse. — L'après-midi, ils ont tous traversé la ville et sont sortis par la porte Sᵗᵉ-Croix pour aller à Audenarde où est le rassemblement de tous les Hollandais égarés. — On dit que le prince de Coburg a passé par la ville pour voir le camp de Dunkerque et s'aboucher avec le duc d'Yorck et autres généraux. J'ai passé la journée assez tranquillement sans sortir.

Dimanche le 15, dès le grand matin il est passé beaucoup de chariots allant par la porte de Maréchaux à l'armée. Été à la messe aux Récollets. — L'après-midi, il est arrivé encore pour traverser la ville, tambour battant, 7 à 8 cents hollandais qui ont pris la porte

de Ste-Croix pour aller à Audenarde. Été au salut à l'Eeckhoute où il y avait fête pour l'exaltation de la Sainte-Croix. Après, un tour jusques à la barrière, et puis au logis où j'appris des mauvaises nouvelles, qu'on avait entendu continuellement ronfler le canon, qu'on disait les Français à Courtrai, et qu'on s'y battait continuellement, ce qui me causa des nouvelles inquiétudes qui, heureusement, furent dissipées par un rapport de Tourhout, qu'il était passé par cette ville 40 à 50 mille hommes marchant sur trois colonnes sur Ypres, Courtrai et Menin, et à 9 heures 1/2 du soir, M. le chanoine vint me dire qu'une estafette venait d'arriver portant la nouvelle que les Français avaient été battus et chassés de Menin en se retirant vers Lille où on les poursuivait [1]. Cette bonne nouvelle m'a fait passer la nuit tranquillement. Lundi le 16, les bonnes nouvelles sont continuées que les Français étaient chassés hors de Menin où ils avaient presque pillé toutes les maisons et qu'ils s'étaient aussi avancés du côté de Courtray d'où ils avaient été chassés pareillement par le général baron de Beaulieu..

Mardi le 17, été à onze heures et demie à la messe de St Antoine de Padoue. Pendant l'après-midi, on a amené un trompette français qui s'était égaré, et on l'a reconduit avec un détachement de cinq cavaliers, les yeux bandés ; l'on a tenu tout plein des propos ridicules à son sujet. A cinq heures, j'ai été faire un tour avec Madame hors de la porte de Ste-Catherine, où j'ai vu faire des préparatifs pour construire des fours précisément à côté de l'avenue qui conduit au cimetière général, où il y avait 90 chariots rangés des deux côtés de l'avenue.

Merdredi le 18, dès les 7 heures du matin, quantité de chariots de bagages venant de la plaine de Male ont traversé la ville par la porte de Maréchaux pour aller joindre l'armée à Dixmude. M. le général Beaulieu a fait savoir la nuit par estafette au général Freytag qu'il marchait en avant avec toute son armée sur le territoire français pour aller les combattre partout où il les trouverait, que le duc d'Yorck avait établi son quartier général à Menin, etc.

Le 24, l'après-midi, été au salut aux Récollets, voir les fours hors de la porte Ste-Catherine où il y en avait seize en pleine activité. Toutes les tentes étaient dressées tant pour y apprêter les

---

[1] Voir la note à la date du 13 septembre précédent.

pains que pour les déposer quand ils étaient cuits, où on venait les prendre avec des fourgons à quatre chevaux qui allaient et venaient continuellement; cela était très amusant à voir. Les pains n'étaient pas ronds mais en carré long. Je suis resté un peu longtemps chez ma fille parce qu'on me disait que je n'aurais pa pu entrer chez moi par le fil de tous les chariots qui passaient continuellement du camp de Male pour aller joindre l'armée à Menin et à Courtrai. Ils partaient par la chaussée de Steenbrugge et Oostcamp.

Mercredi le 25, écrit à mon frère le Vicomte ; à quatre heures, fait un tour jusques à S[t]-André et puis voir ma cadette qui se porte mieux ; en revenant au logis, le bourg était rempli de chariots que j'ai pu traverser avec peine.

Le 30, l'après-midi, est arrivé le ministre Son Excellence Comte de Metternich avec sa famille, le nonce, le duc de Brancas. — Son Excellence étant à la chapelle du S[t]-Sang, a bien voulu s'inscrire comme confrère de la même confrérie, ainsi que Son Excellence le nonce Brancadoro. On était venu me demander le livre de la confrérie où étaient inscrits les confrères, mais comme il n'y en avait pas, j'en ai donné un à tout hasard où cependant il y avait écrit plusieurs notes.

Octobre. — Le 1[er], on est venu me rapporter le livre que j'avais donné de la confrérie où le Ministre et le Nonce avaient signé en blanc, à condition qu'on en aurait rempli le blanc pour lui communiquer à son repassage d'Ostende. Dans la position des choses, ne voulant pas prendre sur moi cet événement, j'ai trouvé convenir de faire assembler chez moi tous les Messieurs confrères pour demain le matin à dix heures, à quel effet, j'ai fait distribuer des billets d'invitation, et me suis occupé à projecter un procès-verbal à mettre au-dessus de la signature du Ministre et du Nonce.

Mercredi le 2, il n'est comparu que dix à douze confrères auxquels j'ai communiqué toute la marche de cette affaire, le projet que j'avais fait, et s'il n'aurait pas convenu d'envoyer une députation vers Son Excellence pour le remercier de l'honneur qu'il avait fait à la confrérie de se signer comme confrère etc., ce que les Messieurs présents approuvèrent ainsi que d'autres objets y relatifs, et me députèrent avec les deux assisteurs et dont il n'était comparu que M. de la Villette, que j'ai proposé de rester dîner avec moi.

A une heure trois quarts, nous sommes allés ensemble dans mon coupé à Schipsdaele où en arrivant, nous vîmes justement la barque qui arrivait avec le Ministre et passa de suite le pont pour aller s'arrêter à l'écluse de la porte de Damme où nous allâmes, tous les députés de la ville et du Francq que je laissais faire leurs compliments, et me présentais ensuite pour faire le mien, et après, comme prévost, je proposais à Son Excellence qu'elle voulut fixer le jour pour donner la fête, qu'elle voulut bien fixer au commencement du mois prochain, me priant cependant de lui écrire 8 à 10 jours d'avance du jour à fixer, Son Excellence fut ensuite voir le bassin et l'académie où je suis allé directement, puis au logis assez fatigué de ma besogne.

Vendredi le 4, peu de monde à mon bureau ; à midi, j'ai été dîner à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée ; j'y ai fait boire une coupe à la ronde à la santé de l'empereur François dont on célébrait la fête et me suis bien amusé avec la communauté. L'après-midi, j'ai été voir tous les malades qui m'ont témoigné tous être très contents et bien soignés, surtout les Français émigrés de la légion de la Châtre.

Mercredi le 9, travaillé toute la matinée à mon bureau et été dîner au Francq avec Messieurs les confrères du théâtre, et y résolu, voyant le boni de la caisse, de faire un dividende de fl. 100 et pour l'avenir de donner à chaque représentation de comédie une couronne à la société des pauvres, aussi de laisser jouir la veuve Tailla, sa vie durante, de la loge n° 15.

Jeudi le 10, Derobais est venu m'annoncer de grand matin que MM. Odonnoghue et Caloen avaient été relâchés et avaient couché la nuit à Roulers pour arriver à Bruges aujourd'hui, ce qui m'a fait bien du plaisir.

Le 11, été faire une visite à M. Odonnoghue que j'ai trouvé bien portant malgré toutes les peines et désagréments qu'il avait soufferts pendant son emprisonnement.

Samedi le 12, été voir M. Caloen pour le féliciter de son élargissement, je l'ai trouvé un peu défait et pas aussi bien que M. Odonnoghue.

Dimanche le 20, à la messe aux Récollets. L'après-midi à trois heures, j'ai distribué les prix à mon école, présents MM. le curé Pruvost, Lambrecht et Raepaert.

Mardi le 22, j'ai reçu lb. 11-2-2 argent de change pour ma part du dividende de lb. 100-0-0 argent de change fait dans la société du théâtre, entre neuf personnes; j'ai reçu pareille somme pour la part de Marloop.

Jeudi le 24 (1), à 8 1/2, été complimenter avec M. Simon et l'intendant Moentack, Monsieur le président Kulbert logé au Francq. L'après-midi, un tour jusques à la barrière et au salut à Notre-Dame; il courait un bruit que les Français étaient entrés dans le pays du côté de Menin, d'Ypres, de Furnes (2). Vendredi le 25, ces mauvaises nouvelles ont continué, et on apprit de plus qu'ils étaient entrés dans Furnes, et étaient devant Nieuport qu'ils avaient sommé, qu'ils avaient pris Werwik et Menin et étaient devant Ypres, qu'ils avaient déjà tiré sur cette ville. Toutes ces mauvaises nouvelles causèrent la plus grande consternation, d'autant plus que tous nos postes avancés avaient dû se retirer, n'étant point en état de résister à des forces aussi supérieures. — Le soir cependant on apprit qu'à Nieuport on avait lâché les eaux et que les coups de canon qu'on avait entendus vers le midi étaient parvenus des quatre cotters anglais qui étaient venus au secours de Nieuport et avaient empêché les Français à former leurs batteries dans les dunes.

Samedi le 26, les bonnes nouvelles continuèrent et l'on assura qu'il n'y avait pas de danger pour Nieuport, qu'en même tems que les cotters avaient attaqué par mer, la garnison avait fait une sortie, qu'on avait mis les Français entre deux feux, qu'on en avait tués beaucoup et qu'il s'en était noyé beaucoup du côté d'Ypres; il y était arrivé du secours et que le duc d'Yorcq arrivait avec 30.000 hommes, que Landau ainsi que Strasbourg s'étaient rendus.

(1) A la date du 23 octobre 1793, un autre chroniqueur Brugeois relate une rixe entre les bourgeois et les partisans de la France appelés Clubistes. Le nombre de ceux-ci effrayait la police locale qui les confondait avec les citoyens, beaucoup plus nombreux, hostiles à la politique du gouvernement autrichien. Voir un rapport pessimiste de M. de Heere, écoutète de Bruges, daté du 19 juin 1794 (carton 1963, secrétairerie d'État et de Guerre, arch. gén. du Royaume). Voir aussi plus loin, à la date du 30 juin 1794.

(2) Sur ordre de Carnot, les troupes de la convention avaient envahi la West-Flandre pour aller détruire Ostende. Elles pillèrent Furnes, et mirent le siége devant Nieuport dont la belle résistance permit aux coalisés d'accourir et de rejeter les envahisseurs vers la frontière.

Tous les Carmagnolles qui étaient prisonniers de guerre à l'abbaye de S[t]-André sont partis pour Anvers la nuit du 24 au 25.

Dimanche le 27, les nouvelles ont été un peu moins alarmantes. Le soir, reçu un bulletin officiel de Gand marquant qu'il y avait eu une affaire entre Courtray et Menin à l'avantage des Allemands. Les nouvelles du côté de Nieuport étaient aussi meilleures.

Mercredi le 30, nous avons eu la nouvelle que les Français avaient tenté un assaut sur Nieuport et qu'ils avaient été repoussés jusques à deux fois avec une perte considérable (1).

Novembre. — Vendredi 1er, à sept heures et demie, eté à Notre-Dame et eu le bonheur de faire mes dévotions, à 11 heures à S[t]-Donat pour la bénédiction apostolique et à midi chez Monseigneur lui souhaiter les bonnes fêtes, et y appris des bonnes nouvelles que les Français avaient été totalement battus à Marchiennes où un corps de 4 mille hommes français a été entièrement enveloppé, tellement qu'il n'en est échappé un seul homme sans être tué ou fait prisonnier. Au salut à S[t]-Donat.

Vendredi le 2, à sept heures et demie à Notre-Dame faire mes dévotions pour les âmes trépassées, à onze heures à la messe à Notre-Dame, après m'être présenté à la confrérie de S[t]-Yvo, où on n'a pas dit de messe ordinaire. Au salut à S[t]-Sauveur.

Dimanche le 3, à la messe aux Récollets et au salut à S[t]-Donat, puis ramener ma cadette.

Lundi le 4, au service à S[t]-Donat, célébré par Monseigneur l'Évêque pour l'âme de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, exécutée à Paris le 16 septembre à onze heures du matin. Il y avait un monde infini, toute la légion de la Chatre sous les armes, tambour battant, l'état-major au chœur, ainsi que les officiers et les deux magistrats.

Mardi le 5, j'ai fait dire une messe de requiem pour les défunts de la confrérie du S[t]-Sang et invité tous ces Messieurs chez moi pour leur proposer de différer la fête en considération des circonstances fâcheuses du temps, ce qui a été un unanimement résolu par

(1) Nieuport avait été délioré le 29 octobre ; la courageuse attitude de la garnison et de la population avait sauvé Ostende et la Flandre. Sur la consternation que ces événements causèrent en Flandre, cfr : Anne Paule Dominique de Noailles, marquise de Montagu (Paris, Dentu, 1865).

les Messieurs présents ; il faisait un temps épouvantable et je n'ai plus sorti.

Vendredi le 8, peu de monde à mon bureau, été dîner à l'hôpital, jour ordinaire d'assemblée, et y proposé de fournir toute l'argenterie superflue à la monnaie de Sa Majesté ([1]).

Jeudi le 14, toute la matinée à mon bureau, peu de monde ; à midi, dîné à l'hôpital et besogné l'après-midi jusques à cinq heures à peser de l'argenterie, savoir 806 onces de l'église et 377-9-0 de la maison.

Dimanche le 17, vers le soir, la nouvelle est venue que les Carmagnolles avaient été chassés de Poperinge avec perte de 200 morts.

Le 27, M. Deuceester m'a apporté un dictionnaire de Bruxelles et un ananas, et quittance de l'argenterie qu'il avait portée à la monnaie à Bruxelles, savoir pour l'hôpital 377 onces pour fl. 1257-15-0 argent courant et 802 onces pour l'église portant fl. 2547-0-0.

Dimanche le 24, été à la messe à St-Donat que M. le chanoine Molo a dite à sept heures et quart et puis à la barque de Gand où je me suis trouvé avec M. Verhulst et sa fille, l'arpenteur, la mère et la fille et plusieurs Français ; arrivé à Gand avant quatre heures, fait plusieurs visites et retourné à l'auberge à 5 heures 1/2 où je n'ai pas trouvé mon coffre et l'ai attendu vainement jusques à sept heures, ce qui m'inquiétait beaucoup, j'ai envoyé Soubri chez Baes Dewaele pour s'en informer, et il est venu me dire qu'on l'avait porté par abus au *miroir* près de l'auberge où je l'ai fait prendre.

Lundi le 25, à neuf heures, je me suis présenté à l'assemblée des États avec mon coffre rempli de papiers pour présenter à liquider mes comptes. J'y ai été parfaitement bien reçu, avec distinction même par MM. l'abbé de Ninove ([2]), doyen Depauw, comte d'Assenede, de Caprycke, Prud'homme D'Ailly, Pauwelaere et Mulier, l'actuaire Varenberge, absent par maladie. Ces Messieurs,

---

([1]) Le Gouvernement avait organisé un emprunt patriotique destiné à recevoir les objets d'or et d'argent qui seraient inutiles au culte. On voit ici la part que Coppieters fit verser dans cet emprunt par l'Hôpital St-Jean.

([2]) Dom Jean Pamelaire, abbé de Saint-Corneille à Ninove, de l'ordre de Prémontré.

pour accélérer ma besogne, se sont partagés pour écouler deux comptes à la fois et ont travaillé jusques à midi et demi et repris l'ouvrage à trois heures jusques à sept, j'ai dîné à l'auberge et été causer le soir chez M. Carpentier.

Mardi le 26, repris la besogne à neuf heures jusques à midi que j'ai été dîner chez M. Carpentier, y travaillant jusques à quatre heures et puis fait quelques visites.

Mercredi le 27, le matin chez Vandurne et M. Amerlinck recevoir de l'argent, chez la veuve Devolder où je n'ai pu recevoir, fait d'autres commissions jusques à onze heures que je suis allé à l'hôtel-de-ville pour ma besogne. — L'après-midi à deux heures, travaillé au bureau de M. Carpentier jusques à quatre sans avoir pu finir d'affaires, fait quelques visites et été chez Dubreucq causer avec lui, puis au logis où Joséphine est venue avec son mari et après Florin, domestique de mon frère.

Le 28, parti de Gand, été sur la barque avec M. Stockove, son fils et sa fille qu'il avait ramenée du couvent des Ursulines et plusieurs Français qui allaient en Angleterre et en Amérique. Arrivé à quatre heures, Madame est venue me prendre et puis allés au logis où mes enfants sont venus me souhaiter bonne arrivée.

Décembre. — Samedi le 7, écrit à M. Carpentier et signé la tablette des malades à l'hôpital depuis septembre jusques au 1[er] décembre, savoir: 53 émigrés français de la légion de la Châtre pendant 1320 jours à 8 sols par jour fait fl. 528.00.00 c[t] et 68 Hollandais pendant 1491 jours fl. 598.16.

Jeudi le 19, été à l'assemblée générale où, avant que d'entrer, j'ai pu parler et raisonner avec Messieurs les notables et les engager à revenir de leurs sentiments [1], ce qui a produit le meilleur effet, puisqu'à leur séance, ils ont presque tous été de mon sentiment, tellement que les trois voix ont été unanimes de rejeter la proposition d'une nouvelle constitution jusques à ce que l'on eut clairement fait voir qu'elle était nécessaire. Secondement, de rejeter aussi la proposition de rétablir le droit sur le moulage, et tertio, d'adopter le plan proposé par Messieurs du Francq pour une

---

[1] Qui tendaient à faire modifier le règlement de 1754 concernant la composition des États. Voir à la date du 1[er] février 1791. Voir von Zeissberg. *Belgien unter der generalstatthalterschaft erzherog Carls t. II*, p. 1 et suiv., 136 et suiv.

contribution volontaire sur les propriétés. — L'après-midi, écrit ce résultat à M. Marouex et à Son Excellence le Ministre auquel j'ai recommandé mon gendre Diepenhede pour la place d'échevin vacante, et il est parti le lendemain lui-même porter cette dépêche à Son Excellence [1].

---

[1] Les démarches de Coppieters auprès du magistrat de Bruges furent hautement appréciées par le Gouvernement, dont elles servaient les vues. Elles furent longuement rappelées dans une délibération du conseil des conférences, réuni le 1r février 1794, pour donner un avis à l'archiduc Charles sur la collation d'un emploi d'échevin de Bruges. Les deux candidats présentés étaient Joseph Franco y Feo de Briez et Lauwereins de Diepenhede, gendre de Coppieters. Le Conseil, ayant égard aux mérites et aux services de ce dernier, eut voulu préférer Lauwereins, malgré les titres de son concurrent. Mais apprenant qu'une place d'échevin du Franc devenait vacante, il proposa de la réserver pour Lauwereins, ce qui permettait de satisfaire les deux concurrents. Le 27 février 1794, le Conseil proposa effectivement Lauwereins pour la place d'échevin du Franc. (Secrétairerie d'État et de Guerre, registres 623 et 624. Archives générales du Royaume à Bruxelles).

CHAPITRE X.

Janvier à juin 1794.

—

Sommaire : Coppieters verse son argenterie dans l'emprunt ouvert par le Gouvernement. Le 18 janvier, fête donnée par les généraux hanovriens en l'honneur de la reine d'Angleterre. D'autres fêtes brillantes suivent durant l'hiver. Coppieters est créé baron, et son gendre Lauwereyns est nommé échevin du Franc. Malgré la visite faite en Belgique en avril et mai 1794 par l'empereur François II, les armées coalisées cèdent devant les armées de la convention. La West-Flandre est envahie en mai et juin, en dépit de la résistance de Clerfayt. La région de la Sambre est définitivement conquise à la suite de la bataille de Fleurus, gagnée le 26 juin par Jourdan sur Cobourg. Les coalisés évacuent la Belgique. Émoi à Bruges en apprenant l'entrée des Français à Menin et à Courtrai. Les filles de Coppieters émigrent en Hollande. Le 6 juin, assemblée générale du magistrat de Bruges : Coppieters y fait voter un don gratuit de 1600.000 florins et la levée de recrues pour les régiments impériaux. A partir du 15 juin, les défaites de Clerfayt amènent la consternation partout et provoquent de nombreux départs. Après la capitulation d'Ypres, Coppieters se prépare à fuir. Le 25 juin, les Français se présentent à Oostcamp, et traitent avec Bruges qui capitule. Le 29 et le 30, passage de troupes anglaises se rendant d'Ostende à Gand ; à la fin de la journée du 30, défilé de troupes françaises qui s'abstiennent de tout désordre.

1794.

gLorIa In eXCeLsIs Deo et In terra paX hoMInIbUs bonæ VoLUntatIs. fIat Ita.

Le 1er de janvier 1794, à la messe aux Récollets et à midi chez Monseigneur l'Évêque et doyen de St-Donat. L'après-midi, reçu ma petite famille, leur ai donné des étrennes et puis fait des visites chez les abbés, prévost de Notre-Dame et autres.

Lundi le 13, est morte à dix heures du matin Melle Marie-Thérèse-Catherine Brenaert, âgée de 81 ans, sœur à Monseigneur.

Mercredi le 15, j'ai fait peser par l'essayeur juré Petit toute l'argenterie et l'or que je destinais de fournir à la monnaie pour aider S. M. dans cette guerre cruelle ; il s'est trouvé en or, quatre onces, douze esterlings et six grains, et en argent trois cent quarante-six onces, cinq esterlings. J'ai échangé avec ma cadette une cafetière et un réchaud.

Le 17, est morte Melle Cobrisse, à l'âge de 89 ans, et l'après-midi M. Lipuis Séraphin du Chambge, baron de Noyelle, seigneur d'Hoostkercke, près de Damme, il est mort à l'auberge de la Fleur de blé.

Samedi le 18, travaillé toute la journée à mes propres affaires. Eodem, s'est donnée la fête de MM. les généraux hanovriens à l'occasion du jour de naissance de la reine d'Angleterre. Elle s'est donnée à l'hôtel-de-ville, la salle était couverte pour cent couverts à la chambre de l'assemblée ordinaire du magistrat et l'on jouait et dansait à la chambre des États, de la fortification, et autres ; tout s'est bien passé, la fête a été brillante, je n'y ai pas été mais ma fille cadette.

Mardi le 21, jour anniversaire de la mort de Louis XVI, roi de France et de Navarre, mon neveu le vicomte est venu dîner avec moi, il m'a porté deux pommeaux de canne en ivoire, représentant en profil Louis XVI et la reine, deux pièces très curieuses. L'après-midi est venu mon neveu Deprez, de Neufmanille, le cadet, prendre congé, il part demain pour Vienne.

Samedi le 25, jeudi passé, à trois heures l'après dîner, Monseigneur l'Évêque a été administré par l'archiprêtre Jooris, en absence du doyen, mais tout le chapitre présent avec des cierges.

Dimanche le 26, l'après-midi, à trois heures, fait une visite à Monseigneur l'Évêque, que j'ai trouvé fort bien, ayant une bonne mine et bonne humeur, j'y suis resté causer jusques au salut, après au logis, reçu l'annonce de la mort de M. Rouget, échevin du Francq, décédé la veille à dix heures du soir.

Lundi le 27, je me suis habillé à cinq heures du soir, pour aller au bal chez mon neveu de Tilleghem où il y avait presque toute la ville et à peu près plus de quatre cents personnes. — Le prince Ernest, fils du roi d'Angleterre, qui y est logé, a commencé le bal avec Me d'Ougny, le prince Adolphe, aussi fils du roi, n'y était pas, mais le prince de Schwartzenberg et presque tous les officiers de la garnison. Cette fête a été très brillante et parfaitement bien arrangée, j'y suis resté jusques à huit heures et demie et m'en suis retourné au logis avec Madame, extraordinairement fatigué et incommodé.

Mardi le 28, je me suis transporté à deux heures et demie au comité des dons patriotiques où j'ai présenté un lingot en or pesant 4 onces et demie et 16 as. évalué à fl. 213-15-10, deux lingots en argent pesant ensemble 346 onces et 5 esterlings évalué à fl. 1125-10-7 que j'ai donnés à la monnaie de S. M. (1) — par provisoire pour un an, sans intérêt, me réservant au bout de l'année d'en recevoir le remboursement ou de le prolonger ; été après chez M. Odonnoghue rendre la tablette des soldats émigrés français, puis chez le greffier Beyts.

Février. — Dimanche le 2, à la messe aux Récollets, fait un tour jusques à Steenbrugghe et au salut à St-Donat, c'était la 41me année de mon mariage. Eodem, la fête de Messieurs de la ville aux princes de l'Angleterre et aux généraux et officiers de la garnison qui s'est passée dans le meilleur ordre, Me Prud'homme, née Murray y était.

Lundi le 3, j'ai été un peu incommodé à cause du brouillard et n'ai pas sorti. Le soir à dix heures, les princes anglais et lès officiers ont donné une superbe aubade à Me de Walmoden, femme du général logé chez Me Stappens ; cette aubade était éclairée par plus de cent flambeaux.

Dimanche le 9, à la messe aux Récollets et appris que M. Hergodts avait reçu tous les sacrements et qu'il était très mal ce qui m'a engagé d'aller le voir. L'après-midi il se trouvait un peu mieux et je suis resté près de lui pendant trois quarts d'heure, puis au salut à St-Donat.

De 16, l'après-midi été voir toute la famille de Vandevelde chez

(1) Ces sommes représentaient un capital d'environ 2408 francs.

M. Hergodts que j'ai vu et trouvé beaucoup mieux, dans une situation à pouvoir espérer un parfait rétablissement.

Samedi le 22 février, une partie de notre garnison hanovrienne est partie.

Dimanche le 23, l'autre partie de la garnison ainsi que les princes Ernest et Adolphe, fils du roi d'Angleterre, le prince de Schwarzenberg, les généraux et tout l'état-major sont partis. A la messe, aux Récollets et au salut à St-Donat. Au sortir, vu entrer beaucoup de recrues de paysans français pour le régiment royal émigré.

Mars 1794. — Samedi le 1er de Mars, j'ai reçu une lettre de l'agent Beckers qui me marque que S. A. R. a disposé de la place d'échevin du Francq en faveur de mon gendre Diepenhede (1) sur la recommandation particulière de Son Exc^e^ le Ministre qui l'avait chargé de me dire qu'elle avait été charmée de trouver cette occasion de me témoigner combien le gouvernement se faisait un plaisir de me donner une preuve de réelle confiance et d'ancienne considération en plaçant mon gendre, la dite Excellence le chargeant en outre de me témoigner son plus grand désir de me donner en toute occasion des marques de son attachement, — « me chargeant entre autres de vous le faire connaître quand j'aurai l'honneur de vous voir » —. Cette nouvelle m'a fait beaucoup de plaisir.

Dimanche le 2, à la messe aux Récollets; il faisait très mauvais; au salut à St-Donat où se tenait la prière des quarante heures (2).

---

(1) Voir à la date du 19 décembre 1793.

(2) C'est à cette date que furent signées les patentes créant Coppieters baron. Elles ont été imprimées et forment une plaquette in-8° de 7 pages dont nous extrayons ce qui suit :

Le 2 mars 1794, l'Empereur François II signa à Vienne la patente originale qui débutait en disant : « Les services distingués que notre cher et féal Robert François Ghislain Marie de Coppieters, ... avait rendus dans toutes les occasions qui s'étaient présentées tant dans l'emploi de conseiller, échevin, que dans celui de premier Bourguemaitre de Bruges qu'il a desservi à notre entière satisfaction pendant douze ans consécutifs, et qu'il desservirait encore sans ses sollicitations réitérées pour en être déchargé, comme il en conste par sa démission, accordée après beaucoup d'instances par leurs Altesses Royales, en date du 18 février 1792, ... nous portent à lui donner une marque publique de notre contentement, en le créant et faisant de notre propre mouvement et gratuitement baron de son nom de Coppieters. »

Après une longue énumération des parents et alliés du bénéficiaire, le document ajoute : « Pour lui donner un témoignage public de notre royale satisfaction et

Mardi 4, que je me suis occupé à écrire à S. Exc^e le Ministre, M. Vandevelde et l'agent Beckers; les jours de carnaval se sont tranquillement passés.

Mercredi le 5, jour des cendres que j'ai été prendre aux Récollets; mon gendre est parti pour Bruxelles lever ses patentes et remercier le ministre et autres; je lui ai fourni de quoi payer.

Lundi le 10, à huit heures du matin, parti avec Madame et le cousin Cruyshille pour Bernhem pour aller voir la campagne du baron de Vicq qui était à vendre. Mis pied à terre à la petite ferme du cousin, été de pied jusques à la paroisse à une demi-lieue de là. Examiné la maison et terres et promenades qui étaient toutes très négligées, examiné aussi les conditions chez Ide le vendeur et retourné par le canal, où mon carosse est venu me prendre pour aller dîner à la petite ferme où j'ai mangé avec bon appétit, étant un peu fatigué, ayant marché beaucoup et fait au moins trois lieues de chemin. L'après-midi été voir la grande ferme du cousin et retourné ensuite à Bruges où je suis arrivé à sept heures.

---

animer son gendre Jacques Ange Hyacinthe Joseph de Diepenhede à marcher sur ses traces, nous l'avons de notre propre mouvement, grâce, pleine puissance et autorité souveraine, fait et créé, le faisons et créons par les présentes Baron de son nom de Coppieters, et pour plus grande grâce, comme il n'a point d'enfant mâle, notre intention est qu'après son décès, ledit titre passe à son beau-fils et de là à ses enfants et descendants de l'un et l'autre sexe, nés et à naitre de mariage légitime en ligne directe et suivant l'ordre de primogéniture.... Voulant enfin marquer ultérieurement au même Robert Coppieters l'attention que nous faisons aux bons et fidèles services qu'il a rendus, et au zèle et à l'attachement qu'il a montrés dans toutes les occasions qui se sont présentées pour concourir au bien de notre royal service et à celui de son pays, et en égard particulier de ce qu'il n'a voulu aucun tantième, ni remise quelconque pour la dernière levée faite pour nous par les États de la province et comté de Flandre, tel qu'il nous en conste, de même que d'une partie de son argenterie donnée sans intérêt pour la durée de la guerre, ainsi qu'une somme de 22000 florins argent de change, fournie par lui dans ladite levée, et d'autres services majeurs; nous l'exemptons et déchargeons par grâce spéciale du payement de tous les droits royaux quelconques qui seraient à acquitter à notre caisse à l'occasion des présentes.... »

Par lettre du 18 mars 1794, le Ministre Plénipotentiaire Comte de Metternich transmit les lettres patentes à l'intéressé.

Le 29 du même mois, selon une attestation du secrétaire d'État et de Guerre, Baron de Muller, l'échevin Lauwereyns de Diepenhede, agissant en vertu de pouvoirs spéciaux émanant de son beau-père Coppieters, se présenta au Palais de Bruxelles, devant l'Archiduc Charles, Gouverneur Général, et prêta le serment de fidélité et loyauté pour la nouvelle baronnie.

18

Mardi le 11, eu une conférence avec M. Demeester touchant la campagne dont la vente devait se faire le lendemain et l'ai prié de vouloir s'y rendre pour l'acheter pour moi, le chargeant de pouvoir y employer jusques à 1300 lb. de change, croyant que c'en était toute la valeur.

Mercredi le 12, j'ai commencé à huit heures du matin à travailler avec Mulier et Van Gheldere à l'arrangement des capitaux de toutes mes rentes de mes entremises. Mon gendre Diepenhede a fait le serment d'échevin du Francq. A onze heures et demie est venu le fils de M. Demeester me dire que son père croyait que j'aurais dû faire une augmentation, la campagne étant déjà augmentée jusques au prix que j'avais fixé, — et comme elle me plaisait beaucoup, je me suis déterminé d'aller jusques à lb. 1500-0-0 et même une vingtaine de livres au delà, ce que le fils a été de suite dire à son père, il était venu à cheval et retourné de même.

Jeudi le 13, M. Demeester est venu me dire que la campagne avait était primitivement assurée sur moi pour fl. 1500-0-0 mais que sur l'accumulation totale de tous les biens on avait fait plusieurs offres qui allaient à près les fl. 4000 ce qui était beaucoup au-dessus de la valeur, si bien que la campagne ne m'est pas restée, c'est la douairière comtesse de Lichtervelde, née Joigny, qui a acheté le tout.

Mercredi le 9 avril, que sa Majesté impériale a fait son entrée dans Bruxelles à cinq heures et demie du soir par la porte de Louvain ; elle est allée droit à Ste-Gudule, accompagnée de ses deux frères, les archiducs Charles Louis, gouverneur général des Pays-Bas et l'archiduc Joseph, tous les trois dans un carosse qui était traîné par les étudiants des Pères Augustins.

Dimanche le 13, à la messe aux Récollets et au salut à St-Donat, après avoir vu passer la procession de l'installation du Jubilé. Lundi le 14, peu de monde, pas sorti ainsi que le mardi 15, encore moins de monde.

Mai 1794. — Vendredi le 2 (1). L'après dîner, j'ai passé le reste

---

(1) Le journal se ressent ici des angoisses causées par la perspective d'une nouvelle invasion des troupes républicaines. Le 1er mai, Menin capitula, Courtrai fut pris le 26 avril, et les colonnes françaises s'avancèrent librement en Flandre jusqu'au pres de Thielt et de Harlebeke. Selon des récits contemporains, le général

de la journée à prendre des arrangements pour être en état de partir dans l'instant, je n'ai pas eu beaucoup de monde à mon bureau et à six heures du matin, il est passé un courrier allant à Londres porter la nouvelle que Landrecies était pris après une bataille gagnée où il est resté trois mille Français tant blessés que tués ; six mille qui étaient dans la place ont été faits prisonniers et on y trouve cent pièces de canons et beaucoup de munitions ; on a débité pendant toute la journée de bonnes nouvelles qui assuraient qu'il n'y avait plus rien à craindre pour une invasion de Français, que le général Clairfayt était arrivé avec un renfort considérable à Peck entre Tournai et Lille, pour cerner Courtrai et former un cordon pour sauver la Flandre. — Vers le midi, j'ai reçu une lettre de ma fille Diepenbede par le fermier François Vandemaere, qui était venu à cheval pour me demander des nouvelles, j'ai répondu de suite. Vers le soir, j'ai encore reçu une autre lettre de ma fille par le domestique du prévost qui devait retourner le lendemain matin. A neuf heures du soir de Robais est venu me dire que le magistrat de la ville s'assemblait pour apprendre la lecture d'une lettre qui venait d'arriver avec de bonnes nouvelles. C'était une lettre de la main propre du général Clairfayt qui mandait que Landrecies était pris. Son corps allait être renforcé considérablement et se mettrait en état à former un cordon qui aurait garanti toute la Flandre et surtout la ville de Gand et Bruges où on devait être bien tranquille et ne plus craindre aucune invasion de Français ; cette nouvelle m'a beaucoup réjoui et procuré une bonne nuit.

Samedi le 3, je me suis levé de grand matin pour écrire ces bonnes nouvelles à ma fille et lui dire qu'il me paraissait qu'on pouvait revenir en ville sans grand danger, que je comptais fort y rester, etc. Fait avertir par billet, les confrères du Saint-Sang pour aller demain à la procession. — A sept heures et demie, ma fille cadette est revenue avec son enfant, elle a trouvé une lettre de son

Hammerstein qui avait héroïquement défendu Menin et qui sortit de cette ville, incendiée et dépourvue de ressources, dans la nuit du 29 au 30 avril, se présenta le 30 avril à Bruges pour y être logé avec ses troupes. Le magistrat refusa d'accueillir ces hôtes inattendus par crainte de représailles de la part des Français. Mais Hammerstein répondit qu'il prendrait de force ce qu'on ne voulait pas lui accorder de bonne grâce et vint s'établir dans la ville. Il avait avec lui une partie de la légion de la Châtre, composée d'émigrés français.

mari écrite d'Audenarde du 1r de ce mois ; elle se porte bien ainsi que son enfant. Le chanoine Molo est venu aussi en ville et me souhaiter le bonsoir.

Dimanche le 4, été de bonne heure à la messe, puis au logis voir la procession qui est passée avec beaucoup d'ordre et de dévotion, tout le monde étant revenu. Tous les chapitres étaient au complet ainsi que le magistrat à l'exception du grand Bailly, l'écoutette et l'échevin Lauwereyns. A midi et trois quarts est venue la nouvelle que les Français étaient entrés à Roulers où on s'était battu avec les Hanovriens, les uns disaient que les Français avaient eu le dessous, d'autres que non, — pas moins cette nouvelle mit de nouveau toute la ville dans la consternation d'autant plus que quatre escadrons de dragons hanovriens traversèrent la ville venant de Roulers, hors de la porte de Ste-Croix, emmenant cependant avec eux deux canons avec leurs chevaux d'artillerie qu'ils avaient pris aux Français et deux prisonniers Carmagnoles et deux paysans. Je les vis passer en allant au salut à St-Donat. Après le salut, nous apprîmes par certains que les Français avaient abandonné Roulers dès les neuf heures du matin sans y avoir fait le moindre dégât et payé tout ce qu'ils avaient acheté avec des assignats. — Cette bonne nouvelle se confirmait continuellement par des lettres et des rapports qui venaient de ce côté. A huit heures du soir, deux escadrons de cavalerie hessoise, que j'avais vus sur la grande place, sortirent par la porte des maréchaux pour aller à Tourhout ; tout ceci me tranquillisa de nouveau et j'eus la nuit passablement tranquille. — Le chanoine Molo vint me dire qu'il partait encore le même soir au lieu de demain le matin pour aller prendre leurs bagages avec le chanoine Arents et curé de Saint-Pierre.

Lundi le 5, mon frère le vicomte est venu en ville et MM. les députés ecclésiastiques de la ville et du Francq sont partis pour Gand à une assemblée générale où S. Exc. le Ministre devait s'y trouver. Les nouvelles du jour étaient les mêmes qu'hier en confirmant toujours que les Français s'étaient retirés de Roulers. Dès cinq heures du matin, on a entendu beaucoup ronfler le canon du côté de Courtray et l'on assurait qu'il y avait beaucoup de troupes du côté de Deynze, Peteghem et Tourhout ainsi qu'à Maldeghem et que des Anglais étaient débarqués à Ostende ;

M. Rivet et ma cadette ont dîné avec Marloop qui est parti à quatre heures pour la campagne. Le chanoine Molo est venu nous voir, étant changé de sentiment et ne partant pas. — Vers les six heures, le fils de M. Demeester est venu m'apporter des nouvelles de ma fille aînée qu'il avait vue à midi, qu'elle se portait bien et qu'elle était parfaitement bien logée et assez tranquille.

Mardi le 6, été à la messe aux Récollets ; la canonnade qu'on avait entendue hier était, dit-on, sur Harlebecke pour en déloger les Français. Ils étaient encore à Courtrai à midi, ma fille cadette a reçu une lettre de son mari de Valenciennes où il reste avec ses pionniers qui travaillent aux fortifications : elle est fort ample et bien détaillée, il mande d'y avoir vu passer 30 mille Anglais sous le commandement du duc d'York qui allaient droit sur Courtrai et que les 8000 prisonniers faits à Landrecies sont passés pour aller par Mons et Hollande sous l'escorte du régiment de l'orde teutonique. — J'ai été au salut au Saint-Sang, et après jusques à la barrière de Steenbrughe. — Mercredi le 7, j'ai été à la messe au Saint-Sang. Reçu par la poste le bulletin extraordinaire de la gazette de Gand avec de bonnes nouvelles de la prise d'Harlebecke et que Courtrai était entièrement cerné et qu'on en espérait à tout moment la reddition. J'ai envoyé ce bulletin à Penaranda pour le porter avec lui à l'Ecluse. Ma fille cadette avait reçu aussi une lettre de son mari datée de Landrecies, remplie de nouvelles qui devaient nous tranquilliser. On est venu dire à M. Rivet que Penaranda était en ville et qu'il voudrait me parler ; il y a été lui porter de ma part le bulletin et des compliments pour sa femme et ses enfants.

Vendredi le 9, depuis cinq jusques à huit, on a entendu une très forte canonnade du côté de Courtrai et j'ai eu encore moins de monde à mon bureau. L'après-midi, Penaranda est venu me donner des nouvelles de sa femme et de ses enfants ; il est resté prendre du thé et a causé assez amiablement.

Samedi 10, pendant que j'étais sorti, M. Dollannier est venu me dire que les Français avaient été battus au-dessus de Courtrai.

Dimanche le 11, Derobey est venu me dire de grand matin que le magistrat est venu me dire de bonnes nouvelles du côté de Courtray, que les Français y avaient essuyé un échec où on avait pris des prisonniers et que le général Clairfayt cernait la

ville et prenait des dispositions pour s'en rendre maître, et effectivement le matin on a entendu beaucoup tirer et encore plus l'après dîner, toujours sans discontinuer, ce qui nous occasionne des frayeurs à Madame et à ma fille. Le matin, j'ai été à la grand' messe et au Te Deum à S[t]-Donat pour la prise de Landrecies et le gain de plusieurs batailles que l'armée de S. M. J. a gagnées sur les Français ; j'ai été au salut au Saint-Sang, et puis ramené ma cadette chez elle. Le soir, il y a eu des illuminations depuis neuf jusques à onze heures ; la nuit s'est passée tranquillement.

Lundi le 12, été à la messe au Saint-Sang et revenu dîner avec M. Rivet, ma cadette ayant dîné chez son frère le prévost, mais à deux heures, elle m'a fait dire par sa femme de chambre qu'étant avertie de très bonne source que l'armée de Clairfayt était battue et que les Français s'approchaient de Bruges, elle avait pris le parti de partir de suite pour l'Ecluse avec son petit et sa nourrice, qu'elle me demandait la bénédiction et conseillait très fort de partir aussi sans perte de temps. — Cette nouvelle me frappa beaucoup et M. Rivet eut la bonté d'aller tout de suite chez elle pour la dissuader à partir d'abord et jusques à ce qu'on aurait été plus instruit des circonstances, mais il n'y eut rien à faire, et M. Rivet revint me dire qu'ayant pris quelques informations, l'affaire n'était pas aussi pressante qu'on le disait ; j'envoyai de suite Sobrie chez ma fille pour lui communiquer, et l'engager à ne pas sortir, mais inutilement puisqu'elle l'était déjà. Pendant le reste de la journée, les nouvelles ont été plus consolantes ; on disait que les mauvaises ont été occasionnées par de faux rapports faits par un certain Vanvyve employé par le Francq. A cinq heures, été avec Madame à Notre-Dame de la Poterie, puis faire un tour vers le soir. — MM. le Prévost, Rivet, Vanghelder, Derobais et Mulier sont venus confirmer les nouvelles et assurer que notre armée gardait encore leurs mêmes positions et n'étaient pas reculées comme on l'avait dit ; ce qui m'a consolé et a contribué à passer la nuit assez tranquillement à peu de spasmes près. Le soir, le domestique du prévost est venu me dire qu'il avait vu M[e] la douairière de Rosendaele à Lapscheure incommodée de la poitrine, que ma cadette n'y était pas restée, mais était allée de suite à l'Ecluse.

Mardi le 13, j'ai été au Saint-Sang et après la messe aux Récollets dite par M. Rivet à l'honneur de St-Antoine. Les nouvelles quoique pas absolument mauvaises, n'étaient pas bonnes et se bornèrent à dire que les trois armées coalisées s'étaient jointes et qu'on s'attendait à une bataille décisive ; dans ces circonstances et apprenant que plusieurs personnes partaient, je m'y suis préparé aussi et fait mettre ma vache ([1]) sur la voiture pour être prêt à tout événement ; j'ai eu aussi l'occasion d'écrire à ma fille par le prêtre émigré qui demeure à Lapscheure. — Vers le soir, il est passé par la ville plusieurs escadrons de cavalerie hessoise et hanovrienne avec trois pièces de canons sortant par la porte de Sainte-Croix avec plusieurs chariots de bagages. — A huit heures du soir, M. Rivet a eu l'attention de venir me dire que M. Vanhamme lui avait communiqué que le magistrat avait reçu une lettre de son commissaire au camp devant Courtrai, marquant que le général Clairfayt lui avait dit qu'il était bien fâché de l'alarme qu'on avait eu à Bruges, que c'était à tort assurant qu'il n'y avait rien à craindre pour cette ville et qu'il venait d'avoir eu un avantage très sensible sur les carmagnolles. Cette nouvelle m'a été très agréable et contribué à passer une très bonne nuit avec tranquillité.

Mercredi le 14, on débita plusieurs nouvelles avantageuses entre autre que le général Pichegru était pris avec tout son état-major, 63 officiers, et 1500 hommes ; mais cette nouvelle vers le soir s'est trouvée fausse et hasardée ; on disait aussi que le corps du duc d'York s'était joint au comte de Clairfayt qui avait aussi reçu un renfort considérable ; en revanche, on apprit que les Français étaient entrés dans la ville de Roulers.

Jeudi le 15, je n'ai pas eu beaucoup de monde à mon bureau ; la nouvelle du jour était que les Français avaient été chassés de Roulers par la cavalerie hanovrienne, qu'il y avait eu 30 hommes de tués et un officier qui était tombé avec son cheval en reculant dans un puits où il est péri malgré tout ce qu'a pu faire la bourgeoisie pour l'en tirer ; les Hanovriens ont eu deux hommes tués et quelques blessés, leur colonel fait prisonnier a été repris ; ils ont pris trois pièces de canon avec leurs chevaux d'attelage

---

([1]) Synonyme de malle.

et autres chevaux au nombre de trente que j'ai vus passer par la ville avec la cavalerie qui est sortie par la porte de Sainte-Croix. Le soir fort tard, il est entré un corps d'émigrés qu'on a logés chez les bourgeois du côté du marché au vendredi et la porte de Damme ; ils sont repartis le lendemain pour Tourhout et Roulers ; il y a eu aussi beaucoup de cavaliers qui ont passé la nuit hors de la porte de Sainte-Catherine jusques à Steenbrugge. Ils sont aussi partis vers Deynze.

Vendredi le 16. L'on a positivement confirmé l'arrivée d'un renfort considérable à Mons, de Clairfayt, ce qui nous a donné de la tranquillité ; j'ai reçu une lettre pour ma fille de son mari datée du 11 de Maroilles que j'ai envoyée de suite à l'Ecluse. Mon frère est venu dîner avec moi, l'Espagnol et M. Rivet ; il est parti pour la campagne après avoir arrangé l'affaire pour la curatelle ; après-midi, j'ai reçu une lettre de ma fille Penaranda et un paquet pour M. Rivet et le soir une de ma cadette ; été au salut à Notre-Dame et puis faire un tour de pied hors de la porte Sainte-Catherine.

Samedi le 17. Je n'ai eu personne pendant la matinée, les bonnes nouvelles se sont confirmées. Eté au salut à Notre-Dame de la Poterie et puis promener hors de la porte de Damme. Vers le soir, un bruit a couru qu'on avait pris Menin d'assaut, mais cela mérite bien confirmation. J'ai reçu une lettre de ma cadette avec une incluse pour son mari et je lui ai écrit encore le même soir par le tailleur de Me Rosendaele qui part demain le matin.

Dimanche le 18, toute la matinée de bonne heure, il est passé un nombre considérable de personnes qui faisaient le tour du Saint-Sang principalement des gens de la campagne. Dieu veuille exaucer leurs prières! Eté à la messe aux Récollets. Thérèse est venue m'apporter une lettre pour ma fille Diepenhede de son mari datée de Valenciennes et de 27 sols de port que je lui ai envoyés de suite par le tailleur qui attendait après.

Mardi le 20. Mon frère est venu à huit heures du matin et reparti à quatre ; été à la messe aux Récollets dite par M. Rivet. J'ai écrit à mes deux filles à l'Ecluse, été au salut aux Récollets implorer le secours de Saint Antoine, après chez la dévote. Il est entré 250 prisonniers carmagnolles, parmi lesquels il y en avait dans les cinquante grièvement blessés. J'ai reçu aussi une lettre du pays

de Waes avec un détail des mouvements avantageux de nos armées pendant le 16, 17, 18 et 19.

Mercredi le 21. Reçu une lettre de Diepenhede datée de Valenciennes que j'ai envoyée tout de suite à sa femme. Me de l'hôpital est venue me faire un rapport que l'hôpital se trouvait tout rempli de malades et de blessés de toutes les nations parmi lesquels cinq carmagnolles, que tous les autres étaient tellement animés contre eux qu'ils menaçaient de les tuer, qu'il y avait eu des scènes où les religieuses avaient eu toutes les peines à les contenir et qu'il fallait absolument trouver le moyen à placer les carmagnolles ailleurs. — Sur quoi je me suis habillé malgré que je me trouvais un peu incommodé pour en aller faire le rapport au bourgmestre de la commune et concerter avec lui pour placer ces carmagnolles au quartier des Jésuites, ce qui s'est effectué à six heures du soir. Eté au salut aux Grands Carmes et puis au logis.

Jeudi le 22. J'ai eu assez de monde à mon bureau, vers les deux heures est entré mon gendre Diepenhede que j'ai vu avec bien du plaisir, il ne faisait que d'arriver et se portait bien ; nous avons beaucoup causé ensemble avec M. Rivet ; plus tard est venu le chanoine Molo et le prévost de N. D. Madame avait été le matin à Notre-Dame de la Poterie où M. Rivet a dit la messe et à cinq heures elle a été au salut à l'abbaye de Dunes où était la prière de xxxx heures.

Vendredi le 23. J'ai eu peu de monde à mon bureau ; les nouvelles du jour étaient que les Français avaient quitté Ingelmunster ; à midi, Diepenhede est venu manger un morceau et parti de suite prendre sa femme à l'Ecluse. Il est arrivé avec elle à huit heures et demie du soir avec le petit, tous en bonne santé et charmés d'être de retour, il m'a fait beaucoup de plaisir de les revoir.

Samedi le 24. Je n'ai eu personne et ne suis pas sorti à cause du grand froid et me suis tenu toute la journée à mon bureau. Il n'y a eu aucune nouvelle des armées, le cousin de Cruyshille est venu cependant me voir ; il m'a lu une lettre de son fermier d'Ardoye mandant que les troupes alliées avaient passé par chez lui, tout pillé et enlevé, tellement qu'il ne leur restait que ce qu'ils avaient sur le corps.

Dimanche le 25. Le chapitre de Saint-Donat et le magistrat ont été implorer le secours de Notre-Dame de la Poterie malgré le mauvais temps et la pluie ; j'ai été à la messe à l'ordinaire aux Récollets ; pas d'autres nouvelles que les papiers publics marquent que les Français ont été repoussés partout avec des pertes considérables surtout à Peck près de Tournay (1) ; mon gendre Diepenhede m'a donné sa quittance échue le 7 de mars.

Lundi le 26, il a fait encore extraordinairement froid, je n'ai pas sorti et n'ai eu personne : les nouvelles publiques ont continué à être bonnes. Vers le soir, Diepenhede m'a renvoyé une paire de pistolets que je lui avais prêtés.

Mardi le 27, toutes les nouvelles publiques étaient bonnes. Été au salut aux Récollets et un tour jusques à la barrière de Steenbrugghe.

Mercredi le 28. J'ai tenu mon bureau à cause de la fête de demain, mais je n'ai presque pas eu de monde. — Mon frère est venu dîner avec nous et il est reparti à cinq et demie pour la campagne. Les nouvelles publiques étaient bonnes et confirmèrent les grands avantages que nos armées avaient eus sur les Français sur tous les points des Pays-Bas. Le chanoine Molo est venu pour avoir de l'or, je lui fournis six doubles souverains.

Jeudi le 29, Ascension, à la messe aux Récollets. L'après-midi aux prières de 40 heures à l'abbaye de l'Eeckhoute, puis promener de pied hors de la porte de Sainte-Catherine. Les mêmes nouvelles que le jour précédent. Vendredi le 30, Diepenhede est parti pour Gand en commission avec 80 chariots ; j'ai eu encore quelque monde pour mon bureau, Madame a été au Saint-Sang avec ma fille Diepenhede et son petit ; les nouvelles ont été très bonnes marquant surtout une victoire remportée par le général Mullendorf le 23 à Kaiserlautern sur le Rhin, ayant battu complètement les Français, pris 19 pièces de canon, cinq obusiers, l'hôpital militaire et beaucoup de bagages et fait 1500 prisonniers qui ont été conduits de suite à Mayence. A quatre heures, été me promener au rempart

(1) Après avoir triomphé des attaques des coalisés, dans les journées du 17 au 19 mai, Pichegru les attaqua à son tour vers Templeuve, au nord de Tournai, le 22 mai, et il échoua dans son entreprise. Ce fut après cette victoire, remportée sous ses yeux, que l'empereur François II se décida officiellement à quitter la Belgique.

de la porte de Sainte-Catherine à celle des maréchaux, au salut à Notre-Dame, et puis au logis. Le chanoine de Molo est venu me communiquer le bulletin de Gand qui parle entre autres de l'apparence d'un congrès qui pourrait bien avoir lieu à Valenciennes, ce que j'ai bien de la peine à croire.

Samedi le 31. Quoique j'aie bien passé la nuit, je me suis encore ressenti de la même lassitude parmi tout le corps que j'avais eue la veille et bien principalement aux bras, jambes et genoux. La veille, j'avais reçu une lettre du jeune comte de Bremard réclamant ma connaissance pour l'avoir vu à l'hôpital et m'être venu dire qu'il partait par la crainte que les Français venaient sur Bruges, et me disant qu'on l'avait mis en prison parce qu'il n'avait pas de passeport. J'ai envoyé la lettre à M. l'échevin Lauwereyns qui est venu me dire qu'on l'avait arrêté à l'arrivée de la barque de Gand pour des mauvais propos qu'il y avait tenus.

Juin 1794. — Le 1er de juin, dimanche, à la messe aux Dominicains, continuation de bonnes nouvelles; l'empereur a passé la nuit à Thielt et parti de là pour Mons [1].

Vendredi le 6, j'ai été à neuf heures du matin à l'assemblée générale où on nous a fait attendre jusques à onze heures sonnées avant d'entrer au magistrat pour délibérer sur la demande de S. M., d'un don gratuit de 1600 mille florins et une levée de recrues à fournir. Ces deux objets ont été accordés sans difficultés en considérant la nécessité et l'urgence, mais le mode d'exécution a été difficile; je me suis référé au préavis tant du magistrat que de la députation des États avec l'exception cependant qu'au lieu de rétablir le droit de moulage, mon avis était de mettre plus tôt une taxe sur les domestiques sur le même pied qu'on vient de l'établir récemment en Belgique, ce moyen pouvant procurer d'abord de l'argent, la perception en étant facile et ne portant pas sur le peuple mais sur les personnes aisées et en proportion de leur fortune. J'ai chargé aussi le magistrat de vouloir induire les curés

---

[1] Avant de regagner Vienne, où l'appelaient les affaires de Pologne, l'empereur avait voulu visiter une dernière fois ses fidèles troupes. Quittant le centre de l'armée, établi sur l'Escaut aux environs de Tournai, il se rendit successivement au camp de Clairfayt à Thielt, puis au camp devant Charleroi; il assista à la reprise de cette dernière ville, puis regagna Bruxelles et abandonna la Belgique le 13 juin.

de paroisse d'animer leurs paroissiens tant pour les fournisseurs d'argent que d'hommes; été diner à l'hôpital, assemblée ordinaire, y trouvé plusieurs religieuses réfugiées de Roulers; à 4 heures 1/2, Madame est venue me prendre, fait un tour jusques à la barrière, ensuite au salut à Notre-Dame et puis au logis par le marché du vendredi. Le soir, reçu une lettre de ma fille aînée pour me faire compliment sur ma fête et les fêtes de la Pentecôte; cette attention de sa part et au nom de ses enfants m'a bien fait du plaisir, et sa lettre était parfaitement bien; elle en avait écrit aussi une à sa mère qui n'était pas moins bien écrite. Les nouvelles toujours bonnes.

Mardi le 10. Au Saint-Sang et puis à la messe aux Récollets. J'ai écrit à Me de Locquenghien, prieure de Ter Bank près de Louvain; Penaranda a dîné avec Angélique qui est resté coucher. Au salut aux Récollets et promené de pied hors de la porte de Sainte-Catherine où j'ai entendu beaucoup tirer du côté de Courtray ou d'Hoogelede (1); à dix heures du soir, on a amené une vingtaine d'hommes faits prisonniers. — Mercredi le 11. L'on a beaucoup entendu tirer le matin ou l'avant midi, et les nouvelles portaient que le général Clairfayt était passé avec son armée à Coolscamp; l'on disait aussi que les Français étaient à Roulers. Été à la messe au Saint-Sang et l'après-midi au salut aux Carmes, après un tour de pied le long du canal de Damme où j'ai beaucoup entendu tirer.

Jeudi le 12, j'ai eu peu de monde à mon bureau. Les nouvelles étaient un peu moins inquiétantes et au salut de 40 heures aux Augustins et après promener de pied hors de la porte d'Ostende où j'ai entendu ronfler le canon sans savoir où; en revenant à la maison, j'y trouvai un chariot rempli de meubles et hardes de mon fermier Capelle que je n'ai pas cru pouvoir garder et que j'ai renvoyé.

Vendredi le 13 Encore moins de monde à mon bureau; j'ai écrit à Basseroode, été au salut de Saint-Antoine, après un tour de pied hors de la porte Sainte-Catherine. En retournant à la maison, vu dans la rue des Pierres deux chariots avec des blessés hanovriens

(1) Les journées du 10 et du 13 juin furent marquées par des luttes ardentes entre Clairfayt tentant de faire lever le siége d'Ypres et les troupes de Pichegru s'efforçant de protéger l'armée de siége. Clairfayt échoua dans ses tentatives répétées vers Hooglede et Roulers, et dût se retirer vers Deynze et Gand.

et sur la grande place tout plein de chariots et charrettes de bagages remplis de femmes. Vers le soir il est entré des chasseurs hanovriens qui se sont logés depuis l'église de Notre-Dame jusques à la porte de Sainte-Catherine où tout était tranquille. Le soir, la nouvelle s'est confirmée que les Français étaient à Tourhout en très petit nombre, d'autres disaient qu'ils n'y étaient plus.

Dimanche le 15, été avant sept heures à Notre-Dame où j'ai eu le bonheur de faire mon bonjour ; pendant que j'y étais, j'ai entendu un passage continuel de voitures et chariots qui allaient à la barque pour s'enfuir ; à peine a-t-elle pu suffire à toutes les personnes qui se sont présentées. Vers le soir et la nuit, il est arrivé un corps de 7 à 8000 hommes qui ont campé près de la porte des maréchaux à Assebrouck.

Lundi le 16. Ecrit toute la matinée à Basseroode, au salut aux Récollets et promené jusques à la barrière, vu, à la rue de Sainte-Catherine, parmi les troupes qui y étaient logés, des préparations pour partir. Le même jour est arrivé le général Walmoden qui est logé chez Pellaert où il avait logé encore ; les autres de l'état-major ont fait la même chose.

Mardi le 17, au Saint-Sang, et puis à la messe aux Récollets à l'autel de Sainte-Marguerite. L'après-midi au salut de Saint-Antoine et un tour jusques au pont de Steenbrugghe. Rien de nouveau que la garnison d'Ypres avait fait une sortie très favorable. Angélique qui avait logé chez moi est partie pour l'Écluse joindre les parents pour aller demain ensemble à Middelbourg en Zeelande, plusieurs personnes ont encore quitté la ville.

Le 18, j'ai tenu mon bureau sans avoir fait aucun payement ; il est arrivé une estafette au général Walmoden portant la nouvelle que les Français avaient été totalement battus par MM. les généraux le prince d'Orange, Beaulieu et Alvinzy près de Charleroi [1] et contraints de passer la Sambre dans le plus grand désordre où on les poursuivit, que par cette victoire on pouvait espérer qu'on se serait trouvé en état de lever le siège d'Ypres et de sauver la Flandre. Le courrier a dit qu'il croyait sûrement qu'il

---

[1] Les Autrichiens réussirent à faire lever le siége de Charleroi à deux reprises, le 3 et le 16 juin. Une troisième tentative de leur part, dirigée par Cobourg, aboutit à la défaite de Fleurus, le 26 juin, et à l'évacuation de la Belgique.

y aurait eu une bataille aujourd'hui de ce côté et le général Walmoden a déclaré aussi qu'il allait envoyer des avant-postes au delà de Tourhout. Mon frère le vicomte est venu dîner avec nous, et parti fort content de cette nouvelle ; à quatre heures et demie été au salut de Saint-Antoine et de là au logis. À huit heures du soir, on est venu annoncer que le siège d'Ypres était levé et que les carmagnolles s'étaient enfuis à toute jambe. J'ai reçu ce même jour une lettre très satisfaisante de Me de Locquengien de Ter Bank [1].

Le 19, reçu pour la première fois une lettre des députés des États pour me donner part qu'il était résolu de payer le mois de mars à commencer de demain.

Vendredi le 20, je n'ai pas eu beaucoup de monde à mon bureau, mais quelques-uns l'après-midi. Toute la ville était en consternation parce qu'on débitait que la ville d'Ypres était prise [2], ce qui m'a engagé à faire des préparatifs pour aller à Gand avec mes papiers pour les y consigner. Été au salut à Saint-Antoine pour le dernier jour de l'octave et puis un tour de pied hors de la porte de Sainte-Catherine. A huit heures et demie est entrée Mlle Vanden Wouwere arrivant par la barque d'Ostende du couvent d'où on l'avait obligé de partir et de s'enfuir avec toutes les pensionnaires et plusieurs religieuses, j'ai été obligé de la garder à coucher.

Samedi le 21, j'ai eu quelques personnes avec des quittances pour mon bureau, travaillé à faire mon fond de caisse pour mon bureau et à mon particulier, un sac de couronnes neuves fl. 79-1-4 de change et quelque monnaie dans des papiers au tiroir de mon bureau d'acajou. Toute la ville a été de nouveau en consternation sur ce que l'on disait qu'Ypres était au pouvoir des Français, cette nouvelle cependant fut contredite n'en ayant aucune d'officielle.

Dimanche le 22. A la messe de pied à Saint-Donat à cause de la procession qui devait passer à onze heures. Je me suis trouvé fort malade et incommodé et très indécis sur le parti que j'avais à prendre ; j'ai été cependant faire un tour de pied hors de la porte de Sainte-Catherine après le salut de Saint-Donat. Les nouvelles de

---

(1) Mme de Locquenghien, fille du bourgmestre de Bruxelles, était prieure du monastère de Terbanck près de Louvain.

(2) Ypres capitula le 17 juin, après avoir honorablement résisté.

la prise ou reddition d'Ypres ont encore toujours varié sans aucun avis officiel.

Mardi le 24. MM. le Prévost, Molo et Rivet sont venus prendre congé, ils ne pouvaient presque pas parler et sont partis vers les neuf heures ensemble pour l'Écluse et de là pour la Zeelande. Toutes les troupes qui étaient campées hors de la porte des maréchaux ont traversé la ville avec leurs artilleries et bagages sortant par la porte Sainte-Croix. Le général Walmoden est parti, et pendant la nuit et de grand matin, deux mille Anglais, cavalerie et infanterie ont traversé aussi la ville venant d'Angleterre. Après un tour de pied hors de la porte d'Ostende, où il y avait une garde de chasseurs et un piquet des mêmes au pont de Schipsdaele et on disait qu'il y avait un corps de cavalerie et d'infanterie à Stalhille.

Mercredi le 25 [1], j'ai payé plusieurs rentes à mon bureau entre autres au coster d'Oostcamp qui me dit que quelques Français avaient été de grand matin à Oostcamp, qu'ils y avaient bu quelques cannettes de bière, qu'ils avaient payé en assignats, n'avaient fait aucun mal et s'en étaient retournés à trois heures de l'après-midi. Les Français se sont présentés à la porte de Sainte-Catherine où les députés du magistrat et doyens sont allés s'aboucher avec eux et présenter les clefs de la ville, etc.

L'on a fait une espèce de capitulation qu'on a publiée et affichée contenant : 1) le maintien de la sûreté individuelle des habitants et de leurs propriétés.

2) La pleine et entière liberté de l'exercice de la religion à laquelle chacun est attaché ;

3) Que personne des habitants ne sera inquiété ni recherché pour ses opinions ni pour sa conduite politique antérieure à cette soumission.

4) Que ceux des habitants que la terreur des circonstances a éloignés de leurs foyers peuvent y retourner tranquillement sans être considérés comme ayant émigré, ni être aucunement inquiétés ni recherchés à ce sujet.

---

[1] Selon un autre chroniqueur brugeois, des volontaires ruraux, retirés à Bruges, auraient tenté d'exciter le patriotisme des habitants pour les amener à résister aux Français. L'état de ruine des fortifications aurait décidé la population à ne pas écouter ces instances. Le corps des volontaires se serait retiré vers Ostende, poursuivi par la cavalerie française.

Fait au camp devant Bruges le 6 Messidor 1794 l'an second de la République française. Signé le général de brigade Vandamme et Beyts (¹).

Vers 6 heures ½ du soir, le même général a quitté la ville avec tout son monde et sorti par la porte de Sainte-Catherine vers Oostcamp. Toute la ville a été fort tranquille et tout ce que l'on a fait a été de relâcher le schadebeletter Picard avec la femme hors de la prison et Baillieu hors de la maison forte.

Jeudi le 26. La nuit s'est passée fort tranquillement et j'ai assez bien dormi ; j'ai eu beaucoup de monde à mon bureau, mais je n'avais reçu aucun secours d'argent malgré que j'en avais fait demander plusieurs fois à M. Ydewalle à qui j'ai écrit hier soir ; j'ai dû borner tous mes payements aux rentes échues pendant le mois de mars malgré qu'on avait annoncé dans la gazette de Gand qu'on payerait le mois d'avril, ce qui a causé quelques murmures et à moi quelques désagréments ; la journée d'ailleurs s'est passée fort tranquillement sans qu'on ait vu aucun Français en ville et toutes les processions de l'octave se sont faites comme de coutume. Je n'ai pas sorti à cause des processions que Mᵉ Vandenwouwere avec sa fille sont venues voir passer. J'ai eu des nouvelles de bouche que ma fille aînée se portait bien et toute sa famille. La lettre qu'elle m'avait écrite a été lacérée et jetée à l'eau par le porteur par la frayeur des circonstances du temps. Le soir reçu une réponse d'Ydewalle par laquelle il me mande qu'il fournira quinze cents livres de gros pour demain.

Vendredi le 27. J'ai eu beaucoup de monde à mon bureau et j'ai pu commencer à payer le mois d'avril, la nuit a été tranquille et je l'ai bien passée. Toute la journée s'est aussi passée fort tranquillement sans aucune apparition d'aucun Français quelconque à l'exception cependant que Steenhout et Martinides (²) sont venus en ville, l'un à cheval et l'autre en chaise ; ils n'ont simplement que

---

(¹) Le texte de cette capitulation se trouve aux archives générales du Royaume, à Bruxelles, dans le carton, n° 387 de l'administration centrale et supérieure de la Belgique. Le 6 messidor an II correspondait au 24 juin 1794. Après avoir paru devant Bruges, l'armée française se porta vers Ostende et Nieuport, et ne revint à Bruges qu'après la capitulation d'Ostende. Ces contre-marches expliquent comment la ville fut abandonnée par les Français du 26 au 30 juin.

(²) Ces deux Brugeois attachés aux idées républicaines avaient émigré avec les Français en 1793.

fait un tour et ayant appris qu'il n'y avait plus de Français ils se sont enfuis bien vite, toute la journée s'est passée fort tranquillement.

Samedi le 28, la nuit s'est passée très tranquillement et j'ai bien dormi ; j'ai eu quelque monde pour mon bureau, il n'y a pas eu seulement une ombre de Français en ville, mais en revanche, quatre dragons hanovriens sont entrés ; deux se sont placés sur la grande place et deux sur la place Saint-Jean où ils sont restés quelque temps et après été joindre leur piquet hors de la porte de Damme. J'ai fait venir le messager de Zélande Goethaels qui demeure vis-à-vis de Peellaert, rue Haute, pour le charger d'aller voir ma fille aînée à Middelbourg de lui remettre une longue lettre que je lui écris et de l'assurer de m'avoir vu et parlé en bonne santé. — Vers le soir on m'a dit que la poste était arrivée et le messager de Gand, mais avec peu de dépêches, mais qu'on espérait qu'elle serait arrivée encore demain, la route n'étant plus interrompue par la retraite de Français vers Courtray et Lille.

Dimanche le 29 Toutes les dispositions avantageuses d'hier, et ayant été au salut de Notre-Dame de la Poterie et fait un tour de pied aux remparts du bassin m'ont procuré une bonne nuit. — Ce matin en prenant mon thé, Derobays est venu me dire qu'un détachement de cavalerie anglaise était venu avec un général anglais pour avertir le magistrat que le général Moira allait traverser la ville avec son armée anglaise forte de 15 à 16 mille hommes et qu'il venait de nouveau prendre possession de la ville au nom de S. M. Impériale, ce que le magistrat a fait publier et afficher. Parmi l'armée, il y avait un régiment de montagnards écossais sans culottes. Été à la messe aux Récollets, puis prendre ma cadette, au salut à Saint-Donat et un tour de pied hors de la porte de Sainte-Catherine, promené beaucoup de pied. — La feuille de Marchand du 27 est arrivée par la poste et l'on a fait des feux dans les voisinages comme on est accoutumé à faire les jours de Saint-Pierre.

Lundi le 30. Les troupes anglaises qui avaient traversé la ville pour aller camper en la plaine de Male en sont décampées à minuit et ont marché droit sur Gand. A 9 heures et $^1/_2$ du matin il est entré quatre hussards français qui sont sortis par la porte des maréchaux ; à deux et demie il en est entré encore quatre avec un

général qui sont allés droit à l'hôtel-de-ville pour annoncer qu'une armée considérable allait traverser la ville mais qu'elle aurait observé le plus grand ordre et la plus exacte discipline chargeant le magistrat de le faire publier par toute la ville. Vers les quatre heures, l'armée a commencé à défiler une partie par la porte d'Ostende, une autre par la porte de Sainte-Croix marchant tambour battant en bon ordre avec beaucoup d'artillerie et de la musique. — Le passage a continué jusques à 7 heures et demie et il n'est resté en ville que ...... hommes et l'état-major ; tout le passage s'est fait en règle et sans le moindre désordre (1).

---

(1) L'absence de désordre signalée par Coppieters est remarquable, en ce qu'elle contraste avec les excès commis par les soldats français dans nombre de villes conquises. Elle frappe aussi en ce qu'elle est à la louange de la populace et des Jacobins locaux, lesquels étaient organisés en club et étaient redoutés des autorités. (Conseil des conférences, 21 janvier 1794, registre 622, secrétairerie d'État et de Guerre, Archives générales du Royaume). Voir note à la date du 23 octobre 1793.

CHAPITRE XI.

Juillet à décembre 1794.

—

Sommaire : Le 1[r] juillet, un commissaire français enlève le fond de caisse de Coppieters, malgré les protestations de ce dernier. Richard, représentant du peuple, vient loger à l'Évêché, désarme les habitants, fait fusiller un soldat coupable de vol et un émigré. Excès des soldats dans les campagnes. Mesures prises par les autorités françaises pour empêcher les nouvelles de circuler, faire rentrer les absents, lever des réquisitions en grand nombre. Celles-ci accablent les villes à partir du 22 juillet.

On donne un cours forcé aux assignats, et on publie le *Maximum*, On séquestre les biens des absents, on enlève les objets d'art des églises. Dès le 9 août, la disette se fait sentir. Arrestations de divers citoyens. Une contribution militaire de 4 millions de livres est levée sur la ville. Coppieters est taxé à 4000 livres, et l'hôpital S[t]-Jean à 100,000. Les gens aisés font fondre leur vaisselle. Coppieters héberge le secrétaire d'un représentant du peuple. Appelé à fournir ses domestiques comme pionniers, il les fait remplacer à prix d'argent. M[me] de Penaranda, sa fille aînée, décède à Middelbourg, le 29 août. Coppieters envoie chercher les 7 enfants de la défunte et décide de les prendre à sa charge. Après avoir suspendu, faute de fonds, le payement des rentes dues par la Province, Coppieters reçoit des assignats avec ordre de reprendre les payements à partir du 25 septembre : le 7 octobre, un contrôleur français lui interdit de continuer et lui prescrit d'envoyer ses assignats au payeur de l'armée à Gand. Procès et exécution de d'Herbe. Procès et acquittement de Triest et Hergodts. Maladie de Madame Coppieters; scènes touchantes à cette occasion.

Juillet 1794. — Mardi, le premier, mon frère le vicomte est venu pour rester coucher en ville : la nuit s'est passée tranquillement. Je me suis amusé à mon bureau. L'après-midi, Faver est venu m'apporter de l'argent pour le bureau. Vers les quatre heures, toutes les troupes qui ont défilé hier par la porte de Sainte-Croix ont de nouveau traversé la ville, sont sorties par la porte d'Ostende avec leur artillerie ; à cinq heures s'est arrêté à ma porte un carrosse avec trois cavaliers à cheval, et après avoir sonné, sont entrés le commissaire ordonnateur Lefort, deux autres Messieurs, et Martinidès, pour prendre un relevé de mon fond de caisse qu'il ne m'était pas possible de faire à la minute. Je leur en fis cependant la communication et fis voir mon journal, et nous convîmes que je ferais un bilan en règle et l'enverrais demain de grand matin au commissaire ordonnateur Lefort, logé à l'abbaye d'Eeckhoute. Ces Messieurs en ont agi avec beaucoup de politesse et les meilleures façons. La journée s'est passée fort tranquillement. J'ai envoyé chercher Mulier qui n'était arrivé qu'au quart de neuf heures, je l'ai chargé de retourner demain à cinq heures.

Mercredi le 2, je me suis levé à quatre heures et demie, et Mulier est venu une heure après ; nous avons commencé de suite à former mon bilan qui était achevé et que j'ai envoyé au commissaire ordonnateur à sept heures portant l'argent que j'avais en caisse la somme de fl. 3305-18-6. Après onze heures sont venus chez moi le commissaire de guerre Quantin Playsant [1] avec un autre et Martinidès pour recevoir mon fond de caisse et malgré toutes mes représentations que cet argent n'appartenait à personne d'autres qu'aux crédits rentiers, etc., ils m'ont répondu qu'ils concevaient assez mes raisons, mais qu'ils n'étaient pas les maîtres à pouvoir y acquiescer et étaient absolument chargés de recevoir l'argent, et sur ce que je dis que l'argent devait être compté et que cela aurait demandé quelque temps, ils me dirent qu'ils seraient allés chez M. Hergodts et retournés après. J'envoyai chercher Mulier et nous travaillâmes de suite à compter l'argent, il resta dîner avec nous et nous attendîmes jusques à cinq heures, qu'il me demandait à s'en

---

[1] Selon la pièce originale, datée du 14 messidor, an II (2 juillet 1794), le commissaire des guerres Quentin Plaisant a enlevé ce jour chez Coppieters une somme de 3305 florins. Il était accompagné de Aussey et Martinidès, adjoints aux adjudants généraux.

retourner chez lui, mais il n'était pas parti une demi-heure, que ces Messieurs arrivèrent à cinq, le commissaire de guerre, un autre et deux adjoints à l'état-major et Martinidès. Je fis de suite chercher Mulier et en attendant nous lûmes le procès-verbal et réitérai encore mes sollicitations pour pouvoir garder l'argent, mais inutilement. Mulier vint et nous commençâmes à examiner les espèces qui se trouvèrent justes et conformes au bordereau ; après quoi le commissaire de guerre et les deux adjoints de même que moi signèrent le procès-verbal qui était écrit quatre fois dont ils emportèrent trois et qui laissèrent un. Tous étaient signés par les quatre signatures surmentionnées, toute la besogne se passa de la meilleure grâce et ces Messieurs s'en allèrent contents et me disant qu'ils auraient fait rapport de mes représentations au représentant du peuple Richard qui était attendu ce soir et que, s'il le jugerait à propos, on m'aurait rapporté l'argent, que ce n'était que pour cette fois-ci qu'il l'emportait et que pour la suite on m'aurait fourni de l'argent pour payer les rentes puisque tous les droits continuent à se percevoir ; les bureaux auraient pu m'en fournir comme de coutume. La journée et la soirée se sont passées tranquillement, et il y a eu beaucoup de Patriotes qui ont été par la ville.

Jeudi le 3. J'ai tenu ma porte fermée et fait dire aux personnes qui venaient avec des quittances pour mon bureau que je ne pouvais pas payer, mais que ceux qui demandaient pour me parler pouvaient entrer, il n'en est pas venu beaucoup. Plusieurs troupes ont traversé la ville, tambour battant, on disait qu'ils allaient à l'Écluse. La journée s'est passée très tranquillement et le représentant du peuple Richard est arrivé, il a logé à l'Évêché.

Vendredi le 4. J'ai eu des nouvelles que ma fille aînée et tous ses enfants et famille se portent bien ; j'ai tenu encore ma porte fermée pour mon bureau et n'ai eu que deux ou trois personnes. A deux heures et demie il est passé devant la maison un corps de trois mille hommes et six pièces de canons, ils ont pris par la Rue Haute, quelques heures après, il est passé encore une cinquantaine d'hommes venant de la Haute Rue et marchant vers la place. A sept heures, le carillon a joué et l'on a planté l'arbre de liberté au milieu de la grande place. Le même après-midi s'est divulguée une ordonnance contenant 12 articles ; toute la journée s'est passée

très tranquillement en ville, mais la même chose ne s'est pas passée aussi tranquillement à la campagne où il s'est commis des dégâts et vexations.

Samedi le 5. La nuit s'est passée tranquillement. En vertu de l'article huit de l'ordonnance ci-dessus mentionnée, il y est ordonné de consigner toutes les armes à feu, épées, couteaux de chasse, etc. ; en conséquence j'ai envoyé à l'hôtel-de-ville, un fusil de chasse, trois couples de pistolets, et quinze pièces, tant épées que couteaux et lames démontées, faisant généralement tout ce que je possède en ce genre dont on a fait un seul paquet sous le n° 244 dont on m'a remis la note pour la garder dans le besoin conforme à l'enregistrature qu'on en a tenue. La journée s'est encore tranquillement passée à l'exception d'un soldat qui avait volé une tabacquière d'argent dans une boutique, a été pris sur le fait et convaincu a été conduit dans le même instant hors de la porte et y a été arquebusé.

Dimanche le 6. J'ai été de pied à la messe à Saint-Donat et revenu fort incommodé de la grande chaleur ; pendant la matinée, un pauvre émigré français a eu l'imprudence d'aller se déclarer comme tel au commandant pour obtenir un passeport pour quitter la ville ; mais le commandant, obligé de suivre ses ordres au sujet des émigrés, l'a fait conduire par dix dragons hors de la porte de Sainte-Croix où il a eté fusillé d'abord et enterré dans un fossé. J'ai été très accablé pendant tout le jour de la grande chaleur et ne suis plus sorti du reste, toute la journée s'est passée fort tranquillement.

Lundi le 7. J'ai bien passé la nuit malgré une forte chaleur ; le magistrat a publié par direction du citoyen commandant une advertance de sept articles touchant la sortie et rentrée des portes contenant qu'on peut sortir des portes sans passeports à l'exception de la porte d'Ostende et de Damme depuis le canal d'Ostende jusques à la chaussée de Gand et voulant y aller, il faudra avoir un passeport, il en faudra un aussi à ceux qui voudront aller hors d'une autre porte à plus d'une lieue de distance ; les paysans, ouvriers ou autres qui devront sortir par la porte de Damme pour leurs besoins devront demander une carte à la garde de la porte et la rendre à la même garde à leur retour ; il est dit dans la même advertance que tous les émigrés et habitants de la ville sont invités à y rentrer avec leurs effets et qu'ils ne rencontreront aucune difficulté ni entraves ; le reste de la journée ainsi que la nuit s'est passée tranquillement.

Mardi le 8. Toute la journée s'est passée à l'ordinaire fort tranquillement ; on a entendu cependant beaucoup tirer sur Nieuport [1] et Mulier est venu me faire rapport qu'il avait été chez Ydewalle pour me fournir des espèces qu'on avait dit chez lui qu'il n'y était pas, qu'il s'était aussi adressé à Merckhem qui lui avait dit que son frère était en Hollande sans savoir où et ne lui avait laissé aucune commission pour me fournir de l'argent.

Mercredi le 9. L'on a émané une advertance que tous ceux qui avaient de l'argent ou des effets appartenant aux émigrés français, devaient les déclarer et nantir au greffe de la Vierschaere de la ville, etc...

Vendredi le 11. Mulier est venu pour une heure et je n'ai eu personne pour mon bureau. J'ai eu l'occasion de faire dire à ma fille Penaranda qu'elle devait absolument retourner à Bruges avec son mari et tous ses enfants pour éviter d'être prise comme émigrée, et s'exposer à toute la misère qu'ils souffrent, étant absolument impossible de pouvoir les seconder soit d'argent, soit autrement.

Samedi le 12. Je n'ai eu que Me Demeester qui ne sait pas où est son mari ; je ne suis pas sorti et la journée s'est passée fort tranquillement. A midi, beaucoup de troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, ont traversé la ville entrant par la porte de Sainte-Croix et sortant par celle des Maréchaux.

Dimanche le 13. On a transporté vers Lille toutes les armes qu'on avait consignées tant à l'hôtel-de-ville qu'au Francq ; du reste, la journée s'est encore passée tranquillement et j'ai été de pied à la messe, au salut à Saint-Donat.

Lundi le 14. La journée s'est encore passée tranquillement sans aucun événement extraordinaire. Le batonnier Verhulst est venu me parler touchant la vente à faire pour l'hôpital fixée à mercredi prochain. Madame a été au salut aux Capucins et à Ste-Godelieve.

Mardi le 15. Travaillé toute la journée à l'arrangement des quittances comme le jour précédent ; tout a été tranquille comme de coutume et mon frère est parti le matin à cinq heures pour Boudin près de Lille, mais étant arrivé à Roullers, on lui a dit qu'on ne pouvait passer à Menin, ce qui l'a obligé à retourner,

---

[1] La petite ville de Nieuport résistait en ce moment avec une énergie admirable à un siège prolongé, qui commença le 4 juillet et finit le 18.

il est arrivé à sept heures et demie, je le lui avais prédit d'avance, mais il n'a pas voulu me croire. J'ai donné une procuration à Mulier pour aller demain faire la vente du seigle et des trèfles appartenant à l'hôpital, situés à Ardeycke et Belleghem et prendre des informations relativement à la culture des champs.

Mercredi le 16. Je ne suis pas sorti et la journée s'est passée tranquillement, on a fait la réquisition tant pour la ville que pour le plat pays d'un dénombrement exact de la population nombre de chevaux, vaches, veaux, moutons, etc., ainsi que le nombre des mesures et fruits de la récolte de chaque paroisse.

Jeudi le 17. J'ai tenu encore ma porte fermée pour le bureau et il n'est venu qu'une personne ou deux. Le magistrat a émané une advertance par laquelle il est défendu de la part du commandant, sous des peines très rigoureuses, de débiter des fausses nouvelles contraires à la République française ; une seconde advertance qui ordonne à tout magasinier particulier et commerçants en gros d'envoyer une note au greffe de la Vierschaere de toutes les grosses toiles, cordages, potasse, salpêtre, poudre à tirer, fer et cuivre, toutes sortes de bois et planches, en dedans les trois jours qu'ils ont dans leurs magazins, les tenant tous en réquisition sans qu'ils puissent s'en défaire jusques à autre ordre, et il arrive par bateaux de Gand un corps de 6 à 7000 hommes qui ont traversé la ville et sont sortis par la porte des Maréchaux. J'ai été au salut à Saint-Donat et après chez le doyen. Je m'étais déjà retiré à ma chambre lorsque l'on est venu me dire qu'on avait vu deux fois mon gendre, qu'on l'avait à moitié engagé à revenir, mais que finalement il avait dit qu'il lui fallait encore quelques jours pour y penser. La journée du reste s'est passée tranquillement.

Vendredi le 18, à trois heures après-midi, le carillon à commencé à jouer et l'on a arboré le drapeau tricolore au haut de la tour des halles, on a débité aussi que Nieuport demandait à capituler et que l'on a envoyé les articles de la capitulation à l'approbation du général en chef ou aux représentants du peuple ; Diepenhede est allé en commission à Ostende, sur les six heures est venu Joseph qui a logé avec Michel passé deux ans ; il était avec un compagnon arrivé par la barque de Gand et partant le lendemain pour Dunkerque pour s'embarquer. Diepenhede est encore retourné le même soir d'Ostende.

Samedi le 19, le doyen du voisinage est venu voir si j'étais au logis, et en ville il faisait son tour pour marquer tous ceux qui étaient absents ; la journée d'ailleurs s'est passée fort tranquillement ; je n'ai eu qu'une seule personne de la campagne pour mon bureau.

Lundi le 21. B. Verhulst est aussi venu me dire qu'il ne pouvait me payer qu'en assignats, mais que je pourrais attendre jusques à ce qu'il ait de l'argent.

Mardi le 22 juillet. Le magistrat a émané une ordonnance par laquelle toutes les brouettes sont mises en réquisition et doivent être portées à la halle où Hardi donnera un reçu à l'exception cependant des brouettes servant de gagne-pain aux pauvres, en conséquence, j'y ai envoyé une vieille brouette que j'avais pour laquelle on m'a donné un reçu N° 3. Le même jour, Nieuport a été pris par capitulation.

Mercredi le 23. Toute l'armée qui avait fait le siége de Nieuport a défilé par la ville pendant deux heures de suite sortant par la porte de Sainte-Croix ; il y en avait bien 15 mille sans ceux qui ont passé par la porte de Damme. Ils sont tous allés vers l'Écluse pour en faire le siége ; il est arrivé aussi beaucoup de familles de la ville qui étaient absentes tant en Hollande qu'ailleurs. Je ne suis pas sorti, la journée s'est passée comme d'habitude fort tranquillement malgré le passage des troupes.

Jeudi le 24. Le magistrat a été obligé de donner au commissaire la liste des absents, il en est cependant rentré beaucoup, tels que Augustin Van Outryve, son neveu le chanoine, M. Caprycke, plus les chanoines de Saint-Donat et autres ; j'ai eu des maquignons qui sont venus voir mes chevaux ; ils en offert 32 louis et j'en demandais cinquante.

Vendredi le 25. L'on a publié le maximum de toutes les denrées [1]; j'ai assez bien passé la nuit et j'ai eu moins de vertiges. J'ai eu plusieurs personnes, entre autres M. de Nyevelt qui est venu me donner des nouvelles de ma fille Penaranda, etc., Mulier et Poupe pour affaires de l'hôpital ainsi que Me Demeester. Avant hier

---

[1] On appelait ainsi un tarif officiel fixant le prix des denrées. Un décret des représentants du peuple du 22 juin 1794 (4 messidor, an II) mettait ce tarif en vigueur, en même temps qu'il ordonnait de recevoir les assignats pour leur valeur nominale.

la société d'amateurs comptaient de représenter la comédie où il y avait beaucoup de monde, au moment de l'ouverture, elle a été interdite de la part du commandant.

Dimanche le 27, à la grand'messe à Saint-Donat. L'après midi, M. Delarue est venu me faire une visite et resté causer de son séjour en Hollande où il avait vu Me Penaranda dont il m'a donné des nouvelles et il est resté assez longtemps m'empêcher d'aller au salut ; il est encore passé et repassé beaucoup de troupes et entré plusieurs généraux ; mes cousines en ont eu un et on a logé un chariot et des chevaux à mon école, ce qui a causé une grande frayeur à Mlle Noé et aux maîtresses d'école, dont deux sont venues m'en donner part ; je leur ai permis, pour les tranquilliser, de prendre un homme qui sache le français pour le tenir dans la maison et de tenir bien fermées les portes de communication avec la cour et la porte cochère. La journée s'est passée d'ailleurs fort tranquillement.

Jeudi le 28. Le matin j'ai eu Me Demeester avec un paquet des nouvelles de son mari de vieille date que l'on pouvait présumer être de la fin ou du commencement du courant avec une attestation d'un médecin du 9 juillet qui attestait que son mari y était attaqué d'une fièvre et érésipèle qui lui faisait garder la chambre. Les généraux Moreau, Lorent et celui qui était logé chez Peellaert sont partis avec quelques troupes qui ont de nouveau traversé la ville ; il en est rentré d'autres dont un est allé loger chez M. Porter. La journée s'est passée tranquillement, on a cependant continué à examiner les maisons des absents et on les mit sous séquestre entre autres celle de M. Lamprcel vis-à-vis chez moi ; j'ai eu des nouvelles que toute la famille de Penaranda se porte bien.

Mardi le 29. La nouvelle est venue que nous avions pris le fort d'Ysendycke avec 27 canons et six cents hommes prisonniers. L'on a fait le matin la visite chez l'Hautpointre et différé le séquestre, chez le chanoine Bouvi avec séquestre et chez Demeester sans. L'après-midi, chez le prévost de Notre-Dame aussi sans, de même que chez Brameries et chez Potter, mais chez Ydewalle, on a mis le scellé sur quatre chambres en haut, une en bas et son bureau et sur quatre caves. Mulier est venu me faire rapport que la vente des foins à Sevenecke qu'il avait fait la veille s'était bien passée et très chère.

Mercredi le 30. Les prisonniers d'Ysendycke à peu près au nombre de cent, y compris huit officiers qu'on avait promenés hier par la ville sont partis pour Lille.

Jeudi le 31. L'on a publié que l'on devait recevoir les assignats dans leur pleine valeur, c'est-à-dire les six francs pour une couronne ([1]). Au reste, la journée s'est encore passée tranquillement et presque tous les généraux sont partis. L'état-major s'est placé à Damme.

Aoust 1794. — Vendredi le premier. J'ai été à dix heures avec mon carrosse à l'hôpital faire l'adjudication du bois à brûler ; les fasseaux de chêne à trente escalins et l'autre à vingt-six. M. Caprycke n'y est venu qu'à midi et nous avons travaillé à examiner ensemble tous les papiers que la femme y avait envoyés, que nous avons tous arrangés avec Mulier dans les armoires de la chambre d'assemblée ; nous avons aussi autorisé Mulier à recevoir et à payer et de se comporter comme un véritable receveur pendant l'absence de l'autre et en cas de quelques difficultés des payeurs, que Madame de l'hôpital signerait les quittances ; je me suis trouvé incommodé de ces fatigues et m'en suis retourné au logis en carosse à cinq heures et quart. Me a proposé aussi la professe de sœur...... et la prise d habit de...... pour lundi en huit, onze du courant. M. Caprycke s'est chargé d'en donner part au magistrat et nous y avons consenti provisoirement à la condition qu'il n'y aurait que la cérémonie à l'église qu'on ferait aussi matin et avec aussi peu d'éclat possible et sans festin ni repas que même les tuteurs n'y viendraient pas. J'avais appris la veille la mort de Me Crombrugge et on avait dit aussi celle de Me Van Overloope née Devooght.

Samedi le 2. Vers le soir, on a publié une ordonnance par laquelle tous les chevaux de luxe étaient mis en réquisition, qu'on ne pouvait les vendre ni s'en défaire jusques à autre disposition et d'envoyer une déclaration par écrit du propriétaire, de sa demeure et du nombre des chevaux qu'il possède, ceci avant le 10 à midi du 3, à quoi satisfait par une déclaration que M. Diepenhede a remis en main du citoyen Fortin logé à l'abbaye d'Eckhoutte.

([1]) Un décret des représentants du peuple, du 11 juillet 1794 (23 messidor, an II), portait de nouveau l'ordre de recevoir les assignats à leur pleinè valeur, et comminait les peines les plus fortes contre quiconque les refuserait.

Lundi le 4, à huit heures et demie, je suis allé en carrosse à l'audition du compte mensuel du Mont-de-Piété et à onze heures de pied à la chambre orpheline du Francq, où on m'avait demandé.

Mercredi le 6. J'ai vu passer plusieurs chariots chargés de meubles et literies allant du côté de la place ; il est passé aussi deux grandes pièces de canons attelés de dix chevaux chacun, et les affûts de quatre suivis de beaucoup de chariots chargés de munitions, boulets et poudres venant tous du côté de la place et allant vers la Rue Haute. Travaillé toute la matinée avec Mulier, n'ayant pas été sans inquiétude durant le passage des chariots chargés de poudre. Louise Van Wouwere et la petite Beaucourt ont passé l'après-dîner. Les literies et meubles que j'ai vu passer étaient celles de la douairière d'Heere, sa fille Triest et autres.

Vendredi le 8. L'on a demandé au magistrat de la ville et du Francq de livrer en dedans de deux decadi ou vingt jours, dix mille chemises, dix mille paires de souliers, dix mille havresacs de cuir, dix mille aulnes de drap, dix mille paires de bas, dix mille sacs de toile, dix mille paires de guêtres, dix mille aulnes de toile pour tantes, dix mille peaux de veau et dix mille couvertures. L'on a aussi fait comparaître plusieurs chevaux de luxe en réquisition, mais je n'ai pas été averti ; ils devaient se trouver aux Dominicains à deux heures après-midi.

Samedi le 9. Le marché a été passablement fourni de grains, mais le beurre et les œufs ont manqué et ont été vendus très cher. J'ai eu la visite du cousin de Courtray avec lequel j'ai beaucoup causé, il part demain prendre sa femme et ses enfants pour venir demeurer ici, la maison à Courtray étant inhabitable, ayant été pillée de fond en comble. J'ai travaillé toute la journée à mon bureau.

Dimanche le 10. Hier le soir après les neuf, Sissen, le manœuvre de la barque, est venu me dire qu'il venait d'arriver de la Zélande, qu'il avait vu toute ma famille qui se portait bien, que ma fille Penaranda y était accouchée fort heureusement sans pouvoir dire quand ni de quoi, mais qu'elle se portait bien ainsi que l'enfant. Me la douairière Van Zuylen qui était arrivée aussi m'a dit la même chose et qu'elle croyait que c'était d'un garçon, ce que le cocher de M. de l'Espée a pleinement confirmé et dit qu'elle s'était accouchée le mercredi 6. Été à la grand'messe à Saint-Donat qui

était commencée, j'ai entendu les basses messes de dix et demie et onze heures, ayant eu l'occasion d'écrire à ma fille, je lui ai envoyé les vers suivants :

« J'apprends avec plaisir votre heureuse couche,
« Et voudrais de grand cœur vous exprimer de bouche
« Toute ma satisfaction sur cet événement
« Et vous assurer de mon sincère attachement. 1794. »

Même air d'Alexandrine et Toinette.

Lundi le 11. Les deux gros canons que j'ai vu passer hier pour l'Écluse en sont revenus ; on disait qu'ils avaient été mis hors d'état de service.

Mardi le 12. Vers les six heures, il est venu une troupe tambour battant se placer vis-à-vis de la maison du commandant, où ils sont restés jusques après sept heures, et pendant cet intervalle s'est fait dans la maison du commandant le mariage de Mlle Vanheule avec.......... Je les ai vus sortir en carrosse et au sortir de chez le commandant on a battu la caisse et le détachement s'en est allé, et tout le monde qui était à la rue s'est retiré, il y a eu un grand souper à la Fleur de Blé.

Mercredi le 13. Une fille qui a été au service de M. Kylo est arrivée de Middelbourg, est venue nous assurer que Mr Penaranda qu'elle a vue, ainsi que toute la famille, se portaient bien, que M. Kylo avait été parrain, que Me Dufilée, née Winkelman, avait été marraine. J'ai été éveillé le matin à cinq heures et demie par les coups de canon que l'on entendait très distinctement venant du siége de l'Écluse, qui ont duré continuellement pendant toute la journée qui d'ailleurs cependant s'est passée tranquillement [1].

Jeudi le 14. Je me suis encore éveillé à quatre heures et demie par les coups de canon, comme la veille qui cependant m'ont paru plus forts.

Vendredi le 15. Assomption de la Sainte Vierge. Je me suis levé à 6 heures, à 7 heures $^1/_2$, mon confesseur est venu entendre ma confession ; immédiatement après j'ai été à Saint-Donat où j'ai eu le bonheur de faire mes dévotions jusques à 9 $^1/_2$, et à 10 $^3/_4$ j'ai été

---

[1] La petite ville de l'Écluse ne capitula que le 25 août, après avoir été en grande partie réduite en cendres.

au Saint-Sang entendre la messe. — L'après-midi au salut à Saint-Donat. La journée s'est passée tranquillement, mais j'ai été fort fatigué.

Samedi le 16. J'ai vu à la tour vers les 3 heures et demie un homme debout qui remettait le drapeau tricolore et dans le moment après je l'ai vu disparaître sans pouvoir dire s'il était tombé de la tour ou rentré dans la petite fenêtre. Vers les 5 heures $^1/_2$ est venu Sisse de la barque m'apporter des nouvelles de ma fille aînée qu'il avait vue et son fils qui est un gros garçon ; l'un et l'autre se portant le mieux du monde ainsi que son mari et tous les autres enfants. Il a vu austi la nourrice qui est une jolie petite femme hollandaise.

Samedi le 16. J'ai oublié que depuis le jeudi à sept heures du soir, le carillon a été arrêté de jouer à la réquisition d'un général qui était dangereusement malade, logé à l'évêché.

Lundi le 18. M. Diepenhede s'est adressé au commissaire Fortin pour lui déclarer la situation de mon cheval et lui dire que selon la déclaration de l'expert, il n'y avait pas d'autre moyen pour le guérir que de les mettre tous deux en pâturage, à quoi ledit Fortin a consenti en lui disant que je pouvais faire de mes chevaux ce que je voudrais. En conséquence, j'ai fait demander un passeport au commandant pour mon cocher et deux hommes pour conduire mes chevaux hors de la porte d'Ostende demain de grand matin ; j'ai pris tous les arrangements nécessaires pour ce voyage et écrit une lettre à Lybaert pour le prier de recevoir mon cocher et mes cheveaux.

Mardi le 19. A trois heures du matin, mon cocher est parti de la maison avec mes chevaux accompagné de Bouchet et Sissen. Ils ont été plus de trois quarts d'heure en route jusques à la porte d'Ostende où ils sont arrivés avec bien de la peine ; le cheval malade a cependant un peu mieux marché dès qu'il était sur la terre. Bouchet a été jusques à Saint-Pierre et les autres ont poursuivi leur route vers la censse de Lybaert sur la paroisse de Snaeskerke où ils sont arrivés à neuf heures et demie et Sissen en est venu faire le rapport à une et demie. L'on a entendu beaucoup tirer pendant toute la journée qui d'ailleurs s'est passée comme de coutume à l'exception qu'on a conduit quelques personnes en prison et que les troupes qui ont traversé hier la ville sont parties

de grand matin pour Anvers parmi lesquelles se trouvait Joseph qui est venu nous voir. Me Verhulst est aussi venu nous dire qu'elle espérait que son mari serait sorti de prison ce soir. A neuf heures et demie on est venu m'apporter un billet du magistrat signé Beyts pour que j'envoie demain à quatre heures du matin un chariot attelé sur la Grande Place pour transporter hors des halles le magasin jusques au Bassin, à quoi je n'ai pu satisfaire n'ayant ni chariot, ni chevaux.

Mercredi le 20. Appris que Verhulst était effectivement relâché comme sa femme l'avait dit, Pacco l'ayant rencontré à la rue des Pierres.

Vendredi le 22. J'ai eu une assez mauvaise nuit et gardé le lit jusques à midi, ayant beaucoup souffert surtout des genoux. J'ai reçu une lettre à deux heures me marquant de comparaître à trois heures à un comité où on m'avait élu à l'assemblée générale comme membre, je me suis fait excuser par Derobais à M. Beyts qu'on mettait aux arrêts dans le même moment, mais qui n'y a éte que pendant une heure sur de faux rapports, je n'ai pas quitté la chambre ni le fauteuil pendant toute la journée.

Samedi le 23. A quatre heures l'après-midi sont venus M. Colnet, Serdobbels, Larue et Beyts, membres du comité pour arranger la taxe pour les 4 millions, pour conférer avec moi au même sujet comme membre du même comité, en absence du baron Croeser, mon substitut [1]. L'après-midi on a publié que le représentant du peuple avait demandé à la ville 800 pionniers et qu'en conséquence on avait mis en réquisition toutes les gens non mariées depuis 20 jusques à 30 ans qui devaient comparaître demain à sept heures du matin, munis d'une pelle ou d'une pioche.

Dimanche le 24. Le citoyen Lacour, secrétaire du représentant du peuple Lacombe St-Michel qui est venu loger chez moi depuis hier a dîné familièrement avec nous. C'est un fort aimable homme, très poli et rempli d'esprit ; l'après-midi est venu le doyen du voisinage prendre les noms et âge de mes deux domestiques disant qu'ils devaient comparaître à six heures du soir aux Halles sur la

[1] Il s'agit de la contribution militaire d'environ 80 millions de livres imposée sur la Belgique par les autorités françaises. Bruges était taxée à 4 millions pour sa part.

Grande Place, parce qu'il n'y avait eu personne le matin au Marché au Vendredi. Ils y sont allés à six heures et on n'y a rien fait sinon que comme on n'avait pas assez trouvé de monde depuis 20 jusques à 30 ans, on a publié que tous ceux depuis 18 jusques à 40 ans devaient comparaître ; tous ces grabuges m'ont infiniment affecté et causé une grande mélancolie voyant surtout les transes dans lesquelles se trouvaient mes domestiques ; vers le soir j'ai fait informer si l'on pouvait substituer quelque autre à leur place, et sur la réponse que oui, j'ai envoyé Soubri chercher après deux hommes qui à dix heures est venu me dire qu'il en avait trouvé deux, sur quoi je l'ai chargé de les retenir et de les faire venir demain à six heures du matin. — Cet arrangement m'a un peu tranquillisé et fait passer la nuit meilleure que celle d'hier.

Lundi le 25. Soubri est venu me dire que les deux hommes étaient arrivés et j'ai écrit au lit un billet de leur engagement et un autre pour chacun contenant leur nom et celui pour qui il se présentait avec le N° de la maison, et je l'ai envoyé de suite avec ses deux hommes chez le doyen Rapsaet lui en faire part pour qu'il les annotte sur sa liste, ensuite Soubri est allé avec eux au rendez-vous général sur la grande place où il est resté jusques à une heure. Il est venu me faire rapport qu'il avait présenté au doyen du voisinage Rapsaet, Thomas Cristiaens pour lui et Jacques Cristiaens pour Bouché et qu'ils avaient été acceptés tous deux pour les remplacer tous deux et marcher à leurs places comme pionniers à condition d'avoir chacun une couronne pour le voyage et le premier jour et que les suivants on aurait donné à chacune de leurs femmes quatorze sols pour leur entretien et leurs enfants. Comme Thomas n'a pu venir prendre la couronne, je l'ai donné pour lui à l'autre et comme il l'avait promis à sa femme de lui en laisser quelque chose, elle est venue s'en plaindre et je lui ai donné quatre escalins à compte. Vers les trois heures, la générale a battu et après qu'on avait conduit tous les pionniers qui étaient assemblés sur la grande place hors de la porte d'Ostende, toutes les troupes les ont remplacés et on y a fait venir aussi tout le magistrat de la ville généralement avec tous les stedegarçons et schaedebeletters où après y avoir resté à peu près pendant deux heures, le magistrat a été renvoyé à son travail à l'hôtel-de-ville et pas moins mis aux arrêts pour ne point pouvoir sortir de la

ville et tous les doyens de quartier de la ville, leurs substitués, les stedegarçons et schaedebeletters ont été envoyés chacun avec six soldats armés faire une visite domiciliaire généralement dans toutes les maisons pour chercher si on n'y avait pas caché des armes. On est venu chez moy aussi et Madame les a reçus, ils se sont bornés d'entrer à la cuisine, les deux chambres à manger et salle rouge, ils n'ont pas été ailleurs malgré qu'on le leur a offert et fait la visite avec beaucoup de décence, ils étaient huit accompagnés de Rapsaet. Le matin était venu le curé de l'hôpital avec Mulier me dire que Madame avait reçu une lettre de la part du clergé pour y envoyer l'état du bien de la maison ; j'ai chargé Mulier d'en donner part à M. Caprycke pour en faire rapport au magistrat et y soutenir que l'hôpital n'avait jamais fait partie du clergé, etc., et d'aller aussi au comité pour la taxe, afin qu'on y comprenne l'hôpital.

Mardi le 26. Je me suis éveillé fort accablé parmi tout le corps et souffrant beaucoup plus des genoux, ce qui m'a obligé de rester au lit jusques à dix heures et demie. J'ai reçu cependant MM. Colnet et Imbert pour me communiquer que leur comité avait changé le plan pour la taxe, dont ils allaient faire rapport à l'assemblée générale, à quoi j'ai acquiescé. A cinq heures, le secrétaire Lacour a envoyé un grand coffre, mais à sept heures et demie, il est venu lui-même le reprendre et me dire qu'il craignait me gêner, et aller prendre un autre logement chez l'arpenteur d'Hauw, etc. etc.

Mercredi le 27. A une heure sont venus les 800 pionniers de la ville de Gand qui se sont tenus au bout de la rue devant le commandant à 3 heures 1/2 qu'ils sont partis pour aller joindre les nôtres. J'ai reçu aussi une intimation d'envoyer un carrosse à quatre places attelé de deux chevaux et cocher demain le matin à cinq heures sur la grande place, et comme je n'avais ni chevaux ni cocher, je l'ai fait dire de suite à M. Vandewalle qui avait signé le billet.

Jeudi le 28. J'ai été éveillé à cinq heures et demie par mon domestique pour me dire qu'un schadebeletter était venu demander mon carrosse et que le conseiller Triest avait fait dire que je devais faire connaître les causes de l'absence de mes chevaux, sur quoi j'ai envoyé Soubri avec l'attestation de l'expert. Vers les sept heures et demie est venu Triest lui-même pour avoir mon cocher ;

je lui ait fait connaître qu'il était à deux lieues d'ici pour soigner mes chevaux. Je me suis levé à dix et demie toujours dans le même état de souffrance et je n'ai eu personne dans la matinée que Diepenhede qui m'a apporté un grand arrêté des représentants qu'on avait publié à onze heures. Pendant que j'étais en bas sont venus M. d'Onate et Derobays porter ses lettres pour la taxe de la contribution. La mienne est de 6000 livres, M[e] d'Onate de quatre mille et Marloop quinze ([1]). Ensuite est venu Verhulst et nous avons beaucoup raisonné et pris des arrangements sur ce sujet.

Vendredi le 29. Je me suis occupé toute la journée à apprêter et à calculer l'argent pour ma taxe que j'ai pu trouver. J'ai aussi beaucoup calculé pour trouver celle de Marloop, et j'ai toujours attendu Mulier qui n'est pas venu malgré que je l'aie fait chercher. Verhulst a été plus exact et est venu dire que nous pouvions avoir un lingot de 600 couronnes que je pouvais l'envoyer prendre chez lui demain le matin.

Le procureur Beyts est venu me parler d'affaires de mon bureau ; ma fille est venue aussi avec son mari se démenant beaucoup qu'il était taxé à huit cents livres ; j'ai donné à Soubri une couronne pour porter demain à la femme de Jacques Cristiaens et cinq escalins à la femme de Thomas qui avec les quatre que je lui ai donnés font aussi une couronne ; je leur ai fait dire que je leur aurais envoyé tous les samedis à chacune une couronne, elles ont été fort contentes ; toute la ville a été en mouvement pour se pourvoir d'argent pour payer la taxe sur laquelle tout le monde s'est récrié et plaint ; toutes les boutiques des orfèvres étaient pleines de gens qui venaient faire fondre leurs vaisselles.

Samedi le 30. J'ai assez bien passé la nuit, mes douleurs et roideurs aux genoux toujours de même et pas mieux ; je me suis levé à neuf heures et demie et envoyé Soubri pour le lingot, il me l'a rapporté avec un billet où il y avait simplement écrit lingot wegende 524 onces, sans dire à combien l'once ni la moindre chose d'autre. Je me suis occupé toute la matinée à remplir quatre sacs, trois de 500 couronnes chacun et l'autre de 750 couronnes, y compris 137 louis d'or faisant les 4 sacs ensemble 13,500-0-0 de

---

([1]) Il s'agit de la contribution de 4 millions levée sur Bruges. Voir à la date du 24 août.

francs, 6,000 pour moi et 7,500 pour mon frère que j'ai envoyés à la Trésorerie de la ville par Mulier à cinq heures l'après-midi ; et Mulier m'a rapporté le sac et une quittance à compte pour Marloop et deux pour moi, chacune de trois mille francs, une pour le fonds perdu et l'autre une promesse de reconnaître une rente à charge de la ville de Bruges à 4 pour cent argent pour argent.

Dimanche le 31. Je me suis levé à huit heures et demie, malgré que je n'avais pas eu la nuit aussi bonne que la précédente et que je souffrais également, mais comme mon frère m'avait dit qu'on avait mis les voitures et harnais en réquisition, j'ai envoyé de bonne heure pour Derobays pour savoir ce qui en était, qui m'a envoyé la publication faite à ce sujet le 28, portant d'en faire la déclaration pendant les deux fois 24 heures; pour y satisfaire, j'ai dressé la suivante :

« Le citoyen Coppieters, demeurant place Maubert, A 2, N° 9, « déclare avoir deux chevaux de carrosse âgés de près de dix ans, « noirs, juments, grands, qu'il a été obligé de mettre en pâturage « à la paroisse de Snaeskerke, Francq de Bruges, le 19 de ce mois, « comme l'unique moyen à pouvoir guérir l'un qui se trouvait dans « un état pitoyable, et ce par la déclaration de l'expert juré et la « connaissance du commissaire Fortin. Il déclare de plus avoir « chez lui un carrosse et un coupé garni de glaces, de stores et « vernis, montés tous deux sur des ressorts, deux couples de harnais « avec bandes et guides en bon état et une couple de mauvais « harnais, deux bridons et licols.

« Fait à Bruges, le 30 d'aoust 1794 et signé. »

Envoyé par Derobays cette déclaration au greffe de la Vierschaere. Je me suis ensuite habillé pour aller à la messe par la maison de M. Parys comme dimanche dernier en suis revenu après onze heures. En entrant dans la maison, je me suis trouvé mal et j'ai eu une faiblesse, ce qui m'a obligé à monter avec beaucoup de peines à ma chambre et à me déshabiller pour me mettre un peu à l'aise.

Septembre 1794. — Le premier lundi. Je me suis levé comme de coutume, très accablé et avec les mêmes maux aux genoux, mon frère a été à la Trésorerie présenter ses lingots, on a refusé celui qui était en pain sucre, disant qu'il devait être en barre sur quoi on a fait chercher Verhulst pour le lui dire. J'ai reçu

à six heures une lettre d'interpellation pour l'hôpital pour payer une taxe dans la contribution de 100,000 livres, j'ai envoyé chercher Mulier et l'ai envoyé avec la lettre et copie du XXXI article de l'arrêté chez M. Caprycke et lui faisant dire qu'il me paraissait être nécessaire de communiquer cette lettre au magistrat comme chef tuteur avec une représentation. Il m'a fait répondre qu'il était du même avis en me priant de vouloir faire cette représentation ; en conséquence, j'ai fait revenir Mulier demain à neuf heures et me suis couché.

Mardi le 2. J'ai eu la nuit mauvaise, et malgré cela je me suis mis à l'ouvrage au lit de sept heures du matin, à dresser une représentation pour l'hôpital à présenter au magistrat comme chef tuteur, pour faire voir que nous n'avions jamais été compris parmi l'état ecclésiastique, etc. J'ai envoyé cette pièce accompagnée de la lettre et copie de l'article 31 à M. Caprycke pour qu'il l'approuve et qu'ensuite on l'a mise au net pour la présenter. Madame est venue me dire qu'il y était venu quelqu'un venant de Middelbourg lui dire que ma fille aînée de Penaranda était dangereusement malade ce que M[e] d'Onate, Verhulst et Sœur Godelieve confirmèrent ; cette nouvelle m'inquiéta beaucoup ; il était alors dix heures et je me suis levé. Après l'avoir été quelque temps est venu mon frère et le médecin Jamin qui, après avoir beaucoup parlé de l'état dangereux et inquiétant de ma fille, ont dit finalement qu'elle était morte. Cette nouvelle, quoique y préparée insensiblement, me saisit beaucoup et me causa la plus forte et la plus vive douleur ; j'eus le bonheur cependant de revenir à moi et de m'écrier que la Volonté de Dieu se fasse, et je m'y soumets entièrement, ce qui dans le moment me soulagea un peu, mais la tristesse reprit et se renouvela à chaque personne que je vis pendant toute la journée, malgré tous les efforts que je fis pour me distraire, ne pouvant m'empêcher d'y penser sans cesse et de m'instruire des circonstances de sa mort. J'appris donc provisoirement qu'elle avait été attaquée d'une fièvre maligne qui règne à Middelbourg, qu'elle avait eu le bonheur d'être muni de tous les sacrements de notre Mère la Sainte Église apostolique et romaine, et avait rendu l'âme à son Créateur avec la plus grande et la plus édifiante résignation, le vendredi 29 d'août, assistée de M. Moren, ex-jésuite français à Middelbourg, où elle a été inhumée le 31 du même mois. M. le Curé Pruvost est venu immédiatement

après le dîner pour me consoler ainsi que le Père Michel auquel j'ai fait prier le père gardien de faire dire le plus tôt possible cinquante messes. Plus tard sont venus ma fille cadette et son mari, tous deux fort affligés ; j'ai envoyé avertir la mort aux plus proches parents et à pas d'autres. Ensuite est encore venu Verhulst pour parler des lingots et d'autres affaires et plus tard me rappeler mon mémoire et la lettre et me dire que M. Caprycke me la renvoyait et qu'il avait été l'après-midi à une assemblée des tuteurs des autres hôpitaux pour délibérer ensemble et faire cause commune pour s'adresser par requête au magistrat dont j'aurais eu des nouvelles demain. J'ai trouvé cette conduite bien étrange puisque les causes d'être exempté de la taxe étaient bien différentes d'un hôpital à l'autre. Ainsi s'est terminée cette triste et douloureuse journée.

Mercredi le 3. On est venu me présenter une requête à signer présentée par les tuteurs des quatre hôpitaux au magistrat pour se plaindre d'être taxé par les ecclésiastiques, et elle était bien mal couchée et peu concluante, je l'ai cependant signée *in quantum valere potest* ; je me suis levé à onze heures et reçu les demoiselles Coppieters, mon médecin, Me d'Onate et son fils. L'après-midi est venu le Sr Van Oye me faire un détail des circonstances de la maladie et de la mort de ma chère et malheureuse fille qu'il a vue à l'agonie et au dernier instant de sa mort couchée sur un matelas, un crucifix en main et M. Moren, ex-jésuite à côté d'elle à genoux, qui donnait encore toutes les marques de la plus grande présence d'esprit et de résignation à la volonté de Dieu. Le cousin Albert est venu aussi et M. et Me de Diepenhede. On m'a dit qu'hier on avait enlevé à l'église de Notre-Dame la belle statue de Michel-Ange en marbre blanc, représentant une charité ou la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus placée sur l'autel de la chapelle du Saint-Sacrement. Fort tard est venu Crabbé de la part de Verhulst me proposer d'aller chercher mes petits-enfants en Zélande, à quoi j'ai acquiescé et l'ai envoyé chez M. Diepenhede s'informer après un petit homme qui devait aussi aller en Zélande pour faire le voyage ensemble.

Jeudi le 4. J'ai assez bien dormi, mais la douleur aux genoux toujours de même et le cœur toujours navré de tristesse. Crabbé est venu me dire qu'il ne pouvait partir que le samedi. J'ai

beaucoup raisonné avec lui et donné des instructions sur tout ce qu'il devait dire pour ramener tous les enfants ; je l'ai envoyé chez Verhulst pour qu'il vienne me parler et me suis mis à projeter une lettre pour Penaranda. Le curé du Béguinage est venu me voir et je me suis levé après à dix heures et demie, lorsque M. Jamin est venu avec lequel j'ai beaucoup raisonné et qui a applaudi au parti et à l'arrangement que j'avais pris pour faire revenir mes petits-enfants et les prendre chez moi. Verhulst n'est pas venu mais Mulier me communique l'apostille touchant l'hôpital ordonnant de fondre toute l'argenterie tant de la maison que de l'église, chapelle, etc., d'en faire des lingots pour les porter au bureau des deux magistrats établis au Francq et d'ouvrir une levée d'argent à charge de l'hôpital. M. de Caprycke me fit demander d'y comparaître demain, mais comme ma situation ne me permettait pas d'y aller ne quittant pas même ma chambre, je le lui ai fait dire par Mulier ainsi que mon sentiment était d'acquiescer strictement à l'apostille en insinuant et ordonnant. Le soir j'ai arrangé 36 couteaux à manches d'argent.

Vendredi le 5. Je me suis occupé toute la matinée à écrire la lettre suivante :

« Il me serait impossible de vous exprimer, mon cher gendre, avec quelle surprise et avec quelle vive douleur nous avons appris la mort de votre digne épouse, ma chère et déplorable fille que je n'oublierai jamais, elle possédait mon cœur paternel et toute mon amitié que je dévoue de cet instant tout entière à ses chers enfants que j'adopte en sa place. Vous pouvez donc me les envoyer tous, je les prendrai chez moi et j'en aurai tous les soins possibles. Il convient absolument qu'ils viennent tous tant pour éviter les maladies qui règnent chez vous que pour les raisons urgentes et décidément nécessaires que le porteur de cette que j'envoie pour les prendre vous dira de bouche et qui j'espère vous décideront à les laisser partir tous le plus tôt possible.

Je joins ici un extrait de l'arrêté des représentants du peuple touchant les absents pour que vous puissiez l'examiner avec une mûre attention et considérer si vous voulez y acquiescer ou non. La grande répugnance et la crainte que je vous connais pour revenir ici sont la cause que je ne puis vous donner des conseils qui, dans ces circonstances, ne peuvent que difficilement être donnés par d'autres et dépendent absolument de la personne même.

Quelque puisse être le parti que vous prendrez, vous pouvez toujours compter sur mon amitié et mon sincère attachement. Adieu, je vous embrasse ainsi que vos chers enfants que j'attends avec impatience. Le 6 septembre 1794. »

L'après-midi est venu le cousin Tergauwen et sa femme, et après Crabbé auquel j'ai donné ma lettre et un billet pour l'hoogpointer. Je lui ai donné aussi vingt Ryksdaelders pour faire son voyage et lui ai répété sa leçon pour tout ce qu'il devait dire pour engager mon gendre à laisser venir tous les enfants avec lui le plus tôt possible. Il compte partir demain de grand matin et d'être à sa destination après demain. Vers le soir sont venus M. et Me Diepenhede et je n'ai eu aucune nouvelle de Mulier ni de l'hôpital. Après souper, j'ai arrangé la boîte aux couteaux et y ajouté un Christ en croix, trois petites figures, quatre pièces d'ornements d'un crucifix, trois garnitures d'épée.

Samedi le 6. Envoyer Sobri payer les femmes de Thomas et de Jacques Cristiaens, chacune une couronne. Le maître de Saint-Julien est venu avec une requête servant de correction à présenter par les hôpitaux au magistrat pour que je le signe, ce que je n'ai pas voulu faire n'ayant aucune connaissance de ce que M. Caprycke aurait fait à l'hôpital à l'assemblée d'hier. D'ailleurs cette requête ne me plaisait pas et mon opinion est toujours de nous tenir à l'apostille du magistrat ordonnant la fonte de la vaisselle et à lever de l'argent, etc. etc. Vers le soir est venu Mulier me dire qu'il avait fait rapport à M. Caprycke de mon intention touchant les affaires de l'hôpital, — qui a été de mon sentiment et en conséquence prévenu Madame qu'elle devait accumuler toute l'argenterie qu'elle avait, laquelle a répondu qu'il ne lui restait uniquement qu'un porte-carafe qui était cassé, ayant envoyé tout le reste en Hollande. Le curé a dit aussi en avoir envoyé en Hollande, mais qu'il en restait encore quelques pièces, tout ceci à mon insu et sans en avoir eu la moindre notion, qu'on en avait encore rien effectué parce que M. Caprycke devait intervenir à une assemblée avec les autres tuteurs pour délibérer à présenter une seconde représentation dont j'ai fait mention ci-dessus.

Dimanche le 7. On est venu m'avertir que je devais envoyer mes chevaux demain à neuf heures à l'abbaye de l'Eckhoutte, sur quoi j'ai prié M. Diepenhede d'aller parler au commissaire qu'il n'a pas

trouvé ni eu de réponse sur la lettre qu'il lui avait écrite à ce sujet, sur quoi je me suis déterminé d'envoyer demain de grand matin Sobri à Snaeskerke chercher le cheval qui n'est pas malade et Picart.

Lundi le 8. Je n'ai pas eu la nuit aussi bonne que la précédente et Sobri, Picart et le cheval sont arrivés à huit heures et demie. A neuf j'ai envoyé mon cocher et le cheval à l'abbaye d'Eeckhoutte et lui ai donné la déclaration suivante :

« Le citoyen Robert Coppieters, demeurant place Maubert, lettre « A 2, N° 9, déclare ne pouvoir envoyer qu'un de ses chevaux de « carosse qu'il a fait retirer du pâturage où il a été obligé de laisser « l'autre qui ne peut marcher ayant les deux pieds deffolés, et dans « un pitoyable état comme il a plus amplement fait connaître par « sa déclaration du 30 d'août 1794. »

Après quoi je me suis habillé et été à la messe par chez le pénitentier Parys à la sacristie comme le jour précédent et revenu à onze heures et quart et trouvé mon cocher sans cheval qu'il avait quitté comme tous les autres qu'on a acceptés et dont on a renvoyé les conducteurs en leur donnant une simple déclaration portant l'acceptation et le signalement du cheval, le mien portant le n° 16 pour un cheval et était signé par Dallan, inspecteur et vu par moi, commissaire de guerre Delistré sans parler d'en payer la valeur ni de l'autre cheval malade.

Mercredi le 10. François de la Barque est venu m'apporter la boîte, il m'a dit que Van Eupen [1] n'avait été qu'une nuit à la maison de correction et après transféré en France. J'ai passablement bien passé la nuit, mais à peu près la même chose des genoux ; j'ai été occupé toute la matinée à fermer la boîte N° 15 R. C. Après est venue la femme l'Écluse dire qu'elle avait appris des nouvelles de Middelbourg que le petit nouveau-né avait suivi sa mère quatre jours après, que son mari était désespéré et soignait assidûment ses trois aînés qui étaient malades.

Lundi le 15. A huit heures et demie, j'ai entendu que Rosalie descendait les escaliers avec précipitation et me suis figuré d'abord que ce pouvait être mes petits-enfants qui arrivaient, comme il s'est

---

[1] Le chanoine Van Eupen, d'Anvers, était mené en France comme otage, avec beaucoup d'autres habitants des principales villes du pays.

vérifié en effet. Madame étant montée un instant pour m'annoncer que les quatre plus jeunes étaient arrivés avec Crabbé, les trois aînés n'ayant pas accompagné, étant tous trois avec la fièvre et le médecin ayant déclaré qu'ils auraient beaucoup risqué de faire actuellement le voyage, mais qu'il espérait que dans quelque temps ils auraient été en état de l'entreprendre et qu'ils seraient venus avec M[lle] Josse. Comme Crabbé devait ramener le carrosse et le cheval à la poste, je l'ai fait revenir l'après-midi pour me faire le détail de son voyage. Madame est venue à mon lit avec Angélique, Charlo, Joseph et Philippe, mes quatre plus jeunes petits-enfants que j'ai reçus à bras ouverts et embrassés bien tendrement et baignés de pleurs en mémoire de leur pauvre mère que je ne puis oublier et n'oublierai jamais. Elle possédait mon cœur paternel et toute mon amitié. Il était alors près de neuf heures et je me suis levé ; ma fille Diepenhede est venue alors avec son petit me faire compliment sur et voir les enfants. Son mari est venu aussi et M. Jamin pour le même sujet. L'après-midi est venu Crabbé me dire qu'étant parti samedi le 6, il avait couché à Eecloo et était parti le lendemain matin pour Zelsaete et de là plus loin pour tâcher de passer l'eau par Axel, qu'il y avait dû rester pendant deux jours avec un marchand allemand enfui d'Ostende, qu'après bien des peines et avoir beaucoup marchandé, ils avaient pu passer en donnant chacun deux ducats et cela uniquement pour passer l'eau, étant arrivé de l'autre côté, ils avaient dû marcher dans des broussailles et dans l'eau jusques aux genoux et sous les batteries jusques à un hameau où ils ont dû donner encore chacun deux ryxdaelders pour être conduit jusques dans la ville d'Axel, d'où ils ont pu prendre une chaloupe pour les conduire par mer à Vlissingue, en chemin faisant ils ont dû passer un vaisseau de ligne et une frégate qui les ont arrêtés pour savoir d'où ils venaient et où ils allaient ; le mardi ils sont allés à Vlissingue où Crabbé a logé chez le marchand qui y avait sa maison et lui a donné son domestique pour aller le lendemain à Middelbourg, à condition qu'il devait revenir chez lui coucher le même soir. Le jeudi 11, Crabbé est retourné à Middelbourg où il est resté jusques au samedi 13 qu'il s'est embarqué avec Angélique, Charlo, Joseph et Philippe, et le domestique du marchand, le même jour à six heures du soir à Axel, où ils ont couché et arrivé le 14 vers le

soir à Maldeghem où ils ont été coucher et arrivés à Bruges à huit heures et demie du matin dans un carrosse allemand avec un cheval que Crabbé conduisait lui-même et qu'on lui avait procuré encore avec bien de la peine et par des considérations pour la famille à la poste à Ecloo.

Mardi le 16. Mes petits-enfants sont venus me demander la bénédiction, je les ai vus avec plaisir et attendrissement.

Samedi le 20. Descendre pour dîner, et l'après-midi MM. Beyts et Serdobbels pour la ville, Molo et Dammesin pour le Francq, en députation pour conférer avec moi et m'engager à me charger de l'emploi de M. Ydewalle ce que j'ai absolument refusé, mais bien voulu que les employés des bureaux eussent versé directement leurs deniers dans mon bureau par ordonnance toutefois de Messieurs de la Trésorerie de la Ville avec quoi je me chargerais à payer les rentes arriérées fil à fil et par mois en proportion des fournisseurs qu'on m'aurait fait, avec quoi ces Messieurs sont partis et moi remonté à ma chambre. Je n'ai pas vu Diepenhede, mais à 8 heures $^{1}/_{2}$, il a eu l'attention de m'écrire un petit billet pour me prévenir que le lendemain matin à six heures, le carillon aurait joué pour le dernier jour de la seconde année républicaine.

Lundi 22 à huit heures est venu le Sr Favers me communiquer une ordonnance qu'il avait eue de Messieurs de la Trésorerie de la ville de me compter tous les deniers qu'il avait en caisse, il m'a remis tout en assignats pour la valeur de 15130 livres tournois. Le Sr Serdobbel est venu aussi me parler et à dix heures et demie le Sr Deroo muni de pareile ordonnance me donner aussi des assignats de toute valeur et sans le moindre numéraire pour la valeur de 12509.15.0 livres tournois. J'avais fait venir Mulier et nous avons travaillé ensemble à examiner toute cette paperasse jusques après midi et demi. Je n'ai eu personne pendant toute la journée et soirée et la journée s'est passée fort tranquillement ainsi que les cinq jours précédents qui étaient les cinq derniers jours de la seconde année républicaine, ou les cinq jours sanculotides. Le carillon a joué toute la journée du dimanche et les cloches ont sonné depuis six jusques à six et demie soir.

Mercredi le 24. Il est venu deux hommes se présenter pour remplacer les deux Cristiaens aux mêmes conditions ; je leur ai dit que si j'en avais besoin, je les aurais fait avertir.

Jeudi le 25. Je me suis levé avant huit heures pour tenir mon bureau ouvert pour la première fois et pour payer en assignats ; il ne s'est présenté que le baron de Basseghem et M. Triest père pour s'informer quelles rentes je payais. Le Sr Deroo est venu m'apporter des assignats pour 9227.10.0 livres tournois.

Lundi le 29. J'ai eu une entrevue avec M. de Larue et Verhulst ; toute la matinée, il est passé par la ville tout le parc d'artillerie qui se trouvait hors de la porte des Maréchaux et sorti par la porte de Sainte-Croix.

Mardi le 30. Diepenhede est venu dire qu'il partait demain pour Bruxelles en députation avec d'Hont et deux députés de la ville.

Octobre 1794. — Jeudi le 2. Je n'ai eu à mon bureau que papa Triest qui est venu recevoir sa rente viagère du mois d'avril, et Dobbelaere qui est venu s'informer, mais quand il a appris que je ne payais qu'en assignats, il s'en est allé. M. Triest a voulu avoir ses assignats vérifiés, je l'ai envoyé au Francq avec Vanghelder.

Vendredi le 3. Je n'ai eu qu'un seul homme qui s'est présenté à mon bureau pour être payé en argent, ce que j'ai dû lui refuser. Baes Seys est venu me dire des nouvelles d'Ostende et Deroo me demander à fournir des assignats. Le schadebeletter Braet est venu aussi me faire rapport que les commissaires étaient venus à la maison de Penaranda examiner tous les meubles, qu'ils avaient forcé un bureau et y trouvé pour la valeur de six florins en argent et une pièce de Joseph II qu'ils avaient emportée et déclaré qu'on pouvait emporter et mettre de côté tous les papiers et que s'il y avait des meubles appartenant à d'autres on pouvait les réclamer, ce que j'ai fait pour le lustre de cristal et deux miroirs, et Marloop pour le traîneau avec le harnais et grelots. Hier le soir est venu mon fermier Capelle m'apporter quelque argent et quelques assignats ; j'ai écrit au commissaire Kints à Dunkerque et lui envoyé quatre assignats de dix livres chacun, pour en donner deux à chacun des Cristiaens faisant fl. 10-17-9 pour chacun. Leurs femmes sont encore venues sur le soir pour demander leurs maris ; je leur ai fait donner leur paye et assurer qu'ils reviendraient la semaine prochaine.

Samedi le 4. J'ai payé une rente de 105 florins à la table des pauvres de Maldeghem en assignats à cinquante sols ; je n'ai eu personne que ma fille qui est venue vers le soir me dire qu'elle avait eu des nouvelles de son mari.

Mardi le 7. A quatre heures de l'après-midi sortant de mon bureau, je trouvai dans le vestibule le citoyen Francoville qui me demanda si j'étais le citoyen Coppieters ; lui ayant dit que oui, il tira de sa poche sa commission de controleur ambulant des revenus belgiques et en conséquence me demanda de voir mon registre ou journal de recettes et des payements pour en former un fond de caisse, ce qu'il fit sur un chiffon de papier qu'il tira de sa poche ; il me demanda aussi de voir le procès-verbal du payement que j'avais fait au commissaire de guerre Quentin Plaisant, dont il prit note ; finalement il me donna la pièce ci-dessous :

« Je soussigné, contrôleur ambulant des revenus belgiques, « déclare au citoyen Coppieters, payeur des rentes du quartier de « Bruges, qu'il doit verser les fonds de suite dans la caisse du « citoyen Vandermarcq, payeur particulier à Gand, et ne le verser « dans aucune autre caisse, ni en disposer d'aucune manière, sinon « par ordre des représentants du peuple. Bruges, le 16 vendémiaire, « 3e année républicaine. Signé : Francoville. »

Après quoi il est parti pour aller au comité de la Trésorerie ; l'ayant prié de faire le rapport de la pièce qu'il m'avait laissée. Je fis de suite prier M. de la Rue pour lui parler, pour lui communiquer tout ceci et lui ai donné une copie de la déclaration ci-dessus. Je fis aussi chercher Mulier qui vint un peu tard et que je fis revenir le lendemain.

Mercredi le 8. Travaillé toute la journée à faire un bilan de mon fond de caisse, portant pour recette totale 36.867-5-0 livres tournois dont déduit le 530-9-0, reste 36.336-16-0 que j'ai assorti en trois paquets d'assignats, savoir N° 1 contenant 12.510-5-0 ; N° 2 9227-10, et N° 3 14.599-1, et mis le tout dans un sac avec un bordereau général et un particulier dans chaque paquet ; ensuite j'ai envoyé Mulier au département de la Trésorerie avec mon bilan et fait demander ce qu'il restait à faire. Il est venu me dire que ces Messieurs étaient convenus avec le contrôleur ambulant Francoville de tenir la chose en suspens jusques à l'arrivée du représentant du peuple Hautman (1) qui doit venir vendredi à Bruges.

Vendredi le 10. L'après-midi l'Espagnol et M. de la Rue qui m'a communiqué une représentation faite au sujet de l'arrestation de ma caisse dont il faudra attendre l'issue.

---

(1) Haussmann.

Samedi le 11 à midi, j'ai reçu la lettre suivante :

« Gand, le 20 vendémiaire, 3e année républicaine ;

« Au citoyen Coppieters, »

« Citoyen,

« Comme les 36337 lb. qui te restent en main, te sont inutiles « et doivent être versées dans les caisses de la République, j'ai à te « prier de vouloir au reçu de la présente les faire passer au citoyen « Vandermarcq, payeur particulier à Gand qui t'en donnera « quittance. Je suis très sincèrement, citoyen, Francoville, con- « trôleur ambulant des impositions ».

Je l'ai envoyé de suite à M. de la Rue qui me fit dire qu'il serait venu me parler à ce sujet et que j'ai attendu inutilement pendant toute la journée. Diepenhede est venu un moment me dire qu'on allait mettre en réquisition tout le bois à brûler qui se trouvait dans la paroisse d'Oostcamp sur quoi j'ai envoyé Sobri chez Vanneste lui dire qu'il devait m'apporter sans délai toutes les bûches qu'il avait pour ma provision, mais il a dit qu'elles n'étaient pas encore fendues n'en ayant eu, ni le temps, ni les ouvriers pour le faire.

Dimanche le 12 est venu M. de la Rue auquel j'ai déclaré que je comptais satisfaire à la réquisition du contrôleur ambulant Francoville en envoyant demain tous les assignats de mon fond de caisse au citoyen Vandermarcq que je comptais en donner avis aujourd'hui par la poste au citoyen Francoville. Il me priait que j'aurais à lui mander en même temps que le département de la trésorerie acquiesçait à cet envoi malgré sa représentation au payeur général qu'ils avaient fait à ce sujet, à quoi j'ai satisfait. Après est venu Mulier qui m'a dit tout uniment qu'il ne pouvait aller demain à Gand et s'en est allé de mauvaise grâce sans dire gare pendant que j'étais allé avec le médecin voir mes enfants malades. — Sur quoi j'ai fait venir Vangheldere qui a accepté d'y aller. Je l'ai mis au fait de l'arrangement des assignats dans les sacs et me suis occupé toute la journéé à lui écrire un agenda pour ce qu'il aura à faire à Gand. A 7 heures du soir est venu M. de la Rue me dire de ne pas envoyer mes assignats, mais il était trop tard, ma lettre était partie.

Lundi le 13. J'ai eu la nuit la plus inquiétante, n'ayant presque pas dormi à cause de la conversation que j'avais eue avec M. de la Rue, et les embarras et inquétudes qu'elles m'avait causés ; je me

suis cependant levé de bon matin pour expédier Vangheldere qui est parti par la barque avec mes assignats ; du reste, je n'ai eu personne et la journée s'est passablement bien passée.

Mardi le 14, jour de saint Donat, patron de la ville. Été à la messe à l'ordinaire par chez M. Parys ; l'après-midi est venue prendre du café la cousine la dévote avec son frère et son neveu de Courtray. M. le curé Pruvost est aussi venu.

J'ai eu aussi la femme de Cristiaens avec le nommé Joannes Vanderslycke, lequel se présentait pour aller relever son mari, je lui ai donné une lettre pour le citoyen commissaire des pionniers Leduc et j'ai donné à la femme Cristiaens en avance de sa paye échéant samedi prochain, je lui ai donné aussi une lettre que j'avais reçue hier de son mari. J'ai passé toute la journée fort incommodé et inquiet jusques à quatre heures et demie qu'on m'a annoncé Vanghelder qui venait d'arriver en m'annonçant la bonne nouvelle qu'il avait fait la commission avec le plus grand succès, qu'il avait remis hier le soir au citoyen Vandermarcq, les fl. 36336.16. dont il était chargé et ensuite de sa quittance qu'il m'a remise [1]. La barque étant arrivée à six heures et ayant eu de la peine à trouver son logement où il n'est rentré qu'après huit heures ; sa besogne a duré jusques à dix et le tout a été trouvé juste sans aucun faux assignat. Le soir est venue ma fille Diepenhede et son mari prendre congé et me dire qu'ils partaient demain de bon matin pour aller coucher à Alost, le lendemain à Bruxelles et à Notre-Dame de Halle avec leur petit qui serait retourné d'abord avec sa mère et l'Espagnol et que Diepenhede restait à Bruxelles en commission pour le Francq.

Mercredi le 15. J'ai écrit une lettre à MM. du département de la Trésorerie pour leur donner part que j'avais fait remettre au payeur ordinaire Vandermarcq, à Gand, mon fond de caisse en assignats et joignant à ma lettre copie de sa quittance. Me Noé est venue me parler, elle était tout effrayée pour avoir rencontré deux hussards ivres qui juraient, elle a dû prendre un verre d'eau avec du sel.

Vendredi le 17. Travaillé toute la matinée avec Mulier et Demoor à faire imprimer les tabelles. Le curé Pruvost est venu dîner. J'ai

---

(1) L'original de la quittance signée par Van der Marcq, payeur de l'armée du Nord, le 22 vendémiaire, an III, se trouve dans les papiers de Coppieters.

reçu une lettre de Diepenhede avec trois jugements entre autres celui de Serweytens [1].

Samedi le 18. Le maître de la barque d'Ostende et celui du Caton faisant la ronde pour les pionniers, je lui ai donné une demi-couronne.

Dimanche le 19. Reçu une lettre de Diepenhede me marquant que sa femme et son enfant seraient arrivés à midi ; nous les avons attendus à dîner jusques à 1 heure $^1/_2$, ils ne sont arrivés qu'à deux et demie en parfaite santé et leur voyage s'étant bien passé, ils m'ont conté entre autres nouvelles le jugement d'Herbe [2] et son exécution, que l'Espagnol a vue, ayant pu remarquer qu'il est mort courageusement et faisant bonne contenance. Il a été jugé vendredi dix-sept à dix et demie du matin et exécuté le même jour à quatre heures et demie du soir.

Le 21, j'ai écrit à Diepenhede et à Basseroode ; j'ai reçu un paquet de Diepenhede avec des proclamations.

Mercredi le 22. Thomas Cristiaens est revenu et les pionniers sont partis pour relever les autres qui sont à Dunkerque ; j'ai reçu une lettre de Diepenhede avec une advertance pour célébrer le décadi à Bruxelles.

Jeudi le 23. Vanghelder m'a dit qu'on lui avait demandé si on n'avait pas des nouvelles de Penaranda, qu'il courait un bruit en ville qu'il était mort.

Le 24, à sept heures du soir jusques à huit, le carillon et toutes les cloches de la ville ont sonné pour la prise du Sas de Gand de Philipinne, etc.

Lundi le 27, j'ai reçu une lettre du contrôleur ambulant Francoville [3]. M. le curé Pruvost est venu prendre du thé ;

---

(1) Jean François Serweytens, négociant à Bruges, avait été arrêté et mené à la prison du Treurenberg, à Bruxelles, pour avoir soi-disant caché dans un bateau lui appartenant, de la thérébentine appartenant à Cabot, négociant ostendais émigré. Le 13 octobre 1794, le Tribunal révolutionnaire ordonna l'élargissement du prisonnier et la confiscation des marchandises saisies.

(2) P. J. d'Herbe de Bruges fut condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire de Bruxelles, et fusillé le 17 octobre 1794, pour avoir écrit des nouvelles de Bruges à un ami réfugié à l'étranger. Voir *Le Proces et la mort de P. J. d'Herbe, de Bruges*, dans le *Messager des Sciences historiques de la Belgique*, tome LXVIII (1894).

(3) Cette pièce, datée du 5 brumaire, an III, réclamait à Coppieters l'état complet de ses recettes et de ses dépenses pour compte des États de Flandre.

Verhulst est aussi venu ; j'ai satisfait en plein Thomas Cristiaens ; je me suis retiré à ma chambre, toujours fort incommodé. L'on a publié ce même jour un décret fort douloureux pour la confiscation des biens des émigrés.

Mardi le 28, répondu à la lettre de Francoville et lui envoyé copie de mon bilan et de la quittance du citoyen Vandermarcq ; décompté finalement avec Jacques Cristiaens.

Mercredi le 29. J'ai écrit une lettre à MM. de la Trésorerie avec la copie détaillée de celle que j'avais reçue de Francoville et la substance de la réponse que je lui ai faite. J'ai écrit aussi à M. Beyts pour le prier de venir me parler ; j'ai été fort incommodé toute la journée. M. Pruvost a dîné avec nous et j'ai eu Vanghelder, Verhulst et Mulier. J'ai appris qu'on avait mis le jeune Hergodts en prison, qu'on avait enlevé chez le baron Triest, qui paraît impliqué dans cette affaire puisqu'étant en commission hors de la ville on l'a fait revenir par ordre du commandant (1).

Jeudi le 30. J'ai travaillé avec Mulier et conçu une lettre pour écrire au département de la Trésorerie touchant la réquisition de dénoncer les biens des émigrés pour avoir une explication si les rentes de la province y étaient comprises. Mon frère a dit le soir qu'on avait pris plusieurs otages à Gand, entre autres M. d'Assenede, deux Hoogbrouk et Debast.

Vendredi 31. J'ai envoyé ma lettre au département de la Trésorerie. D'Assouville est venu me payer un acompte de 1260 livres en assignats de la vente d'arbres qu'il a faite à Leke. Vanghelder est venu me dire qu'il avait fait son serment comme remplaçant Goedeseunne ; il m'a dit aussi qu'on avait transféré le baron Triest en prison, escorté de deux hussards et venant de Nieuport.

Novembre 1794. Samedi le 1er, j'ai eu le bonheur de faire mes dévotions en l'honneur de tous les saints. — On a publié la veille une advertance pour que tous ceux qui n'avaient pas encore payé

---

(1) Joseph Charles Hergodts, fils du receveur des domaines, rentrant de Verdun, sans passe-port, avait obtenu du baron Triest (S. F.) échevin de Bruges, une pièce régularisant sa situation. Inculpés tous deux de faux en écritures et de délit contre-révolutionnaire, ils furent traduits devant le tribunal révolutionnaire qui les acquitta le 8 décembre 1794.

Triest fut encore arrêté deux fois en 1795 à la suite de cette aventure que le comité de surveillance ne lui pardonnait pas.

leur contribution de le faire endéans les trois jours sous peine d'être pris et enlevé pour otages comme on a fait dans d'autres villes.

Jeudi le 6. J'ai eu Vanghelder auquel j'ai payé fl. 7.0.6 pour du punch et des harengs ; il m'a dit qu'on avait transféré ce matin par chariot, le baron Triest et le jeune Hergodts, accompagnés de deux citoyens avec leurs fusils dans le chariot et deux dragons à cheval ce que le médecin Jamin m'a confirmé l'avoir vu passer par chez lui.

Vendredi le 7. Madame a été voir la cousine dévote où elle a appris que Me Triest était partie le matin pour Bruxelles avec Delcampo pour être à même de rendre service à son mari.

Samedi le 8. Je me suis levé avec des vertiges qui m'ont duré pendant toute la journée, ayant cependant passé la nuit avec tranquillité sur la bonne nouvelle que M. le curé Pruvost m'avait donnée que le commandant avait déclaré qu'on ne prenait pas en otage ceux qui avaient payé toutes leurs contributions, et qu'on avait même relâché ceux de Gand qui l'avaient payée. Je n'ai eu personne que ma fille qui est venue dîner.

Dimanche le 9. Je me suis levé à six heures et me suis habillé de suite pour aller faire mes dévotions à Saint-Donat pour les âmes en Purgatoire et principalement pour ma chère fille, père, mère, sœur et autres parents, amis et connaissances, je n'ai eu personne que ma fille à dîner qui m'a remis un paquet d'assignats que son mari avait reçu à Bruxelles de Basserode.

Samedi le 15. Le soir est venu Sisken de Zélande me donner des nouvelles de Penaranda et ses trois enfants qu'il avait vus tous le mardi en parfaite santé, il m'a dit qu'on y était fort tranquille et qu'on y parlait beaucoup de la paix, que tous les Anglais avaient évacué la Zélande.

Mercredi le 19. Vers les sept heures, Madame s'est trouvée mal ; elle a eu une faiblesse et n'a pas soupé et s'est couchée de bonne heure.

Vendredi le 21. Madame a eu une assez bonne nuit ; elle s'est levée, mais a gardé la chambre ; elle avait eu une grande faiblesse en se mettant au lit et j'étais seul avec elle. ce qui m'inquiéta beaucoup, j'en fis rapport au médecin auquel je proposai de prendre une sœur noire, ce qu'il approuva beaucoup et il me dit en sortant qu'elle se trouvait assez mal. J'envoyai chercher père

Michel qui vint de suite et Madame se confessa, ce qui me tranquillisa beaucoup, je le dis au médecin qui en fut content et me dit qu'il reviendrait le lendemain, ce qu'il fit.

Samedi le 22. Il trouva Madame un peu mieux, ayant eu la nuit assez tranquille, mais il persista toujours à m'engager à la faire administrer. Je profitai d'un moment de tranquilité pour engager Madame à tenir ses dévotions le lendemain dimanche, par dévotion et contre tout événement, à quoi elle consentit avec la meilleure grâce et nous convînmes de faire chercher son confesseur le lendemain à huit heures et prier M. le curé d'apporter le Seigneur tout puissant à 8 heures $^1/_2$ ou 9 heures qui me fit dire qu'il ne lui était pas possible de venir avant les onze heures étant dans le cas de prêcher à neuf et d'être présent à la grand'messe ce que je communiquai à ma chère et tendre épouse qui par sa bonté ordinaire y consentit, trouvant cependant qu'il était un peu tard ; la chose cependant fut ainsi arrêtée. Vers le soir, elle se trouva un peu assoupi et s'endormit jusques après les onze heures qu'elle s'éveilla et prit de la nourriture et me fit des reproches que je n'étais pas encore couché et m'engagea à le faire, ce que je fis jusques à quatre heures.

Dimanche le 23. A quatre heures, je vis la religieuse qui me dit qu'elle trouvait que Madame empirait et qu'elle trouvait convenir l'administrer tout de suite ; je me levai et fis chercher le confesseur et curé qui vinrent de suite. Le curé la trouva si mal qu'il demanda au confesseur s'il croyait Madame assez présente et en état de recevoir son Créateur et sur l'assurance affirmative, il alla de suite chercher le bon Dieu. J'envoyai deux domestiques avec des flambeaux et un bon quart d'heure après le Seigneur vint et pendant cet intervalle Madame revint à elle ; dans une pleine présence d'esprit elle eut le bonheur de recevoir tous les sacrements avec la plus grande dévotion et présence d'esprit admirables, répondant à toutes les demandes qu'on fait en pareille occasion ; le curé même fut surpris d'un si grand changement, mais cette bonne disposition ne dura pas longtemps et elle empira à vue d'œil de quoi je m'aperçus à chaque instant que je la vis tellement que le médecin, confesseur et religieuse ainsi que moi craignîmes qu'elle n'aurait pas passé la nuit ; on m'engagea d'aller coucher dans une autre chambre à quoi je me déterminai avec bien de la peine et sous

condition expresse que lorsque Madame aurait demandé après moi ou témoigné le moindre désir de me voir on devait venir me chercher d'abord ce que l'on fit seulement le lundi.

24 à sept heures du matin ; je m'empressais d'y aller d'abord et la trouva un peu mieux, intérieurement présente mais ayant beaucoup de peine à parler ; elle me donna la main, la pressa beaucoup et la porta à sa bouche pour la baiser ; j'en fis de même, elle déclara qu'elle désirait être enterrée à l'hôpital ; elle me retint très longtemps par la main toujours en pleurant, ce qu'elle fit pendant toute la journée, chaque fois qu'elle voyait quelqu'un et recommanda à tout le monde d'avoir soin de moi, la nuit fut moins mauvaise.

Le mardi 25, elle fut comme le jour précédent avec la différence qu'elle pleura moins ; elle avait dit à son confesseur qu'elle voulait me voir pour me donner sa bague de mariage ; il le lui déconseilla, malgré cela cependant comme j'étais près d'elle, elle fit un effort pour me la donner, mais je lui empêchais en retenant sa main dans la mienne, mais elle s'adressa à une des religieuses pour me la remettre, voulant m'éviter la peine de la donner elle ; je la reçus malgré cette bonté de sa part avec la plus forte douleur, la baisant et l'arrosant de mes larmes, je la mis à ma main droite faisant un ferme propos de ne la jamais quitter que pour la lui rendre si le Seigneur daigne la rétablir.

Décembre 1791. — Le premier, elle a eu la nuit fort inquiétante et n'a pas beaucoup pris ; elle s'est endormie vers le matin et à son réveil, elle se plaignit beaucoup de la gorge et eut beaucoup de peine d'avaler ; je l'exhortais à mettre sa confiance en la protestation de Sainte Godelieve où j'allais envoyer chercher de l'eau, y allumer une chandelle et que demain j'y aurais fait dire une messe. De ce moment, il survint un grand changement à la gorge, et elle commença à pouvoir avaler avec moins de peine et but un verre tout entier de l'eau qu'on avait apportée et parut toute confiante en Sainte Godelieve ; je lui dis que j'allais dire sa litanie pour elle, elle en parut fort contente, me pressa la main qu'elle baisa, j'en fis de même de bon cœur. Vers les neuf heures, elle me demanda et j'y fus ; pendant que j'y étais, on vint me dire qu'il y avait quelqu'un qui partait pour Middelbourg ; je le dis à Madame qui me chargea d'écrire sa situation à Penaranda et lui dire qu'elle désirait le voir, mais surtout ses enfants ; ce que je fis en l'invitant

de sa part de les envoyer le plus tôt possible pour les raisons essentielles qu'il n'ignorait pas.

Mardi le 2 décembre. Madame a peu dormi et a eu la nuit fort inquiétante, souffrant du vésicatoire et par les fatigues continuelles à lui nettoyer la bouche.

Samedi le 6. Madame s'est trouvée passablement bien et mieux que les jours précédents, buvant beaucoup et étant de très bonne humeur, je lui dis que saint Nicolas avait été pour les enfants, elle voulut les voir : je les fis venir chacun chargé de ce qu'ils avaient eu. Elle fut bien contente de les voir et le leur témoigna. Elle demanda aussi pour la première fois à voir son frère, ils furent charmés de se revoir.

Lundi le 8. J'ai eu une inspiration qu'il allait mieux de Madame et que je devais lui rendre sa bague de mariage qu'elle m'avait donnée précieusement le mardi 25. — Je fus donc la voir dès que j'étais levé, elle avait fort bien passé la nuit ayant beaucoup pris et avalant avec moins de peine. Elle avait dormi depuis une heure jusques après cinq, ce qui lui avait fait un très grand bien et ranimé ses forces à un point qu'elle était tout autre parlant très distinctement et les yeux plus clairs ; je profitai de cette heureuse circonstance pour lui témoigner ma joie de la voir si bien, et lui dire que comme c'était le jour de la Vierge et que nous nous étions mariés à pareille fête, je lui rendais sa bague que je lui mis au doigt pour contracter un nouveau mariage spirituel et unir nos âmes pour rendre grâces à Dieu de ce qu'elle était un peu mieux et l'implorer d'en accorder la continuation afin qu'elle puisse se rétablir entièrement et que nous puissions vivre encore ensemble pendant quelques années pour le remercier des grâces continuelles qu'il nous a faites et vivre assez saintement pour être toujours prêt à se soumettre à sa Sainte Volonté, avec toute la résignation et soumission d'un vrai chrétien et soutenir avec courage tous les événements fâcheux qui pourront nous arriver et surtout notre séparation qui, tôt ou tard, doit nous arriver et nous bien préparer à la mort qui est inévitable. Madame a paru goûter tout ce que je lui disais et était très contente de ravoir sa bague, elle me demanda ce que je pensais quand elle me l'avait donnée, je lui dis que je regardais cet acte de sa part comme un sacrifice que le Seigneur tout puissant lui faisait la grâce de faire pour se détacher entièrement du monde et ne s'occuper

uniquement que de son Créateur et attendre avec résignation et soumission ce qu'il lui plairait de disposer de son âme et de son corps comme sa sainte volonté le voudrait, à laquelle elle se soumettait entièrement en invoquant sa sainte miséricorde.

Le 9, l'après-midi, elle a vu Mᵉ Vandenwouwere et l'Hautpointer qui était venu dire que son beau-fils le baron Triest avait subi un interrogatoire vendredi passé au tribunal criminel à Bruxelles pendant deux heures et avait été déclaré acquitté des accusations à sa charge et mis de l'instant en liberté.

Le 18, le représentant Lacombe Sᵗ-Michel est arrivé avec sa femme et sa fille, il loge chez Merkkem.

Le 19, Mulier est venu et je lui ai donné deux cents livres de gros pour l'hôpital en argent [1]. — D'Assonneville m'a apporté pour six cent et trente livres tournois en assignats à compte de ma vente d'arbres. — Mᵉ de l'hôpital et sœur Agnès sont venues voir Madame.

Samedi le 20. Il a beaucoup gelé la nuit et Madame l'a passée parfaitement bien et sans tousser et ne s'est éveillée qu'à neuf heures ; je lui ai trouvé le visage encore meilleur que les jours précédents et le médecin a trouvé la situation très bonne et hors de tout danger. Que le bon Dieu en soit loué.

Le 22. Le curé Pruvost est venu et le cousin Cruyshille et son fils le cadet me lire la sentence du baron Triest et Hergodts fils, par laquelle ils sont tous deux entièrement absous de toutes les accusations portées à leur charge et déclarés libres.

Jeudi le 25, Noël, Madame a passé la nuit sans tousser, ni s'éveiller malgré le grand froid. L'ange est venu dans sa chambre au lieu de Saint-Nicolas pour les enfants et leur a apporté outre pour chacun une grande couque avec des médaillons aux trois garçons, à chacun un habit et culotte de batcottin à boutons, pour Angélique et le petit Robert une pièce de cotton pour en faire des habits. Madame s'est levée, bien dîné et recouché et levé après et parfaitement passé la journée et reçu des visites ; j'ai été à l'ordinaire à la messe et de meilleure heure à ce que je croyais,

---

[1] Selon son livre de comptes, Coppieters a emprunté à M. de l'Ecluse le 20 octobre 1794 une somme de 200 louis, pour la prêter à l'hôpital qui se trouvait sans ressources, et ne pouvait entretenir ses malades.

mais l'horloge de la ville était dérangée par le grand froid que je suis venu trop tard pour avoir les trois messes à la chapelle du Saint-Sacrement, étant venu à la fin de la seconde ainsi que je n'ai eu que la troisième, mais j'ai eu toute la grande, et resté encore à l'église pendant qu'on disait les 3 messes de onze heures et eu après la bénédiction.

Samedi le 27. Madame a encore parfaitement passé la nuit; la mère des Sœurs noires est venue pour dire que Sœur Bénédicte devait aller près de Me Vanhoye. Elle a quitté à onze heures avec regret. Madame lui a donné une couronne et demie. Me Diepenhede est venue et les enfants ont fait un tour en traîneau.

Le 28, j'ai reçu l'homme qui avait été à Middelbourg, qui m'a fait des compliments de Penaranda et ses trois enfants qu'il avait vus, portant tous très bien ainsi que tous les autres Brugeois qui s'y trouvent.

Le 29, j'ai été obligé de mettre en arrestation pour toute la journée Charlo et Joseph et modérer leur manger parce qu'ils ne savaient pas leurs leçons de catéchisme. Madame a bien passé le reste de la journée.

Mardi le 30. Madame a eu une bonne nuit et passé toute la journée dans la plus parfaite situation en mangeant et dormant parfaitement bien. Le baron Triest était venu faire une apparition avec son avocat Vleeschouwer [1] pour dîner et il est reparti après.

---

[1] L'avocat De Vleeschouwer avait présenté la défense du baron Triest devant le tribunal revolutionnaire et y avait obtenu l'acquittement de l'accusé.

CHAPITRE XII.

L'année 1795.

—

Sommaire : L'hiver rigoureux permet aux armées françaises de s'emparer de la Hollande. Le 21 janvier, fête républicaine pour célébrer l'anniversaire du supplice de Louis XVI. On enlève un grand nombre d'otages qui sont menés à Lille ou à Douai. On exige un supplément de contribution militaire. Coppieters verse de ce chef 5000 livres en numéraire. Son gendre, de Penaranda, rentrant d'émigration, est mis en prison du 12 au 26 février. On apprend le 17 février que la Convention a tempéré quelque peu le régime de terreur imposé à la Belgique. Les comités de surveillance sont supprimés et les otages mis en liberté. Fête civique, le 30 mars, pour la plantation d'un arbre de la liberté sur la grand' place Sonneries des cloches pour annoncer la conclusion du traité de paix avec la Prusse, et la reddition de Luxembourg. Les émigrés brugeois rentrent dans leurs foyers durant l'été. Série de logements militaires. Au mois d'août circulent des bruits de paix et d'évacuation de la Belgique. Fête civique pour l'anniversaire du 10 août. La Belgique est définitivement annexée à la France par un décret de la Convention du 1er octobre. Fête civique à cette occasion. — Silence du peuple qui y assiste. Mise en vigueur des institutions françaises tant administratives que judiciaires. Beaucoup de citoyens refusent de servir le régime nouveau. Suppression des corporations. Établissement d'une nouvelle contribution extraordinaire sous le nom d'Emprunt forcé.

1795.

Janvier 1795. — Le premier, Madame a parfaitement bien passé la nuit ; je lui ai rendu ses sacs et un nouvel almanach pour étrennes.

J'en ai donné aussi un à ma fille et mes cinq petits-enfants et domestiques et à ceux de M. Parys. J'ai fait dire que je n'étais au logis pour personne et j'ai été à la messe comme de coutume et failli de tomber ; il faisait fort glissant. Le curé Pruvost a dîné, l'Espagnol et mes enfants. Madame a bien dîné et bien passé le reste de la journée.

Vendredi le 2 janvier. Madame a eu une bonne nuit et bien passé toute la journée. L'après-midi, j'ai envoyé mes trois enfants en traîneau faire une visite à leur tante Mlle Penaranda où arrivant, ils ont appris que le chevalier de Grass y était mort, la veille vers le midi, d'une attaque d'apoplexie.

Le 5, j'ai reçu une lettre des membres de l'administration générale d'arrondissement de la Flandre Orientale me chargeant de faire un tableau exact de toutes les rentes de mes entremises, et mardi le 6, été à la messe comme de coutume. On a émané le décret rempli de menaces pour les contributions [1].

Mercredi le 7, travaillé toute la journée à écrire des lettres aux magistrats de la ville et du Francq et aux membres de l'administration à Gand.

Mardi le 20. Madame a bien passé la nuit ; il a gelé plus fort que jamais. A onze heures; on a sonné toutes les cloches pour la prise d'Utrecht [2].

Mercredi le 21. L'on a sonné de nouveau toutes les cloches et le carillon a joué toute la journée ; on avait tambouriné la veille que toutes les femmes devaient porter des cocardes tricolores et que tous ceux qui jouaient de quelque instrument devaient se trouver à midi à la grande place, où on avait aux quatre coins placé des poteaux avec un tonneau goudronné ; les deux magistrats y étaient invités ainsi que l'état-major. Tout cet appareil était pour célébrer l'anniversaire de la mort de Louis XVI. La nuit du mercredi au jeudi le 22, l'on a enlevé beaucoup d'otages, tant ecclésiastiques que d'autres dont les noms et le nombre suivront ci-après [3], ainsi

---

(1) Arrêté des Représentants du peuple du 6 janvier 1795, prescrivant le versement complet en numéraire des contributions militaires avant la fin de février.

(2) L'armée du Nord, commandée par Pichegru, faisait en ce moment la conquête de la Hollande.

(3) Durant cette nuit, des soldats français blessèrent cruellement un religieux de l'abbaye des Dunes. (Carton 387, Administration du Département de la Dyle, Archives générales du Royaume).

que ceux du comité de surveillance et la nouvelle municipalité [1] ; les deux magistrats ayant été remerciés par le commandant.

Vendredi le 23. Tous les otages qui avaient été en arrêt, les ecclésiastiques à l'hôtel-de-ville et les autres à celui du Francq sont partis en 14 ou 17 carosses pour Lille. Madame a été bien pendant la nuit et toute la journée qu'elle a passée à ma chambre à cause du grand froid.

Dimanche le 25. J'ai été avec de la peine à la messe comme de coutume et au retour j'ai fait compliment à M. Van Parys de ce qu'il n'avait pas été pris pour otage ; il m'a répondu qu'il aurait autant aimé de l'être puisque, étant du vicariat, il s'attendait à bien des affaires désagréables. Le grand froid ayant continué, nous avons tous dîné et soupé à ma chambre ensemble. Ma fille est venue dîner et était fort inquiète de n'avoir des nouvelles de son mari ; elle en a reçu cependant fort tard.

Lundi le 26. Madame est encore venue dîner et souper tous ensemble à ma chambre ; il a gelé encore plus fort que jamais, mais vers le soir le vent a changé.

Mardi le 27, il a commencé à dégeler avec une pluie très douce. Madame est encore venue dîner tous ensemble à ma chambre.

Mercredi le 28. Le dégel et la pluie ayant continué toute la nuit, il ne restait nulle part aucun vestige de neige. Toutes les cloches ont sonné pour la prise de Dordrecht. Nous avons encore dîné et soupé à ma chambre.

Jeudi le 29. Le premier décadi qu'on a été obligé d'arborer à chaque maison une bannière ou drapeau tricolore, à quoi toute la ville a satisfait, moyennant quoi la journée s'est passée tranquillement.

Février 1795. — Le 4, les citoyens Watervliet fils, Vanhamme, Colnet, le curé de Jabeke et Vermeire ont été pris pour otages. Le matin est venu Mulier presque tout à fait rétabli. A quatre heures et demie du soir est mort Augustin Van Outryve, âgé de 85 ans.

---

[1] Coppieters a omis d'insérer la liste des membres du Comité de surveillance et des magistrats institués à ce moment. Le comité comprenait Goudeseune, président, de Baene, secrétaire, Verbrugghe, Dorez, De Clercq, Denys, membres.

Jeudi le 5, besogné toute le matinée avec Mlle Noé pour former l'inventaire des effets volés à mon école. Pendant la journée encore pris pour otages l'archiprêtre Joris, le chanoine Buddens, le prévost d'Overloope, le président du séminaire, chapelain de Ghelder et le curé de Saint-Pierre.

Vendredi le 7. Besogné avec MM. Peksteen et Marant touchant mon école et la table des pauvres, et l'état général à former. On a encore pris comme otages le curé de la Poterie et cinq moines de Dunes et le curé de Saint-Pierre qui était incommodé, on a laissé chez lui un citoyen soldat pour le garder.

Samedi le 7. L'on a pris encore pour otages, le chanoine Fourbisseur, le chapelain Voets de Sainte-Walburge et les deux Bultinck de Saint-Donat.

Dimanche le 8. Tous les otages pris les jours passés sont partis en voitures pour Douai à six heures du matin, à l'exception du prévost d'Overloope qui était incommodé et a pu s'en retourner chez lui. Comme c'était jour de décadi, on a exposé les bannières aux maisons, on l'avait fait aussi la veille que les cloches ont sonné pour la reddition de toute la Zeelande.

Lundi le 9. L'on a publié une augmentation sur la taxe pour la contribution par forme d'avance, toutefois cependant sans peine d'exécution. Vers le soir, j'ai reçu une lettre d'interpellation à ce sujet.

Mardi le 10. J'ai passablement bien passé la nuit ainsi que Madame, malgré les embarras et inquiétude que nous avait causés la lettre d'interpellation.— A une heure, comme nous étions à table, nous avons vu passer M. Waepenaert entre trois carabiniers ; on disait aussi qu'on avait enlevé trois pères Carmes et quatre religieux de l'abbaye d'Oudenbourg. — Besogné avec mon frère touchant la nouvelle contribution.

Mercredi le 11. L'on à enlevé encore le curé Cardoen, celui de Saint-Donat, le chapelain Gelder. Eodem, j'ai fourni 3000 fl. en numéraire pour la nouvelle contribution.

Jeudi le 12. L'on a enlevé encore des otages (1). A neuf heures

(1) Parmi ces otages se trouva l'échevin baron Triest, que le Comité de surveillance poursuivait avec une animosité particulière.

et demie du soir est arrivé Penaranda avec ses deux fils aînés ; je l'ai mis coucher à l'antichambre de Madame et Antoine et Jean à la troisième chambre ; Penaranda a été le lendemain matin, vendredi 13, s'annoncer au maire Ryelant qui l'a envoyé au comité de surveillance où on l'a reçu assez bien et remis à six heures du soir. Il est venu dîner et sorti à quatre heures ; à huit heures et demie qu'on l'attendait à souper est venu Goudesenne [1] me dire confidentiellement que Penaranda ne serait pas revenu ; qu'en vertu de l'arrêté du 4 primaire il devait être mis en lieu de séquestre et qu'on allait le conduire avec Vandensteene etc. aux Alexiens ; à neuf heures et demie est venu un frère alexien faire des compliments de Penaranda et pour avoir ses besoins de nuit et dire qu'il était fort content.

Samedi le 14. L'on avait la veille averti Penaranda à dix heures de la nuit de s'habiller pour aller à la municipalité, mais une demi-heure après on est venu lui dire qu'il ne devait pas venir ; et à quatre heures et demie on est venu le chercher avec Vandensteene et conduit entre huit hommes armés à la municipalité où ils sont restés jusques à neuf et demie, où ils ont subi chacun en particulier un interrogatoire et reconduits aux Alexiens où on les a mis tous deux au secret, ne pouvant parler à personne [2] ; j'y envoyai Antoine et Jean qui ont été refusés. Le même jour, Henri Legillon, Joos, le capitaine de la Marde, le prô Lois, Baromont ont aussi été conduits aux Alexiens, ainsi que de Jacob Dougny.

Dimanche le 15. Pendant que j'étais à la messe, Goudesenne est venu prendre Antoine et Jean pour les mener voir leur père ; tous les otages nouvellement pris ont été conduits à Douai. Ma fille est venue dîner avec son mari.

Lundi le 16. Le chanoine Herdies a été pris et conduit aux Alexiens pour avoir signé la bulle pour le carême qu'on a supprimée

---

[1] François Goudesenne, habitant de Bruges, était partisan convaincu des Jacobins. Il correspondait en secret avec les généraux français depuis décembre 1793, et leur révélait tout ce qui pouvait guider leur marche. (Conseil privé, Carton 1613, et Correspondance de Bouteville, Carton 44, Archives générales du Royaume à Bruxelles).

[2] Penaranda fut arrêté provisoirement comme émigré rentré, selon une lettre adressée le 25 pluviose, an III (13 févrièr 1795), par le Comité de surveillance de Bruges, à l'administration centrale de la Belgique, (Archives générales du Royaume, Carton N° 114, Administration centrale de la Belgique en 1794-1795).

et arrachée où elle était attachée en y substituant simplement les articles de dispense dans les deux langues (1).

Mardi le 17. Reçu encore un acompte en assignats de ma vente d'arbres. Ce jour est arrivée la nouvelle que le Comité de surveillance est supprimé et d'autres modifications favorables plus amplement déduit, par décret de la Convention du 22 pluviose, 3me année républicaine (2). Le chanoine Clemeyer a été envoyé aussi aux Alexiens et Herdies relâché.

Mercredi le 18. J'ai été prendre les cendres à Saint-Donat. Le décret du 22 pluviose s'est trouvé annoncé dans toutes les feuilles publiques ; par le même tous les otages sont mis en liberté et pouvent s'en retourner dans leurs foyers.

Vendredi le 20. Vers les huit heures du soir, Goudesenne est venu dire que Penaranda, Vandensteene et autres étaient relâchés et seraient sortis le lendemain.

Samedi le 21. Il a encore continué de geler, Penaranda n'est pas sorti parce que, indépendamment de la résolution de la municipalité, le commandant Lacombe devait encore y consentir, ce qu'il n'a pu faire étant très sérieusement incommodé. M. de Ste Cathérine est revenu de la citadelle et le curé de Saint-Gillis.

Dimanche le 22. J'ai été à la messe comme de coutume et j'y ai vu M. Mathys, Herdies et Caytan qui étaient déjà revenus, il est arrivé encore pendant toute la journée quantité d'otages (3), Brameries, Beyts et de Dela Gauguerie, comptant rester encore à Lille pour quelque temps ; il a commencé à dégeler avec une pluie fort douce.

Lundi le 23 ; il a commencé à dégeler encore plus fort ; point des nouvelles encore du relâchement des arrêtés aux Alexiens. La

---

(1) D'après son livre de comptes, Coppieters a versé le 16 février 1795, une somme de 262 florins en argenterie pour la contribution militaire. A la même date, il a prêté à la ville de Bruges qui se trouvait fort embarrassée, une somme de 802 florins.

(2) Par décret du 10 février 1795, le Comité de Salut Public avait supprimé les Comités de surveillance et le maximum, et prescrit l'élargissement des otages.

(3) Le baron Triest, arrêté comme otage le 12 février, et libéré le 21 ou 22, fut de nouveau emprisonné pour avoir adressé au comité de surveillance, auteur de ses deux détentions une lettre de protestation qui fut considérée comme outrageante. (Carton 375, Administration du Département de la Dyle, Archives générales du Royaume).

même chose mardi le 24, le dégel a continué et il a fait assez beau de même que le mercredi 25 que les députés de la municipalité ont été dire à Penaranda qu'il était relâché, moyennant une caution personnelle qu'il m'a fait prier de signer pour lui, ce que j'ai bien voulu faire et lui envoyer.

Jeudi le 26. On est venu vers les onze heures m'avertir de la part de la municipalité de m'y rendre à l'instant ; j'ai fait répondre qu'étant incommodé de rhumatismes et de goutte, je ne pouvais sortir, étant obligé même de garder ma chambre. Vers les onze heures sont venus comme députés de la municipalité les citoyens Michot, Caveel et Roels comme députés que j'ai fait monter dans ma chambre et qui, m'ayant produit l'acte de caution que j'avais signé, me demandèrent si c'était ma signature et si je me mettais caution pour Penaranda qu'il aurait gardé les arrêts de ne pas sortir de la ville, à quoi ayant répondu que oui, ils s'en allèrent et me promirent d'aller de suite aux Alexiens relâcher Penaranda qui revint chez moi à quatre heures et sortit de suite prendre des informations touchant l'arrivée de sa fille, il revint à huit heures sans savoir autre chose que Guse qui était parti pour le Hasegras n'était pas encore revenu ; vers les neuf heures et demie, nous entendîmes arrêter une voiture à ma porte et on y courut, et c'était Minette qui vint de suite me voir et que je reçus à bras ouverts et la trouvai tellement changée en tout que je ne l'aurais pas reconnue ; elle fit un récit de son voyage et de tout ce qu'elle avait fait, ce qui m'amusa beaucoup et je fus émerveillé de sa bonne et prudente conduite.

Vendredi le 27. Minette est repartie pour Hasegras en carrosse avec Crabbé pour chercher les papiers et bagages et peu après est encore venu un autre carrosse avec M. Loys et autres pour la prendre, mais elle était déjà partie avant les sept heures. A dix heures, elle est revenue avec un Hollandais, nommé Keerse, qui était venu avec elle par attention et amitié, n'ayant pas voulu qu'elle vint seule. Je leur ai fait donner à dîner, ils disaient que tous les bagages allaient suivre, ce qui n'était pas encore arrivé à neuf heures et demie du soir, lorsque Penaranda revint de chez Verhulst, où il avait collationné avec Keerse ; n'ayant pu le loger, il y est resté coucher.

Samedi le 28. J'appris que l'on était venu dire à minuit que tout

le bagage avec deux chariots était arrivé, Keerse est venu dîner et Penaranda avait été la veille à la municipalité pour se montrer et où, en s'annonçant, on lui a répondu qu'on lui souhaitait le bonsoir.

Mars 1795. — Dimanche le 1, été à la messe à l'ordinaire ; Keerse est venu dîner et tous mes enfants ; nous avons diné à douze en bas et Madame, Antoine et Philippe en haut. Penaranda a été à la municipalité pour se faire voir, on l'a fait entrer et signer sa présence.

Mercredi le 11. L'on avait publié la veille que les émigrés qui étaient revenus et rentrés dans leurs maisons devaient en sortir sous trois jours et Penaranda fut insinué par lettre de cette proclamation pour laquelle Bouchat a dû donner un récépissé de l'avoir reçue.

Jeudi le 12. Vandersteene a pu sortir la nuit de ce jour au vendredi 13. L'on a volé à la pauvre école des filles beaucoup de dentelles, fil et de l'argent et autres effets bien pour la valeur de cinq cents livres de gros. J'ai travaillé toute la matinée avec Mulier à dresser l'état des biens de mon école que j'ai envoyé au receveur Marrant. L'après-midi j'ai eu la visite du prieur de Dunes et de Vanghelder. Mon jardinier est venu couper la vigne et dépaillasser les figuiers. La municipalité a reçu des ordres pour former une liste des personnes aptes et capables pour former une nouvelle municipalité.

Le 22, il y a eu vers le soir un tapage hors de la porte de Gand et on a été obligé d'y envoyer la force militaire. Madame Hergodts est venue faire une visite et Me De Grass et sa fille avaient été la veille venant de La Haye par Amsterdam ; ayant fait le trajet par mer jusques à l'Écluse en trois jours.

Le 23, l'après-midi, sont venus trois députés de la municipalité Tilly, Burcel et Stock pour parler à Penaranda qui n'y était pas ; ils ont dit de revenir le lendemain à la même heure.

Le 24, vers les quatre heures sont venus les trois députés de la veille qui ont séquestré le portefeuille de Penaranda dans un tiroir d'une table à l'antichambre de la place à manger ; ils ont mis le scellé au tiroir jusques à demain matin et s'en sont allés.

Mercredi le 27. Écrit au contrôleur ambulant Francoville et lui envoyé un état des argents reçus et payés pour le don gratuit accordé à l'Empereur.

Lundi le 30 s'est fait la cérémonie de planter un arbre vivant sur la grande place ; à quatre heures de l'après-midi un détachement de carabiniers a ouvert la marche du Bourg par la Haute Rue, pont de Moulins, rue des Dominicains, Marché aux Poissons, rue de Laine à la grande place. — Après les carabiniers marchaient un timbale et trompette, quelques drapeaux tricolores et plusieurs petites filles portant des attributs, entre autres celles de Tilly et d'Ysenbrant, ensuite quatre nègres portant des fasseaux et emblèmes, suivait un chariot attelé de six chevaux portant l'arbre suivi d'une musique turque ayant à la tête le bâtonnier de ligne avec un bâton de tambour major, ensuite tout l'état-major français et la municipalité, tous en écharpes tricolores, environnés de leurs adhérents, les anciens employés magistrats, et les doyens de métiers et des cantons y avaient été invités, mais des premiers il n'est comparu que Pycke et Vleys, très peu de seconds et troisièmes ; la marche était fermée par un autre détachement de carabiniers. La cérémonie sur la place s'est passée fort tranquillement sans presque aucun applaudissement du peuple. Vers les cinq heures et demie tout ce cortège est retourné dans le même ordre de la place au Bourg par la place Maubert avec la différence qu'au lieu de l'arbre vivant, l'ancien arbre était sur le chariot, il y a eu une comédie et bal à l'hôtel du Francq, et pendant la cérémonie, le carillon et toutes les cloches de la ville ont sonné.

Avril 1795. — Jeudi le 2 avril, Jeudi Saint, je suis sorti à huit heures pour faire mes Pâques à Saint-Donat avec connaissance et permission de mon curé ; revenu comme de coutume à neuf et demie par chez M. Parys.

Dimanche le 5. Jour de Pâques. J'ai été à la messe comme de coutume et nous avons dîné tous en bas, Madame pour la première fois avec tous mes enfants.

Jeudi le 9. A sept heures et demie, j'ai eu une entrevue avec M. le chanoine Aren's et Vanheule, touchant notre chanoine pour m'engager à me signer caution, ce que j'ai refusé malgré toutes leurs instances, mais chargé de faire venir Van Noye pour l'engager à fournir des espèces ; ce que j'ai fait infructueusement puisqu'il a persisté à ne pas vouloir donner l'argent sans que j'en réponde malgré tout ce que j'ai pu lui dire et offres que j'ai faites.

Le 13, la nouvelle est venue que le roi de Prusse avait fait la

paix avec la France et signé le 16 germinal ou 5 avril, jour de Pâques. — Le carillon et toutes les cloches de la ville ont sonné depuis onze heures jusques à midi et depuis deux jusques à trois ; il a fait très froid, le vent était au nord.

Mardi le 14. Les cloches et carillon ont joué comme la veille et pour la même cause.

Le 16, la nouvelle s'est divulguée que les rois d'Espagne et de Sardaigne avaient conclu une paix avec la France.

Mercredi le 29. M. le général major Le Bailly est décédé le 12 de ce mois ci (¹). J'ai fait pour les intérêts des héritiers tout ce qui dépendait de moi, il y a fait son testament et déclare son héritier universel M. Le Bailly en Espagne ; l'exécuteur testamentaire est M. Klaus intendant du prince de Ligne, sa garde-robe et argenterie est à son domestique et une vingtaine de louis à différentes personnes qui me sont inconnues. J'ai communiqué avec précaution cette nouvelle à ma femme et à Marloop. L'après-midi nous avons eu la visite de la douairière baronne Triest qui a causé comme une pie.

Mai 1795. — Le 3, été de très bonne heure à la messe avec Madame. A midi est passée la procession ordinaire du Saint-Sang. Les abbés d'Eckhout et de Saint-André y étaient, 4 confrères seulement du Saint-Sang, La Villette, baron Triest, Dufilé et le jeune Van Hurne, après suivaient la municipalité, le mayeur apothicaire Ryeland à sa tête, en assez bon ordre, mais la grande moitié y manquait, j'ai dîné après avec tous mes enfants. L'après-midi est venu Fourmi, valet de chambre de feu l'évêque Brénart qui m'a dit que l'évêque était mort, le 26 d'octobre 1794, dans une petite ville en Allemagne, nommée Anhalt, et appartenant à la maison de Salm, où il a été enterré au sanctuaire de l'église dans le chœur, il m'a dit aussi que le 29, trois jours après était mort aussi le chanoine de la cathédrale de Bruges Thomas Thuma que feu l'évêque avait élevé et protégé.

Le 18, il est arrivé un bataillon du ci-devant régiment de Condé venant de Bréda, ils auraient voulu loger chez les bourgeois, mais on les a mis aux casernes.

(¹) Il s'agit d'Antoine Le Bailly, seigneur d'Osthove, général major au service impérial, décédé à Wurtzbourg le 12 janvier 1795. Voir les détails donnés sur lui, sous la date du 10 juin 1795.

Mardi le 19. Les troupes qui étaient rentrées la veille sont parties de grand matin pour Ostende.

Vendredi le 22. Rien de nouveau, il a fait très chaud.

Samedi le 23. Il n'a pas fait si chaud, mais assez beau. L'on a publié que tout le monde devait se préparer à loger des troupes qui devaient passer par la ville en si grande quantité qu'on ne pouvait les loger aux casernes, à commencer dès demain, j'ai été informé que j'aurais eu quatre soldats pour ma part.

Le 24, à une heure, quatre soldats sont venus avec un billet pour être logés, je les ai envoyés de suite au Calice près de la chapelle de Saint-Amand où j'avais eu la précaution de retenir une chambre à deux lits à huit sols par jour où je leur ai donné deux pains, une livre de fromage, deux cannettes de bière à chacun et une potée d'eau-de-vie. Le tout m'a coûté 3 fr. 60 pour une nuit, ils sont partis le lendemain.

Le 27, il est entré encore des troupes qui ont logé chez les bourgeois. Les nouvelles de Paris ont été bonnes. Le bon parti de la Convention a triomphé et terrassé le parti Jacobin du faubourg Saint-Antoine [1].

Le 31, l'arrêté a paru qui déclare tous les remboursements et dettes payés en assignats, contractés avant l'arrivée des Français au pays, comme non avenus et de nulle valeur, et il est défendu d'en faire d'autres à l'avenir, etc.

Le 2 juin, vers le soir est venu me voir le chanoine de Molo qui venait d'arriver de son exil d'Allemagne.

Le 3, le chanoine Molo est aussi venu causer, mais si tard que nous n'avons pu faire la prière en commun. Jeudi le 4. La procession du Saint-Sacrement dans le meilleur ordre, la municipalité y était, mais il en manquait la grande moitié, ma famille a dîné avec le chanoine Molo, il a fait très beau, mais très chaud. Vendredi le 5, il a fait très chaud et fait de l'orage et il est entré des troupes qui ont logé chez les bourgeois, ma fille et son mari sont venus me voir vers le soir et le chanoine Molo, qui a donné une bourse à Minette de la part de M. Rivet, et faite par Me la comtesse de Fontaines à Munster, où elle se trouvait dans la misère, et devait

---

[1] Allusion aux journées de Plairial, an III (20 mai 1795), où les terroristes tentèrent vainement de s'emparer du Gouvernement.

vivre du travail de ses mains et faisant des bourses, et autres choses semblables pour les faire vendre à la foire. Samedi le 6, il est parti encore des troupes de grand matin qui m'ont éveillé et ont été cause que je me suis levé avant les quatre heures et demie. Ce midi, mes petits-enfants m'ont bistocqué avec des vers, et un bonnet turc et bouquet de fleurs et le chanoine Molo avec le portrait, en bas-relief en marbre blanc de feu l'évêque de Gand, prince de Lobkowits (1). Dimanche le 7, ma fille cadette m'a envoyé son petit Robert avec un grand bouquet de fleurs pour me bistoquer. Les domestiques ont fait la même chose avec une tarte de confitures ; comme nous étions à table, il est venu deux sergents avec un billet de logement, j'ai voulu les envoyer au Calico pour y loger pour mon compte, mais ils ont refusé d'y aller, sur quoi j'ai envoyé à la municipalité porter mes plaintes, ils ont retiré mon billet et donné un autre pour les loger chez Troostenberghe à la lettre F.

Juin. — Lundi le 8, il est entré deux bataillons contenant plus de 1600 hommes qui ont logé tous chez les bourgeois, j'en ai deux pour ma part que j'ai eu bien de la peine à placer, n'ayant plus de place au Calice, j'en ai trouvé à la fin au Cornet de poste, marché aux œufs. M. le prévost de Notre-Dame est venu me voir, il ne faisait qu'arriver d'Allemagne.

Mardi le 9. Il est parti encore des troupes de grand matin, mais ceux qui sont entrés hier ont fait séjour et passé la revue. La moitié était partie parmi lesquels les deux miens pour lesquels j'ai payé fl. 2.70 à la femme du Cornet de poste qui est une fort jolie femme ayant bonne façon et parlant bien le français. L'autre moitié qui restait a été transféré de chez les bourgois aux casernes. Mercredi le 10, tous les enfants ont été chez la femme de Baene à la blanchisserie, il est encore arrivé des troupes et Diepenhede a eu un officier de logé, ce qui l'a beaucoup dérangé, son frère le prévost couchant chez lui. Le même jour est arrivée une lettre de Wurzbourg de M. d'Overloop à l'adresse de Marloop et en son absence à mon adresse, pour annoncer la mort de notre frère Antoine Le Bailly d'Osthove, général major, mort au même endroit, le 12 janvier; il y a joint aussi copie de son testament (2).

(1) Mgr de Lobkowitz était décédé en émigration à Munster, le 29 janvier 1795.
(2) Voir à la date du 29 avril 1795.

Vendredi le 12. La veille on a affiché que le télégraphe [1] avait annoncé à Lille la prise de Luxembourg. Bouchet est parti à 4 heures du matin pour Gand, on a fait le grand tour extraordinaire pour l'achat du grain pour les pauvres de la part de la municipalité. A midi, étant à table, quatre soldats sont venus avec un billet de logement, j'ai voulu les envoyer à l'auberge, ils n'ont pas voulu, ce qui m'a obligé d'envoyer à la municipalité qui a écrit sur le même billet qu'ils devaient y aller, à quoi ils ont obéi, après avoir dîné je les ai mis au Cornet de poste, Marché aux Œufs. L'on a affiché que la ville de Luxembourg s'était rendue et en conséquence le carillon a joué et toutes les cloches ont sonné depuis six jusques à sept heures du soir.

Samedi le 13, toutes les cloches ont sonné depuis six jusques à sept heures et on a été obligé d'exposer les petites bannières aux fenêtres ; depuis onze jusques à midi les cloches ont encore sonné et le soir la même chose depuis six jusques à sept ce jour.

Dimanche le 14, les cloches ont sonné comme le jour précédent, comme nous étions à dîner, trois des soldats que j'avais logés au Cornet de poste, sont venus dire qu'ils n'étaient pas contents de leur logement et qu'ils voulaient absolument loger chez moi et qu'ils ne seraient pas sortis de la maison, sur quoi j'ai envoyé chez M. le commissaire Nus, le prier de vouloir venir me parler, ce qu'il a bien voulu faire et se charger de leur parler de la bonne façon et de les faire retirer, à quoi ils ont optempéré. J'avais fait chercher la veille ma cassette et deux sacs avec des papiers de derrière du Séminaire épiscopal.

Le 27, l'on a publié que les assignats n'allaient plus qu'à deux liards la livre [2] ; l'on a débité que les Français avaient réformé trente généraux dans l'armée et que tous les soldats obligés de servir par réquisition ou de force pouvaient s'en retourner chez eux.

Mardi le 30, il est encore entré des troupes qui ont logé chez les bourgeois, je n'en ai pas eu.

---

[1] Le télégraphe aérien, inventé par Chappé, venait d'être établi entre Paris et Lille.

[2] Les représentants du peuple, cédant à l'évidence, s'étaient décidés à tarifer le cours des assignats en dessous de leur valeur nominale ; — en peu de semaines, la dépréciation de cette monnaie de papier dépassa toute mesure : (arrêtés du 13 juin, 1er juillet, 16 juillet 1795).

Juillet 1795. — Mercredi le 1er, il est encore venu des troupes et j'ai été requis d'en loger deux que j'ai envoyés au Glaive, rue des Tonneliers, n'ayant pas de place au Cornet ; du reste, j'ai travaillé toute la journée avec Mulier à mon bureau.

Vendredi le 10. Le Sr Roels est venu me proposer de la part de la municipalité pour loger un aide de camp du général Dubois logé chez Peellaert, je l'ai engagé à venir voir combien toutes mes chambres étaient occupées, pour en faire rapport, et assurer qu'il m'était impossible d'acquiescer à leur demande.

Samedi le 11. Le chanoine Molo est parti pour Ardoye de grand matin. Le général Dubois a passé en revue tout le monde qui était en ville consistant en trois bataillons et quelques dragons. Lundi le 13. De grand matin, le général Dubois est parti avec trois bataillons, leur artillerie et les dragons pour la Vendée, tout ce monde a témoigné ne pas faire ce voyage de bon cœur. J'ai commencé les « instructions morales et chrétiennes d'un grand-père à ses petits-enfants dictées par lui dans ses vieux jours pour leur avantage, vivants et après la vie heureuse ».

Jeudi le 23. On a mis en réquisition la moitié de tous les légumes et fruits de tous les couvents et communautés, ainsi que tous ceux des personnes émigrées pour les militaires malades ; il est entré encore quelques chasseurs venant de Blankenberghe. Vendredi le 24, il est parti de grand matin pour Ostende deux bataillons ; payé ma cotte à l'académie.

Août 1795. — Samedi le 8. De Robais est venu de grand matin me communiquer de bonnes nouvelles, touchant la paix faite avec le roi de Sardaigne et les princes de l'Empire et une paix future et prochaine avec l'Autriche et l'évacuation des Français de la Belgique et de la Hollande.

Le 9, il est entré des troupes venant de Gand, ai dû loger deux soldats que j'ai mis à l'auberge, il a fait très beau.

Lundi le 17. L'on a célébré une fête carmagnolle en commémoration du 10 août, elle a consisté que toutes les choches et carillon de la ville ont sonné dès six heures du matin. A neuf, toute la garnison s'est assemblée sur la Grande Place, y a fait un feu roulant et une décharge par pelotons, pendant que les canons du parc d'artillerie placée hors de la porte des Maréchaux ont fait plusieurs décharges. La municipalité en écharpe se trouvait au milieu de

la Grande Place avec l'état-major qui se sont complimentés les uns les autres et tourné le chapeau en criant « Vive la République » ; mais les soldats, ni le monde les environnant ne l'ont pas fait ; à onze heures tout était fini ; mais les cloches et carillon ont sonné à six heures du soir. Vers les quatre heures, M. de Caprycke et Ysenbrant sont venus besogner aux affaires de l'hôpital jusques à six heures.

Samedi 22. Il a été marqué dans l'Esprit de gazette l'article de Madrid du 20 juillet ; S. E. Dom Joseph, baron Le Bailly, chevalier de l'Ordre militaire de Saint Jacques, lieutenant-général et commandant d'une colonne de l'armée espagnole, est décédé ici, infiniment regretté de son roi qu'il servait depuis quarante ans.

Le 23, il est venu un nommé Oré, soldat-charpentier au régiment des gardes wallonnes en Espagne qui, ayant été fait prisonnier par les Français, étant échange s'en retournait à Madrid, je lui ai donné une lettre pour le baron Triest, afin qu'il veuille me donner des nouvelles de la mort et mortuaire de son beau-frère le lieutenant général ci-dessus mentionné.

Septembre 1795. — Le 8, à la messe avec Madame comme de coutume, dîné avec tous mes enfants et chanoine. Marloop a couché chez le chanoine à cause de l'arrivée de Me d'Ydewalle et toute sa famille ; elle a été 21 jours sur mer depuis Hambourg jusques à Flessingue, d'Hont est aussi arrivé par terre avec sept chevaux.

Samedi le 12. Duthieu est venu avec une requête que j'ai signée pour l'ouverture des écoles des Augustins. L'on a sonné les cloches pour la prise de Dusseldorf.

Mardi le 15. Mon voisin Diepenhede est venu me faire rapport qu'il avait été la veille aux comptes de la société de la pêche, que la clôture jusques au 1er de mai 1795 était de fl. 4382-7-3 en mali, causée par l'inaction et perte de deux navires pris, si bien qu'on ne pouvait faire aucun dividende, mais aussi qu'on n'aurait rien à fournir, et qu'on avait quatre chaloupes en activité, que d'ailleurs les fonds de la société étaient augmentés de fl. 16772 n. 0 ct, malgré les circonstances de la guerre.

Vendredi le 18. Il est parti à six heures du matin deux bataillons pour la frontière de Hollande d'où ils n'étaient venus que deux jours avant pour se rhabiller et reprendre des souliers, ils ont été de nouveau logés chez les bourgeois, mais dans un autre canton.

Mardi le 29, à onze heures de la nuit, la générale a battu et toute la garnison s'est assemblée sur la Grande Place. L'on disait que c'était pour aller à Blanckenberghe où les Anglais avaient fait une descente, mais lorsque tout le monde fut rassemblé sur la Grande Place, le général les congédia en leur disant que c'était une fausse alerte, qu'il l'avait fait exprès pour voir la diligence et en combien de temps il pouvait rassembler tout son monde, qu'il renvoya chacun se recoucher. Il est arrivé la nouvelle de Lille que le télégraphe avait marqué que la Convention nationale avait accepté toute la Belgique et pays de Liége pour un département de la France, ce qui m'a affecté.

Mercredi le 30. La nouvelle ne s'est pas positivement confirmée, il a fait très beau et très chaud. Penaranda et ses trois aînés ont été à la chasse et n'ont pris qu'un pinson, un rossignol qui s'est envolé et une grive qu'il m'a apportée et que j'ai mise en cage pour remplacer mon oiseau du globe que le chat avait pris.

Vendredi le 2 octobre. L'orage a pris à 6 heures du matin avec une forte pluie. La veille, on avait emmené plusieurs des municipalités du plat pays et paysans en arrestation qu'on a mis aux Augustins et chez les pères Alexiens (1).

Lundi le 5, il a encore plu pendant la matinée et il est entré des troupes qui ont logé aux casernes. A midi, on a publié l'union de la Belgique avec la France dont elle fera un département (2). Le carillon et toutes les cloches ont sonné depuis midi jusques à une heure et le soir depuis six jusques à neuf. Le carillon toute la journée jusques à onze heures du soir.

Mardi le 6, il a fait passablement beau. Les cloches ont encore sonné le matin, à midi et le soir, et le carillon de temps en temps. A six heures du soir, j'ai reçu un billet d'invitation pour la fête de demain et Marloop aussi. Mercredi le 7, à cinq heures du matin, l'on a tiré le canon aux remparts de la porte des Maréchaux, et à

---

(1) Pendant les mois de septembre et d'octobre, la disette sévit à Bruges et dans ses environs, au point de faire craindre des pillages. Pour prévenir ceux-ci, les autorités françaises saisirent de nouveau des otages. (Carton 15, mélanges, Administration du département de la Dyle, Archives générales du Royaume).

(2) Un décret de la Convention du 1er octobre 1795 (9 vendémiaire, an IV) réunit la Belgique à la France, et la partagea en neuf départements. Le territoire de la Flandre Occidentale prit le nom de département de la Lys.

six heures les cloches ont sonné jusques à huit. Pacco est venu et nous a dit que la nuit on avait renversé la figure de Saint Jean Népomucène qu'on avait jeté dans l'eau avec les lanternes et tous ses attributs, l'on avait posé aussi un drapeau et oriflamme au haut de la tour des Halles, et fabriqué un théâtre sur la Grande Place devant l'arbre de la liberté, sur lequel on a posé une figure colossale sur un piédestal, habillé en toile blanche, représentant une déesse tenant d'une main un écusson sur lequel était écrit « Union » et de l'autre un étendard tricolore surmonté du bonnet de liberté. A midi, toutes les cloches ont résonné jusques à deux heures ; à trois et quart la cavalcade a quitté le Bourg, précédée d'un détachement de cavalerie, la trompette sonnant ensuite, un détachement d'infanterie tambour battant, suivaient une bande de musiciens, après 32 pucelles, après 70 à 80 notables invités, et puis toute la municipalité en écharpe, l'état-major, la marche était fermée par des détachements d'infanterie et de cavalerie, et avait pris par la rue Haute, des Dominicains, rue de Laine, droit au théâtre de la Grande Place. Arivées au théâtre, les 32 pucelles y sont montées avec le maire Ryelant, de Net et Van de Walle. Le maire a montré un papier qu'il a donné à lire à Van de Walle, que l'on suppose être la déclaration de l'union en départements avec la France ; après lecture du préambule, le maire et les deux assistants ont ôté et tourné les chapeaux et criant « Vive la République. » Ces cris n'ont été répétés uniquement que par ceux de la municipalité et leurs employés qui étaient en bas et à l'entour du théâtre, les officiers et soldats, ainsi que le peuple n'ayant ni ôté les chapeau, ni crié. La lecture achevée, la maire reprit le papier et en donna un autre à lire à Denet ; après avoir encore tourné le chapeau et crié « Vive la République », mais sans autre réponse que comme la première fois ; après la seconde lecture on tourna encore le chapeau et on cria « Vive la République, Vive l'Union ». Le maire et Denet firent tout le mouvement possible, pour animer tout le monde à en faire de même, mais inutilement, puisque les cris et les mouvements du chapeau ne furent répondus que comme les deux fois précédentes ; après, les pucelles brûlèrent de l'encens devant la figure et pendant cette cérémonie, on laissa couler quatre pièces de vin aux quatre coins de la place, et après tout le cortège quitta le grand marché dans le même ordre par la place Maubert droit au

bourg où tout le monde se sépara. La municipalité soupa au Francq, les cloches sonnèrent depuis six jusques à huit heures que commencèrent les illuminations ordonnées par toute la ville jusques à dix heures. A neuf heures, il y eut un bal gratis au grand théâtre.

Lundi le 8. Malgré toutes mes fatigues et vicissitudes d'hier, ayant travaillé toute l'après midi avec Mlle Noé et tous les mouvements que je me suis donnés pour illuminer ma maison avec 54 lampions uniquement au premier étage, j'ai assez bien dormi et n'ai pas été incommodé par les fusées qu'on a tirées, venant du Bourg. Le bal où il n'y a eu que peu de peuple ainsi que la nuit se sont passés tranquillement. Le commandant a lui-même fait la patrouille et n'aurait pas souffert la moindre insulte qu'on aurait pu faire, surtout à ceux qui n'auraient pas illuminé.

Vendredi le 9. Hier le soir, il y a eu une administration que quelque malveillants de la ville ont insultée, la nuit, d'autres avaient pris un « Ecce Homo » qui était placé au cimetière de Saint-Sauveur et l'avaient transporté près de l'arbre de liberté planté sur la grande place ; mais le matin, la municipalité l'a fait prendre et consigné au corps de garde des Schadebeletters. L'on a publié que malgré l'acte d'union toutes les choses devaient rester et être gouvernées comme de coutume et sans aucune variation jusques à autre arrangement. La veille, les pères Augustins avaient reçu la permission d'ouvrir leurs écoles et d'enseigner comme ils étaient accoutumés ci-devant. Il s'est fait un enterrement d'une fille Outrive porté par les flambeaux accompagné des pères Récollets où elle a été enterrée, et d'un cortège ordinaire, le tout comme de coutume et sans la moindre interruption ni désordre. M. Hergodts est arrivé la veille d'Allemagne ; j'ai fait une provision de 8 sacs de pommes de terre et j'en ai envoyé 4 à mon école.

Le 10, l'on a publié que nonobstant l'Union, toutes les choses restaient au statu quo, l'on a publié aussi que l'on promettait une récompense de 25 couronnes pour celui qui aurait pu découvrir et dénoncer ceux qui avaient jeté à l'eau l'image de Saint Jean Népomucène et autres désordres. Cependant la nuit on a fait un vol chez M. Melgart, assez considérable.

Le 11, l'on a appris qu'il y avait eu de grands troubles à Paris, qu'on en était venu aux mains et que le massacre avait été considé-

rable et qu'il était resté beaucoup de monde ([1]). L'on a annoncé aussi qu'il y avait eu une bataille entre les Autrichiens et les Français au delà du Rhin, à l'avantage des premiers, que les derniers avaient dû se retirer, avaient perdu beaucoup de monde et des prisonniers, parmi les derniers se trouve le général ([2]).

Le 12, à six heures est venu M. Hergodts que j'ai été charmé de revoir après une absence de seize mois. Il est parti encore des troupes de Lille où il est arrivé beaucoup de monde qui s'est sauvé de Paris où on se battait à force. Mardi le 13. La nouvelle est venue qu'il y avait eu un grand massacre à Paris. Il a fait mauvais. Il est entré de la cavalerie qui a logé chez les bourgeois.

Lundi le 26. J'ai eu la nuit inquiétante et me suis levé fort fatigué de ma besogne d'hier. Bouchet est venu prendre congé et me dire qu'il était reçu frère capucin et qu'il allait entrer au noviciat à Louvain. L'après midi à trois heures est venu M. Caprycke et Ysenbrant, et nous avons besogné aux affaires de l'hôpital jusques après cinq heures.

Mercredi le 28. La vente a continué chez M. Lampreel qui avait commencé la veille. L'après-midi, on a publié un décret pour faire le recensement de la population depuis l'âge de douze ans, que personne ne pouvait sortir de son canton sans passeport, et que les communes étaient responsables des dégâts et assassinats commis contre la République.

Jeudi le 29. Vers les onze heures du matin. M. de Caprycke m'a envoyé une lettre de la municipalité à l'adresse des tuteurs de l'hôpital de Saint-Jean pour leur signifier qu'ils avaient résolu de dénommer deux tuteurs adjoints, savoir les citoyens Vermeulen et Busschop, requérant de les reconnaître comme tels et leur donner tous les éclaircissements qu'ils pouvaient demander. L'après-midi, travaillé avec Mulier à la tabelle des revenus de mon école que j'ai envoyés au receveur de la table des pauvres pour satisfaire aux décrets des représentants de la Convention etc.

([1]) Allusion aux journées de Vendémiaire, an IV (5 octobre 1795) où les partisans d'une politique opposée à celle de la Convention tentèrent de s'emparer du pouvoir et furent défaits par Barras et Bonaparte.

([2]) A la fin de septembre et en octobre 1795 les troupes Autrichiennes commandées par Clerfayt forcèrent à la retraite les armées françaises qui avaient passé le Rhin, et pénétrèrent sur la rive gauche du fleuve jusqu'aux environs de Trèves.

Samedi le 31. Il est parti et entré encore des troupes qui ont été logés chez les bourgeois, on a extrait de l'eau la figure de Saint Jean Népomucène, et la nuit, on a renversé la figure de la Sainte Vierge au cimetière de Saint-Sauveur.

Dimanche le 1er de novembre, j'ai eu le bonheur de faire mes dévotions, reçu plusieurs visites de famille, à cause des fêtes de la Toussaint.

Lundi le 2, j'ai eu encore le bonheur de faire mes dévotions pour les âmes en Purgatoire, et notamment pour mes chers parents, fille, etc., et me suis occupé toute la journée à prier pour eux.

Le 4, les nouvelles des victoires de l'armée autrichienne se sont confirmées, il est encore entré du monde qui est reparti.

Vendredi le 6, j'aurais eu la nuit bonne, si je n'avais été éveillé de temps en temps par le grand vent qu'il faisait, et qui a augmenté avec la plus grande violence vers les six heures du matin avec des sifflements et bruits épouvantables et une telle force qu'il a brisé presque tous les toits des maisons, renversé des moulins, abattu et déraciné une grande quantité d'arbres, presque tous ceux du marché au Vendredi et cimetière de Saint-Sauveur et autres en ville et un nombre infini à la campagne où le dégât a été considérable. J'en ai été quitte pour ma part pour cinq trous dans le toit au-dessus du grand appartement dont un considérable du côté du jardin, et quatre du côté de la rue, une partie de la cheminée de la chambre d'enfants a tombé, et toute une rangée de pannes au toit au-dessus de la porte au quartier de Marloop. J'ai assez bien soutenu cette bagarre et me suis trouvé plutôt mieux que pis. L'après-midi est venu Coene de Donck me faire rapport, qu'il était tombé une si grande quantité de gros arbres à sa ferme qu'il ne pouvait en sortir avec ses chevaux et bestiaux et qu'il ne pouvait mettre les arbres de côté sans les scier et les ébrancher, etc. Le moulin qui a tombé au rempart de la porte des Maréchaux a écrasé le meunier qui était tout en compote, un autre a été blessé gravement.

Samedi le 7. Toute la journée, on a entendu des rapports des dégâts immenses que la tempête avait causée généralement partout au plat pays et à la ville de Gand et ses environs.

Mercredi le 11, jour anniversaire de la mort de mon digne père ; j'ai fait célébrer trois messes, et prier pour le soulagement de son

âme. Reçu une lettre du receveur Ysenbrant que j'ai communiquée à M. Caprycke avec une d'accompagnement. Le clerc du Saint-Sang m'a apporté deux comptes. Je l'ai chargé de prier M. de la Villette de venir me parler, ce qu'il a fait. L'après-midi que j'ai conféré avec lui à ce sujet, Me de Grass Séovaud est venue me voir.

Jeudi le 12. On m'a apporté un sac de charbon à 10 escalins, mon frère est arrivé de Courtray à deux heures et demie ; à trois sont venus MM. de Caprycke et Ysenbrant, nous avons besogné aux affaires de l'hôpital jusques à cinq et demie, les adjoints municipaux ne sont pas venus quoique avertis par lettre du receveur.

Mercredi le 18. Les troupes arrivées avant hier sont parties hier matin. Les nouvelles de victoires remportées par les Autrichiens sur le Rhin se sont confirmées.

Samedi le 21. L'on a commencé à essayer le carillon qui a commencé à aller pour bon à six heures du soir, il n'avait été depuis plus d'un mois. Mes fermiers de Craynest sont venus payer leur bail échu le 1er octobre 1795.

Mercredi le 25, fait ma provision de fèves, poids et lentilles. Le carillon et les cloches ont sonné pour l'installation des commissaires du pouvoir exécutif du département de la Lys (1).

Jeudi le 26. L'on a dansé chez Ydewalle bien mal à propos et l'on a publié la suppression et ouverture de tous les métiers et corporations, et suppression des titres et de la noblesse.

Mercredi le 2 décembre. L'Esprit de gazette était très curieux à lire par le détail circonstancié qu'il donnait des victoires remportées par les Autrichiens le 10 et 11 du mois passé.

Le 3, à cinq heures, sont venus MM. Caprycke, Parys, Beyts, Ysenbrant, Vermeulen et Bischop, les deux derniers pour la première fois comme adjoints, nous avons consulté jusques à sept heures et demie une consultation ultérieure ce après demain samedi à cinq heures ; j'ai été fort fatigué, nous avons appris la prise de Manheim.

---

(1) Les cinq administrateurs du département de la Lys nommé le 26 brumaire, an IV (17 novembre 1795) furent : Guinard, Marchand, Vallée, Van der Meerschen, Van Elslande. — Ils eurent pour collègue J. de Vaux, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du département. Mais au bout de quelques jours, la plupart de ces fonctionnaires durent être remplacés, par suite de démissions.

Vendredi le 4. Le commissaire du pouvoir exécutif a envoyé des lettres aux dénommés pour les départements, entre autres à Lauvereyns de Roosendael dénommé secrétaire du département criminel ([1]). Cette let're adressée d'abord au major, il l'a rapportée en faisant sa démission. Ensuite, le samedi 5, elle a été adressée à Diepenhede qui a aussi donné sa démission par écrit, alléguant n'être ni apte, ni capable pour desservir cet emploi, à cinq heures du soir est venu l'avocat Parys et Isenbrant résumer la consultation, tous les autres n'ont pas comparu.

Dimanche le 6 décembre, à la messe avec Madame comme de coutume, envoyé la lettre de Diepenhede au commissaire de Vaux, dîné en famille à l'ordinaire et joué au loto.

Lundi le 7. J'ai signé la requête à présenter à la municipalité pour la surséance de l'exécution dont Me de l'hôpital se trouvait menacée de la part de Persin pour alimentation.

Lundi le 14. Assemblée de l'hôpital où sont venus MM. de Caprycke, Vermeulen et Ysenbrant, dont la mère était venue la veille faire une visite à Madame. Marloop a reçu une lettre de M. Triest d'Espagne avec l'extrait mortuaire de notre frère Joseph Le bailly de Coverbecke, brigadier des armées de S. M. le roi d'Espagne et capitaine des grenadiers au premier bataillon des gardes wallonnes, décédé à Thuir en Roussillon, le 11 septembre 1793 et y enterré le lendemain 12 au cimetière de la même ville avec les honneurs dus à son rang. Le 16 décembre dito, mon fermier de Sweveghem est venu payer un acompte de son bail échu le 1er mai 1795. La besogne que j'ai eue avec lui m'a beaucoup fatigué ayant duré jusques après neuf heures du soir. Jeudi le 17, l'on a commencé la vente à l'évêché. Le 22, mardi. Acheté à la vente à l'évêché une lampe économique à deux bougies pour 24 escalins.

Mercredi le 23. Il a fait assez beau ainsi que jeudi le 24 que Madame a tenu son bonjour.

Vendredi le 25, jour de Noël, dîné avec le chanoine et mes enfants et joué le soir au loto, été avec Madame à la messe comme de coutume ainsi que le 26 samedi que la nouvelle est venue qu'il y avait une suspension d'armes entre l'empereur et la république.

([1]) Lauwereyns de Roosendael avait été nommé greffier du nouveau tribunal criminel du département de la Lys, par arrêté des représentants du peuple du du 7 frimaire an IV (28 novembre 1795), sous le nom de « Laurens », à Roosendael.

Le 27, la nouvelle de la suspension d'armes a été confirmée par la feuille de Bruxelles. Lundi le 28, M[e] Van den Wouwere est venue causer le matin et le soir a apporté quatre salières doubles et platinées achetées à la vente de l'évêque pour 24 escalins ensemble.

Mardi le 29, je me suis servi pour la première fois d'une couple de salières, il a fait passablement beau.

Mercredi le 30. J'ai reçu fl. 18 pour ma quote d'un dividende du théâtre, mon frère en a reçu autant que je lui ai donné. La veille, on a fait une proclamation de la part de la municipalité interpellant tous les citoyens à venir déclarer leur fortune sous peine d'être taxé arbitrairement dans la levée forcée (1), je me suis appliqué toute la matinée à y satisfaire par un mémoire raisonné.

Jeudi le 31. Mis mon mémoire au net, et envoyé à la municipalité par Diepenhede qui l'a remis en main de Meulenaere et Michot, comme commissaire ad hoc, je me suis occupé le reste de la journée à des préparations pour les étrennes et ainsi finit l'année 1795.

---

(1) Emprunt forcé de 40 millions levé sur la Belgique, par une loi du 10 décembre 1795. Le département de la Lys était taxé à 5 millions.

CHAPITRE XIII.

L'année 1796.

—

Sommaire : Troubles à Sainte-Croix par suite de pillages commis par les soldats français. Fêtes civiques le 21 janvier (mort de Louis XVI), 30 mars (fête de la jeunesse), 29 avril (fête de la vieillesse), 29 mai (fête de la victoire), 28 juin (fête de l'agriculture), 27 juillet (fête de la liberté), 10 août (prise des Tuileries), 22 septembre (fondation de la république), 30 septembre (réunion de la Belgique à la France).

Renouvellement de la municipalité de Bruges, le 9 mars. On enlève les emblèmes religieux placés à la vue du public. La procession du Saint Sang est défendue. On exige l'état des biens des couvents. L'emprunt forcé occasionne des saisies et des ventes forcées chez de nombreux contribuables récalcitrants. Entrée solennelle du peintre Van den Berghe, lauréat d'un concours à Gand (1 août). L'administration française laisse tomber en ruines les écluses du canal d'Ostende à Slyckens. La loi supprimant les couvents et confisquant leurs biens est publiée. Le 21 septembre, on commence à faire l'inventaire des biens des religieux. Le 20 octobre, premier emploi de la guillotine. Le 4 novembre, on expulse les Capucins. Les autres ordres ont le même sort. L'école pauvre dirigée par Coppieters et installée dans l'abbaye de Saint-Trudo, est menacée de suppression. Coppieters réussit à la sauver. Il s'efforce de préserver la société du théâtre, également menacée.

1796.

Janvier. — Samedi le 2 janvier, j'avais eu un nommé Valcke de Provisie pour témoigner son repentir d'avoir payé en assignats les

arbres qu'il avait achetés à une vente de l'année 1794, pour en proposer l'échange en numéraire. Le charron est venu aussi, que j'ai payé ainsi que ma quote accoutumée dans la boîte de la mendicité.

Mercredi le 6, jour des Rois ; été à la messe avec Madame, comme de coutume, j'ai eu toute famille et chanoine à dîner, nous avons tiré les rois et ma fille Diepenhede a été reine et Jean fol, Joseph roi de la tarte. L'après-midi, Antoine et Jean ont été à la salle d'armes, Jean a eu le prix du spadron contenant deux salières et un moutardier très joliment platiné en argent. Le soir, joué au loto.

Le 7, il y a eu du tapage à Sainte-Croix entre des soldats pillards et les paysans qui défendaient leurs propriétés, deux ou trois des premiers ont été tués et l'on avait sonné le tocsin sur plusieurs paroisses à la campagne, un paysan a été blessé et l'on a fermé les portes de la ville ne laissant sortir aucun bourgeois, mais bien les militaires. Me la comtesse de Gontreuil, Marouex. Odonnoghue, son mari, le baron Francque ont passé la soirée, il y a deux tables de wisth, Madame et moi et Minette en ont fait les honneurs en perdant.

Dimanche le 10. Le même jour il y eu un conseil militaire tenu publiquement au Francq depuis les neuf heures du matin jusques à à quatre de l'après-midi sans discontinuer pour juger un nommé Loontjens adjoint aux adjudants majors accusé d'avoir déserté avec le général Dumouriez, il a été absous et relâché de suite, il avait déjà subi une arrestation de neuf mois.

Jeudi le 21, à sept heures du matin jusques à huit, toutes les cloches ont sonné. L'on a publié au son de la trompette qu'on aurait tenu une fête à deux heures de l'après-midi sur un théâtre sur le grand marché ; et, en cas de pluie, dans le salon du ci-devant évêché où tous les citoyens étaient invités pour y voir faire par tous les employés et fonctionnaires l'abjuration à la royauté et attachement à la république française. A midi jusques à une heure, toutes les cloches ont sonné et recommencé encore à deux jusques à quatre, pendant lequel temps tous les fonctionnaires s'étant assemblés à l'évêché, sont partis de là pour la grande place et ont monté tous au théâtre au milieu duquel il y avait deux élévations l'une sur l'autre. Le président du pouvoir exécutif s'est placé dans un fauteuil sur la première élévation, ayant devant lui la seconde

sur laquelle chaque individu est venu poser la main en faisant son abjuration, etc. Le théâtre était entouré d'une espèce de haie en lattis ; sur les coins, des faisceaux avec des piques et bonnets, et une entre autres avec une tête pour signifier celle de Louis XVI qu'on avait abattue et dont on célébrait l'anniversaire, il n'y a pas eu de grands applaudissements, ensuite tout le monde s'est retiré, et à sept heures du soir, les cloches de toute la ville ont sonné jusques à huit.

Février. — Mercredi le 17. Envoyé à Van Heule mon deuxième tiers de la levée forcée. Crabbé m'a fourni 157 $^1/_2$ livres de beurre de Roulers à 7 $^1/_2$ sols la livre faisant avec son salaire et voiture fl. 61-8-6. L'huissier avec la force militaire a été au château de Male, où il a pris le maréchal et le charron en réquisition pour enfoncer les portes, mais le jardinier s'y étant opposé, et demandé d'aller en faire rapport à son maître, on le lui a permis et celui-ci ayant protesté contre cette violence manifeste, l'huissier et le détachement se sont retirés. Il est parti et entré encore des troupes.

Mars. — Mercredi le 2, l'on a fait le service solennel de l'évêque Brenaert mort, cependant il y avait un monde infini, et pendant le même temps on a dit une messe dans toutes les paroisses de la ville et distribué à tous les pauvres un pain d'un escalin et une plaquette en numéraire. J'ai eu la visite du jeune Gilliodts, me proposer des rescriptions à 37 pour cent (¹). Est arrivée la nouvelle que les préliminaires pour la paix avaient été signés à Bâle le 5 février 1796 par le comte de Laybach pour l'empereur et François Barthélemy pour la république française.

Mardi le 3. Cette bonne nouvelle a commencé à chanceler. Vendredi le 4. Les nouvelles ci-dessus des préliminaires de la paix ont été généralement démenties par les feuilles publiques et ont été inventées en Angleterre par un juif pour faire augmenter les actions de la banque et par cette intrigue a gagné 40 mille sterlings, il est connu et l'on a fait des recherches après lui et l'on a promis 100 livres sterlings pour celui qui pourra le découvrir ou quelques-uns de ses complices.

(¹) Le directoire avait émis une monnaie en papier destinée à remplacer les assignats. Les titres circulant dans le public s'appelaient des *rescriptions*. Ils furent frappés de la même dépréciation que leurs prédécesseurs.

Dimanche le 6, il a fait encore très froid, été à la messe avec Madame comme de coutume, pendant la matinée, l'on a mis trois soldats chez chaque chanoine de Notre-Dame en exécution militaire devant les nourrir et donner à chacun une livre par jour.

Mardi le 8. Van Nesse m'a livré 200 grosses bûches, et comme le chariot était devant la porte, des malveillants ont voulu le piller. Soubri s'y est opposé et a même repris une bûche qu'on emportait déjà, on en a cependant enlevé encore une. Mercredi le 9, les cloches de la ville et le carillon avaient commencé hier soir depuis 8 jusques à 9 heures, et ce matin depuis 7 jusques à 8, de 12 jusques à 1 et à 2 jusques à 3 ont sonné pour le renouvellement de la municipalité nouvelle composée des citoyens Goudeseune, Jean Baptiste Godin, père, François van Praet, Jacques Hertebout, marchand, Pierre Godin, peintre, et Deschryvere. L'après-midi on on les a menés promener dans les rues, environnés d'une troupe militaire battant la caisse.

Le 11, appris que les chanoines de Notre-Dame ont été débarrassés de leur exécution militaire, en payant chacun six couronnes.

Dimanche le 20. Été à la messe avec Madame comme de coutume, et pendant que nous y étions, M. de Bie a eu l'attention de venir avertir qu'il fallait exposer la bannière tricolore à cause du decadi et sous peine d'une amende d'un écu. Penaranda étant au logis, a de suite exposé celle des enfants, l'autre étant mise de côté.

Jeudi le 24, je me suis levé à cinq heures et demie et sorti à sept heures et quart et j'ai eu le bonheur de faire mes Pâques; revenu à huit et $^{3}/_{4}$ et passé la journée en prières et à assister spirituellement aux offices du jour. Vendredi-Saint le 25, je me suis levé à six heures et passé la journée comme la précédente en assistant spirituellement et en récitant l'office du jour; à trois heures fait une prière en croix devant la relique que j'en ai mis, avec Madame et mes petits-enfants excepté Jean; nous n'avons comme de coutume mangé que des légumes et j'ai bien soutenu la privation de tout ce qui a reçu vie.

Samedi le 26. Il a commencé à faire mauvais et très froid, passé la journée comme la précédente en prières et en méditations.

Dimanche, jour de Pâques, été à la messe à l'ordinaire avec Madame, il faisait très froid et il a neigé.

Mardi le 29. J'ai mieux dormi que la nuit précédente, m'étant

plus couvert. Le carillon a cessé de jouer le jour de Pâques pour la première fois, et ne jouera plus à l'avenir que les jours de marché et de decadi, auxquels jours on devra de nouveau exposer les bannières aux maisons. On a publié aussi qu'on devait porter la cocarde et ne pas aller par les rues après dix heures sans feu, ni lumière. A huit heures du soir, le carillon a joué et toutes les cloches ont sonné jusques à neuf.

Mercredi le 30. J'ai bien passé la nuit. A sept heures le carillon et toutes les cloches de la ville ont sonné pour la fête du decadi dédiée à la jeunesse. La grande bannière a été exposée à la tour et à toutes les maisons ; à midi les cloches ont encore sonné et à trois heures encore lorsque le cortège des commissaires du département, la municipalité et autres accompagnés d'une vingtaine de jeunes filles portant un grand livre sur une civière et des emblèmes, accompagnés de l'état-major, de la cavalerie, de l'infanterie et de la musique sont allés par la Rue Haute, les Dominicains, droit au Marché où on avait dressé un théâtre avec une statue et distribué des plumes et fusils à tous ceux qui voulaient s'engager dans la gendarmerie nationale. A 4 heures $^1/_2$, les cloches ont encore sonné et tout le cortège est retourné par la place Maubert au Bourg, à huit heures, il y a eu bal gratis au grand théâtre.

Jeudi le 31. A trois heures l'après midi, la générale a battu, et presque toute la garnison avec l'artillerie est sortie avec beaucoup de précipitation hors de la porte des Maréchaux.

Vendredi le 1er avril, la troupe qui était partie hier l'après midi n'a été que jusques à Jabbeke et revenue le soir et la nuit ; c'était une fausse alerte que le général pour voir en combien de temps il pouvait assembler sa garnison et la mettre en marche. L'après-midi, toutes les nouvelles qu'on avait débitées touchant le débarquement des Anglais à Ostende, Nieuport et sur la côte se sont trouvées fausses. Le maître de quartier est venu prendre les noms et âges et combien et depuis quel temps chaque individu demeurait à Bruges.

Mardi le 5, j'ai eu MM. Caprycke, Ysenbrant et Vermeulen pour besogner pour l'hôpital, je me suis assez bien amusé à entendre parler Ysenbrant des tribunaux dont il est juge [1].

---

[1] Ysenbrant avait été nommé juge au tribunal civil du département de la Lys, par arrêté de Bouteville, commissaire du gouvernement, du 20 nivose, an IV (10 janvier 1796), à la suite de nombreux refus émanant d'autres habitants.

Jeudi le 7, à quatre heures, assemblée de l'hôpital où sont comparus MM. Caprycke, Ysenbrant et Vermeulen qui sont restés jusques à sept heures, je me suis assez bien amusé à raisonner avec Ysenbrant.

Le 8, il est parti des troupes à six heures du matin, travaillé toute la nuit comme la veille. L'après-midi est venu le cousin Albert m'apporter une lettre qu'il avait reçue pour moi du département de l'Escaut datée du 16 germinal avec un tableau, à remplir catégoriquement des rentes que je suis accoutumé à payer à charge de la province, ouvrage très laborieux par toutes les distinctions exigées et qui demandera un temps infini pour faire cette besogne.

Samedi le 9, décadi, j'ai bien passé la nuit. Le carillon a joué à sept heures pour avertir de sortir les bannières des maisons.

Lundi le 11, commencé le matin à travailler avec Mulier à la formation du tableau jusques à midi. L'on a commencé à abattre tous les signes extérieurs du culte par la Vierge qu'il y avait sur la place contre la tour des Halles et au coin de l'hôtel-de-ville, à la maison de Porter, et des crucifix aux couvents et cimetières, et chez différents particuliers. J'ai suivi cet exemple, de crainte qu'on le fasse avec violence, et j'ai fait ôter la statue de la Sainte Vierge qu'il y avait au-dessus de ma porte, entre six et sept heures du soir et l'ai déposée à la troisième chambre en haut au-dessus de la salle jaune, à huit heures, j'ai été sommé par l'huissier Watelle en ma qualité de tuteur de l'hôpital de Saint-Jean, pour payer en déans les 7 jours et 7 nuits la somme de fl. 2 pour alimentation de la fille Persin sortie de l'hôpital non professe, pour folie et demandée par son père et mère simplement et sans aucune condition.

Mardi le 12, j'ai communiqué à M. Caprycke mon acte de sommation, il en avait une pareille ainsi que M^e de l'hôpital, sur quoi, nous avons résolu de nous assembler demain. J'ai travaillé toute la journée avec Mulier à mon tableau et j'en ai été très fatigué. Le soir, l'on a commencé à vendre les meubles aux Dunes, pour la levée forcée.

Mercredi le 13. Attendu inutilement Mulier qui n'est pas venu. L'après-midi à 2 heures $^1/_2$ sont venus MM. Caprycke et Ysenbrant, conférer et délibérer sur les sommations, et signer une représentation au tribunal civil pour les faire retirer aux frais et aux dépens du demandeur Persin, nous nous sommes séparés à 3 $^1/_2$.

Vendredi le 15. Travaillé toute la journée jusques à 7 heures du soir avec Mulier à mon tableau. J'ai écrit une lettre à ce sujet au département de l'Escaut. L'on a encore continué la vente des meubles aux Dunes pour l'emprunt forcé.

Samedi le 16. Travaillé la matinée à des observations sur les hérédités de Corverbeque et Osthove.

Dimanche le 17, à la messe à l'ordinaire et en revenant le cocher m'a remis une lettre d'interpellation pour fournir dans la 16e classe de l'emprunt forcé une somme de cinq mille livres, ce qui m'a causé la plus grande surprise, puisque j'avais déjà été interpellé et compris dans la 15e classe pour douze cents livres que j'avais pleinement satisfait en son temps (1).

Lundi le 21. J'ai bien passé la nuit. Antoine a fréquenté pour la première fois le collège des Augustins, j'ai payé pour son entrée fl. 3.10.00 et pour des livres d'étude 3 fl. L'après-midi, recommencé l'ouvrage lorsque l'on est venu dire que Van Heule ne recevait plus les rescriptions, sur quoi il me demanda d'y aller pour s'en informer, il en revint et il me dit qu'il lui avait parlé et qu'il ne recevait plus de rescriptions, mais bien de l'argent ; sur quoi Mulier lui dit qu'il attendrait encore longtemps avant qu'il lui apporte du numéraire ; il me dit qu'il avait trouvé chez Van Heule, Goudesenne, Thom Kens qui paraissaient y être pour y travailler. Sur quoi je fis la réflexion, que la cause du refus d'accepter les rescriptions pourrait bien être une affaire personnelle avec Van Heule.

Vendredi le 22. Le bureau de Van Heule a continué à être fermé et l'on n'y a rien reçu pour l'emprunt forcé, ce qui a continué la consternation de toute la ville, on a cependant cessé la vente à l'abbaye des Dunes. Il a fait le plus beau temps possible, mais toujours sans pluie. Vers les sept heures du soir, été sommé comme auteur, à une consignation de papiers au greffe du tribunal pendant les 24 heures touchant l'affaire de Persin, j'ai passé une couple

---

(1) On peut juger de l'élévation de ces deux sommes, en les comparant au revenu dont jouissait Coppieters, selon ses livres de compte. Il avait en 1791 un revenu annuel de 6 à 7000 florins, plus un traitement annuel de 1600 florins comme commis aux impôts et recettes de la province. Il faut remarquer que le revenu comprenait environ 6000 florins en rentes sur Vienne, les provinces françaises et belges, et sur les villes, et que ces rentes furent supprimées presqu'en entier par la conquête française ; que Coppieters ne conservait ainsi en 1796 qu'une fortune très médiocre, composée de ses revenus fonciers et de son traitement.

d'heures au jardin et le reste de l'après-dîner à mon bureau à travailler seul à mon tableau.

Mardi le 26. Le chanoine est venu qui m'a dit être taxé dans la levée forcée à cent livres en numéraire. Il est venu une advertance à Marloop qu'il pouvait fournir sa taxe 1800[e] en rescriptions, je lui ai fait des reproches de ce qu'il ne me l'avait pas dit et communiqué les arrangements qu'il avait pris avec le reste de la famille où j'aurais pu me joindre.

Le 27, j'ai envoyé de grand matin pour Mulier qui n'est venu qu'à dix heures, je l'ai envoyé chez Van Heule avec ma lettre d'interpellation pour qu'il déclare dessus que je m'étais présenté chez lui le 2 floréal pour payer le restant de ma quote, ce qu'il promit de faire et dit à Mulier de retourner l'après-midi. Son frère cadet vint me présenter des rescriptions à 74, je lui donnai la commission d'en payer pour moi à son frère pour 1050, restant de 4000, pourvu que son frère en donnât une quittance de plein payement, il me dit que son frère ne pouvait me donner que quittance de consignation, parce que je n'étais pas compris dans le procès-verbal. Mulier est revenu l'après-midi me dire que Van Heule avait refusé de donner cette déclaration sous prétexte que cela ne pouvait m'être d'aucune utilité.

Jeudi le 28, j'ai fait demander Goudesenne qui est venu, je lui ai expliqué mon affaire, il m'a témoigné sa surprise de la taxe de 5000[e] m'assurant qu'il n'en savait rien et qu'il ne se souvenait pas d'avoir vu Mulier chez Van Heule et que, s'il lui avait dit le moindre mot, il m'aurait certainement compris dans le procès-verbal, il me dit aussi que c'était Ysenbrant et Van Heule qui avaient fait la seconde taxe, il me conseilla de donner mon cas à connaître par une pétition à la municipalité en y joignant des copies et principalement une déclaration de Van Heule, où j'ai envoyé Mulier qui ne l'a pas trouvé, mais bien le lendemain.

Vendredi le 29. Mulier est venu le matin et m'a apporté la déclaration de Van Heule que je m'étais fait présenter chez lui le 2 floréal; sur quoi et après avoir vu la quittance que mon frère Marloop a eu pour l'anéantissement de sa quote, je me suis déterminé à fournir aussi mon restant de 1050 que j'ai eu de Jacques Van Heule à 76 % de profit, pour lesquels son frère m'a donné une quittance raisonnée de nantissement. Travaillé le reste de la matinée avec Mulier.

L'après-midi, on a célébré la fête de la vieillesse par une procession à l'ordinaire et une cérémonie au théâtre dressé sur le grand marché, tout le cortège était en noir. Le carillon et toutes les cloches ont sonné.

Dimanche le 1er mai, à la messe comme de coutume avec Madame, dîné avec mes enfants et chanoine. Marloop a dîné en ville, j'ai bistocqué Philippe avec une tarte et toutes sortes de gentillesses du nouveau boulanger près de la maison. Les enfants ont été se promener, j'ai eu la visite de l'Espagnol et Deprez. L'on a commencé la quinzaine du Saint-Sang, mais pour la première fois sans aucune procession, l'on a même défendu à ceux qui faisaient le tour de se mettre à genoux, au Bourg, devant la chapelle, malgré cela cependant, quantité de personnes l'ont fait, et il y a eu affluence de monde tant à l'église de Saint-Donat qu'à la chapelle du Saint-Sang. Lundi le 2, à 7 heures 1/2 du matin, Pavot est venu me parler de la boîte de la barque pour la mendicité; fourni l'ordinaire à la boîte de la mendicité. Le cadet de Van Heule est venu recevoir les 1050 qu'il avait fournis en rescriptions pour lesquels je lui ai fourni quarante-deux couronnes de France.

Jeudi le 5. Ascension. Je me suis levé de grand matin pour éveiller Jean qui est sorti à sept heures pour avoir le bonheur de faire sa première communion. Il n'est revenu qu'à dix au moment que nous étions déjà à la rue pour aller à la messe; il s'y est comporté avec beaucoup de décence et de dévotion et je lui avais fait d'avance plusieurs exhortations pour s'y bien préparer et lui avais fait présent d'une chemise garnie de dentelles. La journée a été sombre et froide.

Vendredi le 6. J'ai envoyé la veille au président Stochove l'argent de la boîte de la barque.

Dimanche le 15. Pentecôte. La municipalité avait ordonné que la foire devait être ouverte nonobstant ce grand jour, mais heureusement il n'y a eu que quatre boutiques ouvertes qui ont vendu.

Samedi le 21. J'ai bien dormi et me suis levé à cinq heures; la nouvelle cuisinière est entrée à sept, payé à Catherine 10.10.0 pour trente journées comme aide de cuisine. L'après-midi je me suis retiré à ma chambre pour me préparer à la confession. La nouvelle cuisinière y reçut un livre pour y anotter elle-même ses dépenses.

Dimanche le 22, sorti à sept heures et eu le bonheur de faire mes

dévotions, revenu à huit et quart et retourné à dix avec Madame comme de coutume.

Lundi le 23. Jean a commencé à fréquenter les écoles des Augustins, je lui ai donné pour son professeur 10 fl. et une demi-couronne pour des livres.

Jeudi le 26, jour du Saint-Sacrement, été à la messe à l'ordinaire avec Madame, la procession n'a pas été, il faisait assez beau ; en revenant de la messe, trouvé une lettre du receveur Van Heule pour interpellation à venir retirer chez lui les rescriptions consignés chez lui pour l'emprunt.

Le 29, toutes les cloches et le carillon ont sonné à sept heures du matin. La même chose avait été faite la veille à sept heures du soir pour annoncer la fête du décadi dédiée à la victoire, elle a commencé par huit coups de canon qu'on a tirés sur le glacis de la porte maréchale à une heure après minuit et à quatre heures du matin. Pendant la matinée un municipal et deux trompettes ont parcouru toute la ville pour annoncer et inviter tout le monde à la fête qu'on allait célébrer dans la plaine hors de la porte de Sainte-Croix. A deux heures après-midi ont marché toute la garnison tambour battant, la municipalité, les tribunaux civils et criminels. Le département et tout l'état-major et de la musique turque accompagnée de beaucoup de curieux, toute cette procession arrivée à la place s'est arrangée autour de l'autel de la liberté qu'on y avait dressé, ainsi que plusieurs tentes de toile et de paille et une espèce de tombeau ; après avoir rendu des hommages à la figure qui était sur l'autel pour représenter la liberté. La troupe a fait plusieurs décharges d'artillerie et de mousquetterie et a pris une manœuvre de bataille et d'attaque d'un château qui était celui de M. Damarin, après quoi toute la troupe est revenue au camp prendre des rafraîchissements et s'amuser à danser et à jouer à plusieurs jeux, jusques à 7 heures $^1/_2$ qu'on est rentré en ville et allé droit à la grande place, où il y avait aussi un petit théâtre dressé sur lequel on a prononcé un discours qui n'a pas trop été compris, l'orateur, ayant peu d'organe. Ensuite tout le monde s'est séparé pour s'en retourner au logis ou à la comédie qui commençait et se donnait gratis. Jugez de la cohue !

Mardi le 31. L'on a cessé et fini la vente des meubles à l'abbaye d'Eckhout.

Le 1er juin, à deux et demie est venu le médecin Vermeulen, après lui Ysenbrant et après trois heures M. de Caprycke, nous avons beaucoup parlé des affaires de l'hôpital et le receveur a exhibé un compte qu'il avait formé dont il a laissé un double et propose d'en rendre l'avant-compte lundi le 13 du courant et de demander des commissaires à la municipalité pour la liquidation la semaine après. Nous nous sommes séparés avant cinq heures lorsque ma fille est venue avec son mari, le chanoine et Sœur Antonia toute désolée parce qu'on avait mis le séquestre à son couvent qui était en défaut d'avoir produit son état de biens. Les Alexiens ont été dans le même cas ainsi que le couvent de Saint-Trudo, les Conceptionnistes, les Béguines et autres ; l'on avait enlevé et brisé la nuit les deux figures de la tombe d'Anneye vis-à-vis de l'hôpital.

Vendredi le 3, il a fait encore aussi mauvais que la veille et beaucoup plu, on a arraché ou plié les piquets autour de l'arbre de la liberté.

Samedi le 4. Il a fait encore mauvais et m'en suis ressenti. Lu la sentence du cousin Albert condamné à 30 livres d'amende et déclaré inapte pour deux ans de toute fonction publique etc. pour n'être pas comparu comme juré au tribunal criminel qui avait été assemblé la veille depuis midi jusques à 4 heures du matin (1).

Mercredi le 7, jour de saint Robert, ma fille est venue le matin, et M. le baron de Basseghem avec son maçon. Diepenhede est aussi venu et à midi mes petits-enfants m'ont présenté un beau bouquet sur un bonnet de Turc et des vers : au dessert les domestiques m'ont présenté une tarte aux groseilles ; je me suis habillé et passé une grande partie de l'après-midi au jardin ; vers le soir est venu le chanoine et le petit Robert est venu aussi me présenter un bouquet. La veille, Jean avait été à l'Écluse à la foire.

Mercredi le 8. Quoique jour de décadi, l'on avait élevé au milieu de la grande place un échafaud avec deux poteaux auxquels on a attaché deux condamnés par le tribunal criminel, à y rester pendant six heures assis sur un petit banc la tête nue, et un écriteau au-dessus de la tête, avec leurs noms, surnoms, noms de

---

(1) La nouvelle procédure criminelle comportait l'intervention de jurés, astreints à prêter serment. Beaucoup de citoyens, appelés à faire partie du jury, refusèrent à cause de ce serment qu'ils ne voulaient pas prêter, et préférèrent s'exposer à la prison et à l'amende.

leur naissance et le crime qu'ils avaient commis ; après les six heures, le bourreau les a mis aux fers avec une longue chaîne au bout de laquelle il y avait attaché un boulet de canon, et dans cet équipage ils ont été menés en prison. Jeudi le 9, l'on a annoncé la mort de M. Geeraerts, curé de Sainte-Walburge, mort le même jour, à sept heures du matin.

Vendredi le 10, après les six heures du soir, on a porté une sommation pour mon frère à payer pendant les 24 heures sa part de 1800 dans l'emprunt forcé sous peine d'exécution, etc.

Dimanche le 12, été à la messe avec Madame, comme de coutume, dîné avec le chanoine et mes enfants. L'après-midi, le chevalier de Vooght, le Journal et l'Echo étaient remplis de mauvaises nouvelles des armées sur le Rhin où il y avait eu une affaire sérieuse (1) ; à sept heures du soir, toutes les cloches ont sonné pour une prétendue victoire, il a fait un temps couvert et mauvais.

Lundi le 13, toutes les cloches et carillon ont joué et la grande bannière à la tour a été exposée avant les sept heures ; à neuf j'ai reçu un billet de logement d'un caporal, sa femme et une charrette à deux chevaux que j'ai placés au « *jardin de Dudzeele* ». Reçu aussi une lettre d'Ostende. A onze heures, ainsi qu'à sept heures du soir, les cloches ont sonné. Le même jour 13, bistocqué ma fille avec un bonnet turc et Antoine avec une tarte aux groseilles. Le 14, à sept heures du matin, j'ai vu ôter la bannière à la tour, il a fait encore un temps couvert ; Philippinne est venue m'annoncer la mort de M. Kervyn, où demeure sa fille ; Diepenhede est venu et mon neveu d'Onate, ainsi que le chanoine. Rien de nouveau que la continuation dans les papiers publics des avantages des Français sur le Rhin ou en Italie.

Samedi le 18. Il a fait encore passable et j'ai pu me tenir au jardin où j'ai entendu le carillon et les cloches depuis deux heures jusques à 4 et le soir depuis sept jusques à neuf, sans que personne ait pu dire positivement pourquoi. Je n'ai eu que le chanoine.

Le 20, l'on a vendu les meubles chez M. le doyen Depauw et la cousine la dévote a eu des huissiers chez elle.

Le 21, j'ai oublié d'annoter que mon neveu d'Onate qui avait eu

(1) Les armées françaises avaient passé le Rhin le 1er juin ; et elles s'avançaient en Italie sous la direction de Bonaparte.

des huissiers chez lui passé quelques jours et même à sa campagne, s'est éloigné de la maison et a été couché ailleurs, ne voulant pas absolument payer en numéraire, soutenant avoir payé en rescriptions et que cela devait suffire. Mercredi le 22. J'ai eu la visite des sœurs Pétronille et Agnès pour venir m'inviter au compte de l'hôpital pour lundi prochain, je m'en suis excusé, elles ont resté causer assez longtemps. Le chevalier de Zuylen est venu pour une déclaration que je lui avais payée en 1794, l'emprunt de fl. 20-3-0 etc. que je lui ai donnée.

Mardi le 28 s'est célébrée la fête dédiée à l'agriculture au marché du vendredi où il y avait un théâtre de dressé et d'autres attributs analogues à la fête. Le cortège comme de coutume avec la différence qu'on portait un drapeau devant la municipalité, les tribunaux et le directoire exécutif, il y avait aussi un chariot à deux chevaux transportant une charrue et un char de triomphe attelé de six chevaux dont les premiers avaient un voile en rouge, les seconds en blanc et les troisièmes en bleu ; sur le char était tout en haut la déesse Cérès, accompagnée de plusieurs autres pucelles, tout le cortège en retournant a passé par chez moi.

Le 29, il est entré près de 1200 hommes venant de Dunkerque, ils ont été logés chez les bourgeois. Jeudi le 30, à quatre et demie du matin, les troupes sont parties qui étaient arrivées hier, elles m'ont éveillé et je me suis levé avant les cinq heures.

Vendredi le 1er juillet ; les troupes entrées hier sont parties à quatre heures et demie, les tambours m'ont éveillé, mais je me suis rendormi jusques à près de sept. Ysenbrant est venu me faire un rapport que la liquidation de son compte à l'hôpital s'était bien passée, qu'on y avait résolu de présenter une requête pour lever une somme de fl. 800-6 à quoi montait la clôture du compte que le rendant se trouvait en avance, et qu'au lieu que toute la municipalité aurait été à l'hôpital comme jadis, pour clore le compte, les tuteurs auraient été à la municipalité aujourd'hui pour y faire cette besogne et présenter la requête que j'ai signée. Les troupes qui étaient parties de Saint-Pierre pour le Rhin sont revenues et ont refusé d'y aller sous prétexte qu'ayant été faits prisonniers et échangés sous condition de ne pas servir pendant 18 mois contre l'empereur.

Mercredi le 6. J'ai été éveillé dès cinq heures par les tambours de troupes qui sont parties et une grande partie devant mes fenêtres

et cinq chariots remplis de femmes et des enfants ; ces troupes sont sorties par les portes des Maréchaux, d'Ostende et de Damme, sans qu'on ait pu savoir où elles allaient.

Jeudi le 7. Le bruit s'est répandu que la ville de Dusseldorf avait été prise d'assaut par les impériaux et que le massacre avait été terrible, c'est mon frère qui l'a rapporté.

Vendredi le 8. Reçu une lettre de la municipalité et un tableau à remplir pour le bureau de bienfaisance, que j'ai envoyé à Ysenbrant qui n'était pas en ville et qu'on disait ne revenir que dans quelques jours ; j'ai donné la lettre et le tableau à Mulier pour les donner à M. Caprycke, etc. Diepenhede et chanoine sont venus plus tard, et toutes les cloches de la ville et le carillon ont sonné à cinq jusques à sept sans trop savoir pourquoi.

Samedi le 9. On a placé deux poteaux près du chanoine Molo pour empêcher le passage des voitures et chariots par le bourg pour ne pas interrompre la besogne des tribunaux. La nuit du 10 au 11, on a trouvé un soldat français assassiné au cimetière de Sainte-Anne. Mardi le 12, le tribunal criminel était encore assemblé le matin à six heures et l'avait été toute la nuit.

Vendredi le 15 à onze heures et à sept heures, toutes les cloches de la ville ont sonné pour plusieurs victoires remportées sur le Rhin. Le meurtrier condamné à la guillotine s'est pendu la nuit dernière. Les personnes qui avaient quitté le pays ont été de nouveau interpellées par la municipalité à leur déclarer le jour de leur retour.

Le 16, l'on a exposé au carcan pendant six heures trois malfaiteurs condamnés à la chaîne pour 24 ans. L'on a exposé aussi dans un cercueil vêtu d'une chemise rouge le criminel qui s'était pendu pour éviter d'être guillotiné pour avoir assassiné son oncle et la servante. Il a été après enterré au cimetière de Saint-Donat, à sept heures du soir les cloches ont encore sonné.

Mardi le 19. A onze heures, le carillon et toutes les cloches ont sonné pour l'entrée des Français à Francfort ; la bannière a été exposée à la tour, et à toutes celles aux maisons, les cloches ont encore sonné le soir depuis sept jusques à huit ; je n'ai eu que le chanoine.

Mercredi le 20. A six heures du matin, les cloches ont sonné à onze et à sept heures du soir ; l'on a conduit l'abbé de Berghe

St-Winok, deux moines, son valet de chambre et le curé d'Hasebrouck comme émigrés aux frères Alexiens.

Jeudi le 21, il a fait encore plus beau et j'ai pu me promener et me tenir au jardin ; je n'ai eu que Diepenhede auquel j'ai donné 40 souverains pour échanger contre des couronnes. La municipalité est entrée de force dans la maison du baron Triest qui était abandonnée, pour y saisir les meubles pour le payement de l'emprunt forcé ; il est venu en ville et a voulu payer, mais on a dit qu'il était trop tard.

Mercredi le 27. A six heures du matin, les cloches ont sonné ainsi qu'à onze, et l'après-midi à quatre lorsque le cortège ordinaire des tribunaux, municipalité et directoire avec l'état major s'est transporté au marché au vendredi, où il y avait un théâtre avec la statue de la liberté, et vis-à-vis un trône décoré de tous les attributs de la royauté, lequel a été détruit à coups de hache et de massue, et ensuite incendié par de l'artillerie et mousquetterie, etc., ensuite vers les six heures, le même cortège est retourné au bourg par chez moi.

Jeudi le 28. Madame est sortie pour faire ses dévotions, et son frère est parti pour Gand par la barque; le drapeau et les bannières ont été exposés, les cloches et le carillon ont sonné à six heures du matin, à deux et à cinq de l'après-midi.

Le 1er août, le carillon a joué et les bannières exposées pour l'entrée du peintre Van den Berghe en triomphe pour avoir obtenu le premier prix du tableau qu'il avait exposé à l'académie de Gand, d'où il était arrivé par la barque où onze carosses ont été le prendre, remplis des députés du directoire exécutif, de l'état-major, de la municipalité, et de l'académie. Il a eu un présent d'une médaille de la municipalité qui lui a donné un grand souper et une couple de chandeliers d'argent des députés de l'académie.

Mercredi le 10, à cinq heures le carillon et cloches ont sonné ; à trois heures tout le cortège accoutumé a passé par chez moi pour aller au marché au vendredi où au milieu on avait planté l'arbre de la liberté, et dansé tout autour au son de trois violons, on a chanté, fait des armes, sauté dans la corde et plusieurs autres jeux ; à six heures, le même cortège est encore repassé par chez moi pour s'en retourner.

Le 16, Penaranda est venu souper et a dit qu'on avait célébré

clandestinement son jubilé et celui de Van Cringen, comme ayant été 25 ans directeur de la pauvre école des filles.

Samedi passé, j'ai eu la visite du maître éclusier de Slyckens, se plaignant amèrement qu'il ne pouvait obtenir les réparations les plus nécessaires à son écluse qui tombe totalement en ruines ; il y a déjà deux acqueducs hors d'activité et il n'a pas reçu aucun denier de ses gages depuis que les Français sont au pays.

Vendredi le 26. Hier, on avait transporté tout le parc d'artillerie qui était hors de la porte Maréchale, dans l'enclos des Chartreux.

Le 2 septembre, à cinq heures du soir, les cloches ont sonné et et les bannières exposées pour la prise de Ratisbonne à ce que l'on disait.

Samedi le 3. Il y a justement aujourd'hui cinquante ans que j'ai passé licence en droit à Louvain. Les cloches ont sonné à six heures du matin, à midi et le soir. J'ai travaillé toute la journée à mon bureau.

Dimanche le 4. A la messe à l'ordinaire avec Madame, et dîné avec le chanoine et mes enfants ; j'ai donné du vin de champagne au dessert pour célébrer mon jubilé de cinquante ans de licence en droit, j'avais mis un habit noir pour me mettre en costume.

Jeudi le 8, jour de la Vierge ; à la messe avec Madame, comme à l'ordinaire ; ma fille et son mari et chanoine ont dîné et célébré l'anniversaire de leur mariage pour la cinquième année ; il y a eu deux personnes exposées au poteau sur un échafaud à la grande place, compagnon du faux monnayeur L... qui s'était évadé la veille ; son poteau y était avec sa sentence et le boulet et la chaîne à laquelle il était condamné pour quinze ans.

Le 14, à midi, il est entré des troupes venant du pays de Cadsand vers les cinq heures. J'ai eu à loger deux musiciens ; le chanoine Molo, un officier comme particulier et deux soldats pour exécution des dixmes ainsi que plusieurs autres chanoines de Saint-Donat et de Notre-Dame.

Le 15, l'Espagnol est aussi venu et Sœur Antonia qui était toute désolée de la crainte de la réforme des couvents.

Mercredi le 21. Le vent a été au sud et tourné un peu vers l'est, travaillé avec Mlle Noé et l'après-midi seul. Vers le soir, j'ai eu le chanoine Diepenhede et ma sœur d'Onate, le régent de la pauvre école, Surinck, est mort, il était encore aux études, quand j'étais

gouverneur, et de tout temps, il a toujours été d'une conduite irréprochable et de plus exemplaire et je l'ai toujours beaucoup estimé. Jeudi le 22, le premier de l'an V républicain, les cloches ont sonné jusques heures du matin et la veille à deux heures, et le soir à six que le carillon à commencé à jouer les nouveaux airs républicains qu'on y avait places. Le vent était encore au sud-est, et il faisait un grand brouillard. La nouvelle année républicaine a été célébrée par des fêtes qu'on a tenues dans la place hors de la porte de Sainte-Croix près du château de M. Damarin, consistant en un oiseau qu'on a tiré à l'arc, il n'a pas été abattu. Le prix en était une paire de boucles d'argent ; l'on a aussi fait des armes, le prix était une médaille d'argent que Dauw, père, a obtenue ; il y avait aussi un théâtre dressé sur lequel était la déesse de la liberté qu'on a encensée et y a fait deux discours finissant par « Vive la République » répété seulement par ceux qui étaient au théâtre ; il y avait deux tentes dressées avec des bancs et beaucoup de spectateurs ; on y était allé de la façon accoutumée tambour battant et avec de la musique, et revenu de même au son du carillon et de toutes les cloches, et il y a eu un bal gratis au grand théâtre.

Samedi le 24. M. Parÿs, notre voisin, a été mis en exécution avec deux soldats qui avaient été assignés premièrement chez le chanoine Coulon qui est mort depuis deux ans et demi.

Le 25, l'après-midi, j'ai eu M. O'Donnoghue qui a dit tout plein de bonnes nouvelles et qu'il y avait eu bataille le 13, par laquelle l'armée de Sambre et Meuse a continué à être dispersée et le siège d'Eberstein levé et le blocus de Mayence levé (¹).

Mardi le 27. L'on a commencé à prendre les inventaires, à faire la visite de plusieurs abbayes et couvents par douze commissaires arrivés expressément de Paris à ce sujet.

Vendredi le 30. Les cloches ont sonné à six heures du matin ainsi que le carillon et les bannières exposées pour célébrer l'anniversaire du 9 vendémiaire, jour que les Pays-Bas ont été unis à la France. A huit heures du matin, j'ai eu une sœur de l'abbaye de

(¹) Allusion aux succès remportés sous la direction de l'archiduc Charles par les armées autrichiennes en septembre 1795. Les armées françaises étaient rejetées sur la rive gauche du Rhin.

Saint-Trudo de la part de l'abbesse qui me faisait prier de lui aller parler, se trouvant dans le plus grand embarras parce que les commissaires français venaient prendre l'inventaire etc. Je lui ai fait concevoir l'impossibilité de pouvoir la satisfaire et l'ai envoyée à M. Peckstén, qui est venu me parler avant d'y aller et vers midi, il est venu me faire rapport de son entrevue avec les commissaires français et Me l'abbesse qui m'a fait remettre une reconnaissance et assignation sur le revenu de ses rentes de L. 100........ court à compte des avances que j'avais faites pour elle dont je lui ai donné une spécification certifiée de L. 102.4.3ct.

Samedi le 1er octobre, les deux étudiants ont été à la messe du Saint-Esprit à huit heures.

Dimanche le 2. A la messe avec Madame comme de coutume et dîné avec le chanoine et mes enfants. L'après-midi, le chevalier de Voogt, le chanoine Lebeque et Molo. Le soir fait du feu pour la seconde fois à ma chambre et y fait la lecture de la relation et preuves du miracle arrivé dans l'église cathédrale d'Ancona en Italie, le 25 juin 1796 où se trouve peint sur toile la Sainte Vierge mère de Dieu, ce portrait, haut de 22 pouces $^1/_2$ en France et large de 18, est placé sur un autel dédié à Saint Cyriacus en conséquence vulgairement appelé Notre-Dame de Saint-Cyriacus, où il y a toujours eu une grande dévotion et concours, qui dans ce moment fut redoublée par la crainte d'une invasion de Français dont une forte armée commandée par le général Bonaparte approchait, ayant pris Bologne, pendant qu'une foule immense et autant que l'église pouvait contenir, prosternée devant le portrait de la Sainte Vierge pour implorer son secours, a vu, en regardant avec soumission et pénétrée de dévotion, ce saint tableau, que les yeux de la Sainte Vierge s'ouvraient, et les prunelles faisaient du mouvement, ce qui causait la plus grande surprise et ne fut vu que par les personnes qui priaient le plus dévotement; mais quelques heures après, ce miracle fut vu par tout le monde qui venait y courir de tous côtés parmi lequel se trouvait Monseigneur Ramuzzi, cardinal et évêque d'Ancona, ainsi que le gouverneur qui virent aussi ce miracle, et pour en être pleinement convaincus, ordonnèrent de descendre le tableau et le firent visiter par des peintres et experts, qui attestèrent qu'il n'y avait pas la moindre supercherie, que le mouvement était surnaturel et par conséquent très miraculeux, en conséquence

l'évêque a permis que l'église restât ouverte toute la nuit, et fit faire le lendemain une procession par toute la ville dans laquelle le tableau a été porté par des prêtres et pendant toute la procession la Sainte Vierge a continué de temps en temps à ouvrir les yeux, les tournant vers le peuple, et après vers le ciel. Cette procession fut accompagnée et suivie par généralement tous les habitants et étrangers qui se trouvèrent, dont plusieurs à pieds nus, et même par des non catholiques dont plusieurs saisis et frappés du miracle se sont convertis ; après que la procession fut rentrée dans l'église, tout le monde s'y éparpilla, et ceux qui se trouvaient devant la tombe de saint Antoine au-dessus de laquelle sur une pierre sont peints les portraits de la glorieuse Vierge, de Sainte-Anne sa mère, ont aussi vu que les yeux de ces deux portraits, faisaient aussi un mouvement pareil miraculeux. Tous ces événements ont produit des effets admirables, tels que la réconciliation des ennemis, restitutions, conversions et entre autres un conspirateur s'est publiquement déclaré avoir eu le projet, sous prétexte de vouloir s'opposer à l'entrée des Français, de les aider au contraire à assassiner tous les riches et à piller leurs maisons. Il a fait cet aveu devant le portrait miraculeux et déposé ses armes et poignards ; ceux de sa clique ont fait la même chose sans cependant se faire connaître. Tous ces signes miraculeux ont duré dans la ville d'Ancona plus de seize jours et été vus par le nombreux concours des étrangers qui y sont venus de Rome et de toute l'Italie à plus de vingt lieues de distance. Des miracles pareils se sont manifestés dans d'autres endroits, entre autres à une petite chapelle dédiée à la Sainte Vierge sur un grand chemin où on avait cloué au mur deux fleurs de lys qui étaient fanées et tombées, et dont le morceau restant sans racines a produit de nouvelles fleurs ; ce qui est surnaturel.

Mardi le 4. J'ai eu M. Stockhove de Sainte-Catherine et à dix heures M. Pecksteen, les curés Cardoen, Wimmelbeke et chapelain Pruvost et conféré ensemble touchant ma pauvre école, et délibéré de tenter tous les moyens possibles pour la laisser subsister à quelle fin ces messieurs m'ont promis d'y contribuer autant qu'ils pourraient et à me fournir de l'argent ; ils sont restés jusques à midi, et il n'est comparu aucun autre maître de pauvres quoique tous invités. L'après-midi, M. le curé Pruvost est venu me faire une visite et plus tard M. Pecksteen qui m'a apporté de l'argent pour

l'école ; j'avais fait venir la veille Jacobi, père, pour me débarrasser de mon logement de deux musiciens, ce qu'il a effectué et promis pour l'avenir de tâcher de m'en exempter ; j'ai payé pour le logement de vingt jours fl. 31.

Dimanche le 16. L'après-midi, on a fait dans la cour du Francq l'essai de la guillotine avec un mouton.

Jeudi le 20, à trois heures, on a guillotiné deux assassins sur la grande place où l'on avait placé pour la première fois une guillotine qui était peinte en rouge ainsi que tout l'échafaud qui était fermé par le bas, pour y recevoir les cadavres qu'on y faisait tomber dans le moment, qu'on en avait séparé la tête ; les patients y ont été conduits sur un chariot et avaient les mains liés sous une chemise rouge qu'on leur a cependant ôtée au moment qu'on les liait sur la planche pour la glisser dans la guillotine. Toute la garnison avait pris les armes et avec le drapeau même pour être présents à l'exécution. Les patients ont été accompagnés par MM. le chanoine Dupuis et le curé de Saint-Jacques, Bulcke, qui les ont exhortés sur le chariot, sur l'échafaud et jusques au dernier soupir, après quoi ces MM. ont dit tout haut un De Profundis, et le peuple civil d'alentour a ôté le chapeau, les deux cadavres ensuite ont été mis dans un même cerceuil et enterrés au cimetière de Saint-Donat. J'avais eu le matin M. de Sainte-Catherine avec le projet de résolution touchant une substitution des sept propriétaires du théâtre que j'ai signée provisoirement comme les autres quoique la stipulation n'était pas bien conçue et qui doit être nécessairement redressée. Mes petits-enfants et deux filles ont été chez ma fille voir passer les patients et Antoine et Jean sur la place voir l'exécution, qui a bien réussi et promptement.

Le 4 novembre après cinq heures du soir, le temps étant expiré que les Capucins auraient dû quitter leur couvent. Ne l'ayant pas fait, on les a mis à la porte par force armée et avec leurs habits, « ô tempora, ô mores ! ! »

Samedi le 5. La même chose et à la même heure et jour est arrivée aux grands Carmes, on leur a accordé tous trois jours pour quitter leurs habillements.

Le 8, le concours de monde a été considérable aux Récollets et aux Augustins, où on avait déjà délogé tous les sièges.

Le 9, vers le soir les Récollets ont été expulsés de leur couvent

après avoir reçu chacun la bénédiction de leur supérieur, le tout s'est passé tranquillement.

Le 11, vers le midi, j'ai eu le sous-curé Pruvost qui est venu me dire que le commissaire français pour l'abbaye de Saint-Trudo était venu à mon école dire que les maîtresses et enfants auraient dû l'évacuer lorsque les religieuses évacueraient leur abbaye, à moins que l'on fasse une pétition au Directoire pour y rester et sur quoi j'ai fait venir Van der Steene pour conférer avec lui sur ce sujet et conclu ensemble de projeter une pétition.

Le 14, j'ai été occupé toute la matinée à écrire une pétition aux administrateurs du département, pour obtenir la jouissance du terrain de mon école. Diepenhede l'a remise en mains du président Honoré Vallé qui lui a dit qu'il allait en envoyer la copie au ministre des finances à Paris ; et, qu'en attendant, il me donnerait au premier jour une disposition (1).

Le 15, les religieux de l'Eckhout ont été renvoyés.

Lundi le 2 novembre, j'ai eu le matin M. Pecksteen et conféré avec lui touchant mon école. L'après-midi, pris un arrangement de compte avec ma fermière Baete et lui ai remis une demi-année de son bail en indemnisation des dommages qu'elle a soufferts par les Hanovriens.

Mercredi le 23. J'ai eu le matin M. le chapelain Pruvost qui m'a remis de la part de Me l'abbesse de Saint-Trudo un acte de donation du terrain de l'école et d'une rente sur la province au profit de la même école pour lesquels j'ai donné ma déclaration d'avoir reçu ces pièces en dépôt avec promesse de restitution.

Jeudi le 24. Travaillé la matinée à un projet de résolution pour la société du théâtre. La nouvelle d'hier s'est confirmée qu'une lettre de Paris marquait que les Augustins seraient provisoirement conservés ; on disait la même chose des Sœurs Noires, des Alexiens et des Béguines.

Vendredi le 25. Encore travaillé le matin à des projets pour la société du théâtre. J'ai eu Melle Noé pour avoir de l'argent pour le ménage de mon école. L'après-midi à 2 heures 1/2 sont comparus mon frère, MM. de Sainte-Catherine, de Gheldere, Hergodts et Veranneman, Gentbrugge, à l'exception de Van Ockerhout de ter Sale,

---

(1) Le texte de cette pétition figure aux annexes.

tous propriétaires du théâtre, lesquels après lecture du projet formé par MM. de Sainte-Catherine et déjà signé par tous, ledit projet a été trouvé mal conçu et directement contraire à l'intention et dangereux même pour les conséquences; c'est pourquoi il a été uniment annulé, et en place adopté un autre projet de résolution dressé par M. de Coppieters contenant simplement une substitution de chacun pour le remplacer en cas de mort, tellement dirigé que le nombre d'associés propriétaires du théâtre subsistera perpétuellement dans un nombre de sept. Eodem, mon frère a reçu un billet de Me Deprez la Polonaise lui marquant qu'elle était arrivée la veille et était logée à l'hôtel de commerce ; elle lui envoie aussi une lettre de son mari, datée de Pologne du 15 septembre, marquant qu'il envoyait et autorisait sa femme pour finir la mortuaire de son oncle Corverbeque et Oosthove ; elle était venue de Berlin avec un passeport prussien.

Le 26, l'après-midi est venu Me Duprez, ma nièce qui était arrivée de la Pologne toute seule avec un domestique ; elle a fait une route de 327 lieues d'Allemagne sans dangers, ni accidents, malgré les mauvais chemins. Je l'ai trouvée engraissée et bien portante.

Lundi le 28. Travaillé toute la matinée à mon bureau à mettre au net la résolution pour le théâtre ; je n'ai eu personne que le chanoine. Les religieuses conceptionnistes sont sorties de leur couvent, et la semaine passée ceux des abbayes de Spermaille et Sainte-Godelieve.

Le 23 décembre, à onze heures, l'on a prononcé la sentence de P..... condamné aux fers et à six heures d'exposition. La séance du tribunal criminel avait commencé la veille à deux heures de l'après-midi et duré toute la nuit sans désemparer jusques à la prononciation de la sentence.

Le 28, à deux heures et demie de l'après-midi, les Pères Augustins ont été expulsés de leur couvent, ainsi que les pauvres Claires Récollettines.

CHAPITRE XIV.

L'année 1797.

—

Sommaire : Fêtes civiques, le 21 janvier, 29 mai, 27 août, 22 septembre. On vend les biens des corporations religieuses, en premieu lieu le couvent des Carmes, le 3 mars. Agitation précédant les élections de germinal (mars-avril). Récit de ces élections qui font entrer des citoyens d'opinion modérée dans les corps administratifs et dans les tribunaux. Les victoires de Bonaparte en Italie forcent l'empereur François II à agréer les préliminaires de paix de Leoben (8 avril) qui attribuent la Belgique à la France. Le 4 septembre (18 fructidor), coup d'état qui rend la direction des affaires aux terroristes. Rixes au théâtre de Bruges entre modérés et jacobins. On publie la loi exigeant des prêtres le serment de fidélité. On expulse les émigrés naguère autorisés à rentrer. Suppression du culte public à dater du 19 septembre, parce que la grande majorité des prêtres refuse le serment. Consternation du peuple à Bruges et à Gand. Concours des fidèles dans les églises dont la fermeture est prévue. Le dimanche 21 septembre, beaucoup d'habitants de la ville se rendent dans les villages voisins pour assister à la messe. Le 25 septembre, Coppieters se trouve malade. Le 30 septembre, toutes les églises sont fermées : le 1er octobre, 7 églises paroissiales sont ouvertes de nouveau. Arrestation du baron Triest et d'autres bourgeois. Les administrateurs du département et de la ville sont destitués. La commission des hospices réclame la direction de l'hôpital Saint-Jean et met fin à la gestion de Coppieters, le 3 novembre.

Coppieters reçoit les Sacrements dans sa demeure, le 7 novembre, et cesse de tenir ses notes le 14, dix jours avant sa mort.

1797.

Janvier. — Dimanche, le premier, j'ai eu le bonheur d'aller avec Madame à la grand'messe à St-Donat, par chez M. Parys et la sacristie, à la chapelle à côté, en prenant sur la main droite.

Mardi le 3, mes étudiants ont fréquenté les écoles des Augustins pour la première fois depuis leur suppression, leur étant accordé l'usage du collège pour y enseigner.

Vendredi le 20, ma fille est venue me voir, et le soir le chanoine ; les cloches ont sonné et le carillon a joué depuis les 6 heures jusques à 8 pour la fête de demain, cela m'a rendu de mauvaise humeur.

Samedi le 21, à six heures du matin, les cloches et carillon ont joué de nouveau, ainsi qu'à midi jusques à une heure pour l'anniversaire du jour de la mort du roi Louis XVI. A deux heures, toute la garnison s'est assemblée au Bourg avec leur drapeau, ainsi que tous les corps d'administration avec le leur, on a fait un discours, et tous ont réitéré le serment de haine à la royauté et de fidélité à la République, et à cinq heures tout le monde s'est retiré tranquillement.

Le 26, j'ai acheté deux cents plumes pour moi et autant pour mon école, ensemble pour 3-3-0. Vers le midi, après avoir été assemblé toute la nuit, le tribunal criminel a prononcé la sentence de six assassins, dont cinq ont été condamnés à la mort et le sixième étant un bossu, relâché. Les cinq ont été conduits à 2 heures 1/2 à la Magdeleine bien escortés et accompagnés d'une foule de peuple.

Samedi le 28, à six heures du matin, toutes les cloches et le carillon ont sonné, et la grande bannière a été arborée à la tour à une heure jusques à deux, et le soir, à 6 jusques à 7, tout ceci pour une grande victoire remportée en Italie (1).

Lundi le 30, il est venu en ville un nombre considérable d'étrangers à neuf lieues à la ronde comptant qu'on aurait fait l'exécution des cinq meurtriers qui n'a pas eu lieu parce qu'ils ont rappelé de leur sentence. Plusieurs citoyens étaient venus aussi pour la vente publique de plusieurs biens confisqués domaniaux.

---

(1) L'armée d'Italie remportait le 14 janvier le victoire de Rivoli, et s'emparait de Mantoue le 2 février.

Le 31, on a exposé au carreau pendant six heures un bossu qui avait été soupçonné complice des meurtriers, il est condamné à la chaîne pour seize ans. Mon frère est revenu après minuit, ayant soupé chez Pollet, bourgmestre de Blanckenberge.

Le 13 février, le carillon a joué à ce que l'on croit pour la prise de Mantoue par capitulation.

Mardi le 14, le matin, le carillon a joué, et à dix heures l'on a exposé la bannière tricolore à la tour, et orné l'hôtel-de-ville ; à onze heures s'est fait le service pour Me Van der Donckt, il y avait un monde infini, et pas moins de femmes à l'offrande d'une messe particulière qu'on a dite pour elle, à six heures jusques à sept, toutes les cloches ont sonné.

Mercredi le 15, j'ai signé la résolution prise pour substituer mon gendre Diepenhede en ma place après ma mort comme propriétaire de la place du théâtre, pour une septième partie, que j'ai donnée à mon frère pour remettre à M. de Ste-Catherine pour l'acter au livre de résolution de la société du théâtre. Mon frère ne m'a rien dit de ce qu'on a fait ou résolu à leur assemblée du lundi. Ce matin, à six jusques à sept heures, les cloches ont sonné.

Dimanche le 19, été à la messe à l'ordinaire avec Madame, M. Parys a eu une mauvaise nuit. Au retour de la messe, M. le doyen de Pauw est venu me faire une visite pour me recommander d'accepter dans mon école Marie Mayens à la recommandation du citoyen Baret accusateur public [1], qui est venu lui-même l'après-midi avec sa femme pour me faire la recommandation que je lui ai accordée, le trouvant fort poli et très prévenant, et porté à rendre service.

Mardi le 21, j'ai travaillé toute la matinée à faire une copie de ma pétition pour l'envoyer à l'accusateur public, avec une lettre d'accompagnement que j'ai pu lui faire remettre.

Mars. — Samedi le 4, j'ai appris que les Sœurs noires pouvaient rentrer dans leur couvent dans toute la Belgique. La veille, le

---

[1] J. F. Baret, longtemps journaliste, puis accusateur public près les tribunaux révolutionnaires d'Anvers et de Bruxelles, en 1794 et 1795 ; nommé en la même qualité au tribunal criminel du département de la Lys ; ensuite commissaire du pouvoir exécutif près l'administration de ce département, et enfin député au conseil des anciens en 1798. La demande que lui adressa Coppieters au sujet de l'école pauvre figure parmi les annexes du journal.

couvent des Carmes a été vendu 52 mille et l'abbaye de Spermaille 76 mille livres à un français nommé Carlier. Le soir, le chanoine m'a apporté le billet du médecin muni de la dispense du vicariat pour laquelle j'ai donné un quart de couronne impériale pour les pauvres.

Mardi le 7, Diepenhede m'a envoyé la nouvelle que la paix était faite avec sa Sainteté. C'est apparemment à ce sujet qu'à huit heures du matin l'on a exposé à la tour la grande bannière, et à midi sonné toutes les cloches de la ville, ce qu'on a répété à six heures du soir (1).

Mercredi le 8, à six heures du matin, les cloches ont encore sonné ; j'ai eu ma fille et son mari, et le chanoine, les cloches ont sonné à midi et le soir.

Jeudi le 9, les cloches ont encore sonné pendant toute la journée pour la dernière fois, il a fait très beau mais excessivement froid, Madame est sortie à 7 heures 1/2 du matin faire des dévotions. J'ai travaillé toute la matinée à mes affaires.

Vendredi le 10, travaillé encore toute la matinée à mes affaires, et l'après-midi à 4 heures, assemblée de l'hôpital, M. Capryck s'est excusé, j'ai appris positivement que les Sœurs noires sont rentrées dans leur couvent mardi le 7.

Dimanche le 12, les nouvelles étaient variables touchant les flottes, les uns disaient la flotte anglaise victorieuse, les autres celle d'Espagne.

Le 14, toute notre garnison est partie pour le Rhin, et il ne nous est resté qu'une douzaine de gendarmes, je n'ai eu le soir que le chanoine.

Vendredi le 17, il a fait un temps couvert et très froid, il est entré un bataillon de troupes venant d'Ostende et de Nieuport, ils ont été logés chez les bourgeois, j'ai failli à l'être, un soldat étant venu avec un billet qui était pour Brabander.

Le 18, le bataillon entré hier est parti pour Ecloo.

Lundi le 20, la veille, j'ai eu Diepenhede qui est venu me communiquer une lettre que l'on faisait circuler des personnes à élire demain à l'assemblée primaire, *pour Électeurs*, Deurwaerder,

---

(1) Le 19 février, un traité avait été signé à Tolentino entre Bonaparte et les représentants du Saint-Siège.

avocat, Peellaert, rue Haute, Gobeau, Vanderplancke, Meulenaere; *juges de paix:* Parys, avocat, Pol, avocat, Jean Van Walle; *municipaux:* Peellaert, Vanderplancke, Veranneman, Pardo, Vandemale, fils, Marouex, Jean Goddyn, Van Donckt, avocat [1].

Mardi le 21, l'on a exposé la bannière à la tour, joué le carillon et sonné toutes les cloches pour annoncer l'ouverture de l'assemblée primaire qui s'est tenue par sections ou cantons, savoir : la lettre A et B, dans l'église des Récollets ; C et E, aux Capucins ; D à l'église des Carmes déchaussés ; E à l'église des Augustins où on a commencé à prendre dans chaque les quatre plus âgés pour président et scrutateurs et le plus jeune pour secrétaire. Après quoi on a procédé à l'élection de cinq personnes pour former un bureau, ce qui n'a pu s'achever le même jour, et on a dû reprendre la séance le lendemain à dix heures du matin.

Mercredi le 22, les assemblées primaires ont repris leur séance et procédé à la formation des bureaux aux Récollets. Le sort a décidé M. Beyts comme président, MM. Gobeau, Peellaert et Brouck, scrutateurs et Deurwaerder. Aux Capucins, Denet président, l'avocat Veranneman, Diepenhede et Valentin scrutateurs et Ydewalle secrétaire. Aux Carmes déchaussés, Bernard Van Severen, Godin fils, Brander, Pol, scrutateurs; secrétaire Volckaert. Aux Augustins, Moentack président, Bufskaert, Ryeland, Imbert fils scrutateurs; secrétaire Van der Donckt.

Jeudi le 23, à dix heures du matin, le carillon et la cloche ont encore sonné pour annoncer les assemblées primaires qui se sont occupées à l'épurement des citoyens pour les admettre ou les rejeter, ce qui a causé de grands débats dans plusieurs sections. Elles se sont séparées à six heures du soir que les cloches ont sonné mais pas toutes, il n'y a eu qu'une seule qui a sonné à St-Donat. On a remis les assemblées à demain à deux heures l'après-midi à cause du marché.

Vendredi le 24, une cloche a encore sonné à St-Donat, à neuf heures, y ai été avec Madame à la grand'messe, et au retour vu

---

(1) Le 1er germinal, an V (21 mars 1797), les Belges étaient appelés pour la première fois à prendre part aux élections prescrites par la Constitution de 1795. Des assemblées primaires choisissaient les électeurs, juges de paix, officiers municipaux. L'assemblée des électeurs choisissait les juges des tribunaux civil et criminel, les députés au Conseil des cinq cents et au Conseil des anciens.

toute la maison de M. Parys. A onze heures et demie, on a fait passer la guillotine sur la grande place à cinq assassins, tous de la West-Flandre du côté de Dixmude, où ils avaient commis leur dernier meurtre, dans une maison que je ne connais que pour y avoir passé plusieurs fois en allant aux fermes de l'hôpital, situées à Oostkercke et à Lampernisse. Ces assassins ont été accusés et reconnus par une petite fille de huit ans qui s'était venue cacher sous les jupons de sa mère pendant qu'on l'assassinait et qui avait tout vu par la fente de la jupe. L'exécution a duré quatorze minutes malgré qu'il y en a eu un qui a fait de la résistance qui a pris quelque temps; quelques assemblées, d'autres l'après-midi à cause de l'exécution, et ont travaillé à l'épurement. Toute cette relation s'est passée le samedi 25, jour de la Vierge.

Dimanche le 26, été comme de coutume à la grand'messe à St-Donat, dîné avec le chanoine et mes enfants, à l'exception de Diepenhede qui a dû rester aux Capucins pour choisir les électeurs qui ont été Veranneman père, Lous Van Outryve et Denet. Aux Augustins, ont été choisis : le Baron Croeser et Van der Donckt. On n'a pu choisir encore dans les autres assemblées qui en étaient encore à l'épurement. L'après-midi est venue ma nièce Deprez, elle m'a dit avoir été à Gand pour s'aboucher avec son beau-frère Philippe Deprez qui s'y était rendu de Paris à cette fin et est reparti de suite. Il aurait cependant mieux fait de venir à Bruges pour veiller à ses intérêts en intervenant à l'audition de l'état des mortuaires. Elle est allée avec ma fille, Minette et l'Espagnol chez les demoiselles Watervliet.

Lundi le 27, l'on a commencé la vente chez M. Parys, y ai acheté plusieurs assiettes de grès d'Angleterre en blanc et une boucle pour 21 sols. L'assemblée des Carmes a choisi pour électeurs : Pol avocat, Van Vosse etc., et celle des Récollets : de Deurwaerder, Gobeau, Peellaert, Beyts. Le soir j'ai eu ma fille et son mari le chanoine.

Mardi le 28, je me suis habillé de bonne heure, pour recevoir la famille pour clore l'état de biens de Corverbeke et d'Oosthove, on a commencé à neuf heures, et sont comparus : Messieurs les avocats Onraet et Pol comme intervenants, Marloop, Me d'Onate, ma femme, mes nièces, Vander Woudere et Deprez, Renon, Ignace et Philippe Le Bailli, le procureur Quistroy, Vanheule

et Pouppe. J'ai fait voir le ridicule des titres qu'on avait donnés de Messires à tous les Lebailly, et à Marloop, celui de vicomte et baron, et des barons aux Desprez, ce que l'on a corrigé dans la présentation dictée par M. Onraet ; il était d'autant plus ridicule de se servir de ces titres incompétants dans un temps que par les constitutions françaises ils sont tous abolis par l'Égalité. J'ai fait observer aussi qu'il était nécessaire d'ajouter près du nom de Me D'hont qui fut représenté par Poppe par procuration, le mot qu'elle était divorcée de son mari, pour éviter toute difficulté dans la suite. Nous avons travaillé jusques à 12 $^1/_2$, et repris la besogne à deux heures que tout le monde est venu à l'exception de l'avocat Pol, Philippe, et Renon qui cependant est venu vers les sept heures, et Ignace est sorti à six heures sans revenir. J'ai fait faire encore des réflexions quand on en est venu à l'article des actions sur les Moulins, j'ai fait observer que le rendant se trompait très fort à dire qu'on n'en avait rien payé depuis l'année 1790, il soutint qu'il n'en avait rien reçu depuis, mais à sa grande confusion, je lui prouvais le contraire par sa propre signature que le 27 octobre 1795 je lui avais payé le dividende de 1793, portant fl. 65-12-6 pour chacun du second lit, qu'il était vrai aussi que j'avais reçu le dividende des années 179 $^1/_2$ portant ensemble fl. 84-76 pour chacun du même lit que je n'avais pu encore payer à cause des circonstances fâcheuses du temps, qu'il me paraissait convenir qu'on aurait porté ces trois années dans l'état, et que j'aurais payé par rencontre l'impôt de fl. 84-7-6 pour les années 1791 et 1792, qu'il aurait aussi convenu de faire un mémoire du dividende qu'on avait payé en assignats, portant pour chaque part de cette mortuaire 6750 livres, ensemble 13500, que tous ces assignats étaient entre mes mains pour les garder jusques à ce que l'on en aurait pu faire usage. Tout ceci fut ainsi arrêté et exécuté. L'on procéda après à un compte purgatif sur l'État, établissant la séparation entière des héritiers paternels de maternels, et après l'on signa tous les états, comptes et les extraits de partage. Et toute la besogne finit au quart après neuf heures que je suis monté à ma chambre, extraordinairement fatigué et épuisé.

Jeudi le 30, toutes les assemblées primaires se sont occupées la veille à choisir les juges de paix pour en faire aujourd'hui le dépouillement à la séance de la municipalité, en présence et

conjointement avec deux députés de chaque assemblée dont le résultat a été que le citoyen Pol a eu 496 voix, et par conséquent juge de paix de deux sections A B. Le citoyen Madrid 447, pour la section C D, et le citoyen Van der Donckt 444 voix, pour les sections E et F. Nota, qu'il y a eu 622 votants. Je n'ai eu que Diepenhede qui est resté causer assez longtemps. Le 31, j'ai envoyé demander à mon voisin, le chanoine Cajetan, s'il n'aurait pas eu de l'empêchement après les vêpres, il a eu la complaisance de me faire dire qu'il serait venu lui-même me parler, sa maison n'étant pas encore en état de me recevoir, ce qu'il a fait, je lui ai dit que je voulais venir chez lui pour lui souhaiter la bienvenue dans notre voisinage, et lui communiquer mon embarras pour aller à la messe, étant accoutumé depuis près de trois ans de passer par la maison de feu M. le Pénitencier Van Parys qui, se trouvant pour le moment inhabitée, je ne pouvais plus y passer, et m'obligeait d'avoir recours à lui pour le prier de m'accorder la faculté à pouvoir passer par sa maison les dimanches et fêtes, pour aller avec Madame à l'église St-Donat. Il a eu la bonté de me dire que le passage de sa maison était à mon service à toute heure du jour que je le souhaiterais, et que dans le cas qu'il pourrait arriver qu'il n'y aurait personne au logis, qu'il m'enverrait la clé de sa maison pour pouvoir y passer, ce que j'ai accepté.

Avril. — Samedi, le 1er, quelques assemblées ne se sont pas assemblées, d'autres l'ont fait l'après-midi et ont commencé à choisir les assesseurs des juges de paix, je n'ai eu personne d'autre que le chanoine.

Dimanche le 2, j'ai profité de la permission de M. le chanoine Cajetan pour passer pour la première fois par sa maison en allant à la messe à St-Donat avec Madame ; dîné avec le chanoine et mes enfants. L'après-midi est venu M. Onraet que j'avais fait demander, le cousin Tergonde, sa fille et deux garçons, plus tard est venu son père et le chanoine, nous avons causé, Diepenhede est allé d'abord après-dîner à l'assemblée primaire qui s'est assemblée de nouveau pour continuer à se choisir des assesseurs aux juges de paix. Elle a duré longtemps puisque Diepenhede n'est pas venu chercher sa femme à huit heures. D'Onate était venu à midi dire qu'il partait le lendemain pour la campagne.

Samedi le 8, l'après-midi est venu Diepenhede me dire que

développement de sa section des Capucins a produit, pour la municipalité Veranneman Pardo 110 voix, 2 Peellaert Ghistel 109, 3 Joseph Volckaert 106, Marouex 80, Vandemale Denys 96. Les autres sections ont différé leur dépouillement jusques au 30, ne pouvant s'assembler pendant que les électeurs sont ensemble, qui s'assemblent demain.

Le 9, les électeurs se sont assemblés pour la première fois à l'église des Récollets, et ont choisi et formé leur bureau électoral qui s'assemblera au Francq, composé de Beyts président, Egremont de Courtray, secrétaire, scrutateurs : Pyl du Fayt de Courtray, Vochs de Dixmude, et de Deurwaerder de Bruges.

Le 10, l'on a fait circuler plusieurs listes avec des noms pour être élus tant pour la députation de Paris, que pour le département et la composition des tribunaux. Vers le soir, le chanoine et Diepenhede qui est venu me dire que les électeurs avaient élu par scrutin pour député du département au conseil des anciens Marannès de Furnes.

Mardi le 11, les électeurs ont procédé à l'élection de trois membres pour envoyer à París au conseil des 500, et la grande pluralité a été pour Beyts de Bruges, Ricourt de Cockelaere et Devroe d'Ypres. Je n'ai personne que le chanoine.

Mercredi le 12, j'ai attendu inutilement mon confesseur toute l'après-midi que j'ai passée en prières. Les électeurs ont choisi ce jour pour le département de la Lys [1] Hennessy, de Warneton, de Croeser, de Bruges, de Burck de Courtray. Ma fille est venue et le chanoine.

Jeudi le 13, sorti à huit heures avec Madame, par chez M. de Cajetan pour aller faire mes Pâques à St-Donat et été occupé toute la journée en prières, ma fille est venue un moment l'après-midi, et tous les autres sont sortis pour aller visiter les églises, Minette en a visité 14.

Les électeurs ont choisi ce jour, Devaux pour président du tribunal criminel, il est de Bruges, et juge ; pour greffier au même tribunal, de Kersmacker d'Ecloo, aussi juge, et pour accusateur public réélu Barret. Le soir fort tard est venu le chanoine.

Mardi le 25, j'ai eu une sérieuse conversation avec Penaranda

[1] C'est-à-dire comme administrateur du département de la Lys.

qui, à son ordinaire, a soutenu ses mauvais principes avec opiniatreté et passion. J'ai eu le bonheur de lui dire mon sentiment avec flegme et patience, mais sans beaucoup de fruit.

Jeudi le 27, j'ai eu la nuit à peu près comme la précédente ayant moins toussé et dormi me tenant toujours gêné ce qui a augmenté mes maux de reins dont je me suis ressenti pendant toute la journée à chaque fois que je toussais. J'ai souffert aussi du froid ayant laissé éteindre mon étuve, surtout au dîner où il n'y avait pas de feu. J'ai été surpris de voir servir un flan que Madame avait fait faire pour le jour de ma naissance, étant entré dans ma 71e année. Après le dîner, j'ai monté à ma chambre pour dormir jusques à quatre heures ce qui m'a fait beaucoup de bien et m'a mis en état de donner ma leçon de morale chrétienne. Après, j'ai eu Diepenhede et le chanoine qui m'ont confirmé la nouvelle que Pacco m'avait dit le matin que les préliminaires de la paix avec S. M. [1], étaient signés, ce qui a été encore plus confirmé à neuf heures du soir, par le carillon et toutes les cloches de la ville qui ont sonné et les canons qu'on a tirés par intervalles et jusques à minuit.

Le 28, à six heures du matin, on a tiré plusieurs salves de canons et exposé la grande bannière à la tour des halles, à midi on a sonné toutes les cloches.

Mai. — Mercredi le 3, travaillé toute la matinée avec Mlle Noé aux affaires de mon école qui se trouve en grande disette d'argent. J'ai donné aussi à Mulier toutes mes quittances des payements faits pour parfaire les cinq mille livres de mon emprunt forcé pour les échanger contre des bons. Quoique j'avais un peu mieux dormi, je me suis assez mal trouvé pendant toute la journée, j'ai cependant pu donner ma leçon. Vers les 6 heures, un trompette, deux gendarmes, deux municipaux, un porteur de drapeau tricolore et deux officiers, tous à cheval, ont parcouru toute la ville, pour annoncer aux coins des rues au son de la trompette que les préliminaires de la paix étaient signés entre S. M. l'Empereur et la République française, et qu'à cette occasion toutes les maisons devaient être illuminées le même soir, depuis neuf, jusques à onze heures, à peine d'une amende de dix-huit livres. Ma fille et

---

[1] Allusion aux préliminaires de paix signés à Léoben par Bonaparte et les représentants de l'empereur François II, le 8 avril 1797.

le chanoine sont venus vers le soir et après eux Diepenhede. Mon illumination n'a pas réussi à cause du grand vent, et j'ai dû mettre tous mes lampions en dedans des fenêtres et ne me suis couché qu'après onze heures

Jeudi le 4, j'ai eu une mauvaise nuit, ayant beaucoup toussé et peu dormi, je m'en suis ressenti toute la journée. J'ai eu Diepenhede qui m'a fait une relation de l'installation de la municipalité qui s'est faite à neuf heures du matin ; ils se sont donné l'accolade quand ils se sont séparés. Les nouveaux ont commencé à choisir au scrutin, pour président Volckaers et pour greffier ou premier secrétaire Lauwereyns de Diepenhede par provision. Les autres ont été assignés aux différents bureaux, les tribunaux civils et criminels ont été aussi renouvelés le matin et l'après-midi à quatre heures, les juges de paix et le département où M. de Croeser a été élu président aussi par scrutin.

Vendredi le 5, toutes ces cérémonies se sont bien et tranquillement passées, et partout on a prononcé des discours, dont le plus beau a été celui de Burg au tribunal civil et criminel.

Mardi le 16, Madame Desprez est passée à 7 heures, les petits l'ont vue dans sa calèche allemande, son domestique assis à côté du cocher partant pour la Pologne, après avoir été près de sept mois à Bruges.

Mercredi le 24, encore eu la nuit bonne, Angélique est venue me demander pardon des offenses qu'elle aurait pu m'avoir faites pour se préparer à sa première et sainte communion, je lui ai réitéré l'exhortation que je lui avais faite à ce sujet, elle a paru y prêter attention. J'ai eu Mulier, ma fille et le chanoine, mais pas Diepenhede qui était comme juré dans l'affaire de Brabander qui a été absous et renvoyé. L'affaire de Thérèse Dubuisson a été aussi jugée au tribunal de correction et elle a aussi absoute et renvoyée.

Vendredi le 26, j'avais eu l'après-midi les cinq enfants de mon école qui avaient fait leur première communion, ils sont venus me montrer leurs prix. Barbe Wurmir a été la première avec distinction, elle a eu un livre doré sur tranche et deux couronnes, les autres quatre parmi les dix premiers un livre et une couronne. Je les avais mis tous cinq à neuf, envoyé deux grandes couques et donné du café au lait et des biscuits. Le chanoine est venu.

Lundi le 29, j'ai eu la nuit bonne et j'ai travaillé la matinée à

mes affaires. L'après-midi monté à ma chambre avec Philippe et dormi jusques à ce qu'il m'a éveillé, lorsque le cortège allait passer, composé d'un détachement de hussards; suivaient les tribunaux civils et criminels, les juges de paix avec leurs assesseurs, tous en noir, puis la municipalité, le département et l'état-major de la garnison, ils étaient avec leurs drapeaux et entourés de l'infanterie et suivis d'un autre détachement de hussards. La marche fut annoncée par le tintement d'une seule cloche à St-Donat servant de signal pour les canoniers placés au rempart de la porte de Ste-Croix, tout le cortège sortit du bourg, passa par chez moi dans le meilleur ordre pour se rendre sur la grande place, où le président de la municipalité fit un discours aux troupes, analogue aux victoires remportées et la paix qui en résulte dont on célébrait la fête. La troupe fit plusieurs décharges, et après tout le cortège défila par la rue de Laine, marché aux Poissons, rue des Dominicains, pont de Moulins, Haute rue, à l'assemblée de la municipalité où il fut prononcé encore des discours par le président, le commissaire du pouvoir exécutif et de l'accusateur public. J'ai vu passer le cortège de ma chambre et suis descendu après à la chambre rouge où j'ai été fort surpris de trouver M^e^ la douairière de Roosendale, M^e^ d'Ongny, ses deux filles, la mienne avec ses deux enfants, qui étaient venues pour voir le cortège et sont allées chez le chanoine Molo pour le voir une seconde fois. Diepenhede est venu le soir mais pas le chanoine.

Juin. — Dimanche le 4, fête de la Pentecôte, été avec Madame à la grand'messe, et au salut pour la première fois depuis près de quatre ans, eu la visite de ma sœur D'Onate et du jeune D'hont avec son sabre pour la première fois. Après le salut, est venu le chanoine, et pendant qu'il y était, les cloches de St-Donat ont commencé à sonner, ce qui nous a beaucoup intrigués surtout le chanoine qui est sorti pour s'informer du sujet et est revenu dire que c'étaient pour les enfants qui allaient faire leur première communion le lendemain, ce que le chanoine n'approuvait pas, ils n'étaient qu'à trois garçons.

Mercredi le 28, M. Caprycke m'a envoyé une lettre signée par les commissaires du second bureau pour remettre à M. Veranneman Pardo. A cinq heures l'après-midi, Melle De Merckhem s'est mariée devant la municipalité où présidait Diepenhede, ses quatre témoins

étaient Marloop, Outrive père et fils, ancien brasseur, et Stappens, et le futur époux. Patrice Coninck avait pour témoins son beau-père Colnet, Dominique Custis, Joseph Van Zuylen et le jeune André Van Zuylen. Après la cérémonie, on a conduit la demoiselle à son couvent des Apostolines en trois voitures, Diepenhede et sa femme sont venus le soir me faire un récit de toute la cérémonie. Le chanoine est aussi venu.

Vendredi le 30, à neuf heures, est venu M. Veranneman Pardo avec lequel j'ai conféré et convenu de reprendre la conférence mardi prochain, à trois heures l'après-midi, chez moi avec M. Caprycke et Mulier, les trois petits ont été promener avec leur père, chose bien rare ; j'ai eu le matin un moment ma fille. A cinq heures, se sont faites les fiançailles de Melle Van Outryve aux Apostolines, Marloop a été témoin, et on s'en est aperçu. Le soir le chanoine est venu.

Juillet. — Le 3, travaillé toute la matinée avec Melle Noé, lui envoyé encore une pièce de toile de 70 c. pour les enfants de mon école, l'après-midi travaillé à mon bureau, où j'ai reçu Melle Noé qui est venue me donner des nouvelles de M^e^ l'Abbesse de St-Trudo.

Mardi le 4, à sept heures et demie du matin, s'est fait le mariage de Melle Françoise van Outryve Merckhem avec Patrice de Coninck à l'église de Ste-Walburge, elle n'avait de sa famille que Marloop et Ydewalle leur oncle, Me Ydewalle et ses enfants, Stappens, et Outryve, le roi de St-Sébastien, et son fils et sa femme. Ni Merckhem le père, sa femme, sa sœur, ni le chanoine n'y ont été. Du côté de de Coninck, sa mère, son beau-père Colnet de la Gloriette, sa famille ainsi que toute la famille nombreuse de Van Zuylen et leurs alliés, le cortège n'était que de huit carrosses et le déjeuner chez Me Colnet, où il s'assembla à la rue, devant les fenêtres un monde innombrable, et où l'on tint tout plein de mauvais propos. Les nouveaux mariés partirent à dix heures et l'aînée des demoiselles Colnet fut du voyage de Paris. Ils ne furent pas escortés, mais en revanche Jean Van de Walle, marié le même jour avec une demoiselle Rogiers, est parti pour Lille à dix heures et demie conduits par toute leur famille en sept carosses jusques bien loin des portes. La veille, à neuf heures du soir, est mort Léopold Vincke, âgé de 84 ans. L'après-midi à 3 heures, sont venus MM. Veranneman, Pardo, Caprycke et Mulier, conférer ensemble,

touchant la livraison de soupe, pain et bière que l'hôpital doit fournir aux prisonniers.

Il est parti quelques militaires et deux pièces de canon pour le pays de Cadsand.

Vendredi le 7, je me suis habillé de bonne heure pour aller à dix heures à l'hôpital affermer la livraison du bois à brûler les fasseaux de chêne à 25, et l'autre à 25, et l'autre à 20 escalins. J'ai été voir toutes les religieuses qui m'ont toutes témoigné beaucoup d'amitié et de plaisir de me revoir, surtout Madame. Il y avait eu précisément la veille 6, trois ans que j'y avais été, et n'ai trouvé aucun changement parmi les religieuses, mais toutes bien portantes, surtout Madame et Sœur Pétronelle très bien rétablies de leur maladie et aussi bien que passé trois ans, j'y ai resté dîner avec Mr Capryck, Ysenbrant et Vermeulen, et besogné l'après-midi jusques après quatre heures que j'en suis sorti pour aller à mon école, où on a aussi été charmé de me voir, y resté peu de temps, et été après chez ma fille prendre Madame pour aller ensemble avec Minette à Notre-Dame de la Poterie, après, nous sommes allés ensemble voir le médecin M. Jamin que j'ai trouvé assez bien rétabli mais encore faible, je lui ai bien recommandé de ne pas sortir trop tôt, il nous a témoigné ainsi que sa femme bien de la reconnaissance de notre attention à venir le voir, nous y sommes restés.

Samedi le 8, à huit heures du matin est venu le jeune D'hont prendre congé disant que sitôt que le commandant serait arrivé, il partait pour aller joindre son régiment, étant échangé. Je n'ai eu personne que le chanoine.

Le 11, on a distribué les prix en médailles aux premiers de l'Académie qui ont été conduits chez eux en carrosse, comme de coutume, Joseph Ode a été le premier.

Août. — Le mardi 8, la municipalité a rétabli les anciens schadebeletters et renvoyé les autres, elle a aussi fait des changements parmi les employés des bureaux, et le lendemain un changement parmi les conseillers de police. Peellaert est parti pour Paris avec sa femme.

Dimanche le 27 d'août, j'ai eu la nuit bonne et j'ai été avec Madame et Philippe à la grand'messe et dîné avec le chanoine et mes enfants, excepté Penaranda. Le carillon a joué pour le décadi et la bannière exposée à la tour pour célébrer la fête dédiée à la

vieillesse. L'après-midi, le département et les tribunaux se sont assemblés à la municipalité pendant que toute la garnison était sous les armes au Bourg, on y a fait venir un homme et une femme de la table des pauvres de Notre-Dame qui avaient fait leur jubilé ce jour, de 50 ans de mariage, on leur a mis la couronne civique et prononcé plusieurs discours analogues à la fête de la vieillesse qu'on célébrait, l'après-midi les 4 plus jeunes ont été voir les parures qu'on avait faites pour les jubilaires qui demeurent près de Me la veuve Pecksteen.

Septembre. — Vendredi le 1er, travaillé le matin jusques à onze heures du matin que je me suis habillé pour aller à l'hôpital, y écouter le compte de Madame, de 1794, Vermeulen n'y était pas, y resté jusques à cinq heures, résolu d'entendre l'avant-compte du receveur, lundi en huit le 11, été de là à mon école, y trouvé MM. le curé Winmelbeck, Pruvost et Pecksteen, raisonné sur le pauvre état des revenus de l'école, fait ensemble le tour de la maison pour voir les nouvelles literies que ces messieurs avaient procurées ainsi que le changement des cheminées à la petite école et chambre au-dessus, et fournissement de nouveaux carreaux, remercié ces messieurs de leur bienveillance, j'ai reçu de M. Pruvost fl. 48 pour la pension de ... y resté jusques au quart de six heures que j'ai été prendre Madame pour aller ensemble avec Minette voir la nouvelle maison de ma fille, que nous avons trouvée très bien, et vu tous le haut, le bas et le jardin, revenu à sept heures très fatigué, et content de la besogne de la journée.

Vendredi le 8, Nativité de la Ste-Vierge, été à la grand'messe à St-Donat comme de coutume avec Madame et Philippe, ma fille et son mari ont dîné avec nous à cause de l'anniversaire de leur mariage. L'on a affiché un grand discours pour annoncer une conspiration qu'on a découverte tendant à bouleverser la république et rétablir la royauté, ce qui a causé un grand trouble à Paris dont toutes les barrières ont été fermées, etc. Cette nouvelle a causé une grande consternation parmi tout le monde, dans la crainte que le jacobinisme aurait triomphé etc. (1). L'après-midi, au salut, et

(1) Le 4 septembre 1797 (18 fructidor an V), s'accomplit à Paris un coup d'État qui renversa la majorité modérée du corps législatif, et eut pour résultat la loi du 19 fructidor an V décrétant de nombreuses mesures de terreur, notamment contre le clergé, les émigrés et la presse.

pendant que nous y étions M. Triest et les demoiselles d'Ancker-hielm et Wouters d'Alost sont venus prendre ma fille pour aller ensemble à la comédie. Penaranda n'a ni dîné, ni soupé au logis. Vers le soir est venu le chanoine.

Samedi le 9, hier, il y a eu du tapage à la comédie. Les militaires et d'autres jacobins enhardis par leur triomphe apparent ont voulu que l'orchestre jouât l'air de « Ça ira ». On s'y est opposé en citant la loi qui défend de jouer d'autres airs que ceux annoncés par l'affiche; malgré cela, on a dû le jouer. L'on a publié la loi du neuf vendémiaire, sur le culte, qui ordonne une promesse à faire aux prêtres et de se soumettre à l'observance des lois de la république, etc. (¹). L'après-midi, travaillé à ma bibliothèque, y fait placer un nouveau rayon de planches dans le coin du fond, et ajusté un autre entre les fenêtres du côté de la cour ; je n'ai pas vu ma fille ni son mari, mais le soir le chanoine.

Mercredi le 13, j'ai travaillé la matinée avec Jean et Antoine, et nettoyé les ornements du crucifix où repose la relique de la Ste-Croix de Notre-Seigneur J.-C. J'ai donné à Poppe les tabelles que j'avais faites pour les remettre à Van Huele, l'après-midi, monté les ornements et découvert la relique de la Ste-Croix et placée à sa place dans les formes ordinaires comme passé quelques années, ceci pour célébrer la fête de l'Exaltation de la Ste-Croix.

Jeudi le 14, jour de l'Exaltation de la Ste-Croix, nous avons dit nos prières du matin à la chambre de Madame où repose la relique. Travaillé toute la matinée à assembler toutes les pièces qui se trouvent éparpillées, et placées à mon bureau. L'après-midi est venue ma sœur Van den Wouwere, et le père Michel, appris par elle que ma sœur de Tilleghem était assez dangereusement incommodée. Le chanoine est venu plus tard. Penaranda n'a ni dîné ni soupé au logis.

Samedi le 16, j'ai eu la nuit passable. Avant neuf heures, est venu François Decat qui m'a donné 60 couronnes de France à

(¹) La loi du 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795) exigeant de la part du clergé une promesse d'obéissance aux lois de la République, avait été publiée en partie en Belgique au printemps de 1797. A la suite du coup d'État de fructidor an V, cette loi fut publiée en entier, et on y ajouta l'obligation d'un serment de fidélité, exigence qui fut le signal de deux années de persécution religieuse et de terrorisme.

compte de son bail pour la communauté. Hier, sont partis tous les prêtres français et émigrés du pays ([1]). J'ai eu l'Espagnol et le chanoine.

Dimanche le 17, été à la grand'messe à St-Donat avec Madame et Philippe où il y avait un grand concours de monde. Il faisait très mauvais ; dîné comme de coutume avec le chanoine et mes enfants. L'après-midi, personne ; été au salut où il y avait aussi beaucoup de monde. Après, sont revenus ma fille, son mari et le chanoine. Les trois plus jeunes ont été à Ste-Croix chercher cinquante tartes que Marloop leur avait données.

Le 18, hier, le matin, notre belle-sœur, la douairière de Tilleghem, a été administrée, et l'après-midi, elle a reçu les saintes huiles ; elle n'était incommodée que depuis quelques jours d'une fièvre nerveuse qui l'a emportée, étant morte cet après-midi à 4 heures. C'est ma fille qui m'en a porté la nouvelle, l'ayant apprise dans le moment de Me de Tilleghem et de sa belle-sœur, l'ex-religieuse, qu'elle a rencontrées qui sortaient de la mortuaire. Marloop était allé se promener avec les trois plus jeunes à Ste-Croix. Antoine et Jean y ont été aussi, il faisait passablement beau. Le chanoine est venu fort tard.

Mardi le 19, les deux décadis étant passés qu'on avait donnés aux prêtres pour faire leurs promesses, et personne ne les ayant faites, on n'a dit de messes nulle part, mais les églises cependant ont été ouvertes et fréquentées par une grande quantité de monde qui allait se prosterner au tabernacle pour y faire leurs prières. Plusieurs autels étaient dégarnis et les églises rappelaient et paraissaient comme le Vendredi-Saint. Antoine et Jean y ont été. L'on a ôté de la part du chapitre le grand crucifix qu'il y avait au cimetière de St-Donat, et une statue qui se trouvait au-dessus de la porte de l'enclos du côté de la place Maubert. L'église a été ouverte depuis 4 jusques à 6 heures et il y a eu beaucoup de monde ainsi qu'aux autres églises paroissiales. A Notre-Dame, il y a eu enterrement de la sœur du Curé Rommelaere. Le bâtonnier Litter et le bailly de l'église en ont fait la cérémonie.

([1]) La loi du 19 fructidor, an V, mentionnée plus haut, à la date du 8 septembre 1797, ordonnait de faire sortir du territoire français tous les prêtres et émigrés, autorisés antérieurement à rentrer dans leurs foyers.

Mercredi le 20, pendant la nuit, l'on a ôté le sanctuaire qui se trouvait dans l'enclos extérieur de St-Donat, hors la porte de l'église qui a été ouverte depuis les six heures où il se trouvait une grande affluence de monde et tous les chanoines sans soutane et placés pêle-mêle tant au chœur qu'ailleurs. Le sanctuaire ôté de l'enclos a été placé à la chapelle à l'église, la première à gauche en entrant par la porte de l'évêché ; j'ai soussigné une pétition pour y obtenir l'église St-Donat pour y observer autant que possible le culte catholique.

Jeudi le 21, j'ai signé le 1er comme prévost une pétition pour avoir l'usage de la chapelle du St-Sang de J. C. pour y pouvoir faire l'adoration et prières dignes de ce précieux trésor. A 9 heures, on a transporté le corps de M^e la douairière de Tilleghem à St-Michel pour y être inhumé à côté de son mari. On y a fait un service où toute la famille a été, à l'exception de M. Veranneman, ma femme et moi, il y avait outre cela beaucoup de monde de la ville.

Vendredi le 22, l'on a fait encore un service à St-Michel où la famille a été et Antoine. Marloop est parti pour Gand par la barque où il aura trouvé Melle de Blinde qui est partie pour Bruxelles. L'après-midi, on a célébré une fête à l'occasion de la nouvelle année, la 6e de l'ère républicaine ; les tribunaux, juges de paix, municipalité et l'administration centrale précédés par la garnison tant cavalerie qu'infanterie, et l'état-major sont passés par chez moi pour aller à la grande place où l'arbre de la liberté était planté et tout décoré. L'infanterie y a fait plusieurs charges, et le matin on avait fait des décharges d'artillerie.

Samedi le 23, hier il y a eu du tapage à la comédie parmi les officiers sans que les bourgeois s'en soient mêlés ; ils étaient du repas qu'il y avait eu aux halles avec tous les jacobins de la ville ; plusieurs femmes ont quitté le spectacle et les officiers ont voulu se battre au parterre. Cette commotion a duré jusques à dix heures. Tout le tapage qu'il y a eu est provenu par ce qu'il y avait plusieurs qui étaient ivres.

Dimanche le 24, comme on ne disait plus de messes en ville, il a fallu prendre des arrangements pour en entendre dehors ; les deux filles, à celle de sept heures, à la paroisse de St-Pierre, hors de la porte d'Ostende, où Minette, Angélique et son père ont aussi été.

Jean a été à cheval à Snellegem, et Anthoine et Soubry à celle de dix heures à St-Michel. Je me suis contenté d'aller avec Madame comme de coutume à St-Donat, formant mon intention et disant les mêmes prières comme si l'on avait dit la grande, espérant que le Seigneur aura favorablement reçu mon intention de satisfaire à mon obligation; l'église était remplie de monde et telle comme elle est tous les dimanches. J'ai pu remarquer même que les mêmes personnes s'y trouvaient qui y sont habituellement tous les dimanches.

Lundi le 25, je me suis occupé le matin à arranger des papiers à ma bibliothèque et à placer mon étuve à ma chambre, j'ai eu ma fille qui m'a dit que tout avait été fort tranquille à la comédie où on avait affiché un arrêté de la municipalité très stricte, contre les perturbateurs du repos public. L'après-midi, travaillé à mon bureau au compte de mon école. Mon frère est arrivé de Gand où tout le monde était aussi en consternation touchant le serment des prêtres n'en ayant que très peu qui l'ont prêté, et gens qui n'étaient plus ni d'une science ni d'un caractère à engager les autres, tellement qu'une grande partie se tiennent en terme de délibération. Demain finit l'époque et personne à Gand qui n'a pas fait serment ne pourra dire la messe. En revanche, mon frère a fait de bonnes affaires pour la vente de la ferme en commun.

Mardi le 26, je me suis occupé le matin à faire distribuer des chapelets à mes petits enfants. Je me suis ressenti comme la veille de beaucoup de faiblesse et d'épuisement de tête; j'ai pris une tasse de bouillon et j'ai bien dîné.

Mercredi le 27, j'ai travaillé le matin à ma bibliothèque et pris une tasse de bouillon pendant que ma sœur d'Onate y était. Ma fille est venue, et j'ai bien dîné, Minette et son père absents. L'après-diné, j'ai un peu dormi jusques à trois heures, puis travaillé à mon bureau.

Jeudi le 28, je me suis habillé de bonne heure pour aller à huit heures et quart à l'hôpital où j'ai trouvé 4 messieurs de la municipalité, le président Volckard, Vandermaele, Diepenhede et Godin, nous avons commencé à lire le règlement; après est venu le receveur avec son clerc, MM. Caprycke, Veranneman Pardo et M. l'archiprêtre Joris que j'avais prié de venir à l'insu des autres. Plus tard encore est venu le secrétaire Roels et Vermeulen, on a

travaillé au compte avec beaucoup d'accélération, tellement qu'il était écoulé à midi. On a fait après le scrutin et les cérémonies accoutumées, ensuite on s'est mis à table où on a été fort gai. Après, ceux de la municipalité ont été voir les tableaux au chapitre, et après, pris du café. Après le café, nous avons été tous promener au jardin, voir la pharmacie, maison du curé et l'intérieur de l'hôpital où sont les malades. Madame a toujours été de la compagnie.

Samedi le 30. Ensuite d'un arrêté de l'administration centrale de hier, toutes les églises et chapelles ont été fermées et leurs clés retirées et déposées à la municipalité provisoirement et jusques à autre ordre.

Dimanche le 1er octobre. Par un arrêté spécial de la municipalité, les sept églises des sept paroisses ont été ouvertes malgré l'arrêté de l'administration centrale de la veille auquel on avait donné exécution sur le simple consentement du citoyen Peellaert, faisant les fonctions de commissaire du pouvoir exécutif près la municipalité, ce qu'il n'était pas en droit de faire de son chef et sans connaissance de la municipalité qui n'en a rien su. On a dit une messe à Notre-Dame par le prêtre Porrie et deux à St-Sauveur par le chanoine Vancuyl et habituant Vandepoele. J'ai été à dix heures avec Madame à St-Donat jusques à onze, et formé mon intention et mes prières comme si on y avait célébré la messe.

Lundi le 2, je me suis occupé toute la matinée à faire le calcul et la division des argents à recevoir de la vente de la ferme de Leke occupée par le fermier Decat et en commun entre les cinq héritiers paternels par estimation pour lb. 557.2.12 que Me D'Onate a reçu le même jour ainsi que Renon, Ignace et Philippe le Bailly chacun un cinquième d'un cinquième faisant 111.8.8 de change. Toute cette besogne a duré depuis trois heures jusques après sept, ce qui m'a extraordinairement fatigué.

J'ai eu un message de Madame de l'hôpital pour l'ouverture de l'église ; je lui ai envoyé une pétition que j'ai signée pour qu'elle la signe, ainsi que les religieuses, domestiques, malades, et par tous ceux du voisinage qui fréquentent l'église.

Mercredi le 4, jour de St François et la cinquante-deuxième année que j'ai eu le bonheur de recevoir à minuit tous les sacrements de notre Mère la Ste Eglise. Travaillé le matin à des tableaux pour le compte de mon école. La même chose l'après-midi.

Jeudi le 5, je me suis occupé le matin à mes tableaux, ma fille est venue ; je lui ai donné f. 630 en avance pour sa dot jusques au mois de septembre prochain 1798.

L'après-midi, j'ai payé à mon frère le vicomte en deux sacs en couronnes de France 79 pilons de 15 chaque faisant lb. 553 et pour appoint lb. 4.2.12 faisant ensemble 557.2.12 et sa cinquième part provenue de la vente de la ferme de Leke qui était en commun. J'ai fait reprendre le même jour ma cassette avec une pendule que j'avais déposée chez Pacco. Le soir est venu le chanoine, et après Diepenhede pour me dire que la paix était signée de l'Empereur avec la France [1], qu'on l'avait annoncé à la comédie, que l'Éclair l'annonçait aussi et disait que Milord Malmesbury allait retourner à Lille pour continuer les négociations pour la paix générale [2]. L'on disait aussi que le Télégraphe à Lille avait aussi annoncé la signature de la paix et que Joris avait eu des nouvelles directes de Paris que la paix était signée. J'ai fait payer mon boulanger pour moi et mon école.

Vendredi le 6. Lundi passé l'on a enlevé le baron Triest à sa campagne et conduit à Lille sur les soupçons de correspondance avec des émigrés français arrêtés à Lille [3]. Travaillé le matin à ma chambre jusques à onze heures que je me suis habillé pour aller à l'hôpital. Assemblée ordinaire, présents M. Caprycke et le receveur, y besogné jusques à 4 heures. Été chez le curé pour lui dire comme j'avais dit à Madame de prendre des arrangements pour le changement d'habits de toute la communauté, décrété par un arrêté du Directoire quoique pas encore promulgué dans notre département ; je suis allé de là chez Coninck acheter des culottes de velours pour moi, de coton croisé à douze escalins et du drap pour une veste de matin pour Soubri. — Madame et les religieuses

---

[1] Le traité de paix fut signé le 19 octobre 1797 à Campo-Formio, par les représentants de la France et de l'Autriche ; il cédait définitivement la Belgique à la République française.

[2] Lord Malmesbury, négociait au nom de l'Angleterre la paix avec la France. La politique violente qui prédominait depuis le coup d'État de fructidor devait empêcher ces pourparlers de réussir.

[3] Voir à la date du 10 novembre suivant, les détails complémentaires donnés sur cette arrestation et sur d'autres qui s'y rattachent. Le baron Triest avait été arrêté 3 fois en 4 mois de temps durant la première année de l'invasion française. Voir à la date du 29 octobre 1794.

m'ont beaucoup remercié de ce que je leur avais procuré l'ouverture de leur église. Jean était parti de grand matin avec Verhulst pour Middelbourg en Zélande, pour y chercher les effets que Penaranda y avait laissés et négligés depuis si longtemps de les aller prendre lui-même, ce qu'il aurait dû faire encore. Mais par une insouciance impardonnable et son peu de capacité aux affaires quelconques, est cause qu'il n'a osé y aller lui-même, par l'habitude qu'il a de ne s'appliquer à rien et de laisser toujours faire la besogne par d'autres, étant d'une non chalance qui ne peut se concevoir et qui devient insoutenable vis-à-vis de tout le monde.

Samedi le 7, j'ai reçu de mon fermier de Leke une cuvelle de beurre de 26 pierres à cinquante sols ; reçu pour la première fois la feuille du « Rapporteur » par le citoyen Urban en remplacement de l'Echo ([1]).

Dimanche le 8, j'ai été avec Madame et Philippe à dix heures à St-Donat, où il y avait tant de monde qu'il a fallu faire chercher un siège à la maison quoique l'on n'y disait pas de messes ; on en a dites deux à St-Sauveur, une à Notre-Dame et une à St-Jacques où tout le monde est sorti de l'église lorsqu'elle commençait, celui qui la disait ayant apostasié formellement. J'ai dîné avec le chanoine et mes enfants. J'ai de nouveau été à St-Donat à 4 heures avec Madame. A neuf heures est arrivé Jean de son voyage de Middelbourg assez inutile n'ayant rien rapporté.

Jeudi le 19, j'ai eu la nuit inquiétante ayant été obligé à minuit à me tenir levé pour tousser et pour boire. Au quart de six heures, j'ai commencé à former mon intention d'être présent au St Sacrifice de la Messe que l'on chante à Rome à cette heure à l'honneur de St-Joseph, patron des Pays-Bas, afin que par son intercession Dieu daigne maintenir la sainte religion dans ce pays et ôter toutes les entraves qu'on met à son libre exercice.

Vendredi le 20, j'ai eu la nuit encore plus inquiétante et me suis occupé le matin à former une note des rentes du chanoine pour les

---

([1]) A la suite de la loi du 19 fructidor an V, le Directoire avait supprimé le journal publié à Bruxelles dans un sens modéré par Urban sous le titre de « l'Echo des feuilles politiques et littéraires ». Urban fit paraître alors un nouveau journal intitulé « Le Rapporteur ». (Etude sur la liberté de la France en Belgique durant la domination française. *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, tomes VII et VIII, années 1892 et 1893.)

confronter avec mes registres. Mulier est venu me parler d'affaires ; à dix heures, formé mon intention pour Rome. A quatre heures est venu certain Pierre-Joseph Buysen, de Sweveghem, me proposer d'acheter trois parties de terre, ensemble à peu près 1 $^1/_2$ bonniers. Il a offert 2000 florins c[t].

Le 23, je n'ai eu personne que le chanoine qui m'a dit qu'on avait enlevé l'archevêque de Malines pour le transporter à Bruxelles, d'où l'on dit qu'on le déportera au-delà du Rhin (1), aussi que la fameuse motion de Polay contre les nobles a paru si extravagante qu'elle n'a pas eu lieu mais qu'on en avait suggéré une autre (2).

Le 28, j'ai eu ma fille qui m'a dit qu'on avait annoncé la paix à la comédie, et dans le même moment, son mari m'envoya la publication qu'on en avait faite. L'on en avait fait aussi la publication à onze heures à la troupe qui s'est assemblée au Marché au Vendredi. A deux heures, toutes les cloches ont sonné et l'on a ordonné des illuminations pour le soir depuis huit heures jusques à dix. L'Espagnol est venu dire, qu'en vertu de la convention, on lui avait laissé les terres d'Inghuem pour 7000 livres, et avait en conséquence fait une reconnaissance pour chacun de mille livres dont il m'en a donné une pour moi et une pour M[e] Vandenwouwere. Jamin est venu pour le petit Joseph, qu'il a trouvé mieux, quoique avec la fièvre ; ensuite est venu Diepenhede me demander des lampions, je lui en ai donné 14, et à huit heures, j'ai fait allumer mes 48 lampions jusques à dix heures.

Dimanche le 29, j'ai eu la nuit bonne, mais beaucoup toussé en m'éveillant ; à dix heures, été avec Madame à S[t]-Donat jusques à près onze heures qu'il a commencé à faire mauvais ce qui m'a empêché à y retourner l'après-midi. La nouvelle de la paix s'est confirmée par une lettre officielle de Paris de M. Beyts, dont j'ai vu l'original.

Lundi le 30, j'ai eu encore la nuit bonne : à neuf heures, est venu

---

(1) Le Cardinal de Franckenberg fut, malgré son grand âge, brutalement arrêté pour être déporté au-delà du Rhin. On se saisit de lui le 20 octobre 1797. A. VERHAEGEN, *ouvr. cité*, p. 358 et suiv.

(2) Boulay (de la Meurthe) avait appuyé et renforcé une motion faite au conseil des cinq cents pour exclure les ci-devant nobles de toute fonction publique. Corps législatif, 16 octobre 1797. (Moniteur réimprimé, t. XXX, p. 41.)

M. Pruvost avec lequel j'ai raisonné. Diepenhede m'a envoyé une publication de Baret, confirmant toujours la paix. Après le dîner, est venu l'Espagnol pour dire que Vandesteene allait venir pour passer l'acte de cession des terres d'Inghuem, que Madame D'Onate allait aussi venir. Un moment après est venu Vanheule auquel Marloop est allé parler qui en entrant a dit qu'il devait faire une commission et qu'il serait retourné dans un quart d'heure. Après sont venus Me Van den Wouwere, Philippe et Renon, tout cela sans que Madame ni moi en sussent la moindre chose, quoique Marloop le savait de la veille que cela était arrangé, et qui, comme de coutume, n'en avait rien dit, pas moins cependant on a procédé à passer l'acte et à le signer et tout le monde après est disparu, excepté Me Van den Wouwere qui est resté encore une demi heure, Vanheule est retourné, mais Marloop l'a renvoyé, n'y étant pas nécessaire.

Le 31, la veille, on a renouvelé le département (1) : il n'est resté que Hennessy ; et sont sortis : le baron de Croeser, Deburg, Deurwaerder et Eggermont, qui ont été remplacés par Guinard, Tartre, Vanpraet et Chaumelé, et Baret, commissaire du pouvoir exécutif à la place de Joret. J'ai lu les conditions de la paix un peu légèrement, me souvenant toujours que nous restons pour bon à la France et que l'Empereur est bien dédommagé par ses acquisitions en Italie des pertes des Pays-Bas. Les cloches ont sonné depuis 7 jusques à 8 heures.

Novembre. — Mercredi le 1er, j'ai eu la nuit bonne, mais considérant les circonstances fâcheuses du temps, je n'ai pu faire mes dévotions comme j'ai toujours pratiqué tous les ans, et nous avons dû nous borner Madame et moi à notre bon désir, et aller à dix heures à l'église pour y communier et entendre la messe spirituellement, en formant le désir de le faire effectivement, si les circonstances tristes et déplorables n'y mettaient empêchement. Nous sommes retournés après onze heures, et avons trouvé au logis ma fille pour souhaiter des heureuses fêtes de Toussaint. Son mari est venu l'après-midi pour le même objet, et nous sommes allés à

(1) Usant des pouvoirs exorbitants que le coup d'État de fructidor lui attribuait, le Directoire cassa un grand nombre d'administrations départementales et municipales, notamment en Belgique. Les administrateurs de la Lys et de la ville de Bruges furent parmi ses victimes, comme étant trop modérés.

4 heures avec Madame à St-Donat. En rentrant, trouvé au logis Devooght et l'Espagnol qui sont restés jusques à huit heures et m'ont beaucoup dérangé m'étant proposé de prier toute la soirée pour les âmes.

Jeudi le 2, j'ai eu la nuit assez bonne, mais me suis levé fatigué, et il faisait si froid que je n'ai pu aller à l'église comme je l'aurais désiré, et obligé de prier dans ma chambre. J'ai vu un moment Penaranda qui m'a dit passagèrement le bon jour quoiqu'il ait dîné et soupé avec Charlo et Philippe en ville. Ce même jour, plusieurs prêtres, tous moines au nombre de 15 ou 16, ont prêté le serment. J'ai reçu, comme tuteur de l'hôpital St-Jean, une lettre de la municipalité pour nous charger de faire ôter les croix de l'église et tout autre signe du culte extérieur et à la vue du public.

Vendredi le 3, j'ai eu la nuit bonne; allé au quart de midi à l'hôpital où étant arrivé, j'y ai trouvé Vermeulen et Ysenbrandt, et peu après on m'a apporté le billet suivant à mon adresse à l'hôpital de St-Jean.

Monsieur Coppieters,

La triste situation de ma sœur, jointe à l'expédition des pièces qui vous seront transmises cejourd'hui à l'hôpital de St-Jean, ne me permettent pas de m'y rendre.

Signé : DE SCHUTERE, père.

Tout singulier que parut ce billet, je le pris pour *recepta et lecta* et le mis en poche, et nous nous mîmes à table, et après besognâmes aux affaires de l'hôpital où comparurent le fermier de Schoevinge avec sa femme veuve Janssens, nous exhibant le nombre de mesures sujettes aux dîmes que nous réduisîmes à 25 livres de gros, par autant pour les années passées 1796 que pour l'avenir, lui accordant un nouveau bail pour six ans sur l'ancien pied et conditions ; pareil arrangement a été fait avec Scheppers et Coene, de Donck, en payant chacun pour redemption de dixmes lb. 12 par an. Comparut ensuite le chanoine Bouri demandant la préférence pour le loyer de la maison à côté de celle du curé qui lui fut accordée. Ensuite, je fis lecture de la lettre de la municipalité, et résolûmes de charger le receveur de faire ôter le plus tôt possible les croix sur l'église et tout autre signe du culte placé extérieurement et

visible du public sur tous les bâtiments de l'hôpital, à l'exception cependant de la croix station et autres choses placées au cimetière qui étant clos et faisant partie de l'intérieur n'est pas susceptible de la rigueur de la loi. Résolu aussi de répondre à la lettre de la municipalité avec quoi nous finîmes notre besogne et Vermeulen s'en alla, j'allais en faire de même, lorsque étant déjà à la porte, on me remit une grande lettre à l'adresse de M. Coppieters, ex bourgmestre à l'hôpital St-Jean de Bruges. Cette lettre contenait premièrement entre l'enveloppe un chiffon de papier du même contenu que celui copié ci-devant ; item, trois billets à signer du reçu des dépêches contenus au dedans de l'enveloppe, savoir une pour Madame et les religieuses, une pour le tuteur et une pour le receveur tendant à faire connaître que la commission préposée à l'administration des hospices civils du canton de Bruges prenaient immédiatement à eux l'administration de l'hôpital St-Jean, que, par conséquent, la surveillance et direction que nous en avions eues jusques à présent leur appartenaient, que nos fonctions à cet égard venaient à cesser, etc. Le receveur fut chargé en attendant de continuer la besogne pas comme receveur mais comme économe, et ces trois dépêches étaient signées : Deschutere, président, de Brandere, Colnet, Van Overloope, Vanvyve, E. Goubeau secrétaire. Après lecture de ces pièces, nous avons signé les quittances d'envois et j'ai pris congé de Madame, de Sœur Pétronelle et quelques autres religieuses que j'ai pu rencontrer à l'hôpital, leur faisant mes adieux, me recommandant dans leur souvenir et bonnes prières ; en sortant, j'ai rencontré le curé, je suis descendu de voiture et entré avec lui dans la pharmacie pour lui communiquer la dépêche et prendre aussi congé de lui, me recommandant dans son amitié et bonnes prières. Nous nous sommes séparés avec beaucoup de sensibilité de part et d'autre.

Dimanche le 5, j'ai été avec Madame et Philippe vers les dix heures à St-Donat ; dîné avec le chanoine et mes enfants, et à 3 heures $^1/_2$ retourné encore à St-Donat et revenu à 5 très fatigué. Le Sr Heine est venu avec son fils souhaiter des heureuses fêtes.

Lundi le 6, je me suis occupé le matin à me préparer à la confession et habillé à midi pour recevoir le curé Pruvost qui est venu dîner avec nous. Après-dîner, il est venu à ma chambre me confesser et je l'ai reconduit, et retourné à ma chambre où y étant

peu de temps ma sœur D'Onate et avant elle ma sœur Van den Wouwere sont venues, m'ont dérangé, d'autant plus que j'étais seul avec elles, ma femme étant à sa chambre pour attendre le Père Michel.

Mardi le 7, je me suis levé à six heures et chaussé d'abord et descendu à mon bureau y faire des préparations, Madame y est venue aussi, et à 7 heures trois quarts nous avons eu le bonheur tous deux d'y recevoir la Ste Communion, et sommes remontés après quelque temps de recueillement, Madame à sa chambre et moi à la mienne où j'ai dit les prières avec les enfants et puis pris du thé et passé le reste de la matinée en prières ; dîné à mon bureau à 4 heures, monté à ma chambre dire mon office.

Le 10, mon gendre m'a dit qu'on avait arrêté l'avocat Veranneman, Denet, Triest, D'heere, Veranneman-Pardo [1], pour les conduire à Lille sur des soupçons de correspondance avec un émigré français, arrêtée à Paris et par lui réclamée. Veranneman-Pardo cependant n'est pas parti et a été relâché, apparemment parce qu'il est municipal, ainsi qu'ils ne sont partis qu'à trois.

Dimanche le 12. Quoique j'ai pu me coucher avec facilité et que j'ai pu me lever de même, ayant eu la nuit très bonne, je n'ai osé m'exposer à sortir même de ma chambre où je me suis appliqué et formé mon intention d'entendre la messe en disant mes prières accoutumées. Madame a été à St-Donat où on a dit une messe à 11 heures pour la première fois par le père Debrucker, dominicain.

Mardi le 14, j'ai eu la nuit bonne et sans douleurs ni au talon ni parmi le corps ; j'ai été à neuf heures à mon bureau jour payer l'Espagnol Marc qui a reçu aussi sa part de Me D'hont. Je suis remonté à ma chambre à dix heures fort fatigué et avec un point au côté gauche qui s'est insensiblement diminué. J'ai bien dîné à ma chambre et j'avais eu la visite de M. Jamin, et l'annonce de la destitution de la municipalité qui était composée de Volckaert, président, Peellaert, Gistelles, Veranneman, Pardo, Diepenhede, Vandemaele, Denis, Verplancke, Jean-Bapte Goddin père, Coppé, commissaire du pouvoir exécutif, Roels, secrétaire. L'après-midi est venu Pouppe, mais comme il n'avait pas d'argent, je n'ai pas pu finir avec lui.

FIN.

---

[1] Voir à la date du 6 septembre 1797.

ANNEXES

Documents concernant l'École pauvre dite « Maria Schole » établie à Bruges [1].

I.

« État des biens et revenus appartenant à l'École des pauvres dite Maria « Schole dans la ville de Bruges, dressé en vertu de l'arrêté des représentants du « peuple Français en date du 22 vendémiaire 4e année Républicaine pour être « remis au Directeur des Domaines nationaux ».

Revenu Annuel.

Une rente du capital de 10.000 florins à charge de la province de Flandre à 3 $^1/_2$ pour cent échéant 16 janvier dont l'intérêt porte par an en florins courant la somme de	fl.	350-00-0
Une rente du capital de 1800 fl. à charge de la même province à 4 °/o échéant le 30 octobre, l'intérêt	fl.	72-00-0
Une autre rente du capital de fl. 367, à charge de la dite province à 4°/o, échéant le 14 janvier, l'intérêt.	fl.	17-01-9
Une rente du capital de fl. 6600 à charge d'Alexandre Proot et son épouse demeurant à la paroisse de Couckelaere, hypotéquée sur la maison où il demeure et terres adjacentes, à l'intérêt de 5 °/o et à 4 en payant dans les deux mois après l'échéance du dernier d'avril, faisant en florins courant	fl.	264-00-0
Item encore une rente du capital de fl. 6000 à charge de la province de Flandre à 4 °/o échéant le 8 avril	fl.	240-00-0
Finalement, la demoiselle Marie Duchatelet, ancienne directrice de cette école, a légué une rente du capital de fl. 6000 à 3 $^1/_2$ °/o échéante au 15 octobre sous condition que l'intérêt doit en être distribué au prix ou en argent à ceux des enfants qui se seront le plus appliqué ; c'est ce qui s'observe ; l'intérêt porte en florins courant	fl.	21-00-0
Total du revenu annuel	fl.	964-01-9

Observations : le produit du gain des enfants qui travaillent à la dentelle est distribué à leur pauvres parents et sert à leur soutenir.

---

[1] Voir le journal, pp. 368 et 370.

CHARGES ET DÉPENSES ANNUELLES.

à la Directrice pour gages outre la nourriture, y compris fl. 9-9 pour étrennes	fl.	87-03-0
à la première maitresse d'école, y compris 1 fl. 11-6 pour étrennes	„	61-11-6
à la seconde, y compris 1 fl. 11-6	„	61-11-6
à la troisième, la même somme	„	61-11-6
à l'aide-servante y compris 17 sols 6 den. pour étrennes	„	42-17-6
Au maitre d'écriture pour gages par an	„	120-00-0
Au même pour déboursés de papier, plumes	„	95-00-0
Pour la nourriture de la directrice, trois maitresses et servante par approximation d'année commune	„	486-00-0
Pour le loyer de la maison	„	42-00-0
Pour feu, lumière, et autres débours, par année commune	„	100-00-0
Total des dépenses annuelles	fl.	1097-15-0

II.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Bruges, 22 brumaire, an 5 de la république.

Le citoyen Robert Coppieters, directeur des pauvres de la paroisse de Notre-Dame, à Bruges, tant pour lui comme spécialement chargé de la direction de l'École Marie, audit Bruges, qu'au nom des autres directeurs desdits pauvres.

A l'administration centrale du département de la Lys.

CITOYENS ADMINISTRATEURS.

L'industrie des femmes dans cette commune est la dentelle. De tous temps la sollicitude des directeurs des pauvres s'est dirigée vers le moyen de former les enfants à cette espèce de travail. Ils ont toujours buté à rendre leur instruction aussi prompte que possible et même productive pour ainsi dire du moment qu'elle commence. Les pétitionnaires osent se flatter d'avoir atteint ce but.

En 1778, les pétitionnaires ont ouvert une école particulière pour apprendre aux filles des pauvres de leur paroisse à faire les dentelles, et pour les tirer de la dure condition par laquelle les malheureuses devaient passer auparavant de sacrifier pendant quelque temps toute leur industrie et leur instruction, ils leur ont donné des maitresses gagées, des carreaux, des fuseaux, et autres accessoires, de façon que les petites innocentes y entrent les mains vides et du même instant travaillent au seul profit de leurs parents. Si dans le commencement ce travail n'est pas bien productif, bientôt il le devient, il augmente si rapidement que dans peu d'années ces enfants sont plustot une ressource qu'une charge de famille.

A l'intelligence de ce travail, on a encore joint une instruction également utile; on apprend ces écolières à lire et à écrire; enfin sans aucun frais pour elles, sans rien perdre de leurs journées, on leur procure toutes les connaissances qui en peuvent faire des citoyennes utiles dans une condition honnête. L'utilité de cet établissement est vérifiée par le concours de plus de cent pauvres filles qui le

fréquentent maintenant. Il est palpable, citoyens, que notre zèle seul n'a pu perfectionner ni soutenir un établissement de cette nature. Le testament de feu le prévôt de Notre-Dame, Van der Stricht, a été d'une grande ressource pour pensionner les maîtresses ouvrières. Les religieuses de l'abbaye de Saint-Trudo ont gratuitement fourni l'emplacement et se sont chargées des autres instructions. Aucune de ces parties ne peut nous échapper sans exposer un établissement si consolant pour la classe indigente de notre paroisse. Cependant la suppression de cette abbaye nous menace de ce malheur effrayant. Non pas, citoyens, que nous doutons des sentiments de ces religieuses envers les pauvres. Sans doute, que le changement de leur état ne changera pas leur façon de penser. Mais leurs biens étant dévolus à la nation, l'emplacement de notre école n'est plus à leur disposition. Nous ne pouvons cacher nos inquiétudes sur la perte de cette partie si essentielle à la conservation d'un ouvrage qui nous a coûté tant de soins et qui répand tant de bien.

Mais non, la république n'a pas certainement fait de si prodigieux efforts d'esprit, de courage et de valeur, pour priver nos pauvres d'un secours si précieux. Or, il ne faut pas un grand effort pour rassurer nos justes inquiétudes. Le bâtiment que nous occupons ne tient pas au bâtiment de l'abbaye. C'est un quartier isolé qui a même une issue particulière. On peut donc indépendamment de cette partie disposer des bâtiments et jardins de l'abbaye comme les intérêts de la nation le requéreront. Cette partie est toujours de quelque valeur, il est vrai, mais cette valeur est peu importante pour une nation lorsqu'il s'agit d'en faire un si noble usage. D'ailleurs, notre administration a toutefois un titre d'usufruit. Nous espérons, citoyens, que vous daignerez le lui conserver.

Salut et fraternité.
(sé) COPPIETERS,
place Maubert, A 2, N° 9.

III.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Bruges, le 3 ventose an V de la république.

Le citoyen Robert Coppieters, Directeur des pauvres de la paroisse de Notre-Dame et spécialement de l'École Marie.

Au citoyen Baret, accusateur public au département de la Lys ([1]).

CITOYEN,

J'ai pris tous les arrangements qui m'ont été possibles pour recevoir à l'école la petit fille que vous désirez y placer et que vous pouvez y envoyer quand vous le voudrez. Je vous adresse cy joint copie de la pétition que j'ai faite pour pouvoir continuer à jouir de l'emplacement où cette école se trouve établie, que vous avez bien voulu me demander en m'assurant de l'appui de votre protection.

([1]) Voir le journal, p. 374.

Voudrez-vous bien prendre en considération, citoyen, que faute de la jouissance gratis de ces emplacements, cet établissement si utile devrait crouler et que je me trouverai forcé à renvoyer tous ces pauvres enfants à leurs parents et de congédier les maitresses, d'autant plus que par la surséance du payement des rentes, toutes à charge de la cy-devant province de Flandre, je me trouve dans des avances considérables qu'il m'est impossible de continuer et dans un état de détresse effrayant, si cette surséance dure encore quelque temps. Les arrérages jusques à l'année courante montent déjà à une somme de fl. 2923-4-3, ou 4267-2-4 livres de France.

N'y aurait-il pas moyen, citoyen, par vos bons offices, que je puisse en obtenir le payement, ou tout au moins quelque fournissement à compter, en considération de l'utilité de l'établissement et des secours que les pauvres peuvent en retirer ?

Salut et fraternité,
(signé) COPPIETERS.

TABLE

DES

NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX.

N. B. Les noms de lieux sont imprimés en caractères italiques.

A

C

E

F

G

M

N

O

P

Q

R

S

W

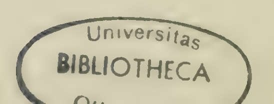
Y

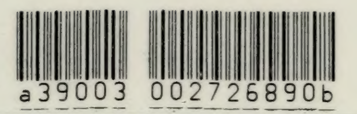
Z

ERRATA.

Page	II, note 1,	ligne 12,	au lieu de	*Troostenberghe*,	lire	*Troostembergh*.
"	VIII, ligne 1,		"	Primitive,	"	Primitice.
"	25, " 28,		"	Rempelen,	"	Kempelen.
"	156, " 1,		"	de Bruxelles,	"	à Bruxelles.
"	24, " 32,		"	Alteren,	"	Aeltre.
"	212, " 13,		"	Haelteren,	"	Aeltre.
"	207, note 1,	" 2,	"	Autrichien,	"	Autrichiens.
"	241, en tête,		"	1907,	"	1793.
"	267, note 1,	" 3,	"	Erzherog,	"	Erzherzog:
"	315, ligne 30,		"	Dunkerque,	"	Dunkerque.
"	321, " 4,		"	ii,	"	il.
"	337, note 1,	" 1,	"	Plaisial,	"	Prairial.
"	339, " 1,	" 1,	"	Chappé,	"	Chappe.
"	366, ligne 27,		"	Eherstein,	"	Ehrenbreitstein
"	380, " 20,		"	Cockelaere,	"	Couckelaere.
"	413, colonne 2,		"	Troostenberg,	"	Troostembergh.
"	416, " 1,		"	Fisio,	"	Fisco.
"	416, " 2,		"	Genvier,	"	Genirer.

TABLE DES MATIÈRES




a39003 002726890b